HISTOIRE

UNIVERSELLE

L'auteur et les éditeurs se réservent le droit de reproduction
et de traduction.

TYPOGRAPHIE DE H. FIRMIN D'DOT. — MESNIL (EURE).

232B

HISTOIRE
UNIVERSELLE

PAR

CÉSAR CANTU

TRADUITE

PAR EUGÈNE AROUX

ANCIEN DÉPUTÉ

ET PIERSILVESTRO LEOPARDI

REVUE PAR

MM. AMÉDÉE RENÉE, BAUDRY, CHOPIN, DEHÈQUE, DELATRE
LACOMBE ET NOEL DES VERGERS

BIBLIOTHÈQUE
S.M.E.
1964
Séminaire de Québec

TROISIÈME ÉDITION

ENTIÈREMENT REFONDUE PAR L'AUTEUR

revue et traduite

D'APRÈS LA HUITIÈME ET DERNIÈRE ÉDITION ITALIENNE

PAR M. LACOMBE

SOUS LES YEUX DE L'AUTEUR

Bibliothèque: _____
Le Séminaire de Québec
3, rue de l'Université,
Québec 4, QUE.

TOME SIXIÈME

BIBLIOTHÈQUE
S.M.E
QUÉBEC

A PARIS

CHEZ FIRMIN DIDOT FRÈRES, FILS ET Cie

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT DE FRANCE, RUE JACOB, 56

M DCCC LXII

HISTOIRE
UNIVERSELLE.

LIVRE VII.

SEPTIÈME ÉPOQUE. 323-476 APRÈS J.-C., DE CONSTANTIN A AUGUSTULE.

SOMMAIRE.

BAS-EMPIRE. — La Germanie. — Invasion des barbares. — Constantin. — Affaires religieuses. — Constitution du Bas-Empire. — Les enfants de Constantin. — Saint Athanase. — Réaction du paganisme. — Julien et Jovien. — Valentinien et Valens. — Théodose. — Triomphe du catholicisme; les Pères de l'Église. — Partage de l'empire; Honorius. — Alaric et les Italiens. — Arcadius; Théodose II; Valentinien III. — Les Huns. — Derniers empereurs d'Occident. — Considérations sur la chute de l'empire romain. — L'Église. — Discipline et rites. — Littérature profane. — Littérature chrétienne. — Poëtes. — Sciences. — Beaux-arts. — Épilogue.

BAS-EMPIRE.

CHAPITRE PREMIER.

LA GERMANIE.

Le monde se trouvait donc divisé entre trois grands empires, le romain, le perse et le chinois. Le dernier, séparé par un espace immense et une foule de peuples barbares, exerçait son influence à l'extrémité de l'Asie, sans connaître les deux autres que par quelques incursions des Parthes et par les relations de son commerce, qui alimentait le luxe de Rome et absorbait son or. La Perse était parvenue à une telle puissance, qu'elle inspirait le même effroi que le gigantesque empire de Russie de nos jours,

et semblait seule capable de lutter contre le Capitole. Le despotisme oriental qui pesait sur cette nation, empêchait de la compter au nombre des peuples civilisés, bien que les arts de la paix et les recherches du luxe la séparassent des barbares : les lois y maintenaient l'ordre, mais sans justice ni prospérité publique; la culture littéraire avait pour objet de flatter, non d'éclairer, et la religion s'éloignait assez de l'idolâtrie pour tranquilliser la raison, trop peu pour purifier les cœurs.

Frères de ces peuples orientaux, ceux du Nord devaient être plus funestes à Rome que les quarante millions d'hommes qui obéissaient au roi des rois; vierges encore et vigoureux, ils attendaient le signal de Dieu pour se lancer sur Rome et pour venger l'univers.

Dès l'origine des sociétés politiques, la race appelée indo-germanique s'étendit sur la terre dans différentes directions. Les uns, se dirigeant vers la Perse, l'Inde, le Thibet, créèrent ou conservèrent une civilisation dont les savants interrogent aujourd'hui les restes dans les Védas, dans les poëmes immenses du Ramayana et du Mahabarata, dans le Zend-Avesta, comme dans les temples-grottes et les pagodes, ou dans les ruines de Tchil-Minar (1), de Ninive et de Babylone.

D'autres, côtoyant la mer Noire et la mer Caspienne, s'étendirent de la Sibérie au Pont-Euxin, et inondèrent l'Europe de trois côtés. Une partie d'entre eux, traversant les montagnes de la Thrace, la Macédoine et l'Illyrie, vinrent s'asseoir au milieu des oliviers et des lauriers de la Grèce. Sous l'influence de ce doux soleil, en aspirant cet air limpide, leur imagination ardente, tempérée par le sentiment harmonique, atteignit le type le plus parfait du beau; mais la race grecque, au moment où nous sommes arrivés, a terminé sa mission et ne s'enorgueillit plus que de ses souvenirs, tandis que sur le théâtre politique apparaissent celles des Goths et des Teutons, qu'une longue séparation a rendues tout à fait différentes de la première, bien que le langage atteste encore leur commune origine.

Quand les Germains arrivèrent dans l'Europe, ils la trouvèrent occupée par trois migrations antérieures, celles des Ibères, des Finnois et des Gaulois. Les premiers se fixèrent en Espagne, les autres sur les rivages de la Baltique, tandis que le centre de l'Europe fut occupé par les Gaulois, qui, vaincus peut-être par les Germains, poussèrent jusqu'en Italie.

(1) Tchil-Minar (*quarante colonnes*) est le nom persan des ruines de Persépolis, *Istakhar* des Orientaux.

Les Germains purent effectuer ce passage quatorze siècles avant l'ère chrétienne, et, dans l'espace de huit ou neuf siècles, ils se répandirent du Dniester au Pruth et sur tout le pays entre les monts Ourals et Krapacks. Tendant toujours vers l'occident, refoulant les Cimbres, et poussés eux-mêmes par les Slaves, ils trouvèrent, au temps d'Auguste, la barrière de l'empire romain; ils se retournèrent donc contre les Slaves, et, après les avoir repoussés, ils purent s'établir d'une manière stable.

La race gothique occupait alors les forêts de la Scandinavie; la race teutonique exerçait sur les rives de l'Elbe et du Rhin sa vigueur naturelle, et, se confiant dans son courage indompté, gardait soigneusement son indépendance.

Les premiers Germains connus par les Romains sont les postes avancés que César trouvait sur les frontières de la Gaule; errant en désordre, sans propriétés ni agriculture, ils ne savaient que détruire. Tacite connut les hordes établies sur les deux rives du Rhin et parmi le désordre de la migration; néanmoins il découvre parmi ces hommes des caractères de grandeur et de beauté. Derrière ces populations nomades il sait qu'il en existe à demeure stable, adonnées au travail, avec des propriétés, des biens héréditaires, un culte public; mais, comme les armées romaines, ses informations ne dépassent pas la limite de l'Elbe, au delà de laquelle il ne connaît que des noms. Parmi ces noms il distingue cependant les *Gottones*, rameau de la grande nation des Gético-Goths, et les *Suiones*, pères des Suédois et des Scandinaves.

Ces deux nations conservaient d'anciennes traditions, et leur langue nous permet de distinguer les deux races. En effet, on trouve celle de la première répandue dans les îles et les péninsules, d'où elle fut transportée par les Normands en Irlande, où elle conserva son originalité au point d'être appelée irlandaise, tandis qu'elle s'altéra dans les trois royaumes du Nord pour former divers dialectes; elle se rapprochait davantage de son origine dans les îles Féroë, puis s'en éloigna peu à peu dans la Suède, dans la Norwége, jusqu'à ce qu'elle se mêlât tout à fait dans le Danemark, dans une proportion égale, avec l'idiome teutonique. Langue.

Ce dernier devait déjà, depuis longtemps, se diviser en haut et bas teuton : au premier se rattache le bavarois, le bourguignon, le franc, le lombard; l'autre fut encore subdivisé en haut saxon, anglo-saxon et frison. Il nous reste du saxon quelques documents du huitième et du neuvième siècle, dans la Saxe, dans la Westphalie et dans les Pays-Bas; la langue parlée en Angleterre, durant la même période, se rapporte à l'anglo-saxon;

au troisième, les autres dialectes qui prirent naissance dans le sud-est de la Grande-Bretagne au treizième siècle et dans le suivant (1).

Toutefois, à l'appui de ces divisions, nous n'avons que des conjectures, attendu que les études opiniâtres de plusieurs savants philologues allemands ne nous ont point jusqu'à présent fourni de classification précise. Les anciens surent encore moins distinguer ces populations : tantôt ils appliquèrent le nom générique à une tribu particulière, et réciproquement; tantôt ils prirent pour un nom propre celui d'une fédération ou une désignation qui exprimait quelque circonstance particulière de mœurs ou de localité. C'est ainsi qu'ils appliquèrent exclusivement à une peuplade le nom de Daces, que nous croyons commun à toute l'immense nation qui faisait la guerre à Rome, des rives de l'Euphrate à celles du Rhin (*Deutsch*), et dont nous avons remarqué ailleurs des caractères (2).

Ceux qui s'établirent au nord de l'Europe ne furent reconnus

(1) Voyez :
TACITE, *De situ, moribus et populis Germaniæ.*
CÉSAR, *De Bello gallico.*
PLINE, *Hist. nat.*
POMPONIUS MÉLA, *De Situ orbis.*
ANTON, *Geschichte der Germanen*; Leipzig, 1793.
MAIER, *Germaniens Urverfassung*, 1798.
ROGGE, *Das Geschichtswesen der Germanen*; Halle, 1820.
BARTH, *Deutschlands Urgeschichte*, 1820.
MAUERES, *Geschichte der alt-germanischen Gerichtswerfahrens*; Heidelberg; 1824.
EICHHORN, *Deutsche Staats-und Rechtsgeschichte*; Goëttingue, 1821.
WILHELM, *Germanien und seine Bewohner*; Weimar, 1823.
LUDEN, *Geschichte des Deutschen Volks*; Gotha, 1826.
GRIMM, *Deutsche Rechtsalterthümer*; Goëttingue, 1828.
LEDEBUR, *Das Land und Volk der Bructerer*; Berlin, 1827.
PFISTER, *Geschichte der Deutschen*; Hambourg, 1829.
PHILIPS, *Deutsche Geschichte*; Berlin, 1832.
G. KLEMM, *Handbuch der germanischen Alterthumskunde*; Dresde, 1836.
SCHLOEZER, *Allg. Geschichte von dem Norden*; Halle, 1771.
ADELUNG, *Ælteste Geschichte der Deutschen*; Leipzig, 1806.
STRITTER, *Memoriæ populorum ex historiis byzantinis erutæ*; Pétersbourg, 1779.
HALLING, *Hist. des Scythes et des Allemands jusqu'à nos jours*; Berlin, 1835.

(2) Voir le tome II. L'origine perse des Daces peut aussi s'appuyer des nombreux monuments relatifs à Mithra, que l'on rencontre dans la Transylvanie. On les trouvera dans HENNE, *Beytræge zur dacischen Geschichte*; Hermannstadt, 1836.

ni des Grecs ni des Romains pour une nation particulière ; d'abord ils les confondirent avec les Scythes, nom qu'ils donnaient parfois à toutes les hordes qui habitaient au nord de l'Ister et du Pont-Euxin, même lorsque les Scythes eurent disparu de l'histoire en se mêlant avec les Sarmates, ou lorsqu'ils furent repoussés vers le nord-est de la Russie. Plus tard, sous le règne d'Auguste, lorsque les Romains eurent affaire aux peuples qui avoisinaient le Danube, ils les distinguèrent par le nom de Germains, appliqué probablement par les Gaulois à quelque horde venue de l'autre côté du Rhin. Cette dénomination, depuis lors, resta commune aux populations qui habitaient, dans le premier siècle, du Rhin aux monts Krapacks et à la Vistule, de la mer Baltique et de la mer Germanique jusqu'au mont Cétius (*Kahlenberg*) et au Danube, outre les différents peuples répandus le long de ce dernier fleuve jusqu'à l'Euxin, et fixés dans la Scandinavie.

Ces diverses populations, qui se donnaient peut-être à elles-mêmes le nom de Daces ou de Teutons en général, tiraient de circonstances individuelles leurs dénominations spéciales : les Suèves, de *schweifen*, errer, ou de *swee*, *see*, mer; les Saxons, de *sitzen*, être assis, ou de *sachs*, *sahs*, épée courte ; les Lombards, *Longobardi*, de leurs hallebardes ou de leurs longues barbes; les Francs, de *franke*, lance (1); les Marcomans, de ce qu'ils résidaient dans le voisinage de la frontière (*marca*); les Vandales, de *wand*, eau, parce qu'ils habitaient peut-être près de la mer ou de quelque grand fleuve.

Mais ces noms mêmes sont mal déterminés, et une nouvelle confusion naît de l'usage qu'avaient les anciens d'attribuer aux peuples faibles et vaincus le nom de la nation puissante et victorieuse. Ainsi Pline appelle Vindiles (2) tous les peuples du nord-est de l'Europe, parce que les Vandales y prévalaient alors; César, au contraire, range beaucoup de ces tribus parmi les Suèves, très-puissants de son temps.

Nous ne sommes pas même certains que les fédérations, mentionnées par quelques auteurs, aient réellement existé : comme celle des Istévons, à laquelle appartenaient les Chérusques, et qui prit ensuite le nom de Francs; celle des Ingévons, compre-

(1) *Framée*. D'autres ont voulu tirer leur nom de *franc*, homme libre; mais il ne paraît pas que cette signification fût en usage chez les Teutons. Quelques auteurs disent *Franci a feritate*, étymologie à laquelle viennent en appui les mots *frek*, *frech*, *vrek*, *vrang*, qui, dans les dialectes germaniques, signifient précisément dur, âpre, farouche.

(2) *Vindili*, IV, 28, 2.

nant les Frisons et les Chauques, et appelée ensuite Saxons; celle des Hermions, dont faisaient partie les Suèves, les Marcomans, puis les Alemans, et celle des Germains orientaux, subdivisés en Burgundes, Gépides, Vandales et Goths. Ces fédérations, dont on pourrait retrouver les analogues chez les anciens Étrusques et les Suisses modernes, auraient été formées, disent-ils, pour résister à la puissance romaine, et, plus tard, pour la détruire.

Nous ne trouvons véritablement dans ces contrées qu'une foule de nations, tour à tour ennemies ou alliées, selon le besoin du moment, dont il serait aussi impossible de suivre les vicissitudes que de noter chacun des changements que fait subir le souffle des vents à la surface embrasée du désert.

Il semble cependant que, vers le deuxième siècle, quelques-unes de ces populations prédominèrent sur les autres de manière à offrir huit nations, qui seraient celles des Vandales, des Burgundes, des Lombards, des Goths, des Suèves, des Alemans, des Saxons et des Francs.

Les Saxons (1), qui plus tard disputèrent à Charlemagne l'empire du Nord, ne sont pas nommés par Tacite, et c'est à peine si les cartes de Ptolémée indiquent la péninsule cimbrique et les trois petites îles vers l'embouchure de l'Elbe, qui furent leur berceau; ils commencèrent par se hasarder sur la mer dans de petites barques plates et légères (2), propres à remonter jusqu'à cent milles et plus le cours des fleuves, et à être transportées de l'un à l'autre. Avant de quitter le rivage ennemi, ils immolaient, avec des tourments atroces, la dixième partie des prisonniers, que l'on tirait au sort; se mettant ensuite à faire la course, ils affrontaient la haute mer, et menacèrent la Gaule et la Bretagne, osant remonter la Seine et le Rhin, transporter leurs barques jusqu'au Rhône, descendre dans la Méditerranée, et regagner, par les Colonnes d'Hercule, leurs pays glacés.

Ils étaient peu nombreux; mais, quand ils se furent signalés par leur courage et enrichis par la piraterie, ils trouvèrent parmi les peuples de la Baltique une foule d'aventuriers qui s'associèrent à leurs expéditions. Ces compagnons adoptèrent leur nom, s'unirent à eux par des mariages, par la communauté des dangers, l'obéis-

(1) T. Moeller, *Saxones; Comm. historica;* Berlin, 1830.

(2) *Quin et Aremoricus piratam Saxona tractus*
Sperabat, cui pelle salum sulcare britannum
Ludus, et assuto glaucum mare findere lembo.
(Sidonius, Paneg. Aviti, 369.)

sance aux mêmes chefs, et rendirent la ligue des Saxons si formidable qu'un des six comtes de l'empire d'Occident était préposé à la frontière saxonne (*comes littoris saxonici per Britanniam*), avec des troupes spéciales pour la défense des côtes exposées aux agressions des pirates. Cette frontière comprenait tout le littoral de la Bretagne continentale, où ce comte avait sa résidence, les côtes de la Gaule au nord et à l'occident, l'Armorique (*Normandie*) composée de cinq provinces, plus la seconde Belgique.

Lorsque les Francs changèrent de patrie, les Saxons passèrent l'Elbe, et, entrant dans la France primitive entre le Weser et le Rhin, ils soumirent ou s'associèrent ceux qui étaient demeurés; puis ils donnèrent au pays le nom de Saxe (*Sachsenland*), et se divisèrent en Ostphaliens ou Saxons orientaux dans le Hanovre, Westphaliens occidentaux et Angriens, habitant le pays intermédiaire le long du Weser.

Suèves.

Les Suèves soit comme nation particulière, soit comme confédération de plusieurs peuples, occupaient le haut Danube et le haut Rhin, en s'étendant jusqu'aux bords de la Vistule et de la Baltique. Inquiets et aventureux, nous les rencontrons dans des pays très-différents (1); puis une partie se joint aux Alains et aux Vandales pour envahir la Gaule et l'Espagne, tandis que les autres se trouvent mêlés avec les Alemans, et les deux noms se confondent.

Entre les Suèves et les Saxons vivaient les Francs, desquels, comme des Goths, nous aurons à parler bientôt plus au long.

Lombards.

Les Chérusques, épuisés par la généreuse tentative d'Arminius et son mauvais succès, laissèrent les Lombards envahir le pays au-dessus du haut Weser, et gagner jusqu'au Rhin, d'où ils descendirent plus tard en Italie pour y régner.

Vandales.

La guerre était allumée avec les Marcomans lorsque les Vandales, dont une partie, à ce qu'il paraît, habitait la Bohême, et l'autre la Lusace, s'approchèrent aussi de l'empire; ils se divisèrent ensuite en deux bandes, dont l'une se dirigea vers l'occident sous l'ancien nom, l'autre vers l'orient sous celui d'Astinges. Le gros de la nation resta dans le pays jusqu'au commencement du cinquième siècle (2).

(1) Outre la Souabe, trois autres pays gardent encore leur nom : un dans les environs d'Anvers, puis un autre vers Sissek, entre la Drave et la Save; celui-ci appartenait aux Ostrogoths d'Italie. Enfin on appelait canton des Suèves (*Schweva gau*) celui où Sigebert établit, en 568, six mille Suèves, pour s'opposer aux invasions des Saxons dans le Hartz, c'est-à-dire dans les pays de Helbestadt, Mansfeld, Stolberg et Hohenstein.

(2) Voyez Louis Marcus, *Histoire des Vandales depuis leur première ap-*

Bourguignons. Les Burgundes, frères des Vandales (1), résidèrent d'abord entre le Viadre, aujourd'hui l'Oder, et la Vistule; mais, assaillis par les Gépides dans le troisième siècle, ils traversèrent la Germanie et s'établirent à côté des Alemans, avec lesquels ils eurent des guerres fréquentes pour la possession de divers territoires et de certaines salines.

Parmi les Germains, ils se distinguaient par la stature la plus élevée et les mœurs les moins féroces, ce qui fit que la Gaule n'eut pas trop à souffrir de leurs irruptions; l'empire les trouva alliés fidèles (2). Passionnés pour la liberté, ils vivaient en tribus distinctes, obéissant à des *hendins* ou anciens, sauf à les déposer quand les récoltes étaient mauvaises ou qu'il survenait quelque désastre, indice à leurs yeux qu'ils déplaisaient aux dieux.

Sarmates. Il faut, en outre, compter les Sarmates, qu'Hérodote, le premier qui en ait parlé, fait naître des Scythes et des Amazones (3). Hippocrate les signale aussi pour être de race scythe; il les dit bruns, de petite taille, replets, d'une complexion humide et molle, peu féconds (4). Quand Mithridate se proposait d'entrer en Italie par le nord-est, d'où vinrent ensuite les Goths, il excita
81 av. J. C. les Sarmates à passer le Tanaïs et à écraser les Scythes, ce qu'ils firent avec de longs efforts; ils s'étendirent alors des rives de ce fleuve jusqu'aux montagnes de la Transylvanie d'un côté, de l'autre jusqu'à l'embouchure de la Vistule : révolution à laquelle Pline faisait allusion en disant : « Le nom des Scythes a disparu, et fait place à celui de Germains et de Sarmates (5). »

Cette horde conquérante, qui donna son nom au pays dont elle avait subjugué, non détruit les populations primitives, menait une vie errante; les hommes à cheval, les femmes et les enfants sur des chariots couverts de peaux, elle chassait ses troupeaux devant elle, et vivait de lait, de viande, de pâtes et de millet, parfois même du sang de ses chevaux. A défaut de fer, les guerriers couvraient leur armure de griffes et de cornes; entièrement étrangers aux combats à pied, ils emmenaient à leur suite deux ou trois chevaux, pour les monter quand le premier était épuisé de fatigue. Outre les flèches et la lance, ils se servaient de

parition sur la scène historique jusqu'à la destruction de leur empire en Afrique; Dijon, 1836.

(1) Pline, *Hist. nat.*, IV, 28.

(2) Paul Orose, VII, 52.

(3) Hérodote, IV, 110, 117.

(4) *Des airs, des eaux et des lieux*, ch. VI.

(5) *Hist. nat.*, IV, 26, 2. Voyez Bayer, *Conversiones rerum Scythicarum*, dans les Mémoires de l'Académie de Saint-Pétersbourg.

certains nœuds coulants, avec lesquels ils prenaient leurs ennemis comme au piége. Les femmes elles-mêmes étaient obligées de combattre, et l'on notait d'infamie celle qui n'avait pas tué un ennemi ; ils sacrifiaient des chevaux et des hommes au dieu de la guerre, représenté sous le symbole d'une épée.

Au nombre des peuplades sarmates descendues en Europe, les Roxolans et les Jazyges se montrèrent surtout redoutables ; les Romains furent obligés d'élever contre ces pillards infatigables une muraille entre la Theiss et le Danube, sans pour cela obtenir de sécurité.

Constitution physique.

Les marais sans fin, les immenses forêts de sapins dont la Germanie était couverte, et qui semblaient convenir à des animaux féroces plutôt qu'à des hommes, rendaient le climat de la Germanie très-rigoureux. Cécina s'engagea dans un vaste marécage, dont il ne reste pas trace aujourd'hui. Sidoine Apollinaire nous apprend que l'Elbe parcourait un bassin marécageux, et il devait en être de même des autres grands fleuves, dont les inondations s'étendaient au loin avec fureur La forêt Hercynienne couvrait les deux tiers de la Germanie, et la forêt appelée Carbonaria, la moitié de la Gaule belgique ; la forêt Noire, le Spessarth, l'Hartzwald et les bois qui se prolongent de la Thuringe à la Bohême n'en sont que de faibles restes. Les élans, les ures, les bisons, confinés aujourd'hui au nord de la Pologne et de la Suède, s'y multipliaient à l'envi. Les animaux domestiques étaient maigres et difformes, mais très-nombreux, et dans des plaines sans culture paissaient d'innombrables troupeaux d'oies. Ni le blé, ni l'orge, ni les arbres à fruit, ne croissaient sur les coteaux, parés maintenant de riants vignobles.

L'homme, d'une haute stature et très-robuste, les yeux bleus et la chevelure d'un blond roux (1), vivait de ce que le sol lui fournissait, de viande et de lait sans apprêt, et d'une boisson fermentée ; il se couvrait de peaux et de grossiers tissus de laine ou de lin. Les riches s'en faisaient des vêtements serrés ; les pauvres, un manteau qui laissait nue une grande partie du corps ; les femmes, une tunique blanche ornée de rubans.

(1) *Hic mea cui recitem, nisi flavis scripta Corallis,*
Quasque alias gentes barbarus Ister habet?
(Ovide, Pont., IV, II, 37.)

Mixta sit hæc (gens) quamvis inter Graiosque Getasque,
A male pacatis plus trahit ora Getis.
Vox fera, trux vultus, verissima Martis imago;
Non coma, non ulla barba resecta manu.
(Trist., V, VII, 11.)

Ils habitaient dans des huttes séparées, aux lieux où les attirait le voisinage d'une source, d'une forêt, d'un pâturage. Quelques-uns s'abritaient, contre l'hiver ou l'ennemi, dans des grottes souterraines, que l'on trouve encore aujourd'hui; on rencontrait peu de villes, et aucune n'était close de murailles. Parfois ils entouraient leur territoire de vastes solitudes, usage que l'on voit aussi parmi les sauvages de l'Amérique, et qui avait pour but d'inspirer la terreur et de se prémunir contre les agressions soudaines. Ces habitudes empêchaient qu'il pût se former et s'affermir parmi ces peuples, comme chez les Grecs et les Romains, un ordre politique fondé sur le régime municipal. Les établissements fixes étaient interdits aux Suèves. Quelques-uns ne connaissaient pas même la propriété immobilière; mais, tous les ans, on distribuait à chaque famille une portion de terrain proportionnée au nombre et au rang de ses membres; puis, la récolte étant faite (1), le sol revenait à la communauté (*allmende*). Il était donc facile de déplacer les tribus toutes les fois qu'un motif particulier le rendait nécessaire; néanmoins les Saxons, les Burgundes et d'autres tribus préférèrent la vie agricole et sédentaire à la vie nomade. D'autres avaient l'habitude de renouveler les terres en les laissant trois ans en friche, usage qui se conserva dans la haute Germanie.

Documents. Les Germains n'ont aucun historien propre, mais seulement quelques traditions qui ont survécu, et des documents postérieurs où se sont fondues quelques-unes de ces traditions. Les Latins et les Grecs ont parlé d'eux, d'abord sur les relations des voyageurs, ensuite à cause de leurs invasions au temps des Brenn; plus tard, lorsque la guerre fut portée chez eux à l'époque de César; enfin, quand ils débordèrent sur l'empire. Les récits sont donc très-divers, leur condition intérieure et extérieure ayant dû naturellement changer dans l'intervalle. De plus, les Latins ne comprenaient guère une société si différente de la leur, ou bien ils la ramenaient à une signification très-éloignée de la vérité (2).

Les lois rédigées par les Germains, après leur établissement sur le territoire romain, tiennent de leur nature primitive, mais avec des altérations qui sont le résultat de leur émigration du sol natal et des relations nouvelles contractées avec les vaincus; d'autres ont été recueillies fort tard parmi les peuples restés dans leurs

(1) Cet usage subsiste encore aujourd'hui dans l'île de Sardaigne, et les efforts du gouvernement pour le déraciner rencontrent des obstacles invincibles.

(2) Nous avons parlé de la *Germanie* de Tacite, tom. IV.

foyers (1). Quant aux traditions, outre qu'elles sont vagues, elles retracent peut-être des faits extrêmement anciens, qui avaient autrefois contribué à constituer cet état de société; mais elles n'existaient plus. C'est donc se jeter dans le faux que d'emprunter sans distinction des traits aux uns et aux autres, d'après lesquels on croit faire le portrait des Germains au temps où il est très-intéressant pour nous de les étudier, c'est-à-dire au temps de la grande invasion.

Religion.

A la différence des Gaulois, les Germains n'avaient pas une caste sacerdotale qui réunît dans l'exercice d'un culte systématique les populations éparses; aussi leurs tribus, isolées et errantes au milieu de nations différentes, altérèrent leurs croyances à tel point qu'il a été impossible jusqu'à présent aux érudits de les réduire à une pensée d'ensemble. Tacite et César nous offrent leurs divinités sous le nom des dieux grecs. L'Edda, plus fidèle, recueillit les traditions nationales, mais quand cette religion était déjà éteinte (2). Leur mythologie, conforme au caractère du peuple, est toute guerrière. Les diverses tribus, même après leur séparation, conservèrent toutes le même nom pour indiquer Dieu (*Gott, Gooda*). Ce Dieu unique, Allfader, c'est-à-dire père universel, fut ensuite décomposé en beaucoup d'autres. Les jours de la semaine conservent encore, dans les langues anglaise et allemande, les noms des dieux Thyn, Wodan, Thor, et de la déesse Freya, qui correspondent précisément aux planètes visibles dans

BIBLIOTHÈQUE S.N.E. 1964 Séminaire de Québec

(1) Comme le *Sachsenspiegel*, ou miroir de Saxe (1215-1235), et le *Schwabenspiegel*, ou miroir de Souabe (1268-1282).

(2) On peut consulter sur la mythologie et la poésie germaniques :

Studien von Daue *und* Creuzer, 4 volumes.

Grimm, *Sur l'origine de l'ancienne poésie allemande, et sur ses rapports avec celle du Nord*. Il nous montre des ressemblances étonnantes entre les traditions de l'Asie, de la Grèce et des régions septentrionales.

Parmi ceux qui ont publié et commenté l'Edda, méritent d'être consultés :

Nyreust, *Dictionnaire de la mythologie scandinave;* Copenhague, 1816 (danois).

P. E. Mueller, *Sagabibliothek*, Berlin, 1816. — *Edda, oder die Achthairt de Asalhere*, Copenhague, 1812.

Muenter, *Die Odinische Religion*.

Parmi les Allemands, ont aussi traité le même sujet dans des ouvrages et dans des journaux :

Grattier; les frères Grimm, *Deutsche Mythologie*, Goëttingue, 1835; Busching; Docen; Barth, *Die altdeutsche Religion*, Leipsick, 1835; Lachmann, Hagen, Goetting, Goerres, Beneche. Mone a publié une Mythologie du Nord plus complète : *Geschichte des Heidenthums im nœrdlichen Europa;* Leipzig, 1822.

Voyez aussi Henry Leo, *Ueber Odins Verehrung in Deutschland*, Erlang, 1822; et Magnusen, *Veterum borealium mythologiæ lexicon;* Copenhague, 1828.

cet hémisphère, Mars, Mercure, Jupiter, Vénus, et (chose étonnante) qui sont disposés dans le même ordre.

Ils offraient à Hertha, la terre, des sacrifices humains près d'un lac situé dans l'île de Rugen; dans ce lac, qui tirait son nom de celui de la déesse, on précipitait vivants un jeune garçon et une jeune fille.

« Cette île du bois sacré, dit un auteur contemporain, existe « encore dans la mer Baltique, dont elle est le plus bel orne- « ment; son nom est Rugen, et l'on y parle la langue des Ger- « mains. Une autre race et un autre dieu ont succédé aux an- « ciens, mais la tradition survit. On montre encore à l'étranger le « bois sacré où ils se réunissaient autrefois pour célébrer au prin- « temps, par toutes sortes de jeux, la fête de la déesse Terre, et « d'où le prêtre sortait en procession sur un char, au milieu des « acclamations joyeuses de la multitude. La mer d'Hertha sub- « siste encore avec ses eaux tranquilles et profondes; c'est un « bassin circulaire entouré de collines à l'épais gazon, qu'ombra- « gent des bois touffus, dont l'aspect saisit d'un frisson religieux. « Peu d'êtres animés y habitent; le bruit d'un troupeau, d'une « poule d'eau, d'un plongeon qui s'élève du milieu des roseaux « trouble seul le silence solennel. A l'extrémité septentrionale, « est le bourg antique avec ses hautes murailles, et l'avenue dans « laquelle on révérait l'image de la déesse. L'emplacement en est « envahi aujourd'hui par les joncs; mais des fragments d'autels « et de pierres du sacrifice rappellent les anciens jours. A une « distance de mille pas au delà, on aperçoit la mer, le promon- « toire de *Stubben-Kammer*, et le *Königsthul* avec ses hautes co- « lonnes. »

Outre les dieux dont nous avons parlé, chaque tribu avait les siens propres, et adorait, soit les puissances de la nature, à la manière des Perses, soit le héros et le génie du pays sous le nom d'Irminsul. Si nous voulions interroger l'Edda et les traditions islandaises, nous trouverions plus d'un rapport entre les religions scandinaves et celles de l'Orient. Mais le climat du Nord appauvrit le ciel de divinités et de délices; il ne peut offrir que la chasse et l'hydromel à de misérables dieux, vaincus par des géants, épouvantés par le loup Fenris, et obligés de recourir à Lokis, leur ennemi, pour se soustraire aux embûches qui leur sont tendues. Tous ces dieux vieillissent; ils mourraient s'ils n'avaient les pommes d'Iduna, et, quand elles viendront à leur manquer, ils périront avec l'univers.

Au commencement étaient la nuit et le chaos; mais l'Allfader

créateur existait de toute éternité, seul dans le vide immense. Il produisit la terre de Ginungapap, toute couverte de glace, et celle de Muspelheim au sol embrasé, gardée par Surtr, qui viendra un jour, armé de son épée flamboyante, combattre les dieux et réduire le monde en cendres. La chaleur du Muspelheim pénètre et fait fondre les glaces du nord; de là naît le géant Ymer, nourri par quatre torrents de lait, qui sont produits par la vache Odumbla. Une nuit, Ymer enfante du bras gauche un homme et une femme; des pieds, il donne le jour à un garçon, souche des géants Rimthourses. En léchant une pierre couverte de givre, Odumbla en fit éclore, le premier jour, des cheveux; le second, une tête; le troisième, un homme, Bor. Celui-ci, ayant épousé la fille d'un géant, engendra Odin, Vili et Vé, qui, s'étant ligués, tuèrent Ymer. Son sang, en s'écoulant à flots, noya les géants, à l'exception d'un, qui s'enfuit dans une barque avec sa femme, et alla ailleurs propager sa race. La chair d'Ymer servit aux fils de Bor à former la terre; ils firent avec son sang les mers et les lacs, avec ses os les montagnes, avec ses dents les pierres, avec son crâne la voûte céleste, soutenue par quatre nains; avec sa cervelle les nuages, avec ses sourcils une palissade pour les protéger contre les géants, avec les étincelles de feu provenant de Muspelheim les astres et les étoiles.

Dans le pays des géants vivait Norv, qui mit au monde la Nuit (*Nott*), et celle-ci le Jour (*Dagr*). La Nuit parcourt le ciel sur un coursier qui secoue son frein à chaque pas, et l'écume qui en tombe est la rosée. Le Jour monte un cheval fougueux, dont la crinière illumine la terre. Le Soleil et la Lune sont deux beaux enfants enlevés par Odin à leur père, qui fuient, continuellement poursuivis par deux loups dévorants.

La terre gisait déserte quand les dieux sortirent de leur ville d'Asgard; passant sur le rivage de la mer, ils virent deux rameaux flottants, qu'ils recueillirent pour en faire Ask et Embla, auxquels Odin donna l'âme et la vie, Lodur le sang, la parole et les sens, Enir l'esprit et le mouvement; ils furent ensuite placés dans le Midgard.

Les dieux se réunissent en conseil sous Igdrasil, le frêne le plus grand qui existe; ses rameaux couvrent la terre, sa cime atteint le ciel, et ses racines plongent au centre de la terre, l'une d'elles touchant à l'enfer, une autre au pays des géants, la troisième à la demeure des dieux. Dans le pays des dieux jaillit la source de la sagesse, qui appartenait à Ymer, et dont Odin ne put goûter qu'en perdant un œil. Tout près se trouve la fontaine

du passé, où le concile céleste se rassemble et prononce ses arrêts; là, les trois *nornes* ou parques, *Urd*, *Verdrandi*, *Sokuld* (passé, présent, avenir), tordent sous leurs doigts calleux le fil de la vie des hommes, l'enroulent autour de leur grosse quenouille, et le coupent avec des ciseaux de fer. Sur les branches de frêne se tient l'aigle qui sait une infinité de choses; au pied un serpent en ronge les racines, et de l'un à l'autre de ces animaux court un écureuil en semant la défiance entre eux. Près d'Igdrasil se tiennent aussi deux beaux cygnes qui chanteront un jour leur chant de mort, et quatre cerfs qui se partagent les feuilles de l'arbre sacré.

Les dieux habitent des demeures éclatantes, avec des murs d'or, des toits d'argent. Odin, en outre, a une ville, brillante comme le soleil, autour de laquelle volent les *Elfes*, esprits ailés et lumineux. Les dieux construisirent l'arc-en-ciel pour communiquer avec la terre; un sillon de feu au milieu empêche les géants d'y passer. Chaque jour la troupe divine le monte et le descend à cheval. Thor seul est obligé de les suivre à pied, parce qu'il est si pesant que nul coursier ne pourrait le porter. Le premier des douze grands dieux est Odin, seigneur des batailles, créateur, destructeur; il préside l'assemblée céleste sur un siége élevé, d'où il voit tout ce qui se fait dans le monde. Il a douze noms, a usurpé celui d'Allfader, et traverse les airs sur un cheval à huit jambes; les combattants lui vouent les âmes de ceux qu'ils tuent. Il passe invisible à travers les bataillons; mais l'ardeur qu'il inspire à l'âme des héros avertit de sa présence. Il s'éloigne des vaincus, et prête sa lance aux vainqueurs; puis, la bataille finie, les *Valkyries*, belles et grandes femmes qui président aux combats, conduisent vers lui les âmes de ceux qui ont péri en braves. Il porte sur ses épaules deux corbeaux qui prennent leur vol tous les matins, parcourent la terre, et reviennent à midi lui raconter à l'oreille tout ce qu'ils ont vu.

C'est peut-être à tort que l'on confond Wodan avec Odin; en effet, dans la formule d'abjuration imposée plus tard aux Saxons, on leur faisait dire : « Je renonce à toutes les œuvres et à toutes « les paroles diaboliques, à Thuanaër, à Wodan, au Saxon Odin « et à tous leurs compagnons maudits (1). » Dans cette trinité,

(1) Cette renonciation au paganisme, imposée par Charlemagne aux Saxons, est un monument de l'ancien langage :

D. *Forsachis tu diobolae?*
R. *Ec forsacho diobolae.*
D. *End allum diobol gelde?*
R. *End ec forsacho allum diobol gelde.*

Odin est distinct du dieu du tonnerre et de Wodan, et désigné comme Saxon ; mais les laborieux Allemands n'ont pu parvenir à tirer son histoire des monuments traditionnels. On a conjecturé qu'il était venu de la Suède s'établir en Saxe, où il avait fondé Sigthune, capitale du nouveau royaume dont les princes devaient descendre de lui. Peut-être naquit-il peu avant Jésus-Christ, à l'époque où les Romains ne redoutaient pas plus la Germanie qu'ils ne la menaçaient ; ce qui fit qu'ils ignorèrent entièrement la révolution qu'Odin accomplit au milieu de ces forêts (1). Guerrier et poëte, il amena de grands changements dans les croyances du pays, et imposa, à l'aide de ses chants et de son épée, une mythologie nouvelle, ou peut-être ne fit-il que modifier l'ancienne. 70 av. J. C.

D'autres, mais ils ne se fondent que sur de faibles présomptions, le font venir de l'Asie dans la Scandinavie, à la tête d'une peuplade chassée de ses foyers par Mithridate. Il est plus probable que le nom d'Odin fut attribué à plusieurs personnages, dont le dernier, issu de la race gothique lorsque celle-ci commençait à embrasser le christianisme, rétablit les coutumes et les croyances nationales en se retirant au centre de la Germanie. Pour enseigner le mépris de la mort, ajoute-t-on, il se perça d'une flèche et expira. Un magnifique bûcher reçut ses dépouilles mortelles, et il fut mis au rang des dieux dont il avait conservé les mystères.

Il est à croire que ce réformateur connut et pratiqua les prestiges qui encore aujourd'hui font la célébrité des *Chamanes* de la Sibérie et des *Angeroks* du Groënland ; l'Edda y fait allusion dans ce passage : « Il sait guérir les maladies, émousser le glaive « de l'ennemi, briser les chaînes des prisonniers ; son regard ar- « rête la flèche dans les airs, et il fait retomber sur les autres les « imprécations lancées contre lui. Il éteint les incendies et le « courroux au cœur de l'ennemi, commande au tourbillon, calme « les flots ; la puissance de son regard fascine les esprits malins, « ranime la vie chez un pendu. Il rend un enfant invulnérable,

D. *End allum dioboles wercum ?*

R. *End ec forsacho allum dioboles wercum, end wordum ; thuna eren de Vuoden end saxu Odin, end allem them, unholdum the hira genotas sint.*

Suit la profession de foi.

(1) Strabon (pages 298, 304, 762) et Jornandès (chap. XI) parlent d'un *Cœneus* ou *Decœneus*, qui, sous la dictature de Sylla, se rendit près de Byrébistas, roi des Gètes, et acquit un pouvoir égal au sien. Il étendit la domination des Gètes sur la plus grande partie de la Germanie, donna des lois, enseigna la philosophie, la morale, la physique, l'astronomie, et passa pour Zamolxis ressuscité.

« en répandant sur lui quelques gouttes; s'il aspire au cœur « d'une jeune fille aux blanches mains, il en captive à son gré « les pensées. »

Après Odin vient Thor, le dieu de la force et du tonnerre, l'ennemi des monstres et des géants : il a des gantelets de fer que nul autre ne pourrait porter; une ceinture qui redouble sa vigueur; une massue d'une puissance merveilleuse, qui, lancée au loin, revient à lui; un char traîné par deux boucs, et, quand il les fait courir, on entend le tonnerre.

Freyr gouverne la pluie, les vents, la marche du soleil, et procure une récolte abondante; c'est pourquoi, au commencement de l'été, les Germains mettaient sa statue sur un char et la promenaient par les champs. Ce dieu porte une épée dont telle est la trempe qu'elle fend les cuirasses et les rochers. Un jour, il lui prend fantaisie de monter sur le trône d'Odin, et, contemplant de là l'horizon, il n'est séduit ni par l'or, ni par les palais, ni par les réunions joyeuses qui savourent l'hydromel, mais par une jeune fille dont il s'éprend au point d'en perdre le repos. Il fait à ses amis l'aveu de sa passion pour elle, et l'un d'eux la lui promet, à la condition qu'il lui donnera son épée; il y consent, et dès lors, au dernier jour, il se présentera désarmé au combat, et sera vaincu.

A la suite de cette triade arrive Niord, le Neptune germain, qui distribue à ses favoris les trésors cachés dans la mer; Tyr, protecteur des guerriers et des athlètes; Orga, dieu du chant et de la poésie, qui porte les runes tracées sur sa langue, et épousa Iduna, la poésie vivante, dont les fruits d'or empêchent les dieux de vieillir. Heimdall, né de sept femmes, garde le pont céleste, et le sens de la vue est chez lui si subtil qu'il distingue à cent lieues les plus petits oiseaux, qu'il voit croître l'herbe des champs et la laine des troupeaux.

Baldr, dieu bon et aimable, principe du bien, idée du beau, songe une nuit qu'il doit mourir; il en fait part à Odin, qui donne ordre de seller son coursier et descend dans l'enfer, où la prophétesse qu'il interroge lui révèle le sort de Baldr. Frigga, mère de ce dieu, fait promettre à tous les êtres de ne pas nuire à son fils; mais elle oublie un arbrisseau planté récemment près du Walhalla. Lok, génie du mal, l'arrache, et, un jour que les dieux poursuivaient en jouant Baldr avec la lance et l'épée, il met cette baguette dans la main de l'aveugle Hander, qui frappe en riant Baldr et le tue. Le ciel et l'univers gémissent; on lui fait des funérailles splendides, dans lesquelles il est brûlé avec ses

serviteurs et son cheval. Mais, à l'aspect de toute la nature en deuil, la Mort s'attendrit, et consent à ce que Baldr renaisse, pourvu qu'il soit pleuré par tous les êtres, vivants ou non. Odin convoque la création entière, et les pierres, les plantes, versent des larmes et gémissent; seule, une vieille fait parade d'une joie railleuse, et proteste qu'elle ne pleurera jamais; c'est Lok lui-même, ce qui fait que Baldr reste au tombeau.

Widar tuera un jour le loup Fenris; Walis est un archer d'une adresse redoutable; Uller, un vaillant patineur; Forseti apaise les querelles.

Douze déesses font pendant à ces dieux. Frigga est la femme d'Odin; Freya, déesse de l'amour, épousa Odhr, qui la laissa pour voyager; elle se mit alors à le chercher partout, comme Isis, et le pleura avec les larmes d'or de la fidélité. Eyra correspond à l'Hygie grecque; Geffione est la patronne des vierges; Lorna réconcilie les amants; Vora sait tout ce qui arrive; Snorra protége les savants (1).

Les Germains ajoutaient à cette mythologie l'idée morale de la récompense dans le Walhalla et du châtiment dans le Nifflheim. On arrive au Walhalla par cinq cents portes. Il est habité par quatre cent trente-deux mille guerriers (2) qui combattent, puis se réunissent à des banquets où ils sont servis par les belles Valkyries, qui leur versent le lait de la chèvre Heidrun et de la bière pure, en même temps qu'ils se repaissent des quartiers d'un sanglier qui chaque soir redevient entier. Odin boit, mais il ne mange pas, et donne les mets solides aux loups qui le suivent.

Nifflheim, l'enfer, est un lieu de ténèbres au fond du Nord, traversé par neuf fleuves; quand Hermodr y descendit pour chercher Baldr, il traversa durant neuf nuits des vallées éternellement obscures, habitées par des gnomes noirs; c'est là que sont exilés les lâches, mais sans avoir de tourments à subir (3).

(1) Voyez les Essais de Xav. Marmier sur l'Islande.

(2) Les Chaldéens ont quatre cent trente-deux mille ans d'observations; le dernier *yoga* indien est de quatre cent trente-deux mille ans. Selon Bérose et Georges le Syncelle, il s'est écoulé quatre cent trente-deux mille ans entre la création et le déluge.

(3) Voici en quels termes la Voluspa décrit la fin du monde. (Bartholin, *Antiq. Dan.*, lib. II, c. 14) :

Domum stare videt
Sole clariorem,

Domum stare vidit
A sole remotam,

Lok, mauvais génie, qui se complaît dans le mal, représente le dualisme antique; les dieux se servent parfois de lui parce qu'il est rusé; mais, passé maître en fourberies, il les trompe. Il a eu de Signia deux fils, et, de la fille d'un géant, trois monstres, savoir : le serpent Midgard, qui enveloppe la terre; Héla, la mort, et le loup Fenris. Les dieux lièrent celui-ci, leur ennemi, et Thor prit et enchaîna Lok lui-même, avec les intestins de son fils aîné, sur trois rochers, dont l'un supporte ses épaules, l'autre ses cuisses, le troisième ses genoux; un serpent, suspendu au-dessus de sa tête, laisse tomber sur lui des gouttes de venin. Sigyn, sa femme, reçoit le liquide empoisonné dans une coupe qu'elle va vider quand elle est pleine; alors le venin coule librement sur le visage de Lok, qui se tord dans des angoisses horribles, ce qui produit les tremblements de terre.

Un jour viendra où les mauvais génies prévaudront, et il y aura alors trois hivers; la famine, la peste, les meurtres fraternels, les tremblements de terre, désoleront le monde. L'Océan débordera, et sur sa surface flottera le Naglefar, vaisseau fait d'ongles de morts, sur lequel les géants poursuivront les dieux. Midgard fouettera les flots, et lancera son venin dans les airs. Fenris ouvrira ses mâchoires, dont l'une touchera la terre, l'autre le ciel. Lok sera à la tête de ces artisans de ruine, et Surtr le suivra. Ils attaqueront la forteresse céleste; les dieux seront vaincus, le monde sera en proie aux flammes, et les hommes périront. Alors Baldr ressuscitera. Allfader créera une autre terre plus douce et plus riante, sur laquelle un fils du Soleil versera la lumière; un

Auro tectam
In Gimli;
Ibi probi
Populi habitabunt,
Et per secula
Gaudio fruentur.
Tum prodit potens ille
Instante divino judicio
Validus e supernis
Qui omnia regit;
Hic sententiam fert
Et causas dirimit;
Sacra fata statuit
Quæ durabunt.
In Nastrondo
Fores Boream spectant;
Destillant veneni guttæ
Intro per fenestras;
Hæc contexta est domus
Spinis serpentinis.
Ibi vadare vidit
Rapida fluenta
Viros perjuros
Et sicarios,
Et qui alterius vellicant
Aurem conjugis;
Rodebat ibi Nidoggus
Mortuorum cadavera;
Laniavit lupus viros.
Nostin adhuc? aut quid rei geritur?

La seconde strophe, qui ne se trouve pas dans les codes, aurait été, d'après quelques-uns, intercalée par les chrétiens.

homme et une femme, échappés au désastre universel, la repeupleront, et elle produira sans travail.

Se figurant, dans leur imagination grossière, que les dieux, avec la stature démesurée qu'ils leur donnaient, se trouveraient à l'étroit dans un édifice humain, ils n'élevaient pas de temples; mais ils adoraient sur les hauteurs la Divinité, dont ils croyaient entendre la voix dans l'horreur des forêts et dans le bruissement des fleuves.

Le sacerdoce était une magistrature publique. Les prêtres conservaient dans des chants nationaux l'histoire et les exploits des héros; c'était avec ces chants qu'ils animaient dans les combats le courage des guerriers, tandis que le respect de la religion leur servait pour diriger les assemblées, et imposer le calme aux membres de ces réunions armées et tumultueuses. Comme on croyait que toute puissance dérive de Dieu, ni le chef, ni le juge, ni la commune, ne pouvaient ôter la vie à un homme libre; il fallait qu'intervînt la sanction de la Divinité, représentée par les prêtres, qui même exécutaient les sentences capitales. Ils établissent les compositions pour les délits, règlent le duel et les transactions, sont les ministres de la justice, qu'ils exercent au nom de Dieu, et les gardiens de la propriété, à laquelle la religion seule pouvait donner des limites. La procédure mystérieuse était un appel à Dieu. Les prêtres veillent à conserver la paix, et gardent les armes, qu'ils ne livrent qu'à l'approche de l'ennemi. Les guerres cessent quand Hertha parcourt les rivages de la Baltique.

Le désir avide de connaître l'avenir, toujours plus grand chez les individus à qui la prudence fournit moins de lumières pour l'apercevoir, leur faisait consulter le chant et le vol des oiseaux, le hennissement des chevaux, les tourbillons et le bruissement des fleuves, mais surtout les phases de la lune, divinité suprême. Quelquefois ils interrogeaient le sort à l'aide du duel; en effet, persuadés que la Divinité présidait à toutes les actions de l'homme, ils pensaient qu'elle devait manifester sa volonté et sa justice par un miracle évident; de là vinrent les *jugements* de Dieu, en usage dans toute l'Europe.

Soit pour mieux dominer les esprits par l'espérance et la terreur, soit à cause de ce délire orgueilleux qui apparaît souvent chez les prêtres de fausses croyances, ils s'attribuèrent, outre le pouvoir du culte et de l'enseignement, une science mystérieuse qui leur soumettait les éléments. Dans un chant de l'Edda, un poëte se vante d'avoir été suspendu à un arbre sept nuits entières, frappé d'un coup mortel et offert à Odin. Pendant ce temps, ses lèvres

ne touchèrent ni pain ni hydromel; mais il apprit les enchantements, secret des dieux, et une grande puissance lui fut donnée. « Et d'abord, je sais des chants qui favorisent dans les procès, « font cesser les déplaisirs et les afflictions de toute sorte; si les « hommes m'enchantent, je sais rompre le charme avec mes « chants. Lorsque je veux sauver ma barque battue par les flots, « j'impose silence aux vents et j'apaise la mer. Si je vois se ba- « lancer sur ma tête un corps suspendu au gibet, je trace des « caractères tels que le mort descend et vient parler avec moi. « Si, dans l'assemblée, il m'arrive de compter les dieux un à un, « je puis nombrer jusqu'au dernier les Ases et les Elfes. Quand « je veux le cœur d'une jeune fille, je change son âme, et je « dispose comme il me plaît de la volonté de la dame aux bras « blancs. »

Odin était regardé comme l'auteur de la magie, dont il révéla les mystères aux Ases, puis aux prêtres; ainsi l'idée d'une divinité juste et bienfaisante était obscurcie par celle d'une puissance irrationnelle. Le vulgaire empirait encore ces images, et l'on allait jusqu'aux sacrifices humains, aux obscènes voluptés, consacrées par l'exemple de Freya.

Chaque année, on célébrait, en automne, en été et en hiver, trois grandes solennités, dans lesquelles étaient immolés des condamnés, des prisonniers et quelques chevaux blancs, ce qui rappelle un rite perse. Le sang était recueilli dans des bassins, et un pontife en aspergeait la foule, à qui l'on distribuait de la bière et la chair palpitante des chevaux. Tous les neuf ans, dans la Scandinavie, avait lieu une fête plus solennelle, dans laquelle on égorgeait quatre-vingt-dix-neuf hommes, avec autant de coqs, de chiens et de chevaux.

Bien que le culte d'Odin eût été extirpé violemment par Charlemagne, il en subsista des traces longtemps après. La fête par laquelle le paysan célébrait, au printemps, la jeunesse de l'année, prit une autre signification; mais elle se conserve dans les rites du mois de mai et de la Pentecôte chrétienne. Aujourd'hui encore, dans beaucoup de pays, au jour le plus long (à la Saint-Jean), on allume de grands feux sur les hauteurs : souvenir de l'hommage rendu autrefois aux éléments. Les vieux chênes, le frêne magnétique, le saule flexible, ne perdirent pas dans l'opinion du vulgaire la puissance mystérieuse que leur attribuait l'ancienne superstition; dans la nuit de Saint-Walpurga, on croit encore entendre les esprits se livrer à leurs danses, comme au temps du Walhalla d'Odin.

Selon l'Edda, Heimdall, fils d'Oddin, parcourant le monde, engendra trois fils : le premier, le Serf (*Thœll*), noir, avec les mains calleuses et une bosse; le second, le Libre (*Karl*), avec des cheveux rouges, le visage coloré, des yeux ardents; le troisième, le Noble (*Jarl*), avec le regard pénétrant d'un dragon, les joues vermeilles, les cheveux argentés. Leurs descendants furent comme eux, serfs, libres, nobles. Les fils du Noble aiguisèrent les flèches, domptèrent les chevaux, brandirent la lance; le dernier fut le Roi (*konr*), qui connut les dieux, comprit le chant des oiseaux, sut calmer la mer, éteindre les incendies, apaiser les douleurs (1).

La constitution primitive de la nation scandinave, qui se reproduisait dans les principales races germaniques, avait pour base un Dieu père et trois castes, ce que nous trouvons d'ailleurs chez tous les peuples de l'antiquité. Le chef (*ceorl*, *jarl*) était le seul qui jouît de la liberté véritable et complète; il avait sous sa dépendance les autres, libres (*wehr-mann*) ou non, et les fils suivaient la condition du père. Néanmoins il y avait une différence entre les familles simplement libres et les propriétaires, ces derniers ayant seuls le droit de délibérer dans les assemblées; c'était là probablement le fait universel de la conquête, qui avait pour résultat de former des vainqueurs la classe dominante, et de laisser aux vaincus une partie des terres, qu'ils cultivaient pour les conquérants. A ces derniers appartenaient donc les grandes propriétés, peut-être même le sacerdoce, et c'était parmi eux qu'on choisissait le roi (2); les autres servaient à la guerre avec le titre de *lites* ou *leutes*, gens, ou bien travaillaient les champs comme colons (3).

La noblesse, soit qu'elle fût un patriciat religieux, ou le privilége des grandes familles et des comtes, semble n'avoir constitué qu'une distinction toute personnelle, qui ne donnait aucun avantage dans le gouvernement ou l'administration de la justice; seulement, comme les citoyens de Rome *de optimo jure*, elle jouissait exclusivement de quelques dignités. Les mariages étaient interdits

(1) *Edda Sœmundar. Rigsmal.*

(2) *Reges ex nobilitate, duces ex virtute sumunt.* (TACITE, c. 7.)

(3) Ces trois classes se conservèrent parmi les Saxons jusqu'à Charlemagne : *Sunt inter illos qui* Ethelingi, *sunt qui* Frilingi, *sunt qui* Lazzi *eorum lingua dicuntur. Latina lingua sunt nobiles, ignobiles atque serviles.* (NITHARD, *Hist. Francorum*, liv. IV.)

Lazzes, *Lasces*, *Lites*, est l'ancien nom des colons, d'où le *Leute*. Ils furent encore appelés *Hörige*, d'une racine analogue à celle de client; κλύειν, ouïr, a la même signification que *Hören*.

entre les familles nobles et celles des hommes libres, entre ces dernières et celles des esclaves (1).

Les hommes libres sont la véritable base de la constitution germanique; ils peuvent jouir de tous les droits (2). Les colons avaient en propre une maison et une famille; ils cultivaient la terre à laquelle ils étaient attachés perpétuellement, et ne payaient au seigneur qu'une redevance en denrées, en bestiaux ou en étoffes.

On comptait trois espèces d'esclaves : les esclaves proprement dits, les prisonniers de guerre et ceux qui perdaient leur liberté pour dettes ou au jeu; ils étaient la propriété absolue de leur maître, qui pouvait les vendre, les donner, les faire périr. Les esclaves domestiques ne différaient des autres que par la nature de leurs occupations; ils s'occupaient de métiers, servaient leur maître et l'accompagnaient à la guerre. L'esclave, avec ses épargnes, pouvait se racheter et passer dans la classe des affranchis, mais sans devenir homme véritable (*wehr-mann*), c'est-à-dire acquérir la plénitude des droits civils.

La culture des champs et les métiers étaient le partage des esclaves, des affranchis, des femmes, des vieillards et des infirmes, tandis que les hommes libres avaient la guerre pour occupation, la chasse pour divertissement, le pillage pour industrie. Leur existence, comme leurs institutions, était donc toute guerrière. Lorsqu'un jeune homme s'en rendait digne par quelque action d'éclat, il recevait, dans l'assemblée des hommes, une lance et un bouclier de son père ou de quelque Germain important; dès ce moment, il ne les quittait plus, assistant armé aux banquets, aux jugements, aux assemblées, aux sacrifices, aux jeux; il jurait sur ses armes comme sur chose sacrée, et on l'ensevelissait avec ses armes et son cheval.

Le service militaire était non-seulement un devoir, mais un droit pour tous les hommes libres propriétaires; à l'occasion d'une guerre

(1) Voici ce que dit Éginhard des Saxons, qui n'étaient pas encore sortis de la Germanie : « Ils sont très-jaloux de leur race et de leur noblesse, et prennent grand soin de conserver la pureté de leur sang; aussi, parmi tant de gens, même aspect, même couleur de cheveux, même taille élevée. Cette nation se compose de quatre classes : nobles, hommes libres, affranchis, esclaves. La loi défend les mariages entre les classes diverses; si quelqu'un se marie dans une famille d'une classe supérieure à la sienne, il est passible de la peine de mort. » (ADAM BREMENSIS, *Hist.* livre I.)

(2) « Les hommes libres forment la partie principale de la nation; les nobles ont les mêmes droits que les hommes libres, mais avec plus d'étendue; c'est pourquoi les nobles et le roi lui-même portent le titre d'hommes libres. » (GRIMM, *Rechtsalterthumer.*)

nationale, on les convoquait tous à l'*héribann* pour défendre la patrie. Ils étaient incorporés par centuries, composées de parents, afin qu'ils déployassent sur le champ de bataille plus de courage à la défense des êtres qu'ils aimaient, et dans lesquels ils trouvaient d'ailleurs des témoins qui pouvaient répéter leurs louanges. Pour l'attaque, ils se servaient de lances, de javelots, de flèches, et, pour la défense, d'un large mais fragile bouclier, qu'on ne pouvait abandonner sans déshonneur. Peu d'entre eux portaient la cuirasse, très-peu le casque; la lâcheté et la trahison étaient punies de mort. A la différence des Parthes, ils aimaient à combattre de près, comptant sur leur vigueur corporelle. L'infanterie était considérée comme la force principale de l'armée, et la cavalerie combattait dans ses rangs. Ils attaquaient avec une impétuosité furieuse et en poussant des hurlements féroces; mais, hors de là, ils se soumettaient difficilement à la discipline militaire. D'autres fois, un chef quelconque formait une bande armée de ses clients ou de tous ceux qui préféraient les dangers au repos et au travail, et faisait des incursions sur de nouveaux pays.

Quelques-uns ont voulu comparer les Germains aux indigènes de l'Amérique; mais c'est là un rapprochement absurde et capricieux. Il y a loin, en effet, de l'ignorance dans laquelle ceux-ci étaient plongés, à l'éducation inculte sans doute, mais susceptible de progrès, d'un peuple qui possédait trois éléments capitaux de civilisation : le fer, qui creuse le sol et combat les animaux féroces et les ennemis ; l'argent, qui met en rapport les nations lointaines, l'écriture, qui réunit le passé à l'avenir.

Tacite, d'autre part, exagéra leurs qualités morales pour les opposer comme un reproche aux vices des Romains; les saints Pères eux-mêmes les élevèrent au-dessus des derniers, parce qu'ils n'en avaient pas la corruption raffinée. Bien que les traits particuliers nous manquent, nous pouvons affirmer néanmoins que tous les Germains se trouvaient presque au même degré de civilisation, modifiée par des circonstances locales. L'amour de l'indépendance et le bonheur d'exercer librement leurs forces constituaient le caractère essentiel de tous. De là, cet empressement à se jeter dans les aventures périlleuses avec une audace insouciante; indifférents au sort de leurs voisins, ils combattaient le lendemain ceux qui étaient leurs associés la veille : cette passion de la liberté, s'associant avec la dépendance militaire, devint la source de la féodalité.

Au milieu de populations pareilles, les occasions de guerre ne pouvaient manquer, et, quand les historiens n'en parleraient pas,

la grande invasion atteste leur mobilité. Tacite nous montre les Bataves contraints de se séparer des Cattes pour aller s'établir dans les îles du Rhin; les Bructères délogés par les Chamaves et les Angrivares; les Marcomans refoulant les Boïens, et se procurant par leur valeur une résidence fixe (1). Tous ces faits repoussent l'idée d'un peuple qui aurait pris pour base nécessaire de la civilisation la stabilité des propriétés.

La guerre à peine finie, ils tombaient, comme tous les barbares, de l'excès des fatigues dans une inertie absolue. Nus, malpropres, ils passaient la journée entière près du foyer à dissiper leur butin, se livrant à la paresse, se baignant, faisant la débauche, cherchant les émotions violentes du jeu avec une fureur qui allait jusqu'à risquer sur un coup de dés leurs biens, leurs femmes, leurs enfants et eux-mêmes.

Les affaires les plus importantes étaient discutées au milieu des banquets, leurs délices; mais ils se réservaient d'en décider le lendemain à tête reposée. Tout arrivant était accueilli avec une franche hospitalité, et fournissait l'occasion de réunir les amis à table, où chacun luttait de voracité et de débauche. Les moins opulents s'abreuvaient de liqueurs fortes dans des coupes faites du crâne de leurs ennemis; mais les vins récoltés sur les terres de l'empire étaient servis à la table des riches, et les convives, échauffés par l'ivresse, en venaient à des rixes et à des violences meurtrières; on oubliait alors les compositions accordées, et les vieilles rancunes se ranimaient.

Étrangers aux beaux-arts, ils n'avaient d'autre métal que le fer, qui n'était ni bien travaillé ni abondant, les mines du Harz et de la Saxe n'étant point encore exploitées; ce fut l'avarice romaine qui découvrit celles de la Wettéravie. Ils préparaient grossièrement le sel, en versant sur des charbons ardents l'eau de certaines sources. Ils cultivaient et tissaient le lin, construisaient des barques, faisaient le commerce d'échange, les Germains de la frontière ayant seuls l'usage des monnaies romaines. Leur peinture consistait dans quelques couleurs grossières dont ils bigarraient leurs boucliers; la religion, réputant indigne de la Divinité de la représenter sous des traits humains, ne fournissait aucun sujet à la sculpture. Quant aux chants par lesquels leurs bardes excitaient leur valeur ou célébraient leurs exploits, il n'en est rien resté.

Il paraît qu'ils possédaient un alphabet avant même de recevoir

(1) *Germanie*, 29, 32, 42.

celui des Romains et des Grecs; on trouve, en effet, dans l'alphabet que l'on dit introduit par Ulfilas, et qui, du reste, est plus imparfait qu'il ne convient dans une imitation, certaines lettres qu'il est bien difficile, en dépit de tous les efforts, de ramener à la forme des caractères romains; puis il existe des inscriptions runiques dans des pays où les Goths seuls ont pénétré. Si la nature même des chants populaires et l'usage constant des Germains nous laissent croire qu'ils ne les écrivaient pas, il doit en être tout autrement pour les prophéties attribuées à Odin.

Peut-être les Phéniciens portèrent-ils très-anciennement, dans leurs excursions, cet alphabet sur les côtes de la Baltique, plus civilisées que les bords du Rhin, et il serait possible que la connaissance en restât secrète parmi les prêtres de Hertha. Qui sait si les petits bâtons avec lesquels Tacite rapporte qu'ils tiraient les sorts n'étaient pas destinés à représenter, dans leur disposition, des lettres mystérieuses (1)? La forme des caractères runiques se rapporterait à cette origine. Les Allemands appellent encore aujourd'hui *buchstaben* les lettres de l'alphabet, et *stab* signifie précisément un bâton, de même que *runa* dans le goth d'Ulfilas signifie parole, et, plus exactement, parole mystérieuse; aujourd'hui, chez les Finlandais, ce mot veut dire chant populaire.

L'alphabet runique avait seize lettres, comme l'alphabet ionique; mais trois nouvelles lettres y furent ajoutées ensuite. Elles n'étaient employées anciennement que sur la pierre. Les plus anciennes inscriptions que nous ayons ne dépassent pas le huitième siècle, et les dernières le treizième. Chaque lettre a un nom significatif : ainsi F, *fé*, veut dire argent; TH, *thur*, géant; U, *ur*, étincelle; O, *os*, porte; R, *reid*, chevaucher, et ainsi de suite. On a recueilli mille cinq cents inscriptions en caractères runiques, dont mille trois cents en Suède, et particulièrement dans l'Upland; elles rappellent le souvenir de faits, et plus souvent d'hommes, guerriers ou navigateurs, ayant péri sur la terre étrangère. La plus ancienne dont l'histoire fasse mention fut sculptée, au dire de Saxo Grammaticus, par l'ordre d'Harald Hildetand, roi d'Upsal, sur un rocher de la Blékingie. On voit encore en Islande, à Borg, dans le Myre Syssel, l'épitaphe de Kartan Olafsen, converti au christianisme, en Norwége, par le roi Olaf Tryggesen, puis assassiné en 1004 par l'ordre d'une belle Islandaise dont il avait dédai-

(1) C'est l'opinion de Fr. Schlegel, combattue par plusieurs savants allemands, mais non pas victorieusement, à notre avis.

gné l'amour. Parmi les autres inscriptions, il en est peu qui appartiennent à l'époque païenne; la plupart sont du dixième et du onzième siècle. On sait que ces lettres furent employées ensuite dans les enchantements et les opérations divinatoires des peuples septentrionaux, conformément à ce qu'avait enseigné Odin (1). Elles étaient, en conséquence, tracées sur les armes, sur le gouvernail des vaisseaux, sur les cornes à boire, sur les ongles même, dans la paume de la main et sur les bras (2).

L'homme n'étant pas emporté dans ces contrées par des instincts brûlants, comme en Asie, faisait moins de cas, dans les femmes, de la beauté que de la prudence, du courage, de la chasteté. Les Germaines, d'un âge déjà mûr quand elles se mariaient, n'apportaient pas à leur époux, comme en Asie, les charmes d'un enfant avec l'intelligence et les goûts de cet âge; comme elles étaient capables de raisonner leur obéissance, elles inspiraient un attachement plus solide, et obtenaient un grand ascendant sur les hommes. Aussi, non-seulement ils respectaient chez les femmes l'égalité d'une même nature, mais ils révéraient en elles cette ardeur de sentiment qui les rapproche des êtres supérieurs. Quelques-unes étaient particulièrement en honneur comme douées de facultés plus subtiles pour sonder l'avenir; une d'elles accompagnait d'ordinaire l'armée, pour en régler les mouvements par ses oracles, et l'on recevait de préférence des femmes nobles pour otages. Dans leur maison, elles filaient et s'occupaient d'ouvrages d'aiguille; elles suivaient à la guerre les hommes, dont elles excitaient le courage, combattaient quelquefois avec eux et pansaient les blessés. Celle qui offensait la pudeur ne trouvait plus à se marier, et l'adultère était puni sévèrement. La polygamie n'était permise qu'aux rois et aux grands, comme attribut honorifique. La femme n'apportait pas de dot; le mari, au contraire, achetait le consentement de son beau-père (3) au prix

(1) RABAN MAUR, *de Inventione linguarum*, dit : *Litteras quippe quibus utuntur Marcomanni, quos nos Nordmannos vocamus, a quibus originem qui theodiscam loquuntur linguam trahunt; cum quibus carmina sua, incantationesque ac divinationes significare procurant, qui adhuc paganis ritibus involvuntur*. Ap. GOLDATS, Script. rerum alemann., t. II, p. 69, édit. de Senckenberg.

(2) Voyez livre X, ch. IV.

(3) Il n'y a pas encore longtemps que les Saxons appelaient les fiançailles *brudkop, brautkauf*, achat de l'épouse. Voy. ADELUNG, *Hist. ancienne des Allemands*. La loi des Bourguignons s'exprime ainsi : « Si quelqu'un renvoie sa femme sans motif, qu'il lui donne une somme égale à celle qu'il a payée pour l'avoir (tit. 43). » Théodoric, roi d'Italie, en donnant sa fille en mariage

de certains dons, qui consistaient le plus souvent en une paire de bœufs, un cheval harnaché, une lance et un bouclier. L'épouse donnait en retour une armure entière, symbole de la communauté des biens et des fatigues.

CHAPITRE II.

INVASION DE L'EMPIRE PAR LES BARBARES.

L'esquisse qui précède, tout imparfaite que la laissent la disette d'historiens nationaux et la négligence dédaigneuse des étrangers, suffit pour démontrer que l'on représente à tort la grande invasion comme l'effet subit d'un vertige général, comme une levée en masse contre l'empire, déterminée, soit par une ligue armée qui ne devait avoir de terme que la conquête, soit par le refoulement d'un flot de *Hiung-nou*, chassés de la Chine, qu'on a confondus à tort avec les Huns. Le mouvement n'avait pas discontinué, et ces populations venues de l'Orient (pépinière des nations plus réelle et plus féconde que ne l'a été le Septentrion) s'étaient avancées plus ou moins, mais sans cesser jamais de marcher vers le nord de l'Europe, se poussant, se repoussant tour à tour, combattues par les indigènes, par les Boïens, par les Lettons et les Celtes. La dernière émigration indo-germanique enleva à ceux-ci les pays appelés aujourd'hui l'Autriche, la Hongrie, le bas Danube, et toutes les contrées qui s'étendent de là jusqu'aux Pays-Bas, avec la rive gauche du Rhin, de Spire à Strasbourg.

C'était peut-être l'impulsion des Germains qui avait poussé les Gaulois sur les pays du Midi, tantôt pour incendier Rome, tantôt pour saccager la Thrace et le temple de Delphes, ou pour s'établir dans l'Italie supérieure, ainsi que dans la Galatie. Après eux, les Teutons, au temps de Marius, franchirent les Alpes; César les empêcha d'occuper l'Helvétie sous la conduite d'Arioviste. Quand ils eurent rencontré cette autre vague romaine qui venait en sens contraire pour envahir le pays, ils furent longtemps contenus par elle, sans pour cela rester tranquilles.

à Hermanfrid, roi des Thuringiens, lui écrivait : « Nous vous annonçons qu'avec vos ambassadeurs nous avons reçu, pour cette chose inappréciable, selon l'usage des Gentils, le prix que vous nous avez envoyé, à savoir, des chevaux avec des harnais d'argent, comme il convient pour un tel mariage. » (Cassiodore, *Var.*, IV, 1.)

Le Danube devint la limite septentrionale de l'empire; il fut, comme le Rhin, muni d'une ligne de fortifications et d'un retranchement en terre depuis Ratisbonne jusqu'au confluent de la Lahn et du Rhin; ces obstacles arrêtaient les excursions des Germains non subjugués, tandis que ceux qui se trouvaient en deçà du fleuve acceptaient les usages, l'industrie et l'oppression des vainqueurs. Rome s'était proposé d'abord d'exterminer les Germains comme elle avait exterminé les Gaulois, ou du moins de détruire entièrement leurs coutumes, leur gouvernement, leur langage; mais le désastre de Varus démontra l'impossibilité de l'entreprise, et, au lieu de les attaquer ouvertement, on reconnut qu'il valait mieux alimenter entre eux les discordes, en favorisant tantôt un peuple, tantôt un autre. Les Romains réussirent ainsi à se faire des alliés de quelques-uns, comme des Chérusques et des Bataves, à en rendre d'autres tributaires, comme les Frisons et les Caninéfates, ou à amollir leurs chefs par les jouissances de la civilisation.

Cependant ils ne restaient pas tranquilles dans leurs établissements, et tantôt les Chérusques se soulevaient avec Arminius, tantôt ils cédaient la domination et le territoire aux Lombards; puis Maroboduus chassait les Boïens de leurs anciennes demeures, où il installait des peuplades nouvelles; Claudius Civilis venait ensuite relever la fortune des Bataves.

La tentative faite par Maroboduus pour fonder un gouvernement à la manière romaine le rendit odieux; mais, si le grand projet d'Arminius de réunir tous les Germains échoua, la nation conserva du moins son indépendance et son originalité. Vaincus plusieurs fois par la tactique romaine, les Germains gardèrent leurs mœurs, leur langue et leur gouvernement, partout où ils le purent; si l'orgueil romain se vantait de temps à autre d'avoir détruit ces peuples énergiques, ils ne tardaient pas à le démentir, en se relevant plus vigoureux pour porter de nouveaux coups au Capitole, dont le rocher semblait moins inébranlable.

Trajan, il est vrai, pénétra assez avant au nord-est, et ses conquêtes acquirent de l'importance par la réduction de la Dacie en province; là, il établit une nombreuse colonie de soldats, qui, mêlés avec les naturels, formèrent la nation valaque, encore fière de son origine romaine. Sous Marc-Aurèle, les Marcomans s'avancèrent jusqu'à Aquilée; à partir de cette époque, le nombre des Alemans employés par Rome à la guerre, dans les magistratures et dans les colonies, s'accrut d'une manière notable.

A l'intérieur, les différentes tribus germaines changèrent plusieurs fois de demeures. Lorsque les Alemans reparaissent au

troisième siècle, ils habitent entre les Alpes, le Mer. le Danube et le Rhin; les Saxons, le long de la mer du Nord, depuis l'embouchure de l'Ems jusqu'à l'Eider; les Suèves, sur le territoire occupé jadis par les Boïens et les Narisques. Dans la Germanie orientale, les Goths avaient étendu leur domination de la Baltique à la mer Noire et au Danube; les Alains, au nord de la mer Caspienne, à la limite de l'Europe et de l'Asie.

Ces migrations duraient donc depuis plusieurs siècles, et personne ne saurait en déterminer les nombreux motifs. La famine, la peste, les inondations, l'attrait d'une patrie plus fertile, des guerres intestines, des oracles, des rivalités entre les rois, l'amour des conquêtes, la soif du pillage et du sang, entraînaient chaque peuple à en refouler un autre. Parfois un chef de bande, à la tête de quelques milliers de ses fidèles ou d'une tribu, commençait des excursions; puis, encouragé par le succès, il poussait plus loin qu'il ne se l'était proposé d'abord. Le pays abandonné par ces aventuriers ne leur laissait ni souvenirs ni regrets; ils emportaient avec eux tout ce qu'ils possédaient: leurs familles et leurs dieux.

Quand ils virent ensuite les Romains mollir dans leur résistance, céder quelques-unes de leurs provinces, ne leur opposer dans d'autres qu'une muraille, leur audace les poussa en avant. Le pillage leur sembla doux dans des pays cultivés et riches, et les attira fortement; se faisant une gloire d'humilier la nation qui les appelait *barbares*, ils se précipitèrent en masse, comme lorsqu'une digue du Pô vient à se rompre, et que ses flots s'élancent sur les campagnes; néanmoins on n'a jamais dit que le cours impétueux du fleuve ne commençait qu'à la rupture de la digue.

Il paraît de même que l'impulsion partait de loin, car les premiers envahisseurs ne sont pas les peuples limitrophes, mais des hordes qui venaient de pays plus reculés : les Huns du Volga d'abord, puis les Alains du Tanaïs et du Borysthène, ensuite les Vandales de la Pannonie. Après eux, on voit sortir de la Germanie septentrionale les Goths, que suivent les Hérules et les Thuringiens de la Germanie centrale; enfin les Francs de ses contrées méridionales, et les Bourguignons de la grande Pologne (1).

(1) Auteurs à consulter : PLUTARQUE, *Vie de Marius et de César*; VELLÉIUS PATERCULUS, *Hist. rom.*; CÉSAR, *de Bello gallico*; SUÉTONE, *les Césars*; TACITE, *Ann. et Hist.*; DION CASSIUS, *Hist. rom.*; AMMIEN MARCELLIN, OROSE, ZONARE, SIDOINE APOLLINAIRE, *Panegyr. et Epistolæ*, SALVIEN, *de Gub. Dei*; JORNANDÈS, *de Rebus geticis*; PROSPER TYRO, PROSPER AQUITANUS, MARCELLINUS, IDACE, CASSIODORE, *Chroniques*.

Les plus remarquables, dans le nombre, sont les Goths. Nous ne partageons pas l'opinion de ceux qui les font venir de la péninsule scandinave; mais, partis de l'Asie, ils se seront arrêtés dans ces hautes régions. Les chants nationaux et les anciennes légendes les placent, partie sur le continent, au bord de la Baltique, dans un pays appelé *Reid-Gothland*, probablement entre les embouchures de la Vistule et de l'Oder, et partie dans les îles *Ey-Gothland*, qui doivent être la Scandinavie. Il faut cependant reconnaître que Jornandès, écrivain goth du cinquième siècle, les fait sortir de ces pays; or, bien qu'ignorant et témoin tardif, il avait à sa portée les auteurs précédents (1). Il signale déjà les peuples d'Ostrogothie, de Vagoth ou Vestgothie, de Suétham ou Suédois, de Finnaith, qui est le détroit de Finvel dans l'Imaland, de Raumarica et de Regnarica dans la Norvége méridionale (2). D'autres noms sont tellement altérés qu'on ne saurait les ramener à la forme moderne. Cette division en Ostrogoths, ou Goths orientaux, et Visigoths, ou Goths occidentaux, qui eut pour origine leur position respective dans leur péninsule natale, fut conservée par les Goths dans toutes leurs migrations successives (3).

Leur tradition ajoute qu'ils sortirent de la Scandinavie sur trois vaisseaux, et que, l'un de ces vaisseaux étant resté en arrière, ceux qui le montaient reçurent le nom de Gépides, c'est-à-dire paresseux (4).

C'étaient donc trois grandes familles de la même nation, nation guerrière et nombreuse, qui possédait, mieux que tout autre peuple germanique, la tradition d'une royauté héréditaire. Les Ostrogoths dépendaient, sans lui obéir, de la race des Ama-

(1) Geyer (*Svea Rikes Hæfder*, 96) fait grand cas des traditions recueillies par Jornandès, malgré les erreurs qu'y mêle l'érudition de l'auteur. Troya nie absolument que les Goths et les Gépides appartiennent à la nation germanique. Pinkerton avait déjà rejeté cette dérivation de la Scandinavie, qui, vers la fin du du neuvième siècle, était encore couverte de forêts, et se prêtait peu à devenir la pépinière de tant de peuples. Il les suppose venus de l'Asie, et veut que les Goths, les Gètes et les Scythes ne soient qu'une seule et même nation. Suhm a fait une histoire critique dont le Ier volume traite de l'origine des peuples; le IIe, de l'origine des peuples du Nord; le IIIe, d'Odin et de la mythologie scandinave; le IVe et le Ve, des migrations des nations gothiques; les autres, jusqu'au Xe, de l'histoire particulière du Danemark. Il cherche à démontrer que les traditions historiques des Islandais remontent à 250 ans avant J.-C., et offrent au moins autant de certitude que celles qui sont rapportées par Hérodote.

(2) *De Gothorum origine*, ch. 6 et suivants.

(3) Selon d'autres, ils ne l'auraient tirée que de leur position respective dans la Dacie, lorsqu'ils s'y furent établis.

(4) Dans l'allemand du moyen âge, *beyten*, *gebeyten*, signifie *tarder*.

les; les Visigoths, de celle des Baltes, qui se vantaient de descendre des Anses, leurs demi-dieux (1).

Ils suivirent d'abord les bords de la Vistule, puis la chaîne des monts Krapacks. Au temps des Antonins, ils habitaient la Prusse; lorsqu'ils la quittent, il absorbent ou refoulent les Hérules, les Burgundes et les autres peuples, de race vandale peut-être, comme les Lombards, répandus le long de l'Oder et du littoral de la Poméranie et du Mecklembourg. Avides d'exploits et de butin, ils descendent la vallée sinueuse du Prypeck, entraînent avec eux les Bastarnes, se jettent au milieu des Iazyges et des Roxolans, et se trouvent à l'embouchure du Borysthène et du Tanaïs.

Une fois maîtres de l'Ukraine, ils auraient pu s'établir dans ces campagnes fertiles et au milieu de leurs grands fleuves, si le repos n'avait répugné à leur nature. Ils avaient devant eux la Dacie, où un peuple laborieux cultivait un sol très-fécond, s'enrichissait par l'industrie, et à qui une longue paix avait fait négliger les moyens de se défendre contre des ennemis dont il se croyait assez éloigné pour n'en rien avoir à redouter. Les Goths l'envahirent facilement, et s'avancèrent jusque sous les murs de Marcianopolis, capitale de la seconde Mésie, qui se racheta au prix d'une grosse rançon, moyen de salut déplorable. Ils ne tardèrent pas à revenir plus nombreux, et l'empereur Décius, venu en personne pour les combattre, vit son armée en déroute, son camp pillé, et Philippopolis prise sous ses yeux, avec une perte de cent mille habitants massacrés. Il se disposait, à la tête de nouvelles forces, à leur couper la retraite; mais, réduits à combattre avec le courage du désespoir, ils furent encore vainqueurs, et tuèrent l'empereur lui-même. Son successeur n'eut rien de plus pressé que de laisser le passage libre aux barbares, qui se retirèrent pleins d'orgueil avec un butin immense, et reçurent même de lui la promesse d'un tribut annuel.

N'était-ce pas le moyen d'inspirer à d'autres le désir de prendre l'offensive à leur tour? Depuis cette époque, de nouveaux essaims ne cessent de s'élancer sur les provinces limitrophes, comme sur une proie assurée : repoussés parfois, ils reviennent sans cesse, surtout quand les armées sont occupées à combattre pour les rivalités des compétiteurs à l'empire. Valérien et Gallien opposèrent à ces invasions renaissantes une valeur opiniâtre; mais

(1) *Balt*, vaillant. Les Anses ou Ases rappellent les Érins, ou héros de la Perse.

ils ne purent empêcher quelques bandes de pénétrer, en pillant sur leur passage, jusqu'aux frontières de la Macédoine et de l'Italie. Claude II, qui les repoussa de la Péninsule, gagna le surnom de Gothique, et leur enleva un riche butin, sans parler des troupeaux et des femmes.

De l'Ukraine, où ils s'étaient arrêtés, les Goths gagnèrent la côte septentrionale de l'Euxin, dont ils ne tardèrent pas à se rendre maîtres; dès lors, placés en face des belles et riches provinces de l'Asie Mineure, où ils jetaient des regards d'envie, ils purent communiquer avec les Palus-Méotides par le détroit sur lequel était bâtie la capitale du royaume du Bosphore. Cet État, déchu de la puissance que lui donnait sa situation, d'où il opposait une barrière aux Sarmates et dominait sur le Pont-Euxin, fut déchiré par des discordes intestines, au milieu desquelles on eut recours à l'assistance des Goths. Montés sur les barques légères et plates qui sont en usage dans ces eaux, et dans la construction desquelles le fer n'entrait pour rien, ces barbares se présentèrent devant Pityonte, sur l'extrême frontière des provinces romaines; repoussés une première fois, ils revinrent et détruisirent la ville (1). Parcourant alors la côte orientale de l'Euxin, avec l'intention de ravager le pays fameux par l'expédition des Argonautes, ils osèrent attaquer Trébizonde, ancienne colonie des Grecs, ville riche et peuplée, entourée d'un double rang de murailles, et dont le port était construit nouvellement; après s'en être emparés de nuit, ils la pillèrent et la livrèrent aux flammes; puis ils parcoururent librement le Pont, et emportèrent dans leurs nouveaux établissements du Bosphore un butin immense et une grande multitude d'esclaves.

L'heureux succès de leur audacieuse entreprise leur inspira le désir d'en tenter de nouvelles, et ils se mirent, avec de plus grandes forces en hommes et en vaisseaux, à courir le long des côtes occidentales de l'Euxin jusqu'au détroit où l'Asie fait face à l'Europe. La garnison de Chalcédoine, bien que plus nombreuse que les assaillants, leur abandonna ses armes et les richesses des habitants. Un traître (jamais il n'en manqua dans les guerres de la Grèce) les conduisit à Nicomédie, ancienne résidence des rois de Bithynie, qui fut saccagée, ainsi que Nicée, Pruse, Apamée, Chio et tout le pays, qu'une longue paix avait enrichi et amolli. Cyzique elle-même, bâtie sur un îlot de la Propontide, qui avait résisté au grand Mithridate, n'aurait pas évité sa ruine, si un dé-

(1) Zosime, I, 32.

bordement extraordinaire des fleuves n'avait arrêté les Goths.

Gorgés des dépouilles de tant de contrées, ils équipèrent, à l'époque où la navigation est la plus dangereuse dans ces parages, entre septembre et mai, une flotte de cinq cents petits navires, dans le genre de ceux des pirates, pénétrèrent dans le Bosphore de Thrace et détruisirent Cyzique; sortant ensuite de l'Hellespont, ils croisèrent entre les îles de la mer Égée, puis tombèrent sur le Pirée, et s'emparèrent de la ville de Minerve. Dexippe réunit à la hâte une troupe de paysans, auxquels se joignirent quelques soldats, et assaillit à leur tête la flotte ennemie, qui, dégarnie de troupes, fut incendiée. Les Goths exaspérés répandirent le ravage par toute la Grèce, où s'était effacé 269.
le souvenir même de ce patriotisme qui, dans d'autres temps, lui avait donné la force de repousser l'innombrable armée des Perses. Thèbes, Argos, Corinthe, Sparte, tout le pays entre la pointe orientale du Sunium et l'Épire occidentale fut mis à feu et à sang; déjà les Goths marchaient sur l'Italie, lorsque l'insouciant Gallien s'arrache aux voluptés, achète une troupe d'Hérules, au chef desquels il accorde les ornements consulaires, et se porte contre les envahisseurs.

L'indiscipline de l'armée romaine et les dissensions qui éclatèrent dans ses rangs permirent aux Goths de se retirer sur les vaisseaux qui leur étaient restés, de dévaster les bords où fut Troie, puis d'aller en Thrace se reposer de leurs fatigues. Au temps d'Aurélien, on les vit de nouveau sortir de ces parages et de l'Ukraine, pour livrer à cet empereur une bataille rangée dont l'issue douteuse fut suivie d'un traité de paix. Les Goths s'obligèrent à fournir deux mille cavaliers à l'armée romaine, à la condition de pouvoir se retirer sans être inquiétés, laissant pour otages les enfants des principaux d'entre eux. Aurélien les fit élever conformément à leur sexe et à leur rang; puis, afin de consolider l'union entre les deux peuples, il maria les filles à ses officiers du grade le plus élevé. De son côté, il rappela de la Dacie les garnisons, qui vinrent renforcer la partie méridionale du Danube, en même temps que les Vandales et les Goths inondèrent le pays abandonné, où ils apprirent des colons, qui avaient préféré y rester, quelques-uns des arts de la paix, conservèrent des relations de commerce avec l'autre rive du fleuve, et servirent de barrière contre de nouvelles irruptions.

Peu après, les Ostrogoths eurent un héros dans Hermanaric, 332-72.
issu de la race des Amales. D'un âge déjà mûr quand il se livra aux combats, il contraignit ou amena par la persuasion les tribus

indépendantes à l'accepter pour souverain. Les rois des Visigoths se contentèrent du titre de *juges*, et lui, marchant vers le Nord, réduisit douze nations sous son obéissance; malgré leur courage et leurs forces en infanterie, il subjugua les Hérules, établis autour du Pont-Euxin, et fit subir le même sort aux Vénètes, qui, plus nombreux que robustes, peuplaient les plaines où fut et où se relèvera la Pologne. Les Œstres de la côte lointaine de la Baltique, aujourd'hui appelée Esthonie, qu'enrichissaient l'agriculture et la pêche de l'ambre, furent encore assujettis par Hermanaric, qui commandait à tout le pays entre la Baltique et le Danube. Par malheur pour sa gloire, il était né parmi des peuples illettrés, qui laissèrent périr le souvenir d'expéditions dont l'importance aurait pu le faire comparer avec Alexandre (1).

De même que les Goths venaient de l'est, une seconde invasion sortit du nord-ouest de la Germanie. Quelques-uns croient que la portion des Germains que Tacite désigne par le nom d'Istévons, et qui comprenait la confédération des Chérusques, des Sicambres, des Chauques, des Cattes et des Bructères, prit, vers cette époque, le nom de Francs. Ce qui favorise cette opinion, c'est de les voir divisés en deux peuples, les Saliens et les Ripuaires, subdivisés eux-mêmes en plusieurs autres de moindre importance. Les Chérusques, dit-on, déchus après Arminius et contraints de se mettre sous la protection des Cattes, se seraient relevés peu à peu; après avoir recouvré le territoire voisin du Rhin, ils auraient reconquis leur prééminence dans la confédération, et pris le nom de Saliens, de la Saale, où plutôt de l'Yssel (*Sala* ou *Isala*), l'un des bras du Rhin, pour se distinguer des autres qui avaient tiré leur nom de la Franconie, ou l'avaient donné à cette contrée, mais dont une partie avait adopté le nom de Ripuaires, parce qu'ils habitaient sur les bords du Rhin.

Francs, 244.

Cette confédération aurait embrassé les Chamaves, les Tubantes, les Bructères, les Divicins, les Amsivares, les Cattes, les Attuariens et autres, tous ayant probablement leurs princes particuliers, mais unis entre eux dans la même ligue. Cet état de choses se maintint jusqu'aux temps de Clodion et de Clovis.

D'autres font des Francs un peuple distinct des Germains, parce qu'ils coupaient leurs cheveux et se servaient à la guerre de la *francisque*, sorte de hache à laquelle, il y a deux siècles

(1) Jornandès puisa probablement dans les chants nationaux le peu qu'il en rapporte. Voy. son *Hist. des Goths*, ch. 23 et 24.

à peine, on a renoncé au delà de la Baltique. Selon eux, cette nation habitait le Danemark, et peut-être les pays sur la rive droite de l'Elbe, qui forment aujourd'hui les duchés de Lauenbomg et de Holstein avec une partie du Mecklembourg; s'étant ensuite avancés entre l'Elbe et le Wéser, puis jusqu'au Rhin, ils auraient donné leur nom aux différents peuples qu'ils soumirent ou s'agrégèrent.

Les Francs passèrent le Rhin sous Gallien, et envahirent les Gaules. Les Pyrénées ne défendirent pas contre eux l'Espagne, intacte jusque-là, qu'ils couvrirent de ruines jusqu'à Tarragone. Arrivés au bord de la mer, ils passèrent dans la Mauritanie, puis regagnèrent leurs foyers, chargés d'un riche butin.

Les usurpateurs eurent souvent recours au bras de ces alliés fidèles, jusqu'au moment où l'empereur Aurélien les rejeta au delà du Rhin. Ils ne tardèrent pas à repasser le fleuve, et, bien que Probus remportât sur eux plusieurs victoires, il ne parvint pas à les dompter; ils donnèrent une grande preuve de leur audace lorsque, des bords de l'Euxin, où cet empereur les avait relégués, ils ne craignirent pas, montés sur de fragiles bâtiments, de se hasarder dans le Bosphore de Thrace et dans la mer Égée. Débarquant sur plusieurs points de l'Asie Mineure et de la Grèce, ils pillèrent le pays, surprirent Syracuse, firent une excursion en Afrique; puis, franchissant le détroit, ils regagnèrent la Germanie par l'Océan (1) : voyage à peine croyable pour quiconque ignorerait ce qu'inspirent d'idées téméraires la navigation et la vie de pirate.

On les voyait tomber avec la rapidité de la foudre sur les côtes de l'Armorique et de la Belgique, les saccager et s'éloigner. Plus tard, quand Carausius se fut servi d'eux pour usurper la Grande-Bretagne, devenus plus audacieux, ils occupèrent en totalité l'île des Bataves (2). Là, vaincus par Constance Chlore, ils furent transplantés le long du Rhin; mais ils se montrèrent encore terribles à Constantin et à Crispus.

Rome avait de plus à combattre une autre confédération ou nation principale, celle des Alemans (*Alemani*); comme leur nom, de même que celui des Francs, ne se trouve pas dans Tacite, on a supposé qu'il désignait une ligue d'*hommes de toute sorte* (3), qui se serait formée plus tard. Le pays au nord de la Alemans.

(1) Zosime, I, 67. *Panegyrici veteres*, V.

(2) *Insula Batavorum*, entre le Rhin et le Wahal, et toute la Hollande actuelle.

(3) *Alle mann.*

région rhénane, entre la rive orientale du Rhin et le bord méridional du Mein, était si dégarni d'habitants que les Romains n'avaient pas couvert ce côté de fortifications, depuis Vindonissa (*Windisch*) jusqu'à Mayence. Là vivaient errants les Suèves, qui, avec Arioviste, avaient tenu tête à Jules César; défaits par lui, quelques-uns suivirent ses drapeaux, et se fixèrent dans la Gaule sur la rive gauche du Rhin, comme les Vangions, les Triboces, les Némètes, ancêtres des peuples de Worms, de Strasbourg et de Spire; d'autres, repassant le fleuve, s'arrêtèrent sur sa rive droite, en s'étendant dans la contrée arrosée par le Necker, le Mein et la Lahn.

Les Boïens, expulsés par Maroboduus, ainsi que d'autres Celtes, des Rhètes, des Usipiens, des Tenctères, s'associèrent à eux pour tâcher de se soustraire au joug romain; de leur mélange se forma le grand peuple des Alemans, au temps peut-être de Marc-Aurèle. Ils se présentèrent pour la première fois, sous ce nom, aux bords du Mein, durant le règne de Caracalla (1), qui, après les avoir combattus, fonda dans leur pays la ville d'*Aquæ Aureliens*es (2); puis il les prit en si grande affection que, non content de choisir ses gardes parmi eux, il imita leur vêtement et mit à la mode leur chevelure blonde.

Bien qu'ils n'osassent pas franchir les barrières des Romains, ils ne cessèrent d'inquiéter les frontières et les contrées opulentes de la Gaule; puis quelques-uns, traversant le Danube, descendirent par les Alpes Rhétiques en Italie, où ils s'avancèrent jusque sous les murs de Ravenne; l'approche de l'armée romaine les força à la retraite, mais ils emportèrent avec eux un riche butin.

Une autre fois, trois cent mille d'entre eux s'avancèrent jusqu'à Milan, et il est rapporté que Gallien les défit avec un petit nombre de soldats; mais cette assertion est démentie par la nécessité où se trouva cet empereur d'épouser la fille du roi des Marcomans, afin d'obtenir la paix.

Au moment où Aurélien était occupé avec les Goths sur les confins de l'Illyrie, les Alemans prirent de nouveau les armes, et envahirent la Rhétie avec quarante mille cavaliers et le double d'infanterie; leur nombre s'accrut encore, et ils dévastèrent le pays du Danube au Pô; mais l'empereur leur coupa la retraite, et, par une habile manœuvre, les enveloppa si bien qu'ils demandèrent à traiter.

(1) Agathias, liv. I.
(2) *Baden*, dit-on; mais ce serait plutôt, selon nous, *Badenweiler*.

Aurélien déploya devant leurs ambassadeurs toute la majesté romaine. Les légions, rangées en silence, se tenaient sous les armes; les principaux officiers, avec les insignes de leur grade, entouraient le trône, derrière lequel s'élevaient, sur la pointe des lances, les effigies des empereurs, les aigles d'or et les titres des légions. L'empereur, dont la contenance majestueuse imprimait le respect, accueillit sévèrement leur demande; il leur reprocha leur perfidie, et leur enjoignit de se rendre à discrétion, sous peine d'encourir toute sa rigueur.

Mais à peine les nécessités urgentes du moment l'eurent-elles appelé sur un autre point de l'empire, que les Alemans rompirent les lignes des armées romaines, coururent droit sur l'Italie, qu'ils ravagèrent jusqu'à Milan, et se dispersèrent ensuite par petits corps dans les vallées de l'Adda et du Tésin. Ils défirent les Romains près de Plaisance, mais ils furent vaincus à Fanum; puis, battus complétement à Pavie, ils évacuèrent l'Italie. Cette invasion subite avertit Aurélien qu'il était indispensable d'entourer de murailles Rome, qui désormais était obligée de se défendre sur le Tibre, non plus sur le Volga et l'Euphrate.

La puissance que les Alemans acquirent fit étendre leur nom à tous les Germains qui n'entrèrent pas dans la ligue des Francs; or, comme les Alemans et les Germains sont souvent désignés les uns pour les autres, il est presque impossible de distinguer les expéditions de ceux-ci et de ceux-là. Les Burgundes paraissent alors s'être approchés d'eux, et avoir occupé une partie de la Franconie actuelle; de là, des guerres sanglantes, dans lesquelles les Alemans finirent par succomber. Les vainqueurs s'avancèrent vers le Mein et le Rhin, secondés par les Romains, désireux d'arrêter les Alemans, qui ne respectaient nullement la *limite* imposée à leurs excursions.

Nous aurons encore à faire mention de ces Alemans dans le cours du récit, autant du moins que nous le permettra l'inexactitude des chroniqueurs, d'après lesquels il résulte que jamais ils ne se fondirent en un seul corps de nation, et furent les derniers parmi les Germains qui abandonnèrent la vie errante et pastorale, moins portés qu'ils étaient à se fixer qu'à s'étendre dans les provinces romaines. En effet, au commencement du cinquième siècle, ils occupaient la Suisse allemande et les rives du Rhin jusqu'au confluent de la Lahn; puis, de l'autre côté de la Moselle, ils allaient jusqu'au territoire des Burgundes, et s'enfonçaient dans les Gaules jusqu'aux Vosges.

Dioclétien, en plaçant un empereur et une cour sur les fron-

tières mêmes de pareils ennemis, parvint à les tenir dans la sujétion. Constance fit irruption sur le territoire des Francs, et empêcha les Alemans de se jeter sur les Gaules; mais plusieurs hordes de Sarmates, de Carpiens (1), de Bastarnes, obtinrent de s'établir dans les provinces dégarnies d'habitants. Si la vanité romaine en était flattée, et si une politique à vue courte s'en applaudissait, il n'en est pas moins vrai que l'empire accueillit dans son sein le serpent qui devait le déchirer.

Les Francs donnèrent beaucoup d'occupation à Constantin, qui exerça contre eux les légions destinées à le rendre maître du monde, et institua, en mémoire des victoires remportées sur les Francs, les jeux Francisques. Crispus, son fils, se rendit redoutable à ces peuples et aux Alemans; il fit la guerre en personne aux Goths, qui, après avoir réparé leurs forces dans le cours d'une longue paix, s'étaient unis aux Sarmates des Palus-Méotides. Après avoir dévasté l'Illyrie, ils se virent contraints de faire une retraite honteuse. Constantin les poursuivit jusque dans leur pays, en passant le Danube sur le pont de Trajan, qu'il fit rétablir. Les Goths, réduits à implorer la paix, s'obligèrent à lui fournir quarante mille soldats.

Autres barbares.

En Afrique, l'empire avait des voisins moins dangereux; passés du joug de Carthage sous celui de Rome, ils étaient tranquilles, sinon dociles. La Mauritanie avait été réduite en province sous Caligula. Des colonies furent fondées sous Claude à la limite du grand désert, où l'on bâtit la ville de Salé, si avant dans les terres du Maroc actuel qu'elle était souvent assaillie par des troupes d'éléphants sauvages. Carthage était sortie de ses ruines, toute romaine, avec ses vingt-deux basiliques et prête à recevoir dix-neuf conciles; par huit routes, elle communiquait avec les cités maritimes de l'Afrique proconsulaire, et avec les villes intérieures de la Numidie. De Constantine, ornée d'un arc triomphal, et dans laquelle siégèrent deux conciles, quatre routes se dirigeaient vers les villes les plus importantes de la Numidie. Hippone, place forte, commerçante et peuplée de beaucoup de juifs, fut illustrée par l'épiscopat de saint Augustin et le concile qui rétablit l'ordre dans l'Église d'Afrique.

On peut donc dire que les Romains occupaient tout le territoire habitable de l'Afrique septentrionale; plusieurs fois même ils pénétrèrent dans les gorges de l'Atlas. Les Berbères, les Gé-

(1) Ces Carpiens paraissent avoir donné leur nom aux monts Carpathes.

tules, les Maures, ou se jetaient dans le désert pour y voler, ou cultivaient les oasis, sans pouvoir être domptés, n'ayant pas d'habitations fixes. Les Romains tiraient d'eux les fruits de l'oranger et du citronnier, la pourpre qu'ils recueillaient dans leurs rochers, les animaux destinés aux spectacles de l'amphithéâtre, l'ivoire et les esclaves de la Nigritie.

Mais, quand l'excès de l'oppression et des impôts eut diminué la population dans les pays soumis à Rome, les Maures et les Gétules, quittant le désert ou les gorges de l'Atlas, menèrent paître leurs troupeaux dans les champs abandonnés; saccageant et fuyant tour à tour, il se croyaient obligés de venger, comme un outrage, les supplices que leur infligeait une autorité qu'ils ne reconnaissaient pas. Leur audace s'accrut à mesure que diminua la puissance romaine, et ils repoussèrent de plus en plus la civilisation vers les côtes. Déjà, au commencement du quatrième siècle, quelques princes maures s'étaient établis au pied de l'Atlas, ainsi que dans la contrée comprise entre le désert et Carthage. Rome pouvait se voir enlever par eux une portion de son territoire; mais, comme ils aspiraient moins aux conquêtes qu'à l'indépendance, elle n'avait pas à redouter beaucoup leurs menaces.

D'autres barbares environnaient l'Égypte, tels que les Maures Nasamons, sur la rive occidentale du Nil, et les Arabes, sur le bord oriental; mais la Nubie et l'Abyssinie n'étaient pas sous la domination des Romains, qui souvent, dans la Thébaïde, ne pouvaient se faire obéir de la génération nouvelle et étrange des solitaires qui s'y étaient établis.

Les Blemmyes dont nous avons souvent parlé, appartenaient d'abord aux Nubiens; ennemis et dévastateurs perpétuels de la haute Égypte, ils furent la souche des Bishars et des Ababdes actuels. Plus tard, les Blemmyes et les Nubiens se firent la guerre entre Méroé et Syène, où, des soixante villes fameuses autrefois, il ne restait plus que Napata sur le Nil. Dioclétien, pour arrêter les dévastations des Blemmyes, céda aux Nubiens sept journées de terrain au nord des cataractes du Nil, traité que l'on confirmait chaque année par des sacrifices dans l'île Éléphantine. Les Nasamons de la Lybie maritime avaient été détruits par ce même empereur.

Les Romains avaient essayé, à plusieurs reprises, de subjuguer la grande péninsule arabique; ils se vantèrent même de quelques triomphes, mais ils s'aperçurent en réalité que la nature n'avait pas fait ces peuples pour la sujétion, ni pour une civilisation stable. Ils s'étaient donc contentés de se servir d'eux pour commercer avec l'Inde, et déjà ils donnaient le nom de Sarrasins à d'intrépides

brigands qui venaient du désert infester la Syrie; parfois ils prenaient à leur solde quelques troupes de leurs cavaliers, sans égaux au monde pour l'ardeur infatigable et la docilité des chevaux; au reste, ils ne croyaient avoir à craindre que de petites excursions de la part d'un peuple qui devait bientôt, en quatre-vingts ans, conquérir plus de pays que Rome en huit siècles.

Palmyre avait perdu, avec la liberté, cette splendeur et cette prospérité qui l'avaient rendue la merveille de l'Orient : les Parthes s'étaient rendus maîtres de l'Arménie, qui s'étendait alors, à l'orient de l'Euphrate, de Satala jusqu'à la chaîne de montagnes qui longe la mer Caspienne; ils avaient placé sur le trône d'Artaxate un rejeton des Arsacides, ce qui les mettait en contact avec l'empire. Mais, lorsque la race perse, qui avait reconquis la prédominance, les eut replacés sous le joug, l'Arménie recouvra son indépendance, et s'attacha aux Romains par les liens de la religion.

L'empire des Sassanides, avec lequel, dans cette période, Rome engagera des luttes périlleuses, s'étendait au nord jusqu'à l'Ochus et à l'Oxus qui le séparaient des Indo-Scythes; à la mer Caspienne, aux portes Albaniennes, souvent franchies par des irruptions d'Alains. A l'occident, il touchait à la Géorgie, à l'Arménie et aux frontières romaines; au sud-ouest, il avait pour limite l'Euphrate, qui le séparait du royaume arabique des Mondars; au midi, le golfe Persique et la mer Érythrée; à l'orient, les monts Parsiates le protégeaient contre les Indo-Scythes.

CHAPITRE III.

CONSTANTIN.

Vainqueur de Licinius, Constantin se trouvait maître du monde, et pouvait désormais mettre à exécution des projets longtemps médités; comme une politique nouvelle avait rétabli l'ordre dans l'empire, il devait aussi lui donner une nouvelle capitale (1). Les

(1) Dorénavant l'histoire prend une couleur différente, selon qu'elle est écrite par des auteurs idolâtres ou chrétiens. ZOSIME, toujours hostile aux chrétiens, retrace à la manière de Polybe la décadence de l'empire. Les cinq livres qui nous restent de lui vont jusqu'en 410.

Sur les trente et un livres d'AMMIEN MARCELLIN, treize sont perdus; les au-

empereurs, création du peuple, trouvaient à Rome un grand nombre de citoyens habitués au commandement par le droit sur la famille et les esclaves; ils sentirent donc la nécessité de les abattre, et dans ce but ils durent se concilier le bas peuple. Tel fut le motif de l'extermination des familles sénatoriales, inspirée moins par la soif du sang que par la jalousie de puissance et le besoin de remplir le trésor avec leurs immenses richesses. Sous Gallien, de toutes les anciennes familles il ne restait que la Calphurnia. Par compensation, le droit de cité s'étendait, et l'on introduisait des gens nouveaux. Les confidents et les ministres étaient choisis parmi les eunuques et les affranchis; de bonnes lois furent publiées en faveur des esclaves, qui, parvenus subitement au pouvoir, se montraient féroces, incapables, orgueilleux et avares. Ainsi fut détruite l'ancienne race des conquérants.

Rome aimait encore à se repaître des illusions de son ancienne

tres embrassent de 354 à 378. Cet auteur est prolixe, mais instructif, et le doute qui s'est élevé sur le point de savoir s'il était chrétien prouve en faveur de son impartialité.

Indépendamment des abréviateurs déjà cités, ceux qui ont écrit encore sur l'histoire générale sont : Paul Orose, *Historiarum adversus paganos libri VII*, écrivain original qui renouvelle et résume l'histoire en vue d'une pensée philosophique et chrétienne, et Zonaras, dont les *Annales* vont de la création du monde à la mort d'Alexis Comnène (1118), le plus long et le plus original des annalistes.

On peut tirer, mais avec une extrême réserve, quelques renseignements des panégyriques pour les empereurs, depuis Dioclétien jusqu'à Théodose : *Panegyricæ orationes veterum oratorum; notis ac numismatibus illustravit et italicam interpretationem adjecit* Laurentius Patarol; Venise, 1708.

Les Codes de Théodose et de Justinien, avec leurs commentateurs, sont d'une utilité immense.

Les cinq livres de la Vie de Constantin et les dix livres de l'Histoire ecclésiastique d'Eusèbe, ainsi que ceux de ses continuateurs, Socrate, Théodoret, Sozomène, Évagre le Scolastique, servent à éclaircir l'histoire politique, bien qu'écrits avec une partialité extrême pour les empereurs chrétiens. On peut en dire autant des Vies des Saints.

Parmi les modernes, outre Gibbon et les Histoires universelles, voyez :

Lebeau, *Histoire du Bas-Empire*, nouvelle édition, revue entièrement, corrigée et augmentée d'après les historiens orientaux par M. de Saint-Martin, membre de l'Institut, et continuée par M. Brosset, etc.; Paris, Didot frères, 1835, 21 vol. in-8°.

Royou, *Histoire du Bas-Empire, depuis Constantin jusqu'à la prise de Constantinople en* 1453; Paris, 1803; 4 vol. Abrégé fort utile.

Le P. Bernard de Varenne, *Hist. de Constantin le Grand;* Paris, 1778; et l'abbé Fr. Gusta, *Vita di Constantino il Grande;* Fuligno, 1786. Ce sont plutôt des panégyriques que des histoires.

G. C. F. Manso, *Vie de Constantin* (en allemand); Breslau, 1817; ouvrage meilleur.

grandeur ; mais combien ne devait-elle pas être humiliée de se voir imposer des empereurs étrangers à ses glorieux souvenirs ; de voir ensuite Dioclétien transporter ailleurs le siége véritable de l'autorité, puis ses successeurs rester éloignés d'elle des années entières et même toute leur vie ! Tant que les empereurs résidèrent à Rome, le peuple se berçait de cette ombre d'autorité qu'il se flattait de reconquérir quand il les voyait mendier sa faveur par des largesses et des jeux, ou lorsque, sous les fenêtres du palais, dans l'enceinte du théâtre, il approuvait par ses applaudissements, soit une action, soit une loi, ou protestait contre elle par ses sifflets.

Désormais les temps étaient changés. Dioclétien avait fait une cour orientale de la cour d'Auguste, autrefois si frugale ; il avait déposé la toge qui déguisait encore la tyrannie, et mis entre les sujets et le prince l'abîme creusé dans l'Asie par l'habitude de l'esclavage. Il ne s'agissait donc plus de se concilier la multitude, de révérer le sénat, de respecter les usages nationaux, mais d'éblouir par le faste et d'intimider par la force.

Les provinces, accoutumées à servir, se pliaient facilement à la nouvelle politique ; mais, de quelque côté qu'il tournât ses regards, le Romain rencontrait des souvenirs d'une autre nature : au forum, sur l'Aventin, au Capitole, s'offraient à lui le sang de Virginie, l'ombre des Gracques, la figure austère de Caton, le poignard de Brutus. Tant qu'un empereur habitait la ville éternelle, il était tenu d'avoir pour la majesté du sénat et la familiarité du peuple des ménagements qui, n'étant plus en rapport avec les institutions nouvelles, répugnaient à des princes habitués à la docile obéissance des légions et des provinces.

Constantin voulait d'ailleurs appuyer sa nouvelle politique sur une religion nouvelle. Rome pouvait alors être considérée comme la métropole du polythéisme, bien que les vieilles croyances n'eussent ni centre ni unité ; mais, à partir de son fondateur, elle avait accueilli une série de traditions païennes auxquelles se rattachaient ses victoires et l'orgueil de ses plus beaux jours ; on aurait dit que le Jupiter Capitolin menaçait, du haut de son rocher inébranlable, quiconque oserait violer ses autels, quoiqu'il fût disposé à partager les honneurs de sa demeure avec tous les dieux nouveaux ou rajeunis. De toutes les parties du monde, des étrangers apportaient leurs superstitions à Rome ; aussi semblait-elle un champ de ronces au milieu duquel la plante nouvelle ne pouvait se développer à l'aise.

Tout acte public devait en outre, à cause de l'origine sacer-

dotale du gouvernement patricien, être consacré par des cérémonies religieuses; on préludait aux assemblées par des sacrifices, la statue de la Victoire se dressait dans le sénat, et les solennités appelaient l'empereur tantôt au cirque, tantôt dans les temples; or Constantin, qui se proposait, par calcul ou par conviction, d'abolir l'antique croyance, éprouva pour ces usages profanes un dégoût qu'il ne dissimula pas. Le peuple et les patriciens le virent, avec non moins de dépit que de scandale, mépriser ce qu'ils tenaient pour sacré; mais, loin de s'en effrayer, il résolut de se détacher de cette race, dont les prétentions orgueilleuses égalaient la lâcheté, et de transporter le siége de l'empire en un lieu où il n'eût pas de souvenirs à affronter, de rites à accomplir, de tombeaux à révérer.

Il fallait choisir ce lieu dans des conditions telles qu'il joignît la salubrité et la beauté du site à la facilité des communications, et permît au chef de l'empire d'observer les hordes du Nord qui faisaient des irruptions continuelles, et la puissance menaçante des Perses; or il ne pouvait trouver au monde une ville mieux placée que Byzance pour être la capitale d'un grand empire. Une faible colonie grecque avait pu y devenir une république indépendante et dominer la mer Égée et l'Euxin (1). On dit qu'Auguste avait songé à transférer le siége de l'empire, dont il était fondateur, aux lieux d'où Troie avait jadis dominé l'embouchure de l'Hellespont. Dans la même pensée, Constantin avait commencé à faire élever des murailles sur la plage qui, du versant de l'Ida, descend au cap Rhétée. Sans parler de son admirable distribution sur sept collines, il était facile de la défendre sur l'isthme étroit qui l'unit au continent; du côté de la mer, elle pouvait arrêter les pirateries des Goths et des Sarmates dans l'Euxin, et semblait étendre ses deux bras pour recevoir les richesses de l'Orient et de l'Occident.

Fondation de Constantinople.

La nouvelle ville, qui prit de lui son nom, occupe un promontoire triangulaire dont la base s'appuie au continent européen, et dont le sommet s'avance vers l'Asie, qui en est à peine éloignée

(1) Le nom primitif de cette bourgade thrace fut *Lygos;* elle prit, comme colonie grecque, celui de Byzance; devenue capitale de l'empire, elle s'appela *Nea-Roma*, et par flatterie, ville de Constantin, Κωνσταντίνου πόλις. Les paysans qui s'y rendaient des environs disaient, dans le dorique vulgaire : « Allons ἐς τὰν βόλιν; » d'où les soldats turcs, lorsqu'ils en firent le siége, prirent occasion de l'appeler *Istamboul*, nom qui lui resta dans leur langue, et que les savants changent, au moyen d'une altération, *Islam Boul* (ville de la foi). Elle est appelée *Tzarégorod* (ville royale), dans les anciennes annales russes, *Tzarégard* par les Valaques et les Bulgares. Les Scandinaves du dixième siècle la connaissaient sous le nom de *Myklagard*, la grande ville.

de cinq cents pas. Le côté méridional fait face à la Propontide ou mer de Marmara; le port, que sa forme et les richesses qui y affluent, ont fait nommer la Corne d'or, s'ouvre sur le côté septentrional. Le Lycus, qui en renouvelle les eaux, empêche la vase de s'y amonceler; jamais les marées, qui se font peu sentir dans ces parages, n'apportent d'obstacle à l'entrée des vaisseaux, même les plus forts, qui peuvent s'y abriter au nombre de douze cents et jeter l'ancre, en certains endroits, le long des maisons. Au temps des croisades, une chaîne de fer fermait le port, dont l'entrée n'a pas plus de deux cent cinquante mètres. Le sommet du triangle brise les vagues du Bosphore, canal tortueux qui joint l'Euxin à la Propontide, et dont la largeur est d'un mille et demi sur seize de longueur. Dans sa partie la plus étroite, on voit, en face de Byzance, la petite ville de Chrysopolis (*Scutari*), et lorsqu'il commence à s'élargir, plus près de la Propontide, s'élève Chalcédoine, colonie grecque. Après avoir traversé, pendant l'espace de vingt milles, la Propontide, d'où l'on découvre, au-dessus d'un golfe, Nicomédie, la résidence de Dioclétien, et, dans une péninsule, Cyzique, fameuse par son commerce, on arrive à l'Hellespont, qu'un amant ou un poëte peut franchir à la nage afin de passer d'Asie en Europe, et sur lequel Xerxès jeta un pont pour l'innombrable armée qu'il conduisait à sa perte. Dans ces lieux, la mer, la côte, l'atmosphère, tout semble embellir à l'envi la plus magnifique demeure de l'homme.

A défaut de l'auréole divine dont il ne pouvait entourer la cité nouvelle, et dont tant d'autres cités s'étaient plu à décorer leur berceau, Constantin répandit le bruit qu'il lui avait été ordonné, en songe, de transformer la matrone décrépite en une jeune fille dans la fleur de sa beauté. Puis, au moment où il traçait, conformément aux rites romains, l'enceinte de la nouvelle ville, en sillonnant le terrain avec le fer d'une lance, quelqu'un lui fit remarquer qu'il lui donnait un circuit immense; il répondit : *Je poursuivrai jusqu'à ce que s'arrête celui qui marche invisible devant moi* (1).

Il consacra soixante mille livres d'or (2) à la construction des murs, des portiques, des aqueducs. La plupart des villes, bâties au hasard, et selon le caprice des particuliers, dans le cours de plusieurs siècles, n'offrent qu'irrégularité et désordre; mais Constantinople fut tracée sur un plan unique, sous l'inspiration d'une seule pensée, et, pour la réaliser, les arts de la Grèce s'associè-

(1) PHILOSTORGE, II, 9.
(2) CODINUS, *Antiq. Cost.*, p. 11.

rent à la puissance de Rome. Les forêts du Pont et les carrières de marbre blanc de Proconèse fournirent d'inépuisables matériaux; les rues, les palais, les basiliques, les églises, tout fut dessiné et conduit à bonne fin sur une échelle proportionnée à la grandeur de la métropole. Les alentours, ornés bientôt d'habitations opulentes, en firent comme un jardin continuel; seulement l'impatience de l'empereur, qui pressait trop les travaux, fit souvent sacrifier la solidité à une prompte exécution.

Comme il ne pouvait créer des artistes pour embellir son œuvre, il renouvela les injustices de l'ancienne Rome, en faisant transporter à Byzance tout ce que l'empire offrait de plus parfait. La Grèce, l'Asie, l'Italie, durent lui céder les statues des dieux et des héros, les bas-reliefs, les obélisques. L'Apollon Pythien et Sminthien, les trépieds fatidiques de Delphes, les Muses de l'Hélicon, Rhéa, la grande déesse, que les Argonautes avaient placée sur le mont Didyme, vinrent décorer le Forum, le Palais, l'Hippodrome, destiné aux courses de chars et aux luttes des athlètes, continuées par les barbares conquérants (1).

Bien que Constantin n'eût pas transféré dans Byzance tout ce que Rome et l'Italie possédaient de chefs-d'œuvre et d'objets précieux, cette ville, dont il avait fait le siége de l'empire, dut nécessairement attirer les magistrats, les courtisans et la foule de ceux qui voulaient vivre de largesses, s'enrichir par la flatterie, ou qui désiraient étaler leur opulence sur un grand théâtre ou exercer les arts de luxe. Constantin consacra l'église principale à la Sagesse éternelle (Sainte-Sophie), et fit disposer son tombeau dans celle des Apôtres. Alentour s'élevèrent bientôt huit bains publics et cent cinquante-trois bains particuliers, cinquante-deux portiques accompagnés de cours et de jardins, deux théâtres, quatre basiliques pour les assemblées, quatorze temples, autant de palais, quatre mille trois cent quatre-vingt-huit maisons, sans compter les cabanes plébéiennes (2). En moins d'un siècle, cette

(1) L'hippodrome fut brûlé en 1808 par les janissaires, qui plus tard devaient être égorgés à cette même place, pour la réforme ou la ruine de l'empire ottoman.

(2) Ces détails sont extraits de la Notice composée un siècle environ après. Rome avait 1780 grandes maisons; Constantinople en compte aujourd'hui 88,815; en 1831, 18,000 maisons furent la proie des flammes. Les murailles dont l'entoura le consul Cyrus Constantinus, par l'ordre de Théodose Ier, embrassaient, à bien peu de chose près, le même espace que l'enceinte d'aujourd'hui; car Chalcondyle leur donne cent onze stades; Gillies, treize milles italiens, et les auteurs modernes, neuf mille huit cents toises. Voy. HAMMER, *Constantinopolis und der Bosphorus*, Vienne, 1821.

vaste enceinte fut remplie d'habitations, et l'on en construisit au dehors un si grand nombre qu'on aurait pu en faire une cité nouvelle. Constantin fit don à ses favoris de palais magnifiques, en y joignant de riches domaines dans le Pont et en Asie.

Rome ne fut pas dépouillée de la suprématie; le titre même dont Constantinople s'enorgueillissait était celui de colonie, de fille aînée et chérie de Rome. Le droit italique fut accordé à ses citoyens, le nom de sénat à son conseil public, et l'on fit au peuple des distributions de grain. Chaque année, le jour de sa dédicace, on promenait un char triomphal avec l'effigie de Constantin en bois doré, qui tenait le génie du lieu dans sa main droite; à l'entour marchaient des gardes en grande tenue, avec des flambeaux allumés, et quand la statue était arrivée devant l'empereur régnant, celui-ci devait se lever pour rendre hommage au nouveau Romulus.

Constantinople n'avait pas dû, comme Rome, conquérir la grandeur en luttant contre les obstacles et les dangers, en déployant ces qualités sévères qui peuvent, durant un temps, tenir lieu de vertus véritables. Une foule corrompue, en proie à tous les vices de Rome, l'avait inondée tout à coup; gonflée de titres vains, habituée à flatter les Césars, elle devint plus servile envers eux, parce qu'elle n'était plus sur la terre où vivaient encore les traditions de la liberté. Un ciel pur et voluptueux, la facilité de recevoir de l'Asie, de l'Inde, de l'Égypte, tout ce qui fomente le luxe et la sensualité, une affluence continuelle d'étrangers par terre et par mer, favorisèrent la dépravation, qui, s'associant au génie grec, subtil et disputeur, la rendit bientôt une sentine de vices et de débauches.

En changeant tout à la fois la politique, la religion, la métropole de l'empire, Constantin favorisa et compromit tant d'intérêts qu'on ne doit pas s'étonner s'il n'est peut-être dans l'histoire aucun personnage dont on ait dit tant de bien et tant de mal. Il était d'une taille élevée, majestueux de sa personne, et d'une physionomie gracieuse. Formé dès ses premières années aux exercices de force et d'adresse dans les camps, il n'usa point la vigueur de sa jeunesse dans les excès de l'intempérance. Quoique son éducation, faite au milieu des armes, l'eût privé de culture littéraire, il connut l'importance du savoir, et il encouragea généreusement les lettres. Au milieu même de ses expéditions, et tout en donnant audience aux ambassadeurs, il s'occupait sans cesse à lire, à écrire, à méditer; il aimait à faire droit aux récla-

mations des citoyens, et ne craignait pas, au besoin, de se transporter d'un pays à l'autre pour voir de ses propres yeux.

Ses manières étaient affables, encourageantes, et il cultivait avec chaleur l'amitié de ceux dont il avait gagné le cœur. Gai parfois plus qu'il ne convenait à sa dignité, il se plaisait aux saillies du bouffon Samacus. Son intrépidité à la guerre doublait la valeur de ses soldats, qu'il conduisait à la victoire avec l'habileté d'un grand général. On ne saurait attribuer ses succès militaires à la fortune seule; son mérite y fut à coup sûr pour beaucoup, ainsi que sa réputation de sagesse et de modération, due surtout à la comparaison que l'on pouvait faire de lui avec ses rivaux.

Celui-là doit certainement avoir une âme énergique, qui change l'organisation et la religion d'un pays sans se laisser intimider par les préjugés de l'éducation, par les sophismes et les murmures; qui résiste aux suggestions d'un parti triomphant, désireux de se venger de sa longue oppression. Constantin répondait à ceux qui lui demandaient la condamnation des gentils ou des hérétiques : *La religion veut qu'on souffre la mort pour elle, non qu'on la donne.*

Au milieu des disettes qui affligèrent plusieurs provinces de l'empire, il envoya généreusement aux évêques de l'huile, du vin, de l'argent, des vêtements, des grains à distribuer aux nécessiteux, surtout aux veuves et aux orphelins, sans distinction de croyance; réprimant les délateurs, qu'il appelait une peste publique, il punit sévèrement les dénonciations calomnieuses. Il voulait marcher sur les traces de Marc-Aurèle et de Claude II son oncle, et disait qu'en raison de la fragilité des hommes il fallait, dans le gouvernement, consulter plutôt l'indulgente équité que la sévère justice. Comme on lui rapportait que certains mécontents avaient lancé des pierres contre ses statues, il se palpa et dit : *Je ne me sens aucune meurtrissure.*

Un jour que, dans un de ces panégyriques tolérés par l'impudence des empereurs, un prêtre lui disait qu'après avoir dominé glorieusement sur les hommes, il monterait au ciel pour régner à côté du Fils de Dieu, il l'interrompit en s'écriant : *Trêve aux flatteries déplacées! je n'ai pas besoin de tes éloges, mais de tes prières.*

Nous lisons, dans un autre des sept panégyriques récités devant lui : *Tu as réjoui du sang des Francs la pompe de nos jeux; tu nous as offert le spectacle joyeux d'innombrables prisonniers déchirés par les bêtes féroces; ces barbares, en expirant, avaient plus à souffrir des insultes des vainqueurs que de*

la dent des animaux dévorants et des angoisses de la mort. Constantin permit en effet, dans les premières années, ces divertissements sanguinaires, dont l'habitude était invétérée chez les Romains; mais comment l'orateur eut-il assez peu d'intelligence pour ne pas comprendre la révolution qui venait de s'accomplir?

Il faudrait pouvoir se transporter à l'époque où vivait Constantin, pour apprécier avec exactitude le mérite ou le tort qu'il put avoir en élevant sa souveraineté sur les ruines du gouvernement populaire; en changeant non-seulement l'esprit de sa génération, mais encore celui des générations futures, qui, dès ce moment, commencent à rester distinctes des anciennes. Néanmoins, bien qu'il fût très-jaloux du pouvoir suprême, il en attribua une grande partie à l'Église, dont il affermit et accrut la juridiction.

Lorsque la société était encore saturée de paganisme, il ne pouvait tout d'un coup promulguer des lois qui abolissent le passé, et faire prévaloir sur les formalités le juste et le bien; néanmoins il s'efforça de transformer l'homme matériel en homme moral, et de substituer au droit de nature les décisions du droit civil. Conformément aux doctrines religieuses qu'il avait embrassées, il abrogea la loi contre le célibat, exempta le clergé de tout service public, de tout emploi onéreux, et restreignit la faculté de divorcer. Il enjoignit à toutes les villes d'Italie, puis à celles d'Afrique, de fournir des secours aux parents qui n'étaient pas en état d'élever leurs enfants, afin qu'ils n'eussent pas l'idée de les diriger dans la voie du mal. Le rapt fut puni avec une extrême rigueur : le coupable devait être brûlé vif, ou mis en pièces dans l'amphithéâtre; si la personne enlevée déclarait avoir consenti à l'enlèvement, elle partageait le supplice; ses parents étaient tenus de l'accuser publiquement, et les esclaves convaincus de complicité étaient brûlés, ou on leur coulait du plomb fondu dans la gorge. Aucun laps de temps ne prescrivait l'action contre ce crime, dont les effets retombaient sur la descendance du coupable. Cette loi, dont la pensée morale allait au delà de la justice, fut par la suite très-modifiée.

Les intérêts des mineurs, sans doute à la suggestion des évêques qui se regardaient comme leurs tuteurs naturels, furent mieux protégés; il garantit leurs biens immeubles. Dirigé par un sentiment humain, il généralisa le droit des mères sur la succession de leurs enfants, et raffermit la bonne foi au moyen du serment que les témoins devaient prêter avant de déposer (1). Afin d'obvier

(1) Liv. III, Code Théod. *De fide test.*

à l'esprit processif, maladie de l'époque, il infligea des peines à ceux qui faisaient des appels sans motifs sérieux (1); il étendit l'usage des codicilles, et les paroles rituelles ne furent plus nécessaires pour les legs. On put appeler de toute décision aux magistrats supérieurs. Le soldat fut soumis, dans les affaires civiles, à l'autorité ordinaire. Dans les affaires criminelles, tous les sujets, même les *très-illustres*, furent justiciables des mêmes tribunaux. Il abolit les formules des contrats, débris du droit pélasgique, source d'embarras et de chicanes; pour imposer aux juges une responsabilité morale, il ordonna qu'il fût tenu registre des condamnations. Il punit ou menaça du moins la négligence et la prévarication chez tous les magistrats, adoucit la détention des prévenus, et voulut que les prisonniers pour dettes envers le fisc eussent une chambre aérée et spacieuse; il mitigea les peines afflictives en abolissant celle qui avait été si prodiguée de la marque sur le front et le supplice de la croix.

Par égard pour l'agriculture, il défendit aux officiers publics de saisir, pour dettes envers le fisc, les bœufs, les esclaves et les instruments de labour, comme aussi de mettre en réquisition, pour le service des postes, les animaux destinés aux champs; en outre, il dispensa les cultivateurs, durant les semailles et la moisson, de tout service public, et même de l'obligation de sanctifier les fêtes. Il ne sut pas délivrer le commerce des entraves qui l'avaient réduit à n'être qu'un monopole impérial; on peut juger de l'état misérable où il était, puisqu'il crut assez faire en sa faveur en réduisant à douze pour cent l'intérêt de l'argent, et à trois boisseaux pour deux celui des denrées. Il encouragea les arts, les sciences, et entretint des bibliothèques publiques. Quant au nombre des églises dont la tradition le désigne comme fondateur, qu'elle lui fait doter magnifiquement, et décorer de vases précieux et de marbres, cela passe toute croyance. Les biens que ses prédécesseurs avaient confisqués sur les martyrs, et ceux dont il dépouillait les temples profanes, ou qu'il enlevait à la célébration des jeux du cirque et du théâtre, fournissaient à ces libéralités.

Une fois arrivé au comble de la puissance et délivré de ses compétiteurs, il cessa de dissimuler ses vices ou négligea la pratique de ses vertus premières. L'amour de la gloire fit place à un orgueil ambitieux, et, poussant plus loin encore que Dioclé-

(1) Code Théod. 16, 17. — Troplong, *De l'Influence du christianisme sur le droit civil*; Paris, 1843.

tien la pompe asiatique, il descendit à un soin efféminé de sa personne, qu'il parait avec faste, et à un luxe de cour inouï. Les trésors accumulés par Licinius et Maxence ne suffisant pas à ses dépenses ni à la construction de la rivale de Rome, il greva de nouvelles charges ses sujets, livrés à la rapacité des agents du fisc, comme il devait arriver dans un empire aussi vaste et dans une administration très-compliquée. Vaillant à la tête des armées, il restait, à la cour, plongé dans une molle oisiveté, se laissant diriger par ses ministres, qui usaient son esprit au milieu de frivoles détails. Son tempérament et son éducation militaire le portèrent à des actes d'avarice et de cruauté, dont il ne fut pas toujours détourné par la réflexion et le christianisme (1).

Famille de Constantin.

Sa famille, très-nombreuse, offrit un spectacle continuel d'infortunes et de crimes. De ses trois frères, Annibalien vécut obscur et ne laissa point d'enfants; Jules Constance et Dalmatius épousèrent les filles de riches sénateurs; parmi les enfants du premier, Gallus et Julien l'Apostat devinrent illustres par la suite. Deux fils du second obtinrent l'honorable et vain titre de censeurs. Les deux sœurs de l'empereur, Anastasie et Eutropie, se marièrent aux sénateurs consulaires Optat et Népotien; Constance, veuve de Licinius, veillait sur l'enfance et sur l'avenir du fils unique que lui avait laissé son époux.

Constantin avait eu Julius Crispus de Minervina, femme obscure à laquelle il s'était uni dans sa jeunesse, et de Fausta, fille de Maximien, trois filles et trois fils, Constantin, Constance et Constant. L'éducation religieuse et littéraire de Crispus, jeune prince de grande espérance, fut confiée à Lactance, l'un des

Crispus.

(1) Nous rapportons ici des jugements qui diffèrent du nôtre; c'est aux lecteurs de décider :

« Doué de quelque habileté pour la guerre, il l'employa à exterminer ses ennemis particuliers, non ceux de Rome. Il n'eut aucune qualité qui le rendît propre au gouvernement. Trompé par des ministres et des favoris qui abusaient de sa faiblesse, il ne voyait que par leurs yeux. Une inquiétude naturelle le poussait à agir sans cesse, mais le plus souvent sans profit. S'il parut occupé de grands desseins, il les conçut en homme vain et présomptueux, et les exécuta en politique médiocre. Plus que tout autre, il contribua à hâter la ruine de l'empire. » (MABLY.)

« On trouve dans Constantin un mélange de qualités qui paraissent se combattre. Il eut l'âme d'un guerrier, et il aima la pompe et la mollesse; il fut humain dans sa politique, il pardonna des injures, et fit égorger ses parents et ses amis; il donnait, par humanité, et laissait piller les provinces par faiblesse. Enfin, il y eut des jours où il fut Antonin, et d'autres où il fut Néron. Il semble qu'il faut attribuer ses succès à son génie, ses crimes à ses passions, ses lois au christianisme (THOMAS).»

philosophes chrétiens les plus éloquents. Proclamé César et gouverneur des Gaules à dix-sept ans, il exerça sa valeur contre les Germains, qu'il repoussa; puis il seconda puissamment son 317.
père dans la guerre civile, où il se signala surtout en forçant le passage de l'Hellespont, obstinément défendu par l'armée de Licinius. Ses exploits lui concilièrent l'affection de la multitude, toujours bien disposée pour les jeunes princes qui promettent d'ajouter à la gloire paternelle; mais Constantin, mû par un sen- 324.
timent de jalousie, éleva Constance à côté de lui, et l'envoya gouverner les Gaules avec le titre de César, tandis qu'il retenait dans les loisirs de la cour Crispus, à qui son titre d'Auguste avait fait espérer de prendre part à l'exercice de l'autorité suprême. L'homme qui, dans une cour despotique, a une fois perdu la faveur du maître, ne manque jamais de gens qui se complaisent à le trahir, à dénigrer ses actes, à dénaturer ses intentions, à commenter perfidement ses discours, à interpréter ses pensées. A la suggestion sans doute de gens de cette espèce, Constantin pro- 325.
mulgua une loi par laquelle il offrait l'appât des récompenses et des honneurs à quiconque lui révélerait une tentative pour s'emparer du pouvoir souverain, dût l'accusation tomber sur les magistrats les plus élevés, sur ses amis les plus intimes; il annonçait qu'il écouterait personnellement et jugerait lui-même (1).

Il serait difficile de dire s'il avait réellement en vue, dans cette loi, le fils qui lui était devenu suspect; mais il est certain qu'il lui prodiguait et lui laissait prodiguer les honneurs et les félicitations ordinaires, tandis que les ennemis du jeune prince préparaient sa ruine. Constantin se rend de Nicomédie à Rome pour célébrer la vingtième année de son règne, et, pendant que des fêtes splendides éblouissent la multitude, Crispus est arrêté, jugé par son père lui-même, et mis à mort à Pola. Le fils de Licinius, en vain défendu par les larmes maternelles, subit le 326.
même sort.

Quel était le crime de Crispus? Le mystère qui environna le procès est déjà une condamnation sévère d'un gouvernement dans lequel les plus hauts personnages peuvent être frappés sans que le juge allègue même un prétexte, ou sans que l'histoire ose l'accuser d'injustice. Plus tard, on dit que le prince était tombé victime des intrigues de Fausta sa belle-mère, qui, voyant en lui un obstacle à la grandeur de ses fils, l'avait accusé d'attentat contre sa chasteté. L'empereur aurait bientôt reconnu l'innocence de son fils,

(1) *Code Théod.*, liv. IX, tit. 4.

et, non content de la proclamer, il lui aurait fait la seule réparation possible. Hélène surtout, affligée profondément de la perte de son petit-fils, aurait révélé à l'empereur une intrigue de Fausta avec un valet des écuries impériales, et le mari outragé aurait fait étouffer l'impératrice dans un bain chaud. Ces faits, rapportés par plusieurs écrivains, ne sont pas appuyés de preuves suffisantes, bien qu'il paraisse que Constantin profita de l'occasion pour faire périr plusieurs personnages, même parmi ses amis.

Princes héréditaires.

Les trois fils de Fausta, destinés au trône, furent déclarés Césars; on leur associa (on ne saurait dire pourquoi) leurs deux cousins, Dalmatius et Annibalien (1). L'éducation des cinq princes fut confiée aux soins des meilleurs philosophes, des orateurs et des jurisconsultes les plus habiles; l'empereur lui-même se chargea de les instruire dans la connaissance des hommes et dans la science du gouvernement. Mais, s'il s'était formé dans cet art à l'école de l'adversité, ses élèves se gâtèrent au milieu des tranquilles vanités, des flatteries trompeuses de la cour, où tout visage est couvert d'un masque; ils furent appelés trop tôt à exercer le pouvoir, sans que leur mérite ou leurs travaux les en eussent rendus dignes.

On donna au jeune Constantin une cour dans les Gaules; une autre à Constance en Orient. Constant eut l'Italie, l'Illyrie occidentale et l'Afrique; Dalmatius se plaça sur la frontière des Goths, d'où il gouverna la Thrace, la Macédoine et la Grèce. Annibalien administra de Césarée le Pont, la Cappadoce et la Petite-Arménie; chacun d'eux eut ses revenus, ses gardes, ses ministres, avec un pouvoir qui alla croissant avec les années et l'expérience; mais ce pouvoir était subordonné toujours à celui de Constantin, qui se réserva le titre d'Auguste.

Dans le cours des quatorze dernières années de son règne, Constantin mérita le titre, décerné par un décret, de *fondateur de la tranquillité publique* (2); en effet, elle fut à peine troublée par une sédition qu'excita, dans l'île de Chypre, un conducteur de chameaux, nommé Calocérus, et par l'intervention de l'empereur dans la guerre des Sarmates et des Goths.

Chassés par les Goths, les Vandales s'étaient unis aux Sarmates, auxquels ils donnèrent même un roi de la race des Astinges, anciennement établie sur les côtes de la mer du Nord. Le désir de la
331. vengeance s'ajoutait aux autres motifs d'inimitié entre des peuples

(1) Il fut le premier et le seul prince romain qui ait porté le titre de *rex*; on inventa pour l'autre celui de *nobilissimus*.

(2) Sur une de ses médailles on lit : *Fundator pacis*. (MIONNET.)

d'un caractère fier et également jaloux de dominer; plusieurs fois, les Vandales et les Goths en étaient venus aux mains sur le Tibiscus (la *Theiss*), quand les premiers demandèrent du secours à l'empereur romain. Comme il voulait avant tout abaisser la puissance croissante des seconds, il accueillit volontiers la demande qui lui était faite; mais aussitôt Araric, roi des Goths, envahit la Mésie, et Constantin, vieilli au milieu des victoires, vit ses légions en déroute battre honteusement en retraite devant les barbares. Cependant la discipline finit par reprendre le dessus, et l'ennemi vaincu fut repoussé au delà du Danube.

Constantin fut secondé, dans cette guerre, par les habitants de la Chersonèse Taurique (la *Crimée*); se rappelant le mal que leur avaient fait les Goths dans le siècle précédent, ils s'étaient unis aux Romains, auxquels les rattachaient encore leur origine grecque et le commerce de sel, de cire et de cuirs qu'ils faisaient avec eux, en échange des grains et des objets manufacturés de l'Asie. Leurs efforts combinés repoussèrent les Goths dans les montagnes, où l'on dit que le froid et la faim en moissonnèrent cent mille; réduits à implorer la paix, ils donnèrent le fils aîné d'Araric en otage à Constantin, qui se montra généreux envers leurs chefs, mais plus encore à l'égard des Chersonésiens, dont les magistrats reçurent de lui des insignes magnifiques; en outre, il accorda à leurs vaisseaux l'exemption de tous droits dans la mer Noire, et leur promit des subsides en fer, en huile et en blé. 332.

Constantin ne se montra avare qu'à l'égard des Sarmates, comme s'il eût assez fait en les délivrant d'un ennemi dangereux : il retint, pour les frais de la guerre, une partie des largesses dont il gratifiait d'ordinaire leurs services. Irrités de cette mesquinerie, ils firent des incursions sur le territoire de l'empire; mais, à son tour, Constantin refusa de les secourir quand ils furent attaqués par le nouveau roi des Goths, Gébéric. Le roi vandale Visumar périt dans une bataille, en opposant une résistance courageuse à un ennemi valeureux; mais les siens armèrent les esclaves, hommes endurcis aux fatigues de la chasse et à la garde des troupeaux, et repoussèrent l'invasion. Ces esclaves, auxquels ils avaient mis les armes dans la main, et dont le cœur nourrissait la soif de la vengeance, usurpèrent ou plutôt revendiquèrent, comme leur appartenant, le pays où sans doute leurs pères étaient nés, et s'en rendirent maîtres sous le nom de Limigants. Les Vandales et les Sarmates durent donc se retirer; une partie d'entre eux se soumirent aux Goths, d'autres allèrent demander aux Quades des portions de terrains incultes au delà des monts Krapacks; la plupart 334.

implorèrent un asile dans l'empire, où trois cent mille furent distribués en colonies dans la Pannonie, dans la Thrace, dans la Macédoine et en Italie. Les Perses, qui avaient violé la paix en ravageant la Mésopotamie, furent bientôt réduits à solliciter de nouveaux arrangements.

Constantin était donc redouté des barbares ses voisins, respecté des peuples éloignés, qui lui envoyaient des ambassadeurs, les uns des rives de l'Océan oriental, les autres des sources du Nil. Dix mois s'étaient écoulés depuis qu'il avait célébré la trentième année de son règne, quand il tomba malade à Nicomédie. Sentant sa fin prochaine, il demanda l'imposition des mains et le baptême, qu'il avait différé de recevoir jusqu'alors, et mourut en déclarant que la seule vie véritable était celle dans laquelle il allait entrer. Les haines jalouses avaient cessé, et il fut généralement regretté. On lui fit des obsèques magnifiques, et la flatterie des païens le plaça au nombre des dieux; la gratitude des Grecs et du clergé chrétien en fit un apôtre et un saint; la justice de la postérité le compte parmi les grands monarques, comme un prince dont l'intelligence comprit son époque, et qui, loin de s'obstiner dans les voies du passé, seconda et favorisa les progrès déjà mûrs, et se mit à la tête de la plus grande révolution dont il soit parlé dans l'histoire.

337. 22 mai. Mort de Constantin.

CHAPITRE IV.

AFFAIRES RELIGIEUSES.

Avec Constantin, les événements extérieurs de l'Église acquièrent une telle importance, que l'on ne saurait comprendre l'histoire sans les observer d'un coup d'œil, pour ainsi dire, contemporain, et en faire l'objet d'un examen simultané. Le miracle prédomine dans les premiers temps du christianisme; bien que la puissance de l'homme se manifeste avec éclat dans la souffrance, la résistance et la victoire, Dieu intervient d'une manière si évidente, même par des interruptions de l'ordre naturel, qu'on doit plutôt vénérer que décrire ces événements. La plupart des premiers disciples étaient incultes et simples; la foi, qui peut soulever les montagnes, était la base sur laquelle il fallait édifier le monde nouveau.

Le premier siècle fut donc plutôt pratique que spéculatif, plus

remarquable par l'action que par la parole. La doctrine, perpétuée par la tradition orale et vivante, se renfermait dans quelques paroles graves et simples. La foi s'appuyait sur des preuves efficaces, lorsque les témoins de la [illegible] et de la résurrection du Christ pouvaient dire : *Nous l'avons vu*, ou bien : *Nous le tenons de quelqu'un qui l'a vu*. D'autre part, la doctrine se réduisait à dire : *Voulez-vous la paix de l'âme, le vrai bien? croyez*. Si des disputes s'élevaient, la voix d'un disciple les apaisait ; une preuve éclatante était la rénovation de l'homme, qui s'opérait au moyen de vertus inconnues jusqu'alors : la paix, la fraternité, l'égalité, la bienfaisance universelle, la constance à souffrir le martyre, le pardon magnanime.

Cette foi, que ne pouvaient dompter ni les terreurs ni les caresses, ces vertus plus qu'humaines, devaient produire leur effet, et le monde était animé d'un esprit nouveau. L'Église, qui naguère espérait à peine, s'étend victorieuse, et s'apprête à réformer la société, non par le changement des institutions politiques, mais en améliorant les hommes, en imposant un nouveau système de croyances et de morale.

Lorsque Constantin eut donné la paix à l'Église, une sainte joie se répandit dans toute la chrétienté. On vit les prêtres sortir de la nuit des catacombes, pour célébrer à la face du monde les rites de la nouvelle alliance. Les évêques se mirent à solenniser la mémoire des martyrs, à consacrer des églises élevées au grand jour; les gens de lettres, à écrire des panégyriques et à révéler des vertus cachées jusqu'alors dans l'ombre. Tous les fidèles, dans une douce sécurité, se reconnaissant entre eux, échangèrent leurs embrassements, et la cène de commémoration perpétuelle les affermit dans le sentiment de la fraternité, au milieu des hymnes au Seigneur, qui promettait la fin des tempêtes.

Constantin ne voulut pas réduire au désespoir un parti nombreux, qui n'était plus redoutable, en le menaçant de représailles ; il se conduisit donc avec modération (ce qui n'est pas un faible mérite chez un novateur) dans une lutte qui n'admettait pas de transactions, et qui devait assurer le triomphe d'un système. Il toléra d'abord, à côté de la religion nouvelle, l'ancien culte, enraciné dans les mœurs et soutenu par tant d'intérêts; puis, s'étant déclaré ouvertement en faveur des chrétiens, il proscrivit les jeux des gladiateurs, les fêtes scandaleuses, le travail du dimanche. Plus tard, il ferma les temples, défendit les sacrifices, abattit les idoles, enleva aux vestales et aux prêtres païens les priviléges qu'il concédait aux évêques et au clergé, leur donnant en outre

des palais et des richesses, avec l'autorisation d'accepter des legs. Il imposa aux magistrats séculiers l'obligation d'abandonner une partie de leur autorité pour accroître celle des évêques, aux décisions desquels il attribua autant de force qu'aux siennes mêmes. La croix s'élevait sur les édifices publics, et le labarum flotta devant les armées; une chapelle était dressée dans le camp et desservie par des prêtres que Constantin appelait les *gardiens de son âme*. Chaque légion eut son autel et ses ministres, et le Dieu des victoires fut invoqué avant le combat.

On raconta plus tard que l'empereur, guéri de la lèpre et baptisé par le pape Sylvestre, lui avait cédé, ainsi qu'à ses successeurs, la souveraineté de Rome, de l'Italie et des provinces d'Occident. L'acte de donation, fut forgé, selon toutes les probabilités, au huitième siècle et inséré dans les Décrétales du Pseudo-Isidore, pour assigner une date très-ancienne et une origine légitime à la domination temporelle des papes; mais, dès le douzième siècle, on contesta l'authenticité du titre, que Laurent Valla réfuta complétement, en s'appuyant sur des preuves à l'évidence desquelles les loyaux défenseurs du saint-siége furent les premiers à se rendre. Ce qui est certain, c'est que la libéralité de Constantin dota splendidement les églises de Rome (1); un catalogue, en effet, incomplet d'ailleurs (2), énumère les revenus que tiraient des maisons, des boutiques, des terres et des jardins, les églises de Saint-Pierre, de Saint-Paul, de Saint-Jean de Latran : la somme totale s'élevait à vingt-deux mille pièces d'or, auxquelles il faut joindre une quantité considérable d'huile, de linge, de papier, d'aromates et de fruits. Cependant les pontifes romains, même après le triomphe de la foi, continuèrent à mener un genre de vie fort humble, n'aspirant point au règne de ce monde, mais jaloux de donner l'exemple des plus rares vertus.

Donation de Constantin.

Les premiers d'entre eux, évêques pieux et zélés, après avoir employé péniblement leur vie entière à conserver la pureté de la foi, à encourager ceux qui la confessaient, l'avaient scellée de leur propre sang. A Pierre, crucifié le 29 juin 66, succéda Lin, natif de Volterra; puis Anaclet, de Rome; ensuite Clément, jadis compagnon de saint Paul, et dont il nous reste une lettre aux Co-

Papes.

(1) Il fit don à une seule église d'un tabernacle d'argent pesant deux mille vingt-cinq livres, avec une croix de cinq pieds de haut, qui en pesait cent vingt, et des douze apôtres, aussi en argent, du poids de quatre-vingt-dix livres chacun : le tout ensemble évalué à un million et demi, sans parler de quatre-vingt mille francs de rentes en biens-fonds.

(2) Baronius, *Annal. eccl.*, ad annum 324, nos 58, 65, 70, 71.

rinthiens; après lui on voit Évariste, qui, de même qu'Alexandre, son successeur, fut victime d'Adrien. Viennent ensuite Sixte, qui introduisit le jeûne du carême, et Télesphore, à qui l'on attribue le *Gloria in excelsis*. Puis on compte Hygin d'Athènes, Pie d'Aquilée, Anicet, Soter de Fondi, sans que l'époque de leur pontificat soit bien certaine, non plus que leur ordre de succession.

Éleuthère envoya, dit-on, des missionnaires dans la Bretagne (1). Le zèle de Victor, natif de l'Afrique, fut tempéré par les 177.
prélats d'Occident, afin qu'il ne poussât point les évêques d'Asie à
se séparer de l'Église au sujet de la question des Pâques. Il est 219.
rapporté que Calixte, de la gens Domitia, et successeur de Zéphyrin, fit disposer, sous Héliogabale, le fameux cimetière qui se trouve le long de la voie Appienne, et dans lequel furent inhumés cent
soixante-quatorze mille martyrs et quarante-trois papes. Viennent 233 51.
ensuite Urbain, Pontien, qui fut exilé en Sardaigne au temps de Maximin; Anthère de Policastro, Fabien, Corneille, tous trois martyrs; Luce, Étienne, qui eut quelques démêlés avec saint Cyprien; Sixte II, d'Athènes; Denis de Thurium, qui fit des ouvrages dont il nous reste quelques fragments; Félix de Rome, Eutychien de
Lucques, Caïus de Dalmatie; Marcellin, Romain; Marcel, dont la 269-75.
sévérité et les contradictions provoquèrent des querelles et des meurtres, comme on le voit dans l'épitaphe que lui fit saint Damase (2). Le pape Eusèbe, qui gouverna l'Église pendant quel-
ques mois seulement, eut pour successeur Miltiade ou Melchiade, 310.
et celui-ci Sylvestre, sous lequel s'accomplit l'heureuse conversion 314.
des empereurs.

De même qu'un nouvel ordre civil s'introduisit alors dans l'empire, un changement s'opéra dans l'organisation ecclésiastique; ce fait est d'autant plus important à observer (3) que le gouvernement impérial a disparu, tandis que l'organisation ecclésiastique se conserve avec la stabilité que l'Église imprime à tout ce qui vient d'elle.

(1) L'autorité tardive de Béda se trouve appuyée par ces paroles de Tertullien : *Britannorum inaccessa Romanis loca, Christo vero subdita.*

(2) *Veridicus rector, lapsis quia crimina flere*
Prædixit miseris, fuit omnibus hostis amarus.
Hinc furor, hinc odium sequitur, discordia, lites,
Seditio, cædes, solvuntur fœdera pacis.
Crimen ob alterius, Christum qui in pace negavit,
Finibus expulsus patriæ est feritate tyranni.
Hæc breviter Damasus voluit comperta referre,
Marcelli ut populus meritum cognoscere posset.

(3) Voyez le chapitre XVIII.

Mais aussitôt que les choses du ciel sont en contact avec les choses humaines, elles participent de leur nature perverse. Dès que l'Église, de persécutée qu'elle était, fut devenue dominante, les païens y entrèrent en foule, non pas toujours par une conviction intime et après avoir lutté contre le sophisme, les passions, les habitudes, les intérêts, mais souvent pour garder leurs emplois et la faveur du maître, par avidité pour les priviléges et les richesses du sacerdoce. Dès lors, les mœurs des chrétiens se corrompirent, et, dans la nouvelle religion, la société conserva ses anciens vices.

Hérésies. Les hérésies, qui n'avaient guère été jusque-là que des disputes d'école, prirent un caractère plus sérieux, au point de jeter le trouble dans l'ordre politique. Donat, évêque des Cases-Noires en Numidie, accuse Cécilien d'être parvenu subrepticement à l'évêché de Carthage, et d'avoir livré, en temps de persécution, les livres sacrés aux magistrats. Un concile composé de soixante-dix évêques se réunit à Carthage et condamne le prélat, d'autres le soutiennent; de là, un schisme dont le proconsul d'Afrique ne put apaiser les fureurs. Constantin appelle à Rome Cécilien et ses adversaires, afin qu'ils exposent leurs raisons devant le pape Melchiade, entouré des évêques de la Gaule et de l'Italie. Dix-neuf évêques se réunissent dans le palais de Latran, sous la présidence du pontife *leur très-cher frère*, et Donat est confondu. Le concile africain n'ayant point entendu Cécilien, on ne fait aucun cas de la sentence qu'il avait rendue. Bien que déclaré innocent, Cécilien est retenu à Brescia, par mesure de précaution, et Donat à Rome; mais celui-ci, manquant à la parole donnée, retourne à Carthage où il est suivi par l'évêque, et l'incendie se rallume. On eut recours de nouveau à l'autorité de l'empereur, qui ordonna de soumettre la cause à un plus mûr examen; puis, fatigué d'entendre répéter que le concile de Rome avait été trop peu nombreux, il en convoqua un nouveau dans la ville d'Arles. Trente-trois évêques au moins y assistèrent; ceux qui ne pouvaient s'y rendre envoyèrent des prêtres à leur place, comme fit le pape, qui ne saurait, dit-il dans une lettre synodale, « quitter les lieux sur lesquels veillent « les apôtres, et où ils ne cessent, par leur sang, de rendre gloire « au Seigneur. »

Les donatistes. 303

313.

2 octobre.

314. Août.

Cécilien fut encore absous, et les Pères du concile engagèrent Constantin à réprimer par la force les dissidents, comme perturbateurs de l'Église et du pays. Il les fit arrêter, en effet; puis, à leur persuasion, il entreprit d'examiner lui-même la cause déjà jugée par le synode. Mais, bien que pressé par les donatistes, il

ajournait sans cesse sa décision, renvoyée de Rome à Milan; enfin il mit l'affaire en délibération dans son conseil privé, et prononça en faveur de l'évêque de Carthage.

Les donatistes, loin de s'apaiser après la sentence impériale, s'emparèrent d'une église construite par l'empereur à Cirtha, ville de Numidie, qui prit alors le nom de Constantine; mais, plutôt que de sévir, il préféra en élever une autre, exhortant les fidèles à supporter patiemment les persécutions de leurs adversaires, à les accepter comme un martyre. Ces querelles intérieures, qui donnaient beau jeu aux railleries des gentils, devaient être pénibles à Constantin, qui ne pouvait cependant se décider à user de rigueur; ce ne fut qu'au plus fort de leurs dissensions qu'il enleva aux dissidents leurs lieux d'assemblée. Un grand nombre d'évêques n'en persistèrent pas moins à refuser de communiquer avec Cécilien, et leur obstination les porta du schisme à l'hérésie.

Une question dans laquelle aucun point du dogme n'était mis en discussion ne semblerait pas digne d'occuper l'histoire, si, durant tant d'années, elle n'avait agité l'empire. Cependant quelques-uns de ces sectaires, prenant le nom de Circoncellions, se livrèrent à de graves excès, tant dans leurs doctrines que dans leurs actes; interprétant l'Évangile selon *la lettre qui tue*, non selon *l'esprit qui vivifie*, ils prétendaient réaliser l'égalité sur la terre, et brissient en tumulte les chaînes des esclaves, qu'ils appelaient à partager les biens de leurs maîtres; ils absolvaient les débiteurs et tuaient les créanciers, sans toutefois employer le fer, le Christ ayant interdit le glaive à Pierre, mais avec des bâtons noueux, qu'ils nommaient les verges d'Israël. Sous la conduite de chefs qu'ils appelaient capitaines des saints, ils commettaient des violences et exerçaient des vengeances au cri de *Gloire à Dieu!* puis, quand la rigueur des lois les atteignait, ils échappaient par le suicide, qu'ils regardaient comme un martyre, souvent recherché, et subi avec solennité. De pareils fanatiques ne pouvaient être réprimés sans une grande effusion de sang (1). Circoncellions.

(1) Ceux-là seuls qui ignorent combien les nations et les individus sont logiques, lorsqu'il s'agit de tirer les conséquences extrêmes d'un faux principe, s'étonneront que l'on puisse se faire une maxime et un devoir religieux de l'assassinat. Pour passer sous silence les Camisards du Languedoc, au siècle dernier, nous en trouverions un exemple récent et non moins remarquable dans les Tzughs (*Theugs*, séducteurs) de l'Inde, secte très-étendue, professant une dévotion particulière pour Dévi, femme de Siva, et représentant l'énergie de ce dieu. Ils croient qu'elle se complaît dans le sang, et que le meurtre des hommes est l'hommage qui lui est le plus agréable. Aussitôt que certains oracles interprétés à leur manière ont ordonné l'assassinat, ils s'en vont, tantôt isolés, tantôt par

D'autre part, les Juifs acharnés en vinrent aux mains avec les fidèles; c'est pourquoi Constantin, dans l'intention de les refréner, déclara libre tout chrétien esclave chez eux, leur défendit d'en acheter à l'avenir, et les menaça dans leurs biens et leurs personnes s'ils contraignaient un chrétien à se faire circoncire.

Le Christ n'écrivit rien. Que les apôtres, avant de se séparer pour aller prêcher les nations, aient combiné entre eux le symbole de la foi commune, tel que nous l'avons avec le titre d'apostolique, ce n'est là qu'une pieuse croyance. Quelques modernes regardent ce symbole comme la formule qui accompagnait généralement le baptême, formule simple d'abord, puis augmentée par des additions successives, à mesure qu'il fallait éclaircir un point nouveau ou repousser une erreur nouvelle; rien ne semble appuyer cette opinion. Une exposition générale et complète du dogme n'existait pas; quelques Pères variaient et se contredisaient sur certains points; la déclaration de foi consistait à exclure de la communion d'une église quiconque pensait autrement, c'est-à-dire l'individu qui substituait à la vérité générale une restriction tirée de son jugement particulier.

Telles furent les armes qu'on employa contre les premières hérésies. Quant à la nature divine, quelques dissidents avaient soutenu l'unité abstraite de sa substance, et nié même que cette substance pût se convertir en trois personnes; cette hérésie, plus tard, devait embrasser une grande partie du monde avec le mahométisme. Sabellius de Ptolémaïs admettait la Trinité, mais pour reculer vers l'unité judaïque en disant (à ce qu'il paraît) que le Fils était une forme de l'unité divine, descendue passagèrement dans l'humanité, et l'Esprit-Saint la présence permanente de la Divinité dans l'Église. Les personnes de la Trinité se réduisaient donc à différentes opérations de la même puissance : si elle crée, elle est Père; si elle s'incarne, Fils; si elle agit sur les âmes, Esprit-Saint. Il n'y a pas de distinction de personnes; en conséquence,

bandes très-nombreuses, massacrer un homme ou plusieurs. C'est à tort que nous avons dit *massacrer*, attendu que c'est parmi eux un art que de tuer : ce qui se pratique après certaines invocations, des saluts indispensables, et à l'aide d'un lacet d'une forme déterminée et symétrique. Ils sont si loin de penser qu'ils commettent un crime qu'ils croiraient outrager la déesse à laquelle ils sont voués, s'ils épargnaient ceux que leurs présages ont désignés à la mort. Malgré les efforts des Anglais pour extirper ce fléau, on n'a pu dompter encore un enthousiasme qui regarde l'assassinat comme un devoir religieux. On arrêta, en 1835, quinze cent soixante-deux de ces Tzughs, dont trois cent quatre-vingt-deux furent pendus comme les plus coupables. Les autres furent condamnés, soit à la déportation, soit à un emprisonnement perpétuel.

l'homme n'est pas déchu, et la rédemption ne fut pas une nécessité, mais une nouvelle évolution de la Divinité, qui peut-être ne sera point la dernière. Quelques-uns s'abandonnèrent au charme des idées platoniques, analogues à celles des chrétiens sur le Verbe; d'autres, par inadvertance ou bien entraînés par la chaleur de la dispute, mirent une trop grande différence entre le Père et le Fils, bien qu'ils fussent d'ailleurs orthodoxes. Les uns considéraient le Christ comme Dieu avec le Père, sans dire comment, ce qui donnait trois dieux distincts; les autres, comme les gnostiques, en faisaient un homme dans lequel, pendant quelque temps, s'était incarnée une vertu céleste, une substance divine.

En disant que le Verbe est l'intelligence divine, le Fils unique de Dieu, le premier-né comme type des créatures (1), il semblait que l'Église eût exprimé tout ce qui était nécessaire pour démontrer l'identité et expliquer les relations entre l'Être suprême, résidant au sein d'une splendeur inaccessible, et le Fils incarné. Cependant quelques hérétiques, faisant un mélange des doctrines de Zoroastre, de l'Inde et de la Kabale, avaient supposé une série d'émanations décroissantes, et prétendu qu'une des moins imparfaites était descendue en Jésus-Christ homme, à l'instant de son baptême; ou bien encore, s'en tenant à Platon et à Philon, ils avaient avancé que, dès sa naissance, le *Logos*, ou la sagesse de Dieu, s'était uni à l'humanité de Jésus.

Mais la croyance traditionnelle, perpétuelle, universelle, et, pour cela, apostolique, proclamait que le Christ est le vrai Fils de Dieu, Dieu lui-même et un avec le Père, personne cependant différente, dans lequel, du sein de l'éternité, se révéla le Père, et qui se fit homme quand les temps furent accomplis. L'Esprit-Saint lui-même était considéré et vénéré comme une personne divine; telle était la croyance: mais son expression n'avait encore rien de précis, comme il arrive des points non contestés, et, comme tels, non débattus ni formulés.

Clément d'Alexandrie et Origène furent au nombre de ceux qui avaient puisé dans la philosophie des arguments pour défendre le christianisme. Le premier ne sortit pas du droit chemin; l'autre, créateur de l'exégèse biblique, agrandit le cercle de la controverse chrétienne, essaya de formuler un système complet de la doctrine et donna naissance à la philosophie théologique. Non content de détruire les objections particulières de Celse, il en sape les fonde-

(1) *Primogenitus, ut ante omnia genitus; unigenitus, ut solus ex Deo genitus.* (TERTULLIEN, *Prax.*, VIII.)

ments; du reste, il établit solidement la religion chrétienne, non par les raisonnements abstraits, mais par les faits, les prophéties, les miracles, les mœurs des apôtres. Dans le livre *Des commencements* (t. III, p. 869), il pose les bases d'une exposition méthodique de la doctrine révélée; lorsqu'il instruisait ses disciples, il embrassait l'encyclopédie entière, et ramenait toutes les sciences à leur centre, qui est Dieu. Mais, dans son dogmatisme plein d'audace et d'imagination, « voulant sauver des insultes païennes (pour me servir des expressions du père Doucin) les vérités du christianisme et les rendre croyables aux philosophes, » il dépassa les bornes de la vérité. Mû par l'ambition scientifique de faire entrer les mystères les moins compréhensibles dans les déductions de son idéalisme, et de donner à la doctrine chrétienne les formes, les proportions, la vigueur logiques, c'est-à-dire un système complet, il se trouva conduit à développer le dogme selon les lois de sa métaphysique; comme on lui reprochait d'introduire un nouveau polythéisme, il distingue (à ce qu'il paraît du moins) Jésus du Dieu Père, représentant le premier comme un être intermédiaire entre le créé et l'incréé, un personnage secondaire dans la hiérarchie divine, qui nous transmet les effets de la bonté du Père, auquel il communique nos prières; l'Esprit-Saint serait la première et la meilleure créature du Fils (1).

De l'habitude, alors générale, de considérer philosophiquement la Divinité, sortit l'hérésie d'Arius, nouvelle, plus simple, plus méthodique, plus dangereuse, et dont les conséquences devaient durer plus longtemps. Natif de la Libye, prêtre et recteur
312. d'une des neuf églises d'Alexandrie, il commença à enseigner une doctrine différente de celle de tous les autres, appelant le Christ la première des créatures, non pas émanée de Dieu, mais créée par sa pure volonté avant le temps et les anges.

Quelques hérétiques avaient nié le Christ; mais désormais le monde lui appartenait, bien qu'on ne fût pas d'accord sur ce qu'il était. Arius, voulant l'expliquer, pose la génération du Verbe comme celle de l'idée archétype, qui est ensuite réalisée par l'artiste; il ne nie pas le Verbe, mais l'incarnation. Les orthodoxes regardent le Christ comme la pensée éternelle de Dieu, coexistante avec son éternelle activité, de la même substance que Dieu (ὁμοούσιος). Arius y reconnaît la force, la vérité, l'avenir, mais il refuse de l'identifier avec Dieu; néanmoins il n'en fait pas un homme,

(1) Telle est l'interprétation de plusieurs, et qui ne sont pas tous protestants. Beaucoup de catholiques, nommément Mohl, défendent ce passage comme orthodoxe.

mais un être distinct, de substance analogue (ὁμοιούσιος) à celle de Dieu, une créature typique engendrée par Dieu pour servir de modèle aux hommes.

Ces idées, déduites des précédentes, Arius les propageait avec cette adresse qu'on doit louer toutes les fois qu'elle est employée pour le triomphe de la vérité. Ses adversaires, les seuls qui nous le font connaître, le représentent comme un orgueilleux, qui disait avoir reçu spécialement de Dieu la science et l'intelligence; mais les faits le montrent déterminé par la conviction plutôt que par l'ambition. Connaissant toutes les controverses soulevées avant lui, servi par une fine dialectique, un style splendide et parfois affecté, il savait s'insinuer dans l'esprit avec une grande habileté et attendre avec persévérance; d'une constance peu rigide, il cédait à temps et faisait les concessions nécessaires, sans toutefois cesser d'être fidèle à l'esprit de sa doctrine; restant dans l'Église alors même qu'il la bouleversait, il écrivait des livres et des poëmes qu'il répandait parmi le peuple. A l'exemple de Socrate, il entrait dans les maisons, et persuadait en interrogeant : *As-tu* (demandait-il aux femmes), *as-tu eu des enfants avant d'accoucher? Ainsi Dieu lui-même n'a pu avoir un Fils avant de l'engendrer.* Après cette comparaison triviale, beaucoup restaient convaincus que le Père était antérieur au Fils.

Tels étaient ses procédés vulgaires; mais, scientifiquement, sa théorie était une tentative d'expliquer la Trinité au moyen des idées platoniques. A aucun point de vue, disait-il, on ne peut admettre que le Fils ait été engendré de la substance du Père, parce qu'il faudrait admettre une émanation de l'essence divine, et dès lors sa divisibilité et son instabilité. Quelle relation peut-on établir entre le corps et l'incorporel? Dieu est si grand que la créature n'en peut supporter l'action immédiate; du reste, il n'est pas de sa dignité de se trouver en contact immédiat avec le fini. En conséquence il créa le Verbe, être intermédiaire, Fils de Dieu, par le moyen duquel le monde fut créé et racheté. Ce Fils est une espèce de démiurge, qui prend les idées du Père, avec lesquelles il effectue la création; ce n'est pas la substance du Père, ni un Dieu par conséquent, mais une créature tirée du néant pour former d'autres créatures; il n'est pas éternel, mais préexistant au monde. L'Esprit-Saint est encore placé plus bas.

Dès cette époque, la forme de la doctrine, dans l'opinion de beaucoup, n'offrait rien de déterminé; on croyait que tout subissait une certaine modification du sentiment, et que les

diversités de l'Église n'étaient que des manifestations de l'intelligence chrétienne. A l'exemple de Constantin et de la cour, une foule d'individus s'étaient convertis avant d'avoir triomphé d'eux-mêmes et du monde; le dégoût entrait donc dans les esprits, et l'ignorance favorisait l'erreur. Les instincts rationnels étaient en faveur d'Arius, qui opposait le bon sens au mystère. Il était plus facile à la faiblesse humaine, à des gens peu capables de s'élever aux sublimes hardiesses de l'idéal, de se représenter Jésus, dans sa vie et dans sa mort, comme prophète que comme Dieu. Les doctrines communiquées d'en haut par son intermédiaire conservaient leur valeur dogmatique, et le nuage de triplicité de personnes ne voilait plus l'unité de Dieu. Toute distinction entre le pouvoir ecclésiastique et l'autorité temporelle disparaissait également, puisque l'institution extérieure de l'Église, comme celle de l'État, ne serait venue que d'une créature.

Alexandre, évêque d'Antioche, voyant combien cette proposition d'Arius cachait de venin subtil, et que l'abus de l'éloquence et de la dialectique lui acquérait des prosélytes, passa des avertissements au châtiment, et, de concert avec plusieurs évêques, dégrada le prêtre novateur, sans négliger de mettre les autres Églises en garde contre l'hérésie. Arius n'en continua pas moins ses prédications, qui lui gagnèrent les évêques d'Afrique et de Palestine; or, comme dans la doctrine chrétienne, il n'est pas de question qui ne devienne immédiatement pratique, le peuple s'en mêla, troubla la ville, et les gentils se moquèrent de ces débats, qu'ils parodièrent sur le théâtre.

Constantin, informé de ce qui se passait par l'évêque de Nicomédie, qui était favorable à Arius, écrivit à celui-ci, ainsi qu'à l'évêque d'Alexandrie, que leur différend était « une vaine dis« pute de mots, née de l'oisiveté, pour l'exercice de l'esprit; que « vu l'impossibilité où ils étaient de comprendre des choses aussi « ardues et aussi sublimes, ils eussent à se réconcilier. » Ce n'était pas néanmoins chose si frivole que de décider si l'auteur du christianisme était Dieu, égal et consubstantiel à l'Auteur de toutes choses, ou seulement semblable et conforme à lui; car, si le Christ est une créature ou un Dieu différent de son Père, ceux qui l'adorent sont idolâtres, ou reconnaissent deux dieux, et retombent dans le polythéisme. Puis, si Dieu n'agit pas directement sur l'homme, il n'y a plus de grâce; on enlève au chrétien cette foi dans l'Homme-Dieu, unique Médiateur divin qui lui rendait la Divinité accessible, et lui donnait les moyens de s'unir entièrement avec elle. Entre lui et Dieu, il trouve de nouveau cet abîme qui

l'en séparait dans les siècles païens; le Christ n'est plus le type auquel l'homme doit se conformer afin de se perfectionner, ni la base du christianisme pratique ; l'homme enfin ne peut offenser Dieu de telle sorte que sa conduite entraîne la chute originelle.

L'arianisme était donc une transaction entre le paganisme et l'Évangile, transaction conforme d'ailleurs à l'esprit des sociétés vieillies; c'était le masque d'un déisme qui se trouvait en rapport avec la réforme générale des cultes anciens et les opinions mêlées par les syncrétistes au dogme chrétien; mais, en même temps, il y avait là une hérésie qui touchait à l'essence du christianisme. En outre, pour la conservation sociale et l'amélioration des mœurs et de la condition civile, il fallait agir, et, pour agir, il fallait croire à l'infaillibilité de l'Évangile. L'égoïsme avait détruit la société romaine, le sacrifice devait la reconstruire, et, pour se sacrifier, il ne faut pas douter de la légitimité de ses efforts. Voilà pourquoi les orthodoxes donnèrent tant d'importance à une hérésie qui provoquait la discussion au lieu de pousser à l'action. Il était impossible que l'Église, éternelle conservatrice de l'incorruptible vérité, gardât le silence dans une question qui touchait aux bases de la foi, à l'appui de l'espérance, au point capital de la charité.

Athanase, diacre de l'évêque d'Alexandrie, homme dont on 296-373.
ne sait rien quant à l'origine et aux premières études, mais dont on sait seulement qu'il avait composé un travail contre les gentils, vit d'abord que la transaction d'Arius était « *une pensée enveloppée de boue;* » sans s'arrêter aux faits évangéliques, il s'éleva dans les plus hautes régions de la vérité en proclamant que le Christ est la sagesse du Père, sagesse éternelle, immuable, innée avec lui. Excité par lui sans doute, l'évêque d'Alexandrie condamna Arius 321.
dans un concile; mais l'hérétique, loin de se tenir pour vaincu, se mit à parler, à discuter, à écrire, gagnant chaque jour des partisans, qui formèrent bientôt une congrégation distincte. De là, un schisme dans l'Église, en faveur de laquelle, pour la première fois, intervint la puissance qui jusqu'alors en avait été l'ennemie.

L'antiquité, avec son culte qui n'exerçait aucune influence sur les mœurs, ne mettait point de différence entre l'éternel et le contingent, représentés l'un par l'Église, l'autre par l'État. Toute religion prenait un caractère national, et, par suite, une direction politique, de manière que l'État se confondait entièrement avec les institutions religieuses, ou la religion du moins se liait intimement à la constitution politique. Les Romains déifièrent

l'État, et le mirent sur l'autel dans la personne de l'empereur; l'État devenait donc Église, et, par conséquent, tombait dans le désordre. Le christianisme changeait ces rapports : il proclamait qu'il n'existe pas d'opposition entre l'éternel et le temporel, le spirituel et le corporel, ni dès lors entre l'État et l'Église; que celle-ci est fondée directement par Dieu, et celui-là par Dieu encore, mais à l'aide de moyens secondaires.

Le christianisme, en pénétrant dans toutes les relations sociales, leur avait imprimé son caractère d'universalité. Il entreprit surtout de diriger les deux penchants essentiels de l'homme : l'esprit actif, sous l'influence duquel il ne veut se déterminer que d'après sa propre impulsion; la passivité de l'âme et du corps, qui lui fait soumettre à la loi positive ses sentiments et ses affections, préférant recevoir l'impulsion au lieu de la donner. Le christianisme unifiait ces deux directions dans la charité, de manière qu'elles produisaient également dans le monde le bien et la conservation; du reste, il fit en sorte que l'une n'opprimât point l'autre, mais qu'elles se servissent alternativement de stimulant et de frein.

L'Église put maintenir assez longtemps cette active concorde, d'abord dans la discipline, la doctrine et sa constitution intérieure, puis dans les autres relations sociales; si bien qu'il sembla possible d'associer la liberté naturelle à la soumission aux lois, le sentiment de l'indépendance absolue à celui d'une entière soumission à l'autorité. Elle établit une organisation politique, imitant en partie sa constitution intérieure, et dans laquelle, malgré l'imperfection, se trouvaient réunis la liberté et la dépendance, la domination et la servitude, les priviléges et les charges dans l'ordre politique, les droits et les devoirs, l'indépendance personnelle et l'obligation légale, le commandement et la soumission; tous ces éléments divers étaient tenus en harmonie entre l'attachement aux habitudes et l'impulsion progressive. A l'intérieur, il en résultait la libre discussion des doctrines; à l'extérieur, l'indépendance de la foi envers l'État, cette société chrétienne qui est une organisation divine et humaine, Église et État : chrétienté unique en deux natures sans séparation; dualité unifiée comme loi divine, qui a produit toutes les institutions des temps nouveaux.

Constantin, au fond, avait reconnu l'indépendance de l'Église; mais l'empire ne pouvait rester étranger aux agitations de celle-ci. L'introduction d'une religion nouvelle avait brisé l'unité politique de Rome, et les empereurs voulurent détruire ces sectaires par le fer et le feu; mais, lorsqu'ils furent assez nombreux pour devenir prépondérants, Constantin les favorisa afin de reconsti-

tuer l'unité dans le sens chrétien. Or cette œuvre est à peine commencée que le christianisme se décompose en sectes, et l'on voit se fractionner cette foi qui avait toujours fait de son unité une arme triomphante contre les infinies opinions des gentils (1).

Constantin, qui avait d'abord méprisé cette discussion comme un problème que la raison humaine ne pouvait résoudre, s'aperçut combien elle devenait sérieuse, soit par le danger qu'elle faisait courir à la foi, soit à cause de la chaleur séditieuse que l'on mettait à l'agiter. Persuadé néanmoins que l'Église ne peut, quant aux questions de croyance, être dirigée que par elle-même, il convoqua un concile, non plus partiel, mais œcuménique. Alors qu'on voulait accueillir tout le monde romain dans la communion romaine, les décisions isolées ne suffisaient pas; mais l'Église, représentant l'humanité divinement rétablie dans l'unité, devait se montrer une dans un concile universel, chercher la lumière dans l'adhésion de tous, fixer enfin la croyance sur le point essentiel du christianisme, la nature du Verbe (2).

Premier concile général. 325.

L'empereur invita donc les évêques de tout l'empire à se rendre à Nicée en Bithynie, mettant à leur disposition les chevaux de poste, qui ne pouvaient servir à des particuliers que par concession impériale; durant trois mois, il pourvut aux dépenses de trois cent-dix-huit évêques, prêtres, diacres et acolytes venus à son appel (3). Le pape Sylvestre envoya des légats au concile; plusieurs laïques vinrent appuyer de leur savoir l'une et l'autre cause. Des philosophes païens même se rendirent à Nicée, soit par goût pour la discussion, soit pour se rire des débats soulevés dans cette Église qui avait renversé leurs croyances. Mais, loin d'être chose

(1) Voir : S. Athanasii *opera, ed. Montfaucon*; Paris, 1698, 3 vol.

Hermant, *Vie de saint Athanase*; *ib.*, 1671, 2 vol. Ce fut le premier qui jeta quelque lumière sur l'histoire de l'arianisme.

Travasa, *Histoire critique de la vie d'Arius*; Venise, 1746.

Maimbourg, *Histoire de l'arianisme*; Paris, 1675.

Combefis, *Biblioth. Patrum concionatoria*; Ib., 1682.

Moehler, *Athanasius der Grosse und die Kirche seiner Zeit, besonders in Kampfe mit dem Arianismus*; Mayence, 1827.

Klosch, *Gesch. und Lehre des Eunomius*; Kiel, 1833.

(2) Les canons des différents conciles ont été rassemblés par les PP. Labbe et Hardouin. Coleti a publié aussi à Venise une édition des conciles, et le père Dominique Manso en a donné à Lucques un supplément. Les conciles spéciaux de la Germanie ont été publiés par le père Hartzeim; ceux de Hongrie, par le père Peterfy; ceux d'Espagne, par le cardinal d'Aguirra; ceux d'Angleterre, par Wilkins.

(3) C'est le premier des conciles œcuméniques, si l'on ne compte pas celui de Jérusalem, tenu par les Apôtres l'an 50 après J.-C.

risible, ce fut un spectacle nouveau et merveilleux que cette assemblée des représentants de toutes les nations, élus par les suffrages populaires, sans autre considération que celle du savoir et de la vertu, réunis pour discuter librement sur les plus grands intérêts de l'humanité, sur ce qu'il fallait faire. Plusieurs d'entre eux portaient sur leur personne les glorieux stigmates du martyre subi pour la foi, qu'ils venaient maintenant défendre de leur parole; d'autres étaient renommés par leur science, par leur sainteté et même par des miracles. Au premier rang brillaient, d'un côté Arius, dialecticien habile, éloquent et fécond en expédients subtils, ne laissant échapper aucune occasion de faire triompher sa cause; de l'autre, Athanase, alors simple diacre, et, durant de longues années ensuite, le champion le plus zélé du parti orthodoxe.

Des mémoires nombreux, dans l'un et l'autre sens, étaient remis à l'empereur; il fit venir leurs auteurs en sa présence et leur dit : *Vous ne devez pas être jugés par les hommes, vous qui tenez de Dieu la faculté de nous juger nous-mêmes; remettez-vous-en donc à lui du soin de terminer vos différends, et réunissez-vous pour délibérer sur les choses de la foi.* Et il brûla tous les mémoires.

Après les discussions intérieures et secrètes s'ouvrirent les séances publiques, auxquelles l'empereur lui-même assista avec la majesté que réclamaient une assemblée si solennelle et le respect dû à tant de sainteté (1). On commença par lutter d'arguments et de subtilités : or, afin de couper court aux arguties théologiques, le concile adopta une expression platonicienne, en déclarant le Fils consubstantiel (ὁμούσιος) au Père; un symbole fut rédigé, et Arius condamné avec les siens.

Discipline. Indépendamment du dogme, les conciles s'occupaient aussi de réformer la discipline. Ainsi, dans celui d'Arles, il avait été décrété que les chrétiens ne devaient pas déposer les armes pendant que l'Église jouissait de la paix; qu'ils devaient s'abstenir de paraître sur le théâtre et de guider des chars dans le cirque. Le même concile enjoignait aux fidèles qui passaient dans d'autres provinces de se munir, à moins qu'ils ne fussent magistrats, des lettres de leur évêque en attestation de leur foi. Dans les conciles d'Ancyre et de Néocésarée, on remédia, selon que les temps le comportaient, aux maux causés par la persécution; les prêtres

(1) Il alla baiser les cicatrices [illegible] nuce, le martyr vivant, saint évêque de la Thébaïde.

et les diacres qui s'abstenaient de viandes par mortifications furent invités à en goûter, à ne pas refuser les légumes assaisonnés avec des substances grasses, afin d'enlever toute excuse à ceux qui faisaient consister en cela la dévotion (1); enfin on prescrivit des peines ecclésiastiques pour les péchés contraires à la pureté que l'Église voulait maintenir parmi les fidèles.

Le concile de Nicée fixa aussi le jour où l'on devait célébrer la Pâque (2). Cette question avait de l'importance sous une apparence frivole; car elle confirmait à jamais la séparation du christianisme et du judaïsme, et mettait le sceau à la suprématie de l'Église de Rome, en faisant adopter généralement l'usage pratiqué par elle de fêter la résurrection du Sauveur le dimanche où tombe la pleine lune la plus rapprochée de l'équinoxe de printemps, ou le dimanche qui le suit immédiatement. Cette déférence à l'Église romaine est un grand fait dans l'histoire ecclésiastique.

L'exclusion des ordres sacrés fut prononcée contre ceux qu'un zèle excessif poussait à se rendre eunuques, comme les individus de la secte des Valésiens, qui existait alors entre le Jourdain et l'Arabie. Défense fut faite à tout ecclésiastique de cohabiter avec des femmes, bien qu'ensuite on autorisât les diverses Églises à suivre à cet égard leurs usages particuliers, mais avec injonction à tous d'observer une extrême sévérité de mœurs. Les évêques durent être institués par trois prélats au moins de la même province, et confirmés par le métropolitain.

Les décisions du concile furent notifiées à tout l'empire, et Constantin écrivit à ce sujet des lettres plus nombreuses et plus longues que n'avaient fait jusqu'alors ses prédécesseurs. Il bannit Arius (3); mais, après quatre années, il le rappela, à la prière de

(1) On raconte à ce propos que Spiridion, évêque de Chypre, l'une des lumières du concile de Nicée, cité par son exactitude à suivre les traditions ecclésiastiques, donnant un jour l'hospitalité à un voyageur très-fatigué, ordonna à sa fille de lui laver les pieds et de préparer le souper; mais elle lui rappela que l'on entrait dans la semaine sainte, et que, leur habitude étant de faire alors un jeûne sévère, il ne se trouvait absolument rien dans la maison. Spiridion se mit en prière, puis il lui enjoignit de faire cuire de la chair de porc salé. S'étant ensuite assis à table, il mangea le premier, et détruisit les scrupules de son hôte en lui disant que toute chose était pure pour celui qui est pur. (SOZOMÈNE, I, 11.)

(2) Voy. livre VI, chap. XXVIII, vers la fin.

(3) Socrate rapporte, dans son *Histoire ecclésiastique*, une lettre de Constantin, dans laquelle la peine de mort est décrétée contre quiconque a en sa possession un livre d'Arius : Εἰ τις σύγγραμμα ἀπὸ Ἀρείου συνταγὲν φωραθεὶς κρύψας, καὶ μὴ εὐθέως προσενέγκων πυρὶ καταναλώσῃ, τοῦτῳ θάνατος ἔσται ἡ ζημία. Ce serait chose étrange pourtant que l'hérétique n'eût encouru que la peine de l'exil, et que l'on eût été puni de mort pour avoir seulement lu ses ouvrages. Il

sa sœur Constance, incertain s'il n'avait pas été victime de calomnies. Il écrivit même à Athanase, devenu évêque d'Alexandrie, afin qu'il consentit à admettre l'hérésiarque dans son Église; mais Athanase s'y refusa. Il serait trop long de rapporter les calomnies, les piéges, les conciliabules à l'aide desquels les ariens cherchèrent à perdre leurs adversaires les plus énergiques, et surtout le saint évêque d'Alexandrie, qui, accusé par eux d'impudicité, de violences, de meurtres, fut appelé à se disculper devant un concile réuni exprès à Tyr. Athanase, prévoyant le résultat, court à Constantinople et tient son arrivée secrète, pour qu'on ne puisse lui refuser audience. Constantin, sur la route duquel il se montre à l'improviste, bien que mécontent d'abord d'une rencontre importune, fut frappé de sa fermeté et de son éloquence, et le laissa librement exposer le complot tramé contre lui dans le concile. Les Pères portèrent contre lui une accusation d'un genre nouveau, en lui imputant d'avoir tenté d'arrêter les bâtiments expédiés d'Alexandrie pour approvisionner la capitale. L'empereur, bien convaincu de l'innocence d'Athanase, jugea convenable de le tenir éloigné de son siége, et l'envoya à la cour de Trèves, où il séjourna vingt-huit mois.

Ses adversaires prirent alors le dessus, et Arius, dont la fécondité en expédients était inépuisable, ne se lassait pas d'en inventer. Tantôt il se récriait contre l'introduction dans le dogme d'un mot étranger aux saintes Écritures, tantôt contre la présomption qu'il y avait, selon lui, à vouloir définir absolument des choses impénétrables; tantôt il soutenait ses opinions devant de nouveaux conciles, ou bien il surprenait Constantin, mauvais théologien, par des professions de foi captieuses; enfin l'empereur ordonna à l'évêque de Constantinople de recevoir Arius dans la communion; mais, au moment où l'hérésiarque se rendait au temple, il se sentit pris de douleurs d'entrailles; s'étant retiré, il fut trouvé mort dans son sang : miracle selon les uns, crime ou hasard selon les autres.

Fin d'Arius. 336.

L'incendie, loin de s'éteindre avec lui, éclata avec plus de violence. Les ariens publièrent dix-huit symboles dans l'espace de quelques années; les conciles particuliers décidaient en sens contraire, et les persécutions se succédaient, tantôt contre un parti, tantôt contre l'autre. Hilaire, évêque de Poitiers, s'en plaignait

faut ajouter que Constantin était trop modéré pour agir ainsi, et que le concile lui-même, loin de provoquer des châtiments contre les hérétiques, se borne à condamner les opinions et ceux qui les enseignent, en exprimant son regret de leur exil.

en ces termes : « Il est déplorable et non moins dangereux qu'il « y ait autant de symboles que d'opinions chez les hommes, au- « tant de doctrines que d'inclinations, autant de sources de blas- « phèmes qu'il y a en nous d'imperfections; car nous faisons des « symboles au gré de notre caprice, et nous les expliquons selon « notre caprice. Différents synodes ont rejeté, admis, interprété « le mot *omousios;* on dispute partout sur l'égalité partielle ou « totale du Père et du Fils, et chaque année, ou plutôt chaque « mois, paraissent de nouvelles formules pour expliquer d'invisi- « bles mystères. Nous nous repentons de ce qui est fait, nous « défendons ceux qui se repentent, nous réprouvons ceux que « nous défendions d'abord, nous condamnons en nous-mêmes la « doctrine d'autrui, la nôtre chez autrui, et, nous déchirant l'un « l'autre, nous avons été cause d'une ruine réciproque (1). »

CHAPITRE V.

CONSTITUTION DU BAS-EMPIRE.

Nous ne passerons pas au règne des faibles fils de Constantin sans entrer dans quelques détails sur l'administration civile et militaire, commencée par Dioclétien, améliorée par Constantin, complétée par ses successeurs. La constitution de Rome, comme nous l'avons dit ailleurs, patriarcale dans l'origine, fut d'abord dirigée par les pères de famille des trois tribus primitives, ayant à leur tête le roi, juge suprême, pontife et général. Les patriciens tendaient à restreindre son pouvoir; lui, à s'affranchir de leur influence, en accordant des droits politiques à la commune plébéienne, dont l'élévation réduisit l'ancienne race patricienne à n'être qu'une classe privilégiée. Lorsque Tarquin le Superbe voulut régner sans consulter le sénat, les patriciens se [illegible]ent, et, abolissant la monarchie, constituèrent un gouvernement aristocratique. Ce qu'on appela la délivrance de Brutus plongea le peuple dans l'oppression; mais, dans son activité inquiète, il voulut d'abord se débarrasser de certains fardeaux, puis s'assurer quelques droits, et enfin prendre part à l'administration de la république. Ce fut l'objet de cette longue lutte entre les grands et la plèbe, qui valut à celle-ci des magistrats populaires (*édiles* et

Nouvelle administration.

(1) *Ad Constantium*, lib. II, 4, 5.

tribuns), force de loi aux décisions prises à la pluralité des voix par la commune (*plébiscites*), et la fit participer à toutes les charges de l'État; de là sortit une république dans laquelle les véritables citoyens étaient légalement plus libres qu'ils ne l'ont jamais été dans aucun gouvernement (1).

Mais une fois que les droits furent devenus égaux entre les plébéiens et les patriciens, une nouvelle noblesse s'éleva, fondée sur la richesse; les pauvres, qui formaient le plus grand nombre, se vendirent à quelque citoyen opulent ou à quelque général heureux, jusqu'au moment où le despotisme démocratique engendra l'empire, appuyé uniquement sur la force armée et sur l'administration des finances. Durant trois siècles, l'empereur ne fut pas considéré comme un roi, mais comme le commandant général des forces de l'État; il n'exerçait l'autorité administrative et législative qu'en s'arrogeant les diverses magistratures par usurpation militaire. Le premier pas que fit Auguste dans cette voie était un acheminement à la monarchie; mais, pour y arriver, il fallut énerver la démocratie. Quelle en fut la conséquence? un pouvoir absolu et précaire, sans cesse troublé par des révolutions provenant, non plus de la plèbe, mais de la soldatesque.

Dioclétien, en s'occupant sans relâche de réprimer le despotisme de l'armée, assit les bases de la souveraineté véritable; ce système fut poursuivi et complété par ses successeurs: au moyen d'une administration centrale dans laquelle les formes antiques disparaissent avec les idées républicaines, et un grand nombre de titres font place à des dénominations nouvelles : seconde transformation, qui, affectant moins le pouvoir au fond que dans la forme, complétait l'absolutisme monarchique, introduit déjà depuis longtemps, en le rendant plus pesant et plus régulier.

A cette simplicité antique avec laquelle le Romain adressait

(1) Nous prenons pour guides le *Code Théodosien*, avec les riches commentaires de Godefroy et de Ritter (Mantoue, 1748); la *Notice des dignités de l'Orient et de l'Occident*, espèce d'almanach impérial commenté par Pancirole dans le *Thes. Antiq. rom.* de Grævius, vol. VII.

Voyez aussi : Lydus, *de Magistratibus reipublicæ romanæ*, Paris, 1812; Salvien, *de Gubernatione Dei*; Gibbon, *Decline and fall*, etc., c. XVII; Mazocchi, *Tabula Heracleensis*, Naples, 1754; Naudet, *Des changements opérés dans toutes les parties de l'administration de l'empire romain*, Paris, 1817; Guizot, *Essais sur l'histoire de France; Histoire de la civilisation en France*; Raynouard, *Histoire du droit municipal en France*; Savigny, *Gesch. des Röm. Rechts im Mittelalter*, Heidelberg, 1814-1826; Walter, *Römische Rechtsgeschichte*, Rome, 1834; Roth, *de Re municipali Romanorum*, Stuttgard, 1801; Fauriel, *Histoire de la Gaule méridionale*, Paris, 1836.

directement la parole au chef de l'État, avait succédé la pompe de titres ambitieux. Quand l'empereur écrivait aux principaux magistrats, il les appelait *sérénité, excellence, éminence, sublime et admirable grandeur, illustre et magnifique altesse.* Usurper indûment un titre, même par ignorance, était un sacrilége (1). De nouveaux symboles indiquèrent les dignités nouvelles, au moyen de costumes, d'ornements, de cortéges distincts; les lettres patentes portèrent l'effigie de l'empereur, ou un char de triomphe, ou la représentation allégorique soit des provinces, soit des troupes que l'on commandait.

Le sénat, ce *conseil éternel de la république, des peuples, des nations et des rois* (2), était tombé sous les coups redoublés des empereurs, qui se plaisaient à le voir se dégrader par de basses flatteries. L'assemblée que Cinéas comparait à une réunion de rois consacrait alors de longues séances à prodiguer lâchement l'injure aux empereurs détrônés, ou des éloges non moins lâches aux nouveaux élus (3), et, après avoir épuisé toutes les formules de l'adulation, à enregistrer dans ses archives le nombre des vivat qui avaient salué le maître (4). Si les premiers empereurs exposaient au sénat, dans des *lettres*, des *mémoires*, des *discours*, leur désir, auquel son assentiment donnait une autorité légale, leurs successeurs, spontanément et d'eux-mêmes, transmirent leurs volontés par des *édits*, des *rescrits* et des *constitutions*, qui, à la moitié du troisième siècle, avaient déjà force de loi. Le sénat se borna dès lors à rédiger, en forme de sénatus-consultes, les propositions que lui adressaient les empereurs sur des matières de législation, à reconnaître le nouvel Auguste, et à lui décréter,

(1) *Si quis indebitum sibi locum usurpaverit, nulla ignoratione defendat, sitque plane sacrilegii reus qui divina præcepta neglexerit.* Loi de Gratien dans le *Code Théodosien*, liv. VI, t. V, 1, 2.

(2) Cicéron, *pro Sextio*, 65; *pro Domo sua*; 28.

(3) Lampride nous a conservé deux pages d'imprécations contre Commode (*de Commodo*, 18, 19), et d'autres non moins dégoûtantes contre Héliogabale (*de Alexandro Sev.* 6, 8.)

(4) Nous trouvons dans Trébellius Pollion (*de Divo Claudio*, 4) le procès-verbal d'une acclamation en l'honneur de Claude II, surnommé le Gothique. Après lecture des lettres par lesquelles il signifiait son élection au sénat, les acclamations commencèrent ainsi qu'il suit : *Claude Auguste, que les dieux te conservent*, répété soixante fois; *Claude Auguste, nous t'avons toujours désiré pour prince*, répété quarante fois; *Claude Auguste, la république te désirait*, répété quarante fois; *Claude Auguste, notre frère, notre père, bon sénateur, véritablement prince*, répété quatre-vingts fois; *Claude Auguste, délivre-nous d'Auréole*, cinq fois; *des Palmyriens*, autant; *de Zénobie et de Victoria*, sept fois.

après sa mort, des autels ou les gémonies (1). Dioclétien exclut le sénat de toute intervention dans le gouvernement de l'empire, dans la surveillance du trésor public et dans l'administration des provinces sénatoriales, ne lui laissant que le soin de quelques détails minimes; néanmoins les pères conscrits conservaient le laticlave, les chaussures noires avec le croissant d'argent, leur place distincte aux spectacles, et, selon l'esprit des monarchies, leur dignité devint presque héréditaire.

Consuls. Les consuls, après Dioclétien, ne furent plus élus par le peuple et le sénat, mais par le prince (2), et de sa seule autorité (3). Les noms et les effigies de ces magistrats étaient encore distribués en don, sur des tablettes ou diptyques d'ivoire doré, aux provinces, aux villes, aux magistrats, au peuple. Leur inauguration se faisait dans le lieu de la résidence de l'empereur. Au premier janvier, vêtus d'étoffes de pourpre brodées de soie et d'or, parés de pierres précieuses, ils se rendaient au forum, précédés de licteurs, en grand appareil de fête, escortés des principaux dignitaires civils et militaires. Là, montant sur leur tribunal d'ivoire, ils exerçaient un acte de juridiction, en affranchissant un esclave et en donnant les fêtes d'usage à Rome. Cette dépense à Constantinople, chaque année, ne s'élevait pas à moins de quatre mille livres d'or, et le trésor venait en aide aux magistrats qui ne pouvaient la supporter.

C'était à cela, c'était à donner leur nom à l'année que se réduisait l'office des consuls, qui s'applaudissaient lâchement d'obtenir un honneur exempt de charges (4).

Patriciens. Le titre de *patrice* fut accordé à vie par Constantin à quelques

(1) Il y eut cinquante-trois apothéoses depuis César jusqu'à Dioclétien, dont treize de femmes; nous comptons aussi celle d'Antinoüs.

(2) Ausone (*Gratiarum actio pro consulatu*), en remerciant l'empereur Gratien du consulat qu'il lui avait conféré, se félicite de n'avoir pas été obligé de descendre aux bassesses d'autrefois pour le solliciter du peuple : *Consul ego, imperator auguste, munere tuo non passus septa, neque campum, non suffragia, non puncta, non loculos : qui non prensaverim manus, nec consalutantium confusus occursu, aut sua amicis nomina non reddiderim, aut aliena imposuerim; qui tribus non circumivi, centurias non adulavi, jure vocatis classibus non intremui, nihil cum sequestre deposui, cum diribitore nil pepigi. Romanus populus, Martius campus, equester ordo, rostra, ovilia, senatus, curia, unus mihi omnia Gratianus.*

(3) L'empereur Gratien écrivait à Ausone : *Cum de consulibus in annum creandis solus mecum volutarem... te consulem et designavi, et declaravi, et priorem nuncupavi.*

(4) *In consulatu, honos sine labore suscipitur.* (MAMERTIN, *Panegyr. vet.*, XI, 2.)

personnages, à peine inférieurs aux consuls, et appelés *pères adoptifs* de l'empereur et de la république. Les anciens patriciens avaient péri dans les guerres et les proscriptions, puis dans ces exécutions au moyen desquelles les Césars réduisaient leurs sujets à une égalité sanglante. Constantin, toutefois, reconnaissant que l'aristocratie est un grand appui pour le trône, en créa une qui n'eût pas, comme l'ancienne, des droits et des traditions à conserver, mais qui tirât de l'empereur et réfléchît sur lui tout son éclat. Cette aristocratie fut distribuée en quatre classes : les *illustres*, les *respectables*, les *clarissimes* et les *très-parfaits*, outre les *très-nobles*, membres de la famille impériale (1). Le titre de clarissime était réservé aux sénateurs en corps, et à ceux d'entre eux qu'on chargeait du gouvernement d'une province; celui de respectable appartenait à quiconque, par son rang ou ses fonctions, s'élevait au-dessus des autres. Les illustres étaient les consuls, les patrices, les préfets du prétoire de Rome et de Constantinople, les généraux, les sept officiers du palais; après eux venaient les très-parfaits.

Préfets du prétoire.

Nous avons vu s'accroître successivement l'importance des préfets du prétoire, qui, de Sévère à Dioclétien, furent les premiers ministres de l'empire dans l'administration civile et militaire; mais, quand les prétoriens, leur appui, furent affaiblis, puis supprimés, ils perdirent leur juridiction avec le commandement militaire, et se transformèrent en magistrats civils. Constantin, se conformant à la division établie par Dioclétien, en conserva quatre : le préfet du prétoire d'Orient, qui gouvernait de l'Égypte au Phase, et de l'Hémus à la Perse (2); celui de l'Illyrie, qui avait

(1) En latin, *illustres*, *spectabiles*, *clarissimi*, *perfectissimi*, *egregii*, *nobilissimi*. En grec, ἰλλούστριοι ou μεγαλοπρεπέστατοι, περίβλεπτοι, λαμπρότατοι, νωβελίσιμοι ou ἐπιφανέστατοι.

(2) 1° La Thrace était divisée en cinq provinces : Thrace européenne, Hémimont (*Hæmi-montes*), Rhodope, Mésie, Scythie; 2° L'Asie, dont la capitale était Éphèse, en douze : Pamphylie, Hellespont, Lydie, Pisidie, Lycaonie, Phrygie pacatienne, Phrygie salutaire, Lycie, Carie, Rhodes, Lesbos, les Cyclades; 3° Le Pont, ayant pour capitale Césarée, en onze : Paphlagonie, Galatie première, Galatie seconde ou salutaire, Bithynie, Honoriade, Cappadoce première et seconde, Pont polémoniaque, Hellénopont, Arménie première et seconde; 4° L'Égypte, capitale Alexandrie, en sept : Égypte proprement dite, Libye supérieure, Libye inférieure, Thébaïde, Arcadie ou Heptanomide, Augustamnique, Éthiopie; 5° L'Orient, capitale Antioche, en quinze : Palestine première, seconde et salutaire, Phénicie première, seconde et euphratésienne, Syrie, Syrie salutaire, Cilicie première et seconde, Chypre, Arabie, Isaurie, Osroène, Mésopotamie.

sous ses lois la Pannonie, la Dacie, la Macédoine (1), la Grèce; celui des Gaules, qui réunissait à cette province la Bretagne et l'Espagne (2); celui d'Italie, qui, sans parler de la Péninsule, étendait son autorité sur la Rhétie jusqu'au Danube, sur les îles de la Méditerranée et sur la province d'Afrique (3).

Administrer les finances et la justice, régler tout ce qui concerne les monnaies, les subsistances publiques, le commerce et la prospérité publique en général; expliquer, étendre, parfois encore modifier les édits généraux, surveiller les gouverneurs des provinces, décider en appel des affaires les plus graves : telles étaient les attributions de ces magistrats, qu'Ammien Marcellin n'hésite pas à appeler des empereurs de second ordre.

Préfets de la cité.

Il n'y avait que Rome et Constantinople qui ne fussent pas soumises à leur administration; elles relevaient chacune d'un préfet. Celui de Rome, institué d'abord par Auguste pour veiller à la police intérieure, attira bientôt à lui les affaires qui jadis étaient de la compétence des préteurs; puis il occupa dans le sénat la place des consuls comme président ordinaire; enfin on porta devant lui les appels formés à cent milles à la ronde. Il exerçait l'autorité municipale; quinze officiers sous ses ordres veillaient à la sûreté, aux approvisionnements, à la propreté de la ville, et l'un d'eux était préposé spécialement au soin des statues (4). La même magistrature fut instituée à Constantinople.

(1) Divisée en cinq provinces : Macédoine proprement dite et une partie de la Macédoine salutaire; Achaïe, Crète, Thessalie, Épire.

(2) 1° Les Gaules embrassaient dix-sept provinces : Viennoise, Germanie première et seconde; Belgique, première et seconde; Alpes maritimes et pennines; Grande Séquanaise, Aquitaine première et seconde, Novempopulanie, Narbonnaise, première et seconde; Lyonnaise, première, seconde, troisième et quatrième. 2° L'Espagne, sept : Bétique, Lusitanie, Galice, Tarragonaise, Carthaginoise, Tingitane, et les îles Baléares. 3° La Bretagne, cinq : *Britannia*, première et seconde; *Maxima Cæsariensis; Flavia Cæsariensis; Valentia.*

(3) 1° L'Illyrie occidentale se composait de six provinces : Pannonie, première et seconde; Savie, Dalmatie, Norique riveraine, Norique méditerranée. 2° L'Afrique, de cinq : Carthaginoise, Byzacène, Mauritanie, Mauritanie *Cæsariensis;* Tripolitaine. 3° L'Italie, de dix-huit : Vénétie, Émilie, Ligurie, Flaminie, Picénum annonaire et suburbicaire, Étrurie et Ombrie, Campanie, Sicile, Pouille, Calabre, Lucanie et Bruttium, Alpes cottiennes, Rhétie, première et seconde, Samnium, Valérie, Sardaigne et Corse.

(4) Dix des provinces d'Italie, appelées *suburbicaires*, dépendaient du préfet de Rome : Campanie, Étrurie et Ombrie, Picénum suburbicaire, Sicile, Pouille, Calabre, Lucanie et Bruttium, Samnium, Valérie, Sardaigne et Corse. Un vicaire impérial était préposé aux huit autres : Ligurie, Émilie, Flaminie, Picénum annonaire, Vénétie, Alpes cottiennes, Rhétie première et seconde. Plus tard, on y ajouta l'Istrie.

Pour le gouvernement civil, l'empire était divisé en treize diocèses (1). Le premier dépendait du comte d'Orient, qui employait six cents appariteurs ou secrétaires, assesseurs et messagers, tant les affaires étaient compliquées. Le second comprenait l'Égypte, sous un préfet impérial qui n'était plus un chevalier romain; mais il exerçait des pouvoirs extraordinaires selon que le réclamait ce pays. Les autres diocèses étaient ceux d'Asie, du Pont, de Thrace, de Macédoine, de Dacie, de Pannonie ou d'Illyrie occidentale, d'Italie, d'Afrique, de Gaule, d'Espagne et de Bretagne, chacun d'eux sous la direction d'un vicaire ou vice-préfet. Diocèses.

Ces diocèses furent ensuite subdivisés en cent seize provinces, dont trois étaient gouvernées par des proconsuls, trente-sept par des consulaires, cinq par des correcteurs, soixante et onze par des présidents (2). Quoique différant par leur grade et leurs attributions, tous administraient la justice et les finances, sous l'autorité des préfets et tant qu'il convenait au prince. Ils infligeaient les peines, même capitales; mais le droit de les adoucir était réservé aux préfets, ainsi que celui de condamner à l'exil. Afin de prévenir les abus et la corruption, on veillait à ce qu'aucun de ces magistrats ne fût né dans le pays qu'il avait à régir, qu'il n'y formât point d'alliances et n'achetât ni terres ni esclaves; cependant Constantin lui-même, puis successivement les autres empereurs, ne cessèrent de se plaindre que tout se vendait par leurs agents. Provinces.

Un passage curieux de Lampride nous apprend à combien s'élevait le traitement des gouverneurs de province : ils recevaient vingt livres d'argent et cent pièces d'or (3,913 fr.), six amphores de vin, deux mulets, deux chevaux, deux habillements de cérémonie, un pour l'intérieur, une baignoire, un cuisinier, un muletier, et, s'ils n'étaient pas mariés, une concubine, réputée nécessaire comme le reste (3). En sortant de charge, ils restituaient les mulets, les chevaux, le muletier et le cuisinier, et gardaient le

(1) Le nom *diocèse* était ancien. Cicéron l'emploie dans une lettre à Atticus, VI, 2.

(2) En Italie, l'Émilie, la Ligurie, la Vénétie, le Picénum, la Flaminie, la Campanie, la Sicile, étaient gouvernés par un magistrat consulaire; l'Étrurie, la Poulille, la Calabre, la Lucanie, le Bruttium, par des correcteurs; le Samnium, la Valérie, les Alpes cottiennes, les deux Rhéties, la Sardaigne, la Corse, par des présidents.

(3) *Præsides provinciarum accipiebant... vestes forenses binas, domesticas singulas.., et si uxores non haberent, singulas concubinas, quod sine his esse non possent.* (ÆLIUS LAMPRIDIUS, *de Alexandro Sev.*, XLII.)

surplus, si le prince était content d'eux; au cas contraire, ils étaient tenus de rendre le quadruple.

Sous Constantin, la solde continua d'être payée en nature; puis, quand il eut limité à trois lustres la durée du service militaire, il établit, afin de donner une récompense aux soldats congédiés, une taxe extraordinaire à percevoir tous les quinze ans : de là vint le cycle des *indictions* (1).

Les troubles passés et les nombreux usurpateurs avaient fait reconnaître combien il y avait de danger à laisser tout à la fois la justice, l'administration et le commandement des troupes aux gouverneurs des provinces; c'est pourquoi Constantin sépara l'autorité civile de l'autorité militaire. La juridiction suprême sur l'armée fut remise à deux maîtres de la milice (*magistri militum*), l'un de l'infanterie, l'autre de la cavalerie; plus tard, la division de l'empire en deux États distincts, celui d'Orient et celui d'Occident, fit porter leur nombre à quatre; l'un d'eux se tint sur chacune des frontières les plus menacées, sur le Rhin, sur le haut et le bas Danube, sur l'Euphrate; enfin on en créa jusqu'à huit.

Ils avaient sous leurs ordres trente-cinq commandants, distribués comme il suit : trois dans la Bretagne, six dans la Gaule, un en Espagne, un en Italie, cinq sur le haut Danube et quatre sur le bas Danube, huit en Asie, trois en Égypte, quatre en Afrique. Ils portaient pour signe distinctif la ceinture d'or, et dix d'entre eux avaient le titre de *comites*, c'est-à-dire de compagnons les plus honorables; outre la solde, ils recevaient ce qui leur était nécessaire pour l'entretien de cent quatre-vingt-dix serviteurs et de cent cinquante-huit chevaux. Ils ne devaient s'immiscer en rien dans l'administration civile, non plus que les magistrats dans leur commandement. Si cette organisation affaiblit l'État, la tranquillité intérieure fut assurée; car le despotisme militaire, cet unique et déplorable débris de la démocratie, disparut, et les guerriers, selon l'expression d'Ammien Marcellin, ne purent plus lever la tête.

Armée. Le service militaire devint une espèce d'impôt, attendu que les sénateurs, les dignitaires, les prêtres païens et les principaux décurions furent obligés de fournir un nombre de soldats déterminé,

(1) C'est l'opinion de quelques-uns. Savigny pense que l'indiction n'était autre chose que le renouvellement du cadastre (*Ueber die römische Steuerverfassung*). Il est certain qu'elle était déjà en usage sous Dioclétien, et Cédrénus (*Annal.*, p. 258) dit même qu'elle commença au temps d'Auguste. Voy. NAUDET, *Des changements dans l'empire rom.*, t. I, p. 182.

ou, à leur défaut, trente ou trente-six sous d'or, par homme (1). On peut juger par ce taux combien les volontaires étaient rares; en effet, malgré la grosse solde et les largesses répétées, le service était tellement en horreur que beaucoup, pour s'y soustraire, se mutilaient les mains. Bien que la mesure pour la taille des recrues fut abaissée, et que l'on admît jusqu'à des esclaves dans les légions, les empereurs durent, pour les remplir, accorder des terres aux vétérans, avec la stipulation féodale que leurs fils, parvenus à l'âge viril, seraient enrôlés dans l'armée, sous peine de perdre l'honneur, le fonds paternel et même la vie (2). Le soldat devait avoir dix-huit ans accomplis, être sain et robuste, d'une stature convenable; il recevait pour solde une ration de pain, de vin, de lard, de la viande de deux jours l'un, du foin et de la paille. Quelquefois la troupe était payée en argent. Les contribuables devaient apporter les vivres aux lieux fixés, où le soldat venait les prendre; il en emportait avec lui pour vingt jours (3). Quinze villes en Orient et dix-neuf en Occident avaient des fabriques d'armes et de machines en tout genre.

Constantin plaça aux frontières des capitaines et des soldats, auxquels il donna en propriété des terres franches d'impôt et inaliénables, à la charge par le fils de servir comme le père. On appelait ces colons militaires *limitrophes*, pour les distinguer des *palatins*, qui, mieux payés et mieux traités, étaient cantonnés dans les provinces, pour lesquelles ils devenaient une charge très-lourde, tandis qu'une molle sécurité les énervait, en relâchant les liens de la discipline. Les limitrophes combattirent moins résolûment quand ils se virent préférer un corps moins exposé aux fatigues, d'autant plus qu'ils ne se sentaient pas appuyés derrière eux par des troupes intrépides.

Les menaces les plus sévères ne pouvaient empêcher les soldats de déserter chez les barbares, ou de favoriser leurs incursions; il en était de même des ordres qui leur défendaient de molester les habitants, d'envoyer leurs chevaux paître dans le champ des autres, de se mêler des affaires civiles (4), ou qui enjoignaient aux vétérans de s'occuper, soit du commerce, soit du défrichement des terres incultes ou sans maître qui leur étaient concédées avec une exemption de tribut (5).

(1) Code Théod., tit. *de Tiron.*, l. 2, 6, *de Desertoribus*; l. 7; 15, 18, *de Decur.*

(2) Code Théod., l. 7, *de Veteranis. De Filiis veteranorum.*

(3) Godefroy, liv. VII, *de Re milit.* Code Théod., vol. II.

(4) Code Théod., *de Decur.*, l. 128.

(5) *Ibid.*, lib. VII, *de Induly.*, 15.

La légion fut réduite de six mille hommes à mille ou quinze cents; mais, à ce qu'il paraît, on en détacha la cavalerie, ce qui la rendit plus mobile, en l'assimilant aux régiments introduits dans les armées depuis le dix-septième siècle. L'armée se composait alors de cent trente-deux légions, et la totalité des troupes sous les armes pouvait être de six cent quarante-cinq mille hommes, chiffre très-élevé en comparaison des anciennes armées, mais faible auprès du chiffre des armées de nos jours, qui, dans les mêmes contrées, retiennent environ deux millions d'hommes sous le drapeau en pleine paix : c'est pour la conserver, nous dit-on ! Il fallut encore avoir recours aux auxiliaires étrangers, enrôler même dans les légions, et parmi les palatins, des Goths et des Alemans, les élever aux premiers grades, de là aux fonctions civiles et jusqu'au consulat : or, comme ils manquaient de capacité, les magistratures curules perdirent de plus en plus leur prestige et leur autorité.

Dignitaires de la couronne.

L'empereur avait auprès de lui sept *illustres*, ses conseillers privés, chargés de la garde de sa personne, du palais et du trésor. Un eunuque, grand chambellan (*præfectus sacri cubiculi*), se tenait constamment à côté du prince, qu'il s'occupât d'affaires ou de plaisirs, et lui rendait les plus humbles services; ce qui lui fournissait mille occasions de s'insinuer dans ses bonnes grâces et d'influer sur ses faveurs. Les comtes de la table et de la garde-robe relevaient de lui. Le maître des offices, ministre d'État, dirigeait les affaires publiques, et aucune réclamation n'arrivait au prince qu'en passant par les quatre bureaux (1), dont l'un recevait les mémoires, l'autre les lettres, le troisième les pétitions, le quatrième tout le reste. Cent quarante-huit secrétaires, la plupart légistes, expédiaient les affaires sur requêtes, sous la présidence de quatre maîtres *respectables*, dont l'un était spécialement nommé pour la langue grecque, et les autres servaient d'interprètes aux ambassadeurs étrangers.

Le maître des offices avait sous ses ordres plusieurs centaines de messagers, qui, grâce au bon état des routes au service des postes, portaient les édits, la nouvelle des victoires, les noms des consuls, de la capitale dans les provinces les plus reculées. Ces agents acquirent de l'importance en rapportant ce qu'ils recueillaient, durant leurs missions, sur l'état des pays, sur la conduite des magistrats et des citoyens. Le nombre s'en accrut jusqu'à dix mille, et ils devinrent très-onéreux au peuple par la manière dont

(1) *Scrinia*; ce sont, comme on dit aujourd'hui, les bureaux.

ils exigeaient le service des postes, et parce qu'ils favorisaient et persécutaient (selon la coutume des délateurs) ceux qui s'en faisaient des amis ou des ennemis. Réprimés par des lois fréquentes, ils étaient favorisés par la faiblesse croissante de la cour et la crainte des soulèvements.

Les revenus publics furent administrés par un comte des largesses sacrées, qui occupait des centaines d'employés, dans onze bureaux différents, à faire et à vérifier les comptes. Les hôtels des monnaies, les mines, les caisses publiques établies dans les différentes villes, dépendaient du trésorier, qui correspondait avec vingt-neuf receveurs provinciaux; il réglait le commerce extérieur, dirigeait les manufactures d'étoffes de lin et de laine, dans lesquelles travaillaient spécialement des femmes esclaves, pour l'usage de la cour et de l'armée, et qui étaient au nombre de vingt-six en Orient, en plus prand nombre encore en Occident. Trésorier.

Un ministre du fisc (*comes rerum privatarum*) administrait le trésor particulier de l'empereur, formé des domaines des rois et des États subjugués, de ceux des différentes familles qui avaient occupé le trône, et des confiscations. Ce trésor s'accrut considérablement lorsque, après avoir fermé par motif religieux le temple de Comana, dont le grand prêtre était prince de la Cappadoce, Constantin appliqua au fisc privé les terres sacrées, sur lesquelles se trouvaient six mille esclaves ou ministres de la déesse, et des races de chevaux précieuses, qui furent destinées exclusivement au service de la cour et aux jeux impériaux. Un comte fut chargé expressément de la surintendance de ces domaines; des officiers d'un rang moins élevé étaient préposés à la gestion des autres domaines, disséminés dans toutes les provinces. Domaines impériaux.

La garde du prince se composait de trois mille cinq cents hommes, Arméniens pour la plupart, divisés en sept compagnies (*scholæ*), et commandés par deux comtes des domestiques. Équipés avec une extrême magnificence, ils portaient des armes couvertes d'or et d'argent; on recrutait parmi eux deux compagnies de cavaliers et de fantassins, dits *protecteurs*. Ils étaient de service dans les appartements intérieurs, et se rendaient dans les provinces lorsqu'il était besoin d'assurer la prompte et vigoureuse exécution des ordres impériaux : être admis dans leurs rangs était la plus haute espérance du soldat. Comtes des domestiques.

Le titre d'*illustre* était inhérent aux charges de la cour que nous venons d'énumérer. Durant la république, et même sous les premiers empereurs, les insignes de la dignité n'accompa-

gnaient le magistrat que dans l'exercice de ses fonctions. Dès qu'elles avaient cessé, le consul, le préteur ou l'empereur, n'avait d'autre cortége ou d'autre suite que des affranchis, ses clients et ses esclaves; mais, par suite des innovations de Dioclétien, le palais, la table, le faste et l'étiquette, un entourage immense, mirent une distance incommensurable entre le monarque et ses sujets. Autrefois le titre d'*honoré* distinguait les citoyens qui avaient rempli quelque dignité dans l'empire, ou ceux auxquels le prince avait accordé le triomphe ou des honneurs. Quand les autres distinctions n'existèrent plus, tous ambitionnèrent celle-là, et les empereurs l'accordèrent à quiconque rendait quelque service à leur personne, mérite qui passait bien avant celui d'être utile à l'État.

Au milieu de ce luxe prodigieux, de cette foule qui envahissait la cour, les fonctions remplies jadis par des esclaves, comme de découper les viandes, de verser à boire aux princes, jusqu'aux *emplois les plus sordides*, furent ambitionnés par de grands personnages, non pas tant pour le salaire que pour les exemptions; en effet, les honorés restaient inscrits au sénat sans en avoir les charges, et, après dix ou quinze ans de service, ils étaient dégagés de tous les liens qui, par droit de naissance, les attachaient à la curie ou à une corporation quelconque. Des titres étaient même accordés par *codicilles honoraires* à des personnes qui jamais n'avaient servi ni même vu le prince; elles pouvaient ainsi jouir de l'exemption, ou du moins porter les insignes de leur dignité nominale.

On comprendra facilement que le but principal de la constitution nouvelle était la séparation des pouvoirs, auparavant confondus. Dans une si grande subdivision de provinces, d'armées, de fonctions, les magistrats restaient subordonnés les uns aux autres, et tous à l'empereur, ce qui écartait le danger des agrandissements excessifs et des usurpations subites.

Personnes.

Les sujets libres de l'empire étaient divisés en trois classes : les habitants des deux métropoles, ceux des villes dans les provinces, et la population des campagnes.

Citoyens de Rome et de Constantinople.

Les premiers, bien que soumis aux impôts communs, jouissaient néanmoins de privilèges, et avaient part aux distributions du blé que les provinces étaient tenues d'expédier à cet effet, sous la surveillance d'un fonctionnaire spécial (*præfectus annonæ*). Au premier rang étaient les sénateurs, puis les chevaliers, ensuite la multitude, qui, partagée en divers corps de maîtrises, exerçait certaines industries : turbulente d'ailleurs et factieuse, craintive ou mena-

çante, elle ne cherchait que l'occasion de se livrer au pillage et à la violence.

Citoyens provinciaux.

Les habitants des villes, dans les provinces, demeurèrent jusqu'au troisième siècle divisés en citoyens, alliés et sujets; mais, lorsque Caracalla eut rendu les droits de citoyen communs à tous, les uns et les autres furent égaux dans la même dépendance à l'égard de l'empereur. Sans compter les esclaves, nous trouvons donc les sénateurs, les curiales ou décurions, et la plèbe. Les sénateurs étaient en quelque sorte des appendices de l'ombre de sénat qui existait à Constantinople et à Rome; leur dignité, purement nominale, était conférée par l'empereur à ceux qui avaient occupé de hauts emplois, ou qui lui étaient recommandés par le sénat; elle fut étendue ensuite à tous les grands propriétaires. Leurs priviléges consistaient dans l'exemption des charges municipales; ils ne pouvaient être jugés que par un tribunal particulier, et jamais on ne leur appliquait la torture : avantages qu'ils payaient au prix d'un impôt spécial et de contributions extraordinaires, le cas échéant (1).

Les décurions ou curiales étaient les propriétaires indigènes (*municipes*) ou venus du dehors (*incolæ*); or, comme ils étaient chargés de pourvoir à certaines dépenses, et qu'ils avaient à s'occuper beaucoup des affaires publiques, les lois municipales déterminaient la fortune qu'ils devaient avoir. Au dixième siècle, on exigeait d'un curiale de Côme cent mille sesterces (environ 20,000 francs); en 342, Constance obligeait à faire partie de la curie d'Antioche les individus qui possedaient vingt-cinq arpents de terre; en 435, Valentinien III y faisait entrer ceux qui avaient trois cents sous d'or (environ 4,500 francs), tant cette dignité, autrefois ambitionnée et achetée au prix de largesses splendides, était alors avilie (2)!

Venait ensuite le menu peuple, composé des petits propriétaires, des artisans, des marchands, tout à fait exclus de l'administration urbaine.

L'histoire ne fournit pas le moindre renseignement sur la révolution très-importante qui, sous l'empire, fit passer l'industrie des esclaves aux hommes libres. Autrefois tout citoyen riche avait dans sa demeure des esclaves qui faisaient toute espèce d'objets pour

(1) Quelques écrivains modernes (tels que RAYNOUARD, t. I, c. 17, et FAURIEL, t. I, c. 10) ont pensé qu'ils constituaient dans chaque ville un sénat supérieur à la curie. Nous n'avons, quant à nous, jamais rencontré la moindre mention de sénats provinciaux.

(2) PLINE, *Ep.* I, 19. — *Code Theod.*, XII, 3, XXVIII. — *Nov. Theod.*, 38.

son usage, ou bien pour les vendre, soit à ses clients, soit à ceux qui n'avaient pas assez d'esclaves; nous voyons maintenant des artisans libres, travaillant pour eux et pour ceux qui les payent, réunis dans chaque ville en corporations qui devinrent un nouvel instrument de tyrannie et d'oppression.

Dans les campagnes résidaient des propriétaires libres, des colons, des esclaves. Ces derniers étaient comme des animaux domestiques, et nous ne nous en occuperons pas. Les colons tenaient le milieu entre les hommes libres et les esclaves; attachés au sol qu'ils cultivaient, ils étaient vendus et partagés avec lui, bien qu'une loi compatissante défendît de séparer les membres d'une même famille (1). Obligés de vivre et de mourir sur le sol où ils naissaient, ils étaient, du reste, libres de leur personne, et le droit romain les rangeait parmi les *ingenui*. Ils contractaient des mariages légitimes; mais la loi elle-même les appelle serfs de la glèbe (*servus terræ*). Sauf le cas où il s'agissait de leur propre condition, ils ne pouvaient tester en jugement contre leur maître; ils lui payaient en argent ou en denrées, outre l'impôt au fisc, une redevance imprescriptible; ils vivaient du surplus, et pouvaient, avec leurs économies, acheter des biens, dont le haut domaine demeurait toutefois au maître. Leur condition était plus mauvaise que celle de l'esclave, en ce qu'ils ne pouvaient être affranchis, ni détachés du sol (2), ni même acquérir la liberté en entrant dans le clergé (3) ou dans l'armée.

Il n'est fait aucune mention des colons dans les écrits des jurisconsultes classiques, tandis qu'il en est souvent parlé après Constantin. On discute donc sur le point de savoir d'où naquit cette institution intermédiaire, qui était un acheminement vers l'abolition de l'esclavage. Les uns la croient une imitation de ce qui se pratiquait chez les nations germaniques, et les autres l'at-

(1) *Code de Just.*, X. *Communia utr. jud.*

(2) *Quæ enim differentia inter servos et adscriptitios intelligatur, cum uterque in domini sui positus sit potestate, et possit servum cum peculio manumittere, et adscriptitium cum terra dominio suo expellere?* (Code de Justinien, XI, 47, 21.) On est allé trop loin peut-être en interprétant ce passage, comme s'il excluait l'émancipation. En effet, on ne rencontre jamais une manumission de colons; mais ils pouvaient acheter et accepter le terrain auquel ils étaient attachés, et qui même leur était dévolu après trente années d'absence du propriétaire. Peut-être même la manumission n'était pas regardée comme nécessaire.

(3) Justinien permit ensuite de leur conférer les ordres, à cette condition toutefois qu'ils continueraient à s'acquitter des obligations imposées aux colons. *Novellæ*, 123, c. 4, 17.

tribuent aux colonies barbares transplantées dans l'empire : il est plus problable qu'elle naquit de l'ancienne forme des possessions. Les habitants de chaque canton (*pagus*) avaient droit, outre leurs biens propres, à une part des terrains communaux (*compascua, agri subsecivi, sylvæ communales*). Vespasien et Titus, en réunissant ces biens au fisc, et Constantin, en les appliquant aux dépenses du culte, réduisirent à la misère une grande partie de ces possesseurs, qui se trouvèrent forcés de vendre leur patrimoine, ou de cultiver à titre de colons (1). Le malheur des circonstances, en augmentant leur nombre, empira leur condition, et la classe moyenne des paysans, qui fait aujourd'hui le nerf des États, disparut presque entièrement. Ceux qui ne pouvaient endurer la perte de leur liberté se réfugiaient dans les villes, où les attendaient de nouvelles misères; d'autres, opprimés par des maîtres cruels ou réduits aux abois par l'avidité du fisc, en venaient à des rébellions ouvertes, comme firent les Bagaudes (2).

Il était important pour l'État de conserver les colons, afin de ne pas augmenter le nombre des terres abandonnées. A cet effet, l'exemption d'impôts fut accordée à ceux qui occuperaient des champs en friche; on en distribua même entre les propriétaires de terrains cultivés, en les menaçant de les dépouiller de leurs anciens domaines s'ils négligeaient de cultiver les nouveaux : mesures vexatoires qui n'avaient aucun bon résultat, parce qu'elles n'atteignaient pas le mal dans sa racine. Dans le même but, on introduisit l'emphytéose, contrat par lequel on donnait, moyennant une redevance déterminée, un bien-fonds à cultiver pour un certain temps ou bien à perpétuité. Ce bail ne fut d'abord en usage que pour les terres du fisc ou du municipe; plus tard, il fut adopté par les particuliers, quand ils possédèrent des provinces entières.

Gouvernement municipal.

Avant Jules César, chaque municipe constituait une république indépendante, associée à celle de Rome, à laquelle elle fournissait un contingent déterminé, et dont elle recevait protection. Le

(1) *Nonnulli, quum domicilia atque agellos suos aut pervasionibus perdunt, aut fugati ab exactoribus deserunt, quia tenere non possunt, fundos majorum expetunt, atque coloni divium fiunt.* SALVIEN, *de Gubernatione Dei.*

(2) *Bagaud*, en langue celtique, signifie assemblée tumultueuse. Voyez ROTH, *Ueber den bürgerlichen Zustand Galliens zur Zeit der frankischen Eroberung*; Munich, 1827, p. 7. SALVIEN dit : *Vocamus rebelles, vocamus perditos quos esse compulimus criminosos. Quibus enim aliis rebus Bagaudæ facti sunt, nisi iniquitatibus re[illegible]si improbitatibus judicum?* De Gub. Dei, V, 6.

municipe participait à quelques emplois, et communiquait la faculté de les occuper aux Romains établis dans ses murs; du reste, il avait des lois propres, des magistrats électifs et la libre administration de ses affaires intérieures. La liberté civile et commerciale existait donc entière; seulement la liberté politique était enchaînée par le pacte fédéral.

Mais parfois le municipe, de gré ou de force, adoptait les lois civiles de Rome, et dès lors il était classé parmi les peuples dits *fundi*.

Sous l'empire, la condition de *fundi* devient générale, puisqu'on adoptait le droit civil romain; le droit municipal appartient à tous les corps qui sont introduits dans la cité. En conséquence, toutes les colonies latines devinrent *municipes*, lorsque l'Italie entière eut acquis le droit de cité; or, comme les droits de suffrage étaient tombés en désuétude, le municipe représenta une ville habitée par des Romains, quelle que fût leur origine. Les villes italiques reçurent le droit de cité, mais à la condition qu'elles adopteraient les lois civiles de la métropole; c'est ainsi que se forma l'unité juridique, tandis que les Italiens ne demandaient que l'égalité du droit politique. Les villes de la Gaule devinrent également *fundi*.

Toutes ces réformes s'effectuèrent en vertu de la *lex Julia* ou peu de temps après. La situation de Rome à l'égard de l'Italie devint alors tout autre; elle ne fut plus une république soutenue par des républiques, mais la métropole d'un grand empire, dont l'Italie était la province principale. Bien que la monarchie se consolidât, elle rencontrait un obstacle dans les coutumes; en effet, comme dans presque toutes les anciennes cités d'Italie, le droit public et privé de Rome avait un caractère municipal.

Les peuples conquérants croient toujours assurer leur domination en propageant les formes de leur gouvernement; ainsi fit Rome. Le pouvoir monarchique jouit de la liberté politique, mais resta isolé de l'administration des communes; les communes jouirent de la souveraineté municipale, mais n'eurent aucune garantie contre le pouvoir absolu : ce défaut d'équilibre causa la ruine de l'empire.

Il fallut alors changer le mode de la liberté municipale en Italie, pour l'harmoniser avec la politique impériale et le régime uniforme qui prévalait; c'est ce que fit la *lex Julia municipalis*, en partie conservée par la Table d'Héraclée, et plus encore par une inscription trouvée à Padoue, loi problablement de l'an 709 de Rome.

En 711, on avait fait un règlement général pour l'administration judiciaire de la Gaule cisalpine (1), dans lequel se trouvaient les formes de *prætor peregrinorum*, au lieu de celles de l'*urbanus*. Ce règlement fut probablement étendu aux autres provinces; mais l'unité ne se réalisa que beaucoup plus tard. Les municipes prospèrent alors, et l'on dit *respublica municipii;* les affranchis acquièrent de la considération, s'occupent de travaux manuels, d'arts utiles, et deviennent [illegible] en le plus puissant d'assimilation; on voit se former une [illegible] nouvelle, représentée par une classe moyenne qui est [illegible] loi municipale. Lorsque la classe moyenne périt, le municipe [illegible] ut avec elle.

Il paraît, d'après les inscri[illegible], qu'il existait un ordre équestre, composé peut-être des membres de certains colléges. Enfin la *plebs* se composait de citoyens, mais sans le *jus honorum*.

A Rome, les citoyens seuls *optimi juris* participaient à la souveraineté, c'est-à-dire pouvaient donner leur suffrage dans une tribu et remplir les magistratures; dans les villes des provinces, les décurions jouissaient des mêmes priviléges. Quand Auguste épargna aux citoyens éloignés l'incommodité de se rendre à Rome pour voter, en ordonnant de recueillir les suffrages dans des comices particuliers et d'en expédier le résultat à la capitale, il limita ce droit aux municipes; sous ce nom ne furent plus compris tous les citoyens, mais les décurions (*curiales decuriones*) qui avaient seuls capacité pour assumer les magistratures (*capere munera*). Alors le sénat municipal (*ordo, curia*), de concert avec les magistrats, administrait la ville à la place du peuple entier; mais les magistrats, loin de faire contre-poids à la curie, étaient choisis uniquement dans son sein (2). Les magistrats pouvaient présenter leurs successeurs; mais, comme ce droit les rendait responsables de l'administration de leur délégué, ils le regardaient comme une charge, et le plus souvent ils abandonnaient le choix au gouverneur de la province.

Les premiers magistrats de la cité étaient au nombre de deux ou de quatre (*duumviri, quatuorviri juri dicundo*), et l'on peut les comparer aux consuls de Rome, avant qu'ils partageassent l'autorité avec les préteurs. Ils étaient annuels, veillaient à l'administration de la commune, présidaient le sénat municipal, et, pour

(1) *Lex Galliæ Cisalpinæ.*

(2) Voyez SAVIGNY, *Gesch. der römischen Rechts in Mittelalter*, c. II, § 8. « La curie, malgré les matériaux abondants que l'on possède, demeure toujours « un sujet à éclaircir dans l'histoire de la législation de l'empire. » (Gibbon, c. XXII.)

IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)

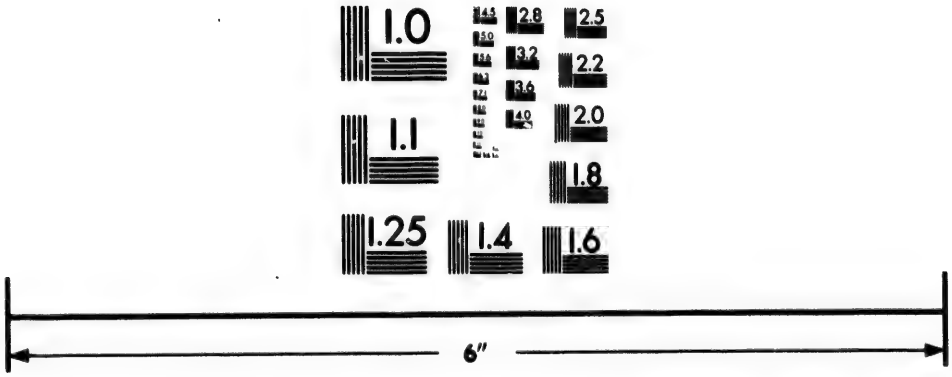

Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

2.8
2.5
3.2
2.2
3.6
2.0
4.0
1.8
1.1
1.0

que l'on s'aperçût moins de la perte de l'indépendance, Rome républicaine leur laissait la juridiction dans certaines limites, au delà desquelles les causes étaient portées devant le préteur. Ce fut ainsi que survécurent les constitutions antérieures à la conquête, auxquelles se conformait la loi décrétée par le sénat romain pour l'organisation de chaque province. Il est dit, dans la loi qui concernait la Gaule cisalpine, que le magistrat pourra nommer un juge, et prononcer, tantôt dans certaines limites, tantôt sans restriction; qu'il aura l'*imperium* et le tribunal en signe de haute juridiction. Mais, à mesure que s'accrut l'autorité impériale, celle des corps municipaux diminua; ce qui d'abord était prérogative et droit ne fut plus qu'une concession gracieuse, et les duumvirs déchurent au rang de magistrats inférieurs, n'ayant plus ni *imperium*, ni pouvoir, ni tribunal.

Dans beaucoup de villes d'Italie, la juridiction appartenait à un préfet (*præfectus juri dicundo*), envoyé annuellement de la métropole; sauf cette différence, les préfectures ressemblaient aux autres cités, municipes ou colonies, selon le rang; Cicéron sortait de celle d'Arpinum pour devenir consul à Rome.

La troisième magistrature était celle du curateur (*curator quinquennalis*), qui réunissait les attributions de la censure et de la questure romaine, veillait aux constructions publiques, à la ferme des impôts, aux propriétés de la cité, parce que chacune avait dans le territoire environnant des biens-fonds, outre qu'elle percevait des impôts et des droits d'entrée (1).

Après la curie, le soutien des municipes se trouvait dans les corporations, très-étendues et dotées de grands priviléges. Les principales, qui étaient les *augustales*, avaient même un aspect religieux; mais elles déchurent, lorsque le christianisme se propagea. Les empereurs avaient séparé en deux intérêts distincts le pouvoir de l'État et l'autorité municipale; ce fut une erreur de leur politique. Comme on voulait anéantir l'ancienne aristocratie romaine, on sacrifia l'organisation sociale à l'indépendance des communes dans tout l'empire, si bien qu'elles finirent par exercer une véritable tyrannie; l'État leur accorda tout, mais à la condition d'en tout exiger, ou plutôt de les convertir en sources de revenus; on n'eut d'égards que pour la populace, parce que ses soulèvements étaient terribles.

Les formes originelles du gouvernement des provinces furent aussi ramenées à l'uniformité sous la domination impériale. Dans

(1) AMMIEN MARCELLIN, XXV, 4. — SYMMAQUE, *Epist.* 10. — Code Théod., *de Op. publ.*; *de Locat. fund.*

toutes s'introduisirent les curies, presque semblables à celles des municipes, excepté quant aux magistrats qui offraient une grande différence. Parmi les fonctions publiques, quelques-unes conféraient une dignité (*honor*); d'autres n'étaient qu'une charge (*munus*). Les villes de province, entre autres celles de la Gaule, avaient beaucoup des secondes, quelques-unes des premières, surtout dans les offices religieux, mais jamais la dignité de l'*imperium*, particulière aux duumvirs en Italie, à moins que la cité ne jouît, par faveur spéciale, du droit italique. Quand la Gaule tomba sous la domination romaine, elle se composait de nations indépendantes, constituées aristocratiquement, qui peut-être conservèrent sous la république quelque lien politique; mais, sous l'empire, à mesure que le système uniforme des décurions prit racine, il fut dérogé aux institutions antérieures. Les Gaulois nobles se retirèrent sans doute alors dans leurs terres, ou furent maintenus dans la curie de la cité, sans que nul privilége particulier vînt diminuer la dépendance envers la loi et le gouvernement de la province.

Chaque province formait un corps politique, représenté par l'assemblée générale, qui, une fois par an (1), ou plus dans les occasions extraordinaires, se réunissait au chef-lieu avec l'assentiment du préfet du prétoire (2); là intervenaient les honorés (3), les curiales, les propriétaires libres. La diète provinciale pouvait faire des décrets, envoyer des délégués au prince, même malgré le vicaire, le président ou le préfet du prétoire.

Nous avons signalé, comme un caractère politique de l'ancienne Italie, la libre constitution municipale qui se conserva sous le despotisme romain, le peuple ayant continué, comme à Rome, d'exercer le pouvoir dans les assemblées, et les magistrats de faire des lois et des décrets. Le droit italique, auquel parfois quelques provinciaux étaient admis à participer, ne conférait pas un privilége au citoyen isolé, mais donnait au corps de la cité la propriété quiritaire du sol, le commerce, et, par suite, l'exemption de l'impôt prédial, la capacité de la mancipation, de l'usucapion, de la vendication.

L'un des principaux modes suivis par les successeurs d'Auguste, pour consolider la tyrannie, fut d'enlever peu à peu des droits à l'Italie, berceau de l'ancienne liberté privilégiée. Cara-

(1) Ammien Marcellin, *Hist.*, XXVIII, 6.
(2) *Code Théod.*, XII, 12; IV, IX, XI, XII.
(3) *Honorati*, ceux qui avaient exercé des dignités civiles. *Cf.* Ammien Marcellin, XIV, 5, 3.

calla porta le dernier coup, quand il étendit au monde entier ce qui avait été l'apanage spécial de Rome, puis de toute la péninsule. Cependant l'Italie était restée exempte du tribut, jusqu'à l'instant où Dioclétien associa Maximien à l'empire, en lui donnant l'Afrique et l'Italie; car cette dernière, n'étant plus alimentée par les contributions des provinces, dut se soumettre aux mêmes charges qu'elles, et jamais depuis elle n'en fut affranchie.

Plus tard, les duumvirs ou les magistrats qui exerçaient leurs fonctions, disparurent partout, et, d'après le code Théodosien (1), le premier décurion (*principalis*) dut présider la curie et diriger l'administration municipale. Il était nommé à vie ou au moins pour quinze ans; mais ces fonctions constituant non une magistrature, mais une dignité particulière, quelque chose qui en faisait le doyen de l'assemblée, il n'exerçait aucune juridiction.

C'est ainsi qu'en s'accroissant le despotisme impérial s'insinuait partout, et introduisait les formes monarchiques jusque dans la constitution républicaine des curies. Si l'on jugeait de ces corps d'après leur organisation, surtout quand on voit que l'on inscrit sur l'*album* (2) quiconque a la capacité légale et certaines propriétés, sans privilége de naissance et sans limite de nombre; que les empereurs recommandent de n'élever au duumvirat que par degrés (3), comme pour le sacerdoce; que la curie prend une part immédiate aux affaires de la cité, élit ses magistrats, convoque au besoin tous les habitants, fait des décrets qu'elle expédie directement sans que l'préfet puisse faire autre chose que donner des renseignemen[illegible] croirait qu'il s'agit d'autant de républiques tout à fait démocratiques, dont l'opposition conjurait ou du moins entravait les violences des dominateurs lointains.

Mais ce n'est là qu'une apparence. Tout acte de la curie pou-

(1) Si les codes de Théodose et de Justinien parlent si peu des magistrats municipaux, tandis que les jurisconsultes classiques en font sans cesse mention, c'est que ceux-ci vivaient en Italie, et que les codes dont nous parlons furent rédigés en Orient.

(2) On appelait *album* le livre sur lequel étaient inscrits les noms des sénateurs. Celui de Canusium, en 323, nous donne *XXX patroni clarissimi viri, II patroni equites romani, VII quinquennalicii, IV electi inter quinquennales, XXII duumviralicii, XIX edilicii, IX quæstoricii, XXI pedani, XXXIV prætextati* : en tout 148.

(3) *Nemo originis suæ oblitus, et patriæ cui domicilii jure devictus est, ad gubernacula provinciæ nitatur ascendere, priusquam decursis gradatim curiæ muneribus subvehatur; nec vero a duumviratu, vel a sacerdotio incipiat, sed servato ordine, omnium officiorum sollicitudinem sustineat.* (Loi de Valentinien, Code Théod., liv. XII, t. IV, l. 77.)

vait être cassé par le prince ; de son côté, le gouverneur de la province annulait à son gré l'élection des magistrats municipaux. Plus tard, lorsque la tyrannie impériale éteignit toute vie publique, l'ordre des décurions tomba dans le dernier avilissement. En effet, comme la perception d'impôts exorbitants devenait difficile, les empereurs obligèrent les décurions à les recouvrer, en les rendant responsables dans leurs biens et leur personne de ceux de leur commune, comme aussi de leur administration et de celle des employés sous leurs ordres. L'excès des impôts forcait-il un propriétaire d'abandonner son champ, la curie était obligée de supporter les charges de cette propriété nouvelle, qu'elle trouvât ou non des acheteurs. Les décurions n'étaient donc plus autre chose que des agents gratuits du despotisme ; puis, les impôts se multipliant à cause de l'accroissement continuel des besoins de l'empire, leurs fonctions devinrent intolérables.

D'autre part, l'affermissement de l'autorité impériale amoindrissait celle des municipes, et faisait reporter sur les gouverneurs le respect accordé jadis aux magistrats locaux. Constantin et ses successeurs, en exemptant beaucoup d'individus des charges municipales, les rendirent plus onéreuses pour ceux qui y restèrent soumis; puis, en dépouillant plusieurs villes de leurs immeubles pour en doter des églises chrétiennes, ils les mirent dans l'impossibilité de subvenir à des dépenses auxquelles fournissaient précédemment de riches possessions. Ajoutez à cela que les curiales qui n'avaient point d'enfants ne pouvaient disposer de plus du quart de leurs biens, le reste faisant retour à la curie; ils ne pouvaient non plus s'éloigner du municipe sans la permission du gouverneur de la province, et se trouvaient soumis à une imposition spéciale, *oblatio auri* (1). Leurs administrés les regardaient comme des exacteurs implacables; ils étaient donc exposés tout à la fois aux exigences sans cesse croissantes du trésor, aux violences des barbares qui tombaient sur eux, à la haine de leurs concitoyens.

On conçoit dès lors qu'ils fissent tous leurs efforts pour se soustraire à un honneur très-onéreux, et que la loi ne négligeât rien pour les y tenir enchaînés. Déjà Marc-Aurèle avait ordonné que les enfants naturels fussent admissibles aux fonctions munici-

(1) L'*aurum oblaticium*, selon le témoignage de Symmaque, était une munificence des curies ou sénats (*amplissimi ordinis oblatio*), en réjouissance de l'avénement du prince, d'une victoire importante, etc. C'était quelque chose comme le *don gratuit* des assemblées du clergé ou des états de province.

pales (1), et Septime Sévère ajoutait à la liste des éligibles les Juifs, ainsi que les enfants nés d'un père esclave et d'une mère libre (2). Le décurionat reçut de nouveaux priviléges. Les décurions tombés dans l'indigence durent être nourris aux frais du municipe; ceux qui, après avoir parcouru tout le cercle des fonctions municipales, en sortaient sains et saufs, furent exemptés de les remplir à l'avenir et décorés même du titre de comte. Puis on s'occupa de déjouer les artifices à l'aide desquels on cherchait à se soustraire au décurionat: Trajan défendit de s'en racheter à prix d'argent; tout fils de décurion dut rester curiale, et quiconque acquérait jusqu'à vingt-cinq arpents de terre le devenait forcément; nul ne put vendre l'immeuble qui lui conférait ce droit onéreux, ni obtenir un emploi de cour sans avoir rempli les fonctions municipales. Enfin, le décurion s'enrôlait-il dans l'armée pour se sauver, la loi l'arrachait au drapeau; se faisait-il esclave, la loi lui rendait la liberté pour qu'il allât siéger à la curie (3). Le guerrier lâche, le prêtre indigne, étaient condamnés à se faire décurions. Voilà quels étaient les pères de la patrie, les soutiens des libertés municipales.

Défenseurs. L'excès du mal causé par le désordre introduit dans les curies amena, après l'année 335, l'institution des défenseurs (*defensores*), élus par la cité entière pour protéger les contribuables contre les exigences de la curie, et celle-ci contre les officiers de l'empire (4); ils instruisaient les procès criminels, jugeaient au civil jusqu'à la somme de trois cents sous (*solidi*), et l'appel de leurs décisions était porté devant les gouverneurs. Deux circonstances accrurent leur importance : d'abord, lorsqu'il fallut faire aux communes des concessions d'autant plus grandes qu'on leur imposait des sacrifices plus lourds; puis, quand les décurions furent opprimés, et qu'il ne resta que la plèbe à pressurer. Ainsi, comme fonctionnaire rival des magistrats municipaux et

(1) *Dig.*, liv. L, 2, III.

(2) *Dig.*, liv. II, 3, III, 4, IX.

(3) *Curiales nervos esse reipublicæ ac viscera civitatum nullus ignorat, quorum cœtum recte appellavit antiquitas minorem senatum: huc redegit iniquitas judicum, et exactorum plectenda venalitas, ut nonnulli patriam deserentes, natalium splendore neglecto, occultas latebras elegerint, et habitationem juris alieni.* (Code Théod., Nov. de Majorien, l. IV, t. 1.)

(4) *Hi potissimum constituantur defensores, quos decretis elegerint civitates. Defensores nihil sibi insolenter, nihil indebitum vindicantes, nominis sui tantum fungantur officio, nullas infligant mulctas, nullas exerceant quæstiones: plebem tantum vel decuriones ab omni improborum insolentia et temeritate tueantur, ut id tantum, quod esse dicuntur, esse non desinant.* (Code Théod., t. XI, l. 2.)

même impériaux, le défenseur grandit à mesure que le pouvoir monarchique se consolida. Étranger d'abord à la curie, il finit par en devenir le chef : en Orient, il se conserva même après Justinien ; en Occident, lorsque l'administration impériale s'écroula, le clergé se glissa dans les curies, et l'évêque alors prit l'office de défenseur.

Aux anciens questeurs il n'en survécut qu'un seul, non plus chargé de garder le trésor, mais de composer des harangues et des lettres au nom de l'empereur, puis de les lire au sénat ; or, comme elles eurent la force, puis la forme des édits, le questeur devint une espèce de grand chancelier, le représentant du pouvoir législatif, la source de la jurisprudence civile. Parfois, dans le cabinet impérial, il participait aux actes de juridiction suprême avec les préfets du prétoire et le maître des offices, ou bien il résolvait les doutes que lui soumettaient les juges inférieurs ; en outre, il cultivait pour le service de l'empereur, et pour offrir un modèle au style officiel, ce jargon pompeux et barbare qui reçut à cette époque le nom d'*éloquence*. Questeurs.

Il prononçait quelquefois sur des cas réservés à l'empereur ; d'autres fois, il instruisait des affaires dont il faisait un rapport aux deux sénats, comme à des cours de justice.

La juridiction volontaire embrassait ou des actes solennels de l'ancien droit (*legis actiones*), ou d'autres d'une forme plus récente. Au nombre des premiers sont les *vindiciæ* avec toutes leurs applications, comme manumission, adoption, émancipation, constituant, pour ainsi dire, un système de droit supérieur réservé aux officiers du prince, à l'exclusion des magistrats municipaux et des défenseurs de la cité. Les actes de forme nouvelle sont ceux qui furent introduits au temps des empereurs, quand on commença à dresser des protocoles de toutes choses, protocoles déclarés ensuite indispensables pour les testaments et les donations. Les testaments auraient dû être ouverts solennellement devant le gouverneur de la province ; mais, pour plus de facilité, on les lisait quelquefois dans la curie. Aux termes du statut d'Honorius, les actes devaient être dressés devant un magistrat, ou en présence du défenseur, de trois *principaux* et d'un scribe (*exceptor*) ; ils consistaient en un dialogue entre le comparant et le magistrat. Juridiction.

Les villes d'Italie conservaient l'ancien *jus italicum*, en vertu duquel la justice devait être rendue par les citoyens eux-mêmes, au moins en matière civile et en première instance, droit qui s'étendait aussi à quelques cités de province ; mais, en général,

la juridiction était confiée aux gouverneurs. Selon l'ancienne forme, le magistrat instruisait le procès, déterminait le principe de droit applicable au cas, et rendait une décision motivée. Alors des jurés (*judices*) choisis chaque fois, et de condition privée, examinaient le fait, qu'ils mettaient en regard du principe doctrinal posé par le magistrat, et le jugement résultait de l'accord de l'un avec l'autre.

Ces *jugements privés* étaient en usage à Rome et dans les municipes; mais, sous les empereurs, les magistrats statuaient sur certaines affaires sans l'assistance de juges (*extraordinariæ cognitiones*). Dioclétien abolit ensuite ces jurés dans plusieurs provinces; l'usage s'en perdit dans d'autres, et la juridiction resta tout entière aux gouverneurs, sauf l'appel à l'empereur.

La coopération des juges explique comment deux préteurs, dans l'immense Rome, pouvaient résoudre les contestations des citoyens et des étrangers; mais comment suffire à cette tâche, l'institution des juges ou jurés une fois abolie? Déjà, durant la république, les préteurs tenaient auprès d'eux des jurisconsultes afin de prendre leur avis; plus tard, les empereurs s'en attachèrent un collége (*consistorium*, *auditorium*), pour décider les points de droit portés devant eux par appel.

Les gouverneurs suivirent cet exemple, et les causes furent plaidées devant eux comme cela se pratique dans les cours de justice, sauf que la décision dépendait toujours de la volonté du président. Les magistrats municipaux et les défenseurs en firent autant; aux juges succédèrent les décurions, et la curie se trouva changée en cour judiciaire. Dans les cas criminels, si l'accusé était militaire, la juridiction appartenait aux ducs et aux comtes, ainsi que dans les affaires civiles, quand l'un des contendants se trouvait soldat, et que l'autre acceptait le tribunal exceptionnel.

Le défenseur de la cité jugeait donc les contestations des gens de la campagne et les délits correctionnels; les duumvirs ou juges, élus dans la curie, prononçaient en premier ressort sur les affaires civiles des citoyens. On appelait du défenseur aux duumvirs, de ceux-ci au président de la province, de ce dernier au proconsul ou vicaire; enfin, au préfet du prétoire. Les actions criminelles, et quelques-unes en matière civile, étaient de la compétence du président; mais le préfet du prétoire seulement et quelques proconsuls privilégiés pouvaient condamner à la déportation.

Tant que les jugements émanèrent directement du peuple ou du préteur élu par lui, il ne pouvait y avoir lieu à appel, l'autorité

dont ils dérivaient étant souveraine. Quand ils furent confiés à des magistrats choisis sans son concours, et de plus subordonnés, il était naturel qu'il en résultât cet enchaînement au moyen duquel les décisions rendues par l'un d'eux étaient soumises à l'examen d'un juge supérieur, en remontant jusqu'au trône.

Le salut de l'empire étant la loi suprême, il suffisait qu'un des délateurs expédiés, comme nous l'avons dit, dans les provinces, accusât de trahison quelque citoyen, pour qu'il fût traîné, chargé de chaînes, à Milan, à Rome, à Constantinople, afin d'être jugé avec des formes extralégales, et soumis à la torture, jusqu'alors réservée aux esclaves; mais les magistrats, qui la trouvèrent en usage dans les provinces, continuèrent à s'en servir, et ne tardèrent pas à y appliquer même les citoyens romains. On réclama des exceptions, qui furent décrétées en faveur des *illustres* et des *honorables*, du clergé et des soldats, ainsi que de leur famille, des professeurs d'arts libéraux, des magistrats municipaux et de leur descendance jusqu'au troisième degré; enfin des impubères. Ces exemptions confirmèrent tacitement cette iniquité, en la faisant retomber plus pesante sur les autres; mais, comme les jurisconsultes décidèrent ensuite que l'on pouvait, à l'occasion des crimes d'État, franchir les limites du droit, on soumit indistinctement à la torture, dans les procès de ce genre, les accusés, les complices et les témoins.

Hommes de loi.

L'étude des lois continuait d'être encouragée comme moyen de parvenir aux magistratures civiles. Toutes les villes importantes avaient des écoles de droit; mais la plus célèbre fut celle de Béryte en Phénicie. Après avoir étudié cinq ans, les jeunes gens cherchaient à acquérir des richesses et de la réputation, en plaidant des causes privées, dont le nombre était immense dans un pays corrompu; ou bien ils entraient dans la carrière des emplois, extrêmement nombreux aussi, et dans lesquels le mérite, l'habileté ou la flexibilité pouvaient conduire jusqu'au rang d'*illustre*. Cet essaim qui bourdonnait dans les tribunaux, ou rampait à la cour, ou pénétrait dans l'intérieur des familles pour faire naître des contestations et trafiquer de chicanes, devint pour l'empire un nouveau fléau, et dégrada la noble jurisprudence jusqu'à en faire un métier de fripons.

Finances.

Les revenus publics consistaient dans le produit des domaines impériaux, en contributions directes et indirectes, en produits éventuels (1). Nous avons déjà parlé des domaines du fisc.

(1) *Finis*, dans la basse latinité, voulait dire payement, comme τέλος en grec et *ziel* en allemand. De là le mot de *finance*, pour exprimer l'art de se procurer

Le patrimoine de chaque particulier était exactement décrit sur des registres à cet effet, avec la mesure des terres, le nombre des esclaves et des bestiaux, d'après la déclaration assermentée du propriétaire; la fraude, à cet égard, était considérée comme sacrilége et crime de lèse-majesté (1). Après avoir estimé les terres bonnes et mauvaises, on établissait une moyenne et l'on fixait une valeur égale pour chaque arpent : mode vicieux, sur lequel il fallait revenir à chaque changement de propriétaire, ou qui laissait subsister une surcharge injuste. Les riches, pour en profiter, vendaient les friches et achetaient des champs fertiles; de là, des réclamations continuelles, des vérifications et des redressements (2).

Un décret (*indictio*) du prince déterminait chaque année la quantité et la nature des impositions; si elles ne suffisaient pas, on ajoutait une *superindictio*. Dans les circonstances extraordinaires, l'empereur pouvait être suppléé par les préfets du prétoire, chargés de l'administration des finances, et qui avaient sous eux les vicaires, les gouverneurs des provinces et les comtes des largesses sacrées. La répartition de l'impôt se faisait sur le fonds même, sous la surveillance du président de la province et avec le concours des défenseurs de la cité. La plus grande partie se payait en argent, et même en or; le reste en denrées, selon la nature du sol, expédiées aux frais des contribuables dans les magasins publics, d'où elles étaient distribuées à la cour, à l'armée, à la populace de Rome et de Constantinople.

Que l'on songe au nombre immense d'individus qui devaient être occupés à décrire les patrimoines, à déterminer les cotes, à percevoir, à presser le payement, puis à distribuer aux soldats et aux employés civils les rations assignées à chacun. Si les fonctions des agents financiers sont toujours odieuses, quel sentiment devaient-elles inspirer dans une époque où elles s'exerçaient avec un si grand arbitraire, et quand on épuisait le peuple par des sur-

de l'argent par des moyens savants et raffinés. Le mot *taille* vient de la hoche que l'exacteur de l'impôt et le vérificateur faisaient, pour indiquer les payements opérés, sur un morceau de bois qui se séparait en deux, en laissant la somme exprimée sur chaque moitié.

(1) *Si quis sacrilega vitem falce succiderit, aut feracium ramorum fœtus hebetaverit, quo declinet fidem censuum, et mentiatur callide paupertatis ingenium, mox detextus capitale subibit exitium, et bona ejus in fisci jura migrabunt*. Code Théod., XVIII, 11, 1. — Il paraît que l'on revisait le cadastre tous les quinze ans.

(2) Code Théod., l. X, 17, XXXI, *de Trib. et annona*; 3, VIII, *de Censit.*; 2, XXXI, *de Indulg. debit.*

taxes et des anticipations accumulées; néanmoins, la plus forte part de l'exécration retomba sur les décurions. A combien d'abus un pareil mode de perception ne devait-il pas donner naissance dans un empire aussi vaste et sous un gouvernement absolu? Une partie notable du code Théodosien, qui est relative à l'impôt, révèle à quel degré étaient parvenues la misère des peuples et l'avidité des gouvernants.

Le faste de l'empire s'étant accru sous le règne de Domitien, les charges des populations durent augmenter. Cet immense développement donné à l'administration entraînait des dépenses considérables, qui devinrent encore plus grandes quand il fallut enrôler les barbares, et parfois leur payer un tribut.

L'histoire nous apprend que la cité des Éduens comprenait trente-deux mille capitations, autrement dit cotes de contribution; ce qui, proportion gardée, porterait à un million cinq cent trente-six mille les cotes foncières de la France moderne. Nous savons, d'autre part, que lorsque Julien l'Apostat gouvernait les Gaules, il trouva que l'impôt s'élevait à vingt-cinq pièces d'or par capitation (1), et qu'il le diminua jusqu'à sept. En évaluant la première somme à trois cent cinquante-cinq francs, et la seconde à quatre-vingt-dix-neuf francs quarante centimes, nous aurions, sur la France actuelle, un impôt direct de trois cent quarante-cinq millions deux cent quatre-vingt mille francs, qui, dans un temps de prospérité extraordinaire, furent réduits à cent cinquante-deux millions six cent soixante-dix-huit mille francs. Les contributions directes dépassaient donc alors celles d'aujourd'hui; et pourtant combien les impôts indirects n'étaient-ils pas exorbitants! combien la culture ne s'est-elle pas étendue aujourd'hui! Le commerce a cessé d'être un déshonneur, et n'est plus entravé par les monopoles du gouvernement, qui s'étendaient alors sur tous les objets manufacturés.

Le payement du cens, sous Galère, offrait, au dire de Lactance (2), l'image de la guerre et de la servitude : « On mesurait « les terres, on comptait les vignes et les arbres, on enregistrait

(1) Cette somme énorme a été considérée comme dépassant toute croyance par ceux qui, comme Gibbon, ont entendu *caput* dans le sens d'une personne. Le passage d'Ammien Marcellin est précis : *Quod profuerit anhelantibus extrema penuria Gallis, hinc maxime claret* (*Julianus*) : *quod primitus partes eas ingressus, pro capitibus singulis, tributi nomine, vicenos quinos aureos reperit flagitari : discedens vero septenos tantum, munera universa complentes : ob quæ tanquam solem sibi serenum post squalentes tenebras adfulsisse, cum alacritate et tripudiis lætabantur.* XVI, 5, 14.

(2) *De Mortibus persecutorum*, 23.

« les animaux de toute espèce, le nom de tous les individus, « sans distinction de paysans et de citadins. Chacun accourait avec « ses enfants et ses esclaves, et le fouet faisait son office. On con- « traignait, à force de supplices, les fils à témoigner contre leurs « pères, les esclaves contre leurs maîtres, les femmes contre leurs « maris. A défaut de preuves, on mettait à la torture pères, « maris, maîtres, pour les faire déposer contre eux-mêmes, et « quand la douleur leur avait arraché quelque aveu, on le tenait « pour vrai; ni l'âge ni la maladie ne servaient d'excuse. Les « percepteurs se faisaient apporter les vieillards infirmes et les « malades, et déterminaient l'âge de chacun, ajoutant des an- « nées aux enfants, en retranchant aux vieillards; car on payait « tant par tête, et il fallait acheter à prix d'argent la faculté de « respirer... Durant cette opération, les animaux périssaient-ils, « les hommes mouraient-ils, on taxait ce qui n'existait plus, de « manière qu'on ne pouvait ni vivre ni mourir gratuitement. Heu- « reux les mendiants, qui restaient exempts de pareilles violences! « mais Galère, prenant pitié d'eux, les fit embarquer, avec ordre, « quand ils seraient au large, de les jeter à la mer. Admirable « expédient pour détruire la mendicité dans l'empire! et puis, « comment qualifier cette mesure qui fait périr une infinité de « pauvres, afin que personne, sous prétexte d'indigence, ne fût « affranchi du cens! »

Collation lustrale.

La collation lustrale, qui était exigée des commerçants tous les cinq ans, n'était pas moins onéreuse que la capitation. « Au « temps où cet impôt approche de l'échéance (disait Libanius lui- « même devant un empereur), le nombre des esclaves s'accroît, « et les pères vendent leurs enfants, non pour en garder le prix, « mais pour le donner aux exacteurs. » Zosime s'exprime ainsi : « Quand, au bout de quatre ans, revient le temps de la collation « lustrale, ce sont des pleurs et des cris plaintifs par toute la ville. « On voit accabler de coups et d'autres mauvais traitements ceux « que leur pauvreté empêche d'acquitter la taxe. Des mères ven- « dent leurs enfants, et des pères conduisent leurs filles au lupa- « nar, pour se procurer le moyen de satisfaire le collecteur (1). » Constantin défendit ces tortures, auxquelles il substitua l'emprisonnement temporaire. Les héritiers devaient payer au fisc la dette du défunt, ou renoncer à la succession (2).

Impôts indirects.

Il y avait encore des droits d'entrée et de sortie, de transit,

(1) Libanius, *Orat. cont. Flor.* — Zosime, *Hist.*, II, 38.
(2) Code Théod., XII, *de Exact.*; XIII, *de Indict.*

de consommation; peut-être même fallait-il les payer à l'entrée de chaque diocèse, car ils étaient affermés à différentes compagnies de publicains, ce qui entraînait des frais énormes et des vexations sans nombre. L'Italie était spécialement soumise au droit d'octroi du vingt-cinquième et du centième, ou, comme nous dirions aujourd'hui, de quatre et d'un pour cent; mais, au temps de Constantin, il fut étendu à tout l'empire et à toutes sortes de denrées (1). Marcien, jurisconsulte du troisième siècle, énumère, comme assujetties aux droits, vingt-deux espèces d'aromates, quatre de pierres fines, sept d'étoffes, quatre de bêtes féroces, trois de matières colorantes, sans parler des pelleteries babyloniennes et parthes, des chapeaux de l'Inde, des eunuques et d'autres articles de commerce (2). On payait pour tout ce que l'on emportait en voyage, et puis pour l'entretien des routes; ce qui faisait que partout il y avait des gardes, des voyers, dont les exactions étaient à grand'peine refrénées par les lois qui punissaient les concussionnaires.

Les contribuables étaient en outre soumis à une foule de prestations personnelles, comme de cuire le pain, la chaux, de transporter les denrées dans les magasins, à l'armée, de fournir des chevaux pour le service des postes. Les sénateurs et les nobles des provinces payaient un tribut spécial (*follis*) sur leurs revenus, et une taxe chaque fois qu'ils étaient promus à une charge (3). Les dons spontanés des villes aux triomphateurs ou à ceux qui avaient bien mérité de la patrie, consistant le plus souvent en couronnes d'or, furent bientôt considérés comme un devoir envers le prince lorsqu'il montait sur le trône, se mariait, avait des enfants, ou se décernait un triomphe. Les sénateurs substituaient à cet *or coronaire* une offrande (*oblatio auri*) qui montait à mille six cents livres d'or (4). Tous les décurions y étaient spécialement obligés (5).

(1) Cela résulte de cette loi du code de Justinien : « Les provinciaux ne payeront pas pour les choses qu'ils introduisent pour leur usage propre, ou pour le fisc, ou pour l'armée, ou qu'ils rapportent pour les besoins de l'agriculture. Nous assujettissons à la taxe toutes celles qui se trouvent hors desdits cas ou qui servent au trafic. » IV, 60, v.

(2) *Digeste*, XXXIX, 4, XVI.

(3) NAZAIRE, *Paneg. vet.*, X, 35. — ZOSIME, liv. II, 38.

(4) SYMMAQUE, *Ep.* X, 26.

(5) *Universi quos senatorii nominis dignitas non tuetur, ad auri coronarii præstationem vocentur... Nullus, exceptis curialibus, quos pro substantia sui aurum coronarium offerre convenit, ad oblationem hanc adtineatur.* (Code Théod., XII, 13; II, III.)

Les procédés tyranniques des exacteurs nous sont légalement attestés par Valentinien : « A peine l'exacteur arrive-t-il dans la pro-« vince tremblante, qu'entouré d'artisans de calomnies, et enor-« gueilli au milieu de bassesses obséquieuses, il réclame l'appui « des autorités provinciales; en outre, il s'adjoint parfois les « écoles (compagnies militaires), afin que, le nombre des hommes « et des officiers étant multiplié, la terreur extorque autant qu'il « plaira à son avidité. Il commence par exhiber et dérouler de « terribles commandements, appuyés de décrets différents et « ombreux; puis il présente un fatras de menus calculs, em-« brouillés d'une obscurité impénétrable, d'autant plus faits pour « frapper des hommes étrangers aux supercheries, qu'ils y com-« prennent moins. Il réclame les quittances que le temps a dé-« truites, que la simplicité et la confiance de celui qui s'est libéré « a négligé de conserver; si elles ont péri, c'est pour lui une « occasion de pillage; si elles existent, il faut payer pour qu'elles « soient valables. Enfin, auprès de ce juge inique, le titre qui a « péri est nuisible, et celui qu'on a conservé ne sert à rien. De là « des maux innombrables, un dur emprisonnement, une cruelle « torture, et tous les tourments préparés par la cruauté obstinée « de l'exacteur. Le palatin, complice de ces vols, exhorte; les « huissiers turbulents pressent, et l'impitoyable exécution mili-« taire menace; il n'est ni justice de preuves ni compassion pour « mettre un terme à ces friponneries, dont les citoyens ne sont « pas plus exempts que les ennemis (1). »

Industrie.

Il n'est pas besoin de répéter que ces vexations ruinaient l'agriculture, au point que beaucoup de propriétaires abandonnaient leurs champs pour se soustraire au payement de l'impôt. Si l'industrie était alors moins déshonorante que sous les orgueilleux républicains, elle avait à se débattre dans des entraves tyranniques (2). Neuf corporations de métiers existaient dès le temps de Numa, plutôt pour les objets de luxe que pour des besoins réels; le nombre s'en accrut sous l'empire, au point que Constantin en énumère trente-cinq (3). Les membres de ces corporations, exempts

(1) *Valentiniani Novellæ*, t. VII.

(2) Voy. liv. VI, ch. 13.

(3) Fondeurs de métaux, forgerons, taillandiers, plombiers, ouvriers en bronze, en argent, orfévres, joailliers, doreurs, verriers, miroitiers, tanneurs, teinturiers en pourpre, tisserands d'étoffes damassées, d'autres étoffes façonnées, foulons, maçons, tailleurs de pierre, marbriers, mosaïstes, ivoiriers, terrassiers, mouleurs, bûcherons, menuisiers, ceux qui ornaient les plafonds, charpentiers, potiers, ingénieurs hydrauliques, peintres, architectes, ciseleurs, sculpteurs, médecins, vétérinaires. (*Code Théod.*, XIII, 4, II.)

de corvées personnelles, étaient même exclus des légions, et trouvaient un protecteur dans le patron qu'ils se choisissaient; mais, comme ils acquéraient le privilége d'exercer leur industrie à l'exclusion de tous autres, qu'ils avaient un syndic, des statuts, des propriétés, ils étaient tenus, en retour, à de certains services envers l'État : dans Rome, ils devaient éteindre les incendies (1); à Alexandrie, curer le lit du Nil (2); à Carthage, fournir certaines matières brutes pour les constructions impériales (3). Le long des fleuves, certains *naviculaires* étaient obligés de transporter les denrées destinées aux armées (4); des *bastagaires* à conduire, par les voies de terre, les rentrées du fisc, les bagages impériaux (5), etc. On les considérait donc comme attachés au sol de la cité avec leurs enfants et leur avoir; s'ils s'en éloignaient, ils y étaient renvoyés comme déserteurs (6), et ils ne pouvaient être contraints à leurs obligations, même par rescrit impérial, à moins de se faire soldats ou prêtres (7). Les maîtrises étaient solidairement responsables des taxes; aussi les empereurs les pressuraient-ils quand ils ne trouvaient pas d'argent ailleurs. Une protection insensée entraînait donc un esclavage des plus durs, auquel on ne craignait pas de se soustraire même en se faisant serf de la glèbe (8).

Comme si tant d'obstacles n'eussent pas suffi pour porter le dernier coup à l'industrie, les empereurs se faisaient eux-mêmes manufacturiers, et leur concurrence amenait la ruine des autres fabriques. Quand ils virent que l'argent était indispensable pour étayer l'empire ébranlé, ils se mirent à fabriquer, par économie, tout ce que réclamaient leur usage personnel, le besoin des armées, les distributions à faire aux courtisans et aux ministres, même aussi pour trafiquer. C'était un reste de l'ancienne constitution domestique, lorsque chaque père de famille avait chez lui des esclaves pour confectionner les objets de première nécessité. Alexandre Sévère faisait tisser et teindre des étoffes de pourpre, et envoyait sur le marché les plus fines et les plus éclatantes (9). Constantin vendait des vêtements, des toiles de lin, des pelleteries,

(1) PLINE, *Ep.* X, 42.
(2) *Code Théod.*, XIV, 27, II.
(3) XI, 1, XXIV.
(4) XIII, 5; XXXV, 9, II.
(5) *Code Théod.*, X, 4, XI.
(6) *Novell. Major.*, tit. I, et *Code Théod.*, XIV, 7, I.
(7) *Ib.*, VII, 20, II. — *Novell. Valentin.*, 12. — *Code Théod.*, XIV, 1, I.
(8) *Ibid.*, XII, 19, I.
(9) LAMPRIDE, dans la Vie de cet empereur, c. 39.

pour le compte du fisc (1). Constance avait des métiers pour le tissage de la laine, de la soie, du lin (2) : erreur grossière d'économie, dont la conséquence fut que Valentinien Ier défendit à tout particulier de fabriquer des soieries, de tisser des étoffes en fil d'or ou autre (3). Gratien et Théodose punirent de mort et de confiscation ceux qui teignaient ou vendaient de la pourpre, ou achetaient de la soie des barbares (4), le monopole en étant réservé à l'empereur, à qui les soldats devaient aussi acheter leurs habits (5).

Il ne paraîtra pas inutile d'extraire des lois et de la *Notice* l'indication des fabriques établies dans notre Occident : on comptait en Italie trois établissements pour les teintures de pourpre, à Tarente, à Syracuse et à Venise; une à Salone; deux dans les Gaules, à Narbonne et à Toulon; une dans les îles Baléares, plusieurs en Afrique (6), où l'on pêchait probablement le coquillage qui fournissait cette couleur. Quinze fabriques de draps étaient en activité à Salone, à Spalato et à Sirmium; dans l'Italie, à Rome, à Milan, à Aquilée, à Canosa et à Venouse; en Afrique, à Carthage; dans les Gaules, à Arles, à Lyon, à Reims, à Augustodunum et à Trèves. Il y en avait une dans la Bretagne; deux seulement faisaient la toile de lin, l'une à Ravenne, l'autre à Vienne dans la Gaule (7). Ces fabriques avaient pour ouvriers d'innombrables esclaves, enchaînés à perpétuité, ainsi que leurs enfants, à ce genre de travaux, afin qu'ils ne portassent pas ailleurs cette industrie. Quiconque cachait un de ces esclaves était passible d'une amende de trois à cinq livres d'or, et celui qui contractait mariage avec eux tombait dans la même condition (8).

Trente-quatre fabriques d'armes travaillaient dans les deux empires : celui d'Orient en avait neuf en Asie, à Damas, Antioche, Édesse, Irénopolis, Nicomédie, Sardes; six en Europe, à Marcianopolis, Thessalonique, Naissus, Ratiaria, Horrea-Margi; celui d'Occident en comptait dix-neuf, à Sirmium, Acincum dans la Pannonie, Carnutes, Lauriacum, Salone, Concordia, Mantoue, Vérone, Pavie, Crémone, Lucques, Mâcon, Augustodunum, Reims, Amiens, Trèves, Argentoratum et Lyon (9). Les armuriers étaient

(1) *Code de Just.*, X, 47, VII.
(2) *Code Théod.*, X, 20, II.
(3) *Code Théod.*, X, 21, I.
(4) *Code de Justinien*, IV, 40, I; XI, 8, III; IV, 40, II.
(5) *Code Théod.*, V, 6, dernier.
(6) *Notitia dignit.*, c. 37.
(7) *Ibid.*, c. 38.
(8) *Code Théod.*, X, 20.
(9) *Notitia dignit. per Orient.*, c. 67 et suiv. — *Per Occid.*, c. 30 et suiv.

de condition libre, mais une fois inscrits dans la corporation, ils devaient y rester durant un certain nombre d'années, ainsi que leurs enfants, avec une marque au bras pour être reconnus (1). A l'intérieur, les armes se vendaient librement, mais il était défendu de les porter (2).

Le fisc s'empara aussi des mines, des salines, des carrières de plâtre, de pierres à aiguiser, de marbres, même de pierres à bâtir; il les affermait à des particuliers. On employait à leur exploitation des condamnés, ou bien des esclaves avec leurs enfants; les ouvriers monnayeurs appartenaient aussi à la classe des esclaves (3). Six hôtels de monnaies étaient en activité dans l'empire d'Occident, à Siscia dans l'Illyrie, à Aquilée, à Rome, à Lyon, à Arles et à Trèves (4).

Un si grand nombre de travaux, confiés à des esclaves qui ne coûtaient que l'entretien, diminuaient les moyens d'existence de la population libre, puisque les produits étaient offerts à des prix dont les particuliers ne pouvaient soutenir la concurrence.

Le commerce n'était pas plus florissant que nous ne l'avons vu dans le siècle précédent, et, si les lois s'occupèrent de ses transactions, ce fut pour les gêner par des mesures mesquines et avares. Quand les barbares s'approchèrent et prirent goût aux recherches de la civilisation, les Romains auraient pu, en ouvrant des marchés sur les frontières, recouvrer en partie l'or que ceux-ci ravissaient ou recevaient, soit comme tributs, soit à titre de solde. Mais, afin de ne pas les attirer en leur montrant les richesses du pays, ce trafic fut limité; sans parler des armes, il fut défendu, sous peine de confiscation et d'exil, de vendre aux barbares ou à leurs ambassadeurs du fer brut ou travaillé, des pierres à repasser, comme aussi de leur enseigner la construction navale, de leur fournir le bois nécessaire à cet effet, de leur livrer même du vin, de l'huile, du caviar, du sel (5); puis la crainte fit exclure rigoureusement les marchands perses et barbares, qui ne furent admis que dans quelques villes déterminées (6).

Le commerce se trouvait donc anéanti tout le long de la frontière du Rhin et du Danube; du côté de l'Orient, il se soutenait par

(1) *Code Théod.*, X, 21, IV.
(2) *Code de Just.*, IV, 41, II.
(3) *Code Théod.*, X, 19, IV, III, VI, VII, IX, XII, XX.
(4) *Not. dign. per Occ.*, c. 36.
(5) *Code Théod.*, IX, 40, dernier. — *Code de Just.*, IV, 41, I; *Dig.*, XXIX, 41, XI.
(6) *Code de Just.*, IV, 63, III.

la nécessité toujours croissante des épices et des tissus, qui, chaque fois que la guerre intercepta les routes plus directes de l'Arménie et de la Mésopotamie, étaient dirigés sur Constantinople par la mer Noire. Afin de tenir la main à toutes ces prohibitions, on institua des comtes du commerce en Égypte, en Orient, en Scythie, dans le Pont, dans la Mésie, l'Illyrie, et ailleurs encore (1).

Si l'on songe que Rome avait vu se fermer la principale source de ses richesses, la conquête, on concevra sans peine combien elle devait s'appauvrir. Sous les Antonins, la rareté du numéraire commença à se faire sentir, et le premier d'entre eux dut vendre jusqu'aux ornements impériaux pour subvenir aux besoins publics. Marc-Aurèle, par deux fois, fit mettre à l'encan les vases d'or et les objets précieux de son palais. Didius Julianus falsifia les monnaies, peut-être afin de s'acquitter du prix énorme auquel il avait acheté quelques jours d'empire. Les monnaies d'or des empereurs avaient toujours été très-fines, au point de contenir à peine $\frac{1}{768}$ d'alliage, tandis que celles d'argent s'altérèrent. Caracalla y mêla moitié de cuivre; Alexandre Sévère, les deux tiers. Maxime fit convertir en numéraire les métaux précieux des temples et des lieux publics, jusqu'aux statues des dieux et des héros. Sous Philippe, il ne restait presque plus d'autres espèces en argent que celles qui avaient été frappées par les Antonins. De Gallien à Dioclétien, on en voyait seulement en cuivre, recouvertes d'étain. L'insolence des faux-monnayeurs fut poussée au point qu'elle excita une sédition contre Aurélien (2), dans laquelle sept mille soldats périrent avant qu'elle fût apaisée. Après lui l'argent reparut, sans doute à cause de la quantité énorme qu'il en avait trouvé dans le sac de Palmyre; mais bientôt cette ressource fut épuisée. Constantin, en 325, avait fixé la valeur de la livre d'or à quatre-vingt-quatre *solidi*. Valentinien, quarante-deux ans plus tard, la mettait à soixante-douze, ce qui l'augmentait d'un septième; sa proportion avec l'argent, qui était d'un dixième au temps de Vespasien, varia sous Constantin d'un douzième à un quatorzième.

Théodose décida que les soldats, sur les frontières de l'Illyrie, recevraient de l'argent, au lieu de rations, et que quatre-vingts livres de chair de porc salée seraient évaluées un sou d'or, de même que quatre-vingts livres d'huile et douze boisseaux de sel. Le

(1) *Not. dign. per Or.*, c. 75; *per Occ.*, c. 40.
(2) Vopiscus, *in Aurel.*, c. 38.

sou d'or pouvait équivaloir à quatorze francs quatre-vingt-un centimes; ainsi une livre métrique de viande était payée cinquante-sept centimes, et la mine de sel un franc treize centimes, tant le prix de l'argent s'était accru depuis le temps de Dioclétien !

L'intérêt de l'argent dut augmenter, nouvelle plaie pour l'État et grand signe de désordre. Déjà, sous la république, nous avons vu les capitaux placés à une usure énorme; mais, sans tenir compte des abus, la loi, au temps d'Auguste, fixait l'intérêt à quatre pour cent; sous Tibère, à six; puis à douze sous Alexandre Sévère. Ce dernier le réduisit de nouveau à quatre : mesure mal entendue, qui fit cacher l'or et multiplier en secret les prêts usuraires, si bien que Constantin crut obtenir un grand résultat en le ramenant à douze (1).

L'ignorance des principes qui régissent la richesse fit que l'on défendit même l'exportation de l'or; puis, ce que l'on a peine à croire, il fut ordonné d'employer toute espèce d'artifices pour attirer celui des étrangers (2).

Lorsque l'argent devint rare, le traitement des magistrats et la solde de l'armée furent déterminés en nature (3), les contributions des provinces étant payées de cette manière; mais, comme on ne pouvait diminuer sans péril la solde des légions, qui s'était considérablement accrue, on eut recours aux auxiliaires barbares, qui se contentaient de pain, de lard, de vin, d'huile et de peu d'argent.

Ainsi, ce n'était pas assez qu'un système onéreux de finances ruinât l'industrie et l'agriculture, il fallait encore qu'il ouvrît le pays aux barbares dont il devait bientôt subir la domination.

(1) Au temps de saint Jérôme, c'était bien pis encore. « Il est d'usage, dans la campagne, d'exiger un intérêt pour le blé, le vin, l'huile et les autres denrées. On donne, par exemple, dix boisseaux en hiver, pour en recevoir quinze à la récolte, c'est-à-dire moitié en sus. On regarde comme très-équitable celui qui se contente du quart. »

(2) Cod. IV, tit. 63; *de Comm. et mercat. : Non solum barbaris aurum minime præbeatur, sed etiam, si apud eos inventum fuerit, subtili auferatur ingenio.*

(3) Voici comment Valérien fixe le traitement d'Aurélien, tribun des légions, en écrivant à Céjonius Albinus, préfet de la ville : *Sinceritas tua supradicto viro efficiet, quamdiu Romæ fuerit, panes militares mundos sexdecim, panes militares castrenses quadraginta, olei sextarium unum, et item olei secundi sextarium unum, porcellum dimidium, gallinaceos duos, porcinæ pondo triginta, bubulæ pondo quadraginta, liquaminis sextarium unum, herbarum, olerum quantum satis est.* Voici comment il fixe celui de Probus : *In salario diurno, bubulæ pondo sex, caprinæ pondo decem, gallinaceum per biduum, vini veteris diurnos sextarios decem, cum larido bubalino, salis olerum, lignorum quantum satis est.* (Vopiscus, *in Aurelianum*, 19; *in Probum*, 4.)

CHAPITRE VI.

FILS DE CONSTANTIN. — SAINT ATHANASE.

Constantin avait partagé l'empire entre ses trois fils et deux de ses neveux; mais, quel que fût le prétexte ou la cause de ce partage, le peuple et les soldats ne voulurent reconnaître pour maîtres que ses fils; au milieu d'une émeute, ils massacrèrent Dalmatius et Annibalien avec cinq autres neveux et deux frères de l'empereur défunt, le patrice Optat, son beau-frère, et le préfet Ablavius, chargé de la tutelle des jeunes princes. Gallus et Julien, fils de Jules Constance, et ses neveux, échappèrent à cette boucherie, qui fut imputée à l'ambition de Flavius Constance II; mais pourquoi ce fils de Constantin se serait-il défait de parents plus éloignés, en épargnant ses deux frères, avec lesquels il devait partager le trône?

Partage de l'empire.

Ces princes se divisèrent donc l'empire : Constance eut l'Asie, l'Égypte, la Thrace et Constantinople pour capitale; Constant, l'Italie, l'Illyrie occidentale et l'Afrique; Constantin, les Gaules, l'Espagne et la Bretagne : le premier était alors âgé de vingt et un ans, le second de vingt, et de dix-sept le p' [illegible]eune.

Guerre en Perse.

Hormus II, fils de ce Narsès qui avait été vaincu par Galère, étant mort sans enfants, laissa la Perse en proie à l'ambition rivale des princes sassanides; mais les mages déclarèrent que la reine veuve était enceinte, et le diadème royal fut déposé sur son giron. Roi avant de naître, Sapor II fut élevé dans le harem sans en contracter la mollesse, et, à peine parvenu à l'âge d'homme, il repoussa les Arabes, qui avaient inquiété son enfance; mais il avait plus à cœur de venger les défaites essuyées par ses pères de la part des Romains, et de leur enlever les cinq provinces au delà du Tigre. Le fardeau des impôts, les abus des magistrats, le changement de capitale et de religion, double offense à la nationalité, avaient fait dans l'empire beaucoup de mécontents, qui relevèrent la tête dès que ne pesa plus sur eux la main robuste qui les comprimait; leurs soulèvements falicitèrent à Sapor l'occupation de plusieurs places fortes dans la Mésopotamie.

310-80.

Constance était accouru à l'armée pour y rétablir la discipline, méconnue dans les troubles précédents; mais, quoiqu'il eût

appris sous son père le métier des armes, il savait peu commander, et n'accomplit rien de remarquable. Il eut, tant qu'il vécut, la guerre avec la Perse, secondé par des auxiliaires goths et des coureurs arabes, dont les compatriotes servaient dans les rangs ennemis. Neuf batailles rangées ne procurèrent aucun avantage aux Romains; dans celle de Singara, ils avaient emporté le camp retranché de l'ennemi, et fait prisonnier le fils du roi, qui fut torturé et mis à mort; mais, les soldats ayant poussé en avant malgré les ordres de Constance, Sapor revint à la charge, les mit en déroute et en fit un grand carnage. 348.

Ce prince avait déjà deux fois assiégé Nisibe, et s'était vu contraint, par la résistance énergique des habitants, de battre en retraite. A la tête des forces réunies de la Perse et de l'Inde, il revint l'attaquer, fit refluer les eaux du Mygdonius autour des murailles, contre lesquelles il lança des bateaux, ouvrit une brèche et inonda la ville. Les Nisibéens, rendus indomptables par l'amour de la patrie et la croyance où ils étaient que saint Jacques d'Édesse, leur évêque, les secondait par des miracles, repoussèrent chevaux et éléphants, et taillèrent en pièces vingt mille assiégeants. Sapor dut donc renoncer de nouveau à s'emparer de cette héroïque cité, d'autant plus que les Massagètes ravageaient les provinces orientales de son royaume, ce qui le força de courir des rives du Tigre à celles de l'Oxus, 350.

Guerre civile.

L'occasion était des plus belles pour envahir la Perse et abattre son orgueil; mais Constance en fut empêché par des discordes intestines, et contraint d'accorder l'armistice qui lui était demandé. Les fils de Constantin ne se trouvaient pas contents de la part qui leur était échue dans la succession. Constantin II voulut que son frère lui cédât la Mauritanie, et, pour l'y décider, il envahit l'Italie; mais, entraîné par la fougue de son caractère, il tomba dans une embuscade et fut tué. Constant occupa les États du vaincu, sans appeler Constance à en prendre sa part; mais sa faiblesse et ses mœurs déréglées lui faisaient perdre l'affection et l'estime de ses sujets; il persécuta les amis de son frère mort, et scandalisa le peuple par le goût qu'il affichait pour de jeunes esclaves de Germanie.

Mort de Constantin II. 340. 9 avril.

Encouragé par cette disposition des esprits, Magnence, soldat barbare, conçut l'audacieuse pensée de relever le nom romain; secondé par la valeur des Joviens et des Herculéens (1) qu'il commandait, aidé de l'or de Marcellin, comte des largesses

(1) Voyez t. V, chap. XXIV, au commencement.

sacrées, il se fit proclamer empereur dans Autun. Constant, qui se trouvait à la chasse en ce moment, s'enfuit; mais il fut atteint et tué. Tout l'Occident se déclara pour Magnence; mais Vétranion, ancien général des légions de l'Illyrie, tellement inculte qu'il ne savait pas même écrire, ce qui ne l'empêchait pas d'être d'un caractère probe et indépendant, se laissa proclamer Auguste par celles-ci, et couronner par Constantine, sœur des empereurs et veuve d'Annibalien. A Rome aussi, Flavius Popilius Népotianus, neveu de Constantin, ayant armé une troupe d'esclaves et de gladiateurs, revêtit la pourpre; mais, au bout de huit jours, il fut égorgé par les envoyés de Magnence, qui exerça sa cruauté contre ses adversaires, et son avarice sur le peuple, en l'épuisant pour s'attacher les troupes par des largesses.

Mort de Constant. 350. 27 février.

Ces événements rappelèrent Constance des bords du Tigre; il marcha vers l'Europe, et, restant sourd aux propositions des deux usurpateurs, il leur déclara la guerre. Au moyen de pratiques adroites, il sut amener à une entrevue l'irrésolu Vétranion, qui, voyant tous ses officiers, vaincus par l'éloquence ou plutôt par l'or de Constance, tourner de son côté, se jeta lui-même à ses pieds, et obtint la permission de se retirer à Pruse, où il vécut exilé, tranquille et dévoué. Plus tard, quand il apprit les nombreux embarras où Constance était plongé, il lui écrivit : *Tu as tort de ne pas te décider aussi à goûter le bonheur de la retraite que tu as su me procurer*.

Magnence, d'un caractère plus décidé, commandait une armée redoutable, composée de Gaulois, d'Espagnols, de Francs, de Saxons et des meilleures troupes des provinces. Les deux adversaires restèrent longtemps à s'observer; enfin ils se livrèrent bataille à Mursa (*Eszek*), sur la Drave, et Constance, qui montra la piété d'un chrétien jointe à la valeur d'un héros, remporta la victoire; mais elle fut si sanglante qu'on la compte au nombre des plus grands revers de l'empire. Magnence se retira dans Aquilée, où l'hiver et la lenteur de l'ennemi lui permirent de se fortifier; mais, les Italiens se soulevant de toutes parts pour le fils de Constantin, l'usurpateur dut s'enfuir de nouveau au delà des Alpes. Constance persistait dans son refus de traiter avec Magnence, bien qu'il pardonnât à tous les autres; il soumit l'Afrique et l'Espagne, enfin les Gaules, où des cris de mort s'élevèrent contre Magnence, qui se décida à se tuer à Lyon.

Mort de Magnence à Lyon. 353.

Alors commencèrent les persécutions contre les amis et les fauteurs du rebelle; les soldats, rivalisant de zèle avec un certain juge appelé Paul, que son habileté à enchaîner les accusations

fit surnommer Caténa (*chaîne*), extirpèrent jusqu'aux dernières racines de la révolte, sans que Constance s'occupât d'adoucir leur férocité.

L'empire se trouva donc réuni encore une fois sous l'autorité d'un seul maître, qui prit les noms d'Éternel et de Tout-Puissant, Seigneur de l'univers; mais faible, aussi incapable de faire le bien que d'empêcher le mal, il se laissait circonvenir par des eunuques, devenus les arbitres du nouvel empire comme les prétoriens l'avaient été de l'ancien : dirigeant à leur gré les volontés de Constance, ils élevaient leurs créatures aux premiers rangs, accumulaient des trésors, et empêchaient les plaintes de parvenir jusqu'au monarque, abusé par des rapports trompeurs sur la prospérité générale et par les applaudissements de la multitude.

Gallus et Julien.

Nous avons dit que deux jeunes princes, Gallus et Julien, l'un âgé de douze ans, l'autre de six, avaient échappé au massacre de la famille impériale; ils furent élevés dans l'Ionie et la Bithynie, puis dans la citadelle de Macella, près de Césarée, ancien palais des rois de la Cappadoce. La jalousie de l'empereur les tenait éloignés entièrement des affaires, sans pouvoir comme sans richesses; mais, quand il se rendit en Occident pour combattre les usurpateurs, il conféra à Gallus le titre de César, en lui donnant la main de Constantine, et le laissa à Antioche, chargé de l'administration des cinq diocèses de l'Orient. Gallus, passé tout à coup d'une prison sur le trône, était tout à fait étranger à la politique et n'avait pas plus d'aptitude que de volonté pour s'y appliquer. Violent, irrité par la souffrance, peu loyal, soupçonneux, encouragé au mal par sa femme, qui était d'un caractère très-cruel, il remplit Antioche de morts et de terreur, tantôt par des violences ouvertes, tantôt par des poursuites judiciaires pleines d'iniquité.

Des plaintes furent adressées à Constance, qui, trouvant dans Gallus un lieutenant inutile et un rival dangereux, résolut de lui faire affronter les chances périlleuses d'une guerre germanique. Il lui dépêcha donc Domitien, préfet de l'Orient, et Montius, questeur du palais, pour l'y déterminer volontairement; mais ils l'aigrirent, au contraire, à tel point qu'il excita un soulèvement populaire, les fit traîner enchaînés dans les rues d'Antioche, et jeter ensuite dans l'Oronte.

Constance, qui n'était pas préparé à la guerre, dissimula son courroux, tout en diminuant successivement le nombre des troupes de Gallus; puis il l'invita, dans une pensée sinistre, à se rendre à la cour impériale, qui était à Milan. Gallus traversa l'O-

rient avec un cortége des plus fastueux; mais, à peine fut-il hors
354. des lieux où l'on pouvait craindre un soulèvement en sa faveur, qu'il fut arrêté et emprisonné à Pola, dans l'Istrie. L'eunuque Eusèbe, son ennemi, chargé de lui faire son procès, après avoir reçu de sa bouche l'aveu des crimes commis dans le cours de son administration, ainsi que de sa tentative de révolte, le condamna et le fit mettre à mort.

Julien, traité en prince par son frère, se trouvait alors enveloppé dans sa disgrâce; il fut conduit à Milan, où il s'attendit, durant sept mois, à subir le sort dont il voyait chaque jour atteints tous ceux qui avaient pris parti pour Gallus. Il sut pourtant, à force de dissimulation, échapper au péril, et l'on finit par l'envoyer à Athènes, dans un exil honorable. Là, il adopta le vêtement et la manière de vivre des philosophes, aux études desquels il se livrait depuis longtemps. Cependant celle qui l'avait sauvé du péril qui le menaçait, Eusébia, femme de Constance, s'employait activement en sa faveur; dans ces mille occasions dont une femme sait tirer parti, et qu'elle fait naître quand elle est habile, elle cherchait à remettre dans les bonnes grâces de son mari le jeune Julien, dont les douces vertus, disait-elle, convenaient si bien au second rang. Constance redoutait de toutes parts des conspirations, et la foule de ceux qu'il sacrifiait à ses terreurs, loin de les apaiser, le rendait plus soupçonneux encore. En même temps, plusieurs nations barbares envahissaient la Gaule; la barrière du Danube n'avait pas arrêté les Sarmates; les Isauriens s'étaient avancés jusqu'à Séleucie, qu'ils assiégeaient, et le roi de Perse, après l'expiration de la trêve, reprenait les armes. Cons-
355. tance, voyant alors qu'il lui était impossible de faire seul face à l'orage, accorda le titre de César à Julien, le maria à sa sœur Hélène, et lui remit le gouvernement des pays situés au delà des Alpes. Les soldats, dont l'approbation était désormais suffisante, la donnèrent dans Milan, en frappant du genou leurs boucliers, pleins d'espérance dans les vertus du jeune prince, qui terminait alors sa vingt-cinquième année.

Le défiant empereur lui imposa par écrit les règles de sa conduite, fixant jusqu'à la dépense de sa table, comme il aurait fait pour un pupille; il ne lui permit pas de faire les largesses d'usage aux soldats, et ne les fit pas lui-même. Non content de ces précautions, il l'entoura de serviteurs et de courtisans, qui, destinés en apparence à lui obéir, entravaient la liberté de ses actions, de ses paroles et presque de ses pensées. L'ayant placé dans la Gaule pour garder l'Occident, Constance se dirigea vers l'Asie;

mais il voulut d'abord visiter Rome, où il entra en triomphateur, et reçut les hommages serviles de l'ancienne capitale du monde, à laquelle il paya son tribut d'admiration. Jaloux de contribuer à son embellissement, il fit dresser dans le cirque l'obélisque égyptien que Constantin avait fait enlever du temple d'Héliopolis, et qui s'élève aujourd'hui sur la place de Saint-Jean de Latran.

Tout à coup il marcha contre les Quades, qui avaient envahi les provinces illyriennes, dégarnies de troupes depuis la sanglante journée de Mursa, les tailla en pièces, et les contraignit à faire la paix; puis, en se montrant généreux à leur égard, il sut amener plusieurs tribus à rechercher son amitié. Les Sarmates, comme nous l'avons vu, avaient été chassés par les Limigantes; il leur promit de les secourir contre ces ennemis, qu'il attaqua en effet entre le Danube et la Theiss, et contraignit à demander un arrangement, bien qu'ils fussent couverts par ces deux fleuves et des marais, et se défendissent avec un courage désespéré. Après leur avoir permis de passer le Danube, il leur donna audience dans une plaine où s'élève aujourd'hui la ville de Bude. Au moment où, du haut de son trône, il déployait sa faconde scolastique, un de ces barbares jeta en l'air sa chaussure, en poussant le cri de : *Marha!* c'est-à-dire : *Défiez-vous.* Aussitôt les autres de s'élancer en tumulte et d'assaillir l'empereur, qui parvint, avec beaucoup de peine, à s'enfuir. La valeur et la discipline vengèrent l'outrage fait à l'empereur; on extermina cette horde, et ce fut ainsi que l'on rendit aux Sarmates leur ancien territoire.

Sur ces entrefaites, Sapor, le roi des rois, le frère du Soleil et de la Lune, envoyait dire à Constance que, comme successeur de Darius, fils d'Hystaspe, il pourrait exiger la restitution de tout ce qu'il possédait de ses États jusqu'au Strymon en Macédoine; mais qu'il se contenterait de l'Arménie et de la Mésopotamie. Cette orgueilleuse proposition ayant été repoussée, le roi des Perses, à l'instigation d'Antonin, sujet romain originaire de Syrie, qui avait obtenu sa faveur et sa confiance, passa le Tigre avec des forces immenses. Les Romains pourvurent à la défense de la Mésopotamie par des mesures extrêmes : les vivres et les fourrages furent détruits, les populations forcées d'émigrer, les endroits guéables défoncés, les plaines inondées; mais, guidés par Antonin et des déserteurs, les Perses remontèrent vers la source de l'Euphrate et mirent le siége devant Amida. Cette ville déploya, dans sa résistance, un courage admirable; les ennemis ne mon-

Sapor.

359.

trèrent pas moins d'habileté et de bravoure dans la conduite du siége et dans les assauts; à la fin elle succomba, et fut inondée de sang.

Prise d'Amida.

Sapor n'en avait pas moins perdu, sous ses murs, trente mille vétérans, la saison la plus favorable et la première ardeur de ses troupes; il revint donc dans sa capitale après un triomphe dont il avait peu à se glorifier. Au printemps, il se remit en campagne, et prit Singara et Bézabdé, en faisant prisonnières cinq légions romaines, qui furent envoyées en esclavage à l'extrémité de la Perse.

360.

Durant ce temps, Julien repoussait les barbares de l'Europe. L'empereur avait invité les Francs et les Alemans à passer le Rhin et à occuper tout ce qu'ils pourraient soumettre de pays; mais une fois sur l'autre rive du fleuve, ils se mirent à dévaster les terres amies aussi bien que celles de l'empire. Quarante-cinq villes, au nombre desquelles se trouvaient Tongres, Cologne, Trèves, Worms, Spire, Strasbourg, furent réduites en cendres par ces peuples, fidèles à leur haine antique contre les enceintes murées, et dont les camps le long du Rhin, de la Moselle et de la Meuse, n'avaient pour retranchements que des troncs d'arbres. Étendant leurs conquêtes jusqu'à quarante milles à l'occident du Rhin, et leurs dévastations beaucoup plus loin, ils dépeuplaient les campagnes, et réduisaient ceux qui s'étaient réfugiés dans les places fortes à vivre du peu qu'ils pouvaient recueillir dans l'enceinte des murailles.

Julien dans la Gaule.

C'était contre ces hordes sauvages que Julien était appelé à se mesurer. Élevé d'abord dans une captivité déguisée, puis au milieu des disputes oisives de l'école et dans l'étude des livres, lorsqu'il devait se livrer à quelque exercice militaire, il s'écriait : *Platon, Platon, quelles occupations pour les philosophes !* Lorsqu'il eut coupé sa barbe et déposé l'humble manteau pour revêtir le *paludamentum* de César, les courtisans trouvèrent cette transformation non moins risible qu'étrange; mais le malheur et la lecture lui avaient enseigné des vertus devenues alors très-rares, la tempérance, la continence, le goût du travail, le mépris du faste. Son vêtement ne différait guère de celui des soldats; son lit était un simple tapis étendu sur la terre, et encore se levait-il au milieu de la nuit, soit pour l'expédition des affaires, soit pour donner quelques instants à ses études favorites. L'éloquence que lui avaient enseignée les rhéteurs, lui servait à calmer ou à diriger les passions de la soldatesque, et les notions de justice qu'il avait puisées dans les entretiens des sophistes, à débrouiller les affaires contentieuses

les plus compliquées, bien qu'il fût peu versé dans la jurisprudence; il joignait à ces qualités l'art de bien choisir ses conseillers et une loyale docilité à suivre leurs avis.

Julien supporta l'hiver rigoureux des Gaules avec la constance d'un vétéran, et, parvenu au camp de Reims à travers des périls nombreux, il anima le courage des légions, qui se mirent en marche sous ses ordres avec une confiance voisine de la témérité. Les Alemans, informés de leur approche, les surprirent et les mirent en déroute; mais les Romains, reprenant bientôt l'offensive, les repoussèrent jusqu'au Rhin au milieu du spectacle désolant des chaumières en ruine et des campagnes ravagées. Les Alemans joignaient à leur courage naturel la discipline qu'ils avaient apprise en combattant tantôt avec les Romains, tantôt contre eux; dans ses engagements réitérés avec ces ennemis redoutables, qui vinrent l'attaquer jusque dans ses quartiers, Julien montra que l'on pouvait avec des doigts encore tachés d'encre manier vaillamment l'épée.

Nous ne le suivrons point dans tous les épisodes de cette longue guerre, dans laquelle Julien, ayant fini par chasser les Alemans des provinces du haut Rhin, se dirigea contre les Francs, nation d'une valeur plus redoutable, et qui s'appliquait moins à faire du butin qu'à exercer l'activité naturelle qui les entraînait irrésistiblement à la guerre. Six cents d'entre eux, après s'être défendus obstinément dans deux châteaux forts sur la Meuse, durent se rendre prisonniers; comme ils avaient jusqu'alors préféré la mort à l'esclavage, Constantin en tira une extrême vanité, et les fit enrôler parmi ses gardes domestiques, au milieu desquels ils dominaient comme des tours. Julien dissipa leurs rassemblements par la promptitude de ses marches, et parvint à les repousser des Gaules après une victoire mémorable près de Strasbourg. Trois fois même il franchit le Rhin, et mena les légions romaines dévaster les bourgs que les Germains avaient construits, à l'imitation de ceux des pays civilisés. Après leur avoir dicté les conditions de la paix, il ramena de ces contrées vingt mille prisonniers romains. D'un autre côté, ses lieutenants réprimèrent dans la Bretagne les Pictes et les Calédoniens, qui se trouvent à cette époque désignés pour la première fois sous le nom de Scots (1). 357.

(1) Par Ammien Marcellin, XX, 1; XXVI, 4. Cependant saint Jérôme, dans l'*Ep. in Ctesiph.*, cite ce passage de Porphyre : « Ni la Bretagne fertile en tyrans, ni les Scots, ni les barbares d'alentour, jusqu'à l'Océan, n'ont jamais reconnu Moïse ni les prophètes. » — *Scots*, en langue celtique, signifie *vagabonds*.

S'appliquant alors à fermer les plaies de la guerre, il releva les villes de la Gaule, où il fit construire des forts avec les matériaux que les Germains s'étaient obligés à lui fournir, et que mirent en œuvre les légions et les auxiliaires. Les sapins des Ardennes lui procurèrent le bois nécessaire à la construction de six cents barques, qu'il envoya dans les îles et sur les côtes de la Méditerranée, pour en rapporter le blé dont manquaient les contrées affamées de l'intérieur; puis, dans ses loisirs de l'hiver, déposant le caractère de général et se revêtant de celui de magistrat, qui lui convenait davantage, il prononçait sur les différends portés devant lui, faisait refleurir le commerce et l'industrie, et remettait en usage les fêtes anciennes. Les principaux habitants du pays rentraient dans les curies; des bains, des aqueducs, des amphithéâtres, s'élevaient en tous lieux. *Sa chère Lutèce* (1), où il établissait ses quartiers d'hiver, acquérait chaque jour de l'importance; par son aspect, par les habitudes simples et le courage de ses habitants, cette ville offrait au prince philosophe un vivant contraste avec les mœurs efféminées des cités de la Syrie.

Julien était mal secondé par Constance, qui, avare avec les soldats de l'or qu'il promettait volontiers aux barbares, exigeait toujours les mêmes impôts des provinces épuisées par la guerre. Julien ne pouvait que protester, et manifester sa pitié pour de si grandes misères. Cependant, à la cour impériale, les bouffons, cette tourbe de toutes les époques, tournaient en ridicule le soldat philosophe, ses manières de mauvais ton, sa façon étrange de se vêtir, le comparant à un singe, à une taupe, à un bouc, et parodiant ses goûts littéraires (2); mais, lorsque ses victoires ne per-

(1) Τὴν φίλην Λευκέτιαν. « On appelle Lutèce la petite capitale des *Parisii*, qui occupe une île entourée de murs, dont le fleuve baigne le pied, et dans laquelle on entre de deux côtés par des ponts de bois. La hauteur du fleuve varie rarement par l'effet des pluies d'hiver ou par la sécheresse de l'été, et ses eaux pures sont agréables à la vue, comme aussi excellentes à boire. Il serait difficile d'en avoir d'autres, la ville étant située dans une île. L'hiver n'y est pas rigoureux, grâce à l'Océan, qui se trouve à peine distant de neuf cents stades, et qui peut envoyer jusque-là ses exhalaisons propices pour tempérer le climat. On y voit de bons vignobles et même des figuiers, grâce au soin que l'on prend de les couvrir de paille en hiver et de les garantir de l'air. » (JULIEN, *Mysopogon*.)

(2) *Omnes qui plus poterant in palatio, adulandi professores jam docti, recte consulta prosperaque completa vertebant in deridiculum : talia sine modo strepentes insulse, in odium venit cum victoriis suis capella, non homo; ut hirsutum Julianum carpentes, appellantesque loquacem talpam et purpuratam simiam et litterionem græcum; et his congruentia plurima atque vernacula principi resonantes, audire hæc talaque gestienti, virtutes ejus obruere verbis impudentibus conabantur, ut segnem incessentes, et timidum, et umbratilem, gestaque secus verbis compliorbus exornantem.*

mirent plus de plaisanter, et que le surnom de Victorinus, qu'on lui avait donné pour rabaisser son mérite, eut pour résultat d'attester sa gloire, la raillerie se changea en jalousie. Les courtisans et les eunuques exagérèrent ses exploits, afin d'amener Constance à craindre en lui un rival, un perturbateur de la paix publique; ceux qui montraient de l'attachement pour Julien furent rappelés, et de ce nombre était Salluste, général habile et d'excellent conseil; on aurait fait pis encore si l'impératrice Eusébie n'eût atténué un peu l'effet produit par les suggestions perfides des eunuques. Tout le mérite des victoires remportées par Julien, et dont la nouvelle fut annoncée aux provinces dans des lettres couronnées, selon l'usage du temps, fut attribué à l'empereur, comme cela se pratique dans les monarchies; on ne fit pas même mention du nom du César victorieux, ce dont Julien dut se sentir très-blessé, l'humilité n'étant pas au nombre de ses vertus.

La tranquillité paraissait rétablie dans les Gaules, mais le péril croissait en Orient; Constance saisit cette occasion pour retirer à Julien les troupes que lui avaient procurées ses triomphes. Il ordonna donc que les quatre corps des Celtes, des Pétulants, des Hérules et des Bataves, réunis aux trois cents plus vaillants soldats de chacune des légions qui restaient, fussent dirigés en toute hâte sur les frontières de la Perse. Un grand nombre de volontaires s'étaient enrôlés dans ces corps sous la condition de ne jamais passer les Alpes, et la pensée de défendre la gloire du nom romain n'était pas de nature à toucher le cœur de soldats barbares. Remplis d'affection pour Julien, et n'éprouvant que de la répugnance pour une marche longue et désastreuse, et pour une campagne contre des ennemis nouveaux : *Que nous importe*, disaient-ils, *de défendre des pays lointains et inconnus, tandis que nous laisserons sans protection notre patrie, sur laquelle les Germains reporteront leurs ravages?* Les murmures augmentèrent au point que Julien hésitait à obéir, et craignait même pour sa sûreté; néanmoins, comme il voyait qu'il ne pouvait tarder davantage 360.
sans se déclarer en rébellion ouverte, il feignit de se conformer à l'ordre reçu, et ordonna qu'une partie des troupes se mît en marche.

Mais, sous main, il faisait répandre dans les rangs des pamphlets, qui reproduisaient et exagéraient les motifs de plaintes, opposaient ses vertus aux vices de Constance, sur lequel était

AMMIEN MARCELLIN, XVII, 11, qui fut témoin de la plus grande partie des faits qu'il raconte en soldat.

rejeté tout l'odieux de la mesure, tandis que l'on vantait le soin que prenait le César d'adoucir les rigueurs du voyage en fournissant aux soldats des chars pour transporter leurs femmes et leurs enfants. Julien sortit de Lutèce pour aller à leur rencontre, et, appelant par leur nom les plus braves, il leur adressa à tous des consolations et des éloges; puis, dans un festin d'adieux, il témoigna aux officiers l'amitié d'un camarade et le regret de pouvoir à peine les récompenser : *Mais*, ajouta-t-il, *vous vous éloignez maintenant de moi pour obtenir l'insigne honneur de servir sous le grand monarque romain.* En somme, il les excita si bien qu'ils se jetèrent dans la rébellion, l'unique voie qui leur restât ouverte pour n'abandonner ni la patrie ni leur général.

Révolte de Julien.

Ils proclamèrent Auguste Julien, qui, pour ménager à son manque de foi l'excuse de la violence, se tint renfermé autant qu'il lui fut possible; après avoir repoussé longtemps les prières et les menaces, feignant d'être réduit à choisir malgré lui entre la nécessité de mourir comme rebelle et celle de régner, il accepta le dernier parti, et fut alors élevé sur le pavois au milieu des applaudissements universels.

Julien, dans ses écrits, jure par Jupiter, par le Soleil, Mars et Minerve, par tous les dieux, qu'il n'eut pas la moindre idée de la conspiration; d'autres assurent qu'il resta sincèrement ferme dans son refus jusqu'au moment où, pris de sommeil, il vit paraître le Génie de l'empire, qui le pressa avec instance de lui ouvrir sa porte, et lui reprocha de manquer de courage; se réveillant alors, il pria Jupiter du fond du cœur, et le dieu lui ordonna, par un augure manifeste, de se résigner à la volonté du ciel et de l'armée (1).

Peut-on le croire? Le fait est qu'il fit don de cinq pièces d'or et d'une livre d'argent aux soldats qui lui avaient fait cette violence; puis, le dé une fois jeté, il dut mettre en œuvre tous les moyens pour se soutenir, pour refréner l'ardeur de ses amis, déjouer les piéges de ses ennemis, éviter la guerre civile ou faire en sorte d'en sortir vainqueur. Cependant il écrivit à Constance, tant en son nom qu'au nom de l'armée, en lui demandant avec une fermeté respectueuse de lui confirmer le titre d'Auguste, et

(1) *Lettre aux Athéniens.* Il dit dans celle qu'il écrivit à son oncle Julien : « Le Soleil, à qui j'adressais principalement mes prières, et le grand Jupiter savent que, bien loin de souhaiter la mort de Constance, je faisais des vœux pour sa conservation. Je ne me mis en marche que pour obéir aux dieux, qui m'annonçaient toutes sortes de prospérités si j'allais en avant, et les plus grands malheurs si j'hésitais. »

en lui faisant comprendre les motifs du ressentiment des légions; il lui promettait, s'il lui cédait de bon gré les provinces situées au delà des Alpes, de le regarder comme son supérieur, de lui envoyer chaque année un certain nombre de soldats, de recevoir de lui le préfet du prétoire, et de ne pas pousser les choses plus loin (1).

Ses dépêches n'arrivèrent que tard à Césarée en Cappadoce, et l'empereur répondit par un refus dédaigneux, en disant : *Si Julien veut rentrer en grâce, qu'il renonce au nom et à la dignité d'Auguste, qu'il remette l'armée aux officiers envoyés à cet effet, et s'abandonne lui-même à ma clémence.*

L'armée, à laquelle Julien ne manqua pas de donner connaissance de cette réponse orgueilleuse, l'exhorta par un cri unanime à conserver le rang suprême; il se prépara donc à la guerre, *en se confiant dans les dieux immortels.*

Constance, dont toutes les forces étaient employées contre les Perses victorieux, se vit contraint de pousser les hordes du Nord à envahir les provinces d'Occident. Les barbares avaient de nouveau fait l'épreuve de la valeur de Julien, qui, après avoir réuni les bandes nombreuses restées errantes depuis la défaite de Magnence, et bien organisé son armée, voulut prévenir tout mouvement hostile en occupant l'Illyrie, où il comptait trouver des hommes et de l'argent. Ces marches rapides épouvantent les plus braves et entraînent ceux qui hésitent; il lance une colonne à travers la Rhétie, une autre dans l'Illyrie; puis, passant la forêt Noire avec un courage que le succès absout du reproche de témérité, il se montre devant Sirmium. Chaque jour il voyait ses forces augmenter, et l'Illyrie, l'Italie, la Grèce lui rendirent successivement hommage; il franchit alors le mont Hémus, et s'avança sur Andrinople. Mais, comme il faisait grand cas de l'opinion, il eut soin d'écrire aux différentes villes pour se justifier, en affirmant toujours qu'il n'agissait que par l'impulsion de la Divinité.

Dès que la retraite de Sapor le lui permit, Constance se dirigea vers l'Europe, affectant de mépriser la rébellion de son ingrat cousin; mais une fièvre lente épuisa ses forces, et il rendit le dernier soupir à Mopsucrène, au pied du Taurus, à l'âge de quarante-cinq ans, après en avoir régné vingt-quatre. Apollon avait déjà annoncé à Julien cette mort, qui épargna une guerre civile.

Mort de Constance. 361. 3 novembre.

(1) Ammien Marcellin dit qu'avec cette lettre officielle il en fit secrètement tenir à Constance une autre des plus mordantes et pleine de reproches amers : « Mais, ajoute-t-il, la teneur de cette pièce est restée un mystère. » XXII, 8.

Constance, ainsi qu'il arrive dans l'ardeur des factions, a été loué et dénigré à l'excès Il montra de la vénération pour son père, de la reconnaissance envers tous ceux qui lui rendirent quelques services, grands ou petits; il construisit plusieurs églises, en enrichit d'autres, et garda à sa femme la foi conjugale. Aguerri aux fatigues militaires, il dormait peu et mangeait avec sobriété; enfin il donna des preuves de courage personnel, soit durant la guerre sans relâche qu'il fit aux Perses, soit dans ses expéditions contre les barbares d'Occident. Néanmoins, dans son orgueil, il s'attribuait le mérite de tous les succès remportés par ses généraux, secondé en cela par les flatteurs dont il avait rempli sa cour, et qui seuls s'emparèrent de toute sa confiance : signe évident de faiblesse et de vanité. Grâce à leurs artifices, quiconque avait un mérite solide fut persécuté ou craint. Les gouvernements se donnaient à prix d'argent, et l'on permettait au fonctionnaire nommé de s'indemniser sur les sujets du sacrifice qu'il avait été obligé de faire. Cette tourbe de flatteurs aigrissait encore son caractère, naturellement soupçonneux, en lui faisant voir de tous côtés des conspirations, qu'il punissait avec une cruauté aveugle et sans pitié. Au lieu de chercher à se rendre agréable au peuple, il gardait des manières hautaines, paraissait en public comme une statue, et craignait, qu'un mouvement, un geste ne diminuât le prestige de la majesté impériale (1). Il fonda une bibliothèque à Constantinople, et fit élever une statue au rhéteur Thémistius, en récompense d'un panégyrique; au reste, il haïssait ou craignait les hommes de savoir, et confondait les philosophes avec les magiciens, si bien que la jurisprudence n'était plus cultivée que par les affranchis. Quant à l'éloquence, les discours mis par les historiens dans la bouche de Constance, qu'ils soient leur ouvrage ou le sien, attestent jusqu'à quel point elle avait dégénéré.

Il promulgua un grand nombre de lois, de concert d'abord avec ses frères, puis tout seul. L'une d'elles punit les péchés contre nature; d'autres, les mariages incestueux, fréquents alors, et plusieurs eurent pour but de fortifier les institutions municipales. Il défendit sous peine de mort de sacrifier aux idoles et de les adorer, de consulter les augures, les magiciens, les astrologues, contre lesquels il prononça les châtiments les plus sévères, surtout contre ceux qui troublaient les éléments, attentaient à la vie ou évoquaient les morts; les soldats et les palatins reçurent aussi l'ordre de ne point assister aux jeux de gladiateurs (2).

(1) Ammien Marcellin, XXI, 16.
(2) Code Théod., *de Maleficiis, de Gladiatoribus*, etc.

Ardent ennemi du paganisme, respectueux envers le clergé, au point de réclamer humblement la bénédiction des évêques, de les inviter à sa table, de les exempter de tout tribut et des taxes commerciales, eux, leurs enfants et leurs esclaves (1), on lui reproche à bon droit de s'être trop mêlé des malheureuses dissensions de l'Église. La guerre continuant entre les ariens et les catholiques, le parti qui avait succombé à Nicée cherchait dans les empereurs un appui à la faiblesse de sa cause, tandis que les orthodoxes manifestaient leur confiance dans la vérité, au point de braver les souverains eux-mêmes, et de leur contester le droit de décider sur ce qui est affaire de conscience. Les princes, prenant ombrage du pouvoir accordé à l'Église par Constantin, étaient plus enclins à soutenir la faction qui les invoquait, et Constance persécuta les évêques catholiques, surtout saint Athanase.

Athanase.

On peut dire que la doctrine la meilleure était personnifiée dans ce grand homme, dont la parole contribua au triomphe du christianisme encore plus que la puissance de Constantin, tant il déploya de zèle pour le soutenir, tant ses adversaires firent preuve d'acharnement contre lui (2). Son mérite, moyen de succès assuré en temps de révolutions et de dangers, le porta promptement sur le siége épiscopal d'Alexandrie; durant les quarante-cinq ans qu'il l'occupa, jamais son ardeur ne se ralentit contre une hérésie, même soutenue par le pouvoir impérial; de son exil et du fond de l'asile obscur où il se tenait caché, il faisait trembler ses persécuteurs. D'une stature peu élevée, quoique majestueuse, il montrait sur son visage le calme de son âme; son éloquence inculte, mais vigoureuse, s'animait de traits brillants, et arrivait au but avec une rare précision. Doué d'un esprit droit et vif, de sentiments généreux, d'un courage réfléchi, il n'agissait point par élan, mais avec suite, rationnellement et avec une noble simplicité, en se faisant révérer par ses mœurs austères, admirer par sa doctrine, aimer par l'affabilité de son entretien. Instruit dans les sciences profanes par l'étude, dans la connaissance des affaires par l'expérience, il avait appris de l'adversité à trouver de promptes ressources alors que les circonstances semblaient désespérées. Rompu à la fatigue, supportant avec un courage indomptable les revers de la fortune ou les persécutions des puissants, connaissant surtout les hommes et ce qui les fait agir, toujours le même dans les soli-

(1) Code Théod., V, *de pag. Ath.*

(2) Voyez Moeler, *Athanasius der Grosse und seine Zeit.* Tubingen, 1827.

tudes de la Thébaïde ou dans les palais de Constantinople, il sut résister aux efforts conjurés du monde, et porter en personne, dans presque toutes les provinces de l'empire, les preuves de sa science, de son zèle et de sa piété.

Plusieurs conciles furent réunis pour mettre fin aux dissensions qui affligeaient l'Église, et dans celui d'Antioche les Pères prononcèrent de nouveau une sentence contre l'hérésie; mais, quand les évêques orthodoxes se furent éloignés, ceux qui
339. étaient ariens continuèrent leurs séances et condamnèrent Athanase, qui, pour faire cesser cette fureur et gagner du temps, eut recours à la fuite. Échappé au danger, il se rendit à Rome, centre de la véritable foi, d'où il écrivit à tous ses frères pour leur dénoncer les affronts faits à l'Église et à lui-même, en se comparant au lévite d'Éphraïm, qui envoya aux douze tribus d'Israël les lambeaux sanglants de sa femme outragée.

En effet, les ariens, soutenus par la force et la foule de ceux qu'elle entraîne, levaient partout la tête avec orgueil, se livrant même à des violences ouvertes; dans Alexandrie, où un intrus s'était substitué à Athanase, déposé par les dissidents d'Antioche, les églises sont envahies, les vases sacrés et les vierges du Seigneur profanés, les livres et les ornements déchirés, et l'on verse le sang innocent. A Constantinople, les ariens choisissent pour évêque Macédonius, et les catholiques Paul. Constance veut chasser ce dernier, la multitude le défend, et lorsqu'elle voit qu'on l'entraîne violemment, elle repousse les soldats, qu'elle massacre; alors Constance, qu'on n'apaise qu'avec peine, réduit de moitié les quatre-vingt mille mesures de blé qu'il faisait distribuer journellement.

Les ariens eux-mêmes n'étaient pas tous réunis dans une même opinion; mais, repoussant tous la consubstantialité, les uns mettaient entre le Père et le Fils la distance incommensurable qui existe entre le Créateur et la créature; les autres admettaient que la puissance de Dieu avait pu communiquer à son premier né ses perfections infinies; certains d'entre eux les faisaient semblables en substance, non en nature. La souche arienne produisit donc d'innombrables rejetons, et cent noms furent inventés pour exprimer des opinions parfois identiques.

Le génie grec exerçait sa finesse en distinctions subtiles, auxquelles se prêtaient son langage et la vieille habitude des controverses philosophiques; les Occidentaux, au contraire, dont l'idiome se pliait difficilement aux abstractions, montraient, dans leur bon sens pratique et leur docilité envers le pontife, peu d'empres-

sement pour des idées qui répugnaient également à la soumission du fidèle et au doute du philosophe; mais, par cela même, ils couraient risque d'être égarés, et ils le furent.

Le pape, voyant différentes formules de foi proposées dans divers synodes particuliers, sans qu'il y eût aucun accord entre elles, 317.
convoqua un concile à Sardique, où se réunirent les évêques de trente-cinq provinces. Athanase s'y présenta pour dissiper les calomnies dirigées contre lui. Ses adversaires, saisis d'étonnement et redoutant sa force, eurent recours à des chicanes pour ne pas intervenir; il fut absous, les ariens réprouvés et leurs doctrines condamnées. Mais les dissidents ne se réconcilièrent point, et la division resta plus absolue que jamais entre l'Orient et l'Occident : là des psaumes finissaient par : *Gloire au Père dans le Fils et dans le Saint-Esprit;* ici l'on chantait : *Gloire au Père, au Fils et au Saint-Esprit.* Athanase, exécré d'un côté, était vénéré de l'autre comme un saint. Toutefois, dans les débats sur la suprématie des églises, on établit, et ce fut un grand pas, que les appels seraient toujours portés à celle de Rome.

A peine montés sur le trône, les trois fils de Constantin se trouvèrent enveloppés dans ces sectes, devenues des partis politiques. Constant écrivait à son frère Constance : *Imitons la tolérance et la piété de notre père, qui sont la meilleure part de son héritage et le véritable fondement de sa puissance.* Mais celui-ci, circonvenu par l'eunuque Eusèbe, qui était arien, voulut interposer dans le débat l'autorité de ses décrets, et, après avoir reconnu lui-même l'innocence d'Athanase à Constantinople, il ordonna aux Pères réunis en concile à Milan de le déclarer coupable, en leur
disant : *Ce que je veux doit être.* Les évêques de Syrie trouvèrent 355.
cette prétention parfaitement juste. Ceux qui résistèrent à la violence ou aux séductions (1) furent, sans égard, châtiés dans leurs personnes, ou exilés en Arabie, dans la Thébaïde, dans les vallées du Taurus; mais, dans leur exil, ils propageaient la bonne doctrine, et excitaient l'horreur contre l'opinion de leurs persécuteurs.

Comme le pape Libère maintenait la décision du concile de Nicée et l'innocence du prélat, Constance ou plutôt ses eunuques prirent à tâche de le persécuter. Arrêté de nuit, il fut transporté à la cour de Milan, puis de là confiné à Bérée, dans la Thrace; mais rien ne le fit changer de résolution. Quand l'empereur lui

(1) Saint Hilaire dit à ce sujet que Constance *non dorsa cædit, sed ventrem palpat.* Cont. Const., c. 5.

envoya de l'argent pour ses dépenses : *Reportez-le à votre maître*, répondit-il; *car il en aura grand besoin pour payer ses soldats et ses évêques* (1).

La violence était partout. Aux termes des décrets impériaux, quiconque soutenait le mot *consubstantiel* était chassé de Constantinople, marqué au front, et ses biens confisqués. Les catholiques, sous les peines les plus sévères, ne purent communiquer avec les ariens, qui avaient seuls la jouissance des églises et des dotations publiques. A Rome, on combattait pour la consubstantialité, comme en d'autres temps pour les droits du peuple, et les soldats, *mauvais apôtres de la vérité, qui ne connaissent d'autres armes que la persécution* (2), prétendaient imposer la foi par la
356. violence. Dans Alexandrie, les ariens se soulevèrent en armes contre Athanase, le demandant à grands cris, avec menace d'affamer et de détruire la ville, où ils commirent la plus indigne dévastation des choses saintes. Beaucoup de personnes furent tuées, et les femmes ariennes se livrèrent envers les fidèles aux outrages les plus ignobles et les plus dégoûtants. « Il était nuit, dit saint « Athanase, et le peuple veillait dans l'église en attendant la fête « du lendemain. Syrianus apparaît tout à coup avec plus de cinq « mille soldats armés d'épées nues, d'arcs, de flèches et de lances; « il les place autour de l'église. Ne croyant pas juste d'abandonner « mon peuple dans une circonstance aussi grave, et préférant « m'exposer le premier au péril, je m'assis dans la chaire, et je « fis lire au diacre le psaume : *La miséricorde de Dieu est grande « dans les siècles*, en disant au peuple de répondre, puis de se « retirer. Cependant, le capitaine s'étant élancé dans le temple, « et les soldats assiégeant de tous côtés le sanctuaire pour me « prendre, le peuple et le clergé m'entourèrent en foule, me « suppliant de fuir. Je refuse, et leur dis que je ne fuirais pas « tant que je ne les verrais pas en sûreté; me levant alors après « avoir prié le Seigneur, je les conjure de se retirer, en disant : « *J'aime mieux courir seul le danger que de voir un seul de vous « maltraité*. Comme beaucoup étaient déjà sortis et que les autres « se préparaient à les suivre, plusieurs moines et prêtres montè- « rent auprès de moi et m'entraînèrent; de sorte que (j'en atteste

(1) Pie VII, dépouillé par Napoléon, écrivait, dans sa protestation du 10 juin 1809 : « Nous refusons, d'une volonté ferme et décidée, tout traitement que l'empereur des Français entendrait assigner soit à nous, soit aux membres du sacré collége. Nous nous couvririons d'opprobre aux yeux de l'Église si nous faisions dépendre notre subsistance de la main de celui qui a usurpé ses biens. »

(2) Paroles d'ATHANASE.

« la vérité suprême), malgré la foule de soldats qui nous assié-
« geait, j'échappai par la grâce de Dieu, sans être vu, en glo-
« rifiant le Seigneur, qui n'avait pas livré mon peuple, mais l'avait
« mis en sûreté avant de me soustraire aux mains qui voulaient me
« saisir. »

Athanase resta six ans caché parmi les ruines de villes que déjà l'on appelait anciennes, et au milieu de déserts peuplés d'une multitude silencieuse et fervente, toute dévouée aux souffrances du martyr. Édits, mises à prix, soldats, espions, tout fut employé contre le fugitif (1), et la persécution s'étendit dans toute l'Égypte et la Libye avec un acharnement implacable. Les prélats fidèles étaient supplantés par de jeunes prêtres dissolus et fastueux, les choses saintes profanées; mais, quand les persécuteurs pénétraient dans les ermitages, l'anachorète se résignait aux coups et aux tourments plutôt que de révéler la retraite du saint évêque.

Exil d'Athanase.

Il est difficile de saisir la vérité au milieu des récits contradictoires de ces faits, d'autant plus que les narrateurs obéissent tous à la passion et ne vont pas au fond des choses. D'après les écrivains ecclésiastiques, la plupart des évêques étaient imbéciles, perfides, faussaires, assassins; mais quel était le motif d'une aversion si unanime contre Athanase? Pourquoi les empereurs persécutaient-ils les orthodoxes avec tant d'acharnement et soutenaient-ils l'arianisme? Les récits n'en donnent pour cause que la haine contre Athanase. Les conciles se passaient en disputes sur les sacriléges et les meurtres du saint : meurtres de personnes, que l'on revoyait bientôt en bonne santé; outrages envers des courtisanes, qu'un mot suffisait pour convaincre de mensonge.

Néanmoins, de l'examen des faits, il ressort que les ariens conservaient les vieilles traditions; ils étaient politiques, habiles, humains, sociaux. Les orthodoxes voulaient réformer le dogme et la hiérarchie, repoussaient l'intervention de l'empereur dans les choses sacrées, introduisaient la vie en commun, c'est-à-dire soutenaient le pouvoir absolu de l'Église.

Ces débats offraient donc les germes d'événements futurs et lointains. D'une part, c'était une tentative de concilier le christianisme avec la philosophie; de l'autre, la ferme résolution de l'en

(1) *Hinc jam toto orbe profugus Athanasius, nec ullus ei tutus ad latendum supererat locus. Tribuni, præfecti, comites, exercitus quoque ad pervestigandum eum moventur edictis imperialibus, præmia delatoribus proponuntur, si quis eum vivum, si id minus, caput certe Athanasii detulisset.* (Rufin, I, 5.)

séparer. Les ariens déployaient toute leur habileté pour ramener le culte du Christ à celui des anciens héros, tandis que leurs adversaires luttaient avec énergie pour répandre des idées déjà développées, et les entraîner dans le courant de la vie. En résumé, on aperçoit dans ce fait la lutte de l'empire avec le sacerdoce, qui se raffermit alors dans la papauté; la jalousie de l'Orient contre l'Occident, qui avait embrassé la cause d'Athanase. Les ariens l'abhorraient parce qu'il voulait, par l'introduction de la vie monastique, imposer à l'Église de nouvelles rigueurs; l'empereur le regardait comme un chef du peuple, qui détachait de César l'Égypte et peut-être l'Église, à laquelle il enseignait ses droits, en proclamant que l'empire n'appartient pas à un homme, mais à Dieu, lequel pouvait l'en dépouiller.

Quelque chose de nouveau était donc né dans le monde romain; l'Église avait arboré son étendard en face des puissants de la terre. L'Église proclame une autorité supérieure aux pouvoirs humains et source unique de leurs droits; César répond avec l'épée, mais les ecclésiastiques attendent ses coups avec un courage inflexible. Athanase est soutenu par le peuple, par son représentant qui est le pontife, et par les moines qu'il répandit en Orient, où ils étaient inconnus avant lui.

Tant que vécut Constance, il se tint caché, mais non pas inactif. Il admirait la vie des anachorètes, qui suivaient l'exemple d'Antoine, mort depuis peu d'années, et d'Hilarion, encore existant; il entretenait une correspondance suivie avec ceux qui lui étaient dévoués, et s'aventurait parfois, pour les encourager, à se montrer dans les villes et dans les conciles; puis il rédigeait des exhortations, des apologies, des anathèmes, qui bientôt étaient transcrits et répandus par des centaines de mains; ainsi la voix du solitaire invisible retentissait puissante dans le monde.

Vieillard admirable, réunissant à la persuasion naïve des apôtres l'adresse politique, il sait comment on dirige et fait vivre un grand parti. Comme il reconnaît qu'il est nécessaire au sien, il ne cherche pas le martyre, mais le triomphe; il se retire quand gronde l'orage, mais pour reparaître bientôt, armé de la vigueur puisée dans la solitude et dans la persécution. Quelle puissance de parole, quel art dans l'attaque et dans la défense, quelle force de volonté ne lui fallut-il pas pour lutter toute sa vie contre les païens, les sectaires, les évêques jaloux de sa gloire, les empereurs blessés de sa tranquille indépendance; pour finir toujours, sans autre autorité que celle de la parole, par triompher des anathèmes des conciles, des décrets de la cour, des embûches des

sicaires, des soulèvements populaires, de l'abandon de ses amis; pour gagner à la vérité peuples, évêques, souverains, et mourir vénéré sur le siége dont, par cinq fois, il avait été expulsé!

Cependant les fidèles, privés de leurs pasteurs, la conscience incertaine, soumis à des évêques inconnus qu'ils n'avaient point élus, élevaient des plaintes unanimes. Lorsque Constance entra dans Rome, une députation de nobles matrones magnifiquement parées vint au devant de lui pour le supplier de rendre Libère à son siége, les églises restant désertes depuis que Félix lui avait été substitué. L'empereur déclara y consentir, pourvu que Libère se rangeât de l'opinion des évêques; mais, quand cette concession fut proclamée dans le cirque, le peuple, qui n'avait pas oublié en Italie l'opposition républicaine, l'accueillit avec des huées, en disant que l'on voulait avoir dans l'Église deux factions comme dans l'amphithéâtre, et il s'écria : *Un seul Dieu, un seul Christ, un seul évêque!*

Concile de Rimini. 359.

Les artifices habituels des prélats grecs prévalurent néanmoins dans le concile de Rimini, où quatre cents évêques furent amenés à souscrire une formule de la foi portant condamnation de quiconque dirait que le Fils de Dieu est une créature égale aux autres.

Faute de Libère. 358.

Le pape Libère n'avait pas su résister à la persécution continue, et, dans un instant de faiblesse, il avait souscrit, afin d'être rétabli sur son siége, un symbole dans le sens arien, ou plutôt la condamnation d'Athanase. Il n'est pas de fait plus connu que la *faute de Libérius*, répétée à satiété par les adversaires de l'infaillibilité du pape; mais, en l'admettant comme vrai (1), il ne prouve rien contre celle-ci, ce pape n'ayant pas prononcé *ex cathedra* ni dans l'exercice de sa libre volonté; d'ailleurs, à peine rétabli sur son siége, il se rétracta (2).

La chute de la foi de Nicée paraissait alors imminente; on allait bientôt dire qu'un concile général s'était trompé, ou plutôt

(1) Ce fait est nié dans une dissertation *sur le pape Libère, dans laquelle on fait voir qu'il n'est pas tombé*, Paris, 1726, ainsi que dans la *Dissertatio de commentitio Liberii lapsu*, Fr. Ant. Zachariæ, *Thes. theol.*; Venise, 1762, II, p. 580.

(2) Saint Athanase fut le premier à le disculper : *Liberium, post exactum in exsilio biennium, inflexum minisque mortis ad subscriptionem contra Athanasium inductum fuisse. Verum illud ipsum et eorum violentiam et Liberii in hæresim odium suum pro Athanasio suffragium, quum liberos effectus haberet, satis coarguit... Quæ enim per tormenta contra priorem ejus sententiam extorta sunt, ea jam non metuentium, sed cogentium voluntates habendæ sunt.*

que le Christ avait menti, et saint Jérôme put dire que le monde s'étonna de se trouver arien. Athanase aurait pu désespérer à bon droit : l'empereur alléguait en faveur de ces opinions une durée de vingt ans, de telle sorte qu'on n'avait plus le droit de les taxer de nouvelles; le pape y avait adhéré, et l'on s'inquiétait peu des artifices employés pour le décider, et de sa prompte rétractation. Athanase, sorti de sa longue retraite, ne paraît nullement effrayé; il ne se déchaîne point contre les prévaricateurs, mais contre la force qui les dévoyait. Les Pères abusés protestent contre l'erreur; la doctrine catholique est rétablie dans le concile d'Alexandrie, et l'on admet à la pénitence les chrétiens égarés.

362.

Au lieu de mettre un terme à tant de vaines querelles, Constance les fomentait. Tandis que ce prince réunissait des conciles, formulait des symboles, et, bien loin d'affermir la foi, troublait, par curiosité et par goût pour les controverses sophistiques, l'Église, dont il voulait se faire l'arbitre, il laissait l'empire exposé à de graves dangers, d'autant plus que des désastres naturels vinrent concourir à sa ruine; en effet, pendant plusieurs années, il y eut plusieurs tremblements de terre qui engloutirent ou renversèrent des cités entières, comme Dyrrachium, Béryte, Nicomédie et cinquante autres dans le Pont et la Macédoine. Il est rapporté qu'au moment de mourir, Constance regrettait trois choses : la première, d'avoir fait périr ses parents; la seconde, d'avoir contribué à l'élévation de Julien; la troisième, d'avoir favorisé l'arianisme; néanmoins ce fut un arien qui lui donna le baptême à ses derniers moments.

CHAPITRE VII.

RÉACTION DU PAGANISME.

Constantin, prince d'un esprit médiocre, mérita, dans l'histoire, une place des plus glorieuses en secondant le progrès des faits et des idées. Or voici un homme, doué des qualités les plus brillantes, qui va paraître petit et mesquin en s'efforçant de ramener le monde vers un passé dont il s'était résolûment séparé.

Né en 331.

Julien était de petite taille; sa tête, agitée de mouvements involontaires et fréquents, et supportée par un cou épais, s'enfonçait entre ses larges épaules; il avait les yeux vifs, mais divergents; une barbe hérissée et en pointe déformait sa figure sans

beauté. Par compensation, il avait un corps actif, une âme hardie, une mémoire prompte et fidèle, et son esprit pénétrant se plaisait aux discussions subtiles; il parlait avec facilité et naturel, mais plus volontiers en grec qu'en latin. Humain et doux dans ses actions, il déployait une grande intrépidité dans le danger (1).

Échappé comme par miracle au massacre de sa famille, élevé au milieu de craintes continuelles, il eut pour premier maître l'eunuque Mardonius, puis Eusèbe, évêque de Nicomédie, arien zélé; en outre, à Macella, des maîtres de tout genre furent chargés de le former, ainsi que son frère, aux belles-lettres et aux vertus religieuses.

A l'en croire, il eut la foi jusqu'à l'âge de vingt ans; il est à remarquer néanmoins, comme avis à certains précepteurs, que, dans les exercices sophistiques qui lui étaient proposés à l'école, il choisissait toujours de préférence la défense de l'ancienne religion, tandis que Gallus soutenait la cause du christianisme. Il ne sut pas même si bien cacher son penchant pour le paganisme que saint Basile, son condisciple à Athènes, ne prévît qu'il deviendrait funeste à l'Église. L'idée de Constance, son oppresseur, s'associa facilement, dans son esprit jeune encore, avec celle des chrétiens, et il les confondit dans une haine commune; puis il fut rebuté par les discussions incessantes sur l'arianisme, incompréhensibles pour ceux qui ne sentent pas toute l'importance de la vérité. Contraint en outre à des exercices de piété, au point d'être fait lecteur dans une église, il prit en dégoût le culte nouveau, d'autant plus qu'il regrettait l'ancien, sous lequel on avait vu l'empire parvenir à l'apogée de sa gloire, et les lettres produire des ouvrages immortels. Il était entretenu dans ces dispositions par les sophistes, qui, toujours préoccupés des vieilles habitudes, ne comprenaient rien à la parole nouvelle, et le flattaient de l'espoir de grandeurs futures.

Julien a beau répéter qu'il ne cherche pas la gloire, l'ostentation philosophique perce dans tous ses actes et dans toutes ses paroles. Nous le voyons se singulariser dans ses vêtements, dans sa tenue, afin d'être remarqué comme un sage de premier ordre.

(1) La vie de Julien a été écrite par PHILIPPE-RENÉ DE LA BLETTERIE, Paris, 1735; ensuite et avec de meilleures intentions, par TOURLET, en tête de sa traduction des ouvrages de Julien, Paris, 1821. Voyez aussi BONAMY, vol. VII des *Mémoires de l'Acad. des inscript. et belles-lettres :* D. E. HEGEWISCH, *Hist. und litteratur Aufsätze*, Kiel, 1801; AUG. NEANDER, *l'Empereur Julien et son siècle*, tableau historique, Leipzig, 1812 (en allemand); VAN HERWERDEN, *De Juliano imperatore, religionis christianæ hoste, eodemque vindice*, Louvain, 1827.

Ses mains et ses ongles sont sales, sa poitrine velue, ses cheveux en désordre, et dans sa longue barbe s'abritent des hôtes qu'il ne veut pas déranger (1). Quelle que soit l'action personnelle qu'il raconte, il donne pour motif qu'un philosophe devait faire ainsi. S'il dit qu'il a soulagé les Gaules opprimées, il ajoute : *Disciple de Platon et d'Aristote, pouvais-je faire autrement?* Quand il se livre aux exercices militaires, il s'écrie : *O Platon! sont-ce là les occupations d'un philosophe?* En montant sur la brèche de Maogamalque (2), il dit : *J'ai fourni de la besogne au sophiste d'Antioche.* La vertu était donc toujours chez lui un calcul, un exercice scolastique, une parade.

Nous ajouterons même, une imposture. Nous respectons les convictions religieuses; mais comment accorder un sentiment de compassion bienveillante à Julien, qui, tout en faisant espérer aux idolâtres le rétablissement de leur culte, continue de se montrer chrétien pour se concilier l'empereur ou les soldats, communie avec eux dans la solennité de Noël, et accomplit les cérémonies sacrées (3)? Ses dieux ensuite apparaissent tellement à propos dans les grandes circonstances de sa vie, qu'on est moins porté à croire chez lui à l'illusion d'un homme de bonne foi qu'à la fourberie d'un ambitieux rusé; c'est par eux qu'il jure de n'a-

(1) « J'ai laissé croître cette barbe épaisse pour abriter les insectes qui s'y livrent bataille entre eux, comme dans une ménagerie d'animaux féroces. » *Misopogon*, p. 338.

(2) *Maogamalcha*, *Magochamalcha* ou *Maiozamalcha*, ville de Perse.

(3) Voy. AMMIEN MARCELLIN, XXI, 2; ZONARAS, etc. Cela résulte aussi de la lettre que lui adressa son frère Gallus, et qui se trouve insérée parmi les siennes : « Le voisinage de l'Ionie me procura l'avantage d'être bientôt détrompé au sujet d'un bruit qui m'affligeait. On disait que, par un fanatisme aveugle, tu avais abandonné la religion de nos pères pour embrasser une superstition insensée. Quelle terrible nouvelle pour un frère qui sent, comme s'il s'agissait de lui-même, le bien et le mal que l'on dit de toi! Mais Aétius, notre père (*un de leurs maîtres*), m'a tranquillisé et comblé de joie en me racontant tout l'opposé à son retour, et en m'assurant, selon mon désir, que tu t'emploies avec zèle à construire des maisons de prière; que tu fréquentes les tombeaux de nos divins athlètes; que tu es, en un mot, sincèrement attaché au culte que nous rendons à Dieu. Je te dirai donc avec Homère : *Combats toujours de la sorte* (βάλλ' οὕτως. II, VII, 282). Par de tels sentiments tu réjouiras tes amis. N'oublie pas que la piété est au-dessus de tout, qu'elle est la vertu par excellence; elle nous enseigne à détester le mensonge et l'imposture, et nous fait aimer la vérité de notre religion. Cette pluralité de dieux n'est que discussion et désordre. Un seul être, avec sa puissance pour ministre unique, gouverne l'univers; il n'a pas de compagnons comme le fils de Saturne, et ne doit pas comme lui son empire à un partage. Pour régner, il n'a détrôné personne, car il règne par sa propre nature; il existe avant tout; il est Dieu véritable, et c'est à lui seul que nous devons notre culte et notre hommage. »

voir pas eu d'ambition, et c'est à eux qu'il impute sa rébellion. Il passe des heures entières avec des aruspices et des devins à tirer des présages sur le succès de son entreprise, à tel point qu'un de ses admirateurs est contraint par la vérité de dire de lui qu'il fut « plutôt superstitieux qu'observateur éclairé de la religion (1). »

Il était occupé à ces vanités quand lui parvint la nouvelle de la mort de Constance; se transportant alors à Constantinople, il assista à ses funérailles, et, devenu sans opposition le maître de l'empire, il songea à réaliser les promesses données si souvent aux fauteurs de l'idolâtrie. 361. 11 décembre.

La vieille religion vivait encore; Constantin s'était cru obligé à des ménagements envers ses partisans, et il pallia du nom de tolérance la protection qu'il accordait au christianisme. Ses fils, arrivés au trône avec l'avantage attaché à la position de ceux qui succèdent aux premiers réformateurs, et dans un âge où l'on tient peu compte des obstacles, osèrent plus, mais non pas tout. La loi de 341 ordonne que *la superstition cesse, que l'infamie des sacrifices soit abolie* (2), mais sans y ajouter la sanction d'une peine; Magnence la révoqua, dans l'espoir de se faire des partisans. Enfin Constance, devenu seul maître de l'empire, ordonna que l'idolâtrie disparût entièrement (3). Il en est pourtant qui ne voient là que des projets, parce que les écrivains attestent que Constance n'entreprit rien contre le culte ancien; mais on peut supposer que les magistrats chrétiens profitaient des décrets contraires aux aruspices, aux rites secrets et divinatoires pour inquiéter les prêtres païens. En effet, malgré l'unité apparente, l'exécution des lois restait abandonnée à la discrétion des magistrats, peu dépendants de l'autorité centrale. La confiscation des richesses des temples était nécessaire; mais elle devait s'effectuer avec une lente prudence, tandis que Constance l'abandonna à l'avidité de sa cour très-corrompue, blessant une foule d'intérêts, sans profit notable pour le fisc et la nouvelle religion. Aussi voyons-nous les temples et les sacrifices subsister au moins en Occident, et en parti-

(1) Ammien Marcellin, XXV, 4. Aurélius Victor lui reproche aussi sa superstition, *cultus numinum superstitiosus* (Epitome de Cæsaribus, 43).

(2) *Code Théod.*, XIV, 10, 2.

(3) *Placuit omnibus locis atque universis urbibus claudi protinus templa, et accessu vetitis omnibus, licentiam delinquendi perditis abnegari. Volumus etiam cunctos sacrificiis abstinere. Quod si quis aliquid forte hujusmodi perpetraverit, gladio cultrove sternatur.* Code Théod., XVI, 10, 4.— Cette loi est de l'année 353. La cinquième loi de l'année 356 dit : *Pœna capitis subjugare præcipimus quos operam sacrificiis dare, vel colere simulacra constiterit.*

culier à Rome. On demandait encore des oracles à la sibylle de Tivoli, si les vents contrariaient la flotte chargée des blés de l'Afrique; le peuple entraînait les magistrats à Ostie pour sacrifier sur les autels de Castor; les prêtres saliens continuaient d'exécuter leurs folles danses avec les boucliers célestes, malgré les railleries des chrétiens; des libations de sang humain se faisaient encore à Jupiter Latial sur le mont Albain; les diverses hiérarchies sacerdotales existaient toujours, et le vœu de chasteté des vestales n'avait pas cessé d'être sous la protection des lois; on élevait même de nouveaux temples à des divinités déjà mortellement atteintes (1). De nouveaux dieux, au dire de Lactance (2), naissaient journellement; mais Cybèle et Mithra finirent par l'emporter sur les autres.

Nous avons vu, au plus fort des guerres puniques, le simulacre de la déesse de Phrygie apporté à Rome. Ses prêtres, appelés Galles (*Galli*), exécutaient des danses fanatiques, en chantant avec accompagnement de cymbales, et s'en allaient de ville en ville, suivis par la foule qui s'émerveillait de leur costume étrange, de leur dévotion bouffonne et des prestiges dans lesquels ils étaient d'une merveilleuse dextérité. Dissolus, ignorants, envieux, fripons, ils ne se seraient attiré que le mépris, si une organisation compacte, bien que misérable, en les réunissant tous sous un archigalle, ne leur eût prêté quelque force.

Nous avons parlé ailleurs du culte que les Perses rendaient à Mithra (3); les formules de ses rites attestent une antiquité très-reculée, bien qu'ils eussent été altérés à diverses époques par un alliage hétérogène. Les nouveaux mithriaques exigeaient de leurs adeptes des macérations fréquentes, et ceux qui aspiraient aux grades les plus élevés étaient astreints à la virginité et au célibat, prescriptions étrangères aux lois de Zoroastre, qui ne respirent que joie et volupté; elles dérivaient donc d'une tout autre source que du Mithra perse, peut-être du culte que lui rendaient les Babyloniens avant la réforme de Zoroastre. Ces rites se répandirent d'abord dans l'Arménie et la Cappadoce, puis dans le Pont et jusqu'en Cilicie, enfin dans le reste de l'Asie Mineure. A en croire Plutarque, les pirates, vaincus par Pompée, les auraient fait

(1) Les faits ont été recueillis par M. Beugnot, *Histoire de la destruction du paganisme en Occident*, Paris, 1835. Les conséquences qu'il en tire ne peuvent raisonnablement être acceptées.

(2) *Nascuntur ergo et quotidie quidem dii novi; nec enim vincuntur ab hominibus fœcunditate.* Inst., I, 16.

(3) Tome II, page 42 et suivantes.

connaître aux Romains, bien qu'on ignore sous quel pontife le dieu, lui-même pénétra dans le Capitole. Le railleur Lucain, pour indiquer son origine étrangère, le fait assister au banquet des dieux, vêtu du *candys* et le front paré de la tiare, mais incapable de dire un mot de grec, et ne comprenant pas même quand on boit le nectar à sa santé. Ce culte fit des progrès sous les empereurs, et souilla même ses autels de sacrifices humains, ce dont les lois se plaignirent souvent. Adrien le proscrivit, mais Commode immola de sa propre main un homme à Mithra (1).

Quand le christianisme put élever la voix, il combattit ce culte, et nous le fit ainsi connaître; or il offre avec celui du Christ de telles ressemblances que des philosophes anciens et plusieurs rationalistes modernes ont soutenu qu'il avait fourni à ce dernier ses mystères et ses rites (2). Mais n'est-il pas beaucoup plus conforme à la raison de croire que, de même que les autres religions corrigeaient ce qu'elles avaient d'erroné ou suppléaient à ce qui leur manquait, en imitant le christianisme, les mithriaques, de leur côté, le mirent à contribution? ce qui leur fut d'autant plus facile que la croyance perse offre avec la nôtre de nombreuses ressemblances au fond et dans ses formes extérieures, soit dans l'unité primitive du dieu, soit dans les hiérarchies des anges, soit dans l'origine du mal, et jusque dans la légende d'un homme qui meurt et ressuscite pour le salut du monde, légende qui représentait les évolutions du soleil.

Les néophytes, choisis le plus généralement dans l'aristocratie, passaient par quatre-vingts épreuves avant d'être initiés par une sorte de baptême; on leur imprimait des signes sur le front, et on leur donnait à boire un mélange de farine et d'eau, en prononçant certaines formules rituelles (3). Le premier des sept degrés de ces mystères comprenait les soldats, qui ceignaient leur front d'une guirlande en disant : *Mithra est ma couronne*. Les adeptes

(1) *Sacra Mithriaca homicidio polluit.* LAMPRIDIUS, *in Commodum*, 9.

(2) Surtout DUPUIS, et dernièrement F. NORK, *Mythes des anciens Perses, considérés comme la source des doctrines et des rites chrétiens, selon les indications particulières des Pères de l'Église et de plusieurs érudits modernes, exposés systématiquement pour la première fois*, etc., Leipsig, 1837 (en allemand).

Voyez aussi NONNUS, *ad Greg. Nazianz.*, et le *Scol.* sur le même, *Carm.*, p. 49, édition Gaisford. — SAINTE-CROIX, *Recherches sur les mystères du paganisme*, avec les notes de Sylvestre de Sacy, Paris, 1817. — CREUZER, *Symbolique*, l. II, c. 4, et l'excellente traduction de M. GUIGNIAUT: *Religion de l'Antiquité*. — DE HAMMER, *les Mithriaques*, Paris, 1833.

(3) TERTULLIEN, *de Bapt.*, V. — *De Præscr. hær.*, V, 40.

du second degré s'appelaient lions et hyènes; venaient ensuite les corbeaux, les Perses, le grade de *Bromius* et d'*Hélios*, c'est-à-dire de ministres chargés de représenter Bacchus et le Soleil; enfin les pères, qui avaient à leur tête un ministre, nommé par excellence *pater patrum*. Le principal temple de Mithra était dans les souterrains du Capitole, et l'archigalle habitait sur le Vatican, où il rendait des oracles. Les mystères de Mithra se célébraient dans la ville, à l'équinoxe du printemps; mais la *naissance du soleil invincible* était l'occasion d'une plus grande solennité encore au 25 décembre; c'est pourquoi les Pères de l'Église d'Occident choisirent ce jour pour fêter la nativité du Christ, soleil véritable, tandis qu'elle était célébrée en Orient le 6 janvier, jour qui était consacré à Osiris (1).

Outre ces importations étrangères, beaucoup de cérémonies du paganisme national, chères à un peuple fortement attaché aux coutumes de ses ancêtres, subsistaient encore. Dans un calendrier de l'année 354 environ, on voit mentionnées, jour par jour, les fêtes profanes qui doivent être célébrées (2); en 374, un voyageur trouve à Rome « sept vierges nobles et très-illustres accomplissant, « pour le salut de la cité, les cérémonies des dieux, suivant « l'usage des ancêtres; » il ajoute : « Les Romains honorent les « dieux, et spécialement Jupiter, le Soleil et Cybèle (3). » De la même époque nous avons l'aride nomenclature des rues et des édifices de Rome, faite par un certain Publius Victor et Rufus Festus, dans laquelle nous trouvons cent cinquante-deux temples et cent quatre-vingt-onze chapelles.

« Aux calendes de janvier, tous se lèvent de bonne heure et « courent les uns au-devant des autres avec de petits présents « appelés étrennes. Avant de souhaiter le bonjour aux amis, on « leur fait un cadeau; on se baise sur les lèvres, on se presse la « main, non pour échanger des expressions d'amitié, mais pour « se faire payer les courtoisies de l'avarice. Ainsi l'on embrasse « et l'on sonde un ami dans le même temps...; puis, revenant « chez eux, ils apportent des rameaux comme s'ils avaient pris « les augures, et rentrent chargés des dons recueillis, sans s'aper- « cevoir que ce sont autant de péchés. » C'est ainsi que prêchait Maxime, évêque de Turin, qui ne croyait pas déployer un zèle inutile en combattant les individus fidèles encore au souvenir de

(1) JABLONSKI, *de Origine festi natalis Christi*. — SAINT ÉPIPHANE, *Adv. hæres.*, I, 29.

(2) GRÆVIUS, *Thesaurus. antiq. rom.*, VIII, 95.

(3) HUDSON, *Geographi græci minores*, III, 15.

Vénus, de Mars et des autres dieux; il se plaignait que les magistrats ne fissent point exécuter les édits impériaux relatifs au culte, et que les chrétiens négligeassent de les observer. Il exhortait fréquemment à renverser les idoles dans les environs de Turin, à prohiber les sacrifices indécents ou cruels, à ne pas croire aux magiciens ni à ceux qui se vantaient de pouvoir, au moyen d'enchantements, faire descendre la lune du ciel (1). Tant les vieilles pratiques se conservaient avec obstination!

La loi tolérait donc l'idolâtrie, bien qu'elle fût indirectement atteinte par les ordonnances réitérées contre les magiciens et les devins, auxquels on avait appliqué le titre d'*ennemis du genre humain* (2), ce même titre qu'autrefois on avait attribué aux chrétiens, en les vouant à l'exécration, comme hors la loi de la nature et criminels de lèse-majesté.

En Orient, on avait compris de bonne heure qu'il s'agissait d'une rénovation religieuse et morale, non d'une révolution politique; mais on repoussait le christianisme comme hostile aux convictions héréditaires. Les philosophes qui cherchaient « la connaissance des dieux et de la sagesse », devaient être naturellement les antagonistes de la foi nouvelle, d'autant plus qu'ils mêlaient à la doctrine, comme adeptes de Plotin, des pratiques théurgiques, étaient souvent prêtres et, à ce titre, intéressés à la conservation du vieux culte. Les rhéteurs furent conduits par l'habitude scolastique et leur éducation classique à soutenir et à embellir des cérémonies sans foi, des divinités sans vie; ils voulaient rendre populaire la cause en péril, d'autant plus opiniâtres à la défendre qu'ils ne pouvaient comprendre, comme il arrive de ceux qui s'arrêtent à la surface, les raisons de la doctrine triomphante.

Avec quels transports de joie ceux qui avaient persisté dans l'ancien culte, ne durent-ils pas voir Julien disposé à le remettre en honneur! Les rhéteurs et les philosophes, qui glorifiaient dans cet empereur leur propre créature, et le voyaient réformer l'ancienne croyance d'après leurs doctrines, firent surtout éclater leur allégresse. Il n'eut pas plutôt donné cette espérance qu'elle fut secrètement célébrée par des fêtes et des sacrifices (3). Bien que Julien dissimulât son horreur pour le christianisme, il réunissait secrètement autour de lui des augures et des aruspices, avec lesquels il accomplissait les cérémonies païennes; mais, après sa révolte peu philosophique, il jette le masque; à mesure qu'il devient

(1) *Contra Paganos*. D. Maximi *Taurinensis episcopi opera*; Rome, 1784.
(2) *Code Théod.*, IX, 16, 6.
(3) Libanius, *Orat.*, IV, t, II, p. 175.

maître d'un pays, il laisse rouvrir les temples, recommencer les sacrifices, et lui-même, comme grand pontife, les multiplie au point de faire dire qu'il y aura bientôt disette de bœufs dans l'empire.

Le surnom d'*Apostat*, qui lui fut donné par ses contemporains et que la postérité lui a conservé, suffisait pour le dénigrer aux yeux de ceux dont il avait renié la foi; il ne faut donc croire que sous toute réserve et avec circonspection les énormités qu'on a mises à sa charge dans les trois années de son règne. Sa persécution, au surplus, se distingue tout à fait des autres; car il reconnut très-bien qu'une religion établie depuis longtemps, qui même avait siégé sur le trône, ne pouvait plus être combattue à l'aide des supplices ni à force ouverte. Feignant donc de vouloir aussi la tolérer, il écrivit à Artabius : « Par tous les dieux! je ne veux pas « qu'on envoie les Galiléens à la mort, ni qu'on les persécute sans « raison; mais il faut que les adorateurs des dieux soient favorisés « et préférés, car la folie de ces Galiléens a pensé tout perdre (1). « Si les dieux immortels nous ont sauvés, il est juste et bon de « les honorer, et de privilégier les hommes et les villes qui le « font. »

Julien, il est vrai, put se vanter de s'être montré plus humain envers les chrétiens que son prédécesseur, qui, à titre d'hérésie, en avait puni un si grand nombre de mort ou d'exil, tandis qu'il rendit aux bannis la patrie, leurs biens à ceux qui en avaient été dépouillés, leurs siéges aux évêques donatistes, novatiens, macédoniens, eunomiens ou autres (2).

Mais ce fut une ruse de sa part, sachant bien qu'il susciterait ainsi dans l'Église une cause active de troubles qui devaient la bouleverser et offrir beau jeu à ses railleries. Il frappa le christianisme d'un autre coup plus terrible, en lui interdisant l'enseignement supérieur, mesure qui suffirait pour lui mériter les panégyriques qu'il trouva dans le siècle passé (3).

Comme c'était à lui qu'appartenait la nomination des maîtres de grammaire et de rhétorique, peut-être même celle des professeurs de médecine et des arts libéraux dont l'État faisait les frais, il bannit des écoles tous les chrétiens (4); son but était de

(1) Διὰ γὰρ τὴν Γαλιλαίων μωρίαν ὀλίγουδεῖν ἅπαντα ἀνετράπη. Lettre VII.

(2) Il s'en fait gloire dans sa lettre LII aux Bostréniens.

(3) Voltaire l'appelle le modèle des rois, et Montesquieu (*Esprit des lois*, III, 14) dit qu'il fut le plus digne de gouverner les hommes.

(4) Il prétendait démontrer avec une subtilité ironique que cette mesure ne portait pas atteinte à leurs priviléges : « Je ne veux contraindre personne à

diriger dans son sens les premières impressions de la jeunesse, toujours si puissantes, et de la pervertir ainsi, ou bien, en la contraignant à s'éloigner des écoles, de préparer à l'Église les erreurs et le fanatisme de l'ignorance.

Il ferma de même aux chrétiens l'accès à tous les emplois d'honneur et de confiance, en faisant replacer partout, dans les palais, dans les prétoires, ainsi que sur les drapeaux, les images de l'idolâtrie, auxquelles les fidèles ne pouvaient rendre hommage.

On conçoit jusqu'à quel point tous ces moyens d'exclusion dégénéraient en dure tyrannie dans les mains des autorités subalternes.

Lui-même ensuite entra en lice, et, dans les *Césars* comme dans les *Sept livres contre les chrétiens*, il reproduisit tout ce qui avait été soulevé contre eux d'accusations absurdes et exagérées, faisant surtout usage de la raillerie, arme terrible, parce qu'elle est vulgaire et dispense du raisonnement; mais, tandis qu'il cherchait à obscurcir la lumière, il prétendait trouver la vertu et la vérité là où il n'y avait que vice et folie. Rajeunir les croyances païennes en les ramenant vers leur source, expliquer, à l'aide des symboles et de l'allégorie, ce que les traditions populaires y avaient introduit d'impie et de honteux; tirer, en variant les circonstances accumulées par l'imagination, une leçon de morale des adultères de Jupiter; montrer, dans la mutilation d'Atys, un symbole de l'âme séparée du vice et de l'erreur, ou la révolution du soleil

« changer de sentiments; mais les chrétiens doivent, ou ne pas expliquer ces « auteurs s'ils en condamnent la doctrine, ou bien, s'ils veulent les expliquer, il « faut qu'ils montrent par des faits, qu'ils en approuvent les idées, et qu'ils « enseignent aux jeunes gens qu'Homère, Hésiode et leurs pareils, accusés « d'erreurs, d'impiété, de folie, ne sont pas tels qu'on les a représentés. Ceux « qui en font si peu de cas, et vivent cependant de leurs écrits, se montrent es- « claves d'un intérêt sordide, et capables de tout pour quelques pièces d'argent. »

Lettre XLVIII. — L'abbé de La Bletterie, grand partisan de Julien, s'exprime ainsi au sujet de cette lettre : « L'empereur, au lieu de découvrir ses véritables motifs, saisit le prétexte le plus misérable; en sorte que ce morceau d'éloquence est un chef-d'œuvre de mauvais raisonnement... Si les professeurs chrétiens, en expliquant dans leurs écoles Homère, Hésiode, etc., en avaient canonisé les doctrines, les reproches de Julien auraient été fondés, et cependant il ne les eût peut-être pas faits. On peut estimer un livre à certains égards, et le condamner à d'autres : on ne trompe en cela personne. Expliquer les auteurs classiques, les louer comme des modèles de langage, d'éloquence et de goût, en développer les beautés, etc., ce n'est pas les proposer comme des oracles de religion et de morale. Il plaît à Julien de confondre deux choses si différentes, et de bâtir, à la faveur de cette confusion, le sophisme puéril qui règne dans tout son édit. » *Vie de l'empereur Jovien*, p. 435.

entre les tropiques (1), telle était la tâche entreprise par Julien. C'est ainsi que, sur le trône, il venait en aide à l'œuvre poursuivie par l'école d'Alexandrie, en façonnant à sa guise un fantôme d'idolâtrie, une superstition scientifique qu'il voulait implanter, non dans les cœurs, mais dans les esprits.

Était-il possible de reconstituer une religion qui n'avait jamais eu ni principes théologiques absolus, ni préceptes moraux, ni organisation sacerdotale? Il est bien vrai que, dans les mystères, on avait enseigné traditionnellement quelque chose de plus pur et de moins matériel que les actes obscènes ou ridicules dont étaient souillées les cérémonies, et qui, en dehors même des rangs des penseurs, méritait l'indignation de tout homme honnête; mais, toutes les fois que le sénat romain voulut raviver la piété et la foi, il ne put le faire qu'en introduisant des divinités étrangères, dont la nouveauté excitât la dévotion. Ainsi l'Égypte fournit Isis et Osiris, puis Sérapis; la Perse, Mithra; la Phrygie, la grande déesse; toutes ces divinités furent greffées en quelque sorte, à tour de rôle, sur le paganisme, et les sénatus-consultes s'opposaient vainement, tantôt aux Bacchanales, tantôt aux jeux Floraux, tantôt aux sacrifices secrets, aujourd'hui à une superstition nouvelle, le lendemain à une autre.

Si jamais un homme, à la pensée puissante et connaissant la société dans laquelle il vivait, eût pu concevoir le projet de la ramener sur les traces du passé, il aurait sans doute pris à tâche de raviver les institutions romaines, soutien de la religion qui les avait vues naître et grandir, religion d'ailleurs toute politique et nullement métaphysique. Constantin, pour se soustraire à l'influence de cette religion, avait transporté le siége de l'empire à Byzance; dès lors, celui qui voulait la faire revivre, aurait dû naturellement revenir au foyer de l'idolâtrie.

Julien, au contraire, sophiste d'école, ne songea pas même qu'il existât encore à Rome un sénat et une aristocratie fidèles au culte de leurs ancêtres; il porta toute son attention sur l'hellénisme, c'est-à-dire sur des croyances depuis longtemps impuissantes à empêcher la décadence des mœurs et à fortifier la nationalité. Ce fut à des sophistes, à des devins et à des charlatans, foule trompeuse et décriée, qu'il crut pouvoir confier l'avenir du monde.

Il voulut faire des poëmes d'Homère ce que l'Évangile était pour les chrétiens; cherchant donc à y découvrir une morale cha-

(1) Voyez le Ve discours de Julien.

ritable, des dogmes purs et des idées nouvelles sous des paroles anciennes et des fables sensuelles que le bon sens lui faisait réprouver, il s'efforça de les épurer, de les embellir à l'aide des procédés ingénieux qu'employèrent les platoniciens lorsque, mettant à profit les reproches des chrétiens, ils puisèrent dans la morale évangélique, comparée avec les préceptes de l'école, ce qu'ils trouvèrent de plus avantageux.

Avec cet éclectisme religieux sans bonne foi, qui insinuait dans la croyance grecque, comme dans un cadavre, des sentiments qu'elle n'avait jamais contenus, ou qui s'étaient évanouis depuis des siècles, Julien admettait l'unité de Dieu, vérité si simple qu'une fois annoncée elle ne saurait plus être réfutée; mais en même temps, le soleil lui ayant révélé dans une vision, à Vienne, ses futures grandeurs, il révéra spécialement le *père Mithra*, et se déclara lui-même assesseur de l'astre lumineux (1). Il se laissa représenter sur les médailles (2) tantôt en Sérapis, tantôt en Apollon, et sur une il fit placer dans un char Isis, privilége des divinités de la république. Il souffrait qu'on le peignît entre Mars et Mercure, et jurait lui-même par Sérapis (3). Nous lisons encore un panégyrique composé par lui en l'honneur de la grande déesse de l'Ida, dans lequel non-seulement il loue le culte inhumain qu'on lui rendait, mais où il raconte sérieusement la navigation de cette pierre de Pergame au Tibre, ainsi que les miracles qui attestèrent sa divinité au sénat et au peuple romain; il s'élève ensuite contre ces hommes *ridicules*, à l'esprit subtil, mais dont l'intelligence n'est pas saine, qui refusent d'ajouter foi à ce qui est cru par des villes entières; qui préfèrent le culte de la croix à celui des *anciles*, trophées sacrés, tombés indubitablement du ciel, et *qui*, ajoute-t-il, *pourraient*, *avec un rire sardonique, tourner en raillerie impie les mystères les plus saints*, *si j'en disais plus qu'un homme pieux n'en doit dire*.

Il assure qu'il estime plus que l'empire du monde l'intelligence allégorique de la mythologie (4), dans laquelle il avait été instruit par Édésius, successeur de Jamblique, et par cette série de sophistes qui se transmirent de l'un à l'autre le disciple impérial, jusqu'au moment où Maxime, passé maître en fait de science théurgique, l'initia aux mystères d'Éleusis (5). Julien prit telle-

(1) Τὸν πατέρα Μίθραν, p. 336 et 130.
(2) Banduri, *Numismata imper. rom.*, II, 427-440.
(3) Ὄμνυμι δὲ τὸν μέγαν Σάραπιν, lettre VI.
(4) Discours VII.
(5) Nous saisissons cette occasion pour remarquer que les initiés étaient con-

ment en faveur ce dernier qu'il l'appela près de lui dans les Gaules pour qu'il le sanctifiât à toute heure par des sacrifices. Les scènes effrayantes de l'initiation furent jouées pour lui dans toute l'horrible majesté des rites, au fond d'antres obscurs, au milieu des éclairs et du fracas de la foudre; une fois même Julien, se voyant entouré de démons, fit, dans sa terreur, le signe de la croix, et les vit disparaître, d'effroi ou de dépit (1).

Libanius nous assure qu'à partir de l'admission de Julien au nombre des initiés, les dieux et les déesses descendaient assidûment pour converser avec lui : parfois ils interrompaient son sommeil en effleurant légèrement ses cheveux; toujours ils l'assistaient de leurs conseils dans les circonstances difficiles, et l'avertissaient quand il était menacé de quelque péril; il y était tellement habitué qu'il distinguait à la voix et au bruit des pas Minerve de Jupiter, Hercule d'Apollon (2).

Il se rendait digne de ces faveurs par des actes que, suivant nous, Homère n'a jamais reconnus pour méritoires, comme de s'abstenir, certains jours, de mets qu'il regardait comme moins agréables à tel ou tel dieu. Une fois devenu empereur et grand pontife, les affaires publiques l'empêchant de se réunir à ses sujets pour les pratiques de piété, il eut une chapelle domestique consacrée au Soleil; ses appartements et ses jardins furent remplis de statues et d'autels. A peine le soleil apparaissait-il à l'horizon qu'il le saluait par un sacrifice, et lui offrait de nouvelles victimes à son coucher; dans la nuit même, il faisait des offrandes à la lune et aux astres. Chaque jour, il visitait le temple du dieu dont on faisait une commémoration spéciale, et ne dédaignait pas les plus humbles emplois; revêtu de la pourpre, au milieu de prêtres impudiques et de femmes qui dansaient, il soufflait le feu, égorgeait les victimes de sa propre main, et cherchait à lire l'avenir dans leurs entrailles palpitantes. On a prétendu qu'il voulait, par ces opérations, effacer le caractère que lui avait imprimé le baptême; il eut même recours, dans ce but, à un taurobole (3), sacrifice expia-

gédiés à Éleusis avec ces mots : Κὸγξ ὄμ πάξ. Les Grecs n'en comprenaient pas la signification, mais ils sont encore aujourd'hui en usage dans l'Inde; nouvelle preuve à l'appui de ce que nous avons dit précédemment, que les rites grecs furent apportés de cette contrée.

(1) Saint Grégoire de Nazianze, Disc. III.

(2) Libanius, *Legat. ad Julian.*, p. 157. — *Oratio parent.*, c. 85.

(3) Le poëte Prudence nous donne en ces termes la description d'un taurobole, hymne X, *Romano Antiocheno :*

Summus sacerdos nempe sub terram scrobe
Acta, in profundum consecrandus mergitur...

toire où l'on fit pleuvoir sur sa tête le sang d'un taureau égorgé. Si même nous voulions en croire les écrivains chrétiens, il immola des jeunes filles et des enfants pour consulter leurs entrailles, et leurs cadavres furent retrouvés aussitôt après sa mort.

Il choisit pour collègues, dans son pontificat, des prêtres et des philosophes très-versés dans ces vanités, qui, zélés partisans de la croyance de leurs ancêtres, avaient été les amis et les confidents de sa jeunesse. Des gens de lettres, des devins, des magiciens, remplacèrent à la cour les évêques qui en étaient bannis; Maxime, son maître et son initiateur, y tint le premier rang. Sur son invitation, il vint de Sardes, et traversa, comme en triomphe, les villes de l'Asie; il était précédé par Pétiodore, qui faisait rouvrir les temples, relever les simulacres, répandre sur les autels le sang

Talibus superne strata texunt pulpita
Rimosa rari pegmatis compagibus;
Scindunt subinde vel terebrant aream,
Crebroque lignum perforant acumine,
Pateat minutis ut frequens hiatibus.
Huc taurus ingens, fronte torva et hispida,
Sertis revinctus aut per armos floreis
Aut impeditus cornibus, deducitur.
Nec non et auro frons coruscat hostiæ,
Setasque fulgor bractealis inficit.
Hic, ut statuta est immolanda bestia,
Pectus sacrato dividunt venabulo.
Eructat amplam vulnus undam sanguinis
Ferventis, inque texta pontis subditi
Fundit vaporum flumen et late æstuat.
Tum per frequentes mille rimarum vias
Illapsus imber, tabidum rorem pluit,
Defossus intus quem sacerdos excipit,
Guttas ad omnes turpe subjectans caput,
Et veste et omni putrefactus corpore.
Quin os supinat, obvias offert genas,
Supponit aures, labra, nares objicit,
Oculos et ipsos perluit liquoribus;
Nec jam palato parcit et linguam rigat,
Donec cruorem totus atrum combibat.
Postquam cadaver sanguine egesto rigens
Compage ab illa flamines retraxerint,
Procedit inde pontifex visu horrido;
Ostentat udum verticem, barbam gravem,
Vittas madentes, atque amictus ebrios.
Hunc inquinatum talibus contagiis,
Tabo recentis sordidum piaculi,
Omnes salutant atque adorant eminus,
Vilis quod illum sanguis et bos mortuus
Fœdis latentem sub cavernis laverint.

des victimes, et raffermissait les consciences vacillantes. Au moment où il arriva à Constantinople, Julien, qui prononçait un discours dans le sénat, s'interrompit pour courir au-devant de lui; après l'avoir embrassé affectueusement, il l'introduisit dans l'auguste assemblée, en déclarant publiquement qu'il lui avait les plus grandes obligations. Maxime, une fois à la cour, s'y affermit en élevant ses créatures, et amassa plus de richesses qu'il ne convenait à un philosophe; il fut trop bien imité en cela par les autres que l'empereur avait tirés de leur obscure demeure ou de leur école; mais il ne s'apercevait pas de leur avidité, ou ne voulait point avouer qu'il s'était trompé.

Libanius, maître fameux de rhétorique et séduit par un culte qui lui offrait de belles phrases, fut nommé questeur honoraire des sophistes; ses lettres et ses discours expriment la joie de ce groupe de pédants, qui croyaient l'hellénisme ressuscité, parce qu'on avait renouvelé quelques rites, des jeux et des théâtres. « Heureux (s'écrie-t-il parfois) qui a pu assister à une pareille « fête; qui a pu repaître ses regards de Dieu et de son temple; « qui a vu la divinité portée processionnellement dans la ville; « qui a pu jouir du spectacle du culte d'Athènes, et dire : J'ai vu « l'Aréopage, l'Acropole, les Euménides calmées après une longue « fureur! » Ce rhéteur était si convaincu de la vitalité de l'hellénisme, qu'il ne voulait pas qu'on exerçât de violences contre les chrétiens, comme un grand nombre le désirait par vengeance (1).

Julien, cependant, n'était pas aveuglé par l'enthousiasme, au point de ne pas voir que les rites helléniques ou étrusques avaient perdu la direction des consciences, et que la foi avait abandonné les autels à l'incrédulité et à l'intérêt. « J'en vois beaucoup, disait-il, « qui sacrifient à regret, peu qui le fassent de bon cœur et avec « connaissance (2). Si l'hellénisme ne fait pas autant de progrès « qu'il le devrait, à qui la faute? à ceux qui le professent. De la « part des dieux tout est grand, tout est magnifique, et, cela soit « dit sans offenser la Némésis divine, supérieur à nos espérances et à nos vœux. Qui aurait osé naguère se promettre un changement aussi prompt et aussi merveilleux (3)? » Souvent, néanmoins, il se plaint de ce qu'on néglige les devoirs religieux : « Vers « le dixième mois, dit-il dans le *Misopogon*, quand revient l'an-

(1) *Lettre* IV.

(2) Dans ses nombreuses lettres, on trouve exprimé le sentiment d'une généreuse tolérance envers les chrétiens et leur culte.

(3) *Lettre* XLIX.

« tique solennité d'Apollon, la ville d'Antioche devait se rendre « à Daphné pour célébrer cette fête. Je quitte le temple de Jupiter « Casius, et j'accours, m'imaginant voir toute la pompe dont « la ville d'Antioche est capable. Mon imagination me représen- « tait les victimes, les libations, les parfums, les jeunes garçons « revêtus de blanches tuniques, symbole de la pureté du cœur; « mais combien je m'abusais! J'arrive dans le temple, et je n'y « trouve pas une victime, pas un gâteau, pas un grain d'encens. « Étonné, je suppose que les préparatifs sont au dehors, et que « l'on attend mes ordres comme grand pontife; je demande « donc au prêtre ce que la cité allait offrir dans le jour so- « lennel. *Rien*, me répondit-il; *voilà seulement une oie que j'ap- « porte de chez moi, et le dieu n'aura pas autre chose aujour- « d'hui* (1). »

Julien reprocha longuement au sénat d'Antioche cette lésinerie envers les dieux; mais, dans son aveuglement, il ne comprenait pas l'éloquence des faits, et s'obstinait à imposer par des décrets, et à l'aide d'élucubrations philosophiques, une religion, la chose la plus libre au monde. Il essaya de raviver le crédit des oracles en consultant souvent ceux de Delphes, de Délos et de Dodone; il rouvrit la source prophétique de Castalie à Daphné, encombrée de pierres depuis Adrien (2), et, lorsqu'il marcha contre les Perses, il interrogea, sur l'issue de la guerre, tous les oracles compris dans l'enceinte de l'empire (3). A l'imitation du christianisme, il chercha à réorganiser l'hellénisme au moyen de rites nouveaux et d'une hiérarchie, en prenant soin de s'attribuer les fonctions suprêmes, et d'en faire une superstition rationnelle et méditée. Il voulait introduire dans les temples la prédication et le catéchisme, des prières à des heures déterminées, des chants à deux chœurs, une pénitence pour les péchés, des appareils pour l'initiation, des lieux de retraite pour la méditation et d'asile pour les vierges; mais il était surtout très-partisan des lettres que les évêques remettaient d'ordinaire aux fidèles qui allaient en voyage, pieuse

(1) *Op.* page 361.

(2) Ammien Marcellin, XXII, 12.

(3) Théodoret, 16. Il entretient sur ces matières ses amis même les plus intimes avec un sérieux que l'on prendrait pour de la conviction. A Oribaze, son confident, il rend compte d'un songe qui lui annonce l'avenir. Il écrit à Maxime : « Jupiter, le Soleil, Minerve et tous les dieux et déesses sont témoins de la vive inquiétude où j'étais à ton sujet. Je consultais les dieux, ou plutôt je les faisais consulter, ne me sentant la force ni de voir ni d'entendre ce qui pouvait t'arriver. »

recommandation qui valait aux chrétiens d'être accueillis partout avec l'effusion de la charité.

A l'exemple des lettres pastorales des chrétiens, il en adressait lui-même, en recommandant aux prêtres d'être obligeants, et d'imiter ces chiens de Galiléens. « Nos pontifes ne prirent aucun « souci des pauvres, et ces abominables Galiléens, qui s'aperçu- « rent de cette faute, s'appliquèrent à des œuvres de charité; « ils établirent et fortifièrent leurs pernicieuses erreurs à l'aide « de ces preuves d'apparente bonté. De là, leurs agapes, leurs « banquets hospitaliers, les tables servies pour les indigents; « rien de plus ordinaire parmi eux, et c'est ainsi qu'ils ont com- « mencé et qu'ils continuent d'inspirer aux fidèles le mépris des « dieux et l'impiété (1). » Aveu étonnant.

Il est vrai qu'il cherchait parfois à dénigrer les vertus chrétiennes en leur supposant des fins perverses; mais, en voulant persuader que le soin de recueillir les enfants abandonnés provenait du désir avare de les vendre comme esclaves dans les pays étrangers, le sophiste oubliait qu'il aurait dû punir les coupables comme empereur, et non les railler, s'il avait été convaincu de ce qu'il disait; néanmoins il faisait en sorte le plus souvent qu'on imitât ceux dont il se moquait. Il promettait lui-même d'assister les indigents, de fonder des hôpitaux pour les pauvres, sans distinction de patrie ni de croyance; projets qui, s'il eût pu les exécuter, auraient fourni une nouvelle preuve de l'influence de la vérité contre ceux-là même qui s'obstinent à fermer les yeux à sa lumière.

C'est ainsi qu'il emprunte à ces Galiléens insensés le type des pontifes lorsqu'il recommande « d'avoir spécialement égard, « en les choisissant, à la vertu et à la philanthropie, sans que leur « pauvreté ni la bassesse de leur extraction les fassent mépriser; « qu'ils se distinguent par des mœurs irréprochables; qu'ils prient « les dieux trois fois ou deux fois au moins par jour, et ne lais- « sent pas passer un jour ni une nuit sans sacrifices, ni une seule « nuit sans lustrations; qu'ils ne restent pas chez eux durant les « trente jours de fête, et ne se montrent au forum que pour dé- « fendre des innocents; qu'ils se tiennent continuellement dans « les temples; qu'ils soient vêtus d'ordinaire avec simplicité, « et, dans les cérémonies, avec magnificence; qu'ils secourent les « pauvres, et ne fréquentent ni le théâtre, ni les acteurs, ni les « cochers du cirque; qu'ils n'acceptent à dîner que dans des fa-

(1) *Lettre* XLVIII.

« milles de bonnes mœurs ; qu'ils soient graves dans leur langage « et dans leurs écrits ; qu'ils ne lisent pas de mauvais livres, « comme ceux d'Archiloque et d'Hipponax ; qu'ils étudient l'his- « toire, non les fables, et qu'ils préfèrent, parmi les systèmes « philosophiques, ceux qui mettent les dieux avant tout, comme « on le voit dans Platon, Aristote, Chrysippe, Zénon, et que, « dans leurs écrits, ils s'attachent à ce qui porte le plus à la « piété (1). »

(1) Voy. *lettre* XLIX, et dans les œuvres complètes, pages 300-305 ; Leipzig, 1696, in-fol., édit. de Spanheim.

A Arsace, pontife de Galatie.

« Si l'hellénisme ne fait pas encore les progrès qu'il devrait faire, à qui la faute ? à ceux qui le professent. De la part des dieux, tout est grand, tout est magnifique, et, soit dit sans offenser la divine Némésis, supérieur à nos espérances et à nos vœux. Qui de nous eût osé naguère se promettre un changement aussi merveilleux ? Mais croirons-nous l'œuvre accomplie, et ne songerons-nous pas à employer les moyens à l'aide desquels l'impiété s'est le plus accréditée dans le monde ? Je veux parler de l'hospitalité, du soin d'ensevelir les morts, d'une vie extérieurement régulière. Ils simulent toutes les vertus ; c'est à nous de les pratiquer réellement.

« Il ne suffit pas que tu sois irréprochable : tels doivent être tous les prêtres de Galatie. Emploie la persuasion et les menaces pour les obliger à vivre conformément à leur état. Exclus-les des fonctions du sacerdoce, si eux, leurs femmes, leurs serviteurs, ne sont pas fidèles au service des dieux. Préviens-les qu'un sacrificateur ne doit pas paraître au théâtre, ni boire dans les tavernes, ni exercer un métier vil et déshonorant. Témoigne de la considération à ceux qui t'obéiront, et chasse les autres. Établis dans chaque ville des hospices où l'on puisse pratiquer les devoirs de l'humanité envers les pauvres, de quelque religion qu'ils soient. Pour subvenir aux fonds nécessaires, j'ai ordonné que la Galatie y consacrerait chaque année trente mille mesures de froment et soixante mille setiers de vin, dont je veux qu'un cinquième revienne aux pauvres qui servent les prêtres ; le reste sera distribué aux étrangers et aux mendiants. C'est une honte qu'aucun Juif ne vive d'aumône, et que ces Galiléens impies, outre leurs pauvres, nourrissent encore les nôtres, que nous laissons manquer du nécessaire. Enseigne aux Hellènes à contribuer pour ces dépenses, et que leurs villages offrent aux dieux les prémices des fruits. Accoutume-les à ces bonnes œuvres, et apprends-leur que nous les avons pratiquées les premiers, ainsi que l'atteste Homère, qui fait dire à Eumée recevant Ulysse : *O mon hôte ! il ne m'est pas permis de mépriser un hôte, fût-il dans un état plus vil et plus méprisable que celui où je te vois ; tous les hôtes et tous les pauvres viennent de Jupiter. Mon offrande est bien petite, mais elle est faite de bon cœur, et cela en rehausse le prix.* (Odyssée, XIV, 56.)

« Ne souffrons pas que ces nouveaux venus usurpent notre gloire, ni qu'en imitant les vertus dont nous avons chez nous l'original et le type, ils couvrent d'opprobre notre négligence et notre inhumanité ; ou plutôt ne trahissons pas nous-mêmes notre religion, ne déshonorons pas le culte des dieux. Si j'apprends que vous remplissez tous ces devoirs, je serai comblé de joie.

« Visitez rarement les gouverneurs, en vous contentant de leur écrire ; lors-

Ce sont là des témoignages éloquents de la vertu chrétienne qu'il foulait aux pieds, tout en voulant l'imiter; mais le sophiste fermait les yeux aux progrès que le christianisme avait fait faire à l'équité légale; de toutes ses constitutions insérées dans le code Théodosien, pas une seule n'est en faveur du droit naturel, dont ses prédécesseurs avaient si bien préparé l'affranchissement.

Du reste, ce qui prouve que sa conduite n'était point déterminée par la conviction, mais par sa haine pour le christianisme, c'est la faveur qu'il témoignait aux Hébreux. D'abord, il les dispensa de l'impôt spécial auquel ils étaient soumis, et dont il fit brûler les rôles, en attribuant cette surcharge aux suggestions hostiles des chrétiens qui entouraient Constance; puis il voulut les réintégrer dans Jérusalem. Le Christ avait prophétisé en termes si précis la destruction de cette ville, que ces ruines étaient considérées comme une des preuves les plus frappantes de la vérité de l'Évangile. Faire mentir cette prophétie, c'eût été porter un coup à la foi, et Julien le tenta, sans tenir compte de l'horreur constamment manifestée par les Hébreux contre ces dieux qu'il prétendait faire revivre, et parmi lesquels il se contentait de donner place au Dieu grand (μέγας Θεός). Dans ce projet, qui lui souriait, il invita Jules, leur patriarche, *frère très-vénérable* (1), à renouveler les sacrifices; or, comme cela n'était pas possible hors de Jérusalem, il décréta l'érection d'un temple sur la cime du Moria, qui devait surpasser en magnificence celui que Constantin et Hélène avaient fait construire sur le saint sépulcre; il voulait que les Juifs s'établissent autour de ce temple. Alypius, ami de l'empereur, non moins habile dans la poésie que dans l'administration, fut envoyé pour l'accomplissement de l'œuvre, dont le résultat devait être d'opposer tout ensemble aux Galiléens l'en-

qu'ils feront leur entrée dans une ville, qu'aucun prêtre ne sorte à leur rencontre. Seulement, quand ils viendront dans les temples, que les prêtres les reçoivent sous le vestibule. Qu'ils ne s'y fassent pas accompagner de soldats; mais qu'il soit libre à qui voudra de les suivre, car dès qu'ils mettent le pied dans le temple ils deviennent de simples particuliers. Toi seul as le droit de commander, puisque les dieux l'ordonnent ainsi. Ceux qui se soumettent à cette loi ont fait vraiment preuve de religion; les autres, qui ne veulent pas déposer un moment le faste et la grandeur, sont des orgueilleux remplis d'une sotte vanité.

« Je suis disposé à secourir les habitants de Pessinonte, pourvu qu'ils se rendent propices la Mère des dieux; s'ils la négligent, non-seulement ils seront coupables, mais encore, j'ai regret à le dire, ils encourront mon indignation. *Il ne m'est pas permis de venir en aide à l'ennemi des dieux immortels* (Odyssée, X, 73). Tu leur feras donc entendre que, s'ils veulent que je les assiste, ils doivent tous de concert invoquer la Mère des dieux.»

(1) Lettre XXV.

thousiasme national et religieux, les cantiques et le glaive. La nation juive le seconda avec cette ardeur et cette libéralité qui jamais ne lui firent faute, chaque fois qu'il s'est agi de sauver son antique patrie ou de relever les murailles de ses villes; cependant l'œuvre ne put être conduite à bonne fin. De vastes cavernes s'ouvraient sous Jérusalem, soit qu'elles eussent servi de citernes pour conserver l'eau, ou de magasins pour le blé. Depuis trois siècles, la cité sainte était sans habitants, et, dans cet intervalle, ces cavernes purent se remplir de gaz inflammables qui, au moment où les ouvriers s'en approchèrent avec des torches, prirent feu et firent explosion, en renversant les fondements de l'édifice commencé. Ce fut un sujet d'étonnement pour les idolâtres, un miracle pour les chrétiens (1), pour tous l'accomplissement de la promesse divine à la confusion d'une impiété orgueilleuse.

Julien s'écartait dans les travaux, ainsi que dans les sacrifices, de la parcimonie qu'il avait introduite partout ailleurs. Des oiseaux rares et jusqu'à cent bœufs par jour étaient immolés pour rendre propices des divinités sourdes et impuissantes; des largesses vraiment royales dotaient les sanctuaires qui avaient survécu à l'indifférence des gentils et au zèle des chrétiens. Avec quelle joie extrême il voyait les soldats exercer leur appétit sur les victimes égorgées en l'honneur des dieux, et s'enivrer avec le vin sacré (2)! puis, dans les jours solennels, quand ils passaient en revue devant lui, tous ceux qui jetaient un grain d'encens sur l'autel étaient sûrs de recevoir quelque largesse. La simplicité de

(1) « Julien s'était proposé de donner un démenti à cet oracle de Jésus-Christ: *Le ciel et la terre passeront, mais mes paroles ne passeront pas*, et il se vantait de mettre bientôt au néant ce dogme du christianisme. L'homme qui lançait ainsi d'impuissantes menaces, où est-il à cette heure? Où est-il? mort. Ne le cherchez plus parmi les vivants, mais dans l'enfer, où il est enchaîné aux éternels supplices; tandis que Jésus-Christ, qui a fait la prédiction, règne au haut des cieux, assis à la droite de Dieu, son Père. Quelle fin ont eue les blasphèmes de l'orgueilleux empereur? Qu'est devenue sa langue sacrilége? Il n'est plus que poudre et cendre que se disputent les vers, tandis que l'oracle du Christ, justifié par l'événement, par son exécution fidèle, reçoit une splendeur semblable à celle d'une colonne du métal le plus riche. » (SAINT JEAN CHRYSOSTOME, sur *saint Babylas*.) Saint Ambroise et saint Grégoire de Nazianze affirment le fait du vivant de ceux qui avaient pu en être les témoins. Ammien Marcellin, païen et homme de guerre, s'exprime ainsi: *Cum itaque rei fortiter instaret Alypius, juvaretque provinciæ rector, metuendi globi flammarum, prope fundamenta crebris assultibus erumpentes, fecere locum, exustis aliquoties operantibus, inaccessum; hocque modo elemento destinatius repellente, cessavit inceptum*. XXIII, 1.

(2) Julien s'en applaudit dans sa lettre XXVIII, et Ammien Marcellin s'en plaint, XXII, 12.

cet acte trompa beaucoup d'entre eux; mais, ayant reconnu qu'il était coupable, ils coururent en tumulte au palais, et, jetant l'or qu'ils avaient reçu, se proclamèrent hautement chrétiens. L'empereur, irrité de cette hardiesse, ordonna qu'ils fussent décapités; déjà ils marchaient joyeux au supplice, quand il leur fit grâce, en disant qu'il ne voulait pas leur procurer la gloire du martyre.

Cette phrase, qu'il avait souvent à la bouche, ne l'empêchait pas d'associer à la persécution savante les mesures tyranniques. Il ordonna que les chrétiens relevassent à leurs frais les temples des dieux démolis par leur zèle, et leur restituassent les terrains confisqués; or, des églises ayant été construites sur les emplacements qui étaient désignés, il fallut les abattre; puis, comme la religion ne permettait pas aux chrétiens de réédifier les temples profanes, ils étaient traités en débiteurs insolvables, emprisonnés à la manière romaine, et molestés par les magistrats, qui savaient que leur sévérité arbitraire plairait à l'empereur. Marc, évêque d'Aréthuse, ne voulant payer aucune indemnité pour les édifices païens qu'il avait renversés, et trop pauvre d'ailleurs pour satisfaire à la loi, fut arrêté, battu de verges; après lui avoir arraché la barbe, on le suspendit nu dans un filet, le corps frotté de miel, et on l'exposa ainsi aux piqûres des insectes; c'était par lui cependant que Julien enfant avait été soustrait aux assassins.

L'administration des biens assignés au culte par Constantin et ses fils fut transférée aux pontifes païens, tandis que les prêtres chrétiens restèrent confondus avec le vulgaire le plus infime. Julien visa constamment à dépouiller les fidèles de tous les honneurs et des avantages temporels, dans l'espoir de vaincre leur résistance; d'ailleurs il ne dissimulait pas l'intention d'employer à l'égard des obstinés une violence *salutaire* (1).

Les chrétiens avaient purifié le bois d'Apollon à Daphné, lieu trop fameux par ses fêtes et ses débauches, en y transférant les os du saint évêque d'Antioche, Babylas, auprès duquel les fidèles désiraient se faire ensevelir. Julien, désireux de purger cet endroit de la profanation qui en avait fait taire l'oracle, ordonna d'enlever les restes vénérables du saint; mais, la nuit même, le temple de Daphné et le colosse d'Apollon furent réduits en cendres. Les chrétiens crièrent au miracle, et Julien vit un crime dans cet incendie; or, comme il songeait moins à le contester qu'à le punir (2), il fit

(1) *Lettre* XLII, Ἀκοντας ἰᾶσθαι, les guérir malgré eux.

(2) Ammien Marcellin dit qu'une rumeur très-légère (*levissimus rumor*) imputait cet incendie aux chrétiens (XXII, 13). Julien lui-même n'ose affirmer

fermer la cathédrale d'Antioche, confisquer ses biens, mettre à la torture plusieurs ecclésiastiques, dont un même fut décapité.

Il est vrai que Julien désapprouvait les actes de rigueur de ses agents, mais il ne les réprimait pas, et parfois même il les récompensait. Dans le *Misopogon*, il applaudit à la piété des villes de Syrie qui, au premier signal, ont détruit les tombeaux des Galiléens, en leur reprochant doucement d'avoir oublié par zèle la modération recommandée. Les faits auxquels il fait allusion dans cet écrit, en les atténuant, sont peut-être rapportés avec exagération par les écrivains ecclésiastiques; selon eux, en effet, les païens, enorgueillis de leur triomphe momentané, massacrèrent les fidèles, dont les cadavres, traînés dans les rues, étaient percés à coups de broches par les hommes, et de quenouilles par les femmes. Ils auraient donné aux pourceaux les entrailles des vierges et des prêtres, mêlées avec de l'avoine; d'autres auraient été immolés sur les autels des dieux vengés (1).

Veut-on savoir quand Julien s'empressait de punir? lorsque les troubles étaient excités par les chrétiens, ce qui arrivait fréquemment à cause du retour de tant de sectaires. Ainsi, dans Édesse, les partisans d'Arius ayant insulté ceux de Valentin, il ordonna que les biens de l'Église fussent confisqués, et l'argent distribué aux soldats; ajoutant ensuite l'ironie à la spoliation, il disait : *Les Galiléens doivent me remercier, puisque leur merveilleuse loi promet aux pauvres le royaume des cieux; ils pourront ainsi, grâce à moi, cheminer en ligne directe, et plus dégagés, dans la voie de la piété et du salut*. Mais, lorsque l'évêque George de Cappadoce fut massacré dans Alexandrie par les païens, Julien se borna à de douces menaces, mêlées de protestations d'estime; bien plus, comme pour les excuser, il relève les *méfaits*, ainsi qu'il les appelle, par lesquels cet évêque avait provoqué une pareille vengeance; puis, tout en déclarant que son devoir est de punir les émeutes, il pardonne en considération du fondateur de la ville et du dieu Sérapis : impartialité de philosophe, sincérité de dévot !

Ce George, qui devint ensuite si célèbre au temps des croisades comme patron de la chevalerie, avait commis des actes condamnables, et s'était montré sans cesse en contradiction avec saint Athanase. Lorsqu'il eut expié ses fautes par le martyre,

qu'ils en fussent les auteurs, bien qu'il l'insinue adroitement dans le *Misopogon*, p. 361.

(1) C'est ce que raconte Grégoire de Nazianze, dont l'hostilité contre Julien est des plus violentes; mais il s'accorde ici avec Sozomène (V, 5) et avec Philostorge (VII, 4).

Athanase remonta sur son siége d'Alexandrie, et s'occupa de rétablir avec un zèle prudent l'ordre dans les églises bouleversées. Il était naturel que Julien l'honorât d'une haine particulière; continuant de méconnaître dans ses actes la tolérance qu'il proclamait si haut, il dit que, s'il avait rappelé de l'exil les Galiléens, il n'en résultait pas pour eux le droit de se mettre à la tête des églises; qu'il s'étonnait qu'un homme aussi coupable qu'Athanase insultât la majesté des lois, en reprenant son siége sans la licence impériale, et en poussant l'audace jusqu'à baptiser des dames grecques d'illustre naissance. En conséquence, feignant de se rendre au vœu général, il le bannit de la ville; mais, démenti bientôt par les sollicitations du peuple entier, son courroux s'en accrut, et il le bannit de toute l'Égypte. En se plaignant au préfet de cette province de ce que ses ordres ne sont pas exécutés avec empressement, il ne dissimule pas le désir de voir ce magistrat se livrer à des actes de rigueur; il souhaitait, par exemple, que tout le venin galiléen fût concentré dans la personne d'Athanase, afin de pouvoir le détruire d'un seul coup.

La tolérance de Julien était donc celle de tous les tyrans, qui sont cléments tant qu'ils ne rencontrent pas d'opposition. Mais une Église affermie par quarante années de domination déployait une constance plus assurée que celle dont elle avait fait preuve quand elle était peu nombreuse et dominée; car, si les chrétiens avaient courbé le front au temps des premières persécutions, en obéissant aux autorités constituées, même indignes, ils sentaient désormais qu'ils étaient devenus un peuple, et ne voulaient plus supporter la pire des injustices, celle qui violente les consciences. Ils renversèrent donc, en différents endroits, les autels relevés, les temples rouverts, et se plaignirent hautement de l'usurpation des biens, transportés des églises aux idoles. Julien, irrité de la résistance, punit les opposants, et les chrétiens honorèrent ses victimes comme des martyrs; la présomption d'innocence faisait même accorder une compassion non déguisée au supplice de ceux qui avaient pu le mériter par un zèle outré dans leur opposition, effet ordinaire et naturel des poursuites iniques. Dans la crainte même que Julien ne poussât plus loin l'hostilité, les chrétiens se préparaient à une résistance qui pouvait allumer une guerre civile dans l'empire. Les circonstances empêchèrent qu'il en fût ainsi (1).

(1) « Julien, par sa haine aveugle contre le christianisme, par son esprit rigide et moqueur, par sa forte volonté qui le fit général et conquérant, malgré son goût

CHAPITRE VIII.

JULIEN ET JOVIEN.

Cette persécution sophistique attira à Julien la haine des chrétiens; il faut reconnaître toutefois qu'il possédait beaucoup de

pour les études et le repos philosophique, offre de grands traits de ressemblance avec Frédéric. Ces deux âmes avaient été jetées dans un moule semblable, et la différence des temps fit peut-être seule le grand contraste qui se mêle à leurs nombreuses analogies. Tous deux nés près du trône, ils eurent à supporter une jeunesse pleine d'entraves, de périls, et menacée par la dure tyrannie de leurs proches. Julien fut emprisonné dans un cloître; Frédéric, dans un château fort. L'un redouta la cruauté de son cousin Constance; l'autre, la colère d'un père implacable. Tous deux furent préservés par le besoin que le trône avait d'un héritier; tous deux passèrent ce temps de rude épreuve dans la philosophie et les lettres, en s'attachant précisément aux études qui leur étaient le plus interdites. L'un, élevé de force dans le christianisme, dévorait en secret les ouvrages des sophistes païens; l'autre, menacé par un père qui aurait voulu brûler tous les livres, recevait furtivement les ouvrages des plus hardis écrivains du dix-huitième siècle. Frédéric, dans les donjons de Spandau, s'animait en lisant Voltaire, comme Julien, dans l'église d'Antioche, en étudiant le sophiste païen Libanius. Cette contrainte également éprouvée ne fit qu'exciter également deux esprits si vifs et pleins de vigueur. Ils eurent la haine des opinions qu'on leur avait imposées, et le fanatisme de celles qu'on leur avait défendues. Mais la philosophie de Julien fut empreinte de la superstition de son temps : elle fut austère et mystique; celle de Frédéric eut la licence et le scepticisme du sien. Julien eut les mœurs pures et la tête exaltée; Frédéric eut les mœurs corrompues et le cœur dur.

« La philosophie de l'un et de l'autre, venant en partie de leur orgueil, ne les défendit pas de l'ambition. Julien, mis à la tête d'une armée, avec sa démarche négligée, son attitude pensive, ses doigts tachés d'encre, parut d'abord un sophiste hors de sa place; Frédéric, devenu roi et n'ayant pas oublié ses leçons de philosophie épicurienne, s'enfuit à sa première bataille; mais bientôt Julien et Frédéric devinrent de grands généraux, firent admirer leur courage, et enlevèrent après eux les cœurs des soldats. Ici la comparaison s'arrête : l'une des deux existences fut courte, moissonnée au milieu de sa tâche, après dix-huit mois de règne.

« Frédéric remplit toute la carrière de la vie humaine, acheva ses desseins et jouit de sa gloire. On ne peut dire ce qu'eût essayé Julien par les armes et les lois. Il est à remarquer cependant qu'il était en lutte avec son siècle, que sa philosophie était rétrograde et stérile; tandis que la philosophie de Frédéric, malgré ses erreurs, se liait au progrès social, et n'excluait pas la liberté, sans la vouloir. Julien fut persécuteur, quoique généreux; Frédéric tolérant, parce qu'il était sceptique.

« Julien, par une victoire d'un moment et par une tentative insensée, précipita la ruine de l'ancien culte et des anciennes opinions; Frédéric fut le créateur d'une puissance durable. » (VILLEMAIN, *Tableau de l'éloquence chrétienne au quatrième siècle*; Paris, 1849, p. 517.)

qualités. Le trône ne changea point ses habitudes : simple dans ses vêtements et dans ses plaisirs, assidu à remplir les graves obligations d'un souverain, il donnait chaque jour audience aux ambassadeurs et aux particuliers, statuant immédiatement sur les requêtes qui lui étaient présentées ; il écrivait des lettres d'intérêt public et des traités philosophiques, prenait sur le repos de ses chastes nuits pour donner plus de temps aux affaires, et ne portait son ennui aux jeux du cirque, pour lesquels ses prédécesseurs étaient passionnés, que lorsqu'il y était obligé par l'usage.

Combien dut lui paraître étrange, avec de pareils goûts, le luxe de la cour de Byzance ! Comme il voulait se faire raser, un officier se présente en costume magnifique : *J'ai demandé un barbier*, dit-il, *non un financier* (*rationalem*). Il apprit que ce fonctionnaire recevait, outre de gros appointements et un casuel considérable, la ration nécessaire à l'entretien de vingt esclaves et d'autant de chevaux ; que « mille cochers, à peu près autant de coiffeurs, « des échansons en grand nombre, des essaims de serviteurs pour « la table, et des eunuques aussi multipliés que les mouches en « été dans une bergerie (1), » remplissaient ses palais, enrichis de marbres rares et d'or massif, et que les poissons, les oiseaux des contrées les plus éloignées, étaient destinés à repaître leur appétit voluptueux.

Tandis que l'on dépensait pour ces prodigalités plus que pour l'entretien des légions, la tourbe des favoris, voulant rivaliser avec le faste royal, vendait les emplois, et en inventait de nouveaux pour rendre oisifs les bras enlevés à l'activité des arts.

Le prince philosophe, habitué à se contenter d'un manteau usé, à dormir sur la terre et à vivre au milieu de la simplicité grossière des Parisiens, prit tout ce luxe en dégoût ; mais, précipitant les innovations, il abolit les charges de cour, et celle des curieux qui exploraient tout l'empire ; ce qui livra les riches à l'oisiveté, et réduisit à la mendicité une multitude de domestiques.

Il établit à Chalcédoine un tribunal spécial pour juger ceux qui avaient abusé de leur autorité sous Constance, avec pouvoir de faire exécuter ses sentences sans appel ni sursis ; sans parler de Salluste, préfet de l'Orient, il fut composé de l'éloquent Mamertin, des quatre généraux Névita, Agilon, Jovius, Arbétion ; ce dernier,

(1) Μαγείρους χιλίους, κουρέας δὲ οὐκ ἐλάττους, οἰνοχόους δὲ πλείους, σμήνη τραπεζοποιῶν, εὐνύχους ὑπὲρ τὰς μυίας παρὰ τοῖς ποιμέσιν ἐν ἤρι. (LIBANIUS.)

mieux informé peut-être des intentions de son maître, environnait le tribunal d'hommes armés, et, quand les charges ne suffisaient pas pour la condamnation, il la faisait demander par les légions en tumulte. L'eunuque Eusèbe, Paul le notaire, Apodémius, parurent dignes du feu, qu'ils subirent; mais Ursulus, trésorier de l'empire, n'était coupable que d'avoir fait du bien à Julien, en le secourant à ses propres risques. Plusieurs de ceux qu'il punit de mort, de confiscation, d'exil, furent plaints par ceux-là même qu'ils avaient tyrannisés. Les autres étaient en butte à des récriminations sans nombre de la part des Égyptiens, qui réclamaient la restitution des présents qu'ils avaient exigés. Julien pour les apaiser, leur ordonne de comparaître devant lui à Chalcédoine, où il rendra justice en personne. Ils s'embarquent donc en foule pour s'y rendre; mais, une fois sur le rivage d'Asie, ils se virent obligés d'y rester, les marins ayant ordre de ne passer aucun Égyptien; enfin, après avoir perdu leur temps, leur argent et la patience, ils s'aperçurent de la ruse dont ils avaient été dupes.

Julien montra de la douceur envers ceux qui conspirèrent contre lui, et pourtant il envoya à la mort un jeune homme qui, avec une poignée d'étourdis de son âge, avait cru renverser l'empire. Se déclarant ennemi du despotisme oriental, il refusa le titre de seigneur, et montra des égards envers les consuls; il songeait même à abdiquer la couronne, quand il en fut détourné par une révélation des dieux.

Il fit participer le sénat de Constantinople aux priviléges de celui de Rome, et obligea le clergé à remplir les fonctions municipales, dont l'avaient exempté ses prédécesseurs; il répartit plus également les impôts, et améliora la condition des villes, en y ravivant les curies, qui en étaient l'âme (1). Ses bienfaits se répandirent sur Athènes, sur les villes de l'Épire et du Péloponèse, en souvenir de leurs grands citoyens (2).

S'acquittant des devoirs oubliés par beaucoup d'empereurs, il parlait souvent, surtout dans le sénat, pour déployer l'éloquence qu'il avait acquise par une étude assidue. Plus souvent, il montait sur le tribunal pour rendre la justice, soit à titre de

(1) Ἡ τῆς βουλῆς ἰσχὺς ψυχὴ πόλεως ἐστίν. (LIBANIUS, *Or. Parent.*, c. 71.)
(2) Prudence, poëte chrétien, rend justice à ses mérites, *Apotheosis*, 420 :

Ductor fortissimus armis,
Conditor et legum celeberrimus, ore manuque
Consultor patriæ; sed non consultor habendæ
Religionis, amans trecentum millia divûm,
Perfidus ille Deo, sed non et perfidus orbi.

devoir, soit comme récréation, prenant plaisir à déjouer les chicanes des avocats; mais parfois, entraîné par une chaleur et une passion peu convenables chez un juge, il remplissait le prétoire de bruit; un jour, poussé à bout par la sottise de certains paysans qui étaient venus le supplier, il tomba sur eux à coups de pied et à coups de poing.

Non content d'acquérir la gloire d'Antonin, il aspirait à celle d'Alexandre. Il lui semblait que, depuis ses succès contre les Francs, les Alemans et les Goths, il n'avait plus rien à craindre en Occident; mais il restait l'empire des Perses, toujours menaçant, et sur lequel, en trois cents ans de guerre, les Romains n'avaient pu encore acquérir, d'une manière stable, une province de la Mésopotamie ou de l'Assyrie.

Perse. 271. Sapor Ier, par qui Valérien avait été fait prisonnier, eut pour successeur Hormisdas, son fils, surnommé par les Orientaux le Libéral (*al-Horri*), ami du savoir, et dont le jugement sain est attesté par ce mot qui est de lui : *Les rois sont comme le feu, qui réchauffe à certaine distance et brûle de près.* Le gouverneur d'une province située sur la frontière de l'Inde lui ayant offert d'acheter des diamants pour cent mille pièces d'or, il refusa; comme le gouverneur ajoutait qu'il y avait cent pour cent à gagner : *Cent ou mille, ne cherche pas à me tenter*, répliqua-t-il. *Si je deviens marchand, que fera le roi? et que deviendront les négociants perses, si j'emploie mes trésors à leur enlever les bénéfices qu'ils pourraient faire?*

273. Varanes Ier (Bahram), lui ayant succédé, fit périr le favori de son père, Manès, qui, par son hérésie, excitait des troubles dans le pays; il disait : *L'humanité ne peut se définir, car elle comprend toutes les autres vertus.*

276. Ce prince fut assassiné dans une révolte par un partisan de Manès, et remplacé par un autre Varanes, surnommé l'Injuste (*Bahram-al-Kalef*), que les remontrances des mages rendirent un monarque excellent. Il fit la guerre contre l'empereur Carus;
294. puis, après dix-sept ans de règne, il laissa le trône à son fils Narsès. Aussi ambitieux que le fondateur de la monarchie, le nouveau souverain espéra étendre ses conquêtes, grâce aux divisions des Romains; mais Galère, vaincu d'abord par lui, reprit le
303. dessus, et l'obligea de lui céder cinq provinces. Hormisdas II favorisa la justice et le commerce; il construisit même, comme entrepôt, dans la Caramanie, une ville à laquelle il donna son nom; mais les richesses qu'elle amoncela devinrent un appât pour les barbares d'alentour, ce qui força les habitants à se transporter

dans l'île voisine d'Ormus, qui fut plus tard un important établissement des Portugais.

Hormisdas eut pour successeur Sapor II, que nous avons vu 310.
porter avec tant de valeur la guerre sur le territoire des Romains; mais lorsque, se confiant dans le caractère doux de Julien, il envoya près de lui pour traiter de la paix, l'empereur répondit qu'il ne pouvait l'accorder au milieu des ruines et de la fumée des cités détruites, et qu'il irait bientôt en personne à la cour des Sassanides.

Ayant donc fait les préparatifs nécessaires pour l'exécution de sa menace, Julien, huit mois après la mort de Constance, se trouva à la tête d'une armée formidable à Antioche, où il passa l'hiver tout occupé de rétablir l'idolâtrie et de raffermir la discipline; mais Antioche, ville amie de plaisirs, attachée néanmoins à la religion dont elle avait la première entendu retentir le nom, méprisait Julien comme un homme grossier, et l'abhorrait comme apostat. Les mauvaises récoltes ayant causé une disette, qui fut encore accrue par le monopole, Julien recourut à l'expédient violent et dangereux de taxer les grains à un prix où ils descendaient à peine dans les temps d'abondance; afin d'encourager par l'exemple, il en fit venir de Hiérapolis, de la Colchide et de l'Égypte vingt-deux mille mesures, qui furent accaparées à l'instant par de riches spéculateurs. Julien, fier d'avoir trouvé un si bon remède, n'écouta plus les plaintes du peuple, qui pâtissait plus que jamais; bien loin de là, il fit jeter en prison les deux cents sénateurs d'Antioche, qui étaient venus lui exposer avec chaleur le besoin général. Il est vrai qu'il les fit mettre en liberté avant le soir; mais l'outrage était commis, et l'opposition se manifesta dans les réunions et dans les chansons populaires. Tous les actes de l'empereur, chacune de ses paroles, ses croyances et jusqu'à sa barbe, étaient tournés en ridicule: on disait que c'était un victimaire, un boucher plutôt qu'un prince; qu'il avait un maintien affecté, et qu'il s'efforçait, à cause de sa petite taille, d'élargir ses épaules et de marcher avec majesté, pour singer les héros d'Homère. Julien, ne sachant ni supporter patiemment ces insultes, ni les punir après les avoir provoquées, descendit à combattre les railleurs avec leurs propres armes, et dans le *Misopogon*, c'est-à-dire l'*ennemi de la barbe*, il se moqua lui-même de ses propres défauts, afin de satiriser les mœurs efféminées des habitants d'Antioche; puis il abandonna la moqueuse cité, en lui laissant pour gouverneur un homme pervers et turbulent.

363. Il se mit en marche au commencement du printemps, et, satisfait ou affligé tour à tour, selon qu'il trouvait le culte de ses dieux dans un état prospère ou en décadence, et que les réponses des oracles étaient plus ou moins favorables, il arriva à Hiérapolis, rendez-vous général des troupes. Il avait réuni l'armée la plus belle qui jamais eût été dirigée contre les Perses; elle se composait de soixante-cinq mille soldats recrutés parmi les vétérans des diverses provinces, romaines ou barbares, d'un corps de Scythes auxiliaires, et de plusieurs tribus arabes attirées par le double appât de la solde et du butin. Onze cents navires assuraient par l'Euphrate les approvisionnements des troupes, que flanquaient cinquante galères, et un grand nombre de barques plates pouvaient au besoin être facilement réunies pour servir de pont. L'armée avait dans ses rangs des officiers perses, connaissant le pays et la tactique militaire de l'ennemi; parmi eux était Hormisdas, de la race des Sassanides, qui, contraint de se réfugier à la cour de Constantinople, y avait excité d'abord l'intérêt, puis l'estime, et qui, devenu chrétien, venait montrer à sa patrie combien est redoutable l'inimitié d'un fils.

Julien répondit orgueilleusement, aux peuples qui lui offraient leurs services, que Rome secourait ses alliés et n'avait pas besoin de secours. Les Sarrasins se plaignaient de ne plus recevoir la pension que leur payaient les empereurs précédents; il leur répondit qu'un prince guerrier avait du fer et non de l'or : orgueil intempestif qui lui aliéna beaucoup de gens.

L'Arménie devait fournir une base solide à ses opérations bien concertées; devenue chrétienne durant le long règne de Tiridate,
289-314. elle s'était alliée à l'empire, non-seulement par politique, mais encore par religion. Ce prince étant mort après cinquante-six ans de règne, Chosroès, son héritier, fut détrôné, et l'on chassa les chrétiens; deux gouverneurs, secondés par les tribus farouches des Albanais et par Sapor, usurpèrent l'autorité suprême; mais, au bout de trois ans, Antiochus, officier du palais impérial, remit Chosroès sur le trône de ses pères, où l'affermirent le pardon et l'oubli. Cependant ce prince, affaibli de corps et d'esprit, avait acheté de Sapor une paix honteuse, moyennant la cession de la fertile Atropatène, outre un tribut annuel. Arsace Tiranus, qui régnait à l'époque dont nous parlons, se montrait plus faible encore; comblé de bienfaits par Constance, dévoué à la religion chrétienne, il était donc hostile à Julien, qui eut le tort de le traiter en esclave et comme un ennemi des dieux; Arsace, irrité au dernier point, se mit en secret à préparer sa perte.

Julien, s'étant avancé par une marche habile (1), passa le fleuve Chaboras, qui se jette dans l'Euphrate près de Cercusium, où il sépare les deux empires; après avoir fait rompre le pont pour imposer la nécessité de vaincre, et accru le courage des soldats par une harangue suivie d'une distribution de cent trente pièces d'argent par tête, il se dirigea par la route qu'avait suivie le jeune Cyrus dans l'expédition dont Xénophon nous a laissé la description, vers la frontière du désert, où il s'engagea. Sa marche fut continuellement inquiétée par le suréna perse et par Malek Rodosace, chef de la tribu des Assanites, fameux par ses brigandages; ils interceptaient les convois, harcelaient les corps détachés et l'arrière-garde. Parvenu dans l'Assyrie, Julien la livra aux horreurs de la guerre; les naturels se vengèrent en rompant les mille canaux qui sillonnent leur pays, dont ils firent un immense marais. Les légions eurent la plus grande peine à s'en dégager; elles poussèrent néanmoins en avant, et vainquirent la résistance de Périsabor ou Anbar, ville très-forte qui fut réduite en cendres, et dont la nombreuse population, sauf deux mille cinq cents personnes, tomba sous les coups des vainqueurs. Le même massacre se renouvela à Magogamalcha, ville inexpugnable, dont le gouverneur, après s'être rendu à la condition d'avoir la vie sauve, fut tué sous prétexte d'injures adressées au prince Hormisdas, odieux comme traître envers sa patrie. 363.

Le feu dévora trois palais royaux dans le voisinage de Ctésiphon; leurs jardins magnifiques furent dévastés, et les soldats donnèrent la chasse aux animaux sauvages réunis en grand nombre dans les parcs. Il n'est donc pas étonnant que les gens du pays représentassent Julien sous la figure d'un lion furieux vomissant la flamme (2); mais il supportait avec l'ardeur d'un héros les rudes fatigues de la marche, bravait les périls des assauts

(1) Il la décrit lui-même dans une lettre au sophiste Libanius, dans laquelle on lit aussi : « J'ai fait au sénat de Béréa une petite harangue qui m'a valu les louanges de tous, et je n'ai converti presque personne, ne produisant d'effet que sur ceux qui passaient déjà pour être dans de bons sentiments... Batné, petite ville, grecque en tout, sauf le nom, révère Jupiter et Apollon pour divinités tutélaires. Nous avons respiré aux environs l'odeur de l'encens fumant de toutes parts. J'étais enchanté de ce zèle, mais il m'a paru trop empressé, trop bruyant, peu conforme à la piété. Les actes religieux veulent plus de recueillement; ceux qui conduisent les victimes et portent les choses nécessaires aux sacrifices doivent marcher posément, et ne s'occuper que de ce qu'ils font; mais on pourra bientôt remédier à cet abus. »

(2) Libanius, ὑπὲρ τῆς Ἰουλιανοῦ τιμωρίας, c. 13.

et des batailles, tout en s'interdisant les voluptés que lui offraient les harems de l'Orient (1).

S'étant dirigé sur Ctésiphon, il campa au milieu des ruines de Séleucie (2); de là, passant le Tigre à l'improviste, il tomba sur l'armée ennemie, dont il mit le camp au pillage, et la poursuivit jusque sous les murs de la ville. Cependant, au milieu des sacrifices qu'il offrait en actions de grâces au dieu de la guerre, de terribles pronostics venaient lui inspirer de l'effroi. La désertion des troupes auxiliaires du roi d'Arménie empêcha l'arrivée des autres corps qui devaient le rejoindre; en conséquence, il fallut renoncer à prendre Ctésiphon, aguerrie à la défense par trois siéges antérieurs. Sapor, qui ne s'était pas attendu à une telle célérité, n'avait pas encore réuni toutes les troupes que les différents satrapes devaient lui amener. Désolé de l'humiliation qu'il éprouvait, il se prosternait à terre, les cheveux épars, couvert de cendres, et envoya même supplier Hormisdas de s'interposer pour lui obtenir la paix; mais Julien refusa, se souvenant trop qu'Alexandre en avait fait autant à l'égard de Darius, et s'en rapportant surtout aux prophéties de Maxime. Un Perse, à qui l'amour de la patrie fit entreprendre la tâche périlleuse de l'abuser, gagna sa confiance, et lui persuada de livrer aux flammes les magasins et la flotte qu'il avait amenée jusqu'alors au prix de tant de fatigues, de ne conserver qu'une douzaine de navires pour établir des ponts, de prendre des vivres pour vingt jours, et de poursuivre l'armée ennemie dans les provinces extérieures.

D'après ce funeste conseil, Julien s'avance, mais il ne trouve partout qu'une vaste solitude. Les fertiles campagnes, les villages populeux, sont ravagés et détruits par l'amour de la patrie ou par les ordres d'un despote. Les provisions diminuent chaque jour; des guides trompeurs rendent les marches plus pénibles aux lourds équipages de l'armée, et c'est seulement après de longues décep-

(1) Les prôneurs de Julien dans le siècle passé, en exaltant sa chasteté sur la foi de Mamertin, qui, dans son panégyrique XIe, dit que sa couche était chaste comme celle d'une vestale, oublièrent que l'assertion contraire de Chrysostome (*in Gent.*) et de Grégoire de Nazianze (*Or.* IV) est confirmée par Ammien Marcellin, qui se moque de sa suite de femmes, *stipatusque mulierculis lætabatur* (liv. XXII). Il est dit, en outre, que le seul fils qu'il eût d'Hélène, sa femme, fut étouffé par la sage-femme, sur l'ordre de l'impératrice Eusébia (AMMIEN, XIV); cependant Julien, dans une lettre écrite trois ans après la mort d'Hélène (363), parle de ses enfants (*Lettre* XIV). Codinus, dans les *Antiquités de Constantinople*, cite des statues érigées à Julien et à ses fils.

(2) Les opérations de cette guerre sont racontées en détail par Ammien Marcellin, avec l'enthousiasme d'un soldat et la véracité d'un témoin oculaire.

tions que l'on reconnaît l'artifice du traître, qui s'est soustrait au châtiment par la fuite. Ni les hommes ni les dieux ne suggéraient plus de ressources au héros qui naguère rêvait la conquête de l'Inde et de l'Hyrcanie. Désespéré de se voir la cause d'un si grand désastre, Julien dut revenir vers le Tigre, et, se rappelant la retraite des Dix mille, il résolut de gagner comme eux le pays des Carduques.

Les bandes qui n'avaient cessé de harceler sa marche se réunirent en une masse compacte pour lui couper la retraite. Armées à la légère, en nombre infini, et bien approvisionnées, elles cernaient les Romains, qui, contraints de combattre en marchant, gênés par le poids de leurs armes, éprouvaient en outre une telle disette de vivres que tout ce que l'on pouvait retrancher de la nourriture des bêtes de somme servait à celle des soldats. Julien ne voulait pas être mieux traité que le moindre d'entre eux; mais la superstition, qui l'avait encouragé à s'emparer du trône, ne lui offre plus alors que des images menaçantes. Il voit, durant la nuit, le Génie de l'empire, un voile noir sur la tête, se retirer de la tente impériale avec la corne d'abondance; épouvanté, il s'élance au dehors, et il aperçoit devant lui un météore inconnu, sous l'aspect du dieu Mars irrité, parce que, dans un transport de colère, il a juré de ne plus lui offrir de sacrifices (1). Les aruspices étrusques, consultés, lui conseillent de ne pas engager le combat; mais comment l'éviter? Au lever du jour, il donne l'ordre d'attaquer, et un premier succès l'enhardit à poursuivre les Perses; mais ceux-ci lancent en fuyant une grêle de traits et de javelots, l'un desquels vient frapper Julien au milieu de la poitrine.

Mort de Julien. 363. 26 juin.

La blessure de l'empereur, qu'on rapporta dans sa tente, fut reconnue mortelle. Quand il eut repris ses sens, il s'entretint de la mort avec ses amis, à la manière de Socrate, leur disant qu'il lui était doux en ce moment d'avoir eu une vie exempte de crimes, et de mourir en roi, non par quelque conspiration secrète, non par la violence d'un tyran, ni dans les langueurs d'une maladie; il souhaita que les Romains pussent être heureux sous un souverain vertueux. Lui, qui consolait ses amis et les invitait à ne pas le pleurer, il versa des larmes à la nouvelle de la mort d'Anatole; puis il discuta sur la nature de l'âme, et, après avoir dit que la sienne allait s'exhaler pour se réunir bientôt aux étoiles dont

(1) Ammien, XXV, 2. Ce fut ainsi qu'Auguste refusa les fêtes publiques à Neptune, après que sa flotte eut été deux fois en danger.

elle était émanée, il expira à l'âge de trente et un ans et huit mois (1).

Julien n'avait pas songé à faire choix d'un successeur, parce qu'il croyait avoir encore une longue carrière à parcourir; il ne voulut pas en désigner un au moment de mourir, afin, dit-il, de ne pas l'exposer à la colère des soldats, s'il venait à leur déplaire. Il ne restait aucun membre de la famille de Constantin, et personne n'était appelé à l'empire par le sang, par sa position, non
363. plus que par des mérites reconnus. Comme il fallait néanmoins un chef pour l'opposer à un ennemi dont la masse retombait sans cesse sur les légions, on proclama Jovien, primicier des domes-
Jovien, 27 juin. tiques (capitaine des gardes du palais), qui, revêtu des insignes impériaux, reçut le serment de fidélité.

Jovien avait alors trente-deux ans; il était beau, aimable, vaillant, sans ambition, et chrétien fidèle, ce qui ne l'empêchait pas de se livrer aux voluptés. Bien que la bataille du jour précédent, à laquelle la nuit avait mis fin, pût être considérée comme défavorable aux Perses, Jovien ordonna de se remettre en marche pour gagner les provinces romaines; mais la nouvelle de la mort de Julien avait enhardi les Perses, et les Romains, en proie à la famine, se trouvèrent resserrés entre le Tigre et l'ennemi. Des paroles de paix furent alors proférées, et le suréna lui-même vint les apporter dans le camp; mais Jovien, au lieu de continuer la retraite pendant la suspension des hostilités, resta à consumer le peu de vivres qu'il avait encore, tandis que Sapor faisait traîner les négociations en longueur; il fut donc réduit à accepter des conditions honteuses, mais inévitables. Les Romains durent restituer les cinq provinces qu'ils possédaient au delà du Tigre, avec la courageuse ville de Nisibe, sans parler d'un grand nombre de places fortes, d'où les habitants eurent la permission de se retirer; en outre, ils s'engagèrent à abandonner pour toujours le roi d'Arménie, et conclurent une trêve de trente ans.

La retraite, néanmoins, ne se fit pas avec plus de sûreté, car on n'avait pour l'effectuer que les quelques barques échappées à l'ordre de Julien; aussi un grand nombre de soldats, ne pouvant supporter la lenteur de ce passage sans fin, cherchaient à l'exécuter sur des radeaux, sur des outres, ou même à cheval, ce qui, joint aux attaques continuelles des Arabes, en fit périr autant

(1) Nous ne croyons pas qu'il ait prononcé la dissertation mise dans sa bouche par Ammien Marcellin, témoin de ses derniers moments, ni ces mots : *Tu as vaincu, Galiléen !* qu'il aurait proférés en tombant, suivant des récits passionnés, où on le représente expirant au milieu des angoisses du remords.

qu'aurait pu le faire une bataille meurtrière. Le fleuve traversé, ce furent de nouvelles souffrances et de nouvelles pertes à essuyer pour franchir les plaines de la Mésopotamie et les soixante-dix milles de ce désert inhospitalier, où l'on ne trouvait ni un brin d'herbe ni une goutte d'eau. La faim et la fatigue continuèrent à moissonner l'armée; les cadavres marquèrent d'une horrible trace ce pénible passage, jusqu'au moment où les soldats purent trouver un abri dans Nisibe.

Le bruit de la mort de Julien avait précédé dans l'empire le retour des légions, et cette nouvelle fut accueillie avec l'enthousiasme de la joie par les uns, avec désespoir par les autres; les préparatifs formidables, la valeur du chef, les augures même et la prospérité de la fortune romaine avaient inspiré généralement une telle confiance qu'on ne croyait qu'à des triomphes, bien qu'on fût sans nouvelles de l'armée. Quand on annonça le désastre, les habitants de Carrhes poursuivirent à coups de pierres le messager comme un imposteur. Tous les bons citoyens s'affligeaient d'un traité qui contenait la première cession légale de territoire (1), et qui laissait les frontières de l'empire à découvert. Le sort des habitants de Nisibe, contraints, après avoir tant souffert et déployé un si grand courage, à choisir entre la servitude ou l'exil, fut surtout déplorable. Ils suppliaient l'empereur de les laisser combattre encore, lui disant qu'après avoir défendu leur liberté au prix de leur sang, ils se donneraient de nouveau à Rome; mais il ne voulut pas y consentir, alléguant la sainteté des serments, et il leur accorda trois jours pour évacuer la ville. Ces malheureux, dont la désolation est plus facile à imaginer qu'à décrire, se refugièrent à Amida, qui bientôt se releva et devint la capitale de la Mésopotamie. Les mêmes scènes d'affliction se reproduisirent dans les autres places, et dans les cinq provinces qui avaient été abandonnées.

Le labarum, arboré à la tête de l'armée, annonçait que le culte du vrai Dieu était rétabli, et Jovien envoya l'ordre aux préfets de réunir les fidèles dans les églises, pour les assurer de sa protection.

(1) Nous ajoutons *légale* pour adoucir les expressions des ennemis de Jovien, surtout celles d'Ammien Marcellin, XXV, 9, et d'Eutrope, X, 17. A les en croire, il n'aurait pas été, avant cet empereur, cédé à l'ennemi un pouce du territoire, et il aurait été le premier à en laisser franchir les limites. C'est une erreur : Adrien avait abandonné une étendue de pays beaucoup plus considérable; Aurélien, les terres conquises par Trajan au delà du Danube; Dioclétien, la vaste contrée confinant à l'Éthiopie et à l'Égypte; et Tibère, avant eux, les conquêtes de Drusus.

364. L'idolâtrie, qui s'était relevée par obéissance ou par condescendance pour Julien, retomba pour toujours. Les temples furent fermés volontairement, les sacrifices cessèrent, les philosophes se rasèrent la barbe, déposèrent le manteau et se turent. Libanius, qui avait célébré les premières victoires de son héros, aussitôt qu'il apprit sa fin, résolut de se donner la mort; mais il suspendit le coup devant l'idée que les dieux lui réservaient l'honneur de prononcer son oraison funèbre, comme il fit : « Infortunés « laboureurs (s'écria-t-il dans cette oraison), vous serez pressu- « rés par ceux-là même qui doivent vous défendre. Combien la « puissance des sénats diminue, pour ne laisser qu'une vaine ap- « parence! Les malheureux, foulés aux pieds, feront en vain re- « tentir l'air de leurs gémissements. Respirez, ô Celtes; dansez, « ô Scythes; Sauromates, chantez le dieu Pan, puisque votre « joug est brisé, et que vous êtes libres. » Puis, continuant, il prend à tâche, sans égard pour son successeur, d'attribuer la mort de Julien aux Galiléens, et de montrer la nécessité de le venger : « O destins implacables! ô dieux cruels! pourquoi frap- « per d'une mort si barbare la gloire du monde? Comment n'a- « vez-vous pas été touchés par son génie, sa divine éloquence, « son ineffable justice? Autrefois il fut donné aux poëtes de sup- « poser que la Justice, abandonnant la terre, s'était réfugiée au « ciel; aujourd'hui que nous avons sous les yeux cette preuve « de votre cruauté, pourquoi ne croirions-nous pas qu'elle a aussi « quitté le ciel, et qu'elle n'existe plus nulle part (1)? »

Il était fier de s'exposer au danger pour avoir le courage de louer Julien et les dieux; mais Jovien, au contraire, respecta même les pontifes de son prédécesseur, et, ce qui nous plaît à dire, les chrétiens ne se vengèrent de l'oppression passée que par une allégresse qui peut-être dépassa les bornes de la charité. Grégoire de Nazianze prononça deux discours, qui, comparés avec ceux de Libanius, prouvent qu'il y avait des deux parts passion et préjugés; mais on y trouve une éloquence vigoureuse et des conseils pleins de modération : « Peuples, écoutez mes paroles, vous tous « qui habitez sur la terre, écoutez mon discours. Je vous appelle « tous comme si j'étais sur une colline se dressant au milieu du « monde; puisse ma voix, par l'aide de Dieu, retentir aux deux « extrémités de l'univers!... Celui qui vient d'être immolé n'est « pas un roi des Amorrhéens, ni Og, roi de Basan, faibles prin- « ces qui opprimaient le pays de Juda : c'est le serpent tortueux,

(1) *Ep.* 396.

« l'Apostat, cet esprit étrange, ce fléau d'Israël et du monde, « dont les fureurs ont laissé partout des traces profondes, dont « la bouche insolente osa s'élever contre le Très-Haut... Ranime-« toi, cendre du grand Constantin! et, s'il reste quelque senti-« ment dans la tombe, âme héroïque, écoute mes paroles. Ré-« veillez-vous à ma voix, vous tous, fidèles serviteurs de Jésus, « qui avez dirigé l'empire. Combien un prince, dont la gloire « surpassa celle de tous ses prédécesseurs (1), se trompa dans le « choix de son successeur! Chrétien, il nourrissait, sans qu'il s'en « doutât, le plus grand ennemi du Christ; sa bienfaisance, abu-« sée, aveugle, fut prodiguée à l'homme qui la méritait le moins. « C'est ainsi que tout ce qui s'appelle pouvoir ou science du siècle « marche en tâtonnant, et tout ce qui s'éloigne de la vérité finit « tôt ou tard par venir se briser contre elle. »

Il montre ensuite combien était insensé le projet de Julien, qui voulait détruire une religion dont l'apparente bassesse triompha des sages du monde, fut scellée du sang de tant de martyrs, élevée si haut par les vertus de tant de solitaires, par l'éclat de tant de miracles, et le mépris de toutes les jouissances terrestres : « Ne voyait-il pas, avec toute sa perspicacité, que, si les perse-« cutions antérieures avaient entraîné des troubles passagers, le « christianisme, dominant désormais, ne pouvait plus être atta-« qué sans donner une secousse violente à tout l'empire, sans « exciter des révolutions épouvantables, et sans amener des ca-« lamités qu'auraient à peine osé se figurer les ennemis les plus « acharnés du nom romain? »

Grégoire exhorte les chrétiens, échappés au péril, à manifester leur allégresse, non en parant leurs personnes et en déployant de la magnificence dans leurs vêtements, dans des fêtes et des banquets, mais par une joie tranquille, par la satisfaction intérieure de la pureté, par la lumière des saintes pensées, et en s'approchant de la table spirituelle. Il ne faut pas, leur dit-il, se venger des gentils, mais les surpasser en douceur : ne cherchez point à leur infliger les souffrances qu'ils vous ont fait éprouver; remettez-vous en au jugement de Dieu, et laissez aux cris du peuple, dans les places et dans les théâtres, le soin de les convaincre de leurs erreurs (2). Puis se rappelant les hérétiques, il s'écrie : « Pourquoi, dans cette fête de famille, manque-t-il une « partie du troupeau? Plût à Dieu qu'il se trouvât réuni ici tout

(1) Éloge très-immérité, à l'adresse de Constance.
(2) *Orat.*, III et IV.

« entier! Naguère encore nos frères chantaient avec nous les « hymnes pures et agréables à Dieu; confondus dans nos rangs, « ils y étaient distingués par nos hommages; comment se sont-ils « donc éloignés tout à coup pour chanter à l'écart, en renon- « çant à nos assemblées? Comment l'allégresse unanime et la « communauté du triomphe ne les amènent-elles pas à venir le « célébrer avec nous? La charité modère les plaintes que le zèle « pourrait faire naître, et l'espérance de leur retour adoucit l'â- « preté des reproches que nous voudrions leur adresser. Membres « malades et toujours chers, s'ils dénigrent aujourd'hui le corps « dont ils sont détachés, rappelons-nous qu'il fut un temps où « ils ne faisaient qu'un avec lui (1). »

Jovien ne s'écarta point de cette modération; il rendit leurs immunités aux églises, au clergé, aux veuves, aux vierges sacrées, envers lesquelles il défendit d'user de violence et de séduction pour les entraîner au mariage, et il rappela les évêques exilés; mais il ne persécuta point les idolâtres, et, bien qu'il prohibât la magie et les autres superstitions, il laissa libre l'exercice du polythéisme. C'est ce dont le loue Thémistius dans un panégyrique dont nous rapporterons un passage, qui se rattache à l'une des questions les plus ardues de la politique et de la philosophie : « Ton zèle empressé et ton amour pour les hommes se sont ma- « nifestés d'abord dans le soin que tu as pris de rétablir la reli- « gion. Toi seul comprends que les monarques ne peuvent tou- « jours contraindre leurs sujets, que certaines choses se sous- « traient à l'autorité et à la force, sans craindre les ordres et les « menaces. De ce nombre est la vertu, et surtout la piété envers « les dieux et la religion; or, pour qu'elles ne dégénèrent pas en « simples apparences, il faut que le prince laisse suivre à chacun « l'impulsion volontaire de son âme. Si tu ne peux faire, par une « loi, que quelqu'un t'aime malgré lui, bien moins encore pour- « ras-tu le rendre pieux et religieux. Celui qui tremble devant « les décrets des hommes subit une nécessité passagère, et la « terreur qu'un temps a produite, un autre temps l'efface. C'est « un crime assurément de ne pas rendre un culte à Dieu; mais « nous nous laissons influencer par le pouvoir, et, plus mobiles « dans nos changements de religion que les flots de l'Euripe, nous « nous montrons dans les temples, au pied des autels, aux ban- « quets sacrés. Tu n'agis pas [illegible] divin empereur; mais, comme « chef actuel et perpétuel de l'[illegible]pire, tu as déclaré libres, par

(1) Premier discours contre [illegible]

« une loi, les choses religieuses et relatives au culte de la Divi-
« nité (1); en cela tu as suivi l'exemple de Dieu, qui, en donnant à
« tous les hommes un penchant naturel pour la religion, laisse à
« la volonté de chacun la manière de l'honorer. Celui qui veut
« faire intervenir la force enlève un droit accordé par Dieu même.
« Les lois de Chéops et de Cambyse durèrent à peine autant qu'eux;
« la sanction de Dieu et la tienne seront éternelles, et permet-
« tront à chacun de choisir librement la voie qui lui conviendra
« pour arriver à la piété. Ni les confiscations, ni les supplices,
« ni le feu, n'ont pu détruire ce droit; nos corps sont en ton pou-
« voir, et tu peux les tuer, mais nos âmes s'envoleraient au de-
« hors, emportant la liberté de la conscience, quelque confession
« qu'on nous eût arrachée des lèvres... Une semblable loi n'est
« pas d'un moindre poids que le traité avec les Perses; celui-ci
« nous fait vivre en paix avec les barbares, celle-là, sans troubles
« et sans dissensions entre nous (2). »

Applaudir à la tolérance est le propre des faibles; mais, en fait, les gentils ne se montrèrent jamais disposés à mourir pour leurs croyances. Ces paroles démentent, au surplus, les persécutions attribuées par quelques-uns à Jovien. Environné des évêques des différentes sectes, car chacun était désireux de l'entraîner de son côté, il se déclara pour les catholiques, et rendit honneur au pontife Athanase; parvenu à sa soixante-dixième année, le saint sortit de sa retraite pour remonter sur son siége, vint trouver le nouvel empereur qu'il affermit dans la vraie foi, et lui prédit un long règne.

Cette prédiction ne se réalisa point. Bien que les troupes fussent épuisées de fatigues après avoir parcouru en sept mois une route désastreuse de cinq cents lieues, Jovien voulut se rendre en hâte à Constantinople, afin de prévenir tout compétiteur; mais à peine était-il reconnu dans l'empire, qu'il mourut une nuit, dans la petite ville de Dadastane, en Bithynie, les uns disent d'intempérance, d'autres d'asphyxie, d'autres encore par trahison. Son règne n'avait été que de sept mois et vingt jours.

Mort de Jovien. 18 février. 364.

(1) Cette loi ne se trouve pas dans le Code Théodosien, mais elle est attestée ici d'une manière trop absolue pour qu'on puisse douter de son existence. Les écrivains ecclésiastiques n'en ont pas parlé, de même que Thémistius passe ici sous silence le rétablissement du christianisme.

(2) THÉMISTIUS, *Orat.* V.

CHAPITRE IX.

VALENTINIEN ET VALENS.

364. L'empire resta dix jours vacant; enfin, dès que l'armée fut arrivée à Nicée, et Salluste ayant refusé pour la seconde fois le pouvoir souverain, les chefs le conférèrent à Valentinien, Pannonien d'une grande habileté, vaillant et d'une belle apparence, qualités nécessaires à un chef électif. Soldat dès ses premières années, son corps avait acquis de la vigueur dans les exercices militaires et par la tempérance; mais il avait négligé de cultiver son esprit, bien qu'il fût doué d'une éloquence naturelle. Un jour que Julien entrait dans un temple, le prêtre qui aspergeait les assistants d'eau lustrale, en jeta quelques gouttes sur le manteau de Valentinien, lequel souffleta l'idolâtre, et rejeta l'étoffe comme si elle eût été profanée. Sommé de sacrifier ou de donner sa démission, il n'hésita point, et l'empereur le relégua dans la Thébaïde, sous un faux prétexte; mais il lui rendit bientôt ses bonnes grâces, et lui donna un commandement avantageux dans l'expédition contre la Perse. Au retour de cette campagne, il fut appelé à l'empire, sans l'avoir ambitionné ni sollicité; il était dans la quarante-troisième année de son âge.

Nous ne devons pas négliger ici deux observations : la première, c'est que Jovien et Valentinien furent élus, non plus par toute l'armée, mais par les chefs seulement, qui les lui présentèrent afin qu'elle les proclamât; en effet, composée désormais de barbares mercenaires ou d'aventuriers, l'armée s'inquiétait peu à qui l'empire était dévolu, et les élections furent dès lors livrées à l'intrigue. La seconde observation est relative à la perfidie que nous verrons s'introduire dans les stipulations, en déposant le masque de l'ancienne légalité; ce qu'il faut attribuer en partie au caractère des barbares que l'on avait à combattre, en partie à la dépravation politique de l'État, symptôme et cause de décadence finale.

26 février. De même que l'inauguration de Jovien n'avait pas été faite avant de brûler les victimes, on différa celle de Valentinien jusqu'au lendemain du jour bissextile, considéré comme néfaste; il fut alors proclamé à la satisfaction générale. Comme on sentait néanmoins la nécessité d'avoir deux chefs pour gouverner dans un si vaste territoire, l'armée demanda que l'empereur se choisît un collègue : *Si*

tu penses à toi seul, lui dit un brave officier, *fais choix de ton frère; si tu songes à la patrie, élis quelqu'un qui en soit digne.* Valentinien ne s'irrita point de l'avis, mais il donna le titre d'Auguste à son frère Valens, âgé de trente-six ans, homme faible et timide, qui n'avait d'autre mérite que son affection pour son frère. 364.

Les deux empereurs se partagèrent les provinces dans la ville de Naïssus. Le plus jeune eut les préfectures de l'Orient, l'autre celles de l'Illyrie, de l'Italie, de la Gaule, c'est-à-dire tout le territoire qui s'étend entre les confins de la Grèce, le mur Calédonien et le mont Atlas. L'ancienne organisation fut conservée; seulement, on établit deux gardes et deux cours, l'une à Milan, l'autre à Constantinople.

Valentinien s'occupa d'abord des réformes à faire dans l'administration, sur laquelle il invita chacun à lui adresser ses plaintes; il lui en arriva en foule contre les ministres, qui avaient abusé de la crédulité et de la superstition de Julien. Maxime et d'autres encore expièrent leurs méfaits par des amendes et des supplices.

Dans le discours qu'il adressa au sénat de Constantinople, Valens s'étendit sur le bonheur des sujets qui sont gouvernés par des princes élevés loin du faste et des flatteurs, au milieu des privations et des périls; il ajoutait qu'il est plus funeste pour un État d'être à la merci des délateurs que de se voir envahi par les barbares (1). Mais, s'il avait l'intention de réaliser ces belles paroles, il en fut empêché par une rébellion. Procope de Cilicie, tribun ou notaire de Julien, avait été désigné par l'armée comme digne de lui succéder, et Jovien l'avait éloigné, en le chargeant d'accompagner la dépouille de l'empereur défunt et de lui rendre les honneurs funèbres. Sa prompte obéissance avait écarté de lui tout soupçon, et il vivait en simple particulier dans la Cappadoce, quand les deux empereurs envoyèrent des émissaires pour l'arrêter. Il s'enfuit, et, arrivé dans le pays du Bosphore, il se tint caché jusqu'au moment où, las de vivre d[illegible] craintes continuelles, il résolut de s'emparer du trône.

Procope entra dans Constantinople à l'insu de tout le monde; un eunuque et un sénateur étaient seuls dans son secret. Le mécontentement qu'excitait dans le peuple la grossière insuffisance de Valens, jointe à l'avidité du patrice Pétronius, son beau-père, qui parlait tout haut de recouvrer les impôts arriérés depuis Au-

(1) C'est ce que nous répète Thémistius dans le discours qu'il lui fit en réponse, et qui est intitulé : *les Frères amis*, Φιλάδελφο. (p. 71, éd. de l'Impr. roy., 1684).

364. rélien, lui donna quelque espérance. Les soldats qui venaient alors des Gaules, pour marcher contre les Perses, de nouveau menaçants, se montrèrent favorables à Procope, grâce au souvenir de Julien dont il était le parent; ils le proclamèrent Auguste, et le
28 septembre. portèrent en armes au tribunal, au sénat, au palais.

Le peuple de Constantinople, qui n'était pas habitué aux séditions, garda un silence qui pouvait décourager Procope; mais, comme il se trouva assez fort pour se soutenir dans le premier moment, les flatteries, l'imitation, la vengeance, la nouveauté, firent passer la multitude de son côté. Aussitôt les Goths auxiliaires se déclarèrent pour lui; la Bithynie, l'Asie, Cyzique, le reconnurent. Les redoutables légions des Herculéens et des Joviens, envoyées pour l'écraser, se rangèrent sous ses drapeaux. Le Perse Hormisdas fut nommé proconsul; la veuve de Constance, Faustine, se mit avec sa jeune fille entre les mains de l'usurpateur, et sanctifia sa cause aux yeux de tous ceux qui avaient autant de vénération pour la race de Constantin que de mépris pour l'obscur Pannonien.

Valens, épouvanté, songeait à déposer la pourpre; mais ses officiers l'en ayant dissuadé, il se concilia d'abord les esprits, en rendant à Salluste la préfecture de l'Orient; puis, soutenu par les vétérans, il eut bientôt anéanti la prospérité éphémère de Pro-
366. mai. cope, qui, vaincu dans deux batailles, fut pris par trahison et décapité.

Cette révolte fut l'occasion de beaucoup de poursuites criminelles (1), qui n'épargnèrent pas non plus la magie, contre laquelle les deux empereurs avaient promulgué des lois sévères. Les Romains avaient toujours abhorré et néanmoins consulté les magiciens et les sorcières, persuadés qu'ils pouvaient troubler l'ordre des éléments, inspirer la haine ou l'amour, deviner l'avenir, et consumer lentement l'existence; leur habileté consistait surtout

(1) Les historiens prétendent que tous les amis de Procope furent exterminés. Thémistius, dans le Panégyrique περὶ τῶν ἠτυχηκότων, disait à l'empereur : « Périclès put se vanter devant les Athéniens d'avoir mis fin à leurs inimitiés; mais tu souffris une injure beaucoup plus grande, et tu te montras bien plus clément que le démagogue. Tu remportas une double victoire, non-seulement en abattant tes ennemis, mais en te montrant supérieur à ceux qui combattirent avec toi, car tu maîtrisas la colère excitée en eux contre la sédition. Ta valeur dompta la force des premiers; ta douceur calma les passions des autres. Tu compris qu'une maladie intérieure ne doit pas se guérir comme une guerre extérieure, etc. » Libanius dit aussi que Valens épargna les amis de Procope, et ne montra point de ressentiment contre la ville de Constantinople, qui, durant les deux cent quarante jours de l'usurpation, l'avait outragé par des libelles et des décrets.

dans l'art de procurer des avortements et de préparer des poisons. La confiance dans les devins avait dû s'accroître pour deux motifs : d'abord, depuis que l'empire était électif, chacun se berçait de l'espoir de monter sur le trône, et s'empressait dès lors de consulter l'avenir sur ses chances de succès; puis les philosophes avaient greffé sur les croyances nationales celles de la Perse et les doctrines théurgiques des néo-platoniciens. Dans Antioche, deux devins avaient consulté le sort pour savoir qui succéderait à l'empire. Un trépied fut façonné par eux avec des branches de laurier, à l'imitation de celui de Delphes, et consacré au moyen d'enchantements; ils mirent au-dessus un bassin composé de plusieurs métaux, sur les bords duquel étaient gravées les vingt-quatre lettres de l'alphabet. Puis ils en firent approcher un homme vêtu et chaussé de laine, couronné de bandelettes et de verveine; celui-ci, après les invocations nécessaires, suspendit à un fil extrêmement délié un anneau qui, en oscillant sur le bassin, toucha les quatre lettres ΘΕΟΔ.

Valens, informé de cette pratique superstitieuse, fit mettre à mort plusieurs individus du nom de Théodore, Théodose, Théodote, Théodule, etc.; d'autres personnes, au nombre desquelles se trouvait Maxime, conseiller de Julien, furent accusées d'enchantements, et l'on brûla des monceaux de livres. Une fois les poursuites dirigées de ce côté, les dénonciations encombrèrent les tribunaux, et les prisons se remplirent d'accusés; bien peu furent absous, et la plupart expièrent sur l'échafaud un crime souvent imaginaire. Dans Rome principalement et dans Antioche, ces procès se multiplièrent tellement que les soldats chargés de la police déclarèrent ne pouvoir suffire à garder une si grande multitude de prisonniers.

Maximin, préfet des subsistances à Rome, avait appris de son père, devin très-habile, qu'il monterait aux premières dignités, d'où il passerait au supplice. Sans redouter la seconde partie de la prédiction, il tente de réaliser la première, en persécutant précisément ceux qui partageaient sa confiance en de vaines chimères; plusieurs personnages, décorés du titre de *clarissimi*, furent envoyés par lui à la mort, après avoir été appliqués illégalement à la torture. Valentinien, sur les plaintes du sénat, mit fin à cette boucherie. Maximin obtint cependant des faveurs, et fut appelé à la préfecture des Gaules, qu'il administra jusqu'au moment où Gratien le fit périr, en 376.

A peine monté sur le trône, Valentinien avait fait preuve de fermeté, en déclarant aux soldats que, s'ils avaient pu naguère le

laisser dans son obscurité native, il lui appartenait désormais d'exiger d'eux l'obéissance. La valeur avec laquelle il sut défendre l'empire ne saurait lui faire pardonner la présomption qui le portait à mépriser les avis de ses officiers dans les affaires de guerre; en outre, on ne doit oublier ni son manque d'instruction, ni sa confiance aveugle en de mauvais ministres. *Tuez-le!* était sa manière habituelle de prononcer sur les accusations, non pas même lorsqu'il s'agissait de sa propre sûreté, mais parce qu'on lui avait dit qu'un prince doit exercer la justice, et que, plus il condamnait, plus il trouvait de gens pour le louer. Un préfet désirait passer dans une autre résidence; l'empereur, se tournant vers un de ses ministres : *Va, comte*, lui dit-il, *change la tête à celui qui veut changer de province.* Un jeune garçon lâche trop vite un chien, un ouvrier fait une belle cuirasse qui n'a pas tout à fait le poids convenu, et tous deux sont condamnés à mort. Diodore entame un procès contre un comte qui se rendait à la cour, et Valentinien le fait tuer avec les huissiers, qui n'avaient fait que remplir leurs fonctions. Irrité des désordres causés par l'excès des impôts, il ordonne de lui apporter les têtes de trois décurions choisis dans chacune des villes d'une province. Or le préfet Florentius lui écrit : *Qu'il plaise à votre clémence de décider ce qu'il doit être fait là où il n'existe pas trois décurions!* et l'ordre insensé est révoqué. Il se plaisait d'ailleurs au spectacle des tortures et des exécutions; le plus sûr moyen de gagner ses bonnes grâces était de se montrer impitoyable, et ce fut pour avoir décimé les familles de Rome qu'il conféra à Maximin la préfecture des Gaules. Il avait donné les noms d'*Innocentia* et de *Mica Aurea* à deux ourses cruelles qu'il tenait toujours près de sa chambre; il leur portait lui-même la nourriture, jouait avec elles, leur livrait des malfaiteurs à déchirer, et, quand il lui parut qu'Innocentia avait mérité d'être rémunérée pour ses bons services, il lui rendit la liberté des forêts.

L'irritable Valentinien avait pour contraste le timide Valens, qui, dans ses transes continuelles, multipliait les supplices et laissait ses favoris déployer une arrogance tyrannique et s'enrichir à leur aise. Néanmoins, quand ces deux empereurs n'étaient pas entraînés par leurs passions diverses, ils savaient prendre de sages mesures; dans leur vie privée, ils se comportèrent avec une extrême simplicité, ne se montrèrent point aveugles pour leurs parents, et dotèrent l'empire d'excellentes lois. Valentinien défendit d'exposer les enfants, et paya, pour chaque quartier de Rome, un médecin chargé de traiter gratuitement les pauvres; il interdit aux avocats de recevoir un salaire, la gloire de défendre l'inno-

cence devant être pour eux une récompense suffisante, et il empêcha toutes expressions injurieuses dans les plaidoiries. Les comédiens baptisés à l'article de la mort ne furent plus contraints à remonter sur le théâtre, ni les filles des actrices à suivre la profession de leur mère. Il institua dans la métropole de chaque province des écoles pour la rhétorique et la grammaire, tant latines que grecques, et nous savons que celle de Constantinople était composée de trente et un professeurs, savoir : un pour la philosophie, deux pour le droit, cinq sophistes, dix grammairiens pour le grec, autant pour le latin, et trois orateurs, outre sept antiquaires, comme on appelait alors les écrivains chargés de faire de bonnes copies des auteurs pour les bibliothèques. Les étudiants devaient apporter des attestations de leurs provinces, se faire inscrire sur les registres publics, et ne pas perdre leur temps aux théâtres, dans les festins et l'oisiveté. Il institua les défenseurs des villes, qui purent, comme avocats de leurs intérêts, porter leurs plaintes devant les magistrats civils et jusqu'au pied du trône (1). Valens, qui avait trouvé le trésor épuisé, bien que les impôts eussent doublé depuis quarante ans, put alléger les charges des contribuables en diminuant les folles profusions. Valentinien ne se fit pas scrupule de prendre sur les propriétés des plus riches et des plus fastueux, se préoccupant moins de la justice que des besoins de l'État.

Chrétien zélé quand il y avait péril à l'être, Valentinien se montra tolérant pour toutes les religions (2); il éloigna une légion d'une synagogue dont elle troublait le culte, et laissa les paysans pratiquer leurs rites, à l'exclusion toutefois de la magie et des superstitions proscrites par le sénat. Les pontifes provinciaux obtinrent les immunités dont jouissaient les décurions et les honneurs attribués au titre de comte (3). En même temps, il laissait renouveler les mystères d'Éleusis, et l'on vit les victimes brûler sur les autels, les orgies de Bacchus parcourir les rues, des hommes et

(1) Ces différentes lois ont été recueillies dans le Code Théodosien.

(2) *Hoc moderamine principatus inclaruit, quod inter religionum diversitates medius stetit, nec quemquam inquietavit, neque ut hoc coleretur imperavit aut illud; nec interdictis minacibus subjectorum cervicem ad id quod ipse coluit inclinabat, sed intemeratas reliquit has partes ut reperit.* Cette assertion d'Ammien Marcellin (XXX, 9) est confirmée par le Code Théodosien, où Valentinien dit : *Testes sunt leges a me in exordio imperii mei datæ, quibus unicuique, quod animo imbibisset, colendi libera facultas tributa est.* (Liv. IX, t. 16, l. 9.)

(3) *Code Théod.*, liv. XII, tit. 50, l. 75.

des femmes, revêtus de peaux de chèvre, déchirer des chiens et se livrer aux autres folies de ce culte.

Afin que le clergé ne se corrompît pas dans la prospérité, Valentinien adressa à Damase, évêque de Rome, un édit pour empêcher les ecclésiastiques et les moines de fréquenter les maisons des vierges et des veuves; il défendit aux directeurs spirituels de recevoir de leurs pénitentes des dons, des legs ou des successions. La même interdiction paraît avoir été étendue ensuite à tous les membres du clergé, parce que plusieurs abusaient de la confiance des fidèles, des femmes surtout, pour dépouiller les héritiers légitimes (1). Le luxe et l'ambition faisaient même que le siége pontifical n'était pas ambitionné par zèle pour le salut des âmes, et qu'on employait jusqu'à la force pour le conquérir.

Valens, qui s'était fait baptiser par Eudoxe, évêque de Constantinople et arien, adopta cette hérésie et persécuta les orthodoxes; un incendie, peut-être l'effet du hasard, ayant dévoré un navire qui portait quatre-vingts prêtres catholiques de Constantinople, il fut accusé de l'avoir ordonné. Athanase aurait été soumis à de nouvelles épreuves, si le peuple ne se fût levé en masse pour le protéger; mais à peine eut-il expiré, chargé d'ans et de mérites, que de grandes persécutions atteignirent en Égypte les
373. orthodoxes. Valens ayant décrété que tous ceux qui s'étaient réfugiés dans le désert en seraient arrachés de force, et contraints de choisir entre ces deux partis, ou renoncer à tous leurs biens temporels, ou se soumettre à toutes les charges de la vie civile ou militaire, les exécuteurs de ses ordres en abusèrent pour forcer les moines les plus robustes à s'enrôler; trois mille soldats, envoyés dans le désert de Nitrie, sous la direction de prêtres ariens, répandirent le sang d'une foule de moines, sur les cinq mille qui l'habitaient.

Le poste de champion de la vérité, que saint Athanase avait laissé vacant, fut occupé par Basile, évêque de Césarée, qui soutint avec une inflexible sévérité, en face de Valens lui-même, la véritable doctrine. Ce prince, plus faible que méchant, non-seulement le laissa sur son siége, mais assista à sa messe, et dota l'hôpital que ce saint avait spécialement fondé pour les lépreux.

Invasions de barbares. Valentinien n'eut que trop d'occasions de signaler son courage

(1) *Pudet dicere. Sacerdotes idolorum, mimi, et aurigæ, et scorta, hæreditates captant; solis clericis ac monachis hac lege prohibetur. Et non prohibetur a persecutoribus, sed a principibus christianis. Neo de lege queror, sed doleo cur meruerimus hanc legem.* (SAINT JÉRÔME.)

contre les barbares, qui semblaient s'être concertés par faire irruption dans l'empire. Les Austuriens dévastèrent l'Afrique tripolitaine; mais elle eut bien plus à souffrir encore de l'avarice et de la cupidité de Romanus, qui, envoyé pour la défendre, poussa l'exigence jusqu'à vouloir ne se mettre en marche qu'autant qu'il lui serait fourni quatre mille chameaux, et laissa, en attendant, dévaster par l'ennemi Œa et Leptis. Les vexations toujours croissantes des magistrats romains poussèrent à la révolte Firmus, prince maure très-puissant, qui, à la tête d'une armée nombreuse, parcourut et dévasta la province d'Afrique. Théodose, père de celui qui fut ensuite empereur, le réduisit à une telle extrémité qu'il s'étrangla après une défense opiniâtre; mais le vainqueur, ayant représenté que le moyen le plus certain de prévenir de pareils soulèvements était de réprimer les excès des préfets, et surtout ceux de Romanus, il tomba en disgrâce et fut puni de mort. 373.

Le fils de ce vaillant capitaine arrêta dans la Bretagne les irruptions des Pictes, des Scots et des autres nations qui habitaient le nord de l'île; il ajouta une cinquième province aux quatre qu'y possédaient déjà les Romains (1), et défit l'usurpateur Valentin, qu'il remit aux mains des magistrats, sans vouloir qu'on l'obligeât de nommer ses complices, pour ne pas être contraint de les punir.

Les Germains, offensés des dons médiocres faits aux ambassadeurs qu'ils avaient chargés de porter leurs félicitations aux nouveaux empereurs, se jetèrent sur les Gaules, et défirent en bataille rangée les Romains, dont ils tuèrent le général Sévérien; mais les Bataves, cause principale de ce revers, le réparèrent en faisant un grand carnage de l'ennemi, qui fut ensuite entièrement exterminé par Jovien, près de Metz.

Valentinien entra en personne sur le territoire des Alemans, auxquels il fit essuyer, dans le Wurtemberg actuel, une déroute sanglante; il resta longtemps sur le Rhin, pour encourager les soldats à la construction des forts qu'il faisait élever le long du fleuve. 369-70.

Valentinien excita contre les Alemans les Bourguignons, avec lesquels ils étaient en hostilité pour la possession de quelques salines. Les Bourguignons s'avancèrent sur le bord du Rhin, au nombre de quatre-vingt mille; mais l'empereur n'ayant pas voulu se joindre à eux, ils revinrent dans leur pays, pleins de colère, en massa-

(1) *Britannia* I et II, *Maxima Cæsariensis*, *Flavia Cæsariensis*, et la dernière *Valentia*.

371. crant les prisonniers qu'ils avaient faits. Théodose tomba néanmoins sur les Alemans, et en prit un grand nombre, qui furent conduits sur le Pô pour y former une colonie.

Des forts que Valentinien avait fait construire dans la Valérie, au delà du Danube, sur les terres des Quades, déterminèrent Gabinius, leur roi, à venir en personne demander qu'on mît un terme à cette violation du territoire d'un peuple allié; mais ce
372. prince ayant été lâchement assassiné, les Quades, unis aux Sarmates, ravagèrent l'Illyrie et défirent deux légions romaines. Cependant les Sarmates, battus par Théodose le jeune, demandèrent la paix; Valentinien marcha en personne contre les Quades, dévasta leur territoire, et les réduisit à lui envoyer des ambassadeurs à Güns, en Hongrie, pour implorer la paix. Au moment où il leur répondait avec cette violence fougueuse à laquelle il s'a-
375. bandonnait parfois, il tomba mort, à l'âge de cinquante-cinq ans,
17 novembre. après en avoir régné douze.

Valens avait en Orient d'autres barbares à combattre. Comme les Bagaudes dans les Gaules et les Limigants en Germanie, les Isaures parcouraient l'Orient par bandes nombreuses, pour faire du butin; après avoir envahi la Pamphylie et la Cilicie, ils la mirent à feu et à sang.

Les Perses s'agitaient aussi; ils se proposaient même de s'emparer de l'Arménie et de l'Ibérie, restées sans défense par suite du traité conclu avec Jovien. Sapor II, trompant le roi d'Arménie, Arsace, l'invita à un banquet et le fit mettre à mort; puis il donna le gouvernement de cette province à Cylax et à Artaban. Il substitua pareillement Aspacuras à Sauromace, que les Romains avaient établi roi d'Ibérie. La veuve d'Arsace eut recours à l'empereur, qui envoya remettre sur le trône Para, fils du prince assassiné, sans toutefois déclarer la guerre à Sapor; mais, informé que ce roi avait envahi l'Arménie, il fit partir une puissante armée, qui partagea l'Ibérie entre Sauromace et Aspacuras. Sapor, défait par elle, demanda une nouvelle trêve. Para, invité à souper par le général romain, fut assassiné, comme le roi des Quades, d'après les ordres de Valens, qui redoutait, soit son habileté comme magicien, soit son ambition.

Afin de punir les Goths, qui avaient secondé Procope dans son usurpation, Valens fit contre eux des préparatifs proportionnés aux ressources d'une nation aussi redoutable, et ravagea leur territoire durant plusieurs années, jusqu'à ce qu'il les eût réduits à passer le Danube et à renoncer à leurs entreprises contre l'em-
374. pire. Deux villes seulement sur ce fleuve furent ouvertes à leur

commerce, lorsqu'ils pouvaient auparavant l'exercer librement dans toutes; ils durent aussi renoncer aux pensions annuelles qu'ils recevaient des empereurs, excepté à celle qui avait été stipulée en faveur d'Athanaric, leur roi.

Peu de temps après, les Goths se trouvèrent poussés sur le territoire romain, non plus par le désir des conquêtes, mais par une impulsion étrangère. Les Huns, race farouche, dont nous aurons bientôt à nous occuper spécialement, s'étaient élancés, des environs des Palus-Méotides, sur les Alains, établis au bord du Tanaïs, et les avaient entraînés avec eux contre les Ostrogoths. Ils inspiraient une telle épouvante qu'on les disait fils du démon. Le grand Hermanaric, qui avait soumis toutes les peuplades errantes sur ses frontières, de la Baltique au Danube, de la Vistule au Borysthène, s'apprêtait à leur résister, quand il fut frappé par deux princes de la nation des Roxolans dont il avait fait mettre la sœur en morceaux, afin de punir la rébellion de son mari. On dit que, languissant des suites de sa blessure, il se donna la mort pour ne pas survivre à sa gloire. Alors une partie des Ostrogoths suivit, sous la conduite d'Hunnimond, la fortune des envahisseurs. Les autres, ayant à leur tête Vitimer, voulurent leur résister; mais ils furent défaits, et leur roi tué. Safrax et Alathée, tuteurs du roi Vidéric, ne se trouvant pas assez forts pour tenir tête à l'ennemi, se retirèrent avec leurs guerriers derrière le Borysthène, dans l'espoir de se joindre aux Visigoths et de revenir à la charge; mais ceux-ci, affaiblis déjà par leurs discordes intestines, avaient éprouvé une défaite de la part des Huns, et abandonné leur vaillant chef Athanaric, qui se retira dans les monts Carpathes, emportant avec lui les dieux et les rites nationaux.

Invasion des Huns.

376.

Les Visigoths qui avaient survécu à la défaite se présentèrent sur le Danube au nombre de deux cent mille guerriers; poussés alors par des ennemis victorieux, ils envoyèrent Ulfilas, leur évêque (1), demander à l'empereur des terres en Thrace pour s'y établir, sous la promesse de vivre tranquilles et de fournir des recrues aux armées romaines.

Les flatteurs de Valens le félicitèrent de ce qu'il allait acquérir un aussi grand nombre de sujets et de défenseurs; on leur fournit donc des vivres, et ils furent reçus avec leurs chefs, Abla-

(1) Ammien dit un prêtre. Sozomène nomme expressément Ulfilas. Cependant celui qui est resté célèbre sous ce nom était évêque, non des Visigoths, mais des petits Goths, qui depuis quelque temps habitaient la Mésie, et étaient appelés aussi Mésogoths. Les Visigoths n'étaient pas alors chrétiens; il serait donc possible que l'ambassadeur eût été un Romain pris par les barbares.

vive et Fridigerne, en deçà du fleuve. Ce fut ainsi qu'en 1773 la Chine accueillit cent cinquante mille familles kalmoukes, et fit sculpter sur le marbre, en mémoire de cet événement, l'inscription suivante : *Notre gouvernement est si juste que des nations entières traversent l'Europe et l'Asie en parcourant soixante mille* li, *pour obtenir de vivre sous nos lois.*

La prudence inspira à Valens l'ordre de désarmer ces hôtes dangereux et de leur enlever leurs enfants, qui furent transportés comme otages au milieu de l'Asie ; mais la mesure prévoyante de l'empereur manqua son effet, à cause de l'avarice ou du libertinage de ses agents, qui se laissèrent gagner par des offres d'esclaves ou de bétail, par la prostitution des femmes et des jeunes gens, sacrifices moins pénibles pour ces peuples guerriers que de se séparer de leurs armes, c'est-à-dire de ce qu'ils avaient de plus cher. Il aurait fallu transporter tous ces barbares loin du Danube, afin qu'ils ne pussent donner la main à leurs frères, restés de l'autre côté du fleuve ; mais le comte Lupicinus et le duc Maxime, spéculant sur les bénéfices qu'ils réaliseraient en leur vendant des grains, les laissèrent s'établir en Thrace. Bientôt, irrités du prix exorbitant des subsistances et de leur mauvaise qualité, ils commencent à s'agiter en tumulte ; Lupicinus leur commande alors de s'éloigner du fleuve, et les fait chasser de ces parages. Survient ensuite Vitéric, roi du petit nombre d'Ostrogoths qui n'avaient pas voulu subir le joug des Huns ; il demande à son tour à traverser le Danube. Le refus de Valens ne l'arrête pas ; il passe le fleuve, et se dirige sur les pas de Fridigerne et d'Ablavive, vers Marcianopolis, capitale de la basse Mésie.

Lupicinus, qui résidait dans cette ville, invite les deux chefs à un banquet ; mais, comme il avait empêché que leurs hordes les suivissent dans l'intérieur, celles-ci se mettent à murmurer, à demander du pain à grands cris, et tuent ceux qui veulent les repousser. Lupicinus fait massacrer par représailles l'escorte des deux chefs, et les Goths, au comble de la fureur, auraient attaqué la ville, si la situation périlleuse de leurs chefs ne les eût retenus. Telle était la loyauté qui présidait alors à la politique romaine ; mais les barbares eux-mêmes avaient appris la ruse, et les deux rois persuadèrent à Lupicinus de les laisser se présenter à leurs soldats pour les faire rentrer dans l'ordre. L'ivresse le fit céder à leur demande ; mais à peine se virent-ils en liberté, qu'ils en profitèrent pour dévaster le pays et battre les troupes impériales.

Depuis quelque temps, un autre détachement de Goths stationnait près d'Adrianopolis, soudoyés probablement pour être

employés dans l'expédition projetée contre la Perse. Jusqu'alors ils n'avaient donné aucun sujet de plaintes; mais l'ordre qu'ils reçurent de l'empereur de se diriger sur l'Hellespont, et les insultes dont ils se virent l'objet de la part des gens du pays, leur firent prendre les armes; après avoir rejoint Fridigerne, ils assiégèrent Adrianopolis et dévastèrent la Thrace, où leur nombre s'augmentait de la foule des Romains qui désertaient leurs drapeaux ou fuyaient les poursuites des exacteurs.

Valens reçut à Antioche, d'où il épiait les mouvements du roi de Perse, ces nouvelles sinistres; dans son effroi, il donna l'ordre de conclure la paix à tout prix avec les Perses, tandis qu'il envoyait contre les Goths les généraux Profuturus et Trajan. Le parti le plus sage eût été de les enfermer dans la Thrace, et de les y réduire par la famine; mais les officiers impériaux les attaquèrent à Salice, dans la petite Scythie, et se firent battre. L'audace des autres barbares s'en accroît; les Alains et les Huns contraignent les Romains d'évacuer la Thrace. Les Taïfales, renommés pour leur force prodigieuse et leurs mœurs étranges, arrivent d'un autre côté; mais Frigérid, accourant de l'Occident, leur livre bataille près de Bérée, et fait un grand nombre de prisonniers, qu'il envoie peupler les environs déserts de Modène, de Rhégium et de Parme. Néanmoins, au commencement de l'année 378, les Goths, sortant de la Thrace, s'élancèrent comme un tourbillon sur la Macédoine et la Thessalie, saccagèrent les faubourgs de Constantinople, et tinrent la ville elle-même comme bloquée.

377. Bataille de Salice.

378.

Pour comble de maux, une Romaine, nommée Mavia, qui d'esclave était devenue femme d'Obédin, prince d'Éthiopie, prit les armes contre les Romains, dès qu'elle fut veuve, envahit la Palestine et la Phénicie, et s'avança jusqu'à la frontière de l'Égypte. Le commandant général des légions d'Orient n'échappa qu'avec peine à ses soldats; Valens effrayé lui demanda la paix, qu'elle lui accorda, à la condition d'obtenir un pieux solitaire nommé Moïse, qui devint évêque dans le Pharan, où il répandit l'Évangile.

Ces défaites répétées, la perte de l'Arménie, les pillages des Isauriens, les dévastations des Goths, étaient imputés par les uns à l'empereur, par les autres au peuple, par beaucoup aux généraux; d'ailleurs, on les regardait comme un signe de la colère céleste contre les ariens ou contre les athanasiens, selon les passions de chaque parti. Valens accourut en personne contre les Goths, et, aspirant à la gloire d'un triomphe, il refusa les pro-

Mort de Valens. 9 août. 378.

positions de Fridigerne. La bataille qu'il livra à l'ennemi près d'Adrianopolis, où il le joignit, fut des plus sanglantes, et disputée avec toute l'ancienne valeur; mais les Romains succombèrent, en perdant l'élite de leurs généraux et l'empereur lui-même (1).

Il restait, pour héritier de l'empire, Gratien, fils et successeur de Valentinien, qui avait épousé la petite-fille de Constantin. A la mort de Valentinien, quelques ambitieux, se flattant de l'espoir de gouverner sous le nom d'un enfant, avaient proclamé le fils que l'empereur défunt avait eu de Justine, sa seconde femme, et qui n'était âgé que de quatre ans. Une guerre civile aurait pu commencer, si le prudent Gratien n'eût accepté cette élection, en conseillant à l'impératrice veuve de s'établir à Milan avec son fils, tandis qu'il se chargerait de la tâche difficile de gouverner les Gaules.

C'était là qu'il se trouvait, quand il apprit l'invasion des Goths dans l'empire d'Orient; il fit aussitôt des préparatifs pour courir à la défense de son oncle. Les Alemans n'en furent pas plutôt informés qu'ils se précipitèrent sur les Gaules. Gratien fut donc obligé de leur opposer ses légions, qui firent à Strasbourg un si bon usage de leurs javelots, qu'après avoir mis les ennemis en déroute avec une grande perte, et tué même leur général, elles en débarrassèrent la contrée.

Se hâtant alors d'aller porter secours à son oncle, il lui écrivit d'éviter tout engagement jusqu'à son arrivée; mais Valens, ne tenant pas compte de ses conseils, se fit battre et perdit la vie. L'audace des Goths s'en accrut; néanmoins, quand ils donnèrent l'assaut à Adrianopolis, qui renfermait les trésors de l'empereur, ils furent repoussés par les débris de l'armée, secondés du désespoir des habitants et d'une bande d'Arabes au service de Valens. Alors, chargés de butin, ils s'éloignèrent du Bosphore, et, suivant la direction des montagnes, ils inondèrent le pays sans défense jusqu'à la mer Adriatique, aux confins de l'Italie.

Les jeunes Goths disséminés comme otages dans les villes de l'Asie étaient parvenus à l'âge d'homme, et ils pouvaient en ap-

(1) Il nous faut ici, à notre grand regret, nous détacher d'Ammien Marcellin, dernier sujet de Rome qui ait écrit une histoire en latin. Il la termine ainsi : *Hæc ut miles quondam et Græcus, a principatu Cæsaris Nervæ exorsus, adusque Valentis interitum, pro virium explicavi mensura : opus veritatem professum numquam, ut arbitror, sciens silentio ausus corrumpere vel mendacio. Scribant reliqua potiores, ætate doctrinisque florentes. Quos id, si libuerit, aggressuros, procudere linguas ad majores moneo stylos.* Il avait en idée le règne du grand Théodose.

prenant les triomphes de leurs pères, essayer de les seconder et mettre l'empire en feu, de l'Hellespont à l'Euphrate. L'empire étant vacant, Jules, commandant en chef de l'armée, réunit le sénat de Constantinople; faisant alors revivre, pour justifier l'atrocité de sa politique, une formule d'une époque dont il ne se souvenait guère en toute autre circonstance, cette assemblée décréta que le général *pourvût à ce que la république n'éprouvât aucun dommage*. Jules, en conséquence, ordonne à tous ces jeunes gens de se réunir à un jour déterminé dans la capitale de leur province pour y recevoir une gratification; mais, dans tout l'Orient, ils furent massacrés le même jour, à la même heure. C'était par ces lâchetés sanguinaires que l'empire croyait se délivrer de ses ennemis.

CHAPITRE X.

THÉODOSE.

Animé de sentiments plus généreux et d'un désir sincère du bien public, Gratien, maître du monde à dix-neuf ans, eut assez de vertu pour reconnaître qu'il ne pourrait soutenir seul un pareil fardeau. Il avait devant lui un million de Goths enorgueillis par le carnage de quarante mille guerriers, dont la victoire leur avait livré les armes et les chevaux; victoire tellement signalée qu'un de leurs chefs s'écriait : *Pour moi, je suis las de tuer, et je m'étonne beaucoup qu'un peuple fuyant devant nous comme un troupeau de moutons ose encore nous disputer ses biens et ses provinces* (1). Derrière lui s'agitaient les Germains en menaçant les Gaules. Les Perses frémissaient à une extrémité du monde romain, les Scots à l'autre, tous ayant appris par de nombreuses expériences qu'on pouvait vaincre Rome, enchaîner ou tuer ses empereurs.

Gratien résolut donc de se choisir pour collègue, non un enfant que le hasard aurait fait naître sur la pourpre, mais un homme d'un courage égal à la gravité des circonstances; alors il jeta les yeux sur un exilé, sur un guerrier outragé, qui n'ambitionnait pas le trône, auquel il ne songeait même pas. Nous avons déjà parlé de Théodose, né en Espagne, qui fit triompher les armes

(1) Saint Jean Chrysostome, dans Tillemont, *Hist. des emper.*, V, 152.

de Valentinien en Afrique et en Bretagne, mais à qui la jalousie valut une disgrâce, puis la mort. Il avait pris soin de donner à son fils, aussi nommé Théodose, une éducation libérale, en même temps qu'il le formait par son exemple à la discipline militaire. Le jeune homme eut de nombreuses occasions de signaler son courage contre les ennemis les plus differents. Ses talents militaires et sa valeur sans égale lui valurent d'être fait duc de la Mésie, qu'il sauva des Sarmates; mais l'envie des courtisans ne lui pardonna point, et, quand, son père fut décapité à Carthagène, il se retira dans sa patrie, où il partagea son temps entre ses devoirs de citoyen et la tranquille administration d'un vaste domaine qu'il possédait à Cauca, entre Ségovie et Valladolid. Il était père de trois enfants : Arcadius, Honorius et Pulchérie (1).

379. 19 janvier. Ce fut là qu'au Cincinnatus de la Rome dégénérée et vieillie parvint le message de Gratien, qui l'appelait à combattre d'abord pour la défense de l'empire, et à partager ensuite le trône. L'empereur avait assez de confiance en sa vertu pour ne pas craindre que la vengeance l'emportât dans son cœur sur le bien public. Théodose achevait alors sa trente-troisième année, et le peuple, qui admirait sa mâle beauté, son air majestueux, tempéré par la grâce, rappelait avec complaisance que sa patrie était celle de Trajan et d'Adrien, dont on espérait qu'il suivrait les traces.

Théodose eut en partage les provinces gouvernées par Valens, plus la Dacie et la Macédoine (2); Gratien se réserva les Gaules, l'Espagne et la Bretagne. L'Illyrie occidentale, l'Italie et l'Afrique restèrent de nom sous l'autorité du jeune Valentinien.

Le découragement dans lequel la défaite d'Adrianopolis avait jeté les Romains était plus grand que le dommage réel, et faisait considérer comme perdu sans retour un empire dont les ressources abondantes pouvaient suffire à réparer de bien plus grands désastres; mais, pour ne pas affronter avec des troupes découragées un ennemi plein d'orgueilleuse confiance, Théodose établit

(1) Voyez P. Érasme Müller, *De genio, moribus et luxu sæculi theodosiani*; Copenhague, 1798. Excellent ouvrage.

Stuffken, *De Theodosii Magni in rem christianam meritis*; Louvain, 1828.

Fléchier, *Histoire de Théodose*; Paris, 1679.

(2) Dès ce moment, l'Illyrie fut divisée en orientale et occidentale : la première comprenait la Macédoine, l'Épire, la Thessalie, l'Achaïe, la Crète et les les, la Mésie inférieure, la Dardanie et la Dacie, en deçà du Danube. L'Illyrie occidentale se composait de la Mésie supérieure, de la Savie, des deux Pannonies et des deux Noriques.

ses quartiers à Thessalonique, d'où il pouvait surveiller les mouvements des barbares, et diriger ceux de ses lieutenants. Il fit renforcer les garnisons et augmenter les moyens de défense des villes, rétablit l'ordre et la discipline, et ranima le courage à l'aide de petites escarmouches qui n'avaient d'autre but que d'aguerrir les soldats, en leur montrant que les barbares n'étaient pas invincibles.

Théodose avait bien compris, en homme sage qu'il était, qu'un peuple entier ne pouvait rester longtemps réuni en corps d'armée; en effet, à la mort de Fridigerne, les Goths s'éparpillèrent par bandes qui, courant le pays, détruisaient sur leur passage ce qu'elles ne pouvaient emporter, et préparaient, par ces triomphes momentanés, leur ruine future. Bientôt la discorde se mit parmi eux, les intérêts particuliers de chacune de leurs tribus se prêtant difficilement à la pensée unique de la conquête. Modar, prince de la race des Amales, passa aux Romains, dont il obtint un commandement important; attaquant à l'improviste ses compatriotes, il les tailla en pièces, et revint au camp avec un immense butin et quatre mille chars. Alors les restes de l'armée de Fridigerne se réunirent volontairement aux compagnons d'Athanaric, qui, resté jusque-là spectateur de la lutte, sortait enfin de sa retraite; mais, au lieu de guider les Goths à de nouveaux combats, il prêta l'oreille aux propositions de Théodose, qui, étant allé à plusieurs milles au-devant de lui, l'amena à Constantinople, où il le traita avec une magnificence amicale. Quel sujet de tristes réflexions ce dut être, pour les admirateurs de l'ancien temps, que de voir la majesté de l'empire s'abaisser jusqu'à courtiser un barbare! Le roi goth, pour qui Constantinople était un sujet d'admiration continuelle, s'écriait que l'empereur des Romains était un dieu sur la terre, et qu'on devait punir de mort quiconque lèverait la main contre lui (1).

Il mourut dans les murs de cette capitale, et Théodose, en l'honorant d'obsèques magnifiques, se concilia l'attachement de ses Goths, à tel point qu'ils s'enrôlèrent à l'envi sous ses drapeaux. A leur exemple, tous les chefs de bandes se hâtèrent d'obtenir leur traité particulier; si bien que ceux-là même qui menaçaient l'empire quatre années auparavant, lui prêtèrent alors le secours de leurs armes.

Les Ostrogoths, poussés aussi par le désir de chercher de nouvelles aventures, avaient quitté les provinces du Danube; puis, re-

(1) JORNANDÈS, c. 28.

venus sur leurs pas, ils se préparaient à franchir le fleuve, quand le général romain leur fit suggérer par des traîtres la résolution d'attaquer son camp à l'improviste et de le surprendre. Au milieu d'une nuit obscure, ils montèrent tous sur des barques faites d'un seul tronc d'arbre (1), et s'avancèrent vers le rivage; mais, quand ils en approchèrent, ils vinrent se heurter contre un triple rang de navires enchaînés qui rompirent leur ligne, tandis que des galères poussées par le courant et la force des rames tombèrent sur cette flottille, qu'elles submergèrent tout entière, avec le roi qui la commandait.

Les vaincus implorèrent merci; dès lors Théodose, n'ayant plus rien à craindre de cette grande nation domptée sur tous les points, la distribua par colonies nombreuses, dans la Thrace, dans la Phrygie, dans la Lydie, et en d'autres contrées fertiles, aujourd'hui désertes, en l'exemptant d'impôts et en lui fournissant des bestiaux et des grains. Là, réunis en villages, les Goths conservèrent leur langue, leurs usages et leur liberté grossière, en reconnaissant la suprématie de l'empereur; mais ils ne voulurent accepter ni les lois ni la juridiction des magistrats de l'empire. Ils n'eurent plus de rois, et les chefs des tribus, ceux des familles, commandèrent en paix comme en guerre. Le contingent qu'ils fournissaient à l'armée, pour servir sous des généraux au choix de l'empereur, était de quarante mille auxiliaires, sous le nom de *fédérés;* distingués par des colliers d'or, ils jouissaient d'une grosse solde et de grands priviléges.

La civilisation se répandit parmi eux, dans leurs nouvelles habitations, avec le christianisme; ils s'adonnèrent à l'agriculture, et le Cappadocien Ulfilas, leur évêque, adapta l'alphabet grec à leur langue, dans laquelle il traduisit les Évangiles; mais il communiqua l'arianisme à son troupeau.

Les Goths aimaient Théodose comme si l'affection seule avait déterminé sa conduite à leur égard (2). Les Romains s'en affligeaient, et pourtant ils se résignaient en songeant aux ravages de la guerre, à l'impossibilité de se débarrasser autrement de ces tribus redoutables; ils espéraient d'ailleurs que la civilisation et les idées religieuses adouciraient ces esprits indociles, et ils se trouvaient heureux d'être défendus par le bras de l'étranger.

(1) Μονόξυλα. Voy. ZOSIME, IV, et CLAUDIEN, *In quart. cons. Hon.* 623 :

Ausi Danubium quondam tranare Gruthungi,
In latus fregere nemus; ter mille ruebant
Per fluvium plenæ cuneis immanibus alni.

(2) *Amator pacis generisque Gothorum.* JORNANDÈS, c. 29.

Combien de fois les peuples n'ont-ils pas été abusés sur les intérêts les plus sacrés par ces noms de paix et de sécurité! Pour quiconque réfléchissait, il était facile de voir que les citoyens perdraient bientôt ainsi l'habitude des armes, et se trouveraient livrés sans défense à l'invasion étrangère ou à la révolte domestique. Théodose fut puissamment secondé dans ses guerres par les Goths; mais quelle confiance pouvait-on avoir en des gens qui, par intérêt ou légèr[illegible] [illegible]rtaient au milieu d'une campagne ou se mettaient à sacc[illegible] [illegible]ovinces amies, et dont la contenance orgueilleuse rév[illegible] [illegible]s de paix le dédain que l'homme sans éducation nour[illegible] quiconque lui est inférieur en force? Parmi ces Goths [illegible]es, il en était qui, plus enclins à la tranquillité et plus [illegible], avaient pour chef Fravitta, jeune homme de sentiments généreux et de mœurs douces; le farouche Priulfe, au contraire, toujours disposé aux partis extrêmes, ne connaissait que la toute-puissance du glaive. Tous deux se trouvaient un jour à la table de Théodose, à l'occasion d'une solennité, lorsque, oubliant le respect au milieu des coupes, ils en vinrent des paroles aux voies de fait. Le premier tua l'autre, et à son tour il serait tombé sous les coups des soldats de Priulfe, s'il n'eût été défendu par les gardes de l'empereur.

La fortune romaine se trouvait sous la protection de deux princes d'un mérite réel. Gratien arrêta les persécutions que les ariens avaient exercées dans l'Orient, en proclamant que toutes les croyances chrétiennes étaient tolérées (1); il protégea aussi les lettres et les cultiva lui-même, trouvant au milieu des fatigues de la guerre le temps de chanter les exploits des héros, et de promener sur la lyre une main habituée à manier l'épée (2). Il conféra

(1) En Orient seulement peut-être, car nous voyons les donatistes proscrits en Occident; puis l'édit de Milan, du 3 août 379, fait défense à tous les hérétiques de prêcher leur doctrine.

(2) Malgré leur exagération, les éloges que lui décerne Ausone à ce sujet méritent d'être rapportés :

Arma inter, Chunosque truces, furtoque nocentes
Sauromatas, quantum cessat de tempore belli,
Indulget Clariis tantum inter castra Camœnis.
Vix posuit volucres, stridentia tela, sagittas,
Musarum ad calamos fertur manus, otia nescit,
Et commutata meditatur arundine carmen :
Sed carmen non molle modis; bella horrida Martis
Odrysii, Thressæque viraginis arma retractat.
Exsulta, Æacide : celebraris vate superbo
Rursum, Romanusque tibi contingit Homerus.

(Épigr. I, 8.)

IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)

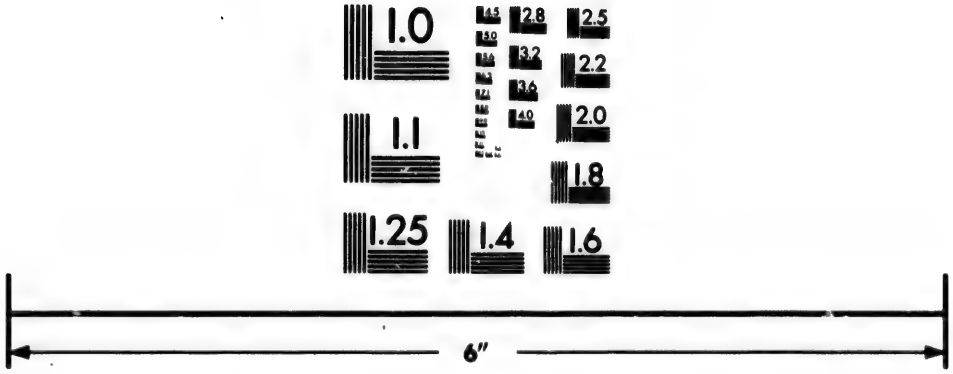

Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

2.8
2.5
3.2
3.6
2.2
2.0
1.8
1.1
1.0

le consulat à Ausone, son maître, avec le droit de porter une toge semblable à celle que revêtaient les empereurs pour le triomphe, et entretint des relations d'amitié non interrompues avec saint Ambroise, évêque de Milan; mais la fin de son règne ne répondit pas au commencement. Les hommes qui l'avaient formé au bien étant morts, d'indignes courtisans l'égarèrent. Tantôt il engageait de vaines discussions avec les évêques, dont il secondait parfois l'intolérance; tantôt il prodiguait, dans des parties de chasse, son temps et ses trésors. Un corps d'Alains, gens très-habiles dans cet exercice, avait mérité sa faveur particulière; il leur avait confié la garde de sa personne, et se montrait souvent aux légions vêtu et armé à la manière de ces barbares. Cette prédilection lui aliénait les soldats, qu'il ne savait pas contenir par la rigueur, du reste étrangère à son caractère; mais une sédition finit par éclater dans la Bretagne.

Révolte de la Bretagne. 383.

Maxime, favori de Théodose, dont il était le compatriote et le compagnon d'armes, n'ayant pas obtenu un poste qui satisfît son ambition, fomenta le mécontentement des troupes, se fit proclamer empereur, et passa dans la Gaule avec trente mille soldats, dit-on, et cent mille Bretons. Courageux et digne du trône, s'il eût cherché à l'obtenir par des moyens plus honorables, il recrutait chaque jour de nouveaux partisans, et ceux-là même qui approchaient davantage Gratien embrassèrent sa cause; ce dernier s'enfuyait de Paris à Lyon pour se rapprocher de l'Italie, quand, attiré dans un piége, il fut tué à l'âge de vingt-quatre ans. Il avait régné seize ans, en comptant depuis l'instant où il fut nommé Auguste, et huit à partir du jour où il succéda à son père.

Mort de Gratien 383. 25 août.

Mellobaud, roi des Francs, et Vaillon, tous deux généraux de Gratien, furent les seuls que l'usurpateur envoya à la mort; il s'associa Flavius Victor, son fils, et, fixant sa résidence à Trèves, il étendit son autorité sur l'Espagne, la Gaule et la Bretagne. La foule des individus qui avaient quitté cette île avec Maxime s'établirent dans l'Armorique, qui, depuis cette époque, fut appelée Bretagne (1).

384.

Maxime envoya son premier chambellan à Théodose, pour se justifier et lui demander de le reconnaître comme collègue; sinon, il était prêt à le combattre avec les forces des pays les plus florissants de l'empire. La nécessité et le désir d'éviter une guerre civile déterminèrent Théodose à lui accorder ce qu'il désirait. Les

(1) Selon la légende, les onze mille vierges, compagnes de sainte Ursule, massacrées à Cologne par les Huns, étaient destinées à ces émigrés bretons. Quelques-uns nient cette première émigration britannique dans l'Armorique.

trois empereurs furent proclamés partout, et Arcadius, âgé de six ans, fut déclaré Auguste par son père Théodose. 1383. 19 janvier.

Maxime, ne sachant pas borner son ambition à la possession de trois vastes royaumes, les épuisa pour armer une multitude de barbares contre l'Italie, où il envoya, sous prétexte de fournir des auxiliaires, un corps de troupes qui, passant les Alpes sans coup férir, lui assura l'entrée de la péninsule. Valentinien et Justine, qui régnait en son nom, s'enfuirent alors de Milan, et gagnèrent Thessalonique, où ils furent accueillis par Théodose avec tous les égards dus à leur rang et à leur infortune; puis, après avoir longtemps débattu dans son conseil la question de savoir s'il déclarerait la guerre à Maxime, il s'y décida, déterminé aussi par les charmes de Galla, sœur de Valentinien, qu'il épousa. 387.

Après avoir fait son entrée triomphale dans Milan, Maxime retournait dans ses quartiers de la Pannonie, quand Théodose, s'avançant à la tête d'une armée aguerrie, tomba sur lui avec une extrême rapidité; contraint de s'enfermer dans Aquilée, il fut dépouillé par les siens, et conduit à Théodose qui le fit tuer pour venger Gratien. Après cette victoire qui mettait fin à la guerre civile, il entra en triomphe dans Rome, et il en avait bien le droit. Les barbares étaient réprimés, les Perses réclamaient son amitié, et ses sujets lui témoignaient leur reconnaissance et leur amour. 388. 27 août.

Caractère de Théodose

Chaste et tempérant dans sa conduite privée, bien que naturellement enclin aux plaisirs de la table et à l'amour, il se montra plein d'affection et d'égards pour ses parents, et éleva ses neveux comme ses propres enfants. Affable dans la conversation, il changeait de ton selon les personnes auxquelles il s'adressait. Il choisissait ses amis parmi les hommes les plus estimables, donnait les emplois, les récompenses, à ceux qui s'en rendaient le plus dignes, ne prenait aucun ombrage du mérite, et n'oubliait point les bienfaits. Au milieu des soins que réclamait un si vaste empire, il trouvait encore quelques moments à donner à la lecture, surtout à celle de l'histoire; jugeant les événements anciens, s'indignant aux cruautés de Cinna, de Marius, de Sylla, il cherchait dans le passé des leçons pour l'avenir.

Il ne se laissait point aveugler par la prospérité, et ce fut par la modération, par le pardon, qu'il détruisit jusqu'aux derniers germes de la guerre civile. Il prit sous sa protection la vieille mère de Maxime, dont il éleva les filles, et envoya des secours et des largesses aux provinces qui s'étaient révoltées. Il est vrai que le triomphe qu'il assura au christianisme et à la foi orthodoxe lui fit prodiguer l'éloge par tous les croyants; mais, d'autre part, ses

ennemis les plus acharnés ne purent méconnaître chez lui d'admirables qualités. Que lui reprochent-ils? ses loisirs voluptueux aussitôt que la nécessité de combattre avait cessé. Mais il faut dire, pour tempérer l'assertion d'un historien qui lui est hostile, que l'insouciance avec laquelle les riches d'alors se livraient aux jouissances mondaines ne venait pas de l'exemple donné par l'empereur; elle était le résultat des circonstances, de cette incertitude du lendemain, qui détournait des nobles espérances, et invitait à jouir, les yeux fermés, d'une vie toujours prête à échapper.

Sa valeur allait parfois jusqu'à la témérité. Zosime, constamment occupé à le dénigrer, raconte que, la Macédoine étant infestée de barbares qui avaient pris les armes à l'instigation de Maxime, et dont on ne pouvait découvrir les retraites, Théodose se mit en personne à leur recherche. Accompagné seulement de cinq hommes dévoués, dont chacun avait trois chevaux de rechange, il battit le pays, déguisé, et se nourrissant de ce qu'il trouvait dans les huttes des montagnards. Arrivé le soir dans une misérable taverne, il y remarqua un homme qui paraissait tout observer, et sur lequel il conçut des soupçons; après avoir donné l'ordre de l'arrêter et de le mettre à la torture, il se fit connaître à lui, et l'amena à s'avouer un espion des barbares. Les renseignements qu'il en tira lui permirent de les attaquer, ce qu'il fit au grand péril de sa vie.

Dans un temps où l'État se dissolvait, il ne perdit pas un pouce de territoire; il fut contraint néanmoins d'accroître les impôts et d'administrer avec une rigueur voisine de la tyrannie, unique refuge de l'empire en décadence. Cette rigueur était encore augmentée par des accès de colère, auxquels il s'abandonna parfois au point d'en garder un repentir éternel; c'était vainement alors que l'excellente Flaccilla sa femme cherchait à le modérer, en lui disant : *Rappelle-toi ce que tu es et ce que tu étais!*

La dixième année de son règne devait être célébrée avec solen-
339. nité, et il avait ordonné qu'une gratification en argent, à la charge des citoyens, fût distribuée aux soldats. Les habitants d'Antioche commencèrent à murmurer contre cette obligation; puis, exaspérés par l'attitude sévère des magistrats, ils passèrent aux injures, et, renversant les statues de l'empereur avec celles de sa famille, ils les traînèrent dans les rues. Un corps d'archers réprima la sédition. Aussitôt après, les individus qui tremblaient naguère et ceux qui menaçaient envoyèrent à l'empereur, chacun de leur côté, les uns un récit accusateur, les autres des excuses et des supplications; on peut se figurer l'anxiété des citoyens dans l'in-

tervalle de temps que ces dépêches mirent à parvenir dans la capitale, à cinq cents milles de distance. La sentence arriva après vingt-quatre jours d'incertitude cruelle. L'empereur avait été d'autant plus indigné de cet outrage qu'Antioche, où il avait résidé quelque temps, lui devait des embellissements et des priviléges. Flaccilla surtout s'y était fait aimer en visitant les pauvres et les malades dans les maisons et les hôpitaux, en les soignant de ses propres mains, en leur distribuant des vivres et des secours, en veillant sur eux. Il ordonna qu'Antioche fût dépouillée de toutes ses prérogatives et soumise à Laodicée, qu'on fermât les bains, les théâtres, le cirque, et qu'on ne fît plus de distribution de grains. Le général Ellébiclus et le maître des offices Césaire étaient désignés pour citer à leur tribunal, dans le forum, les nobles et les principaux citoyens, et chargés de rechercher, à l'aide de la torture, tous ceux qui avaient insulté les statues impériales, afin qu'ils fussent punis de confiscation et de mort.

L'évêque Flavien partit d'Antioche pour aller faire un appel à la clémence de Théodose. Jean Chrysostome, resté au milieu des citoyens, leur présentait cette épreuve comme un châtiment de leurs péchés, employant raisons et prières en faveur des malheureux qu'il cherchait à consoler (1) : « Cette ville est dépeuplée par « la crainte et le malheur; la patrie, la chose la plus douce au « cœur des hommes, est devenue la plus amère. Les citoyens « s'enfuient du lieu qui les a vus naître, comme on fuit le supplice; « ils s'en éloignent comme d'un abîme, et l'évitent comme un « incendie. Quand le feu prend à une maison, non-seulement les « habitants l'abandonnent, mais encore les maisons voisines res- « tent désertes; on laisse tout pour sauver sa vie. Ainsi, pendant « que la colère de l'empereur plane sur cette ville comme la « flamme rapide, tous fuient, avant que l'incendie étende ses ra- « vages, et l'on regarde comme un bonheur de pouvoir survivre « au désastre. »

Il détourne ensuite, comme Scipion, les citoyens d'abandonner la patrie, et dépeint les cruautés exercées dans le prétoire, où il est allé accompagner ses frères; l'excès des maux soufferts lui fournit l'occasion de s'élever contre les péchés commis, les haines, la médisance, les blasphèmes, tout en faisant espérer que la solennité de Pâques, qui approche, sera un jour de réconciliation entre le prince et le peuple.

Les philosophes, dont il y avait affluence dans Antioche, aban-

(1) Nous avons vingt des discours prononcés alors par Jean Chrysostome.

donnèrent la ville affligée ; mais les moines des environs sortirent de leurs retraites pour adoucir les ministres de la vengeance impériale. L'un d'eux, Macédonius, sans autre autorité que celle qu'il tenait de sa vertu, arrête dans la rue les deux commissaires, et leur dit : « Quelque haut placé que soit l'empereur, il est toujours « un homme, obligé en conséquence de songer à sa nature, non « moins qu'à son rang. Ceux à qui il commande sont comme lui « l'image du Dieu suprême ; qu'il prenne donc garde de ne pas « provoquer le Tout-Puissant en détruisant les images vivantes de « la nature divine, pour venger un outrage dirigé contre les ima- « ges inanimées de son corps. Il est facile de substituer d'autres « statues à celles qui sont détruites ; mais tout son pouvoir ne suf- « firait pas pour rendre une seule des vies qu'il ôte en si grand « nombre (1). »

(1) Les discours XIII, XX et XXII de saint Chrysostome se rapportent à de pareils faits : « Qui ne s'étonne, dit-il, qui n'admire leur sagesse ? La mère d'un accusé, se découvrant la tête, montrant ses cheveux blancs, saisit par la bride le cheval d'un juge, et, courant au milieu du forum, entre avec lui dans le prétoire. Tous restent émerveillés de tant de piété, de tant de courage. Or comment ne pas admirer les moines ? Cette mère fût-elle morte même pour son fils, il n'y aurait pas beaucoup à s'en étonner, car le lien de la nature est puissant, et la force du sang invincible. Mais ceux-ci n'ont ni engendré ; ni élevé ils ne connaissaient même pas de nom ceux que leur infortune actuelle leur a seule fait connaître, et qu'ils ont aimés au point que, s'ils avaient eu un nombre infini d'âmes, ils les eussent données toutes pour leur salut. Qu'on ne me dise pas qu'ils n'ont pas été tués, que leur sang n'a pas été répandu ; car ils ont usé envers les juges d'une liberté telle qu'on ne saurait l'attendre que de ceux qui ont résolu de renoncer à la vie, et c'est avec la volonté d'en faire le sacrifice qu'ils sont descendus de leurs montagnes dans le forum. S'ils n'eussent préparé d'avance leur âme à tous les supplices, ils n'auraient pas parlé aux juges avec tant de hardiesse et d'énergie. Ils restaient tout le jour à la porte des magistrats, prêts à arracher aux bourreaux tous ceux que l'on conduisait dans les prisons. Où sont ces philosophes profanes qui portaient le manteau et la barbe longue, le bâton d'Antisthène à la main, cyniques effrontés, plus misérables que les chiens qui se tiennent sous les tables et ne songent qu'à manger ? Tous, ils ont abandonné la ville, déserté, et se sont cachés dans les cavernes ; mais ceux qui montrent par leurs œuvres une véritable philosophie, comme si rien ne fût arrivé dans la cité, se sont présentés intrépides au milieu du forum. Les citoyens volèrent vers les montagnes, dans les déserts, et ceux qui habitaient les monts et les déserts accoururent dans la ville, faisant voir par leurs œuvres que celui qui vit vertueux ne pourra être atteint même par le feu de la fournaise : tant la véritable sagesse de l'âme est sublime, soit dans la prospérité, soit dans l'affliction ; car le véritable sage ne s'amollit point dans la première, pas plus qu'il ne s'attriste ou ne se décourage dans la seconde ; mais il déploie toujours la même énergie, la même vertu. Et qui ne serait abattu par les angoisses du temps présent ? Les citoyens les plus anciens de notre république, qui avaient amassé des richesses infinies et jouissaient de l'intimité du prince, ont abandonné leurs demeures, en cherchant à pourvoir à leur propre sûreté. Rompant les liens de

Tous les anachorètes manifestèrent ensuite l'intention d'aller ensemble jusqu'à Constantinople, pour implorer la clémence de l'empereur; mais les deux ministres promirent de lui porter la supplique rédigée par eux, et, touchés de tant de dévouement, ils partirent pour consulter la volonté de l'empereur. Théodose, dont la colère s'était apaisée, se rappelant, aux paroles de Flavien, que le plus grand hommage qu'il pût rendre à la religion était d'imiter son divin fondateur, en pardonnant comme lui, accorda une amnistie généreuse. Le biens confisqués furent restitués, et Antioche redevint la capitale de l'Asie. L'empereur loua et récompensa ceux qui avaient osé résister à sa colère, et lui avaient fait éprouver combien il est doux de pardonner. *Que l'aveuglement des païens,* s'écrie Jean Chrysostome, *cesse donc; en apprenant d'un empereur et d'un évêque quelle est notre philosophie, qu'ils renoncent à leurs erreurs, pour embrasser une religion qui enfante de si éminentes vertus.* C'était ainsi que l'Église, qui n'avait pas encore la puissance d'élever le peuple à l'idée de ses droits, tempérait les fureurs des grands en leur rappelant leurs devoirs.

Thessalonique.

Thessalonique eut à subir des coups plus rudes. Cette ville, dans une position favorable, au fond d'un golfe, à l'entrée de la Thessalie, le centre d'un grand commerce, avait reçu son nom de la femme de Cassandre, sœur d'Alexandre le Grand. Consacrée au dieux Cabires et à Vénus de Therma, premier nom de la ville, elle s'accrut sous les rois macédoniens. Les empereurs romains, connaissant son importance comme port de mer, l'embellirent de monuments; Néron y construisit un long portique corinthien, avec deux rangs de statues remarquables par le fini du travail et par l'obscénité des attitudes; Trajan y fit élever la rotonde des Cabires, sur le modèle du Panthéon; Marc-Aurèle, un arc de triomphe; un autre fut érigé par Constantin (1).

l'amitié et de la famille, ils désiraient alors ne connaître aucun de ceux qu'ils avaient naguère pour amis, et ne pas être reconnus par les autres. Mais les moines, hommes pauvres, ne possédant qu'un grossier manteau, habitués à une vie rude et à ne se montrer à personne, parcourant les monts et les forêts comme des lions, mais pourvus d'une résolution sublime quand les autres tremblaient effrayés, restèrent seuls fermes au milieu d'aussi terribles tempêtes; et ils les dissipèrent, non pas après de longs jours, mais en un moment. Comme ces généreux athlètes devant lesquels les adversaires battent en retraite, je ne dis pas après les avoir à peine étreints, mais en se voyant seulement en leur présence et rien qu'à les entendre nommer, de même ceux-ci, en un seul jour, se présentèrent, firent entendre leur voix, dissipèrent toute terreur et retournèrent à leurs habitations. Tant elle a de vertu, la philosophie enseignée par le Christ! »

(1) Cette ville fut plus tard dévastée par les Arabes sous Léon le Philosophe,

Au temps de Théodose, la garnison de la ville était commandée par le général Boteric, dont un jeune esclave excita la convoitise impure d'un cocher du cirque; Boteric ayant fait jeter le coupable en prison, le peuple l'assaillit en fureur, le massacra avec plusieurs de ses principaux officiers, et traîna leurs cadavres dans les rues. Théodose, informé à Milan de cette atrocité, est transporté de colère; écoutant moins les conseils des évêques que les flatteries du ministre Rufin, il donne ordre que les barbares châtient tous les habitants, innocents ou coupables. Les citoyens, invités à des jeux au nom de Théodose, se rendent au cirque; mais à peine est-il rempli (tant le goût des divertissements faisait taire toute défiance!), que des soldats s'y précipitent l'épée nue à la main, et font trois heures durant un massacre dont les victimes ont été évaluées de sept à quinze mille. Un marchand étranger offrait tout ce qu'il possédait, et jusqu'à sa vie, pour racheter celle de l'un de ses deux fils; mais, tandis qu'il hésite dans l'horrible choix, le sicaire les égorge l'un et l'autre sous ses yeux.

Ambroise, évêque de Milan, fut saisi d'horreur à la nouvelle de cette boucherie. Afin de donner un libre cours à sa douleur, comme aussi pour éviter la présence de Théodose, il se retira à la campagne; puis il écrivit à l'empereur des lettres de reproche, en l'exhortant à faire pénitence, et en l'avertissant de ne pas avoir la hardiesse d'approcher de l'autel du Dieu de miséricorde, les mains encore teintes du sang de l'innocent. A ces reproches, Théodose rentra en lui-même, et, comme il ne pouvait malheureusement remédier au mal qui avait été fait, il se dirigea, par pénitence, vers la basilique de Milan; mais, au moment où il mettait le pied sur le seuil, Ambroise vient à sa rencontre sous le vestibule, et lui déclare que, le crime ayant été public, il doit se soumettre publiquement à la vengeance divine. Jamais il ne voulut le recevoir dans le lieu saint, qu'il n'eût pris la ferme résolution de subir la pénitence canonique. Déposant les insignes de la puissance suprême, l'empereur se présenta comme un suppliant au milieu de l'église, s'avoua coupable, et obtint à ce prix, au bout de huit mois, la rémission de son péché et sa réintégration dans la communion des fidèles. A la suite de ces faits, Théodose publia un édit qui enjoignait de laisser toujours un délai de trente jours entre la sentence des juges et son exécution (1).

puis par Guillaume, roi de Sicile; en dernier lieu, par Amurat II. Elle se releva néanmoins. Elle est encore habitée par seize mille Grecs, douze mille Juifs et cinquante mille Turcs.

(1) SCHOELL (*Hist. de la littérature latine*, t. IV, p. 45) condamne cet acte

Un autre loi, émanée de lui, est plus digne encore de passer à la postérité, et nous la rapportons ici pour l'exemple des rois : *Si quelqu'un par imprudence se permet de déchirer notre nom en termes malveillants et inconsidérés, et se fait par orgueil le détracteur turbulent du temps présent, nous défendons qu'il lui soit infligé aucune peine ou mauvais traitement : Si l'offense provient de la légèreté, il faut la mépriser; si c'est un acte de folie, l'avoir en pitié; de perversité, lui pardonner* (1).

Les faits ne vinrent pas démentir les paroles; car, une conspiration ayant été découverte à Constantinople, Théodose pardonna à tous les coupables condamnés à mort, et ne voulut point qu'on recherchât leurs complices (2), ajoutant : *Puissé-je de même rendre la vie aux morts* (3) !

Bien qu'il pût, sans obstacle et presque sans soulever de plaintes, réunir toute l'autorité dans ses mains en écartant le jeune Valentinien, il respecta sa faiblesse et le remit sur le trône, en ajoutant même à ses États les provinces enlevées à Maxime au delà des Alpes. Justine, qui avait gouverné au nom de son fils, et excité des troubles dans l'Église en favorisant les ariens, ne tarda point à mourir. Aussitôt Valentinien adopta la véritable foi; il accrut ainsi l'amour et l'estime que lui avaient acquis la pureté de ses mœurs, son application aux affaires, ses vertus domestiques et son zèle pour la justice.

Valentinien.

388.

Blâmé d'avoir trop de goût pour les jeux du cirque et les combats d'animaux, il s'en abstint tout à fait, comme il multiplia les jeûnes pour démentir les accusations d'intempérance; ayant appris qu'une comédienne de Rome exerçait sur la jeunesse un attrait

magnanime : *Rien*, dit-il, *ne lui donnait le droit de s'ériger en juge de son souverain, et de l'humilier en lui infligeant une punition publique que son siècle regardait comme flétrissante.* Oui, si l'Évangile n'est rien, et si son siècle eût réellement, ainsi que le nôtre, regardé comme flétri ssante une telle punition. Il continue du même ton, pour nous apprendre qu'*il est impossible de ne pas y reconnaître l'arrogance d'un prêtre qui se regarde comme élevé au-dessus de toute autorité civile.*

(1) *Si quis, modestiæ nescius et pudoris ignarus, improbo petulantique maledicto, nomina nostra crediderit lacessenda, ac temulentia turbulentus obtrectator temporum fuerit, eum pœnæ nolumus subjugari, neque durum aliquid nec asperum sustinere; quoniam si id ex levitate processit, contemnendum est; si ex insania, miseratione dignissimum; si ab injuria, remittendum. Unde integris omnibus, ad nostram scientiam referatur, ut ex personis hominum dicta pensemus, et utrum prætermitti an exquiri debeat censeamus.* Code Théod., IX, 7, I.

(2) Thémistius, *Orat.* XIX.

(3) Saint Jean Chrysost., *Orat.* VI.

trop puissant, il l'appela à la cour, puis la renvoya sans l'avoir vue, pour l'exemple. Il portait une vive affection à ses sœurs; mais, comme elles se trouvaient en procès pour certains domaines avec un orphelin, il remit la décision du différend au juge ordinaire, et leur persuada ensuite de renoncer à leurs prétentions (1). Ses vertus ne l'empêchèrent pas de rencontrer un traître.

Arbogaste, Franc d'un grand courage, qui occupait le second rang dans l'armée de Gratien, mit son bras au service de Théodose, et l'aida à vaincre. Jouissant de toute la confiance de l'empereur, il résolut d'employer les bienfaits qu'il en avait reçus pour bouleverser l'empire d'Occident; il distribua à ses créatures les postes importants dans l'armée et l'administration de la Gaule, au point que Valentinien se trouva comme prisonnier, dans Vienne, au milieu de ses ennemis secrets. Il eut recours à Théodose pour qu'il l'aidât à se délivrer de cette captivité; puis, ayant cité Arbogaste, il le somma du haut de son trône de se démettre de ses emplois; le Franc lui répondit : *Mon autorité ne dépend ni du sourire ni de la colère d'un monarque*, et il jeta à terre le feuillet sur lequel l'ordre était tracé. Valentinien se contint à grand'peine pour ne pas se livrer à un acte de violence; mais, peu de jours après, l'empereur fut trouvé égorgé dans sa tente.

390. 15 mai.

Chacun devina la main d'où le coup était parti. Arbogaste avait tout disposé pour que son forfait tournât au profit de son ambition; toutefois, n'osant pas ceindre lui-même le diadème, il le donna à son confident intime, au rhéteur Eugène, qui avait la réputation d'un homme instruit et prudent.

Théodose fut vivement affecté du lâche assassinat qui avait tranché les jours de celui qui était son collègue et son beau-frère; mais il attendit pour le venger, et tint Eugène dans l'incertitude jusqu'à ce qu'il fût prêt à commencer la guerre civile; puis, quand ses deux vaillants généraux, Stilicon et Timase, eurent organisé et discipliné les légions ainsi que les barbares alliés, il les fit marcher contre l'Occident. Arbogaste ayant restreint sa défense aux frontières de l'Italie, Théodose s'empara de toute la Pannonie jusqu'au pied des Alpes Juliennes, et vint livrer bataille à son ennemi dans les plaines d'Aquilée, où il le vainquit. Arbogaste se donna la mort, et Eugène la reçut de la main des soldats irrités, en présence de Théodose.

394. 6 septembre.

Saint Ambroise, qui avait résisté sans armes à l'usurpateur, refusé ses dons et quitté Milan pour n'avoir aucun rapport avec

(1) Saint Ambroise, *De obitu Valent.*

lui, vint apporter à Théodose l'hommage des provinces occidentales, et obtint de lui qu'il fût tiré un voile sur le passé.

Théodose réunissait ainsi sous son autorité tout le monde romain. Ses vertus et son âge faisaient concevoir d'heureuses espérances, quand il mourut, quatre mois à peine après cette victoire. Il avait partagé l'empire entre ses deux fils, donnant l'Orient à Arcadius, et l'Occident à Honorius, qu'il avait appelé à Milan pour recevoir les insignes du pouvoir souverain. Théodose voulut assister aux jeux splendides donnés à cette occasion, et sa santé, déjà chancelante, ne put résister à la fatigue qu'il en ressentit; il expira la nuit suivante. Il fut le dernier empereur qui dirigeât d'une main ferme le gouvernement romain et guidât les armées en personne. Amis et ennemis gardèrent une haute estime pour ses vertus; quand il eut cessé de vivre, la faiblesse probable d'un État divisé, sous la direction de deux jeunes gens inexpérimentés, fit naître chez tous de graves appréhensions. 395. 27 janvier.

Les lois promulguées par Théodose, et dans lesquelles on sent l'évidente inspiration du christianisme, sont un de ses principaux titres de gloire. Il défendit de solliciter les biens des condamnés pour cause de rébellion, attendu que parfois on obtenait, à force d'importunité, ce qu'un prince juste n'avait pas le droit d'accorder (1); cette mesure diminuait l'espionnage, car beaucoup d'individus se faisaient délateurs pour acquérir les biens de ceux qu'ils dénonçaient. Avant lui, les biens des exilés revenaient au trésor; il ordonna qu'ils fussent partagés entre le trésor et le condamné ou ses héritiers, et que l'héritage entier d'un père ayant subi la peine capitale fût laissé à ses enfants (2). Les mariages entre cousins germains furent prohibés sous la peine exorbitante du feu, de la confiscation des biens et de la bâtardise des enfants (3). Le mariage fut aussi défendu entre oncles et nièces, tantes et neveux (4), entre beaux-frères et belles-sœurs (5), et en général entre chrétiens et juifs. Une loi interdit à ces derniers d'acheter des esclaves chrétiens, et permit aux chrétiens d'affranchir sans restriction les leurs (6). La douceur et l'humanité furent recommandées aux geôliers, qui d'ordinaire en ont si peu. Les juges

(1) *Code Théod.*, X, 10, XV.
(2) *Code Théod.*, IX, 42, VIII.
(3) *Ib.* III, 12, III. Arcadius tempéra cette rigueur en retranchant la peine du feu. Il dérogea ensuite à la loi elle-même. *Code Just.*, V, 4, XIX.
(4) *Code Théod.*, III, 12, III.
(5) *Ib.*, III, 7, II.
(6) *Ib.*, III, 1, X.

durent visiter fréquemment les prisons, recevoir les plaintes des détenus et tenir note exacte de leurs réclamations. Défense fut faite de vendre et d'acheter des joueuses d'instruments, de les appeler dans les banquets, dans les spectacles, et d'avoir chez soi des musiciens de profession : genre d'esclaves contre lequel les Pères ne cessèrent de tonner comme fomentant les mauvaises mœurs.

Il serait injuste d'oublier plusieurs lois de Gratien, comme celle qui inflige aux délateurs convaincus de calomnie la peine que l'accusé aurait encourue (1); il révoqua tous les priviléges accordés à des particuliers au préjudice des corporations auxquelles ils appartenaient (2), et il affranchit de l'obligation d'obéir aux ordres que les magistrats ou les tribunaux prétendraient leur avoir été donnés de vive voix par l'empereur (3).

CHAPITRE XI.

TRIOMPHE DU CATHOLICISME. — LES SAINTS PÈRES.

Les premiers empereurs chrétiens avaient laissé l'ancien culte subsister à côté du nouveau, pour ménager une foule de gens qui leur gardaient fidélité, et parce que les révolutions destinées à changer la face du monde ne s'accomplissent pas tout d'un coup. Les rites païens étaient encore considérés comme nationaux, ou du moins on les appelait ainsi. Les pontifes sacrifiaient au nom du genre humain; on faisait, dans les discours adressés aux empereurs, non-seulement des allusions oratoires aux anciennes divinités, mais encore des invocations et des vœux. On voyait encore s'élever sur l'autel, au milieu de la curie Julia, où le sénat s'assemblait, la statue de la Victoire enlevée aux Tarentins, et parée par Auguste des dépouilles de l'Égypte; avant d'entrer en séance, les sénateurs brûlaient devant elle quelques grains d'encens, en jurant fidélité à l'empereur.

Paganisme. De nombreuses inscriptions attestent que les provinces étaient encore fermement attachées à l'ancien culte; en effet, dirigées plutôt par l'habitude que par le raisonnement, elles obéissaient moins à des croyances qu'à des impressions. Nous trouvons en

(1) *Code Théod.*, IX, 1, XIV.
(2) *Ib.*, XI, 13.
(3) I, 3, I.

Italie beaucoup de traces de cette persistance, et davantage encore dans la Gaule, où le culte des druides se mêlait aux religions germaniques et à celle qui avait été importée de la Grèce. Nous ignorons comment et par quelles causes le druidisme se releva; mais l'histoire nous a conservé le nom de l'archidruide Merlin, qui, après avoir, au commencement du cinquième siècle, rempli de ses prophéties les forêts de l'Armorique et de la Bretagne, fut considéré, lorsqu'il eut cessé de vivre, comme un être mystérieux, un prophète, un magicien, et figura comme tel dans les romans du moyen âge (1). La Germanie, oubliant de plus en plus Odin, avait accepté quelques-uns des dieux de l'Olympe; mais le vulgaire s'opiniâtrait encore dans son adoration envers les puissances naturelles. Saint Jacques le Majeur et le centurion Corneille passent pour avoir arboré dans la péninsule ibérique l'étendard de la foi; mais, s'il en fut ainsi, il n'en résulta point l'anéantissement de l'ancien culte apporté par les Pélasges, mélangé avec celui des Phéniciens et des Carthaginois, sans que la force romaine eût réduit le tout à l'unité. Nous rencontrons en effet dans les inscriptions quatorze dieux différents (2), soit indigènes, soit étrangers, mais désignés alors par une appellation particulière à la langue cantabre. L'art divinatoire était très en faveur chez les Basques; d'un autre côté, le concile d'Elvire nous donne la preuve d'un grand nombre d'apostasies, en faisant défense d'accepter les dignités du paganisme, d'assister à ses fêtes, de donner des vêtements ou des fleurs pour les solennités, et de l'argent pour les images.

On adorait de même en Afrique les divinités du pays et celles de Carthage, en dépit des illustres docteurs d'Hippone, de Carthage, d'Alexandrie; si le vulgaire conservait des superstitions inhumaines, les gens instruits y restaient attachés comme à un symbole de la civilisation, alors florissante dans ces contrées. Maxime, savant grammairien de Médaure, se plaignait à saint Augustin de la préférence accordée à d'obscurs martyrs sur les anciens dieux du monde; voulant donner sur le polythéisme une explication raisonnable, il s'exprime en ces termes : « Il existe un « Dieu suprême sans commencement ni fin, comme père tout- « puissant de la nature; est-il quelqu'un si dépourvu de raison et « si aveugle, qui ne puisse le reconnaître avec certitude? Or les

(1) TANNIER, *Bibl. britann. hibern.*, p. 522.

(2) *Rauveana*, *Bandiar* ou *Bandua*, *Barieco*, *Navi*, *Idnorio*, *Sutunnio*, *Viaco*, *Ipsisto*, *dii Lugores*, *Togotis*, *Salambon*, *Neton*, *Neci* ou *Netace*, *Endovelico*. Voyez MASDEU, *Hist. de España*, t. VIII.

« vertus de ce Dieu, répandues dans les œuvres de la création, « sont invoquées par nous sous des noms différents, parce que « nous ignorons ceux qui lui conviennent véritablement. »

A côté de ce philosophe religieux, mettons un dévot, prêtre probablement, lequel, interrogé par saint Augustin sur ses croyances, les lui exposait avec une vénération timide, en faisant remonter à Trismégiste et à Orphée sa doctrine, qui consistait à se rapprocher de Dieu en exaltant et en purifiant son âme. Selon lui, la piété, la pureté, la justice, élèvent, sous la protection des dieux secondaires, vers le Dieu universel et ineffable, dont les vertus sont appelées *anges* par les chrétiens. Au surplus, les idolâtres de l'Afrique en général, désignant les fidèles par le nom de Romains, semblaient confondre la cause de la religion avec celle de la nationalité.

Le gentilisme n'était pas éteint non plus dans les provinces orientales, où l'aristocratie, ce soutien du polythéisme, avait un pouvoir moins grand; du reste, la religion ne s'y liait pas aux institutions d'une manière aussi intime qu'à Rome.

La Perse continuait à entretenir le feu sacré, et saint Basile (1) nous apprend que beaucoup de mages s'étaient répandus dans le Levant avec des usages particuliers; vivant isolés des autres hommes, sans livres ni docteurs, ils avaient horreur du meurtre des animaux, considéraient le feu comme dieu, et Zervane-Akérène (2) comme le Dieu suprême, comme le fondateur de leur nation.

Mais le paganisme pouvait-il, sans cohésion, sans unité comme il était, opposer cette résistance qui naît de la conviction? Tandis qu'on trouvait chez les chrétiens la plus grande ferveur dans les actes et les écrits, les païens semblaient sommeiller; ils parlaient comme ils auraient fait trois siècles auparavant (3), sans s'apercevoir que les dieux chantés par eux n'étaient plus que des cadavres, et que la société par eux décrite comme vivante n'offrait plus qu'une ombre.

Païens illustres.

Une foule de gens, néanmoins, défendaient les anciennes idées dans les écoles, et s'en déclaraient les champions dans la société. Nous citerons, entre autres, Vettius Prétextat, *chef de la piété païenne*, dans la bibliothèque duquel Macrobe fait assembler les interlocuteurs de ses *Saturnales*, pour lui témoigner un respect

(1) *Lettre* 325, *à Épiphane*.

(2) Ce nom veut dire *le temps sans limites*.

(3) *Ausone, Claudien, Eutrope, Aurelius Victor, Ammien Marcellin, Macrobe, Végèce, Servius*, etc.

voisin de la vénération. Il réunissait autour de lui les débris les plus illustres du paganisme, et, lorsqu'il était proconsul de l'Achaïe, il fit conserver à la Grèce le droit de célébrer les cérémonies nocturnes du culte hellénique, notamment les mystères d'Éleusis; plus tard, il fut député à Valentinien pour obtenir de lui qu'il cessât de persécuter les augures. Il jouit d'une haute estime tant qu'il vécut; deux statues lui furent élevées après sa mort par les empereurs, et une par les vestales (1).

Macrobe fait défendre noblement par lui les esclaves contre un certain Évangélus : « Les esclaves, dit-il, sont formés des mêmes éléments que nous; ils reçoivent la vie du même principe, vivent, meurent de la même manière que les autres, et sont soumis aux vicissitudes de la fortune; on peut-être esclave de corps, et très-libre par l'âme, tandis qu'on voit des hommes libres se faire les esclaves des passions; les mœurs distinguent les hommes, non l'habit ou la condition. » Enfin, il expose les moyens propres à se faire aimer des esclaves (2).

Il reçut des lettres amicales du Romain Symmaque, à qui Libanius avait inspiré sa vénération pour le paganisme et l'espoir de le rétablir. Fils du préfet de Rome, il devint pontife, questeur, gouverna la Campanie et le Brutium, fut proconsul en Afrique, préfet à Rome, enfin consul (391); ayant embrassé la cause de Maxime, il se réfugia, lorsqu'il fut vaincu, dans une église de ces chrétiens qu'il avait combattus, et il dut son pardon à l'intercession du pape Libère. Associé aux pontifes, il les traita avec un zèle énergique, se plaignant qu'un trop grand nombre d'entre eux cherchassent, au préjudice de leurs devoirs sacrés, à gagner les bonnes grâces des chefs de l'État. Singulier aveuglement! au milieu d'une si grande révolution, il parle de la religion de la patrie, comme si jamais il n'avait été question de l'abolir, et il écrit à Prétextat : « Combien je suis affligé de ce qu'après des sacrifices « multipliés, le funeste présage de Spolète n'ait pas encore été « publiquement expié! C'est à peine si Jupiter s'est montré favo- « rable à la quatrième *mactation*, et il ne nous a pas été possible, « même à la onzième, de satisfaire à la Fortune publique. Songe

(1) Voyez Gruter, page 310, n° 1. Au pied d'une statue érigée en 387, il est appelé *Pontifex Vestæ*, *Pontifex Solis*, *Quindecimvir*, *Augur*, *Tauroboliatus*, *Neocorus*, *Hierophanta*, *et Pater sacrorum*; Gruter, p. 1102, II. Sur un autel découvert vers la fin du dernier siècle, on y ajoute les titres de *Curialis Herculis*, *sacratus Libero et Eleusinis*, *Pater patrum*; Donati, Supplém. à Muratori, t. I, p. 72, II. *Pater sacrorum et Pater patrum* se rapportent au culte de Mithras.

(2) *Saturn.*, I.

« en quel pays nous sommes ! Il s'agit maintenant de réunir nos « collègues en assemblée, et, si je parviens à découvrir quelque « remède divin, je t'en informerai (1). »

Il conjure les dieux de sa patrie de pardonner à ceux qui négligent leurs cérémonies (2); il exhorte les vestales à conserver soigneusement leur discipline, demande le châtiment de l'une d'elles qui avait violé son vœu (3), et fait tous ses efforts pour conserver au paganisme son importance politique.

Tel était en effet l'unique but de ses défenseurs en Occident, où l'on ne trouverait pas une seule école régulièrement établie, comme celle d'Athènes, pour maintenir, à l'aide d'une *chaîne d'or* d'initiés, la foi dans les défuntes immortalités et dans les doctrines théurgiques associées au néo-platonisme. Seulement, les maîtres qui professaient dans les diverses écoles de Rome, de Milan, de Bordeaux, de Trèves, de Toulouse, de Narbonne, répandaient encore les fables païennes, en faisant admirer les beautés des anciens auteurs; quand l'un d'eux, Eugène, par un caprice du sort, ceignit la couronne, il vint en aide à l'idolâtrie, releva l'autel de la Victoire, plaça la statue de Jupiter Olympien au passage des Alpes Juliennes (4), et arbora l'image d'Hercule à la tête de ses légions.

L'existence de ces païens fervents nous prouve que le christianisme triomphant s'était abstenu des persécutions qu'il avait eues à subir à sa naissance. Prétextat et Symmaque, tout en faisant profession ouverte de gentilisme, n'en parvinrent pas moins aux plus hautes dignités, et ni Libanius, ni ses disciples, ne se virent contraints de changer de foi ou de la dissimuler. Eunape et Zosime écrivirent des histoires dans un sens hostile au christianisme, et les sophistes faisaient entendre librement leurs plaintes ridicules, parce que, suivant eux, les ténèbres avaient couvert le Capitole.

Cependant le nombre des chrétiens s'était tellement accru, à la faveur de la tolérance, qu'il n'était plus besoin d'aussi grands ménagements envers le parti vaincu. Ils ne se recrutaient plus seulement parmi les dernières classes de la société, mais parmi l'élite des citoyens (5), et ils avaient acquis du crédit et de la puis-

(1) Lettre XLIII du liv. I.
(2) *Dii patrii, facite gratiam neglectorum sacrorum*, II, 7.
(3) Lettres, IX, 118, 119.
(4) Saint Augustin, *Cité de Dieu*, V, 26.

(5) *Sexcentas numerare domos de sanguine prisco*
Nobilium licet ad Christi signacula versas.
(Prudence, contra Symmachum, I, 560.)

sance. La persécution théâtrale de Julien elle-même, en comprimant un instant la libre manifestation des sentiments par les formes extérieures du culte, ajouta à la force d'expansion qu'une bonne cause emprunte aux obstacles; le triomphe facile du christianisme sur la vaine réapparition des idoles de la Grèce accrut la puissance des évêques, que l'on vit préparés comme autant de capitaines, non-seulement pour répandre le christianisme, mais encore pour combattre le polythéisme; ils demandèrent à grands cris que la société rompît définitivement les liens qui l'enchaînaient à l'idolâtrie.

Jamais, néanmoins, l'Église n'avait cessé d'être troublée à l'intérieur par les ariens, dont les distinctions sur la nature du Fils de Dieu avaient trouvé les empereurs tantôt favorables, tantôt contraires, selon les personnes qui les entouraient. Constantinople était le siége principal de l'arianisme, où, soutenu par les princes et les patriarches, il exerçait dans les cercles la loquacité des gens à la mode, comme aurait fait une nouvelle du jour. Nous n'avons pas l'intention d'énumérer les divers canaux par lesquels il se répandit; mais, si l'on songe que notre religion, en appliquant immédiatement les discussions dogmatiques à la pratique et au salut éternel, réclame le plus parfait accord, même sur des points qui sembleraient purement spéculatifs, on comprendra quelle confusion dut naître au moment où le troupeau du Christ se trouva divisé. On vit partout des évêques, en opposition les uns avec les autres, non-seulement se lancer les réprobations ecclésiastiques, mais encore chercher à se perdre tour à tour, soit dans l'opinion des fidèles, soit dans celle des gouvernants. Les empereurs mettaient sur les siéges vacants, non les plus méritants, mais ceux qui partageaient leur propre croyance, souvent le peuple en choisissait d'autres, ou, désertant les églises, se réunissait dans les campagnes; si les magistrats voulaient intervenir, ils rencontraient de la résistance, et de là sortaient des violences, des condamnations et des meurtres.

Une gloire nouvelle brillait sur l'étendard du christianisme militant; les saints Pères constituaient une littérature que l'imitation n'avait point formée : ce n'était pas une société qui avait cessé d'exister, ou bien une société idéale qui n'avait jamais existé, qu'elle se proposait de reproduire; mais le présent, l'actualité, les idées sociales les plus avancées, c'est-à-dire les idées religieuses.

Les Pères, dans l'origine, ne firent qu'enseigner le dogme, tel qu'ils l'avaient appris des apôtres; n'étant pas contredits, parce que les doctes dédaignaient de les écouter, ils n'avaient pas besoin

de combattre. Bientôt les savants sont contraints de s'apercevoir de leur présence, et de les blâmer du moins; les Pères commencent alors à défendre ces dogmes contre les gentils et les philosophes, en les comparant aux doctrines anciennes pour démontrer que celles-ci sont inférieures et moins conformes à la raison. Non contents de se tenir sur la défensive, ils prouvent la vérité de la doctrine chrétienne par des raisons excellentes, par les miracles, les prophéties, et mettent au jour des idées aussi profondes que nouvelles sur la nature de Dieu et sur celle de l'homme. Ils attaquent même le paganisme et la philosophie avec les armes de la logique et de l'histoire; puis ils parlent à ces empereurs tout-puissants avec une liberté noble et jusqu'alors inouïe.

Bien qu'ils s'appuient sur la Bible, c'est à la raison et aux classiques qu'ils empruntent leurs procédés d'argumentation; mais ils jettent bientôt les armes qu'ils avaient prises dans l'arsenal de leurs ennemis, et, ceints de foi et d'une science nouvelle, ils pénètrent dans les abîmes de la doctrine, dont ils scrutent les parties qu'ils éclairent par des explications et des commentaires. Avec les gentils, il fallait discuter sur la vérité du christianisme, tandis que les hérétiques admettaient les livres sacrés et employaient le nom de notre Dieu; les débats avec eux roulaient donc sur les interprétations. De là, naturellement, de nombreuses divergences; mais elles produisent de plus grandes lumières et de nouveaux points de vue, dont l'ensemble constituera la magnifique synthèse chrétienne.

On tomberait facilement dans l'erreur si l'on ne tenait pas compte de ces phases différentes de la controverse : bien que le but restât le même, il variait comme l'ennemi qu'il fallait combattre; en conséquence, l'exposition et les tentatives, sans être opposées, avaient un caractère divers. Le général qui assiége une ville trace des lignes, creuse des tranchées, élève des travaux, qu'il s'empresse de détruire lorsqu'il s'est emparé de la place.

Quelques-uns s'imaginent que le moyen le plus simple de résoudre les controverses chrétiennes, c'est de s'en rapporter uniquement à la croyance des premiers siècles; mais ce moyen présente des difficultés extrêmes, attendu que l'Église, toujours unanime dans la foi, a développé les vérités déposées dans son sein, et les a exposées avec une précision chaque jour plus grande. Quelques Pères ne s'exprimèrent pas sur beaucoup de points, ou bien ils le firent d'une manière imparfaite ou erronée, comme il arrive des questions non encore controversées, et lorsqu'on ne

regarde pas comme nécessaire la rigueur des expressions, dont jusqu'alors on n'a point abusé.

Les Saints Pères.

Les croyances orthodoxes eurent, pour combattre le paganisme ou l'hérésie, des champions d'une grande vigueur (1); de saint Athanase à saint Augustin, une succession d'hommes supérieurs imprima un mouvement prodigieux aux esprits et aux opinions dans toute l'étendue du monde romain. Grâce à leurs efforts, l'Occident élève une puissance nouvelle avec une force autre que celle de l'épée; la Grèce, réveillée de l'affaissement de la conquête, ne se contente plus de souvenirs : s'ouvrant d'autres voies que celles de la flatterie envers les puissants, ou des subtilités faites pour obscurcir la raison, elle s'adresse de nouveau au peuple, non plus pour exciter ses passions et fomenter ses haines, mais pour lui enseigner la vérité et le diriger au bien.

Athanase, dont nous connaissons les actes, satisfait de croire, n'aurait point écrit, si l'Église n'avait pas eu besoin de sa plume; en effet, les premiers auteurs ecclésiastiques n'entreprenaient pas un ouvrage par curiosité de savoir ou par exercice de logique et de rhétorique, ni même pour offrir une simple exposition, mais pour convaincre, instruire, réfuter. Dès lors, puisque Athanase se proposait de vaincre, non de plaire, il ne faut pas chercher dans ses écrits une grande éloquence, ni une exposition complète de la foi, ou bien une ingénieuse réfutation des hérésies; mais il examine tout point du dogme chrétien, dans son rapport avec l'essence du christianisme. Dans son ouvrage sur les conciles de Séleucie et de Rimini, il fait ressortir l'instabilité des ariens, devançant ainsi les arguments dont Bossuet, dans son livre des *Variations*, devait un jour faire un usage si remarquable. Athanase répète que le mieux est de croire absolument dans la parole de Dieu, et qu'il y a folie à vouloir avec la raison humaine s'élever au-dessus de la raison. Il n'anéantissait pas la raison, mais il voulait que son rôle se bornât à démontrer la cohérence des idées, à résoudre les difficultés, à interpréter les différents passages conformément à l'idée générale. Du reste, la vertu sert de complément à toute chose, et c'est pourquoi il dit : « De même que l'individu qui veut voir la lumière du soleil doit se nettoyer les yeux, ainsi quiconque désire comprendre le sens des paroles des théologues doit purifier son âme (2). »

(1) Voy. le *Tableau de l'éloquence chrétienne au IVe siècle* par M. VILLEMAIN, 3e édit., 1854; et les *Études sur les Pères de l'Église*, de M. CHARPENTIER, 2 vol.; Paris, 1853.

(2) *De Incarnatione.*

Saint Jean Chrysostome. 344-407.

Jean Chrysostome (*Bouche d'or*), né à Antioche d'une famille honorable, eut peu d'égaux pour le zèle, et n'en eut point pour l'éloquence. Il était disciple de Libanius, qui, avec un regret exempt d'envie, disait, en admirant ses talents oratoires : *C'est à lui que j'aurais laissé mon école, si les chrétiens ne nous l'avaient enlevé.* Prenant en dégoût les vanités des rhéteurs et les chicanes du barreau, Jean s'adonna aux lettres et à la vie solitaire : « Quand « ma mère, dit-il, apprit que j'avais résolu de me retirer du « monde, elle me prit par la main, me conduisit dans sa chambre, « et, m'ayant fait asseoir auprès d'elle, sur le lit où elle m'avait « donné la vie, elle se mit à pleurer, puis me dit des choses plus « tristes encore que ses larmes. » En effet, après lui avoir rappelé les peines et les dangers d'une jeune veuve livrée à la faiblesse de son sexe et de son âge, elle ajouta : « Mon fils, mon unique « consolation, au milieu de ces misères, fut de te voir continuel- « lement et de contempler dans tes traits l'image fidèle de mon « pauvre mari. Cette consolation commença pour moi dès ton « plus jeune âge, quand tu savais à peine bégayer les paroles « dont les enfants réjouissent le cœur de leurs parents. Je n'ai pas « diminué ton héritage, comme il arrive à trop d'orphelins; ce- « pendant, je n'ai rien négligé de ce qui convenait à ta condition, « en donnant même de mon patrimoine. Je ne le dis pas pour te « le reprocher, mais pour que tu ne me jettes pas dans un nouveau « veuvage; c'est une grâce que je te demande. Il reste aux jeunes « gens l'espérance d'atteindre un âge avancé; nous, vieillards, « nous ne pouvons attendre que la mort. Attends donc du moins, « hélas! le jour de ma mort, qui ne saurait être éloigné. Quand « tu m'auras ensevelie, et que mes cendres seront réunies à celles « de ton père, alors entreprends de longs voyages, passe même « les mers; personne ne t'en empêchera. Mais, tant que je respire, « supporte ma présence, ne t'ennuie pas de vivre avec moi, et « ne provoque pas l'indignation de Dieu en me rendant malheu- « reuse, moi qui ne t'ai offensé en rien. »

Le fils qui nous a conservé ces paroles, où se peint tout le cœur d'une mère, devait être bien capable de les sentir; mais une voix plus impérieuse que celle des affections humaines l'appelait aux combats du Seigneur. Renonçant toutefois à l'idée d'un voyage lointain, il se retira dans les solitudes que la dévotion savait se créer dans le voisinage de la bruyante Antioche; là il écrivit pour la défense et à la louange de la vie solitaire, soutenant même qu'un moine, avec sa philosophie chrétienne, est supérieur à un prince entouré de faste.

Le bruit vint à son oreille que l'on voulait le consacrer prêtre ainsi que Basile, son ami le plus cher ; mais, comme il ne se crut pas en état de supporter un pareil fardeau, et qu'il ne voulait pas d'ailleurs en détourner Basile, il se cacha sans le prévenir. Son ami, ordonné prêtre malgré lui, se plaignit de son procédé comme d'une fraude et d'un mensonge. Pour se disculper, Chrysostome composa le *Traité du sacerdoce*, l'un de ses ouvrages les plus remarquables, dans lequel, remontant de son apologie personnelle à l'importance générale du ministère sacré, il expose ses sentiments sur son excellence et sur les devoirs qu'il entraîne (1). Tandis que, d'une part, l'ambition intriguait, cherchait l'appui des rois, se créait des partisans, de l'autre, par une humilité excessive, on refusait les fonctions du sacerdoce. Ambroise, Basile, Augustin, en furent revêtus contre leur gré ; il fallut menacer Gaudence d'excommunication pour lui faire acepter l'évêché de Brescia. Des solitaires se mutilaient pour échapper à cet honneur, et en Afrique il fallut recourir à la menace d'un châtiment contre des clercs qui refusaient l'ordination.

Jean ne put néanmoins éviter d'être ordonné par l'évêque Flavien. Alors, se consacrant au ministère de la parole, il commença le cours de ses illustres travaux, qui nous ont valu ses nombreux discours contre les hérétiques, sur la morale, laudatifs ou consacrés à la consolation. Il prêchait plusieurs fois la semaine, le matin avant les saints offices, parfois même avant l'aube afin de ne pas déranger le peuple de ses occupations, et le soir, durant le carême. Les Juifs et les gentils, non moins que les chétiens, accouraient en si grande foule pour l'entendre, qu'il s'en plaignait (2) et s'efforçait de réprimer les applaudissements qui éclataient par intervalles. Le plus souvent, il parlait d'abondance en s'abandonnant à son inspiration : « Je m'étendais avec une prolixité sans « mesure et peut-être sans exemple, ne pouvant maîtriser l'ardeur « de mon âme, dont les élans accompagnaient mes paroles ; mais « la faute en est à vous, qui, par vos applaudissements, et des « acclamations extraordinaires, me forciez de m'égarer. C'est ainsi « que la flamme de la fournaise n'est pas d'abord vive et lumi- « neuse ; mais aussitôt qu'on ouvre un passage entre les matières « combustibles, elle s'élève, s'échappe et brille éclatante. De la « même manière, augmentant de zèle avec l'affluence et l'empres-

(1) Il faut toutefois lire avec beaucoup de circonspection et comparer avec le reste de sa doctrine le premier livre, où il soutient que l'on peut employer la ruse quand la fin est bonne.

(2) Il dit lui-même (*Homélie* LIX) qu'il a parfois cent mille auditeurs.

« sement toujours croissant de mes auditeurs, je dépassais toute « limite, et le plaisir que vous témoigniez à m'écouter fit que je « m'abandonnai, malgré moi, à la richesse du sujet (1). »

Comme on l'exhortait à parler contre les païens, il répondit : *Je ne le ferai que lorsqu'il n'y aura plus de chrétiens à convertir.* Il montrait envers les fidèles un amour ardent et désintéressé : « Vous me tenez lieu, s'écriait-il, de père, de mère, de frères, « de fils, et vous êtes tout pour moi; je ne ressens de joie et de « douleur qu'en ce qui vous touche. Quand bien même je n'aurais « pas à rendre compte de vos âmes, je n'en serais pas moins « inconsolable en vous perdant, de même qu'un père ne trouve « pas à se consoler de la perte d'un fils dans la pensée d'avoir « fait tout ce qu'il pouvait pour le sauver. L'objet le plus vif de « mes sollicitudes et de mes craintes n'est pas de me voir un jour « justifié ou coupable au tribunal redoutable, mais d'être certain « que vous êtes tous sauvés, tous sans aucune exception, et tou- « jours heureux. Cela est nécessaire, cela suffit à ma félicité. Que « la justice divine m'accuse de n'avoir pas rempli mon ministère « selon que je le devais, pourvu que ma conscience n'ait rien à « me reprocher. Pourvu que vous soyez sauvés, que m'importe « par quel moyen? celui qui s'étonnerait, en m'entendant « parler ainsi, prouverait qu'il ignore ce que veut dire être « père (2). »

Il disait aux riches : « Pourquoi avoir de vous une si haute opi- « nion, et croire nous faire une faveur quand vous venez dans ce « lieu écouter ce qui profite à votre salut? Parce que vous avez « des richesses, des habillements de soie? Mais ne savez-vous pas « que cette soie a été filée par des vers, tissée par des barbares, « et qu'elle est portée par des larrons, des sacriléges, des courti- « sanes? Trêve à cette arrogance! considérez la bassesse de « votre nature : vous êtes poussière, cendre et fumée; vous « commandez à beaucoup d'hommes, mais vous êtes esclaves de « vos passions. »

Il recommandait aux prêtres un zèle actif, et ne voulait pas qu'ils fréquentassent les tables des gens riches, qu'ils tinssent dans leurs maisons des sœurs agapètes, sous le prétexte de les nourrir si elles étaient pauvres, ou de les diriger quand elles avaient de la fortune. Dans ses exhortations aux vierges, il leur disait de ne pas faire consister seulement la pureté à éviter les fautes grossières, mais de renoncer à vivre dans le monde ; aux veuves qui ne

(1) *Que les démons ne gouvernent pas le monde.*
(2) Homélie III, *in Acta.*

se conduisaient pas bien, il conseillait de jeûner, de s'abstenir des bains, des surperfluités, de se remarier plutôt que de vivre oisives, toujours occupées de satisfaire leur curiosité et de babiller. Il aurait voulu que chacun eût dans sa demeure un petit hôpital, et que les cent mille chrétiens qui habitaient Constantinople employassent ensemble leur or à secourir les cinquante mille pauvres environ qui s'y trouvaient, moyen assuré pour qu'il ne restât plus un seul païen; mais il réprouvait surtout la passion immodérée du peuple de cette ville pour le cirque et pour le théâtre. Antioche entendait sa bouche éloquente fulminer contre le faste, qu'elle n'avait pas abandonné avec le paganisme; contre les palais de cèdre et de porphyre, les luttes dispendieuses du cirque, la suite d'esclaves et d'eunuques que les dames traînaient derrière elles; contre la morgue des philosophes, qui, portant le manteau, le bâton, la barbe longue, se promenaient orgueilleusement le long des portiques; contre la superstition qui poussait les individus, même convertis, à consulter encore les augures et les devins, à porter des amulettes, à garder des milliers d'esclaves, dont, à la manière ancienne, ils abusaient sans pitié.

On allait avec empressement entendre ses reproches, auxquels on prodiguait, comme au théâtre, de profanes applaudissements; mais on quittait promptement la cérémonie sainte pour voler aux courses et aux promenades.

Chrysostome cherchait à diriger cette soif avide de plaisirs vers la charité, laquelle était pour lui comme un port qui accueille tous les naufragés, de quelque part qu'ils viennent; il voulait qu'on imitât Abraham donnant l'hospitalité aux trois voyageurs sans demander qui ils étaient, la recommandation du malheur lui suffisant; « car nous devons, disait-il, honorer dans l'infortuné sa nature d'homme, non le mérite de ses actions et de sa foi (1). »

Appelé au siége de Constantinople, il réforma les églises qui en dépendaient, et s'efforça de ramener les dissidents aux doctrines orthodoxes. 398.

Saint Grégoire de Nazianze. 328-89.

Grégoire de Nazianze était fils de l'évêque de Nazianze ou Diocésarée, en Cappadoce. Passionné pour l'étude dès son enfance, il fut envoyé à Césarée et à Alexandrie pour apprendre la rhétorique; puis il alla se perfectionner à Athènes, qui conservait, au moins dans l'opinion, la suprématie en fait d'éloquence. Là, il se trouva avec Basile, l'aîné de dix frères, dont l'un fut Pierre, évêque de Sébaste, et un autre Grégoire, évêque de Nysse.

(1) *Œuvres*, V, p. 51.

Saint Basile. 329-79.

Du Pont, où ses aïeux avaient échappé à la persécution (1), Basile fut envoyé pour ses études à Césarée, puis à Constantinople, en dernier lieu à Athènes, où il montra, à la fleur de l'âge, une maturité virile; il réprouvait la légèreté licencieuse des citoyens et les querelles des étudiants, qui, dans toute l'ardeur d'une jeunesse avide de savoir et d'admirer, cherchaient la vérité avec inquiétude, la défendaient avec fanatisme, et combattaient pour leurs maîtres comme les fidèles pour leurs évêques, comme la plèbe pour les cochers du cirque : « Dans Athènes, dit le docteur « de Nazianze, les écoles ressemblent à de bruyants amphithéâ- « tres, où vous voyez les spectateurs passionnés s'agiter sur leurs « siéges au milieu d'un nuage de poussière, suivre de leurs gestes « les mouvements des cochers, ébranler l'air de leurs cris, al- « longer les bras comme pour allonger l'haleine des coursiers. « Or qui fait tout cela? une tourbe d'oisifs qui n'a pas de quoi « vivre une journée. Tels sont les étudiants d'Athènes avec leurs « maîtres, avec les émules de leurs maîtres. Une fois qu'ils ont « adopté une école, jaloux d'augmenter le nombre des disciples « et les profits du maître, ils recourent aux moyens les plus con- « traires à la raison et à la décence; ils occupent les rues, les « portes, les campagnes, tous les chemins par où l'on arrive de « la province, et à peine un jeune homme a-t-il mis le pied dans « l'Attique, qu'il est à la discrétion du premier qui s'empare de « sa personne. La scène est moitié sérieuse et moitié bouffonne. « On commence par le conduire chez quelques amis, ou dans la « maison du sophiste favori; là les arguties pleuvent sur lui pour « humilier ses prétentions, et la force de son esprit et de son ca- « ractère se déploie dans cet assaut, selon l'éducation qu'il a re- « çue. L'individu qui n'est pas au courant de l'usage en est effrayé « ou offensé; celui qui est prévenu s'en amuse, les menaces « l'emportant, et de beaucoup, sur le dommage. Le nouveau « débarqué est ensuite conduit au bain à travers la place publique, « où le cortége s'avance sur deux rangs; puis, quand on est près « du seuil, comme s'ils étaient pris d'une fureur subite, tous se « mettent à pousser ensemble un grand cri et s'arrêtent à la fois;

(1) « Ils étaient préparés et résolus à supporter tous les maux au prix desquels Jésus-Christ couronne ceux qui l'imitent dans ses souffrances; mais il leur fallait une occasion légitime. En effet, c'est une loi du martyre de ne pas s'exposer volontairement à la lutte, par égard pour les faibles et par compassion envers les persécuteurs; mais il ne faut pas éviter le combat quand il se présente. Ce serait témérité au premier cas, lâcheté au second. » (Saint Grégoire, *Oraison funèbre de saint Basile.*)

« alors, comme si le bain refusait de s'ouvrir, ils frappent vio-
« lemment à la porte pour épouvanter le novice. Quand enfin il
« peut entrer, il est mis en liberté; à sa sortie, on le considère
« comme initié, et il prend dès lors le rang qui lui convient entre
« ses condisciples (1). »

Grégoire, pour avoir épargné cette scène indécente à Basile, fut aimé par lui de l'amitié la plus vive : « Amenés à Athènes,
« poursuit le premier, par la grâce de Dieu et par le désir de la
« science, comme deux fleuves qui se réunissent après un long
« cours, nous poursuivions, avec une égale ardeur, un objet
« extrêmement envié parmi les hommes, le savoir; mais il n'y
« avait pas de jalousie dans nos cœurs, et l'émulation seule nous
« était connue. Nous disputions, non pas à qui des deux obtien-
« drait le premier rang, mais à qui le céderait à l'autre; car
« nous regardions chacun les succès de l'autre comme nos propres
« succès; il semblait que nous n'eussions qu'une seule âme pour
« animer nos deux corps. Notre occupation commune était de
« pratiquer la vertu et de vivre pour les espérances éternelles, en
« nous isolant de cette terre avant de l'abandonner (2)... Confon-
« dus au milieu d'une foule de jeunes gens, poussés aux excès
« par leurs penchants et par l'âge, nous passions des jours tran-
« quilles, semblables à cette source qui, dit-on, conserve la pu-
« reté de ses eaux au milieu même de l'onde amère (3). Nous
« nous appliquions plus volontiers aux sciences utiles qu'à celles
« qui sont de pur agrément, parce que c'est de là que proviennent
« les vertus ou le libertinage des jeunes gens (4). Nous ne connais-
« sions que deux heures, celle de l'église et celle des maîtres. »

Basile fit de grands progrès dans la grammaire, dans l'éloquence, dans la philosophie spéculative et pratique, dans les finesses de la dialectique, ainsi qu'en astronomie, en géométrie, en arithmétique et en médecine : « Mais le jour du départ arrivait,
« ce moment où les amis se parlent pour la dernière fois, se disent
« adieu, se rappellent, s'embrassent et pleurent. Hélas! qu'y a-
« t-il au monde de plus cruel, de plus amer pour des amis, élevés
« ensemble dans Athènes, que de se quitter et d'abandonner une
« aussi agréable cité (5)! »

(1) *Oraison funèbre de saint Basile.*
(2) *Ibid.*
(3) Dans le poëme sur sa Vie.
(4) Μαθημάτων δὲ οὐ τοῖς ἡδίστοις πλέον, ἢ τοῖς καλλίστοις ἐχαίρομεν, ἐπειδὴ κανταῦθεν ἐστὶν, ἢ πρὸς ἀρετὴν τυποῦσθαι τοὺς νέους, ἢ πρὸς κακίαν.
(5) Οὐδὲν γὰρ οὕτως οὐδένι λυπηρὸν, ὡς τοῖς ἐκεῖσε συννόμοις Ἀθηνῶν, καὶ αλλήλων τέμνεσθαι.

De retour dans sa patrie, il hésita sur le choix d'un état. Comme Élie et Jean, il était attiré vers le désert par le charme de la solitude; mais l'isolement ne lui parut pas propice à l'étude de la divine Écriture et aux enseignements lumineux du Saint-Esprit : « Ceux qui se consacrent à la vie active sont utiles aux autres, « inutiles à eux-mêmes; ils se jettent dans mille embarras, et la « douceur de leur repos est troublée par une agitation conti- « nuelle. Ceux qui se retranchent tout à fait de la société vivent « plus tranquilles, et peuvent mieux diriger vers la contemplation « leur esprit libre de soucis; mais ils ne sont bons que pour eux, « et leur vie est moins triste que pénible. Je choisis donc la vie « intermédiaire, en m'adonnant à méditer avec les uns, à être « utile avec les autres. »

Après avoir plaidé quelques causes, préparation ordinaire de ceux qui voulaient arriver aux emplois, il se livra tout à fait à la pratique de la philosophie chrétienne; puis, s'étant fait pauvre volontairement, il voyagea pour aller visiter de saints personnages, surtout parmi ceux qui habitaient les solitudes de l'Égypte, de la Syrie et de la Mésopotamie. Macrina, sa sœur, s'était déjà réunie à de pieuses femmes à Sibora dans le Pont, pour vivre dans une égalité parfaite, avec le même coucher, la même table, a même pauvreté, méditant sur les choses du ciel, et chantant les louanges de l'époux qu'elles avaient choisi. Basile se fixa aux environs, dans un lieu sauvage, qu'on aime à lui voir décrire avec la naïveté d'une âme vierge et les réminiscences de l'école : Après avoir « perdu, écrit-il à Grégoire, les espérances, ou plutôt les songes « que je faisais à ton sujet (car l'espérance est le songe de l'homme « éveillé), je me suis rendu dans le Pont pour chercher une exis- « tence convenable, et Dieu m'y a fait trouver un asile conforme « à mes souhaits. Ce que nous imaginions parfois ensemble m'est « accordé en réalité; c'est une haute montagne couverte de bois « épais, arrosée au nord par des sources fraîches et limpides. « A pied s'étend une plaine fécondée par les eaux qui descen- « dent, et protégée par la forêt avec ses arbres de toute espèce. « L'île de Calypso, dont Homère l'ait tant vantée, n'est rien « en comparaison. Cette retraite se divise en deux vallées pro- « fondes : d'un côté, le fleuve, en se précipitant des rochers, forme « par son cours une barrière continue, qu'il serait difficile de « franchir; de l'autre, tout passage est fermé par la chaîne de « montagnes, qui ne communique avec la vallée qu'au moyen de « sentiers tortueux et impraticables. Nous sommes les maîtres de « l'unique entrée. Mon habitation est sur la saillie la plus avancée

« d'une haute roche, de sorte que toute la vallée se déploie sous « mes yeux, et je puis de là contempler le cours du fleuve, plus « agréable pour moi que ne l'est le Strymon pour les habitants « d'Amphipolis... Que te dirai-je des douces exhalaisons de la « terre, et de la fraîcheur qui monte du fleuve? Un autre admi- « rerait la variété des fleurs, le chant des oiseaux; mais je n'ai « pas le temps d'y faire attention : ce qui me charme le plus, « c'est qu'avec l'abondance de toutes choses, ce lieu me donne le « plus doux des biens, la tranquillité. Non-seulement il est exempt « du tumulte des cités, mais on n'y voit pas même de voyageurs, « excepté quand il nous arrive quelque chasseur égaré; car il y a « du gibier, non des ours et des loups, comme dans vos monta- « gnes, mais des troupeaux de cerfs, de chèvres sauvages, des « lièvres et d'autres animaux semblables. Pardonne-moi donc « d'avoir cherché un refuge dans cet asile; Alcméon aussi s'arrêta, « lorsqu'il eut trouvé les îles Échinades. »

Il introduisit dans cet ermitage la vie cénobitique, dont il traça les règles en la décrivant à Grégoire; celui-ci alla le joindre, ainsi que beaucoup d'autres, auxquels il donnait des leçons et des exemples de piété.

Grégoire et Basile furent ensuite enrôlés malgré eux dans le sacerdoce, au moment où l'Église, combattue par Julien, sentait davantage le besoin d'avoir des ministres zélés, instruits et éloquents. Durant le règne de ce prince, leur condisciple, ils se tinrent cachés, moins par crainte de ses persécutions que de ses caresses; en effet, il mit toute son adresse pour entraîner dans ses erreurs Césaire, frère de Grégoire, qui avait un poste à la cour, et qui l'abandonna sur les instances de son frère, en se déclarant chrétien devant l'empereur. Julien ne voulut pas, comme il disait, lui procurer les honneurs du martyre.

Les vertus et l'esprit de Basile se seraient consumés dans l'obscurité de la vie monastique, si la charité ne lui eût fait un devoir 370.
d'accepter l'archevêché de Césarée, où il conserva la pauvreté, qui déjà devenait rare parmi les prélats; tout entier à ceux qui souffraient, inflexible dans la foi, infatigable dans la bienfaisance, il ouvrit, pour les étrangers et les indigents, un hospice que l'on pouvait appeler une ville. Il fonda des fabriques et des écoles, et embellit Césarée, bien qu'il ne vécût que de pain et de légumes. Sa charité, qui le fit appeler le prédicateur de l'aumône, s'étendait sur tous, sans distinction de croyance; mais la tolérance ne ralentissait pas son zèle. Faible de corps autant que vigoureux d'esprit, il supportait courageusement la fatigue des prédications con-

tinuelles et des visites pastorales. Lorsque Valens, sous prétexte de punir la magie, commit des actes de cruauté, Basile s'opposa à ses agents, et, comme l'un d'eux le menaçait, il lui répondit : *Que craindrais-je? La perte de mes richesses? je n'ai que mes vêtements et quelques livres. La mort? je ne fais cas que de la vie éternelle. L'exil? ma patrie est partout où l'on adore Dieu.* Sur l'observation du gouverneur, que personne encore ne lui avait tenu tête de cette manière : *C'est,* répliqua-t-il, *que vous n'avez encore rencontré aucun évêque.* Quand il mourut, les Juifs et les gentils le pleurèrent aussi bien que les fidèles, comme le père de tous, et la foule était si grande à ses funérailles que plus d'un y périt étouffé.

Il avait conféré l'évêché de Sasima à Grégoire, qui, saint mais homme, se montra mécontent de se voir relégué dans un pauvre village, quand il aurait pu exercer, sur un plus brillant théâtre, son savoir et son zèle; mais, son père étant mort peu de temps après, il obtint l'évêché de Nazianze, et, quelques mois plus tard, il fut appelé au siége de Constantinople par les orthodoxes, qui avaient à soutenir un rude assaut de la part des ariens.

Les hérétiques s'effrayèrent de l'arrivée d'un aussi valeureux champion, qui les combattait par la doctrine, et opposait en même temps son humble pauvreté à leur ambition fastueuse; mettant donc en œuvre tous les moyens pour empêcher les fidèles de se réunir dans une chapelle particulière, ils l'envahirent, même avec violence, et poussèrent l'insulte jusqu'au meurtre. Les fidèles enlevèrent, une à une, les pierres de la petite église profanée, et la réédifièrent sur l'autre rive du Bosphore; puis, quand revint la paix, ils rapportèrent de même ces pierres une à une et reconstruisirent la chapelle, qu'ils appelèrent Anastasie, c'est-à-dire la Ressuscitée.

Édit contre les ariens. 380. 8 février.

Vers cette époque, Théodose, ayant été atteint d'une maladie grave, voulut se faire baptiser par l'évêque Acholius, dont la foi lui inspirait toute confiance; à sa suggestion, il rendit un décret ainsi conçu : « Notre volonté est que toutes les nations gouvernées « par notre modération et notre clémence adhèrent constamment « à la religion qu'on dit avoir été enseignée par saint Pierre aux « Romains, qui s'est conservée par tradition fidèle, et que pro- « fessent aujourd'hui le pontife Damase et Pierre, évêque d'A- « lexandrie, homme de sainteté apostolique. Selon l'enseignement « des apôtres et la doctrine de l'Évangile, nous croyons que le « Père, le Fils et le Saint-Esprit sont une seule Divinité, sous une « majesté égale, et une sainte Trinité. Nous autorisons ceux qui

« suivent cette doctrine à prendre le titre de *catholiques;* et, at- Catholiques.
« tendu que nous considérons les autres comme des insensés que
« nous notons du nom infâme d'hérétiques, nous défendons que
« leurs conventicules usurpent davantage la dénomination géné-
« rale d'églises. Qu'ils s'attendent, sans parler ici de la justice di-
« vine, aux peines sévères que notre autorité, guidée par la sagesse
« céleste, croira opportun de leur infliger (1). »

Théodose recouvra la santé; puis, à son retour de la guerre, il fit venir Démophile, patriarche arien de Constantinople, et laissa à son choix de professer le symbole de Nicée ou d'abandonner son siége; il préféra le second parti, et s'en alla en exil. Les cent églises furent confiées aux catholiques, et l'empereur lui-même conduisit Grégoire comme en triomphe jusque dans Sainte-Sophie, où il le plaça sur le siége archiépiscopal, sans négliger toutefois de se faire escorter de gardes et de déployer un grand appareil militaire : tant la faction arienne était à redouter!

Afin de mettre un terme à cette division scandaleuse, Théodose annonça la volonté d'écarter les évêques et les ecclésiastiques qui s'obstineraient dans l'erreur; une fois qu'ils furent éloignés, la foi orthodoxe s'établit en Orient, sans troubles ni effusion de sang. Afin de l'expliquer et de la confirmer, on réunit à Constantinople le concile œcuménique, qui maintint dans son entier le symbole de Nicée, en lui donnant seulement plus de développement en certaines parties, pour réfuter les hérésies qui avaient suivi sa promulgation (2).

Le plus célèbre des canons disciplinaires de ce concile est celui qui attribue à l'évêque de Constantinople la préséance sur celui de Rome, vu la translation du siége de l'empire à Byzance : comme on voulut étendre à la juridiction un avantage qui se bornait à la dignité, il en résulta de grands scandales et des différends

(1) *Code Théod.*, liv. XVI, l. 11. *Cunctos populos.* Il est rapporté qu'Amphiloque, évêque d'Icone, se présenta un jour devant l'empereur au moment où, dans toute sa majesté, il était assis sur son trône avec son fils Arcadius, qu'il venait de nommer Auguste, et qu'après s'être incliné devant Théodose avec le respect qui lui était dû, il salua son fils familièrement, comme il eût fait à l'égard d'un enfant ordinaire. Théodose irrité ordonna qu'on chassât l'audacieux de sa présence, et le prélat s'écria alors : *C'est ainsi que Dieu chassera ceux qui, en vénérant le Père, refusent au Fils un hommage égal!* Cette parabole, passablement grossière plut beaucoup à Théodose. (Sozomène, VIII, 6; Théodoret, V, 16.)

(2) Le symbole qui fut arrêté alors est celui qu'on récite chaque jour à la messe.

que ni peines corporelles ni excommunications ne suffirent à conjurer.

Quant à Grégoire, il conserva sa modestie sur le siége patriarcal, ne fréquentant les grands que pour solliciter leur charité ; lorsque le cérémonial l'appelait à la table de l'empereur, il se trouvait gêné par les nombreuses prescriptions de l'étiquette, accoutumé qu'il était à des manières simples et affectueuses. Fort dans la science divine et humaine, il combattait les hétérodoxes avec leurs propres armes ; toujours loyal autant que ferme, il épargnait les outrages, les duretés, mais traitait l'erreur sans condescendance. Montrer la même douceur que le Christ, c'est la preuve la plus certaine que l'on combat pour lui (1).

Il sauva à son troupeau les châtiments dont il était menacé par suite d'une sédition ; ayant réuni le peuple, dont il releva le courage par l'espérance du pardon et la promesse de partager son sort, il compatit à son malheur, et l'apaisa sans l'accuser ; puis, se tournant vers le gouverneur romain envoyé pour punir les coupables, il lui dit d'un ton sévère : « Offre en hommage à Dieu la bonté, qui de « tous les dons est le plus agréable à ses yeux et celui qui procure les « plus grands biens. Que rien ne te fasse renoncer à la pitié, ni la « gravité des faits, ni la crainte de l'empereur, ni l'espérance d'une « plus haute dignité, ni l'orgueil du pouvoir ; ménage-toi la bien- « veillance céleste pour l'heure où tu en auras besoin ; fais pour « Dieu ce que Dieu te rendra. »

Grégoire ne put toutefois se soustraire à la jalousie, et, voyant que son élévation pouvait devenir une cause de zizanie, il abdiqua volontairement. Après avoir révélé à son troupeau réuni les intrigues et l'ambition des évêques portés à rendre le mal pour le mal, sans oublier les reproches de ceux qui lui faisaient un crime de ne point donner des banquets et de ne pas se vêtir comme les consuls et les généraux, il s'écriait : « Adieu, Église d'Anastasie, « qui reçus ton nom de la piété des fidèles, trophée de notre « commune victoire ; nouvelle Silo, où pour la première fois re- « posa l'arche sainte, depuis quarante ans errante dans le désert. « Adieu, temple fameux, notre récente conquête, que le Christ « remplit maintenant d'une si grande foule ; bourgade de Jébus, « dont nous avons fait une autre Jérusalem. Adieu, saintes églises, « qui embrassez les divers quartiers de cette métropole, et en êtes « comme le lien et la réunion. Adieu, saints apôtres, colonie cé- « leste, qui m'avez servi de modèle dans les combats. Adieu,

(1) *Carmina*, p. 737 ; *Orat.* XLII, 13.

« chaire pontificale, trône envié et plein de périls, conseil des « pontifes, vénérable par les vertus et l'âge des prêtres; adieu, « vous tous, ministres de Dieu à la sainte table, qui vous appro- « chez du Seigneur quand il s'approche de nous. Adieu, harmo- « nies des cantiques, chœur des Nazaréens, pieuses veillées, au- « gustes vierges, femmes modestes, assemblées des orphelins et « des veuves, pauvres qui élevez vos yeux vers Dieu et vers nous. « Adieu, maisons hospitalières et aimies du Christ, qui avez se- « couru ma faiblesse. Adieu, vous tous qui aimiez ma voix, foule « empressée, au milieu de laquelle je voyais briller les styles furtifs « qui transcrivaient mes paroles. Adieu, barreaux de cette chaire, « si souvent forcés par le nombre de ceux qui se précipitaient « pour m'entendre. Adieu, rois et palais, serviteurs et courtisans « des rois, fidèles, je veux le croire, à votre prince, mais infidèles « pour la plupart à Dieu. Applaudissez, élevez aux nues le nouvel « orateur; elle s'est tue, cette voix qui vous était importune... « Adieu, cité souveraine et amie du Christ; c'est un témoignage « que je lui rends, bien que son zèle ne soit pas toujours selon la « science. Approchez-vous de la vérité, amendez-vous, au moins « tardivement. Adieu, Orient et Occident, pour qui j'ai combattu, « et par qui j'ai été opprimé... Mais surtout adieu à vous, anges « gardiens de cette Église, qui protégiez ma présence et protégerez « mon exil. Et toi, sainte Trinité, ma gloire et ma pensée, puissent- « ils te conserver, puisses-tu les convaincre et les sauver à leur « tour! Ils sont mon peuple, oui, mon peuple, quoique diverses « que soient nos destinées; puissé-je apprendre que tu es exaltée « et glorifiée chaque jour par la sagesse et la vertu, afin que j'ap- « prenne chaque jour qu'il grandit en sagesse et en vertu! Mes « fils, gardez-moi ce dépôt sacré; qu'il vous souvienne de ma « lapidation! »

Grégoire retourna dans sa retraite laborieuse, où un jardin, une source d'eau vive et l'ombre de quelques arbres faisaient ses délices. Il jeûnait et priait; une natte était son lit, un sac grossier lui servait de couverture. Revêtu d'une simple tunique, nu-pieds, sans feu, il n'avait pour compagnie que les animaux des champs. Et pourtant il ne parvenait pas entièrement à dompter la chair, même dans son extrême vieillesse; ce qui lui faisait dire que, vierge de corps, il ne pouvait se dire tel de pensée. Il nous révèle ce fait dans les vers dont il charmait sa solitude, et qu'il considérait non-seulement comme un soulagement, mais encore comme une pénitence, vu la difficulté qu'il éprouvait à les faire, et le but

qu'il se proposait de fournir des modèles à opposer à ceux des païens; il mourut nonagénaire.

Ceux qui comprennent l'intention qui nous guide en écrivant cette histoire ne trouveront pas mauvais que nous nous arrêtions sur ce champion de la vérité, et sur d'autres encore, un peu plus que nous ne le faisons d'ordinaire pour les grands de la terre et pour ceux qu'on appelle des héros. Comment pourrait-on mieux acquérir la connaissance de l'homme, selon l'époque où il vécut, qu'en scrutant les œuvres et les pensées de ces naïfs et généreux maîtres?

Saint Grégoire, évêque de Nysse. 330 400.

Grégoire de Sébaste, évêque de Nysse, s'appliqua avec ardeur à maintenir l'unité catholique contre les hérétiques et les schismatiques; il pacifia les Églises de Palestine et d'Arabie, dirigea le second concile œcuménique, et obtint le titre de Père des Pères. D'un esprit moins vaste que saint Basile et que Grégoire de Nazianze, l'évêque de Nysse aimait la solitude, et se plaisait aux spéculations philosophiques. Il traita du destin, de l'âme, de la résurrection, à propos de certains doutes que Macrina, sa sœur, lui soumettait au sujet de la résurrection des corps, et qui lui étaient venus à l'occasion de la mort de saint Basile.

Saint Jérôme. 331-420.

Saint Jérôme est en quelque sorte le lien qui unit les Orientaux et les Occidentaux. Né d'une noble famille de Stridon en Pannonie, élevé à Rome par Donat, commentateur de Térence, et par le rhéteur Victorien, il prit les manières et contracta la corruption de cette grande ville; puis, dégoûté d'une vie dissolue, il embrassa le christianisme. Assidu à l'étude, il se forma une bibliothèque de sa propre main, parcourant même au besoin les pays éloignés. Passé en Orient, il entendit les discussions qui agitaient alors les esprits, et se retira dans le désert, sur les confins de la Syrie et de l'Arabie. Là, mortifiant la chair, passant de la prière à l'étude de la langue hébraïque, il goûtait les mâles voluptés de la solitude, embellie, comme il le disait, « par les fleurs « du Christ, loin de la prison enfumée des villes. »

Cependant cette vie d'ermite, studieuse et pénitente, n'amortissait pas son imagination ardente : « Que de fois dans le désert, « au milieu de ces solitudes brûlées par le soleil, je crus assister « aux délices de Rome! Assis tout seul, l'âme inondée d'amer- « tume, la chair abattue et sans forces, couvert d'un sac gros- « sier, le visage bronzé comme celui d'un Éthiopien, je pleurais « et gémissais tout le jour; et, si le sommeil me prenait malgré « moi, mon corps allait heurter contre la terre nue. Et pourtant

« moi, qui, dans la crainte de l'enfer, m'étais condamné à cette « prison, habitée par des serpents et des tigres, je me sentais « transporté en imagination au milieu des danses des jeunes filles « romaines. Mon visage était amaigri par le jeûne, mon corps était « embrasé de désirs, et dans mes membres glacés, dans ma chair « morte avant le temps, éclatait l'incendie des passions. Alors, « privé de secours, je me prosternais aux pieds du Christ, en les « baignant de mes larmes; plus d'une fois je passai le jour entier « et la nuit à me frapper la poitrine, jusqu'à ce que Dieu eût « rendu la paix à mon âme. L'asile même de ma cellule m'inspi- « rait de l'effroi, en me paraissant complice de mes pensées. Ir- « rité contre moi-même, je m'enfonçais dans le désert, et là où « je trouvais une vallée plus profonde, une roche plus escarpée, « je me prosternais en prière. Souvent (Dieu m'en est témoin), « après avoir versé des larmes abondantes, après avoir longtemps « élevé mes yeux au ciel, je me voyais transporté parmi les « chœurs des anges, et je m'écriais : *Nous montons à toi, attirés « par l'encens de la prière.* »

Jérôme, ayant quitté cette solitude qui convenait peu à son activité, se rendit à Antioche, où il fut ordonné prêtre, contre son gré, par Paulin, et de là vint à Constantinople. Bien qu'âgé de cinquante ans, il se fit le disciple de Grégoire de Nazianze dans l'exégèse sacrée, et traduisit en latin plusieurs ouvrages grecs, comme la Chronique d'Eusèbe et les Homélies d'Origène. A Rome, où il fut appelé ensuite, le pape Damase l'employa à des soins divers, notamment à des travaux littéraires et à la révision de la Bible latine. Il se lia d'amitié avec de pieuses matrones, dignes de trouver place dans l'histoire. Mélanie, dame romaine d'un sang illustre, ayant perdu son mari et deux de ses fils, avait laissé le troisième en bas âge, pour aller en Égypte visiter les anachorètes; elle avait fourni de généreux secours aux fidèles persécutés par les ariens, leur donnait asile dans leur fuite, et prenait des habits d'esclave pour les nourrir et les consoler dans leur prison. Marcella, veuve aussi, s'était retirée à la campagne pour embrasser, avec Principie, sa fille, la vie monastique dans toute sa rigueur. Asella et Albine, sœur et mère de Marcella, ne lui cédaient pas en vertus. Paula, dame d'une très-ancienne famille se distingua, aidée par ses deux filles, Eustoche et Blésilla, par une plus grande piété, et distribua des secours plus abondants aux pauvres comme aux orphelins. Jérôme, bien différent de ces directeurs spirituels qui, en d'autres temps, se sont étudiés à concilier la religion avec les intrigues et le libertinage, était le

conseil de ces femmes pieuses, de Léa, de Fabiola et d'autres chrétiennes profondément convaincues, protestant par leurs vertus contre les faiblesses, et secourant les misères infinies de l'époque (1).

Læta, qui avait pour père le pontife des dieux, Albin, consultait le saint sur l'éducation de sa fille encore enfant; Jérôme lui dit de lui apprendre à se jeter dans les bras de son aïeul en chantant l'alléluia, afin que le vieux pontife, souriant à ce chant naïf, se trouvât préparé à la conversion : « Celui-là est déjà un « candidat de la foi, qui se trouve entouré d'une foule chrétienne « de fils et de petits enfants. L'homme ne naît pas chrétien, mais « il le devient. Le Capitole couvert d'or se ternit sous la poussière; « l'araignée tapisse de ses toiles les temples de Rome, et la ville « sort de ses fondements; des flots de peuples passent devant « les édifices renversés, jadis consacrés aux dieux, se dirigeant « vers les tombeaux des martyrs (2). » Saint Jérôme avait le pressentiment de l'avenir qui s'approchait, et comprenait les moyens de le hâter.

La faction païenne et les hérétiques dirigèrent des attaques de toute nature contre un ennemi aussi redoutable. Ferme dans la vérité, il enseignait que le salut de l'Église dépend d'un pontife souverain, et que, si on ne lui donnait pas un pouvoir supérieur aux autres, il y aurait autant de schismes que d'évêques. Comme s'il eût voulu prévenir des erreurs modernes, il disait : « Restez dans « l'Église fondée par les apôtres et qui a subsisté jusqu'à présent. « Si d'autres viennent désignés, non par le nom du Christ, mais « par un autre, apprenez qu'ils ne sont pas de l'Église du Christ; « d'ailleurs, leur institution postérieure fournit la preuve qu'ils « sont de ceux-là dont l'Apôtre a prédit la venue. Ne vous laissez « pas éblouir, bien qu'ils semblent s'appuyer sur les Écritures; « car le démon lui-même dit des choses conformes à l'Écriture, « qu'il ne suffit pas de lire, mais de comprendre. Si nous ne sui- « vions que la lettre, nous pourrions aussi former un dogme nou- « veau, et prétendre qu'on ne doit point recevoir dans l'Église « ceux qui ont une chaussure et deux tuniques (3). »

(1) Bien que saint Jérôme témoigne son dédain pour les distinctions de la naissance, il rappelle que Paula descendait d'Agamemnon par son père, des Gracques par sa mère, et qu'elle avait épousé un descendant d'Énée et de Jules.

(2) *De Instit. filiæ.*

(3) *Mélanges*, p. 221 et 269.

Humble devant Dieu, fier en présence des hommes, Jérôme, flagelle durement tous les vices qu'il rencontre, sans épargner les indignes ministres de la religion; il démasque les individus pour lesquels le diaconat et le sacerdoce n'avaient été qu'un moyen de fréquenter plus librement les femmes, qui recherchaient les habits élégants, avaient les cheveux bouclés et parfumés, les doigts chargés d'anneaux, marchaient sur la pointe des pieds, s'insinuaient dans les maisons, sollicitaient des dons et des legs (1).

Irrités contre lui, ces mauvais prêtres se mirent à persécuter le saint, dont ils calomniaient les amitiés spirituelles, à tel point qu'il abandonna Rome pour retourner en Orient, bien qu'il eût démontré son innocence devant les magistrats. Il fut suivi par Paula, Eustoche et d'autres femmes, avec lesquelles il se rendit à Alexandrie, où la dévotion ne l'empêcha point d'aller entendre le grammairien Didyme; après avoir admiré les anachorètes de Nitrie, il retourna en Palestine, dont il parcourut les lieux pas à pas afin de mieux comprendre les Écritures; ainsi, pour avoir une intelligence plus claire du troisième livre de l'*Énéide*, faut-il visiter les pays depuis la Troade jusqu'à la Sicile.

Paula, qui, pendant tout le voyage, avait obtenu les honneurs de son rang, s'établit à Bethléem, où les chrétiens, sans distinction de naissance et de fortune, accouraient de toutes parts, et regardaient comme le premier celui qui se faisait le dernier; là, elle fonda un monastère de femmes, et Jérôme un autre d'hommes. Bourreau de son propre corps, il travaillait tant qu'il écrivait jusqu'à mille lignes par jour; néanmoins il trouvait encore le temps d'expliquer la Bible à ses anachorètes, d'enseigner la lecture aux enfants et de revenir furtivement aux auteurs profanes, délices de sa jeunesse.

Combien il préfère, dit-il, cette solitude pieuse et champêtre à la tumultueuse Rome, ville d'orgueil et d'ambition, où chacun a la passion de voir et d'être vu, de saluer et d'être salué, d'entendre et de répandre des nouvelles! Là, il faut subir la nécessité de voir une foule de gens : les reçoit-on, c'est une cause de dissipation; refuse-t-on de les recevoir, on vous accuse d'orgueil.

D'illustres évêques, de simples fidèles et d'humbles femmes recouraient à Jérôme : tantôt c'est Exupère, évêque de Toulouse, qui lui écrit pour déplorer les maux de la Gaule; tantôt

(1) *Ep. ad Eustoch.*, XXII.

c'est Édibie de Bayeux qui lui adresse douze questions; tantôt c'est Algasie de Cahors qui le consulte sur quelques passages de la Bible ou sur la manière de se conduire en certains cas; tantôt c'est un prêtre qui arrive du fond de la Bretagne jusqu'en Palestine, pour lui apporter une lettre et repartir avec la réponse.

Une bande de semi-pélagiens, ayant pénétré dans la retraite de Jérôme, mit le feu aux tranquilles cellules des moines et des sœurs, et le saint ne parvint à s'échapper qu'avec peine; peu de temps après, il mourut nonagénaire.

Il eut de graves différends avec Rufin, autrefois son ami. Les doctrines d'Origène s'étaient beaucoup répandues en Orient, et surtout ses austérités ascétiques, pratiquées par une foule de solitaires d'Égypte et de Syrie. Lorsque les malheurs publics introduisaient en Occident le goût pour la vie monastique, un grand nombre d'individus se rendaient en Orient pour l'admirer et le suivre. De ce nombre fut la Romaine Mélanie, dont nous avons déjà parlé; sortie d'une de ces familles sénatoriales auxquelles, après la perte de toute puissance politique, étaient restées de grandes richesses, elle s'établit à Jérusalem, où, pendant trente ans, elle accueillit tous ceux qui allaient vénérer les lieux saints. Rufin, prêtre d'Aquilée, qui, dans les entretiens des solitaires de Nitrie, était devenu l'admirateur d'Origène, sentiment partagé par son ami Jérôme, avait formé avec cette dame des liens d'amitié spirituelle; peuplée de ces prosélytes remarquables et fervents, Jérusalem devint donc le centre de l'Origénisme. Jérôme s'aperçut bientôt du danger qu'offraient les doctrines de l'homme qu'il avait tant loué, et se sépara de Rufin, avec lequel il engagea une lutte, où la décence ne fut pas toujours conservée : faiblesse humaine digne de regrets et de compassion.

Rufin, que Jérôme accable d'injures grossières, puisées dans Perse et Juvénal, nous est présenté sous un aspect bien différent par des hommes célèbres d'alors et même par les pontifes; son *Commentaire sur les petits prophètes* lui fait grand honneur, soit parce qu'il se renferme dans le sens littéral et donne l'explication la plus exacte, soit à cause de la digne modération dont il fait preuve envers Jérôme. Dans le but de faire ressortir le génie supérieur d'Origène et de montrer en même temps qu'il n'approuvait pas ses erreurs, Rufin traduisit son Περί ἀρχῶν (t. III, p. 869); mais il en tempéra les propositions de manière à le mettre d'accord avec les décisions canoniques. Dans la préface, il citait à dessein l'approbation de saint Jérôme, qui, ne pouvant la nier,

tergiversa en s'excusant, et condamna le traducteur comme l'auteur ; bien plus, afin de montrer les torts de Rufin, il fit une nouvelle traduction d'Origène, dont il conserva intégralement les passages incriminés : entreprise que tous jugèrent périlleuse à cause du scandale qu'elle causait.

L'Église fut gravement troublée par ce dissentiment, qui menaçait de se convertir en schisme entre l'Église occidentale, active et attachée à l'autorité, et l'Église orientale, dévote et raisonneuse. Théophile, patriarche d'Alexandrie, autrefois partisan d'Origène, réprouva ouvertement ses doctrines et surtout ces neuf propositions : « Le royaume de Dieu doit finir; les démons seront sauvés; les élus peuvent tomber; le Christ souffrait pour les damnés; les corps, après la résurrection, seront encore mortels; il faut prier le Père, non le Fils; à la fin, les corps deviendront substance spirituelle; la magie n'est pas condamnable, la matière est un effet du péché. »

Cette lettre fut répandue en Occident par Jérôme; Mélanie se fit l'accusatrice de Rufin, que le pape exclut de la communion. Mais ces erreurs préoccupaient moins que le conflit entre le christianisme mondain de l'Occident et celui des anachorètes de l'Orient, qui trouva un puissant défenseur dans Jean Chrysostome, patriarche de Constantinople. Les deux patriarches luttèrent entre eux, comme nous le verrons, de telle sorte que l'Église de saint Pierre fut séparée de celle de saint Marc; les champions de cette lutte moururent, et Rome périt au milieu de ces dissensions. Alors étaient nées les questions de la grâce, qui parurent d'un intérêt plus immédiat pour le salut des âmes que celles de l'origine des âmes; néanmoins les origénistes avaient vu que ce problème implique celui du système général de l'univers, et peut soulever des doutes sur la personne même du Créateur, et sur sa miséricorde suprême, jusqu'à ce qu'on trouve dans le libre arbitre des créatures le motif des misères humaines. L'Église, sur toutes ces questions, se prononça plus tard ; mais alors le grand procès resta suspendu.

Les élucubrations les plus importantes de Jérôme ont pour objet la critique sacrée. Le pape Damase le chargea d'examiner la version italique des Évangiles, réputée la plus fidèle, mais altérée par des interpolations et des variantes. Quiconque possédait une copie de l'Évangile avait coutume d'y ajouter en marge les variantes qu'il trouvait dans une autre, parfois même de simples traditions orales ou des gloses. Puis quelque copiste, qui distinguait mal le texte primitif des additions, recopiait tout également;

aussi, selon l'expression de Jérôme, il en était sorti, non plus quatre Évangiles, mais quatre concordances des Évangiles. Il faut y joindre l'incapacité de certains copistes, l'audace de quelques autres, qui faisaient des corrections de leur propre autorité; dès lors on comprendra que la forme primitive des livres sacrés avait dû s'altérer beaucoup.

Jérôme, se disposant à les expurger, eut d'abord recours aux textes grecs les plus anciens, peut-être à ceux de Pamphile et d'Origène; mais il n'eut pas le courage de corriger tous les passages qu'il trouvait altérés, de telle sorte que le commentaire n'est pas toujours en rapport avec la partie révisée. Il corrigea également le Psautier, Job, et d'autres livres que nous avons perdus. Enfin il s'occupa d'une nouvelle traduction de l'Ancien Testament, non plus d'après le texte des Septante, mais d'après l'original. Habile dans l'art de la critique, d'une patience infatigable, il était très-propre à ce travail, qui l'absorba pendant quinze ans, mais en suivant le texte avec une fidélité si grande qu'il introduisit dans la langue beaucoup de modes hébraïques; il se servit des versions syriaque et arabe, des traductions grecques d'Aquila, de Théodotien et de Symmaque, et respecta surtout celle des Septante, citée par les apôtres.

Après Origène, il est certainement le Père le plus docte; connaissant le grec, le latin, l'hébreu, le chaldéen et les coutumes de l'Orient, il put découvrir le vrai sens littéral des Écritures, autant qu'Origène avait pénétré dans le sens allégorique et spirituel. Néanmoins il faut tenir compte des circonstances qui lui mettaient la plume à la main et de ses luttes personnelles; du reste, on doit regretter qu'il n'ait pu donner à ses commentaires une forme plus soignée (1), et qu'il se traîne parfois sur les étymologies des rabbins. En outre, quand il passe au sens allégorique ou mystique, il ne sait pas contenir son imagination; quelquefois, accumulant les diverses interprétations des exégètes, sans opter pour aucune, il laisse une incertitude plus fâcheuse que l'ignorance.

(1) Dans le commentaire sur l'*Ecclésiastique*, p. 774, se trouve un passage fait pour embarrasser ceux qui croient que la confession auriculaire n'est pas ancienne : *Si quem serpens diabolus occulte momorderit, et, nullo conscio, eum peccati veneno infecerit; si tacuerit qui percussus est et non egerit pœnitentiam, nec vulnus suum fratri et magistro voluerit confiteri; magister et frater qui linguam habent ad curandum, facile ei prodesse non potuerunt. Si enim erubescat ægrotus vulnus medico confiteri, quod ignorat medicina non curat.*

La critique dirigea bientôt de vives attaques contre sa traduction; néanmoins elle fut adoptée par l'Église, à la place de l'ancienne version italique faite d'après les Septante, et devint le fondement de celle que le concile de Trente déclara authentique (1).

Son *canon*, ou plutôt son catalogue des écrivains ecclésiastiques, est un modèle de biographie éloquente et rapide. Il écrivit ou recueillit les vies des Pères dans le désert, travail pauvre de critique; nous lui devons d'avoir conservé la *Chronique* d'Eusèbe, qu'il traduisit et continua jusqu'à son époque; 147 de ses lettres agitent des questions importantes d'exégèse et de morale.

Ces travaux sont déparés souvent par une polémique virulente, non-seulement indigne de la charité chrétienne, mais de toute personne civilisée (2). Dans ses invectives contre ses adversaires, il attaque parfois les flambeaux de l'Église; Jean Chrysostome, vivant et mort, fut en butte à ses traits, et il tenta de discréditer saint Augustin et de le rendre suspect.

Jérôme essaya de l'entraîner dans la lutte des origénistes; mais Augustin voyait autrement la théologie, et les questions relatives à la création lui paraissaient épuisées et bien moins importantes que celles de l'ordre métaphysique encore intactes, comme il plaçait beaucoup plus haut les mystères de la grâce et de la rédemption, qui avaient le salut pour objet. Bien qu'il fût satisfait de voir que les attaques contre Origène eussent empêché la chrétienté d'accepter des solutions prématurées du problème sur l'origine des âmes, il ne croyait pas convenable de se prononcer d'une manière tranchée, dans la crainte de déchirer le corps du Christ. Il cherchait donc à réconcilier les deux adversaires; Jérôme lui ayant envoyé un de ses écrits polémiques contre Rufin,

(1) Lui-même nous raconte qu'il avait obtenu des Nazaréens de Béroé, en Syrie, des copies d'un évangile syro-chaldaïque, dont il fit une traduction latine et grecque. Cet évangile s'appelait *selon les Hébreux* ou *selon saint Matthieu*; mais, comme il est perdu, nous ne savons pas si c'était l'original de celui de cet évangéliste que nous avons en latin, ou bien un cinquième évangile tout différent; cette hypothèse semble confirmée par Théodore de Mopsueste, qui reprochait à Jérôme d'avoir fait un évangile nouveau.

(2) Il écrit contre Vigilance : « Les Gaules, jusqu'à présent, n'avaient produit que de sublimes vertus, de grands capitaines, d'excellents orateurs; mais Vigilance, qui serait mieux appelé Dormitance, se réveillant tout à coup et laissant la poussière et la fumée de sa cuisine, leur enleva cette belle prérogative. Cet aubergiste dégrossi mêle encore de l'eau au vin; se souvenant de sa première profession, il tente d'altérer la pureté de la foi catholique et d'y introduire la lie de l'hérésie ».

l'évêque d'Hippone entreprit de lui montrer avec douceur et charité combien il avait tort de fomenter la discorde par des suppositions indignes de lui, et il termine par des paroles qui méritent d'être citées : « Hélas ! que ne puis-je vous rencontrer dans quelque « lieu ! Agité comme je suis par la crainte et la douleur, je tomberais « à vos pieds, je pleurerais autant que je sais, je supplierais autant « que j'aime ; tantôt je vous prierais chacun à part, tantôt tous les « deux ensemble et l'un par l'autre, ou bien par les autres et sur- « tout par les faibles, pour lesquels Dieu est mort, et qui tiennent « les yeux fixés sur vous, non sans grave péril, dans ce théâtre « de la vie. Je vous conjurerais de ne point divulguer des écrits « qu'un jour, réconciliés, vous voudriez mais ne pourriez ef- « facer ; qui vous empêchent aujourd'hui de vous rapprocher, et « que vous craindrez de lire, afin de ne pas vous brouiller de nou- « veau, lorsque vous vous serez raccommodés (1). »

Outre les souvenirs du monde, une autre tentation tourmentait Jérôme : l'amour des lettres profanes, un des obstacles les plus forts qui empêchaient les doctes d'embrasser une religion, laquelle répudiait le culte inspirateur d'Homère et de Virgile. Élevé dans l'idolâtrie de la forme au détriment de la substance, Jérôme se repaissait de la lecture de ses livres, recueillis avec tant de soin, et qui formaient l'unique richesse de son ermitage ; quand il laissait Platon et Tullius pour revenir aux prophètes, il les trouvait grossiers et sans grâce dans cette sublimité de pensée qui dédaigne les ornements fardés. Dans un moment d'exaltation fiévreuse, il se crut transporté en esprit devant le tribunal du Juge suprême, qui lui reprocha d'être plus cicéronien que chrétien : récit qui nous révèle la lutte du génie contre l'imagination, lutte qui prolongea l'agonie du paganisme, bien que toute conviction l'eût abandonné.

Instruit par sa propre expérience que certaines lectures flétrissent les fleurs célestes au souffle de pensées trop séduisantes et détournent des études les plus convenables au chrétien, Jérôme, dans sa vieillesse, guérissait les individus qui, après avoir abandonné la sagesse du siècle, se dégoûtaient de la simplicité des Écritures et revenaient aux poëtes (2) ; et cependant il les aima tant lui-même que ses adversaires lui en faisaient un crime. Rufin lui reprochait de trop aimer la littérature profane : « Je pourrais « citer plusieurs religieux qui, dans leurs cellules sur le mont des

(1) *Ep.* 73.
(2) *Ep.* IV, *ad Fabiol.*, de l'année 401.

« Oliviers, ont copié pour lui les dialogues de Cicéron; moi-
« même, j'en ai eu les cahiers dans les mains et je les ai relus.
« Qu'il nie même, s'il le peut, qu'en venant me visiter de
« Bethléem à Jérusalem, il apporta avec lui un dialogue de Ci-
« céron! Bien plus, Jérôme, dans le couvent de Bethléem, com-
« posait un ouvrage de grammaire profane, et il expliquait son
« cher Virgile et d'autres auteurs, lyriques, comiques, histo-
« riens, à des enfants qui lui étaient confiés pour qu'il les élevât
« dans la crainte de Dieu (1). »

Nous recueillons ces détails pour faire comprendre la lutte engagée entre les deux civilisations, dans la littérature comme en toute autre chose. Nous rapporterons un autre fait emprunté à la vie de Pontius Méropius Paulinus. Né à Bordeaux, d'un préfet du prétoire des Gaules, il fut recommandé à l'empereur Gratien, dont il devint le collègue comme consul. Après avoir été revêtu des premières dignités en Espagne et dans les Gaules, il gouverna la Campanie. Très-renommé pour son savoir, il épousa Térasia, Espagnole d'une famille extrêmement riche. En proie à un ennui profond, il implore d'abord le ciel pour qu'il le délivre du poids de ses douleurs, de sa femme et de ses enfants; puis, répondant à l'appel de Dieu, il accepte une vie d'angoisses et de résignation, et renonce au monde. Sa femme devint pour lui une sœur, et, pour compléter sa conversion, il se retire à Rome, où il reçoit le baptême; puis il est demandé comme prêtre par le peuple de Barcelone, auquel il avait fait don d'une partie de ses biens.

Saint Paulin. 353-431.

390.

Les chrétiens se réjouissaient d'une telle acquisition, et les évêques en rendaient des actions de grâces publiques, tandis que les païens en étaient indignés; ses parents et ses amis, quand ils le rencontraient, s'éloignaient de lui comme d'un déserteur. Clients, affranchis, esclaves, regardaient tous liens avec lui comme rompus. Le poëte Ausone, qui ne pouvait comprendre, au milieu des frivolités littéraires d'alors, que la force de la conviction et l'autorité de la conscience pussent résister à des conseils et à des plaintes, ne négligea rien pour le détourner de sa résolution; il lui écrivit donc pour le ramener au paganisme et à la littérature. Comme il ne recevait pas de réponse, il revint à la charge en lui rappelant leurs communes études, leur amitié et les convenances; n'étant pas écouté davantage, il lui souhaita mille infortunes littéraires, en invoquant les Muses grecques, afin qu'elles rendis-

(1) *Œuvres*, t. III, p. 246.

sent un poëte à celles du Latium (1). Paulin rompit enfin le silence à son quatrième appel, en l'invitant à cesser d'implorer les Muses, qu'il avait répudiées ; car son cœur, consacré exclusivement au culte d'un seul Dieu, n'avait plus de place ni pour elles ni pour Apollon. Il lui disait, au surplus, que ni le temps ni les circonstances ne l'effaceraient de son souvenir.

Paulin vint en Italie, et, le sentretiens de saint Ambroise l'ayant animé d'une ardeur nouvelle, il se retira dans une solitude, près de Nola, où il vécut seize ans avec sa femme, fondant une espèce de Thébaïde au milieu des délices de la Campanie. Il éleva à saint Félix une église qu'il fit orner de peintures représentant des sujets de l'Ancien Testament, et les paysans avaient tant de plaisir à les regarder qu'ils ne pouvaient en détacher leurs yeux. Absorbé dans une paix que le monde ne peut ravir, les barbares menaçants ne lui inspiraient aucune crainte. Chaque année, le jour de la fête du saint, objet de sa prédilection, il composait un chant en son honneur ; bien que les amis exclusifs de la forme prétendent qu'il écrivait mieux lorsqu'il était encore païen, Ausone trouvait ses vers bien cadencés et doux (2), et saint Augustin en louait la *piété gémissante*. Devenu évêque de Nola, il entretint une correspondance épistolaire avec Ambroise, Jérôme, Augustin, avec l'Asie, l'Afrique, l'Italie : échange d'idées, de conseils, d'éclaircissements. Il parle au peuple avec une simplicité où l'on sent que le christianisme est sorti du peuple pour le peuple, et dans ce ton ingénu, familier, que cette religion tire de son origine et de son essence. Il commence ainsi son discours sur l'aumône : « Ce n'est pas pour rien, mes chers amis, « que l'on place la mangeoire devant les animaux ; elle n'y est

(1) *Impie, Pirithoo disjungere Thesea posses,*
Euryalumque suo socium secernere Niso...
Jam nomina nostra parabant
Inserere antiquis ævi melioris amicis...
Nos studiis animisque isdem, miracula cunctis...
(Lettre 233.)
Imprecor ex merito quid non tibi, Iberica tellus ?
Te populent Pœni, te perfidus Hannibal urat !...
Gaudia non illum vegetent, non dulcia vatum
Carmina, non blandæ modulatio flexa querelæ...
Hæc precor, hanc vocem, Bœotia numina, Musæ,
Accipite ; et Latiis vatem revocate Camœnis.
(Lettre 25.)

(2) *Hæc tu quam perite et concinne, quam modulate et dulciter !*
(Lettre 29.)

« pas seulement pour le plaisir des yeux. C'est une espèce de « table à l'usage des animaux dénués de raison, préparée par la « raison de l'homme, afin que les quadrupèdes puissent prendre « leur nourriture. Si ceux qui ont construit le râtelier négligent « d'y mettre du foin, les animaux ne tarderont pas à être consu- « més par la faim; s'ils ne mangent pas, la faim les mangera. « Avertis par cet exemple, gardons-nous de négliger la table « que Dieu plaça dans son Église... »

Saint Hilaire de Poitiers.

La Gaule Narbonnaise, qui chaque jour se façonnait davantage aux usages romains, fut le champ où se déploya le courage de saint Hilaire. Issu d'une bonne famille, il se mit résolûment à l'étude, et parvint à la vérité après des efforts continus, en renonçant d'abord aux plaisirs des sens, puis en s'appliquant à méditer sur la Divinité, afin de passer de la croyance en Dieu à celle d'une âme immortelle et d'un Médiateur divin. Ordonné prêtre, et bientôt après nommé évêque de Poitiers, il soutint la cause de saint Athanase. Constance le relégua en Orient, et c'est là qu'il 350. connut les grands docteurs qui en étaient la gloire. Leurs entretiens lui inspirèrent une énergie nouvelle. S'étant rendu à Constantinople, il présenta une requête pour obtenir que sa doctrine fût tolérée, et qu'on lui permît de la soutenir contre les ariens; mais il ne fut pas exaucé, et, dans sa sainte colère, il se livra contre l'empereur à de violentes invectives : « Que ne sommes-nous « encore au temps de Néron et de Décius! Nous combattrions à « découvert et avec confiance contre les sicaires et les bourreaux; « ton peuple, comprenant une persécution publique, nous suivrait « comme ses chefs. Maintenant nous combattons contre un persé- « cuteur qui trompe, contre un ennemi qui flatte, contre l'antechrist « Constance qui ne frappe pas, mais caresse; il ne proscrit pas nos « têtes, mais nous enrichit pour nous perdre; il ne nous pousse « pas à la liberté chrétienne par des cachots, mais nous honore dans « son palais pour nous asservir... Il ne combat pas de peur d'être « vaincu, mais il flatte pour dominer. Il ne confesse le Christ que pour « le nier; il cherche l'unité pour empêcher la paix; il comprime « les hérésies pour qu'il n'y ait plus de chrétiens; il honore les « prêtres pour faire tomber les évêques; il bâtit des églises pour « détruire la foi... Je te déclare, ô Constance, ce que j'aurais « dit à Néron, ce que Décius et Maxime auraient entendu de ma « bouche : Tu combats contre Dieu, tu es acharné contre l'É- « glise, tu persécutes les saints, tu détestes les prédicateurs du « Christ, tu détruis la religion; tu es le tyran, non des choses hu- « maines, mais des choses divines. Tu affectes un christianisme

« menteur, et tu es le nouvel ennemi du Christ; tu sers de pré-
« curseur à l'Antechrist, et tu commences ses mystères d'ini-
« quité; tu fabriques des professions de foi, et tu vis contre la
« foi; tu mets le trouble dans ce qui est ancien, et tu souilles ce
« qui est nouveau (1). »

On sent là les élans de celui que saint Jérôme appelait *eloquentiæ latinæ Rhodanus*, image hardie, mais expressive, de sa dialectique vigoureuse, de sa manière de raisonner, qui était vive et pressante, et secondée d'une élocution brillante et féconde. Son traité de la *Trinité*, le plus régulier et le plus complet qui ait été fait sur ce mystère, fut composé dans l'exil, ainsi que celui des *Synodes*, et divers écrits adressés à l'empereur. Comme Constance répétait sans cesse : *Je ne veux pas qu'on se serve d'expressions inconnues à la sainte Écriture*, Hilaire répondit : « Qui es-tu, toi, pour commander aux évêques, et pour leur « enlever le droit de prêcher à leur gré la doctrine apostolique? « C'est comme si quelqu'un disait : Voilà de nouveaux poisons, « je ne veux pas de nouveaux antidotes. »

Rendu à son siége dans le temps où les fidèles se reposaient sous Valentinien, il dénonça publiquement Auxence, évêque de Milan, qui, sous des princes ariens, avait professé leurs doctrines. Auxence le fit alors condamner par l'empereur comme perturbateur de l'Église; mais Hilaire adressa aux évêques et au peuple une défense éloquente : « Déplorons, dit-il, nos jours malheu-
« reux; gémissons sur les folies d'une époque où l'on croit que
« Dieu a besoin de la protection des hommes, et qu'il faut dé-
« fendre le Christ à l'aide des intrigues du monde. O évêques qui
« vous croyez tels, répondez-moi dans votre foi : De quels appuis
« humains les apôtres se servirent-ils pour prêcher l'Évangile et
« convertir au vrai Dieu les nations vouées à l'idolâtrie? Cher-
« chaient-ils à se procurer du crédit à la cour, lorsque, du fond
« de leurs cachots, chargés de fers, après les tourments, ils
« chantaient des hymnes au Seigneur? Paul, offert en spectacle
« dans le cirque, avait-il recours aux édits du prince pour former
« une Église à Jésus-Christ? L'appui des princes était-il pour lui
« un moyen de défense, et n'est-ce pas plutôt leur haine qui a
« fait fleurir l'Évangile? Quand les apôtres vivaient du travail
« de leurs mains et parcouraient les villes, les bourgs, les pays
« lointains, malgré les rois et le sénat, croyez-vous qu'ils n'eus-

(1) Voy. VILLEMAIN, *Tableau de l'éloquence chrétienne au quatrième siècle*, p. 310, éd. de 1849.

« sent pas les clefs du ciel? Au contraire, la vertu de Dieu se « manifesta alors en dépit de l'envie des hommes, et, plus l'É- « vangile était interdit, plus ils le publiaient avec ardeur. Mais « aujourd'hui, ô douleur! des protections humaines recomman- « dent la foi divine, et le Christ semble dépouillé de sa vertu, « tandis qu'on intrigue en son nom. L'Église menace d'exil et « d'emprisonnement; elle veut se faire croire par force, elle qui « jadis était crue malgré l'exil et les chaînes. »

Ne pouvant faire mention de tous les Pères de l'Église dans l'Occident, nous nommerons Zénon, évêque de Vérone (363), qui purgea son Église des restes de l'idolâtrie et de l'arianisme, et nous a laissé soixante-dix-sept discours dont le style est élégant, si les idées n'en sont pas nouvelles; Eusèbe, originaire de la Sardaigne, qui, devenu évêque de Verceil (340), introduisit le premier parmi le clergé de son Église un genre de vie régulier, et résista dans le concile de Milan à l'empereur, dont le courroux lui fit porter la main sur la garde de son épée. Exilé alors, il errait çà et là, et se trouvait dans la Thébaïde quand il fut rappelé par l'édit de Julien; il soutint constamment Athanase. Envoyé à Antioche pour rétablir la paix dans cette Église, il ne put réussir, et revint à son siége, où il termina ses jours (371).

Il eut pour ami Lucifer, évêque de Calaris (Cagliari), l'un des adversaires les plus ardents de l'arianisme et des différents schismes; de son exil, ce prélat adressa à l'empereur un écrit empreint de cette même violence qui lui faisait défendre à ses ouailles d'avoir aucune espèce de communication avec les hérétiques (1).

Le diacre Hilaire, lié avec lui d'amitié, soutenait des opinions semblables; il prétendait qu'on devait rebaptiser les ariens qui voulaient rentrer dans le sein de l'Église, ce qui le faisait surnommer par saint Jérôme le Deucalion du monde.

Saint Ambroise. 340-397.

Mais celui qui, dans l'Occident, combattit les ariens et les idolâtres avec le plus de courage, fut saint Ambroise, qui naquit à Trèves dans le palais de son père, préfet du prétoire; il résidait à Milan en qualité de gouverneur de la Ligurie et de l'Émilie, quand le Cappadocien Auxence, évêque arien, vint à mourir. Prévoyant que les factions rendraient l'élection nouvelle très-tumultueuse, le gouverneur se présente dans l'assemblée pour la contenir dans le devoir; mais à peine est-il entré, que tous s'écrient : *Sois toi-même notre évêque!* Il cherche à se soustraire à cet honneur par la fuite, et siége même comme juge dans une affaire cri-

374.

(1) *De non conveniendo cum hæreticis.*

minelle qui entraînait la peine de mort : tentatives inutiles ; reconnaissant alors la volonté de Dieu par des signes manifestes, il se laissa baptiser (1), puis ordonner prêtre et évêque. Il distribua son argent aux pauvres, donna ses propriétés à l'Église, sauf l'usufruit, qu'il réserva à Marcelline, sa sœur ; il confia à Satyrus, son frère, l'administration de sa maison, et se consacra tout entier au saint ministère.

Il se mit à étudier les Écritures et les Pères, lecture nouvelle pour lui, et il le fit avec tant de fruit qu'il ne tarda point à être proclamé le premier des docteurs de l'Occident. Ce n'est pas qu'il possédât le génie d'un Grégoire, d'un Basile, d'un Chrysostome ; mais il avait à un plus haut degré cette activité pratique qui le rendit plus sublime encore dans ses actions que dans ses écrits. Sa vie, que nous a transmise un témoin éloquent (2), était absorbée par les soins les plus divers ; il jugeait les nombreuses affaires que lui soumettaient les fidèles, administrait les hôpitaux, secourait les pauvres, accueillait chacun avec affabilité, et, au milieu de ces occupations, il méditait et composait. Des missions importantes lui étaient confiées, à cause de son expérience des affaires. Valentinien lui recommanda ses fils en mourant ; l'évêque détourna Maxime d'entrer en Italie, ce qui fit que ce dernier se plaignait d'avoir été trompé par lui ; après le meurtre de Gratien, il alla réclamer son cadavre. Théodose, auquel il exposait la vérité avec une franchise que n'imitèrent pas toujours ses successeurs, en lui enseignant ce qui distinguait le sacerdoce de l'empire, disait de lui : *Je ne connais qu'Ambroise qui porte dignement le nom d'évêque*. En même temps, il envoyait des évêques à des Églises qui n'en avaient jamais eu ; il visitait et encourageait ses confrères, et parfois les réunissait en conciles, intercédait en faveur des criminels d'État, vendait les vases d'or du temple pour racheter les prisonniers faits par les Goths ; en un mot, il exerçait, avec dignité, avec amour, le tribunat que les évêques avaient assumé au nom du Christ depuis qu'il avait été aboli au nom de la loi ; il venait en aide au peuple par la parole et les actions, invoquait la justice ou l'indulgence des princes, et faisait valoir, en faveur des malheureux et des indigents, les doctrines de la pauvreté, de l'égalité et de la rédemption de l'homme par le sang d'une victime cé-

(1) L'évêque était élu, en quelque condition qu'il se trouvât ; il n'était pas même nécessaire qu'il fût chrétien. Le concile de Constantinople nomma évêque de cette ville Nectaire, qui n'était pas même baptisé.

(2) Paulin, son secrétaire, prêtre de Milan, qu'il ne faut pas confondre avec saint Paulin, l'évêque de Nola.

lesté : c'était ainsi qu'il entendait les admirables devoirs de l'épiscopat.

Ambroise possédait surtout à un haut degré l'art de gagner les âmes et de les diriger ; profond dans la connaissance du cœur humain, il savait profiter des circonstances heureuses, sans se laisser abattre par les événements sinistres. Son zèle ardent à prêcher la virginité faisait qu'un grand nombre de jeunes personnes accouraient, même de très-loin, pour recevoir le voile de ses mains ; les Milanais enfermaient leurs filles pour qu'elles ne se laissassent pas entraîner par ses exhortations. Il recueillit ensuite et envoya à sa sœur Marcelline les discours qu'il adressait aux vierges ; dans un livre, il exhorta les veuves aux vertus de leur état.

Deux seigneurs vinrent de la Perse à Milan, où il était aimé comme un père, exprès pour l'entendre ; après avoir discuté avec lui, depuis six heures du matin jusqu'à neuf du soir, sur des questions allégoriques, ils repartirent sans avoir fait autre chose dans la ville. Sur le récit de ses vertus, Fritigille, reine des Marcomans, embrassa le christianisme, et lui envoya des dons magnifiques, en réclamant ses instructions. Plus touchée encore après les avoir reçues, elle vint dans l'intention de les écouter de sa bouche ; mais elle ne put que prier sur son tombeau. Des princes barbares qui se trouvaient réunis dans un banquet avec le comte Arbogaste, lui demandèrent s'il connaissait Ambroise, et, sur sa réponse qu'il était son ami, qu'il mangeait même souvent avec lui : *Nous ne nous étonnons plus*, ajoutèrent-ils, *que tu sois aussi heureux dans les combats, puisque tu as des rapports familiers avec un saint dont la parole arrêterait le soleil* (1).

A peine Valentinien avait-il cessé de vivre, que l'empereur Gratien, l'élève du poëte païen Ausone, déclara par un édit que chacun pourrait se réunir et honorer la Divinité comme il le jugerait convenable, à l'exception des manichéens, des photiniens et des eunomiens ; mais Ambroise sut bientôt l'amener à d'autres sentiments et lui persuader de porter le dernier coup à l'ancienne croyance. Les nouvelles intentions de l'empereur se manifestèrent d'abord par l'ordre d'enlever du sénat de Rome la statue de la Victoire ; puis il réunit au fisc tous les biens affectés à l'entretien des pontifes, des temples et des sacrifices ; enfin il abolit les priviléges politiques et civils des vestales, et défendit aux prêtres des idoles d'accepter d'autres legs que ceux des biens meubles (2).

(1) PAULIN, *Vie de saint Ambroise*, nos 25, 30, 36, etc.

(2) SYMMAQUE, liv. X, ép. 54. Le texte original de cette loi nous manque,

La noblesse romaine, les chefs du sénat et ceux qui s'obstinaient à s'intituler *la meilleure partie du genre humain* (1), effrayés de ces mesures, députèrent à Gratien, pour obtenir de lui qu'il suspendît l'exécution de ces décrets. Dans l'espoir de produire sur son esprit plus d'impression, les députés lui montrèrent la robe de grand pontife, que l'on conservait avec un soin extrême, afin qu'elle lui rappelât la longue suite de ses prédécesseurs qui avaient porté ce vêtement, symbole de pouvoir suprême sur la terre, et d'honneurs divins dans le ciel. Gratien ne se rendit pas à ces démonstrations, et répondit qu'un pareil ornement ne convenait pas à un chrétien (2). L'ancienne religion resta donc sans grand pontife, et le sacerdoce fut dépouillé des biens qui le faisaient ambitionner, même depuis qu'il avait perdu ses honneurs et ses priviléges.

L'ambassade envoyée à Valentinien II, pour qu'il relevât l'autel de la Victoire, ne réussit pas mieux, et les supplications de Symmaque et de Libanius dans le même but sont le dernier cri du paganisme aux abois. Symmaque défendait dans l'ancien culte les institutions nationales; or, comme celles-ci, depuis longtemps, avaient péri en Orient, où prévalait l'opinion chrétienne, Libanius devait employer des armes différentes. Le rhéteur d'Antioche aimait la vieille croyance, parce qu'il la trouvait plus belle que la nouvelle, et qu'elle était mère de faits magnanimes comme d'idées grandioses, matière heureuse pour des phrases élégantes et harmonieuses; Symmaque ne la regardait que du point de vue politique, et croyait qu'elle pourrait sauver la chose publique. Libanius faisait de la propagande au moyen de son école, dont les élèves se répandaient en tous lieux, et lui envoyaient de partout leurs harangues, heureux d'obtenir son approbation; Symmaque, au contraire, ne fournissait aucune aide aux provinces, et n'en recevait pas lui-même, limitant au sénat et à Rome l'appui qu'il donnait au paganisme. Libanius, toujours rhéteur, n'aurait pas su s'élever jusqu'à l'idée générale des cultes; sa supplique fut donc à la fois timide et superbe. Il cherche à démontrer que la politique des empereurs, depuis Constantin, a toujours eu pour objet de nuire à la religion et d'appauvrir les temples : as-

mais il y en a une d'Honorius, en 415 (*Code Théod.*, XVI, 10, xx), qui porte : « Conformément aux décrets du divin Gratien, nous ordonnons d'attribuer à notre domaine toutes les propriétés (*omnia loca*) que l'erreur des anciens destina aux choses sacrées. »

(1) SYMMAQUE, I, 46.

(2) ZOSIME, IV, 36.

sertion aussi vraie que l'accusation dirigée contre les moines, qui ne font que boire, chanter, manger comme des éléphants, et dévaster la campagne. Il se plaint avec justice qu'on détruise de précieux chefs-d'œuvre; il insulte l'empereur avec une arrogance qui toucherait au sublime, si l'on ne savait pas que ce discours *sur les temples* fut composé par exercice ou pour satisfaire une rancune privée. Ambroise opposa raisonnements à raisonnements (1), et fit échouer l'argumentation et les espérances de ses adversaires. Leur dépit s'exhala non-seulement en murmures secrets, mais encore en protestations publiques (2), et peut-être même ne furent-ils pas étrangers à la révolte dans laquelle Gratien perdit la vie. Mais leur opposition pouvait-elle avoir la force que la conviction de la vérité donnait aux chrétiens, lorsque, peu nombreux et disséminés, ils résistaient à des ordres bien autrement rigoureux?

Le parti qui se rattachait au passé finit par disparaître entièrement devant celui de l'avenir, au moment où monta sur le trône ce Théodose, qui dut surtout le nom de Grand au courage et à la conviction avec lesquels il mit fin à la lutte prolongée des deux religions. Si, au commencement de son règne, il toléra les rites des gentils (3), il défendit bientôt, par une loi générale, la célébration des sacrifices, l'immolation des victimes et la conservation des simulacres (4); il interdit ensuite aux magistrats d'entrer dans les temples (5); enfin il décréta formellement la confiscation pour tout acte d'idolâtrie, et la peine capitale pour le fait d'avoir sacrifié aux dieux (6). Le jour du Seigneur (*dies dominica*) fut

(1) Les deux discours de saint Ambroise sont aussi inférieurs à celui de Symmaque par l'art et l'éloquence, qu'ils le dépassent par la force de la vérité. Se fondant sur la liberté de conscience, il concède que les gentils puissent jouir du droit commun, mais non prétendre à des faveurs. Ils peuvent, dit-il, sacrifier aux dieux, puisque la conscience est libre, mais ils ne sauraient contraindre les autres à leur rendre un hommage qui leur répugne. Il démontre que l'autel de la Victoire dans le sénat en éloignerait tous les chrétiens; passant ensuite aux anciennes traditions, il dit : « Pourquoi me citer des exemples? je hais les « traditions de Néron; les Romains éprouvèrent des malheurs même alors qu'ils « avaient l'autel de la Victoire, et leur grandeur fut fondée par la force des lé- « gions, non par la puissance des religions. » Bien que la cause d'Ambroise prévalût, nous devons dire cependant que la supplique de Symmaque ne tomba point dans l'oubli, puisque, vingt ans après, Prudence jugea convenable de la réfuter de nouveau.

(2) Sozomène, VIII, 5.

(3) Zosime, après avoir décrit la tyrannie de Théodose, dit que ses sujets allaient en implorer la fin dans les temples, attendu qu'il était encore permis de prier selon les rites nationaux : Ἔτι γὰρ ἦν αὐτοῖς ἄδεια τοῦ φοιτᾶν εἰς τὰ ἱερὰ καὶ τὰ θεῖα κατὰ τοὺς πατρίους θεσμοὺς ἐκμειλίττεσθαι. IV, 29.

(4) *Code Théod.*, XVI, 7, x. — (5) *Ibid.*, XI. — (6) *Ibid.*, XII.

déclaré sacré; les jeux, les spectacles, furent défendus pendant la solennité du dimanche, et l'on réforma le calendrier juridique conformément aux prescriptions chrétiennes (1).

On dit que Théodose, s'étant rendu à Rome, où il fut accueilli par un brillant cortége de dames et de sénateurs venus à sa rencontre, proposa de discuter sur le choix à faire entre les deux religions, et que l'idolâtrie eut le dessous (2). Le fait n'est pas vraisemblable; mais, si les lois de Théodose attestent son zèle en faveur du christianisme, elles prouvent, d'un autre côté, que les anciens rites n'avaient pas cessé. Nous le voyons décréter, en effet (381), que les chrétiens qui retourneraient à l'idolâtrie ne pourraient pas disposer de leurs biens par testament (3); il étendit ensuite cette loi (383) aux catéchumènes (4), et déclara infâmes les apostats (5). Les conciles répétèrent ces lois, et les écrivains ecclésiastiques ne cessaient de se plaindre de ce que les cérémonies païennes se conservaient surtout dans les saturnales et dans les jeux.

Les temples et les sanctuaires furent cependant fermés alors par les magistrats; mais, non contents de cela, les moines et les évêques poussèrent les chrétiens à les démolir ou à les ravager. Les anachorètes de l'Égypte sortirent en foule de leurs ermitages pour abattre les autels des deux religions qui avaient survécu dans le pays, et pour placer des reliques de saints, sous la garde de pieux solitaires, dans les sanctuaires d'Anubis et de Sérapis. Le temple de ce dernier dieu, à Alexandrie, réputé le plus vaste et le plus magnifique après celui du Capitole, fut converti en église chrétienne par l'évêque Théophile. Les superstitieux Égyptiens, qui croyaient que la prospérité de leur pays dépendait de la faveur de ce dieu, furent dans l'étonnement lorsque, après

(1) Tous les jours sont juridiques, excepté ceux-ci :

Des vacances d'été pour la récolte	30	jours.
— d'hiver, *idem*	30	
— des calendes de janvier	3	
— de l'anniversaire de la fondation de Rome	1	
— de l'anniversaire de la fondation de Constantinople	1	
— des fêtes de Pâques	15	
— des autres dimanches	41	
— des anniversaires des empereurs	4	
	125	

(2) Beugnot, *Hist. de la destruction du paganisme*, VIII, 8.
(3) *Code Théod.*, XVI, 7, 1.
(4) *Ib.*, II.
(5) *Ib.*, IV, V.

les outrages dirigés contre lui, ils virent le Nil continuer à répandre sur leurs terres ses eaux bienfaisantes. L'évêque saint Marcel, à la tête d'une troupe de gladiateurs, renversa le temple de Jupiter dans Apamée; or, bien que les idolâtres s'opposassent, parfois même les armes à la main, à cette destruction, elle n'en continuait pas moins, dirigée par les évêques.

Saint Martin. 316-400.

L'un des plus zélés à l'œuvre fut Martin, évêque de Tours, venu en France de la Pannonie, où il avait pris naissance; il fonda à Ligugé, près de Poitiers, un monastère (*Marmoutier*) qui passe pour avoir été le plus ancien en Occident, et il commença aussitôt une guerre ouverte contre l'idolâtrie, gagnant les âmes, renversant les idoles et les autels, interrompant les sacrifices, et mettant la hache et le feu dans les forêts consacrées. Nommé par acclamation au siége de Tours, quoi qu'il fît pour se soustraire à cet honneur, et malgré les efforts de ceux qui le repoussaient pour ses manières rustiques, ses cheveux en désordre, ses habits grossiers, il ne s'écarta point de la simplicité monacale. De même qu'il persistait à vouloir extirper l'idolâtrie, il s'opposait aux tristes errements qui s'introduisaient dans l'Église et aux violences à l'aide desquelles d'autres que lui prétendaient combattre l'hérésie, en l'étouffant dans des flots de sang.

En Occident, l'arianisme était favorisé par Justine, mère de Valentinien II, qui, s'arrogeant le droit d'étendre sur le culte l'autorité impériale, demanda à saint Ambroise de céder aux ariens une des églises de Milan. La proposition parut indigne au saint évêque, et il la repoussa avec fermeté. Justine, dans son courroux, traitant de rébellion le fait de résister aux volontés impériales, se proposa d'arriver à son but par la force. Elle commença par imposer aux marchands une taxe de deux cents livres d'or, et par faire emprisonner plusieurs de ceux qui ne voulurent ou ne purent la payer. Résolue ensuite à solenniser la Pâque à sa manière, elle cita saint Ambroise devant son conseil; mais, par un effet spontané de l'amour qu'il avait su mériter, son troupeau se mit à courir en foule derrière lui jusqu'au palais. Alors les ministres impériaux durent supplier le prélat de dissiper et de calmer cette multitude irritée, en lui promettant que la religion ne souffrirait aucune atteinte.

Promesses trompeuses! Durant la tristesse solennelle de la semaine sainte, des officiers du palais se transportent à la basilique Portienne, puis à la basilique Nouvelle (1), afin de disposer tout

(1) Aujourd'hui Saint-Victor et Saint-Ambroise.

pour recevoir l'empereur et sa mère. Le peuple alors recommence à s'ameuter en tumulte, et c'est avec la plus grande peine que les gardes parviennent à défendre l'approche des églises. Un prêtre arien, exposé au plus grand péril, est obligé, pour sa défense, de recourir à l'intervention d'Ambroise lui-même. Ferme dans sa résistance, le courageux évêque déclarait qu'il n'était pas tenu de céder le temple, les choses divines n'étant pas assujetties à l'empereur, qui n'est pas au-dessus de l'Église, mais dans l'Église : *Voulez-vous ce que je possède?* disait-il au prince, *des terres? de l'argent? Je vous en donnerai, bien que mes propriétés appartiennent aux pauvres; mais les choses de Dieu ne sont pas soumises au pouvoir impérial. Voulez-vous me jeter dans les fers, me traîner à la mort? ce sera une joie pour moi; je ne m'abriterai pas derrière la foule du peuple, et je n'embrasserai pas les autels en implorant la vie : il me sera doux de tomber immolé pour leur défense.* Et il démontrait, du haut de la chaire de vérité, qu'il est permis de résister à l'injustice, mais qu'il ne faut employer ni les armes ni la force ; il priait Dieu de ne pas permettre que le sang fût versé pour son Église. Après avoir rassemblé les fidèles dans les deux basiliques, il les retenait tantôt en leur faisant alterner avec lui le chant des psaumes (1), tantôt en prêchant, sans se lasser de leur répéter que *la domination du prêtre est sa faiblesse.*

La fermeté d'Ambroise vainquit l'obstination de l'impératrice, qui fit ouvrir les prisons et relever les gardes. Valentinien, sentant la puissance de cet homme désarmé, disait à ses officiers : *Si Ambroise l'ordonnait, vous me livreriez à lui, les mains liées.*

Peu après, cependant, on lui opposa comme évêque un docteur en renom parmi les ariens; en outre, un édit permit aux hérésiarques de tenir librement leurs assemblées, en prononçant la peine de mort contre les catholiques qui oseraient les troubler. Ambroise eut de nouveau recours à ses armes, la prédication, les chants sacrés, et jour et nuit l'église fut occupée par les fidèles : unanimité qui détourna les gouvernants d'employer la violence. Le concile d'Aquilée, tenu peu après celui de Constantinople, et où Ambroise joua le principal rôle, rendit manifeste la foi des évêques d'Occident, qui purent affirmer qu'il ne restait plus rien de l'hérésie d'Arius jusqu'aux rivages de l'Océan.

Ambroise soutint durant vingt-deux ans son laborieux ministère, et il n'était âgé que de cinquante-sept ans quand il plut à Dieu de l'appeler au séjour des élus.

(1) Le chant alternatif n'était pas en usage, en Occident, avant cette époque.

L'arianisme n'était pas la seule hérésie qui déchirât l'Église, et, pour laisser les autres de côté, nous citerons les manichéens. Augustin, de Tagaste en Numidie, qui avait grandi au milieu des séductions d'une jeunesse voluptueuse mais cultivée, fut d'abord leur prosélyte et devint ensuite leur ennemi acharné. Monique, sa mère, désolée de le voir plongé dans les erreurs des manichéens et dans les vanités du monde, priait Dieu pour lui, et lui faisait faire des représentations par des personnes recommandables; bien qu'elles restassent sans effet, ceux qui la voyaient dans l'affliction lui disaient : *Il est impossible que le fils de tant de larmes soit réservé à la perdition.* Saint-Augustin, 354-430.

La lecture de l'*Hortensius* de Cicéron fit incliner Augustin vers la philosophie académique, sans qu'il rejetât néanmoins les systèmes opposés; car les *Catégories* d'Aristote lui parurent même très-favorables à l'établissement d'un système propre à reposer l'intelligence. Encore tourmenté par les doutes sur la coexistence d'un Dieu bon et d'un principe du mal, il recourut, pour les éclaircir, même à l'astrologie, à la magie, aux extases, à l'aide desquelles les platoniciens dégénérés croyaient parvenir à des conceptions sublimes; enfin, par désespoir, il s'abandonna au scepticisme, et laissa les recherches philosophiques pour la rhétorique.

Milan ayant alors besoin d'un professeur capable d'enseigner l'éloquence, le préfet Symmaque jeta les yeux sur Augustin, qui fut accueilli avec bonté par Ambroise. Les prédications du saint évêque, qu'il écouta d'abord par curiosité, réveillèrent ses doutes philosophiques, et lui firent sentir le besoin d'apaiser son âme au sein d'une vérité qu'il était désormais persuadé de ne pouvoir rencontrer que dans l'autorité et la foi; c'est ainsi que les séductions du beau le mirent dans la voie du vrai. Son âme, avide de ce bien précieux et de l'amour idéal, ne pouvait trouver à se rassasier dans les jouissances terrestres. La servilité universelle, la tâche misérable à laquelle les lettres étaient rabaissées, lui inspiraient du dégoût, tandis qu'il comprenait le plaisir de poursuivre des spéculations sublimes et de régner sur les esprits. Alors que périssent la patrie, la liberté et les penchants qui élèvent la pensée de l'homme vers le beau, les esprits vulgaires se plongent dans la matière; les âmes d'élite, ne trouvant pas de pâture digne d'elles ici-bas, aspirent à un autre ordre de choses, d'autant plus grand à leurs yeux que le monde réel est plus bas. Augustin se remit donc à l'étude des sciences métaphysiques, et chaque jour il acquérait des idées plus rationnelles sur la nature de Dieu, sur 384.

la nature spirituelle, sur l'origine du mal; or, comme les néo-platoniciens disaient que le mal était une simple négation, leur doctrine lui parut s'accorder avec le christianisme.

La retraite et l'étude entretinrent et fortifièrent ces dispositions; il réfuta les académiciens tombés dans le scepticisme, et composa plusieurs dialogues, qu'il interrompait pour lire une moitié d'un livre de Virgile (1).

Tandis qu'il hésitait encore, un passage de saint Paul qui lui tomba sous les yeux par hasard, et dans lequel l'apôtre condamne le libertinage (2), sembla lui indiquer que la rectitude de la volonté était un premier acheminement vers la vérité. Il se fit donc baptiser par saint Ambroise, et, afin de mieux servir Dieu, il retourna en Afrique auprès d'un fils naturel qu'il avait, et de Monique, modèle de la mère chrétienne.

386.

Avant de quitter Ostie, elle disait à Augustin : « La vie ne m'im-« porte plus, puisque j'ai vu se réaliser toutes mes espérances. « Je désirais te voir catholique, et Dieu a exaucé mes vœux su-« rabondamment; pourquoi resté-je ici-bas plus longtemps? » Quelques jours après, sur le point d'expirer, elle demanda d'être enterrée dans le lieu même où elle se trouvait; comme des personnes témoignaient le regret de voir qu'elle reposerait dans une terre étrangère, elle s'écria : « Vous ne savez ce que « vous dites; il ne faut pas craindre qu'à la fin des siècles Dieu « ne me reconnaisse point pour me ressusciter, quelque part que « je me trouve. Seulement, je vous prie, dans quelque lieu que « vous soyez, de vous souvenir de moi à l'autel du Seigneur. » Elle expira.

Augustin prit à tâche, tant en Afrique qu'à Rome, de combat-

(1) *Dimidium volumen Virgilii audire.*

(2) Cette scène, la plus sublime peut-être qui puisse se passer dans le cœur d'un homme, est dépeinte d'une façon admirable dans les *Confessions*, liv. VIII, ch. 12 :

Flebam amarissime contritione cordis mei. Et ecce audio vocem de vicina domo cum cantu dicentis, quasi pueri an puellæ nescio : Tolle, lege; tolle, lege. *Represso impetu lacrymarum, surrexi, nihil aliud interpretans, nisi divinitus mihi juberi ut aperirem codicem, et legerem quod primum caput invenissem... Itaque concitus redii ad eum locum ubi posueram codicem Apostoli... arripui, aperi, et legi in silentio capitulum, quo primum conjecti sunt oculi mei :* Non in comissationibus et ebrietatibus, non in cubilibus et impudicitiis, non in contentione et æmulatione : sed induite Dominum Jesum Christum, et carnis providentiam ne feceritis in concupiscentiis. (Rom., XIII, 13, 14.) *Nec ultra volui legere, nec opus erat. Statim quippe cum fine hujusce sententiæ quasi luce securitatis infusa cordi meo, omnes dubitationis tenebræ diffugerunt.*

tre les sectaires dont il avait partagé les erreurs, et opposa dans ses deux livres des *Mœurs de l'Église catholique et des Manichéens*, la bonté réelle de celle-là à la bonté apparente de ceux-ci; il démontrait que les *trois sceaux*, de la bouche, de la main et de la poitrine, dont parlaient les hérétiques, comprenaient, ainsi que leurs abstinences, beaucoup de pratiques superstitieuses.

Devenu prêtre, puis évêque d'Hippone, son éloquence vive, quoique incorrecte, séduisait l'imagination des Africains, qui abandonnaient leurs rites superstitieux pour écouter ses prédications. Il discutait avec ses adversaires au milieu d'une grande affluence, où l'on tenait note des objections et des réponses. Indépendamment de la parole, il se servit contre les donatistes des édits impériaux, sans souffrir toutefois que la peine de mort leur fût infligée en aucun cas. L'idolâtrie n'était pas non plus entièrement éteinte, car soixante chrétiens furent tués à Suffétula, dans la Byzacène, pour avoir renversé une statue d'Hercule; mais Augustin tempérait le zèle des fidèles qui voulaient détruire les temples, les idoles, les bois sacrés, et il s'empressait de répondre aux questions qui lui étaient adressées par les principaux païens.

Des hauteurs les plus sublimes de la métaphysique, il descendait à l'éducation des enfants; il cherchait à adoucir la condition des esclaves, et vendait jusqu'aux vases du temple pour les racheter. Entretenant une correspondance suivie avec les diverses sociétés chrétiennes de l'Afrique, il exhortait partout à la concorde et à la charité. Une grande partie de son temps était employée en arbitrages; il disait qu'il aimait mieux prononcer entre des étrangers qu'entre des personnes de connaissance, attendu qu'il pouvait acquérir un ami dans le premier cas, tandis qu'il en perdait un dans le second. Il refusait de se mêler de mariages, de solliciter des emplois pour autrui, et d'accepter des invitations à dîner. Modeste dans ses vêtements, dans sa demeure, dans sa nourriture, il ne se servait que de vaisselle de terre ou de bois, et deux vers inscrits sur sa table défendaient de médire des absents. Les membres de son clergé mangeaient avec lui à la même table, nourris et entretenus à frais communs, conformément à une règle qu'il avait établie. Ils institua un fonds pour distribuer chaque année des vêtements aux pauvres, et il ouvrit un hospice pour les voyageurs, où ils étaient accueillis sans distinction, disant qu'il valait mieux admettre un méchant que de repousser un homme de bien par excès de précaution.

Les couvents selon sa règle se multiplièrent en Afrique; mais il voulait que les moines fussent actifs, laborieux. Il se plaignait

de les voir courir de province en province, vêtus d'une tunique grossière, ne s'arrêtant en aucun lieu, et changeant de demeure à chaque instant : quelques-uns, disait-il, portent des reliques vraies ou fausses; d'autres s'autorisent de leur profession pieuse pour demander et presque pour exiger des dons, afin de subvenir aux besoins d'une pauvreté qui les enrichit, ou de récompenser une vertu hypocrite.

Les travaux des Pères dans ce quatrième siècle, où tout à coup l'Église, de persécutée, devint dominatrice, sont vraiment prodigieux. Dans les cryptes, où l'on se contentait de croire et de se préparer à soutenir la foi de son sang, on n'avait pas songé aux subtilités théologiques; les premières hérésies, les visions des gnostiques ou les superstitions des simoniens furent plutôt une brutale répudiation du christianisme; mais, quand parurent au grand jour les confesseurs, les fidèles et les moines, on découvrit une foule d'hérésies, la plupart nées et grandies sur le terrain de la bonne foi et de la vertu. Origène, Tertullien, Eusèbe de Césarée, noms illustres dans l'Église, sont hérésiarques; les austères disciples d'Antoine et de Saba propagèrent l'hérésie; des martyrs, qui avaient subi les épreuves des tortures les plus cruelles, se séparent de l'Église, dont ils combattent les champions, comme nous avons vu Mélèce en lutte avec Athanase. Ces dissidences provenaient de ce que les dogmes les plus profonds n'étaient pas encore bien définis; parfois aussi le désir d'échapper à une erreur faisait tomber dans l'erreur contraire. Origène subtilisait les corps au point de les spiritualiser, tandis qu'Audius et Épiphane abaissaient la Divinité jusqu'à la figure humaine (*anthropomorphisme*); la peur d'errer avec Sabellius empêchait une foule d'individus d'accepter la foi de Nicée (1).

Les empereurs, au souvenir de l'autorité sans bornes dont ils jouissaient autrefois, voulaient imposer leur propre croyance, et rendaient ainsi plus violente la lutte contre l'erreur. Les mœurs conservaient beaucoup de traces du paganisme, au grand déplaisir des hommes ardents qui, étrangers à l'indulgence, se jetaient dans des austérités excessives, au point de se mutiler afin d'éviter le péril et les récriminations des autres.

Au milieu de ces orages surgirent les illustres Pères de l'Église, prêts à combattre amis et ennemis, et à opposer une digue au torrent qui menaçait de tout envahir. Souvent, à cause de la ra-

(1) L'hérésie d'Évagre, de Didyme, d'Isidore, est *matérielle*, non formelle, puisqu'il n'est intervenu aucune condamnation de l'Église.

reté des communications, ils ne s'entendaient point; des accusations extravagantes étaient accréditées, et l'on acceptait des définitions inexactes avant que l'Église réunie eût formulé ses décisions. Il n'est donc pas étonnant que la polémique des Pères fût amère et parfois injurieuse. Jérôme attaquait avec fureur les contemporains les plus illustres; Épiphane et Chrysostome se séparaient en disant : « J'espère que tu ne remonteras pas sur ton siége épiscopal. — J'espère que tu ne mourras point sur le tien. » D'une part, on regrette de les voir entrer dans la lutte avec violence, de se défendre avec colère, toujours étrangers à cette perfection régulière qui ne peut venir que de la tranquille méditation; mais, de l'autre, si l'on tient compte qu'ils luttent sans cesse avec des adversaires éloignés et voisins, avec les sujets et les empereurs; qu'ils errent exilés et trouvent de l'hostilité dans leur propre clergé pour la discipline à laquelle ils se soumettent, comme dans leur troupeau dont ils combattent les superstitions; qu'ils sont obligés de séparer les évangiles et les livres faux des véritables, d'entretenir de lointaines correspondances au milieu des plus grands obstacles, de démasquer l'hérésie abritée sous des subtilités intangibles, sans négliger toutefois de servir la cause de la morale et de la réaliser dans les lois, on est frappé d'un étonnement que la sévérité ne saurait prévenir. L'Église, dans sa majesté, assistait à ces luttes, résolue à ne point limiter les croyances quand il ne le fallait pas, et à laisser libre la discussion tant qu'elle se renfermait dans les bornes fixées par les dogmes; elle avait donc soin de refréner ses propres défenseurs, et n'en poussait aucun sur la voie périlleuse des théories, persuadé que son époux la conduirait au but.

Si nous nous sommes arrêté longtemps sur ces hommes, c'est qu'il nous a semblé que la connaissance de leur vie révèle mieux que toute autre chose les conditions de la société mourante et de la société nouvelle, comme aussi la lutte qu'avaient à soutenir contre eux-mêmes et contre le monde ceux qui ne voulaient pas se plier à l'abjection commune. Or la connaissance de l'homme est notre objet principal : ceux dont l'admiration vulgaire est plutôt attirée par la force anormale qui déborde que par l'énergie régulière et persistante, ceux qui veulent des guerres et des éloges pour les conquérants n'ont qu'à chercher d'autres livres.

CHAPITRE XII.

L'EMPIRE PARTAGÉ. — HONORIUS.

La séparation définitive des deux empires d'Orient et d'Occident commence à Théodose, qui, par son testament, partagea ses États entre ses fils Arcadius et Honorius. Au premier, il donna Constantinople avec la Thrace, l'Asie Mineure, la Syrie, l'Égypte, la Dacie et la Macédoine; à l'autre, Milan avec l'Italie, l'Afrique, la Gaule, l'Espagne, la Bretagne, le Norique, la Pannonie et la Dalmatie; chacun eut une moitié de l'Illyrie (1).

(1) Division de l'empire romain en 395.

Préfectures.		*Diocèses.*	*Provinces.*
EMPIRE D'ORIENT.	I. ORIENT.	I. Orient	3 Palestines, Phénicie. 2 Syries, Chypre, Arabie. 2 Cilicies, Mésopotamie.
		II. Égypte	Égypte, Thébaïde. 2 Libyes, Arcadie, Augustamnique.
		III. Asie	Pamphylie, Hellespont. Lydie, Lycaonie, 2 Phrygies. Lycie, Carie, Iles.
		IV. Pont	2 Galaties, Bithynie, Pont. 2 Cappadoces, Paphlagonie. 2 Arménies, Hellespont, Polémonie.
		V. Thrace	Europe, Thrace, Rhodope. Hémus, 2 Mésies, Scythie.
	II. ILLYRIE ORIENTALE.	I. Macédoine	Achaïe, Macédoine. Crète, Thessalie. Épire ancienne. Épire nouvelle.
		II. Dacie	Dacie intérieure. Dacie riveraine. 1re Mésie. Dardanie. Prévalitaine.
EMPIRE D'OCCIDENT.	I. ITALIE.	I. Italie, subdivisée en deux : celui d'Italie et celui de Rome	Vénétie, Ligurie, 2 pays des Picentins. Toscane et Ombrie, Campanie. Sicile, Pouille et Calabre. Lucanie et Bruttium. Alpes cottiennes. 2 Rhéties, Samnium. Valérie, Sardaigne. Corse.
		II. Illyrie occidentale	2 Pannonies, Savie. Dalmatie, 2 Noriques.
		III. Afrique	Tripolitaine, Byzacène. Numidie. 2 Mauritanies.

Mais Arcadius achevait à peine sa dix-huitième année, Honorius sa onzième, et tous deux, loin de posséder les qualités nécessaires dans une si grande tourmente, n'avaient pas même celles qu'il aurait fallu en temps de paix. Leur père, il est vrai, leur avait désigné des tuteurs d'une grande habileté, Rufin à Arcadius, Stilicon à Honorius; mais la jalousie perpétua les divisions, non-seulement d'ambition, mais d'intérêts, entre les deux empires.

Rufin, natif d'Élusa (1) dans la Gascogne, était venu à Constantinople pour satisfaire son ambition et sa cupidité, en professant le droit. Sa facilité d'élocution le fit parvenir jusqu'au poste de maître des offices, et lui gagna la confiance intime de Théodose. L'adresse avec laquelle il conserva tout à la fois l'amitié de saint Ambroise et celle de Symmaque peut donner une idée de sont alent à dissimuler. Bien qu'il fût toujours en réalité pour les moyens les plus cruels, et grand artisan de haines et de scandales, Théodose, trompé par sa feinte piété, le laissa préfet de l'Orient avec un pouvoir discrétionnaire, quand il partit pour l'Occident. Ce favori ne tarda point à faire de l'autorité un indigne usage; puis, lorsqu'il fut investi de la tutelle d'Arcadius, foulant aux pieds l'opinion et le bon droit, il ne songea plus qu'à s'enrichir des dépouilles du monde (2), en vendant protection, emplois, justice. Grâce aux

Préfectures.		*Diocèses.*	*Provinces.*
EMPIRE D'OCCIDENT (Suite).	II. GAULES.	I. Espagne.....	Bétique, Lusitanie, Gallce.
			Tarragonaise, Carthaginoise.
			Iles Baléares, Tingitane en Afrique.
		II. Gaule.....	1re Narbonnaise, capitale Narbonne.
			2e Narbonnaise, — Aix.
			Viennaise, — Vienne.
			Alpes maritimes, — Embrun.
			Alpes pennines, — Tarantaise.
			1re Aquitaine, — Bourges.
			2e Aquitaine, — Bordeaux.
			3e Aquitaine, ou Novempopulanie, — Élusa (Eauze).
			1re Lyonnaise, — Lyon.
			2e Lyonnaise, — Rouen.
			3e Lyonnaise, — Tours.
			4e Lyonnaise, — Sens.
			5e Lyonnaise, ou Séquanaise, — Besançon.
			1re Belgique, — Trèves.
			2e Belgique, — Reims.
			1re Germanie, — Mayence.
			2e Germanie, — Nimègue.
		III. Bretagne.....	1re et 2e Bretagnes, Maxima Cæsariensis, Valentia. Flavia Cæsariensis.

(1) Aujourd'hui Eauze dans le Gers.

(2) ..... *Fluctibus auri*
Expleri ille calor nequit...

trésors qu'il accumulait, il se proposait de marier sa fille à son pupille impérial et de se perpétuer ainsi dans le pouvoir.

Lucien, fils du préfet des Gaules, lui avait acheté, à prix d'argent, la charge de comte de l'Orient; mais n'ayant pas voulu se prêter à une iniquité de Rufin, il fut cité par lui en jugement, et, coupable ou non, il fut condamné à une mort ignominieuse. Le peuple en murmura, et Rufin, pour l'apaiser, orna Antioche d'un portique, le plus beau de la Syrie. Au moment où il savourait l'infernal plaisir de la vengeance, les eunuques du palais, dirigés par le chambellan Eutrope, proposèrent pour épouse à Arcadius Eudoxie, fille de Bauton, général des Francs, qui était au service de Rome. Rien n'en transpira au dehors, et Rufin, plein de confiance, vit la fête nuptiale se préparer, le cortége sortir du palais dans la persuasion qu'il s'agissait de sa fille; mais, quand il pensait que cette foule brillante allait se diriger vers sa demeure, quelle ne fut pas sa stupeur en la voyant s'arrêter devant celle de Bauton, emmener Eudoxie parée des ornements impériaux, et conduire la jeune fille dans la couche d'Arcadius!

395. 27 avril.

La nouvelle impératrice, se défiant du ministre qu'elle haïssait, mit tout en œuvre, de concert avec le chambellan, pour le perdre dans l'esprit de l'empereur, au point de l'accuser, peut-être avec raison, d'avoir conseillé aux barbares d'envahir l'empire.

En effet, les Huns s'avancèrent jusqu'à Antioche, en mettant tout à feu et à sang. Alaric, Goth au service de l'empire, se plaignant de ne pas être récompensé comme il le méritait, fit prendre les armes à une multitude de ses compatriotes, et dévasta le pays. Rufin, qu'on envoya pour traiter avec lui, fut accueilli avec de grands témoignages de respect, ce qui augmenta les soupçons; mais Stilicon venait les combattre les armes à la main.

Stilicon.

Ce brave Vandale, tuteur d'Honorius, devenu grand-maître de la cavalerie et de l'infanterie, accompagna dans toutes ses guerres l'empereur Théodose, qui l'envoya en Perse comme ambassadeur, et lui fit épouser sa nièce Séréna, dont il eut Euchérius, Marie et Thermantia. Durant vingt-trois ans qu'il commanda les armées, il ne vendit pas les grades; affable avec les soldats, il ne frauda jamais sur leur solde, et n'éleva point son propre fils, ni personne qui ne l'eût mérité; mais il aimait les plaisirs, les richesses, et

Congestæ cumulantur opes, orbisque rapinas
Accipit una domus,

dit Claudien dans un poëme contre Rufin, dont nous ne faisons, du reste, usage que lorsqu'il est appuyé d'autres autorités.

son ambition n'était pas satisfaite de se voir courtisé par les flatteurs plus qu'Honorius lui-même, et célébré sans cesse par le meilleur poëte du temps, Claudien. Il est difficile de distinguer la vérité au milieu des flatteries de cet écrivain et des calomnies de l'histoire; néanmoins sa valeur fut incontestable, ainsi que l'usage qu'il en fit au profit d'un empire qui, constitué militairement, devait emprunter à la force sa dernière ressource.

A la mort de Théodose, Stilicon avait aspiré à la tutelle des deux empereurs, et, pour s'en montrer digne, il avait fait éprouver son courage aux barbares. Lorsque les légions, comme l'argent et les joyaux, durent être partagées entre les deux frères, il proposa de les guider lui-même en Orient, tant pour refréner la licence des soldats que pour mettre un terme à la rébellion des Goths; mais Rufin, qui redoutait moins ces révoltés que le crédit qu'un service signalé pourrait donner à un grand homme, inspira des craintes à Arcadius, auquel il persuada de défendre à Stilicon de pousser plus avant, s'il ne voulait être considéré comme rebelle.

Stilicon rebroussa chemin sans hésiter, en remettant au Goth Gaïnas le commandement des légions et le soin de sa vengeance.

Gaïnas feignit de seconder l'ambition de Rufin, qui, décidé à franchir désormais à force ouverte le passage qu'il s'était ménagé par une longue astuce, prodiguait l'or parmi les soldats, dans l'espoir d'obtenir l'empire; mais, l'empereur étant sorti de Constantinople avec lui pour aller à la rencontre de Gaïnas à un mille hors des murs, les légions massacrèrent le perfide ministre aux pieds d'Arcadius; son corps fut en butte à tous les outrages auxquels peut se livrer une soldatesque effrénée; quelques-uns de ses meurtriers, portant dans les rues sa tête et sa main, faisaient mine avec celle-ci de demander l'aumône, pour rassasier, disaient-ils, cet homme insatiable.

Les dépouilles qu'il avait amoncelées ne retournèrent pas à ceux à qui elles appartenaient, mais bien au fisc, et Eutrope lui succéda dans la faveur d'Arcadius. Cet Arménien de basse extraction, réduit à la condition d'eunuque, à cause du prix élevé auquel on estimait les esclaves de cette espèce, fut vendu et revendu plusieurs fois; enfin le palefrenier Ptolémée, aux sales plaisirs duquel il avait servi dans sa jeunesse, le donna, lorsqu'il fut d'un âge mûr, à son général Arinthée (1), qui lui-même le céda

Eutrope.

(1) *Hinc honor Eutropio; quumque omnibus unica virtus*
Esset in eunuchis, thalamos servare pudicos,
Solus adulteriis crevit nec verbera tergo

sa fille pour la peigner, la mettre au bain, l'éventer et lui rendre des services de ce genre. Une vieillesse précoce l'ayant rendu incapable même de s'acquitter de cette tâche, elle lui accorda la liberté. De bonnes manières, auxquelles il joignait la ruse et l'hypocrisie, lui servirent alors à s'insinuer à la cour, où, des plus bas emplois, il s'éleva à celui de premier chambellan, puis au poste que Rufin avait possédé et perdu. Il hérita même de ses vices; car, avide autant que lui, il entretenait un essaim de délateurs, afin de se procurer des moyens d'accuser les gens riches et d'abuser Arcadius, dont il avait capté l'aveugle confiance.

Jaloux de dominer seul, il commença par frapper quiconque pouvait lui faire ombrage : il bannit Abondantius, général de l'infanterie et de la cavalerie, afin de confisquer ses biens ; Timasius, général expérimenté, fut exilé dans les oasis de la Libye sur une accusation de trahison; Bargus, qui l'avait dénoncé en retour de ses services, périt lui-même. Eutrope gagna Gaïnas en le nommant général de l'Orient, afin de pouvoir au besoin l'opposer à Stilicon, auquel il tendit d'abord sourdement des embûches pour lui enlever tantôt la faveur de son souverain, tantôt
397. celle du peuple, et même la vie; enfin un décret du docile sénat de Constantinople déclara l'illustre général ennemi public, et confisqua ses biens.

Stilicon, sans se plaindre, se retira et se rapprocha de la Grèce; ayant débarqué dans le Péloponèse, il accula les Goths dans une vallée de l'Arcadie, où il pouvait les exterminer; mais, tandis qu'il se reposait au milieu des banquets et des femmes, il les laissa s'échapper par l'isthme et dévaster l'Épire. Tel est du moins le récit de quelques historiens. Son panégyriste dit, au contraire, qu'Eutrope, afin de lui ravir le triomphe, persuada à Arcadius de faire la paix avec Alaric, et de prendre le barbare à sa solde pour commander les troupes de l'Illyrie (1).

Cessavere tamen, quoties decepta libido
Irati caluisset heri; frustraque rogantem
Jactantemque suos tot jam per lustra labores,
Dotalem genero nutritoremque puellæ
Tradidit. Eous rector consulque futurus
Pectebat dominæ crines, et sæpe lavanti
Nudus in argento lympham gestabat alumnæ,
Et quum se rapido fessam projecerat æstu,
Patricius roseis pavonum ventilat alis.

(CLAUDIANUS, in Eutr., I, 98.)

(1) *... At nunc qui fœdera rumpit*
Dilatur; qui servat, eget. Vastator Achivæ

Dans la crainte que Stilicon ne soutînt ses prétentions par les armes, Eutrope excita Gildon, commandant des forces romaines en Afrique, à se révolter contre Honorius pour soutenir Arcadius.

L'Afrique était une province très-importante parce qu'elle nourrissait l'Italie; quiconque la possédait pouvait donc affamer Rome. Crispinilla, amante de Néron, se réfugia en Afrique pour soutenir la révolte; Vespasien fut assuré de l'empire quand il eut l'Égypte et l'Afrique. Néron avait fait périr six seigneurs qui possédaient une moitié de l'Afrique; cette mort écartait le danger d'un soulèvement, et plaçait sous l'autorité impériale des biens immenses, avec lesquels on pouvait rassasier la plèbe, et qui furent administrés par un *præfectus fundorum patrimonialium*. C'est ainsi qu'on dépouillait peu à peu les indigènes, qui finirent par s'habituer au joug, jusqu'au moment où l'Afrique fut réduite en province; cependant, même alors, on continua d'employer les chefs du pays. Sur les côtes, les magistrats, les habitants et les usages étaient romains; mais, dans les deux Mauritanies, le gouvernement était mixte comme la population, et quelques chefs établis dans des forteresses au milieu des diverses principautés (*fundi*), payaient tribut aux Romains, jouissant d'ailleurs d'une entière indépendance.

Au nombre de ces petits seigneurs était Nabal, qui possédait le long de la côte un territoire de dix-huit cent milles, formant autrefois cinq provinces de Rome. Sous Valentinien, comme nous l'avons déjà dit, les vexations des généraux envoyés pour défendre l'Afrique devinrent si intolérables que Firmus, de la famille de Nabal, se souleva, mais pour être vaincu par le père de l'empereur Théodose. Gildon, qui avait favorisé les Romains contre son frère, obtint en récompense l'immense patrimoine confisqué sur lui, puis le commandement de toutes les troupes d'Afrique. Pendant douze ans il administra en tyran, et sans la moindre opposition, la justice et les finances, tandis que le pays était en proie à la cupidité et à la luxure des Maures, dans lesquels

Gentis, et Epirum nuper populatus inultam,
Præsidet Illyrico : jam, quos obsedit, amicus
Ingreditur muros, illis responsa daturus,
Quorum conjugibus potitur, natosque peremit.
Sic hostes punire solent, hæc præmia solvunt
Excidiis.

On voit que la colère sait inspirer Claudien (XX, 214).

seulement il avait confiance (1). Il se consolida sous les faibles fils de Théodose, et ne montrait sa dépendance envers Rome qu'en lui fournissant l'approvisionnement ordinaire de grains, qu'elle acceptait sans lui témoigner aucun mécontentement.

Cette malheureuse province ne cessait de faire entendre se plaintes contre le nouveau Jugurtha, et le sénat romain se vit appelé à exercer théâtralement son autorité, comme au temps où il statuait sur les différends des peuples et des rois. L'empereur et Stilicon portèrent devant lui les accusations dirigées contre Gildon, afin qu'il fût déclaré ennemi de la patrie. Les pauvres sénateurs tremblaient que le Maure, en cessant d'expédier des blés, n'affamât la ville; mais le prévoyant tuteur en fit venir en abondance de la Gaule, et put en toute sûreté entreprendre la guerre (2).

Comme il n'osait toutefois abandonner l'Italie au milieu de

(1) *Instat terribilis vivis, morientibus hæres,*
Virginibus raptor, thalamis obscenus adulter.
Nulla quies : oritur, præda cessante, libido,
Divitibusque dies et nox metuenda maritis...
Crinitos inter famulos, pubemque canoram
Orbatas jubet ire nurus, nuperque peremptis
Arridere viris. Phalarim, tormentaque flammæ
Profuit, et Siculi mugitus ferre juvenci,
Quam tales audire choros.....
..... Mauris clarissima quæque
Fastidita datur.

(Claud., de Bello Gildonico, 146.)

(2) Qu'on relise les odes dans lesquelles Horace fait promettre à Rome, par les dieux, qu'elle subsistera immuable, et dictera des lois aux Mèdes domptés; puis qu'on se reporte au petit poëme de Claudien, *de Bello Gildonico*, quel triste contraste! Dans celui-ci, Rome en deuil va implorer Jupiter, « non plus avec son aspect ordinaire, comme au temps où elle dictait des lois aux Bretons, ou soumettait à ses faisceaux les Indiens tremblants; mais la voix faible, le pas tardif, les yeux baissés, les joues décharnées, les bras consumés par la maigreur, soutenant à grand'peine son bouclier sur son épaule débile, laissant ses cheveux blanchis s'échapper de son casque mal attaché, et traînant sa lance rouillée. Parvenue enfin au ciel, elle se prosterne aux pieds du dieu tonnant, et exhale de tristes plaintes : — Si mes murailles, ô Jupiter, méritèrent de naître sous des auspices durables, si les vers de la sibylle subsistent immuables, et si tu ne dédaignes pas encore la roche Tarpéienne, je viens te supplier, non pour que le consul triomphant foule aux pieds l'Araxe, et pour que nos haches oppriment Suse armée du carquois, ni pour que nos aigles soient plantées sur les sables de la mer Rouge. C'est là ce que tu m'as accordé dans un temps; aujourd'hui je te demande la nourriture, la nourriture seulement. Père très-bon, éloigne les angoisses de la famine. Déjà nous avons rassasié toute colère; déjà nous avons souffert au point d'exciter la compassion des Gètes et des Suèves, et les Parthes eux-mêmes frémissent d'horreur à mes infortunes. » (XV, 18.)

tant d'ennemis menaçants, il envoya en Afrique Mascezel, frère et ennemi de Gildon, en lui confiant le commandement des légions Jovienne, Augustane, Herculéenne, les auxiliaires nerviens, d'autres encore qui portaient un lion sur leur drapeau, et ceux qui s'intitulaient les Fortunés et les Invincibles : noms pompeux pour déguiser la faiblesse, car c'est à peine si l'armée destinée à subjuguer un pays deux fois au moins aussi grand que la France s'élevait à cinq mille hommes, recrutés avec effort. L'ennemi était néanmoins plus faible encore; plusieurs tribus cédèrent au premier choc, et le nom d'Honorius fut proclamé partout en Afrique; Gildon, fait prisonnier, se donna la mort. 398.

Les chefs de la révolte, dénoncés et poursuivis pour être livrés au châtiment, furent amenés devant le sénat, impatient de punir ceux qui avaient menacé le peuple dans ce qui lui tenait le plus à cœur, sa nourriture. Dix années plus tard, les procédures contre les complices de Gildon se continuaient encore. Mascezel, accueilli triomphalement à la cour de Milan, périt peu après en tombant de cheval au passage d'un pont, par l'ordre secret de Stilicon, dit la tradition historique, mais, à coup sûr, à sa secrète satisfaction. Ainsi finit en Afrique un pouvoir patrimonial, qui ne dérivait ni du choix du peuple ni de celui du prince, mais uniquement de la richesse.

L'orgueil de Stilicon passa toutes les bornes, une fois qu'il eut marié sa fille Marie à l'empereur; mais Honorius achevait à peine sa quatorzième année, et dix ans après sa jeune épouse mourait telle qu'elle avait été donnée à un mari sans vigueur ni passions, qui ne sortit jamais de l'enfance dans les vingt-huit années de son règne; il laissait gouverner Stilicon, qui peut-être entretenait son inertie et son imbécillité.

Si pourtant l'empire avait jamais eu besoin d'un prince actif et guerrier, c'était à ce moment. A peine Théodose avait-il fermé les yeux, que les Goths songèrent à sortir de leur tranquillité involontaire et à recommencer leurs ravages. Alaric, de la famille des Baltes, la plus illustre parmi les Goths après celle des Amales, avait été pour Théodose un ennemi redoutable; puis, réconcilié avec lui, il avait été nommé maître des milices. A sa mort, se trouvant peu récompensé, il sortit du territoire qu'on lui avait assigné, et où il restait à contre-cœur, pour dévaster, peut-être à l'instigation de Rufin, la Thrace, la Pannonie, la Macédoine et la Thessalie. Il franchit les Thermopyles, mal défendues, et pénétra dans la Grèce, exempte jusqu'alors d'invasions de la part des barbares, sans que les généraux, d'accord peut-être avec

Rufin, mission obstacle à ses ravages : temples et cités furent mis en cendres; les rites de Cérès Éleusine cessèrent, et, du golfe Adriatique à la mer Noire, la mort ou l'esclavage plana sur les malheureux habitants.

Plus rusé qu'on n'aurait pu l'attendre d'un barbare, Alaric faisait répandre un oracle qui le disait destiné à détruire Rome et l'empire. Ses espérances étaient nourries par les divisions qui séparaient les deux cours, et, placé entre elles, il pouvait mettre à profit les fautes de toutes deux. Arcadius eut le tort grave de lui céder la province où il venait de semer la désolation, et, surtout, les quatre grands arsenaux de la préfecture Illyrique, à savoir : Margum, Ratiaria, Naïssus et Thessalonique. Alaric n'en connut pas l'importance, et, durant quatre années, il les occupa uniquement à lui fournir des machines de guerre. Les barbares se trouvèrent ainsi, aux frais et par le travail des provinces romaines, en état de joindre à leur courage naturel un secours qui leur avait souvent manqué. Alaric vit s'accroître, avec son crédit, le nombre de ses adhérents, qui le proclamèrent roi des Visigoths, et
382. lui demandèrent de les arracher à la servitude pour les mener à la victoire.

Une troisième puissance se trouva établie de la sorte entre les deux États qui se partageaient le monde romain; le nouveau roi, calculant avec la sagacité d'un barbare de quel côté il lui était plus avantageux de porter ses armes, se mit à vendre ses services tantôt à l'Orient, tantôt à l'Occident. Les provinces orientales avaient été parcourues dans tous les sens par des hordes; Constantinople se trouvait dans une position trop forte, et l'Asie restait inaccessible à une armée de terre, tandis que l'Italie, encore intacte, était dans cette opulente beauté qui fit toujours sa gloire et son malheur.

402. Alaric se dirigea donc vers l'Italie; mais, dans le passage des Alpes Juliennes, il consuma beaucoup de temps à surmonter les obstacles qui lui étaient opposés pour la défense du pays, notamment à Aquilée. La terreur, cependant, se répandait au loin dans la Péninsule, à tel point que les riches embarquaient déjà ce qu'ils possédaient de plus précieux, pour le faire passer en Afrique et en Sicile. Les païens voyaient dans ces événements sinistres un signe de la colère des dieux abandonnés; les chrétiens, une punition des crimes auxquels Rome devait sa grandeur, et de ceux qui maintenant précipitaient sa décadence; du reste, les uns et les autres accroissaient le dommage réel par des terreurs superstitieuses.

Honorius sommeillait dans son palais de Milan, où les adulations ne lui laissaient pas même soupçonner que personne osât s'aventurer contre le successeur de tant d'empereurs, et s'amusait à donner la becquée à une couvée de poussins; peut-être n'avait-il jamais entendu prononcer le nom d'Alaric. La tempête le réveilla sans lui donner du courage, et, dans son hésitation entre des frayeurs contraires, il songea à s'enfuir dans quelque place forte de la Gaule; mais Stilicon, prévoyant le découragement qui suivrait la fuite du monarque, s'y opposa, et se chargea de réunir une armée; comme il n'y avait pas de soldats dans cette Italie qui pourtant était à la tête d'un empire dont le territoire embrassait la France, l'Espagne, l'Angleterre, la Belgique, la côte d'Afrique et la moitié de l'Allemagne, il rappela les légions les plus éloignées, laissant la muraille Calédonienne et les rives du Rhin dégarnies ou confiées seulement à des barbares. Lui-même s'embarqua sur le lac de Côme (on était alors au cœur de l'hiver, et la neige couvrait la terre), se rendit dans la Rhétie, apaisa les troubles, et parvint à former un corps nombreux de tous les anciens ennemis de Rome, qui consentirent à s'en faire les défenseurs.

Honorius, assiégé avec vigueur dans Asti, était sur le point de céder, lorsque Stilicon et les troupes qui arrivaient de tous côtés parvinrent à cerner les Goths; profitant du moment où les barbares célébraient la solennité de Pâques, Stilicon assaillit leur camp à Pollentia (*Pollenzo*), les défit, et enrichit ses soldats de leurs dépouilles.

Bataille de Pollentia. 403. 29 mars.

Alaric, après avoir employé en vain son habileté et sa valeur à défendre ses retranchements, voyant sa femme, ses brus ses fils prisonniers, se retira avec sa cavalerie, et, sans perdre de temps, il songea à franchir l'Apennin pour aller répandre l'épouvante dans la Toscane et se jeter sur Rome; mais les chefs des Goths, peu disposés à rester fidèles à un roi vaincu, ou bien incapables d'une constance à toute épreuve, menacèrent de l'abandonner; il fut donc obligé de prêter l'oreille aux propositions qui lui étaient faites d'abandonner l'Italie, à la condition que sa famille lui serait rendue et qu'il toucherait une pension de l'empereur. Dans sa retraite, Alaric se proposait de surprendre Vérone; mais Stilicon, qui en fut averti, mit des troupes en embuscade aux environs de la ville, et, tombant sur lui à l'improviste, lui fit éprouver une seconde déroute, si bien qu'il dut se trouver heureux d'échapper par la fuite. Et pourtant ce guerrier infatigable, ayant réuni les débris de son armée dans les montagnes, sut encore

tenir tête à l'ennemi, qui jugea prudent de le laisser sortir de l'Italie, trop convaincue qu'elle n'avait plus de barrières capables de la garantir du caprice des barbares.

404. Honorius se rendit alors à Rome, pour triompher d'un ennemi qu'il n'avait pas contribué à vaincre. Cette ville, qui voyait pour la troisième fois à peine un empereur depuis cent ans, fut dans la joie des dons qu'il fit aux églises, du respect inaccoutumé qu'il montra au sénat, et surtout des jeux qu'il faisait préparer dans le cirque. Mais ces spectacles sanglants étaient hautement réprouvés par les Pères de l'Église; Prudence, dans de beaux vers, conseillait au pupille impérial de ne pas les faire célébrer; le pieux ermite Télémaque, descendu dans l'arène pour les empêcher, fut massacré par le peuple en fureur, et le sang du martyr scella le triomphe de l'humanité.

La flatterie érigeait à Honorius un arc de triomphe avec une inscription portant qu'il avait détruit pour toujours la race des Goths; mais la prudence démentait cet éloge en faisant réparer et mettre en état de défense les places fortes des environs de Rome et les murs de son enceinte. Cependant l'empereur, ne se trouvant en sûreté ni dans cette ville ni dans Milan, alla cacher la pourpre impériale dans Ravenne, protégée tout à la fois par une flotte, par des marais et par des forteresses.

Au surplus, il était urgent qu'on prît des mesures de défense; car tout le Nord s'agitait et poussait ses flots tumultueux vers l'Italie. Soit que les victoires de Touloun, kan des Géougens, sur les Huns, eussent imprimé une nouvelle impulsion aux Germains, soit que ces peuples fussent alléchés par le butin et les triomphes de leurs frères, ils s'ébranlèrent à leur tour. Radagaise (Radegast), à la tête d'une foule de Vandales, de Suèves, de Burgundes, que l'on porte à quatre cent mille hommes, partit des rives méridionales de la Baltique; renforcé sur sa route par la cavalerie des Alains, par des aventuriers goths et des tribus de toute race, qu'il est impossible de distinguer désormais dans cette mêlée de peuples, il se présenta sur le Danube. Stilicon, persuadé de l'inutilité de défendre les provinces éloignées quand l'Italie était en danger, rappela toutes les garnisons de ce côté, fit de nouvelles levées, promit la liberté et de l'argent à tous les esclaves qui s'enrôleraient; néanmoins ce fut à peine s'il put mettre sur pied trente à quarante mille soldats, auxquels il joignit beaucoup de barbares auxiliaires, tant le service militaire était en horreur.

Radagaise.

405.

Radagaise, dont la multitude s'était divisée en trois corps, traversa sans rencontrer d'obstacle la Pannonie, les Alpes et le Pô;

évitant Stilicon, qui était campé sur le Tésin, il franchit l'Apennin, d'où il tomba sur la Toscane, ravagea les campagnes sans défense, détruisit ce qui restait des villes florissantes des Étrusques, et vint mettre le siége devant Florence.

Le bruit courait que le farouche guerrier avait juré de faire de la reine du monde un morceau de décombres, et de se rendre ses dieux propices en leur offrant le sang des plus illustres sénateurs. Cette rumeur était accueillie avec joie par les partisans de l'ancienne religion nationale, dans l'espoir que la nouvelle idolâtrie rétablirait leurs dieux, et que la ruine de la patrie amènerait le triomphe de leur faction. Au lieu donc d'exciter le peuple à s'armer de courage ou tout au moins de désespoir, ils s'écriaient : *Vous voyez, tout périt au temps des chrétiens. Comment résister à un guerrier qui sacrifie chaque jour aux dieux, quand cela nous est défendu?* Au même moment, les chrétiens, aidés de miracles et de révélations, ranimaient le courage de Florence menacée.

Stilicon rejoignit le barbare à peu de distance de cette ville, et, avec la même habileté dont il avait fait deux fois preuve contre Alaric, évitant de risquer une bataille dont la perte eût été irréparable, il entoura l'ennemi de fortes tranchées; puis, l'assiégeant à son tour, il le laissa se consumer par la famine sur les roches arides de Fésules. Radagaise, contraint de se rendre, eut la tête tranchée, et ses compagnons furent vendus comme esclaves en si grand nombre qu'on en avait plusieurs pour une pièce d'or; mais le changement de nourriture et de climat les fit périr en foule. Stilicon favorisa la retraite des autres bandes, qui s'étaient arrêtées dans les Alpes; il s'inquiétait peu qu'elles allassent ravager les provinces, pourvu qu'il sauvât l'Italie, à laquelle se réduisait désormais l'immense empire d'Occident.

L'un des deux autres corps ravagea la Gaule orientale, sous la conduite de Gondicaire, roi des Burgundes. Le troisième, commandé par Godégisile, roi des Vandales, renforcé de Suèves, d'Alains et des débris de l'armée de Radagaise, pénétra aussi dans les Gaules; mais, arrivé sur les terres des Francs, il trouva ce peuple en armes, sous un roi que leur avait donné Stilicon. La lutte s'engagea, et les Vandales laissèrent vingt mille des leurs sur le champ de bataille, avec le roi Godégisile lui-même; les Alains, survenant alors, défirent à leur tour les Francs, et passèrent le Rhin près de Mayence. Le pays resta livré trois ans à leurs ravages; puis, quand ils évacuèrent les terres situées sur la frontière, ils furent remplacés par les Burgundes et les Alemans, qui passèrent au fil de l'épée ou emmenèrent en esclavage les premiers habitants. On

406. 31 décembre.

peut dire que, dès ce moment, la domination romaine cessa dans les Gaules.

Les îles Britanniques aussi avaient été abandonnées par les légions. Nous avons déjà vu les Scots quitter l'Irlande, où ils s'étaient établis, pour venir dans le pays qui prit d'eux le nom de Scotie (Écosse). Réunis aux Calédoniens, de race cimbrique comme eux, ils tombèrent sur les Bretons, peuple celte venu de la Belgique, qui jadis les avait repoussés des provinces méridionales (1).

Les auxiliaires, mis en garnison dans les diverses provinces dégarnies de troupes, sentant la faiblesse du gouvernement, s'amusaient à élever des tyrans éphémères, pour qui le diadème était le prélude du supplice. Un certain Marcus fut ainsi proclamé empereur de la Bretagne et de l'Occident; puis ils le tuèrent pour lui substituer Gratien, auquel ils firent subir le même sort quatre mois après. Le nom de Constantin valut le trône à un autre soldat, qui, incapable de l'occuper en temps de paix, sut s'y maintenir par la guerre, en cherchant à conquérir les provinces occidentales. Débarqué à Boulogne, il réclama l'obéissance des villes gauloises non soumises encore aux barbares. Le peuple, négligé par Honorius, et trop malheureux pour ne pas espérer dans un changement quelconque, prêta volontiers l'oreille à son appel; Constantin remporta sur les Germains quelques avantages, que la renommée exagéra, puis conclut une alliance avec eux. Il décerna à son fils le titre de César, choisit Arles pour sa capitale, et, après avoir chassé les restes des troupes romaines, il commença contre Honorius une guerre civile dont les chances varièrent; enfin les troupes impériales, mises en fuite à Vienne, obtinrent à prix d'argent de repasser les Alpes, qui devinrent la limite entre les États de Constantin et ceux d'Honorius. La péninsule Ibérique se soumit aussi au nouveau maître, ou fut par lui conquise.

Constantin. 407.

Tandis que les deux empereurs luttaient entre eux avec des armes débiles, Alaric se relevait menaçant. Ses revers ne l'avaient

(1) Selon Claudien, Stilicon aurait le premier établi une légion dans la Bretagne, pour la défendre contre les Pictes, les Scots et les Calédoniens. C'est la Bretagne qui parle :

Me quoque vicinis pereuntem gentibus, inquit,
Munivit Stilicho, totam cum Scotus Iernen
Movit, et infesto spumavit remige Tethys.
Illius effectum curis, ne bella timerem
Scotica, ne Pictum tremerem, ne littore toto
Prospicerem dubiis venturum Saxona ventis.

pas abattu mais instruit, et, loin qu'ils eussent diminué la confiance des barbares en sa prudence et sa valeur, il se trouvait alors à la tête de toutes les bandes disséminées du Rhin à l'Euxin. Stilicon s'estima donc heureux de pouvoir acquérir son amitié, afin de réunir ainsi l'Illyrie orientale à l'empire d'Occident, et pour s'en faire un appui dans l'exécution d'un ancien projet, la soumission des États d'Arcadius. Alaric, passant ainsi du service d'un empire à celui d'un autre, fut déclaré maître de l'infanterie et de la cavalerie dans la préfecture de l'Illyrie; mais bientôt il se présenta sur les frontières de l'Italie, en protestant de son amitié pour Stilicon et de son respect pour Honorius, et offrit de marcher contre l'empereur des Gaules à la condition qu'on lui donnerait de l'argent, et que ses guerriers obtiendraient une des provinces occidentales restées désertes.

Au milieu de la faiblesse croissante d'Honorius et de son gouvernement, Stilicon avait cherché à rendre quelque énergie au sénat, et voulait qu'il prît en main les affaires publiques; mais il n'avait trouvé que des rhéteurs, instruits des formes de l'ancienne république, sans savoir rien de plus, et ne songeant qu'à faire étalage de paroles magnifiques, comme au temps où leurs ancêtres disaient à Pyrrhus : *Sors d'abord de l'Italie, et nous traiterons ensuite!* Lorsque Stilicon exposa les prétentions du roi goth, les sénateurs s'écrièrent qu'il était indigne de la majesté romaine d'acheter d'un barbare une paix incertaine et honteuse. Le général, qui connaissait, non les souvenirs consignés dans l'histoire, mais ce que réclamait la lâcheté de la cour de Ravenne, fit taire 408.
ce patriotisme hors de saison et amena les sénateurs à stipuler qu'il serait donné quatre mille livres d'or à Alaric, afin qu'il défendît les frontières de l'Italie. Un d'eux, Lampadius, qui osa protester, en s'écriant : *Ce n'est pas là une paix, mais un contrat d'esclavage!* n'échappa aux conséquences de sa hardiesse qu'en se réfugiant dans une église (1).

Cependant cette voix généreuse ne fut pas sans écho; en effet, le sénat revint sur sa décision et resta ferme dans son refus, opposant ainsi une résistance inaccoutumée aux volontés du tout-puissant général. Les légions, irritées de se voir préférer des barbares, appuyèrent la résistance des sénateurs. Honorius lui-même avait été prévenu contre son ministre, qu'on lui représentait comme voulant le tenir perpétuellement en tutelle, si même il ne se proposait de faire passer la couronne sur la tête de son fils Eu- Chute de Stilicon.

(1) Zosime, V, 29.

chérius. Il résolut donc, sous l'influence d'Olympius, d'exercer en réalité un pouvoir qu'il ne possédait que de nom, et de punir son tuteur. Dans cette pensée, il se rend au camp de Pavie, composé de troupes romaines hostiles aux barbares, et, à un signal convenu, il fait égorger tous les amis de Stilicon, avec plusieurs autres *illustres*, et saccager leurs demeures.

Les chefs de bandes, dont la fortune était attachée à celle de Stilicon, lui demandèrent tout d'une voix de les conduire contre ces Romains efféminés. S'il les eût écoutés, le succès aurait pu le justifier; mais, soit par hésitation, soit par une générosité qui lui fit préférer sa ruine au malheur public, il refusa d'agir, et les auxiliaires mécontents l'abandonnèrent. L'un d'eux assaillit sa tente, égorgea les Huns qui la gardaient, et Stilicon n'échappa qu'en se réfugiant dans Ravenne au pied des autels. On usa de perfidie pour l'attirer hors de son asile; puis on lui présenta le décret qui le condamnait à mort, et il la subit avec non moins de dignité que de courage (1).

A peine avait-il cessé de vivre, que ceux-là même qui naguère encensaient le ministre guerrier crièrent au traître, au parricide; ce fut à qui dénoncerait ses amis, qui s'empressaient de se cacher. Olympius, le principal moteur de l'intrigue qui venait de perdre son bienfaiteur, exagérait à Honorius le danger auquel il venait d'échapper, et l'aigrissait contre la mémoire du sauveur de l'empire, traité désormais d'ennemi public. Euchérius son fils, arraché d'une église, subit la mort, et Thermantia sa sœur, qui avait succédé à Marie (2) dans la couche glacée d'Honorius, fut répudiée vierge comme elle. La fermeté avec laquelle les amis de Stilicon souffrirent la torture et la mort fit que ses services restèrent certains et son crime douteux. On l'accusa d'avoir des intelligences avec les barbares, lui qui seul sut les vaincre durant les vingt-deux ans qu'il commanda les armées; de destiner au trône son fils Euchérius, lui qui le laissa jusqu'à vingt ans humble tribun des notaires; de méditer le rétablissement du paganisme, lui qui éleva ses enfants dans la religion chrétienne, lui qui avait brûlé les livres sibyllins, cet oracle du Capitole (3), et dont la femme avait enlevé un collier à Vesta, la protectrice de Rome.

(1) Cr. Fr. Schulze, *Fl. Stilicon* ou le *Wallenstein ancien*, 1805 (allemand).

(2) Son cadavre fut retrouvé en 1544, dans le Vatican, avec plusieurs objets précieux; ses vêtements seuls contenaient trente-six livres d'or.

(3) On sourit de pitié en voyant l'horreur que témoigne Rutilius Numatianus pour ce forfait énorme, qui l'emporta, suivant lui, sur celui de l'incendiaire Néron :

Omnia Tartarei cessent tormenta Neronis,

CHAPITRE XIII.

ALARIC ET LES ITALIENS.

Dès que la digue fut rompue, le torrent déborda; si quelques obstacles restaient encore, Honorius sembla se plaire à les renverser, en congédiant les plus vaillants de ses défenseurs, parce qu'ils étaient idolâtres ou ariens, et en leur substituant des officiers méprisés par l'ennemi autant qu'odieux aux soldats. Les auxiliaires, qui regrettaient Stilicon, n'étaient retenus dans leur désir de vengeance que par la crainte de compromettre leur famille et leurs richesses, dont ils avaient confié le dépôt aux places fortes de l'Italie; or l'imprévoyant Honorius ordonna que ces otages précieux fussent tous égorgés le même jour, et que l'on confisquât les biens des victimes. Alors trente mille auxiliaires, dont la colère et le désespoir n'avaient plus de frein, passèrent du côté d'Alaric, dont la joie fut grande en voyant la cour impériale servir si bien ses intérêts. Enhardi par la chute de Stilicon, qu'il respectait et redoutait, irrité d'un arriéré de solde, poussé par les instigations de ceux qui venaient de perdre ce qu'ils avaient de plus cher, le barbare demanda satisfaction à l'empire sous menace de guerre. On lui envoya des ambassadeurs pour l'apaiser, et il céda; mais les Romains, prenant la modération pour de la peur, refusèrent d'accepter ses conditions, sans songer à réunir des forces. Alaric, rompant alors tous les liens d'amitié et de foi, se met en marche, et, du haut des Alpes Juliennes, il montre aux siens les délices du climat italien, les villes opulentes, les fertiles vergers; il leur rappelle les dépouilles du monde accumulées dans Rome par trois cents triomphes, et il insiste sur la facilité de s'en emparer. Bientôt Aquilée, Altinum, Concordia, Crémone, sont en son pouvoir, et de nouveaux alliés rejoignent chaque jour sa bannière, qui flotte à la vue de Ravenne, où elle jette l'épouvante. Il côtoie l'Adriatique, et, prenant ensuite la voie Flaminia, il vient de ville en ville, et sans coup férir, dresser ses tentes sous les murs de l'ancienne maîtresse du monde. Un ermite

Consumat Stygias tristior umbra faces.
Hic immortalem, mortalem perculit ille;
Hic mundi matrem perculit, ille suam.
(Itinéraire, II, 57.)

cherche à calmer sa furie, et Alaric lui répond : *Je ne puis m'arrêter, Dieu me pousse en avant !* C'est ainsi que, mille ans après, Mahomet envoyait durant la nuit réveiller son vizir, et lui disait : *Je te demande Constantinople ; je ne saurais trouver le sommeil sur cet oreiller : Dieu veut me donner les Romains.*

Situation de l'empire.

Ce n'était plus le temps où le peuple romain se levait comme un seul homme contre Annibal ou Pyrrhus, où tous, depuis l'humble plébéien jusqu'au dictateur et aux personnages consulaires, couraient vaincre ou mourir. L'empire avait perdu ses meilleures provinces, et les autres restaient si désertes que les empereurs se voyaient contraints de les repeupler avec des essaims de barbares. Déjà Nerva accordait des terres, au lieu des subventions convenues (1); Marc-Aurèle établit sur le territoire soumis à Rome un grand nombre de Marcomans (2); Pertinax donnait des terres à quiconque voulait les rendre à la culture (3); Constantin autorisa ses vétérans à lui demander en récompense celles qui étaient vacantes, partout où il leur convenait; Valentinien Ier leur permit de défricher en tous lieux celles qui étaient incultes (4); sur vingt-cinq mille portions de terrain soumises au tribut chez les Éduens, Constantin dut en exempter sept mille; Honorius, cinq mille sept cents sur les quatorze mille sept cent trois de l'Afrique proconsulaire, et sept mille six cent quinze sur les quinze mille soixante-quinze de la Byzacène, parce qu'elles avaient été abandonnées (5).

Italie.

L'Italie surtout, dès le temps des premiers empereurs, se trouvait dépeuplée par les causes énoncées ailleurs (6). Pour ne pas déroger par le commerce et l'industrie, les riches convertissaient leurs capitaux en terres, qui sortirent des mains des propriétaires, pour s'agglomérer en immenses domaines, surtout à partir du moment où Trajan eut décrété que, pour aspirer aux honneurs, il fallait avoir au moins les trois quarts de son patrimoine en Italie. La classe la plus nombreuse et la plus vitale, celle des petits propriétaires, finit donc par disparaître, et la population agricole fut remplacée par une moindre quantité d'esclaves; mais cette race malheureuse diminuait elle-même considérablement, soit parce que les empereurs ne conduisaient pas tous les prisonniers en Italie depuis qu'elle n'était plus considérée comme

(1) Dion, XLVIII, en l'année 97.
(2) En 167. Capitolin, c. 22.
(3) En 195. Hérodien, II.
(4) *Code Théod.*, VII, 2, III, XI.
(5) *Ibid.*, XII, 28, XIII. — Eusène, *Gratiar. act.*
(6) Voy. liv. V, ch. 6.

la tête de l'État, soit parce qu'au lieu d'hommes aux bras robustes, propres à conduire la charrue, on recherchait les esclaves efféminés, pour leur faire suivre par centaines, à travers les rues, les maîtres et leurs femmes (1).

Les plaines de l'Italie, riches autrefois des plus beaux produits de l'agriculture, avaient été converties en jardins et en parcs, parce que les propriétaires comptaient sur les blés d'Afrique et d'Égypte; aussi, chaque fois que le passage était intercepté, soit par les flottes ennemies, soit par les tyrans du pays, soit par la tempête, l'Italie souffrait de la famine. Après la division de l'empire, non-seulement elle cessa de recevoir les tributs du monde, mais elle-même fut soumise à l'impôt; elle devint alors semblable à celui qui, accoutumé à la prodigalité dans la demeure des grands, se trouve tout à coup sans appui, pauvre, inerte et gâté par l'habitude.

Les sources de la vie étaient épuisées par des plaisirs excessifs ou infâmes; un calcul voluptueux éloignait les riches du mariage, et la nécessité en détournait les pauvres. Constantin accorda de grands priviléges à quiconque aurait seulement un fils (2). Durant un temps, la Gaule cisalpine, plus éloignée de la corruption, avait conservé quelque vigueur (3); mais, quand la cour se fut établie à Milan, puis à Ravenne, les magnificences du luxe engendrèrent l'immoralité; les largesses, l'oisiveté; les emplois, l'intrigue. Le peuple accourut, attiré par cet appât d'une existence qu'entretenaient des dons et des largesses; il abandonna les travaux rustiques, et se dégoûta de l'honnêteté de la famille, de la rude simplicité des champs.

La peste exerça plusieurs fois ses ravages dans la Péninsule : sous Titus, à Rome, elle moissonna jusqu'à 10,000 personnes dans un jour; plus tard, l'armée de Lucius Vérus la rapporta d'Orient; enfin elle sévit de nouveau sous Commode, et souvent encore dans le siècle suivant.

Trois guerres civiles avaient entraîné une grande effusion de sang dans l'Italie septentrionale, au temps des trente tyrans; il en avait éclaté trois autres sous Maxence, trois sous les fils de Constantin, deux à la mort de Gratien et de Valentinien II; enfin les barbares, qui ne respectaient plus la barrière des Alpes, venaient enlever les esclaves et les troupeaux, laissant derrière eux un désert inculte.

(1) Ammien Marcellin, XIV.
(2) Heineccius, *ad legem Papiam Poppæam*.
(3) Pline, *Hist. nat.*, I, 14.

Divers empereurs avaient cherché à rendre la vie à l'Italie, soit à l'aide des colonies militaires, soit en y transportant des habitants. Aurélien distribua des prisonniers dans le pays compris entre l'Étrurie et les Alpes maritimes, afin qu'ils plantassent des vignes, dont le produit devait servir aux largesses faites à la multitude romaine (1). Le premier Valentinien dirigea sur le Pô les Alemans pris aux bords du Rhin (2); des Taïfales et des Ostrogoths furent envoyés aux environs de Parme, de Modène, de Reggio, par Gratien (3). Mais ces ressources, qui ne pouvaient réparer le mal, cessèrent elles-mêmes dès que l'Italie ne reçut plus seule les captifs germains ou perses, et lorsque, les exemptions d'impôt ayant été supprimées, les vétérans ne furent plus poussés par l'intérêt à établir leurs colonies en deçà des Alpes.

Saint Ambroise écrivait alors à Faustin : « En partant de Bo-
« logne, tu laissais derrière toi Claterna, Bologne elle-même,
« Modène, Reggio; tu avais à ta droite Brixellum, devant toi
« Plaisance, dont le nom seul rappelle aujourd'hui l'ancienne cé-
« lébrité; à ta gauche, les Apennins incultes excitaient ta com-
« passion, et, en contemplant les bourgs remplis autrefois d'un
« peuple si florissant, ton cœur se serrait à voir les restes de
« tant de villes à moitié renversées, et tant de campagnes à tout
« jamais couvertes du linceul des funérailles (4). »

Le midi de l'Italie n'était pas dans une condition plus prospère, puisqu'une loi d'Honorius dégreva de l'impôt cinq cent vingt-huit mille quarante-deux arpents de terres en friche dans la contrée qui doit à sa fertilité le nom de Terre de Labour (5).

Des bandes de brigands erraient audacieusement dans ces vastes déserts. Déjà, dans les anciens temps, elles avaient infesté les routes; elle se multiplièrent durant les guerres civiles, et ce fut bien pis dans la suite. Au commencement du troisième siècle, un chef appelé Bullas désolait, à la tête de six cents bandits, l'Italie inférieure, et Septime Sévère ne mit pas moins de deux ans pour le

(1) VOPISCUS, 48.

(2) AMMIEN MARCELLIN, XXVIII, 5.

(3) *Id.*, XXXI, 9.

(4) *De Bononiensi veniens urbe, a tergo Claternam, ipsam Bononiam, Mutinam, Rhegium derelinquebas; in dextera erat Brixellum; a fronte occurrebat Placentia, [illegible]rem nobilitatem ipso adhuc nomine sonans; ad lævam Apennini in[illegible] miseratus, et florentissimorum quondam populorum castella consi[illegible]s, atque affectu relegebas dolenti. Tot igitur semirutarum [illegible]tavera, terrarumque sub eodem conspectu exposita funera... in [illegible]m prostrata ac diruta.* (Lettre 39.)

(5) *Code Th[illegible]*, XI, 28, 11.

vaincre (1). Le mal fit ensuite tant de progrès que Valentinien Ier adopta la résolution de désarmer l'Italie comme les provinces : nul ne pouvait porter des armes sans sa permission expresse ; nul, excepté les seigneurs, n'était autorisé à monter à cheval dans le Picénum, dans la Flaminie, le Samnium, l'Apulie, les deux Bruttium, la Calabre, la Lucanie, et, plus tard même, aux environs de Rome (2) : précaution extrême, qui atteste la gravité du mal, et qui enlevait à la population tranquille tout moyen de se défendre contre ceux qui bravaient la loi. Comme les bandes qui désolaient le pays étaient principalement composées de pâtres, Honorius décréta que ceux qui donneraient leurs enfants à élever à des pâtres seraient considérés comme entretenant des intelligences avec les brigands (3).

L'avide tyrannie des agents du fisc poussait beaucoup d'individus sur les chemins et dans les bois ; en effet, Valentinien III lui-même proclama par une loi que la surveillance la plus active ne mettait pas obstacle à la malignité de ses officiers, et que quelques-uns d'entre eux, sous prétexte de dettes arriérées, rançonnaient le pays, molestaient les habitants par des extorsions, des emprisonnements et des supplices (4).

Beaucoup de gens cherchaient, en conséquence, à se soustraire au malheur de posséder des biens-fonds, et se réfugiaient à Rome, où se réunissaient encore les excès du luxe, de la misère et de la corruption. Les patriciens ne savaient que s'enorgueillir d'une longue suite d'aïeux, aux austères vertus desquels ils ne pouvaient opposer qu'un faste qui croissait à mesure que diminuait leur importance politique. Le nom de sénat n'indiquait plus même le premier corps de la capitale d'un empire ; mais d'opulents sénateurs habitaient des palais qu'on pourrait appeler des quartiers, des villes même, et qui renfermaient des temples, des places, des hippodromes et des bois (5). On pouvait de même donner à leurs domaines le nom de provinces, car certains d'entre eux en tiraient jusqu'à quatre mille livres d'or par an, avec un tiers de cette valeur en denrées, c'est-à-dire un revenu de quatre millions et demi ; c'est à peine si l'on aurait jugé digne

Rome.

(1) Dion, LXXXV.
(2) *Code Théod.*, XV, 17, 1 ; IX, 30, 1, III, 7.
(3) *Ibid.*, 31.
(4) *Code Théod. ; Novellæ Valentin.*, tit. 7.
(5) *Quid loquar inclusas inter laquearia sylvas,*
Vernula qua vario carmine ludit avis ?
(Rutilius Numat., Itiner., I, 112.)

d'appartenir à cet ordre celui qui n'aurait eu que mille ou quinze cents livres d'or pour en soutenir les charges et l'éclat fastueux (1). Paula, cette pieuse amie de saint Jérôme, comptait parmi ses propriétés la ville de Nicopolis; les fils d'Alypius, de Symmaque et de Maxime dépensèrent, dans les solennités obligées de leur année de préture, l'un deux mille, les autres quatre mille livres d'or, en six ou sept jours.

Ces immenses richesses, dissipées en frivolités, servaient à remplir la maison de vaisselle d'argent, à multiplier ses propres images en bronze et en marbre revêtus de feuilles d'or, à surcharger d'ornements les chars ainsi que les vêtements de soie et de pourpre, qui, s'ouvrant à dessein, laissaient apercevoir des tuniques somptueuses sur lesquelles étaient brodées des figures d'animaux. Chaque sénateur traînait derrière lui une cinquantaine d'esclaves et de bouffons, précédés de cuisiniers, de parasites, d'eunuques de tout âge, au visage pâle et au teint livide. Ces Anicius, ces Pétronius, ces Olybrius, dont le patriotisme consiste à faire parade de leur arbre généalogique, loin de se jeter dans la carrière des armes, ne souffrent pas même que leurs serviteurs soient enrôlés; quand Honorius veut compléter son armée par des esclaves, ils remplissent la curie de leurs plaintes, offrant plutôt de payer une somme en or (2), tant ils préféraient un splendide entourage au salut commun.

Se soustraire à toute fonction publique, comme aux soins domestiques; passer la journée entière aux bains et dans des réunions d'oisifs pour babiller; sortir parfois avec un appareil immense pour voir leurs esclaves chasser la bête fauve, ou s'embarquer sur le lac Lucrin et gagner leurs magnifiques maisons de plaisance, avec une foule de jeunes garçons, d'eunuques et de serviteurs, telle était leur existence. Va-t-on leur faire visite, on rencontre à l'entrée de la maison les autels de la déesse Tutela, afin que son nom soit d'un bon augure quand on franchit la porte (3). Le valet de chambre n'annonce votre visite qu'après que le maître s'est lavé de la tête aux pieds. Un esclave tarde-t-il à apporter l'eau tiède pour les ablutions, on lui administre trois cents coups de fouet. L'orgueilleux patron ne donne que son genou ou sa main à baiser aux clients, qui viennent encore lui offrir leur hommage ou recevoir ses promesses. Mais qu'ils ne

(1) C'est ce que nous apprend un curieux fragment d'Olympiodore, conservé par Photius.

(2) SYMMAQUE, liv. VIII, lettre 65.

(3) JÉRÔME, *Comm. in. Isai*, c. 18.

comptent pas acquérir ses bonnes grâces s'ils ignorent l'art de flatter, de jouer des instruments et de chanter; s'ils ne savent pas risquer un héritage sur un coup de dés, tirer des auspices et pratiquer l'art divinatoire (1). Les bibliothèques sont fermées comme des sépulcres, et l'on ne feuillette que des livres plaisants; on recherche, de préférence, des orgues hydrauliques, des lyres grandes comme un char, des flûtes et des instruments énormes, qui, accompagnés de voix sonores, retentissent seuls dans les palais.

L'homme qui s'approche de cette ville, prête à perdre le sceptre de la force pour saisir celui de la pensée, voit partout la magnificence, la servitude et la mort; des campagnes abandonnées et des parcs voluptueux; la solitude et des troupeaux d'esclaves; puis des maisons de plaisance splendides, et des routes éternelles, bordées de monuments, lesquelles, de la Clyde et de l'Euphrate, vont aboutir au forum, qui offre plus de matière à l'histoire que des royaumes entiers.

L'enceinte de Rome avait alors treize milles de circuit (2); on y entrait par trente-sept portes, auxquelles correspondaient autant de faubourgs qui prolongeaient la ville jusqu'à la mer, jusqu'aux monts des Sabins, et traversaient le Latium et l'Étrurie. Sept ponts sur le Tibre, vingt-sept rues principales, huit champs d'exercices, dix-sept places, outre de nombreuses ruelles, facilitaient les communications intérieures. Dix-neuf aqueducs, dont chacun était assez large pour que l'on pût aller dessus à cheval, et le parcourir en bateau à l'intérieur, apportaient, de trente ou quarante milles, une eau abondante à treize cent cinquante-deux fontaines; en outre, on en comptait quinze plus splendides que les autres, et construites avec beaucoup d'art, sans parler des citernes particulières et des sources.

Deux Capitoles, quatre cent vingt-quatre temples, quatorze bois sacrés, trois curies pour le sénat, dix-sept basiliques pour les affaires publiques et le jugement des contestations privées, vingt-neuf bibliothèques, huit cirques, deux amphithéâtres, six arènes pour les gladiateurs, cinq pour les naumachies, seize thermes publics, huit cent cinquante-six bains non gratuits, attestent la grandeur de la ville reine du monde. N'oublions pas

(1) Ammien Marcellin, XIV, 16; XXVIII, 2.— Saint Augustin, *Expos. epist. ad Galatas*, c. 4.

(2) Nous en avons deux descriptions faites sous Valentinien et Valens, *apud* Grævium, *Thes. antiq. rom.*, III, et une troisième faite vers le milieu du cinquième siècle, à la fin de la *Notitia dignitatum utriusque imperii*.

que le théâtre de Marcellus et celui de Balbus pouvaient contenir trente mille spectateurs chacun, celui de Pompée quarante, le grand cirque deux cent mille, et que les thermes de Dioclétien mettaient à la disposition des citoyens trois mille deux cents baignoires de marbre.

Les quarante-six mille six cent deux maisons particulières et les mille sept cent quatre-vingts palais, tellement élevés que les empereurs défendirent de leur faire dépasser soixante-dix pieds, étaient répartis en quatre cent vingt-quatre quartiers. Deux cent cinquante-quatre moulins et fours, deux cent soixante-huit magasins préparaient ou conservaient les vivres nécessaires à l'approvisionnement public; quatre cents cloaques, constructions d'une telle solidité que des chariots chargés pouvaient passer dessus, maintenaient la propreté des rues et des places. Ces cloaques étaient sous la surveillance de personnages du premier rang, et l'on dépensait en une fois, pour les curer, jusqu'à mille talents. Que l'on juge, d'après tout cela, ce que devait être le Capitole!

Une multitude, que les plus modérés évaluent à trois millions, et qui affluait de tous les pays du monde, avait été entassée dans cette ville immense; peut-être alors se trouvait-elle réduite des deux tiers à cause des calamités récentes, et depuis que Rome avait pour rivales, sans parler de Constantinople, Carthage, Trèves, Milan et la marécageuse Ravenne.

Mais ces palais du forum et de la voie Sacrée, ces basiliques, ces temples, dont un seul ferait la gloire d'une province, ont pour contraste les misérables réduits de la fangeuse Suburre, ceux du quartier des Carènes, et les habitations fragiles suspendues sur le Tibre, qui en emporte des centaines à chaque inondation. C'est là qu'habitent des populations entières et distinctes de Cappadociens, de Scythes, de Juifs, et un mélange confus de toute race, de toute croyance, sans profession, sans patrie, sans nom.

Mais, à l'heure qu'il est, la plèbe n'a plus rien à gagner en vendant son vote ou en prêtant de faux témoignages : Clodius et Catilina ne la soudoient plus pour s'ameuter en tumulte; les rois étrangers n'achètent plus sa faveur, et ne lui laissent plus pour héritage des royaumes entiers; l'année nouvelle ne ramène plus les largesses des triomphateurs, et les empereurs ne se soucient guère de son affection et de ses applaudissements. La cour, en se transportant à Constantinople ou à Milan, et les nombreuses familles sénatoriales qui l'ont suivie, ont laissé sans pain une

multitude affamée, habituée à ne vivre que de largesses et d'aumônes; elle reste donc découragée comme le mendiant dont la jeunesse s'est consumée dans l'oisiveté. Théodose et Gratien sont obligés de réprimer la mendicité qui encombre les rues; il ne reste de l'ancien orgueil que des vices, accrus encore par le contact d'une foule de gens de tout pays. Sous Théodose, de mauvais lieux s'étaient établis dans le voisinage de certains moulins : les hommes qu'on y attirait tombaient dans des trappes, puis étaient contraints de tourner la meule, sans que l'on entendît désormais parler d'eux au dehors (1). Cela se passait au milieu de Rome, et le crime serait resté ignoré, si un soldat n'avait eu le bonheur de parvenir à s'enfuir de ces cryptes homicides.

Cependant le peuple, ancien maître du monde, n'avait pas perdu le droit d'être nourri gratuitement, et chaque jour on distribuait aux citoyens du pain à très-bas prix, dans des fours désignés à cet effet pour chaque quartier; on y ajoutait du lard pour cinq mois, provenant des porcs de la Lucanie, et cette distribution, au temps de Valentinien III, s'élevait à trois millions six cent vingt-huit mille livres. Trois millions pesant d'huile d'olive, fournie par l'Afrique, étaient aussi distribués pour l'éclairage et les bains; enfin on donnait du vin à vil prix, produit par les vignes de la Campanie.

Tout soulèvement de l'Afrique et de la Sicile, dont il fallait tirer le blé, jetait donc l'épouvante; lorsque l'Égypte dut approvisionner Constantinople, on fut obligé de remplir les greniers de Rome avec les blés du Rhône, de la Saône et de l'Ibérie (1). Des sommes considérables sortaient de l'Italie pour acheter de riches étoffes, des denrées, des marbres, des bois de construction, les bêtes destinées aux spectacles, et même pour soudoyer les barbares ou leur payer un tribut honteux.

Cette populace, que l'on nourrit, non par égard ni par humanité, mais pour qu'elle ne se livre pas à des désordres, sans abri, sans coucher, les pieds nus et couverte de haillons, va dans les cirques et les théâtres, se baigne dans des thermes dignes de rois, boit et joue. La nouvelle d'une défaite lui fait pousser des gémissements dont elle n'a plus souvenir le lendemain; à l'annonce d'une victoire, elle s'écrie : *Vive Auguste! Nous aurons du pain et des jeux!* car le pain et les jeux sont toute sa vie. Elle assiste, durant la journée entière, aux spectacles dont le christianisme n'a pu bannir le sang; elle supporte intrépidement la pluie et le soleil,

(1) Claudien, *in Eutrop.* I, 401.

ne s'en éloigne pas même la nuit, et continue de prendre parti pour les différentes couleurs des concurrents, avec cette fureur qui jadis la faisait se ranger du côté de Gracchus ou d'Opimius, de Clodius ou de Cicéron. Trois mille danseuses et autant de musiciens font l'amusement de Rome; et seuls ils furent l'objet d'une exception, quand une grande disette fit bannir de Rome tous les étrangers et jusqu'aux professeurs des différents arts libéraux (1).

Si quelque éclair de vie brillait encore au milieu de cette tourbe vicieuse, pusillanime, arrogante, il jaillissait de l'inimitié qui divisait les chrétiens et les gentils. Au lieu de s'entendre les uns et les autres pour le salut de la patrie commune, les premiers attribuaient tous les maux de l'empire à l'indulgence des Césars envers les restes de l'idolâtrie; les autres faisaient des vœux pour le triomphe des barbares, dans l'espoir qu'ils relèveraient les autels abattus.

Siége de Rome. 408.

Alaric s'avança donc contre cette ville, qui n'avait pas vu d'armées étrangères depuis six cent vingt-quatre ans, lorsque Annibal arbora les enseignes de Carthage devant la porte Colline, et interrompit toute communication avec la campagne et par le Tibre. Les Romains, qui n'avaient jamais pu se figurer qu'un barbare pût assiéger la ville reine du monde, comme l'avait fait Porsenna dans l'origine, se livrèrent alors au désespoir, ainsi qu'il arrive d'ordinaire. Comme le vulgaire veut toujours trouver dans les circonstances désastreuses quelque cause à ses maux, il accusa Stilicon d'avoir appelé Alaric, et Séréna, sa veuve, d'entretenir des intelligences avec lui; elle fut donc arrêtée, et le sénat la condamna à mort. Cruels et d'accord pour le crime, les Romains furent divisés et pusillanimes dans la défense.

La famine augmentait chaque jour; la charité des moines et celle de Læta, veuve de l'empereur Gratien, étaient loin de pouvoir suffire à de si immenses besoins; les vivres épuisés, la multitude fut réduite à se nourrir d'aliments immondes, et mourait dans les rues, où l'infection des cadavres engendra des maladies. On opposait aux maux publics des pratiques superstitieuses; des augures étrusques vinrent affirmer qu'ils avaient sauvé la ville de Narni par leurs rites, en attirant la foudre sur l'ennemi, et offrirent d'en faire autant pour Rome. Pompéien, préfet de la ville, interrogea les livres pontificaux pour savoir quel parti il y avait à pren-

(1) Saint Jérôme mentionne Philiston, Lentulus, Marcellus et d'autres auteurs de comédies *biologiques* ou *éthologiques* (*Adv. Ruf.*, livre II), drames où l'on reproduisait les habitudes de la vie domestique, et qu'il serait précieux de connaître.

dre; mais les sibylles, qui avaient prédit l'éternité de Rome à sa naissance, n'avaient plus de voix pour lui annoncer la mort quand elle était à l'agonie. Les aruspices ayant déclaré que le ciel ne pouvait être apaisé que par des sacrifices publics, pour lesquels le sénat devait monter en corps au Capitole, aucun sénateur n'osa assister à la cérémonie, et les Étrusques furent congédiés. On espérait encore des secours de Ravenne; mais cet espoir fut trompé, et il ne resta plus qu'à implorer la clémence du roi des Goths.

On lui députa le sénateur Basile et Jean, tribun des notaires. Comme ils disaient à Alaric : *Ne vois-tu pas combien il y a encore de monde dans Rome?* il répondit : *Plus le foin est épais, mieux il se fauche!* et il leur enjoignit de lui livrer tout l'or et l'argent qui se trouvaient dans la ville, tous les objets de prix et tous les esclaves barbares. *Mais que nous laisses-tu donc?* demandèrent les députés : *La vie*, repartit Alaric.

Il consentit cependant à une suspension d'armes, durant laquelle il se laissa amener à quelques sentiments d'humanité; il restreignit donc la contribution à cinq mille livres d'or, trente mille d'argent, trente mille de poivre, quatre mille robes de soie, trois mille pièces de pourpre fine, et demanda la liberté de tous les esclaves barbares. Tous les citoyens furent mis à contribution pour fournir cette rançon; mais, comme on ne put la compléter, on eut recours aux ornements des temples; beaucoup de statues furent fondues, entre autres celle de la Valeur, et les idolâtres lui donnèrent d'amers regrets, dans la persuasion que cette perte annonçait la ruine de la vertu romaine.

Alaric, satisfait à ce prix, leva le siége. Les portes s'ouvrirent, et, durant trois jours, un marché de vivres se tint dans les faubourgs, ce qui permit de remplir les greniers publics et les magasins particuliers, dans la prévision de nouveaux désastres. Alaric fit observer à ses troupes une discipline rigoureuse, empêchant toute insulte aux vaincus; puis il se dirigea vers l'Étrurie, où il avait l'intention de passer l'hiver. Quarante mille barbares, dont il venait de briser les fers, se réunirent à lui, ne respirant que vengeance contre des maîtres impitoyables. En même temps Ataulphe, son beau-frère, lui amenait un renfort de Goths et de Huns; il se trouva ainsi à la tête de cent mille hommes au milieu de l'Italie découragée. Mais, comme il paraissait désirer la paix, trois sénateurs furent envoyés exprès de Rome à la cour de Ravenne, pour solliciter l'échange des otages et la conclusion d'un traité. Alaric voulait la charge de général des armées d'Occident, avec une provision annuelle en argent et en blé, et la possession

de la Dalmatie, de la Norique et de la Vénétie, ce qui le rendait maître du Danube et de l'Italie. Olympius, ministre d'Honorius, refusa de satisfaire à une pareille exigence, et fit même partir pour Rome, sur les pas des négociateurs, un corps de six mille Dalmates; mais les barbares, irrités de cette précaution menaçante, les enveloppèrent et les taillèrent en pièces.

Peu après, Olympius tomba dans la disgrâce d'Honorius, et fut contraint de s'exiler, jusqu'au moment où il put recouvrer l'autorité; il la perdit ensuite de nouveau, et expira sous les verges, après avoir eu les oreilles coupées. L'empereur, qui ne pouvait se passer d'un maître, le remplaça par Jovius, préfet du prétoire. Les hérétiques et les païens furent alors rappelés aux commandements et aux magistratures. Généride, d'origine barbare et professant l'idolâtrie, fut nommé général de la Dalmatie, de la Pannonie, du Norique et de la Rhétie; il disciplina les troupes, les encouragea par des récompenses, leur donnant parfois du sien pour suppléer à la parcimonie de la cour, et attira à lui dix mille Huns auxiliaires, bien pourvus de vivres et de troupeaux; avec ces forces, il garantit la frontière de l'Illyrie.

Mais, loin de seconder ces efforts, la cour était tout entière occupée d'intrigues ignobles et dangereuses. A l'instigation du préfet Jovius, les gardes mutinés demandèrent la tête de deux généraux et des deux premiers eunuques; les derniers eurent la tête tranchée, et les autres se réfugièrent à Milan. Le palais fut de nouveau bouleversé par un autre eunuque intrigant, nommé Eusèbe, et par le cruel Allobic, jusqu'au moment où, devenus ennemis par jalousie mutuelle, le premier fut tué à coups de bâton sous les yeux mêmes de l'empereur. Son rival s'entendit avec l'empereur des Gaules, Constantin, pour renverser Honorius, et, sous prétexte de faire la guerre aux Goths et de venger l'Italie, il le fit descendre jusqu'aux rives du Pô; mais le complot fut découvert, et Honorius qui n'osait pas, tant il sentait son impuissance, punir ouvertement Allobic, disposa une cavalcade au milieu de laquelle il le fit assassiner; mettant alors pied à terre, il s'agenouilla et rendit grâce à Dieu, qui l'avait délivré d'un traître.

Alaric avait envoyé de nouvelles propositions de paix par le pape Innocent Ier, et Jovius commençait à négocier, quand Honorius, entraîné par ses courtisans, écrivit au pape pour lui enjoindre de disposer du trésor, mais de ne pas prostituer à un barbare les honneurs militaires de Rome. Alaric, à qui cette lettre fut montrée, s'en irrita et rompit les négociations, en se répandant en invectives contre l'imbécile empereur. D'un autre côté, la cour obligea

les principaux officiers à jurer, sur la tête sacrée de leur souverain, de ne traiter en aucun temps ni à aucune condition avec l'ennemi de l'empire, et de lui faire, au contraire, une guerre implacable : tant les marais de Ravenne inspiraient de confiance !

Mais le reste de l'empire était livré à la merci des barbares, et l'Italie vit de nouveau le terrible Alaric se diriger sur Rome. Gardant encore de la modération dans le courroux et la prospérité, il continua à envoyer des évêques à l'empereur, afin qu'il sauvât la ville et l'Italie entière d'une ruine inévitable; mais, indigné de voir repousser toutes les conditions qu'il offrait, il s'empara du port d'Ostie, et somma Rome de se rendre à discrétion, sous peine de voir détruire d'un coup les magasins d'où elle tirait ses subsistances. Le sénat dut céder aux cris du peuple, et Alaric lui ordonna d'accepter pour empereur Attale, préfet de la ville, qui nomma son maître général des armées d'Occident, et Ataulphe, capitaine de ses gardes, avec le titre de comte des domestiques; les deux nations semblèrent ainsi se protéger mutuellement. Attale, après avoir distribué les charges civiles et militaires à ses intimes, convoqua le sénat, et lui déclara qu'il voulait faire revivre l'ancienne majesté romaine, et étendre l'empire sur l'Égypte et l'Orient, usurpés à son détriment : sottes forfanteries auxquelles le poussaient les barbares, dont il était le jouet. Des troupes furent envoyées en Afrique pour s'assurer de son obéissance; Milan et le reste de l'Italie acceptèrent, d'un consentement unanime, le nouvel Auguste, qui chercha à se faire des partisans en accordant son appui aux païens, et en permettant de nouveau leurs assemblées. Il était campé près de Ravenne, entouré des bataillons goths, quand il reçut d'Honorius la proposition de partager avec lui les provinces occidentales; il la refusa, en disant : *Qu'il dépose à l'instant la pourpre, et je lui accorderai un exil tranquille dans quelque île éloignée!*

IIe siége de Rome. 409.

La fortune d'Honorius paraissait si compromise que Jovius, son ministre, et Valens, son général, passèrent du côté d'Attale. Le fils de Théodose en conçut un tel découragement qu'il trembiait de rencontrer un traître dans chacun de ses amis et de ses serviteurs, et tenait des bâtiments à l'ancre pour s'enfuir, au besoin, sur le territoire soumis à son neveu; mais les choses changèrent de face. Quatre mille vétérans, envoyés d'Orient à son secours, débarquèrent à Ravenne, et se chargèrent de sa défense. Les troupes peu nombreuses qu'Attale avait expédiées en Afrique furent taillées en pièces par le comte Héraclien, qui, empêchant l'exportation des grains, affama Rome et fit soulever le peuple.

410.

Alaric, d'autre part, conçut de l'ombrage de son protégé, qui, en secondant le sénat, paraissait se défier des Goths, et prêtait l'oreille aux conseils de Jovius, élevé par lui à la dignité de patrice. Au moment donc où la position d'Honorius était des plus critiques, il vit arriver les insignes impériaux dont Alaric avait dépouillé Attale, et qu'il lui envoyait en signe de paix.

Mais les ministres de l'empereur, dans leur stupide orgueil, le détournaient de traiter, et le Goth Sarus, ennemi particulier des Baltes et d'Ataulphe, encourageait Ravenne à se défendre; afin même de braver l'ennemi, il en sortit avec peu de monde, et tailla en pièces un détachement de Goths. Alors Alaric, ne respirant que vengeance et pillage, reparut sous les murs de Rome; après un long siége, il pénétra dans ses murs par la trahison de quelques esclaves, en passant sous les arcs de triomphe élevés sept ans auparavant pour célébrer la destruction entière de sa nation. Ainsi la ville des Césars, après avoir, durant onze cent soixante-trois ans, saccagé le monde, fut livrée en proie à la fureur des barbares. Alaric ordonna cependant d'épargner le sang, et de respecter les églises de Saint-Pierre et de Saint-Paul; la religion du Christ devenait donc à cette heure l'unique sauvegarde de ceux qui l'avaient persécutée.

24 août. Sac de Rome.

Un Goth, étant entré dans la demeure d'une pieuse fille d'un âge mûr, lui demanda de l'or; elle le conduisit à une armoire où, lui montrant une grande quantité de vases précieux, elle lui dit : *Je ne chercherai point à retenir ce que je ne puis défendre, mais je veux que vous sachiez que ces objets sont consacrés à saint Pierre; si vous les touchez maintenant, que le sacrilége reste sur votre conscience!* Le barbare n'osa y porter la main, et Alaric, qu'il prévint, ordonna de les restituer intacts dans l'église du prince des apôtres. Ce fut un spectacle singulier que de voir une procession de ces Goths farouches s'avancer du mont Quirinal entre deux rangs de soldats sous les armes, en mêlant des cris guerriers aux psalmodies pieuses, et rapporter en triomphe ces vases au Vatican : triomphe bien différent des précédents, et qui annonçait des temps nouveaux prêts à éclore du milieu des ruines. Le Christ triomphait où les armes terrestres étaient réduites à l'impuissance, et tant de vies sauvées sous la protection des saints asiles attestaient la puissance civile de la religion nouvelle.

Hors de ces refuges, la fureur d'une soldatesque barbare se livra à tous les excès qui d'ordinaire désolent une ville prise d'assaut; puis le courroux de tant d'esclaves, dont le cœur ne respirait que la haine, se rassasia dans le sang. Le pillage s'étendit depuis

les chefs-d'œuvre des arts jusqu'aux meubles et aux vêtements des particuliers; l'or, les bijoux, les pierres précieuses, furent jetés pêle-mêle avec les tables d'argent, les tapis et les robes de soie, sur la longue suite de chars que traînait derrière elle l'armée des Goths. D'admirables statues furent renversées, des vases magnifiques partagés par la hache ignorante des barbares, qui employèrent d'atroces tortures pour découvrir les trésors enfouis; des palais s'écroulèrent dans les flammes; beaucoup d'hommes furent égorgés, un plus grand nombre réduits en esclavages, sauf ceux que put racheter l'affection de leurs parents ou la charité religieuse. Plusieurs vierges et nobles matrones n'échappèrent au déshonneur que par une mort volontaire (1). Une dame d'une grande beauté, assaillie par un jeune Goth, lui résista avec courage, malgré une blessure qu'il lui avait faite, jusqu'au moment où, touché de tant de vertu, il la conduisit lui-même au refuge sacré du Vatican, et paya des soldats pour la ramener saine et sauve à son mari (2). La maison de Marcella, l'amie de saint Jérôme, fut envahie par les barbares, qui lui demandèrent où elle avait caché ses trésors; sur sa réponse, qu'elle était trop pauvre pour en posséder, ils se mirent à la torturer; résignée aux tourments, elle se bornait à les supplier de ne pas séparer d'elle sa fille Principia, dans la crainte qu'elle ne fût violée, et ses prières partaient tellement du cœur que toutes deux furent conduites à l'asile de saint Paul (3).

Le sixième jour, les Goths évacuèrent la ville; chargés de butin, ils se dirigèrent, par la voie Appienne, vers l'Italie méridionale, dépouillant et soumettant un pays qui leur offrait tout ce qui peut séduire un conquérant, rien de ce qui peut lui inspirer de la crainte. Une foule d'Italiens se réfugiaient dans des terres plus éloignées, quelques-uns dans les îles ou en Afrique, d'autres en Égypte, à Constantinople, à Bethléem, et ceux qui avaient pu soustraire leurs biens à la dévastation venaient en aide aux autres. Jérôme accueillit plusieurs de ces exilés, et les consola; compatissant à tant de misères, il voyait l'accomplissement des prophéties, et pensait que la fin du monde était proche, alors que succombait la Babylone, la grande prostituée de l'Apocalypse. Les trésors de l'Église furent employés à nourrir les pauvres et à racheter les prisonniers. Proba, après avoir perdu d'immenses richesses dans le sac de la ville, arrivée en Afrique, distribua

(1) Saint Augustin les désapprouve (*de Civit. Dei*, II, 17.)
(2) Sozomène, IX, 10.
(3) Saint Jérôme, ep. 16, *ad Princip.*, c. 6.

aux réfugiés le revenu des vastes propriétés qu'elle y possédait.

Le camp des Goths était rempli de citoyens et de matrones de familles illustres; esclaves désormais, et misérables jouets de la fortune, ils étaient réduits à verser le vin de ces coteaux qui ne leur appartenaient plus aux hommes grossiers du Nord; nonchalamment assis sous les platanes, dans les bosquets de lauriers des jardins de Cicéron et de Lucullus, les barbares jouissaient des délices de ce beau ciel d'Italie, prêts à s'élancer à de nouveaux combats, à de nouveaux massacres.

Mort d'Alaric, 419.

Alaric, arrivé au détroit de Messine, jeta les yeux sur la Sicile, qui devait lui servir d'échelle pour atteindre l'Afrique; mais une tempête, qui dispersa le premier convoi, dégoûta les Goths d'un élément auquel ils n'étaient pas habitués; puis la mort d'Alaric les détourna tout à fait de la pensée d'aller plus loin. Pour donner la sépulture au héros, ils détournèrent le cours du Buxentius, qui baigne les murs de Consentia (1), et creusèrent dans son lit une fosse, où ils déposèrent Alaric avec de riches dépouilles; puis ils rendirent le fleuve à ses rives ordinaires, après avoir donné la mort aux esclaves qu'ils avaient employés à ce travail, afin que personne ne sût où reposait celui qui avait été la terreur de Rome (2).

Ataulphe.

Les suffrages des Goths se réunirent alors sur Ataulphe, beau-frère du chef qu'ils venaient de perdre. En secondant Alaric dans ses desseins, il avait conçu la possibilité de changer un jour la face du monde, et d'élever, sur les débris de la puissance romaine, un empire goth; mais l'expérience lui avait appris que la force qui démolit n'édifie pas, et qu'il faut, pour former un État, des lois et des institutions, auxquelles ses compatriotes n'étaient pas encore préparés. Il se proposa donc de mériter la reconnaissance du monde en aidant l'empire chancelant à reprendre son équilibre (3); en conséquence, arrêtant les coups du glaive, il offrit la paix et son amitié à la cour impériale, qui, malgré son serment insensé, se trouva heureuse d'accepter ses offres, et chargea ses nouveaux alliés d'aller combattre les tyrans qui avaient usurpé le pouvoir de l'autre côté des Alpes. Ataulphe emmena son armée hors de l'Italie, qu'elle avait parcourue et ravagée pendant quatre

(1) Le Buxentius est aujourd'hui le Bussento, et Cosenza a remplacé Consentia.

(2) JORNANDÈS, *de Rebus Gothicis*, cap. 30.

(3) Ce fut ce qu'il dit à un Narbonnais, qui le rapporta à saint Jérôme dans un pèlerinage en terre sainte, en présence d'Orose, qui nous l'a transmis (liv. VII, 43).

ans, et il occupa, en qualité de général romain, Narbonne, Toulouse, Bordeaux et tout le pays depuis Marseille jusqu'à l'Océan. Les Goths, cependant, alliés ou ennemis, ne ravagèrent pas moins les campagnes, tantôt sous prétexte de rébellions, tantôt par l'indiscipline de gens qui, campés sur les terres de l'empire, en avait contracté les vices, non les habitudes policées.

Ataulphe s'était épris de Galla Placidie, fille de Théodose et de Galla, qui, née dans la pourpre, voulut prendre part aux événements politiques, tandis que ses frères indolents les abandonnaient au hasard. Elle se trouvait à Rome lorsque, pour la première fois, Alaric vint l'assiéger, et, légère ou cruelle, elle ne s'opposa point au supplice de Séréna, sa cousine. Faite prisonnière par les Goths, elle fut traitée avec égards et douceur, ce qu'elle dut peut-être à la protection d'Ataulphe, qui l'aimait. Quand il demanda sa main, les ministres d'Honorius dissuadèrent l'empereur d'une pareille mésalliance; mais Placidie pensa différemment, et le mariage fut conclu avant que les Goths passassent les Alpes; puis on le célébra solennellement à Narbonne, dans la demeure d'Ingénuus, Gaulois d'une noblesse illustre. Placidie, vêtue en impératrice, s'assit sur un trône splendide, et plus bas, auprès d'elle, Ataulphe habillé à la romaine. Les dépouilles de l'empire furent le cadeau nuptial. Cinquante jeunes garçons d'une grande beauté apportèrent chacun deux plateaux surchargés, l'un de pièces d'or, l'autre de pierres précieuses. Le chœur qui chantait les hymnes en l'honneur des époux était dirigé par Attale, cet empereur détrôné qui n'avait pas dédaigné de devenir le courtisan du roi des Goths.

En Italie, on s'occupa de porter remède à des plaies encore saignantes. La Campanie, l'Étrurie, le Picénum, le Samnium, la Pouille, la Calabre, le Bruttium, la Lucanie, qui avaient le plus souffert, furent exemptés de l'impôt, sauf un cinquième pour l'entretien des postes. Les terres vacantes furent accordées aux propriétaires voisins ou à des étrangers, avec exemption de taxes, et garanties de toutes poursuites de la part des anciens possesseurs. On tira un voile sur les fautes commises durant les derniers troubles, et l'on donna quelque soulagement à l'ancienne capitale du monde, où des vivres furent en abondance apportés de l'Afrique. Les habitants revinrent en foule, au point qu'il en arriva quatorze mille en un jour (1).

Mais comment se flatter d'une amélioration durable au milieu

(1) Olympiodore, dans PHOTIUS.

de tant de périls imminents? Le comte Héraclien, violant la foi qu'il avait constamment gardée dans les circonstances les plus critiques, fit révolter l'Afrique; non content d'arrêter l'exportation des blés pour l'Italie, il mit une flotte en mer (1), débarqua à l'embouchure du Tibre, et se dirigea sur Rome; mais, battu par les troupes impériales qui s'avancèrent à sa rencontre, il s'enfuit en Afrique, où, fait prisonnier, il eut la tête tranchée.

Constance.

L'honneur de cette victoire revint à Constance, qui gouvernait à son tour Honorius depuis la mort d'Allobic. Cet Illyrien, beau et robuste, comme il faut être pour plaire à la multitude, savait se la concilier encore par ses manières affables et par des saillies spirituelles. Sa valeur et son habileté étaient telles que, tant qu'il conserva la direction des affaires, non-seulement l'Italie fut à l'abri de nouvelles invasions, mais encore il replaça plusieurs provinces sous la domination impériale.

Il attaqua d'abord les Gaules. L'empereur Constantin, qui dominait sur la partie laissée intacte par les barbares, n'avait pas songé à délivrer le pays des Vandales, des Suèves, des Alains et des autres hordes venues de l'autre côté du Rhin, mais seulement à s'unir tantôt avec ceux-ci, tantôt avec ceux-là, pour résister à Honorius. Constant, son fils, soumit facilement l'Espagne, qu'il laissa, tranquille entre les montagnes et la mer, au comte Gérontius, revêtu du titre de gouverneur; mais celui-ci ne tarda point à se révolter, et donna la pourpre à un nommé
409. Maxime, ce qui amena la guerre. Pendant qu'ils étaient aux mains, les Suèves, les Alains et les Vandales se mirent à ravager la Gaule; puis, appelés par Gérontius, ou poussés par leur propre avidité, ils franchirent les Pyrénées, chassèrent Constant, et
Octobre. Vandales en Espagne. dévastèrent le pays et les cités florissantes de Mérida, de Cordoue, de Séville, de Tarragone; enfin ils se partagèrent l'Espagne, en tirant les provinces au sort: la Galice échut aux Suèves; le Portugal et Carthagène, aux Alains; aux Silinges, tribu vandale, la Betique, qui prit d'eux le nom de Vandalousie (2). Une foule d'indigènes se soumirent, après avoir reçu sur les saints Évangiles le serment d'être bien traités, et la domination barbare parut aux Espagnols un bonheur, auprès de la savante oppression des magistrats romains.

Constantin appela, pour combattre Gérontius, les Alemans et

(1) Orose dit qu'il avait trois mille deux cents voiles; Marcellin, sept cents.
(2) C'est par corruption que cette même contrée s'est appelée depuis *Andalousie*, en espagnol *Andalucia*.

les Francs; mais, avant qu'ils fussent arrivés, Gérontius avait défait et tué Constant, dont il assiégeait le père dans Arles. Ce fut alors que Constance, le ministre d'Honorius et l'ennemi des deux usurpateurs, arriva d'Italie. Gérontius, abandonné par ses soldats, fut réduit à s'enfuir. Assailli avec un petit nombre d'esclaves dans sa demeure, et entouré de flammes, il donna la mort à Nonnichia, sa femme, qui l'en avait prié pour la soustraire à la fureur de l'ennemi, et se tua lui-même ensuite; Maxime, étant parvenu à s'échapper, fut peu après remis sur le trône par les nouveaux envahisseurs de l'Espagne, puis livré à Honorius, qui le donna en spectacle à Rome et à Ravenne, et le fit ensuite égorger. Constantin, fait aussi prisonnier dans Arles, bien qu'il eût cru rendre sa personne sacrée en se faisant ordonner prêtre, fut envoyé en Italie et mis à mort.

L'armée des Francs et des Alemans, qui venait pour le seconder, craignant que tout l'effort de l'ennemi ne se dirigeât contre elle, revêtit de la pourpre, dans Metz, le Gaulois Jovin, qui se mit aussitôt en campagne avec des forces considérables. Constance battit en retraite; mais Ataulphe, qui revenait alors d'Italie, put envoyer à son beau-frère la tête du nouvel usurpateur. Après avoir vécu ignoblement dans le camp des Goths, Attale, abandonné par Ataulphe, fut conduit à Honorius, qui l'exposa aux risées de sa capitale, puis lui fit couper deux doigts et l'exila à Lipari.

Septembre.

412.

413.

Ce fut ainsi qu'Honorius, non moins dépourvu de la vigueur du corps que des lumières de l'esprit, triompha en cinq ans de cinq compétiteurs; mais, alors qu'il devait se montrer reconnaissant envers Ataulphe et cultiver son amitié, il l'aigrit en exigeant qu'il lui rendît Placidie. Il était poussé dans cette voie par Constance, qui aspirait à la main de cette princesse, dans la pensée de se faire un titre de ce mariage pour arriver au trône. Ataulphe rompit donc avec l'empire, et Constance, après avoir assuré ses derrières en faisant la paix avec les barbares venus sur la rive gauche du Rhin, se mit à presser vivement les Goths. Ataulphe se jeta alors de l'autre côté des Pyrénées, et prit Barcelone; mais il eut la douleur d'y perdre un fils; puis un frère de Sarus, son ennemi personnel, nommé Singeric, qu'il avait accueilli auprès de lui avec une générosité imprudente, le frappa d'un fer assassin.

Fin d'Ataulphe. 415.

Son meurtrier, qui lui succéda dans le commandement, égorgea les six enfants d'Ataulphe, arrachés des bras de l'évêque Sigésaire. La fière Placidie se vit contrainte à faire douze milles à

pied au milieu d'une tourbe de femmes esclaves, devant le cheval de l'assassin de son époux; mais, après sept jours de domination,
Wallia. il fut égorgé lui-même, et remplacé par Wallia, qui, ennemi déclaré des Romains, parcourut l'Espagne jusqu'à la mer. Là, il voulut réaliser la pensée d'Alaric, de passer en Afrique avec toute son armée; mais, détourné de ce projet par les tempêtes et les
416. naufrages, il convint avec Constance de rendre Placidie, de combattre, en faveur d'Honorius, les barbares d'Espagne, et de donner des otages, à la condition d'obtenir en échange six cent mille boisseaux de blé et un pays pour établir ses guerriers.

Wallia attaqua dans la Bétique les Silinges, qu'il extermina, et rendit le pays aux Romains, en leur livrant le roi vaincu; il réduisit les Alains de la Lusitanie à une telle extrémité qu'ils se
418. retirèrent dans la Galice, et se mêlèrent avec les Suèves et les Vandales. Honorius triompha pour ces victoires dans le Capitole, et Wallia reçut de lui l'Aquitaine, avec Toulouse pour sa rési-
419. dence; mais ce chef mourut la même année, et eut pour successeur Théodoric Ier, né peut-être d'Alaric, qui consolida et étendit la puissance des Visigoths.

Vers cette époque, les Francs et les Burgondes s'établirent dans la Gaule. Honorius concéda à ceux-ci la première Germanie, d'où ils s'étendirent peu à peu sur le beau pays qui prit d'eux le nom de Bourgogne. Convertis au christianisme, ils prospérèrent bientôt, surtout à partir du moment où leur roi Gondicaire fut parvenu à former un seul peuple de leurs différentes tribus. Les Francs, après avoir combattu les ennemis de Rome, les imitèrent; saccageant sans obstacle Trèves, la capitale de la Gaule, ils occupèrent peu à peu toute la seconde Germanie. Ces farouches guerriers, en s'établissant sur les terres d'un peuple qui perdait son nom, anéantirent la prospérité primitive du pays, bien qu'ils ne réclamassent que les droits de l'hospitalité, et reconnussent devoir fidélité à l'empereur d'Occident, que leurs rois servaient à titre de capitaines.

L'île de Bretagne resta dégarnie de troupes quand l'usurpateur Constantin passa avec toutes ses forces sur le continent; les Pictes et les Calédoniens s'élancèrent alors de leurs montagnes et ravagèrent l'intérieur du pays, tandis que les pirates saxons et les Hiberniens désolaient les côtes. Les Bretons envoyèrent donc prier Honorius de leur permettre de se défendre avec leurs propres forces, ce qu'il accorda en leur disant de pourvoir au salut de la
420. patrie. Leur exemple fut imité par les Armoricains, peuple qui occupait dans la Gaule le pays situé entre la Loire, la Seine et la

mer; ils chassèrent les garnisons et les exacteurs, puis se gouvernèrent par eux-mêmes. Constance, après avoir dompté les usurpateurs, put remettre momentanément les Armoricains sous le joug; mais ils ne tardèrent pas à le secouer de nouveau, car ils étaient fort inconstants et ennemis de toute sujétion (1). Depuis cette époque, l'Armorique ne fut plus réunie au domaine des Romains; gouvernée par le clergé, par la noblesse et les autorités municipales, elle s'administra comme province indépendante.

C'est ainsi que le colosse romain tombait pièce à pièce. Les cinq provinces de la Bretagne étaient abandonnées; trois seulement sur sept restaient en Espagne, et l'on ne pouvait compter sur elles. Sur les dix-sept de la Gaule, une s'était rendue indépendante, trois se trouvaient occupées par les Visigoths, autant par les Francs et leurs alliés; la première Germanie et une partie de la grande Séquanaise avaient été envahies par les Allemands et les Bourguignons. Honorius, pour conserver le reste, osa introduire des apparences de liberté; il ordonna à l'Aquitaine et à la Narbonnaise de convoquer chaque année une assemblée dans la cité d'Arles, du 15 août au 13 septembre, composée du préfet du prétoire dans les Gaules, des gouverneurs des sept provinces, des magistrats, peut-être des évêques d'environ soixante villes, et d'un nombre indéterminé de citoyens, pour l'interprétation et la promulgation des lois. Cette espèce de représentation nationale, inconnue dans l'empire, aurait suffi pour le régénérer, si elle eût été instituée dans un temps plus opportun et d'une manière moins illusoire; mais l'étonnement éprouvé par Honorius en voyant ces provinces se montrer peu soucieuses de ce précieux privilége, ne sera partagé que par ceux qui ne savent pas combien les formes de la liberté sont vaines et insultantes sous des gouvernements arbitraires.

Sur ces entrefaites, Constance, de retour en Italie, s'occupait activement de réaliser ses vœux, non pas d'amour, mais d'ambition, en sollicitant la main de Placidie, qui finit par l'épouser, 411.
d'après l'ordre formel d'Honorius, dont elle obtint, pour elle et son mari, le titre d'Auguste; néanmoins, quand leurs images

(1) Le moine Éric dépeint ainsi leur caractère dans la *Vie de saint Germain*, liv. V.

Gens inter geminos notissima clauditur amnes :
Armoricana prius veteri cognomine dicta,
Torva, ferox, ventosa, procax, incauta, rebellis,
Inconstans, disparque sibi novitatis amore,
Prodiga verborum, sed non et prodiga facti.

421. Septembre. furent portées à la cour de Constantinople, Théodose le Jeune ne daigna pas les accepter, et la guerre était imminente, lorsque Constance mourut au milieu de ses préparatifs militaires.

Une fois que celui qui, durant onze années, avait soutenu la faiblesse d'Honorius, eut cessé de vivre, les intrigues recommencèrent à troubler la cour. Placidie, à qui son frère portait une amitié si vive qu'elle exerçait la malignité, fut desservie par des envieux qui lui valurent sa haine; les choses en vinrent au point 423. 18 août. qu'après beaucoup d'intrigues et de querelles, elle fut obligée d'aller chercher avec ses fils un asile à la cour d'Orient. Honorius, qui, dans toute la durée d'un règne assez long, n'avait jamais rien fait que par l'impulsion de son entourage, ne survécut pas longtemps à son départ. Le peuple, pour tourner en raillerie son insouciance voluptueuse, racontait qu'en apprenant la prise de Rome, il s'en était désolé, jusqu'au moment où il sut qu'il s'agissait seulement de l'ancienne métropole du monde, et non de sa poule favorite, à laquelle il avait donné ce nom (1).

Lois. Une de ses lois défendit le commerce aux personnes de qualité, non comme déshonorant, mais parce qu'il les exposait à se rendre coupables de torts envers les autres (2). Une autre loi permettait à quiconque trouvait des lions sur ses terres, de les tuer, mais non de les prendre pour en trafiquer, mettant l'avantage des peuples au-dessus des plaisirs impériaux (3). Par une autre loi, plus mémorable encore, et dont les évêques, qui sans doute l'avaient suggérée, devaient surveiller l'exécution, il était prescrit d'amener, chaque dimanche, les prisonniers devant les juges pour savoir si l'on avait satisfait à tous leurs besoins, et puis, de les conduire au bain. Une autre loi ordonne aussi aux évêques de prendre soin que les esclaves chrétiens ne soient pas maltraités lorsqu'ils reviennent chez leur maître (4).

On peut dire que le paganisme reçut le dernier coup sous son règne. Arcadius ordonna de renverser les temples dans les villes comme dans les campagnes, et d'en employer les matériaux à la réparation des ponts, des grandes routes, des aqueducs et des remparts. Les ministres des idoles furent déchus de tout privilége, 1 novembre. et tout culte superstitieux fut défendu sous les peines les plus graves (5).

(1) Procope, *de Bello Gothorum*.
(2) *Code de Just.*, IV, 63, III.
(3) *Code Théod.*, XV, 12, I.
(4) *Code Théod.*, L. dernier, *de Custod. reor.*, l. 9. — *Code de Just.*, *de Episc. aud.*, l. 11.
(5) C'est la loi qui reconnut officiellement le christianisme comme la seule

Honorius menaça de son côté de la peine capitale quiconque sacrifierait aux faux dieux ; il abolit les revenus des temples, et affecta ces édifices à des usages publics, punissant les fonctionnaires qui toléreraient les sacrifices, et chargeant les évêques de les empêcher (1). Un grand nombre de temples furent donc démolis, et d'autres consacrés au culte du vrai Dieu, comme celui de la déesse Céleste à Carthage : édifice remarquable qui, célèbre par la dévotion des fidèles, occupait, avec ses dépendances, un espace de deux milles carrés.

CHAPITRE XIV.

ARCADIUS. — THÉODOSE II. — VALENTINIEN III.

L'empire d'Orient ne se trouvait pas dans des conditions moins critiques. L'autorité, qui n'était arrêtée par aucun souvenir d'anciennes libertés, agissait avec plus de sécurité que dans les provinces occidentales. Tandis que celles-ci embrassaient des pays à peine sortis de la barbarie, l'empire d'Orient s'étendait sur des royaumes fameux par leur antique renommée ou par la science ; mais il n'en tirait d'autre avantage que des subtilités sophistiques, des exemples d'intrigues, de soumission absolue et de luxe extravagant. Un diadème d'or surchargé de diamants orne le front du successeur de Constantin, entièrement vêtu d'une robe de pourpre et de soie semée de dragons brodés en or ; il porte des bracelets et des pendants d'oreilles d'une valeur immense, et son trône est en or massif ; l'or étincelle sur les lances, les boucliers, les cuirasses, les caparaçons des chevaux à l'usage des courtisans,

religion dominante : *Templorum detrahantur annonæ, et rem annonariam juvent, expensis devotissimorum militum profuturæ. Simulacra, si qua etiam nunc in templis fanisque consistunt, et quæ alicubi ritus vel acceperint, vel accipiunt paganorum, suis sedibus evellantur, cum hoc repe ti sciamus sæpius sanctione decretum. Ædificia ipsa templorum quæ in civitatibus, vel oppidis, vel extra oppida sunt, ad usum publicum vindicentur ; aræ locis omnibus destruantur, omniaque templa possessionibus nostris, ad usus accommodos transferantur ; domini destruere cogantur. Non liceat omnino in honorem sacrilegi ritus funestioribus locis exercere convivia, vel quidquam solemnitatis agitare. Episcopis quoque locorum hæc ipsa prohibendi ecclesiasticæ manus tribuimus facultatem ; judices autem XX librarum auri pœna constringimus, et pari officia eorum, si hæc eorum fuerunt dissimulatione neglecta.* 17 kal. dec. 408. Code Théod. XVI, 10, XIX.

(1) *Code Théod.*, XVI, 10, XIII, XIV, XV, XVI.

IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)

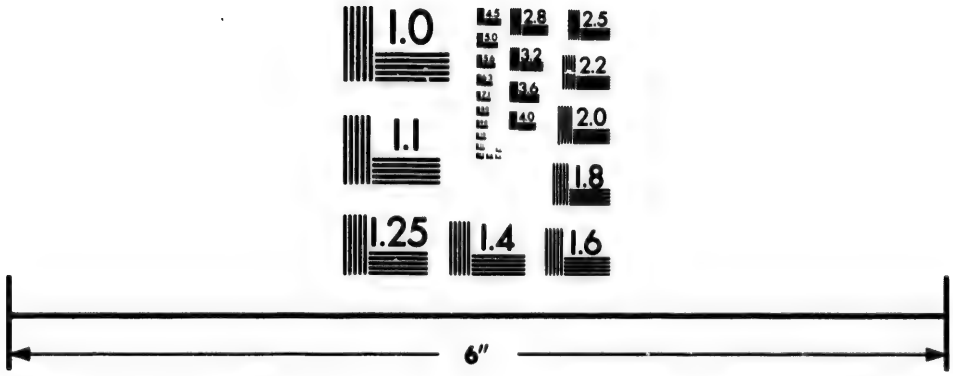

Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

2.8
3.2
3.6
2.5
2.2
2.0
1.8
1.1
1.0

des gardes, des ministres, qui entourent le monarque lorsqu'il daigne se montrer en public. Son char d'or, orné de rideaux de pourpre, d'un blanc tapis, de grosses pierres précieuses, est traîné par deux mules d'une parfaite blancheur. Une poussière d'or couvre le pavé des salles, les escaliers, les cours du palais, où les riches viennent ramper devant quelque eunuque favori (1).

Toute cette pompe pouvait-elle déguiser l'incapacité profonde du jeune Arcadius? Aussi peu propre à se conduire lui-même que son frère Honorius, il dut, comme lui, donner sa confiance à des favoris, qui tour à tour s'emparaient du pouvoir pour en abuser. Après la chute de Rufin, il se laissa gouverner par Eutrope, qui, non content de l'influence secrète exercée par ses pareils sous les princes précédents, aspira ouvertement à une magistrature universelle. Il allait au sénat pour juger, et se présentait à l'armée couvert de l'armure, avilissant ainsi les plus hautes dignités aux yeux des amis et des ennemis; c'était à lui qu'il fallait s'adresser pour obtenir des grades, des emplois, soit par faveur, soit avec justice. L'adulation lui élevait des statues en marbre et en bronze, et prônait les vertus civiles et militaires du troisième fondateur de Constantinople; on dut rire de l'entendre s'intituler le père de l'empereur, et frémir de le voir, lui, eunuque et naguère esclave, se décorer du nom de consul (2). Honorius refusa de le reconnaître pour tel, et déclara même les ordres émanés de Constantinople comme non avenus dans l'Occident, prononçant de cette manière la séparation des deux empires.

Eutrope accumulait d'énormes richesses, en trafiquant de la

(1) Ces détails ont été recueillis çà et là par le P. Montfaucon, dans les Œuvres de saint Jean Chrysostome.

(2) Claudien représente Rome s'adressant à Honorius, et s'écriant :

Inter Arinthæi fastus et nomen herile
Servus erit.....
....Si nil privata movebunt,
At tu principibus, vestræ tu prospice causæ,
Regalesque averte notas.
..... Contagia fascibus, oro,
Defendas ignava tuis.
..... Nam quæ jam bella geramus
Mollibus auspiciis? Quæ jam connubia prolem,
Vel frugem latura seges? Quid fertile terris,
Quid plenum sterili possit sub consule nasci?
Eunuchi si jura dabunt, legesque tenebunt,
Ducant pensa viri.

(In Eutropium, I, 478.)

Sophismes élégants!

justice, des emplois, des provinces, en confisquant les biens de ceux contre lesquels il suscitait des accusations. Selon l'usage des parvenus, les auteurs de sa fortune étaient l'objet de sa haine : il fit exiler Abondantius, général et consul ; Timasius, qui avait signalé son courage contre les Goths, fut poursuivi comme conspirateur et envoyé en Afrique. Puis, redoutant la haine qu'il avait méritée, Eutrope fit décréter par son maître la peine de mort contre quiconque attenterait aux jours de ceux que l'empereur considérait comme faisant partie de lui-même; ce qui étendit à l'infini les crimes de lèse-majesté. Comme cette loi s'appliquait encore aux cas d'offenses privées, elle encouragea les agents impériaux d'un ordre inférieur à opprimer ceux à qui la résistance n'était plus permise ; bien plus, la menace atteignait non-seulement les actes, mais les pensées elles-mêmes, et quiconque, ayant connaissance d'une intention coupable, ne la révélerait pas, ou solliciterait le pardon d'un traître. Selon le raisonnement impérial, les enfants de condamnés auraient dû être passibles de la peine de mort, puisqu'on pouvait les soupçonner de vouloir imiter leurs parents (1); mais la clémence souveraine leur faisait grâce de la vie, en les déclarant toutefois incapables de recueillir ni succession ni legs, et de parvenir aux honneurs et aux emplois; dès lors, livrés à la pauvreté et au mépris, ils étaient notés d'une infamie héréditaire, afin qu'ils regardassent la vie comme une calamité et la mort comme un soulagement.

Ces édits iniques, que la tyrannie insérait dans les Codes de Théodose et de Justinien, fournirent plus tard le moyen de couvrir d'un vernis d'antiquité respectable des injustices modernes, et furent employés à étouffer des vœux légitimes, des libertés raisonnables. Du reste, ils retardèrent de bien peu la ruine d'Eutrope.

Les Ostrogoths, que Théodose avait cantonnés dans la Phrygie, étaient dévorés d'envie en voyant les soldats d'Alaric s'enrichir d'une manière aussi imprévue. Tribigild, leur chef, offensé du froid accueil qu'il avait reçu à la cour de Constantinople, les fit soulever et les mena saccager l'Asie Mineure. Les habitants de la Pamphylie, résistant en leur propre nom à ces barbares auxquels l'empire n'opposait aucune armée, les mirent en déroute; mais

(1) *Filii vero, quibus vitam imperatoria specialiter lenitate concedimus, paterno enim debent perire supplicio, in quibus paterni, hoc est hæreditarii criminis exempla metuantur...* Code Théod., l. IX, 14, *ad legem Cornel. de Sicariis*, l. III; et Code de Justin., l. IX, t. 8, *ad legem Juliam majest.*, liv. V.

Tribigild, renforcé de nouvelles hordes, reparut plus formidable; déjà même le bruit courait qu'il voulait passer le Taurus et envahir la Syrie, ou peut-être armer une flotte dans les ports de l'Ionie et ravager les côtes.

Eutrope, ménageant le barbare qu'il avait naguère offensé, tenta de le séduire par des promesses et des présents; mais, ayant échoué, il assembla un conseil de guerre, et chargea le Goth Gaïnas, le meurtrier de Rufin, de défendre la Thrace et l'Hellespont. Léon, son favori, surnommé Ajax pour sa vigueur, fut investi du commandement des forces d'Asie. Ce Léon ne joignait à sa valeur personnelle aucune habileté militaire; il fut surpris et mis dans une déroute complète par Tribigild, qu'avaient réduit aux abois les paysans de la Pisidie, habitués à combattre des bandes et connaissant bien les localités.

Gaïnas, qui depuis quelque temps nourrissait des dispositions hostiles contre l'eunuque favori, au lieu d'assaillir Tribigild, son compatriote et son parent, s'entendait avec lui et exagérait le péril pour effrayer la cour, jusqu'au moment où il se déclara impuissant contre des forces aussi imposantes. On chercha donc à traiter avec le barbare, qui, pour première condition, demanda la tête d'Eutrope. Eudoxie, femme d'Arcadius, en lui dénonçant l'eunuque comme coupable de l'avoir outragée, le détermina à signer sa sentence de mort, à laquelle applaudirent tous ceux qui, durant quatre ans, avaient été contraints de garder le silence.

Chute d'Eutrope. 399.

Au moment d'être arrêté, Eutrope, abandonné de tous, se réfugia dans l'église de Sainte-Sophie, dans l'asile même qu'il avait pu sauver de ses persécutions un grand nombre de victimes. Jean Chrysostome, alors évêque de Constantinople, monta en chaire et prononça devant une foule immense de fidèles une homélie, pour montrer dans le ministre tombé la vanité des vanités et le néant des grandeurs humaines; il voulait surtout amener ceux que l'eunuque avait offensés à pardonner à cet homme, si arrogant naguère, et qui maintenant abattu, la terreur et la mort sur le visage, se tenait tremblant près de l'autel : « Où sont maintenant, disait-il à Eutrope, où sont tes serviteurs, tes échansons, « ceux qui écartaient la foule sur ton passage, ceux qui chantaient partout tes louanges? Ils se sont enfuis, ils renient ton « amitié, et cherchent leur sécurité dans ta disgrâce. Il n'en est « pas ainsi de nous; l'Église, à laquelle tu as fait la guerre, « s'ouvre pour t'accueillir. Les théâtres qui t'étaient si chers, « pour lesquels tu as tant dépensé, pour lesquels tu t'es irrité « tant de fois contre nous, les théâtres t'ont trahi et perdu. Si je

« parle ainsi, ce n'est par pour fouler aux pieds celui qui est à « terre, mais pour garantir de la chute ceux qui sont debout. »

Cherchant ensuite à toucher de compassion ses auditeurs : « Cet asile, dites-vous, il a voulu le détruire par ses décrets; il « vient d'apprendre à ses dépens qu'il faisait mal, et lui-même « abroge ses propres lois, de manière que sa disgrâce devient une « leçon pour tous. L'autel semble plus terrible avec ce lion en- « chaîné; c'est l'image du prince qui foule sous les pieds les bar- « bares subjugués... Ai-je adouci vos cœurs, apaisé votre colère, « excité votre compassion? je le crois, à l'expression de vos vi- « sages, aux larmes que je vois répandre. Allons donc ensemble « nous jeter aux pieds de l'empereur, ou prions le Dieu de misé- « ricorde d'attendrir son cœur, afin qu'il nous accorde une grâce « entière. Déjà, en apprenant qu'Eutrope s'était réfugié dans le « lieu saint, l'empereur a répandu des larmes et calmé les cour- « tisans qui l'excitaient à le massacrer. Et vous autres, vous re- « fuseriez de lui pardonner!... Quelle grâce pourriez-vous mériter « jamais? Comment vous approcheriez-vous des saints mystères, « et viendriez-vous demander le pardon de vos péchés? Prions « Dieu de prolonger les jours de ce malheureux, de l'arracher à « la mort qui le menace, de lui laisser le temps d'expier ses « fautes. »

La religion fit prévaloir la cause de l'humanité. Eutrope eut promesse de la vie; mais, comme coupable d'avoir déshonoré les noms de consul et de patrice, ses statues furent abattues, ses biens confisqués, et on l'exila dans l'île de Chypre. Ce châtiment ne suffit pas à Eudoxie, qui, l'ayant rappelé à Chalcédoine, lui fit intenter un procès; déclaré coupable d'avoir attelé à son char les animaux sacrés réservés à l'empereur seul (1), il fut condamné à mort, sous le prétexte subtil que la promesse de la vie ne s'étendait pas au delà des murs de Constantinople. 17 janvier.

Gaïnas néanmoins ne se tint pas tranquille; il se mit en révolte ouverte, et, s'étant réuni à Tribigild, il s'avança jusqu'à l'Hellespont et au Bosphore. Arcadius en conçut tant d'épouvante qu'il consentit à avoir une conference avec lui dans l'église de Sainte-Euphémie près de Chalcédoine. Il fut convenu entre eux que l'empereur lui livrerait Aurélien et Saturnin, ministres consulaires, ainsi que Jean, secrétaire intime d'Arcadius, et que les Goths seraient transportés en Europe. Gaïnas, nommé général des armées romaines, revêtu des insignes consulaires, fit son entrée dans Cons-

(1) Zosime, V, 18. — Philostorge, XI, 6.

tantinople à la tête de ses troupes, et distribua à son gré les honneurs et les récompenses; il livra au bourreau les trois fidèles serviteurs de l'empereur, mais les renvoya sains et saufs, au moment où le fer allait trancher leur tête. Peut-être cet acte de clémence fut-il dû aux prières de Jean Chrysostome, qui, de retour parmi ses ouailles, leur disait : *Je suis le père commun, et je dois songer non-seulement à ceux qui sont debout, mais encore à ceux qui tombent. C'est pour cela que je me suis éloigné quelque temps de vous, faisant des voyages, employant les conseils et les prières pour sauver de la mort les premiers de l'empire.*

Circonstances singulières! un roi abandonnait ses favoris à la vengeance particulière, et un prêtre les sauvait!

Mais, lorsque Gaïnas éleva la prétention d'avoir une église où les siens pussent célébrer les saints offices selon les rites ariens, des débats orageux commencèrent, excités encore par la crainte qu'inspirait la cupidité mal déguisée des Goths, qui poussèrent l'audace jusqu'à vouloir mettre le feu au palais impérial pour en piller les trésors; mais les citoyens soulevés en tuèrent sept mille, firent déclarer Gaïnas ennemi public, et confièrent le commandement de l'armée à Fravitta, Goth qui était resté fidèle. Gaïnas, qui s'était échappé, ne songea plus qu'à se venger ouvertement; mais, trouvant dans les places de la Thrace un obstacle à ses rapines, et réduit avec son armée à une extrême disette de vivres, il se hasarda à traverser l'Hellespont sur des radeaux construits à la hâte. A moitié du trajet, les galères de Fravitta vinrent l'attaquer, et, mis en déroute, il songea à regagner ses forêts natives. Après avoir passé au fil de l'épée ses auxiliaires, dont il se méfiait, il se dirigea sans coup férir vers le Danube, au delà duquel il trouva devant lui Uldin ou Uldès, roi des Huns; un combat acharné s'engagea entre eux, il fut tué, et le vainqueur envoya sa tête à Constantinople, que ce trophée rassura.

401. 1 janvier.

Alors Eudoxie resta l'arbitre des conseils de son faible et aveugle époux, et l'on vit se renouer les intrigues de palais, qui deviennent désormais le fait le plus important de cette histoire.

Jean Chrysostome.

Le vœu public avait, comme nous l'avons dit, porté au siége de Constantinople Jean Chrysostome; en l'enlevant à la cité d'Antioche, qui était pleine d'admiration et d'amour pour ses vertus et son éloquence; mais son avénement au siége de la ville impériale avait déplu à tous ceux qui, par l'or et l'intrigue, recherchaient ce poste élevé. La hardiesse avec laquelle il fustigeait les vices lui avait attiré l'inimitié de ceux dont la conscience n'était pas pure, surtout des magistrats, des favoris et des dames de cour

qui pouvaient se croire désignés personnellement dans ses homélies éloquentes et dramatiques. Les prêtres, auxquels il avait interdit d'avoir chez eux des femmes pour domestiques; les moines, auxquels il reprochait leur existence vagabonde et oisive dans les rues de Constantinople; les évêques de sa province, qu'il avait déposés au nombre de treize ou réprimandés sur le relâchement de la discipline, murmuraient contre le pasteur austère qui opposait au luxe et à la licence une sainteté irréprochable, une rigueur monastique dans ses habitudes et sa nourriture, et qui appliquait son superflu aux hôpitaux et aux pauvres.

Théophile, archevêque d'Antioche, celui dont le zèle immodéré, en détruisant le temple de Sérapis, à Alexandrie, amena la ruine de tant de chefs-d'œuvre, avait eu quelques différends personnels avec Chrysostome; il voyait avec envie l'Église de Constantinople enlever à la sienne le second rang qu'elle avait occupé jusque-là dans le monde chrétien. Hostile aux origénistes, qui se groupaient autour de Chysostome, il se mit à la tête des mécontents; à l'instigation de l'impératrice, particulièrement hostile à Chrysostome, parce qu'elle se croyait désignée, dans ses discours, sous le nom de Jézabel, il débarqua à Constantinople avec une troupe de marins égyptiens et bon nombre d'évêques, afin d'être soutenu par des suffrages, et au besoin par la force, dans un synode convoqué à Chalcédoine. Quarante-sept imputations y furent produites contre le saint; mais leur légèreté et leur invraisemblance les transforment en un panégyrique complet. Néanmoins, comme il refusa de comparaître au milieu de ses ennemis, sa déposition fut prononcée, et l'empereur le fit arrêter, conduire dans la ville, puis transférer à l'extrémité de 403.
l'Euxin.

Le peuple, à cette nouvelle inattendue, reste d'abord dans la stupéfaction; se soulevant ensuite avec fureur, il égorge les marins égyptiens et plusieurs moines, tout en cherchant Théophile, qui n'échappe qu'à grand'peine; puis, attribuant au courroux du ciel un tremblement de terre qui se fit alors sentir, il court au palais, dans une attitude si menaçante qu'Eudoxie dut conjurer Arcadius de sauver la ville et lui-même par le prompt rappel du prélat. On fit partir, pour le rappeler, plusieurs députations successives; Rome menacée, dit éloquemment M. Villemain (1), n'avait pas envoyé plus d'ambassadeurs à Coriolan. Le saint pontife revint deux jours après, au milieu d'une pompe solennelle et spontanée,

(1) *Tableau de l'éloquence chrétienne au IVe siècle*, page 203.

des navires pavoisés, des palais illuminés, d'un peuple entier qui le ramena en triomphe à l'église cathédrale :

« Que ferai-je? s'écria-t-il du haut de la chaire; que dirai-je? « Béni soit le Seigneur! Ces paroles, je les ai prononcées en par- « tant, je les répète à mon retour, et même dans mon exil je les « avais à tout moment sur les lèvres. Vous vous souvenez encore, « je pense, du moment où je vous rappelais ces paroles de Job : « *Que le nom du Seigneur soit béni dans les siècles!* Je vous ai « laissés en prononçant ces mots; c'est avec eux qu'à mon retour « j'ai de nouveau rendu grâces au Seigneur! Les événements va- « rient, l'hymne de reconnaissance est le même. Exilé, je le bé- « nissais; revenu de l'exil, je le bénis. Les routes vont en sens « contraires, mais toutes aboutissent au même point. L'été comme « l'hiver n'ont qu'une seule et même fin, la fertilité de la terre. « Béni soit le Seigneur, qui a permis que je fusse chassé; béni soit « le Seigneur, qui a permis que je revinsse! Béni soit Dieu, qui a « déchaîné la tempête; béni soit Dieu, qui l'a calmée! Je dis ces « choses, en vous exhortant à le bénir sans cesse. Quand viendront « les disgrâces, bénissez-le, et vous les verrez s'évanouir... Les « embûches ne nous ont fait aucun mal, et l'envie, loin de nous « offenser, a doublé l'affection et multiplié nos auditeurs. Autre- « fois les nôtres seuls m'aimaient; aujourd'hui les Juifs mêmes « m'honorent. On avait espéré me séparer de mes fils, et l'on « m'a fait gagner l'affection des étrangers eux-mêmes. Ce n'est « pas à eux que j'en rends grâces, mais à Dieu, qui a tourné leur « injustice en honneur pour moi. Les Juifs ont crucifié le Sei- « gneur, et le monde a été sauvé; ce n'est pas aux Juifs que j'en « rends grâces, mais à la victime. Qu'ils voient quel bien nous « est venu de la guerre qu'il nous ont faite, et quelle allégresse « nous ont procurée leurs embûches. Autrefois l'église seule « était remplie; maintenant la place publique est devenue l'église, « et tous ensemble, célébrant et louant le Seigneur, vous attirez « les regards de sa miséricorde. Vos chants pénétreront dans les « tabernacles du Très-Haut, et les âges futurs, étonnés, admire- « ront vos psalmodies. Il y a des courses de chevaux aujourd'hui, « mais tous sont venus à l'église; votre multitude a été comme « un torrent, comme un grand fleuve. Vos voix sont montées au « ciel, attestant l'amour que vous nourrissez pour votre père; vos « prières sont une couronne pour ma tête...

« La tribulation du corps est grande, mais l'allégresse de l'âme est « plus grande encore. Veuille le Seigneur que vous augmentiez tou- « jours en nombre! La multitude des brebis est la gloire du pasteur.

« Que ferai-je? que dirai-je? Il ne me reste pas une parcelle « de terrain, qui n'ait été cultivée pour être ensemencée. Les ra- « meaux de la vigne se sont étendus au loin. Déjà l'assemblée est « complète, et mes filets se rompent, tant la pêche est abondante. « Que ferai-je? Je n'ai rien à quoi je puisse travailler; il ne me « reste qu'à jouir. Si je parle, ce n'est pas que vous ayez besoin « d'enseignement; mais pour vous montrer mon cœur, et parce « que les épis jaunissent. Tant de brebis, et le loup n'est pas entré « parmi elles; tant d'épis, et jamais il ne s'y est mêlé d'ivraie; tant « de vignes, et les renards ne s'en sont jamais approchés. Où se « sont tapis les loups? où sont allés les renards qui se sont enfuis « après eux? O merveille inouïe! Le pasteur dort, et les brebis « ont mis en fuite les loups affamés; elles ont réduit en fumée les « ruses des renards. O vertu de ce troupeau! O grand amour de « fils! O charité de disciples! O beauté d'épouse! Quand l'époux « était loin, elle a chassé d'autour d'elle les adultères, et, dans « ce jour, elle a étalé toutes ses richesses et découvert sa beauté. « Les larrons sont partis confus; ils ont fui. Dites-moi, comment « avez-vous poursuivi les loups? Comment avez-vous repoussé les « larrons? à l'aide de fréquentes prières, me répond chacun de « vous. Comment avez-vous rebuté les adultères? en soupirant « après le retour de l'époux et en le pleurant sans cesse. Ma main « n'a pas eu recours aux armes, je n'ai pas saisi la lance ni em- « brassé le bouclier; je leur ai montré ma beauté, et, frappés, « ils se sont enfuis. Où sont-ils maintenant? dans la confusion sans « doute. Et nous? dans l'allégresse. Que font-ils? leurs consciences « languissent sous le poids du péché. Et nous? remplis de joie, « nous glorifions le Seigneur. »

Mais les ennemis de Chrysostome veillaient, et lui, du haut de la chaire, ne ménageait ni les vices des grandes dames, ni les honneurs profanes rendus à la statue d'argent de l'impératrice, élevée sur une colonne de porphyre, devant l'église de Sainte-Sophie. Bientôt le bruit se répandit, à tort ou à raison, qu'il avait commencé une homélie par ces paroles : *Hérodiade est de nouveau en proie à la fureur; Hérodiade demande encore une fois la tête de Jean, et c'est pour cela qu'elle danse.* L'impératrice devint plus acharnée contre lui; or, comme il avait refusé de reprendre son rang tant que la sentence du premier synode n'aurait pas été révoquée par un second, celui-ci fut si bien travaillé par Théophile et Euxodie qu'il confirma la déposition prononcée. Un corps de barbares, aposté pour prévenir tout tumulte, s'introduisit de vive force dans Sainte-Sophie, la veille de Pâques, profana les rites du

baptême, et refoula les fidèles dans la campagne. Le feu qui prit alors à la cathédrale et au sénat fut attribué par les uns à un châtiment du ciel, par d'autres au désespoir des vaincus. Chrysostome implora en vain la grâce d'aller vivre tranquillement à Cyzique ou à Nicomédie; il fut relégué parmi les hautes cimes du Taurus, dans la petite Arménie, où il traîna les trois dernières années de son existence.

La persécution donna un nouvel éclat à ses vertus et à son génie; car, sans être abattu par l'exil, il entretenait la foi chez les croyants, combattait l'hérésie et les restes du paganisme, et protestait contre l'injustice, en appelant d'un synode à un concile. Il rachetait les captifs faits par les Isauriens, secourait les pauvres, enseignait à ceux qui avaient besoin d'apprendre, animait les apôtres de la Phénicie. De toutes parts les évêques lui envoyaient des subsides, et de nobles matrones, travesties, venaient le visiter; lorsqu'on lit les lettres écrites par l'illustre exilé pour consoler, exhorter, diriger les chrétiens, on comprend qu'au moment où la puissance des Césars tombait en poussière, celle qui ouvrait l'avenir se consolidait de plus en plus.

Tant de fermeté désolait ses persécuteurs, qui, ne pouvant abattre son esprit, le menacèrent dans son corps, et ordonnèrent au nom d'Arcadius sa translation dans le désert de Pityonte. Des ordres supérieurs lui valurent sans doute les avanies qu'il eut à subir dans un voyage de trois mois, exposé à la pluie et au soleil, sans qu'il lui fût permis même de prendre un bain; enfin il succomba, à Comana, dans le Pont, à l'âge de soixante ans.

407, 1 septembre.

La triste réparation qu'entraîne une justice tardive ne fut pas longtemps différée. Sa sainteté universellement reconnue valut à ses dépouilles d'être rapportées en triomphe à Constantinople, au son d'une multitude d'instruments, au milieu d'un appareil magnifique, et du peuple entier, qui vénérait en lui le saint et l'un des plus illustres écrivains de l'Église.

Eudoxie ne survécut pas à l'exil du patriarche, et la renommée qu'elle laissa fut si peu honorable qu'on éleva des doutes sur la légitimité d'un fils (1) qui avait été décoré au berceau des titres de César et d'Auguste. Arcadius aussi termina, peu de temps après, un règne de treize ans, qu'il laissa passer comme un jouet d'une main dans une autre, et qui fut même troublé par des fléaux naturels. On dit qu'à la fin de ses jours, inquiet sur le sort de Théodose, son fils, âgé seulement de cinq ans, il le recommanda à la

Mort d'Eudoxie, 404. d'Arcadius, 408.

(1) Zosime, liv. V.

protection de Yezdegerd, roi de Perse, dont l'activité devait lui faire tout craindre, et la générosité tout espérer (1).

Honorius se donna quelque mouvement pour obtenir la tutelle de son neveu; mais il retomba bientôt dans son apathie naturelle. Comme il arrive d'ordinaire avec les princes enfants ou incapables, les principaux magistrats de l'empire d'Orient prirent en main le gouvernement, qu'ils dirigèrent à leur gré, dans leur plus grand intérêt; enfin cette oligarchie laissa prévaloir le préfet Anthémius, vaillant capitaine, politique habile, chrétien zélé, qui s'efforça d'assurer tout ensemble la gloire du prince et le bonheur des sujets.

Déjà, sous Arcadius, les Isauriens avaient dévasté plusieurs provinces; toujours vaincus, ils n'avaient jamais été détruits. Les Maures commencèrent alors à faire des incursions dans la Pentapole africaine, et les Arabes, en Égypte, en Palestine, dans la Phénicie et la Syrie, pillaient à qui mieux mieux; si l'on marchait contre eux, ils se dispersaient et fuyaient. Anthémius, pour conjurer le danger, fit mettre en état de défense les forteresses de l'Illyrie, puis entourer Constantinople de nouvelles murailles de trente milles de circuit, et résolut d'établir sur le Danube une flotte de deux cent cinquante vaisseaux de guerre (2). Uldin, roi des Huns, campé au cœur de la Thrace, disait, en montrant le soleil, que les conquêtes de sa nation n'auraient de limites que son cours; mais Anthémius mit tant d'adresse à détacher de lui tous ses alliés, que, resté presque seul avec les siens, il dut repasser le Danube, et un grand nombre de ses Huns, faits prisonniers dans la retraite, allèrent cultiver les campagnes dépeuplées de l'Asie.

A peine Pulchérie, fille aînée d'Arcadius, eut-elle atteint sa seizième année, qu'Anthémius lui céda l'administration de l'empire, qu'elle dirigea pendant quarante ans. Comme ses deux autres sœurs, elle consacra sa virginité à Dieu; en témoignage de ce vœu, elle offrit à l'église de Constantinople une table d'autel d'un travail aussi merveilleux que la matière en était précieuse, et fit du palais une espèce de monastère où n'entrait aucun homme, à l'exception des directeurs spirituels des princesses. Là, les trois sœurs, s'imposant des jeûnes rigoureux, employaient la journée à des ouvrages de broderie, et une partie de la nuit à chanter des psaumes; elles avaient renoncé aux vanités de la représentation et de la parure, et faisaient consister toute leur magnificence à ouvrir des asiles aux pèlerins et aux malades, à donner

Pulchérie. 414.

(1) Procope, *de Bello Persico*, I, 2. — Agathias, IV; mais le fait paraît peu probable.

(2) *Code Théod.*, VII, 17, xv; 2, xlix.

avec largesse aux sociétés monastiques, à élever des églises splendides aux reliques des saints, qu'elles faisaient pieusement recueillir.

Une moitié de l'empire se trouvait ainsi gouvernée par une religieuse; mais la simple jeune fille était plus digne du rang suprême que ses oncles et son frère. Versée dans la connaissance des deux langues grecque et latine, elle traitait elle-même les affaires, soit de vive voix, soit par écrit; n'agissant qu'après avoir bien réfléchi, prompte et ferme dans l'exécution, elle sut gouverner de manière qu'aucune révolte ne troubla le règne de Théodose, auquel elle laissait toute la gloire d'une administration à la fois douce et vigoureuse.

Pulchérie chargea les maîtres les plus habiles d'instruire son jeune frère dans les diverses branches des sciences, se réservant le soin de le former à l'innocence de la vie et à l'art de régner; de lui enseigner à porter dignement la majesté impériale, en l'accompagnant de ces formes extérieures que l'on jugeait déjà nécessaires; à savoir se maîtriser, à demander et à répondre des riens au besoin, à ne jamais rire, à prendre tour à tour un visage austère et serein. Mais le royal enfant se complaisait dans l'oisiveté, héritage, selon lui, de ceux qui naissent dans la pourpre. Dévot à l'excès, il jeûnait rigoureusement, et récitait tout bas les psaumes comme un religieux, en compagnie de ses sœurs. Sa bibliothèque n'était composée que des livres saints et de leurs commentaires. Un moine auquel il avait un jour refusé une grâce, prononça contre lui l'excommunication; or, bien que l'évêque l'assurât que cet anathème arbitraire était sans effet, Théodose s'abstint de se mettre à table jusqu'à ce qu'on eût retrouvé le moine pour lui faire lever la sentence.

Ces sentiments l'amenèrent à exclure les païens de tous les emplois civils et militaires (1). Il déposa Gamaliel, qui fut le dernier
438. patriarche des Hébreux (2), dirigés depuis cette époque par des primats choisis dans les conseils provinciaux; enfin il ordonna que tous les temples et lieux consacrés aux dieux fussent rasés jusqu'aux fondements, faisant élever des croix à leur place, et défendant, sous peine de mort, toute cérémonie païenne. Il réprima néanmoins un zèle indiscret, en empêchant d'enlever aux Juifs leurs synagogues ou de les dépouiller de leurs ornements, comme aussi d'user de violence envers eux et les païens, tant

(1) *Code Théod.*, XVI, 10, XXI.
(2) *Code Théod.*, VI. 8, XXII.

qu'ils resteraient paisibles, et de leur ravir quoi que ce fût, sous peine de restitution au quadruple (1).

Il était de plus d'une grande tempérance, chaste et très-accessible à la pitié; à l'instigation de Pulchérie, il éloigna l'eunuque Antiochus, qui jouissait d'un immense crédit, et fit remise aux débiteurs du fisc de tout l'arriéré, de l'année 368 à l'année 407 (2). Il faisait grâce de la vie aux coupables, disant qu'il est facile de donner la mort à un homme, mais que Dieu seul peut ressusciter.

Dans un roi, ces vertus devraient être accompagnées d'activité et de zèle pour la justice; mais Théodose, se sachant suppléé dans le soin des affaires, ne faisait rien ou consumait le temps à des choses frivoles, parfois à chasser, plus souvent à peindre, à graver, surtout à copier des livres, ce qui lui valut le surmon de Calligraphe. Lui présentait-on des pétitions, il les passait à d'autres; des décrets, il les signait sans les lire. Pulchérie, voulant le corriger de cette insouciance, lui fit apposer un jour son seing sur un acte par lequel il lui cédait l'impératrice comme esclave; quand elle l'eut averti de son erreur, il en rougit, et ne se corrigea pas.

Le sophiste Léontius eut une fille qu'il éleva dans la religion païenne et dans toute la science grecque; voyant qu'elle avait bien profité de ses leçons, il laissa en mourant tout ce qu'il possédait à ses fils, et à elle seulement cent pièces d'or, disant : *Avec tant de beauté et de mérite, son sort ne peut être qu'heureux.* Athénaïs (tel était son nom), persécutée par l'avarice de ses frères, se rendit à Constantinople pour implorer la protection de Pulchérie. Ce fut là l'origine de sa fortune; Pulchérie, ayant appris à la connaître, jugea, bien qu'elle eût déjà vingt-huit ans, que c'était la femme qu'il lui convenait de donner à Théodose. Le mariage fut célébré; Athénaïs reçut sur les fonts sacrés le nom d'Eudoxie, et fut saluée du titre d'Augusta lorsqu'elle eut mis au monde une fille. Elle appela à la cour ses frères ingrats, et les fit nommer consuls et préfets. Son changement de condition ne la détourna point de ses études; impératrice et chrétienne, elle composa une paraphrase poétique de l'Ancien Testament, la légende de saint Cyprien, un panégyrique adressé à Théodose pour les victoires remportées sur les Perses, et notamment, avec des hémistiches empruntés à Homère (Ὁμηρόκεντρα), un poëme de

Eudoxie.

421.

(1) *Ibid. De Hæret.— De Judæis. — Ne Christ. manc.— De Paganis*, etc.
(2) *Code Théod.*, XI, 28.

deux mille trois cent quarante-trois vers hexamètres sur la vie de Jésus-Christ, ouvrage bizarre et selon le goût du temps. Mais quelle connaissance pratique ne fallait-il pas avoir de l'Iliade et de l'Odyssée, pour trouver à propos, dans sa mémoire et sous sa plume, les phrases qui devaient se plier à une signification si différente de la pensée primitive !

Dans un pèlerinage qu'elle fit en terre sainte avec non moins de piété que de magnificence, elle prodigua plus d'argent que n'avait fait l'impératrice Hélène (1), et recueillit beaucoup de reliques. Antioche l'entendit prononcer du haut d'un trône splendide une harangue dans le sénat, et manifester l'intention d'agrandir les murs de la ville et de réparer, comme elle fit, les bains publics, ce qui lui valut des statues.

De retour à Constantinople, elle parut vouloir profiter de la tendresse que lui portait Théodose, pour être impératrice de fait comme elle l'était de nom; mais Pulchérie en conçut de la jalousie, et la fit tomber dans un piége. On raconte que l'empereur, ayant reçu une pomme d'une grosseur extraordinaire, en fit présent à Eudoxie, qui la donna à Paulin, courtisan dont elle aimait la conversation instructive. Paulin, ignorant l'origine de ce don, qui lui semblait digne d'un roi, l'offrit à son tour à Théodose, lequel dissimula d'abord son courroux et sa jalousie; puis, ayant appelé Eudoxie, il lui demanda ce qu'elle avait fait du fruit qu'il lui avait donné. Sur sa réponse qu'elle l'avait mangé, il la confondit en le lui montrant, fit mettre Paulin à mort sur-le-champ, et la disgracia; elle se retira à Jérusalem, où elle ne trouva ni le repos ni l'oubli. Saturnin, comte des domestiques, ayant été chargé de faire disparaître deux ecclésiastiques à qui elle portait une vive affection, Eudoxie le prévint en le faisant assassiner, et Théodose la punit en la dépouillant honteusement de son rang. Elle vécut seize ans dans l'exil, ne cessant de se livrer à la dévotion et à l'étude, et mourut à Jérusalem, à l'âge de
460. soixante-sept ans, en protestant de son innocence et de celle de Paulin.

Guerres de Perse. 381-99. Ardeschir II avait succédé sur le trône de Perse à Sapor II, qui combattit contre Julien; puis étaient venus Sapor III, qui se maintint en paix avec Théodose Ier, et Varanes III, qui fut tué dans
399. une révolte. Ce dernier laissa le diadème à Yezdegerd I, l'un des plus grands rois de la Perse, qui persécuta les chrétiens parce

(1) L'abbé Guénée en a évalué la somme à vingt mille quatre cent quatre-vingt-huit livres d'or.

que l'évêque Abdas avait détruit à Suze un temple du feu. Kersas usurpa sur lui le trône; mais Varanes V, fils du roi dépossédé, recouvra l'héritage paternel. Les mages l'ayant poussé aussi à la 420.
persécution un grand nombre de chrétiens se réfugièrent à Constantinople, où ils furent accueillis par l'évêque Atticus; comme ils étaient réclamés par l'ambassadeur perse, l'empereur répondit généreusement : *Il faudra les arracher de mes bras.* La mauvaise intelligence s'accrut alors entre les deux empires, déjà brouillés à cause d'insultes faites à des négociants romains, et parce que 422.
les Perses avaient refusé de rendre certains ouvriers qu'ils employaient dans les mines d'or. La guerre ayant éclaté, Théodose confia le commandement de l'armée à Ardaburius, Alain d'origine, qui, après avoir passé le Tigre, remporta une victoire complète sur Narsès, général de Varanes (1), et le contraignit à se renfermer dans Nisibe. 8 septembre.

Alors d'innombrables bandes d'Arabes, commandées par Alamundar, scheik célèbre, vinrent au secours des Perses, en se vantant de prendre Antioche après avoir passé sur le ventre de ceux qui assiégeaient Nisibe; ils n'en furent pas moins défaits, 423.
et s'enfuirent avec leur agilité ordinaire. Quant aux Romains, ils taillèrent en pièces les dix mille guerriers d'élite appelés les Immortels. L'orgueil de Varanes dut alors fléchir, et il conclut la paix pour cent ans, en s'engageant (c'était la condition principale) à ne plus persécuter les chrétiens. Il est probable que ses dispositions favorables à leur égard étaient dues à Acacius, évêque d'Amida; ce prélat vendit les vases de son église pour racheter sept mille prisonniers perses qu'il renvoya à ce roi, afin de lui montrer quels sentiments inspirait la religion qu'il persécutait.

Nous avons dit que l'Arménie s'était soustraite au joug des Perses; les nobles repoussaient l'autorité des Sassanides par la force des armes, tandis que la communauté de religion attachait le peuple aux princes de Constantinople. Les Arméniens, cependant, ne surent jamais rester unis entre eux, et leur division en Orientaux et en Occidentaux se consolida de plus en plus. Ceux qui faisaient usage de la langue et de l'écriture grecques dans les offices de la religion obéissaient à Arsace et rendaient hommage à Arcadius, tandis que les Orientaux, plus nombreux, étaient gouvernés par Chosroès, vassal de la Perse.

(1) Socrate raconte (VII, 19) que la nouvelle en fut apportée en trois jours à Constantinople, éloignée de sept cents milles du champ de bataille, par un nommé Palladius, courrier fameux, dont on disait qu'il avait trouvé le moyen de faire un petit État de l'empire romain.

Mais Arsace, neveu et successeur de Chosroès, mécontenta les seigneurs du pays, qui l'accusèrent de complots contre le roi
VIII. de Perse, et le déposèrent solennellement. Ce fut ainsi que, par leurs dissensions, les Arméniens cessèrent d'avoir des rois indépendants; la famille d'Arsace, après avoir régné cinq cent soixante ans, fut réduite à une position secondaire, et ses États devinrent une province qui porta le nom de Persarménie. La portion du territoire qui avait appartenu à Arsace fut cédée à l'empereur d'Orient, pour apaiser ses craintes, et gouvernée comme tributaire par un comte d'Arménie.

Les mages tentèrent alors de détruire le christianisme pour le remplacer par le culte du feu; mais les chrétiens pratiquèrent leur religion avec un courage qui grandissait devant les persécutions opiniâtres de Yezdegerd II, hypocrite d'abord, puis féroce; les évêques arméniens, réunis en concile à Artaxate, protestèrent en réfutant les arguments des mages, qui, néanmoins, appuyés par la force, allumèrent partout des bûchers. Les évêques, craignant alors pour la religion et leur nationalité, appelèrent les citoyens aux armes; mais les princes ne se montrèrent pas aussi fermes que la nation, à laquelle fit appel Théodose le jeune. Malheureusement, après sa mort, Marcien renouvela l'alliance avec le roi de Perse, et les Arméniens perdirent tout espoir d'être secourus. Néanmoins ils combattirent en héros, et triomphèrent plusieurs fois; le 2 juin de l'année 451, une bataille fut livrée dans la plaine d'Avaraïr, les Perses vainquirent, et les martyrs se multiplièrent (1).

Avant que ces événements fussent consommés, Honorius avait cessé de vivre, et Théodose II avait pris le titre d'empereur d'Occident; mais Jean, primicier (autrement dit premier secrétaire) du prince mort, s'était déjà fait proclamer Auguste par l'Italie, la Gaule et la Dalmatie, et avait adressé des ambassadeurs à Théodose, pour lui demander de le reconnaître comme collègue. Ses envoyés furent chassés honteusement, et l'on confia le soin de punir l'usurpateur à Ardaburius et à son fils Aspar. Le premier conduisit l'infanterie par mer, tandis que l'autre s'avança par les montagnes avec la cavalerie, et occupa Aquilée. La tempête dispersa la flotte, et Ardaburius fut conduit prisonnier à Ravenne; mais, au lieu de se laisser abattre par la disgrâce, il s'occupa de se ménager des intelligences dans la garnison, et, quand

(1) Le soulèvement de l'Arménie chrétienne contre la loi de Zoroastre a été décrit par l'Arménien Élysée Vartabed, et traduit par Grégoire Garabed.

il eut bien pris toutes s[illegible]esures, il fit prévenir Aspar, qui, traversant, sinon par mir[illegible], comme on le dit, au moins avec un succès merveilleux, les marais du Pô, surprit Ravenne. La ville ouvrit ses portes après une courte résistance. Jean, tombé à son tour au pouvoir de son prisonnier, eut la main droite coupée; puis, après avoir été livré, sur un âne, aux huées de la populace, il fut décapité dans le cirque d'Aquilée. 425.

Théodose se trouvait alors maître de tout l'empire; mais, soit modération, soit insouciance, il céda l'Occident à son neveu Valentinien, fils de Constance et de Placidie, en détachant seulement des États du nouvel empereur l'Illyrie occidentale, ravagée par les barbares. Afin même de séparer davantage les deux empires, il fut établi que dorénavant chacun d'eux n'obéirait qu'aux lois émanées de son propre souverain. Valentinien III.

Valentinien III, décoré du titre d'Auguste, fiancé d'Eudoxie, fille de Théodose, et maître de la moitié du monde, ayant à peine six ans, fut confié à la tutelle de sa mère. Placidie, inférieure en vertu et en habileté à ses deux belles-sœurs de la cour d'Orient, gouverna son fils durant vingt-cinq ans, peut-être en l'énervant à dessein par une éducation efféminée, et en le détournant des occupations viriles; mais elle n'avait pas la main assez forte pour diriger les rênes de l'État, et ne savait pas les confier à d'autres; néanmoins elle put trouver encore deux généraux, Aétius et Boniface, d'une valeur éprouvée. Le premier était né dans la Mésie inférieure, d'une Italienne mariée au Scythe Gaudentius, général de la cavalerie; entré très-jeune dans la carrière des armes, il avait appris à connaître les barbares, soit pour les avoir combattus, soit pour avoir été leur otage. Boniface s'était déjà signalé dans l'administration des provinces et dans les camps; après avoir réussi à recouvrer l'Afrique, il en avait été nommé gouverneur. Sa justice incorruptible et sa probité lui avaient concilié l'amour et le respect des peuples et de l'armée, et sa piété l'avait rendu cher aux chrétiens et aux évêques. La perte de sa femme l'affecta au point de lui inspirer la pensée de se faire moine; mais il en fut détourné par saint Augustin lui-même, et il s'unit en secondes noces à une arienne. Aétius.

L'accord de ces deux généraux aurait pu, sinon relever, au moins soutenir quelque temps l'empire; leur inimitié lui porta le dernier coup. Durant les derniers troubles, Boniface était resté fidèle à Valentinien, tandis qu'Aétius avait appuyé l'usurpateur, au service duquel il avait amené soixante mille Huns. Sa cause perdue, Aétius se vit caressé par peur; enhardi par sa faveur

croissante auprès de l'impératrice, il conçut le projet de s'élever sur la ruine de Boniface. Afin de réussir, il suggère à Placidie de le remplacer dans le gouvernement de l'Afrique, et en même temps il fait prévenir secrètement Boniface qu'il est exposé à payer son obéissance de sa tête. Ce général prend donc les armes au lieu de déposer le commandement, et, déclaré rebelle par Placidie, il n'en est que mieux confirmé dans les soupçons que lui a inspirés le ministre perfide.

Une fois en état de rébellion ouverte, Boniface, reconnaissant l'impossibilité de repousser des troupes réglées avec quelques
429. bandes africaines, invita Genséric, roi des Vandales, à passer la mer, en lui promettant de l'aider à acquérir un établissement stable en Afrique.

Bien que les Romains eussent repris, après le départ des Goths, une grande partie de l'Espagne, les Vandales avaient conservé la Galice, d'où ils se jetèrent sur la Bétique; après s'être emparés de Séville et de Carthagène, ils y prirent des vaisseaux, dont ils se servirent pour envahir les îles Baléares, où les Espagnols fugitifs avaient cherché un asile. L'appel de Boniface fut entendu avec joie par Genséric, homme d'un extérieur chétif, et qui boitait par suite d'une chute de cheval; parlant peu, profond dans ses desseins, méprisant le luxe, il était irascible, avide de richesses et de combats (1). Après avoir défait entièrement les Suèves, ses rivaux en Espagne, il fit passer son monde en Afrique sur des vaisseaux fournis avec empressement par les Espagnols et Boniface; il avait environ cinquante mille hommes, qui s'accrurent ensuite de tous les mécontents et des Maures vagabonds accourus de l'intérieur du pays, où la crainte de Rome les contenait. Les donatistes, très-nombreux, dont un concile avait condamné les doctrines, et qui se trouvaient atteints dans leurs personnes et leurs biens par les édits réitérés des empereurs, s'étaient jetés dans les campagnes, renouvelant les horreurs et les ravages des circoncellions; ils s'unirent au roi barbare, ennemi des catholiques, et contribuèrent puissamment à détacher l'Afrique de l'empire.

Augustin employa son autorité d'évêque et d'ami pour détourner Boniface d'une vengeance insensée : « Qui aurait pu croire, « quand Boniface occupait cette province avec une si grosse armée « et tant de puissance, que les barbares auraient l'audace de s'a- « vancer rapidement en désolant un si vaste espace, en rendant « déserts tant de lieux habités?... Ne te laisse pas aller à la ten-

(1) JORNANDÈS, *Histoire des Goths*, ch. 33.

« tation de devenir un des fléaux à l'aide desquels Dieu frappe « ceux qu'il veut punir. Pense qu'il réserve des peines éternelles « aux pervers, après les avoir employés à infliger des peines tem- « porelles. Tourne ta pensée vers Dieu ; contemple le Christ, qui « fit tant de bien et souffrit tant de maux. Les hommes qui veu- « lent entrer dans son royaume aiment leurs ennemis, font du « bien à ceux qui les haïssent, prient pour ceux qui les persécu- « tent. Si tu as reçu des bienfaits de l'empire romain, terrestres « et caducs, il est vrai (car on ne peut donner que ce que l'on « a), ne rends pas le mal pour le bien ; si, au contraire, tu en as « reçu une injure, ne rends pas le mal pour le mal. Je ne veux « pas rechercher la vérité entre deux assertions que je ne saurais « juger ; en m'adressant à un chrétien, je lui dis : Ne rends pas le « mal pour le bien, ni le mal pour le mal. »

Cependant, en l'absence d'Aétius, les amis de Boniface s'entremirent pour ramener la concorde, et découvrirent la fraude des lettres écrites par Aétius. Boniface vint donc avec une soumission respectueuse se mettre à la merci de Placidie, et Carthage, avec les garnisons romaines, rentra dans le devoir ; mais le coup était porté, et, quelques grandes sommes que le général, revenu de son erreur, offrit à Genséric pour lui faire quitter l'Afrique, celui-ci n'en tint aucun compte, et resta, non plus comme auxiliaire, mais comme maître et dévastateur. Après avoir défait Boniface, qui combattit avec tout le courage du repentir, il inonda la campagne de ses hordes victorieuses ; Carthage, Cirtha et Hippone furent les seules villes qui se défendirent. Les sept provinces auxquelles leur fertilité avait fait donner le nom de *grenier* de Rome et du genre humain, furent ravagées par les barbares avec une indicible fureur ; massacrant sans distinction d'âge, de sexe, de condition, ils arrachaient les vignes, les oliviers, et, si la terreur n'a pas exagéré, ils poussaient l'atrocité jusqu'à égorger les prisonniers sous les murs des villes assiégées, afin d'infecter l'air. 430.

Témoin de cette guerre d'extermination, Augustin, qui avait alors soixante-six ans, exhortait au courage et à la charité, dont il était le premier à donner l'exemple. Il écrivait aux évêques en leur peignant les maux de la patrie, pour leur recommander de ne pas abandonner leur diocèse à l'approche de l'ennemi, à moins que ce ne fût avec le peuple et après le peuple ; d'être présents à ce moment suprême du péril où la foule se presse dans l'église pour demander le baptême, la pénitence, les consolations et les secours célestes. Que si l'un d'eux couvrait son égoïsme et sa frayeur du prétexte de se conserver pour le reste du peuple :

« Pourquoi supposer, lui disait-il, que dans un péril commun, « sous le fer de l'ennemi, tous les prêtres doivent périr et non pas « les laïques, au lieu d'espérer qu'il survivra des laïques et de « même quelques prêtres pour leur donner secours? Mais, s'il doit « y avoir discussion entre les ministres de Dieu pour savoir qui « doit fuir, qui doit rester, afin que l'église ne soit pas entièrement « déserte par la fuite ou la mort de tous ses prêtres, cette difficulté « doit être tranchée par le sort, qui désignera ceux qui peuvent « fuir, ceux qui doivent rester. »

Lui-même n'abandonna pas Hippone, et, quand Boniface s'y réfugia, les Vandales respectèrent cette ville par égard pour le saint prélat, qui prêchait le repentir en même temps qu'il encourageait à la défense; il y mourut dans ces jours de danger, sans avoir assisté au dernier soupir de la civilisation africaine.

Cette ville d'Hippone, l'un des foyers du commerce et de la culture intellectuelle de l'Afrique, était assise sur deux collines couvertes de théâtres, de palais, d'écoles, d'églises, de monastères. A la cime de l'une d'elles s'élevait le palais des anciens rois de Numidie; à mi-côte, au levant, un édifice quadrangulaire, construit par saint Augustin pour les pauvres et les malades, était appuyé sur sept rangs de larges voûtes, immenses réservoirs d'eaux pluviales qui pouvaient s'ouvrir au besoin et fournir un puissant moyen de défense. Hippone soutint un siége de quatorze mois. Placidie, sentant toute l'importance de l'Afrique, demanda du secours à l'empereur d'Orient, qui envoya Aspar à la tête d'une nombreuse armée; mais cet accroissement de forces rendit seulement plus désastreuse la défaite que les Vandales et les Maures firent essuyer aux Romains.

Boniface s'enfuit désespéré de cette terre sur laquelle il avait attiré tant de maux; arrivé à Ravenne, il reçut un accueil bienveillant de Placidie, qui lui conféra le titre de patrice et de général des armées romaines. Aétius, à qui la découverte de sa perfidie n'avait rien fait perdre de son crédit, plein de dépit de ces honneurs décernés à celui qu'il avait voulu perdre, et les considérant comme un outrage personnel, accourut à la tête d'une nombreuse troupe de barbares, et assaillit son rival à main armée : 432.
tant l'autorité impériale était déchue! Boniface eut l'avantage; mais il mourut bientôt d'une blessure qu'il avait reçue, en pardonnant à Aétius, en donnant même à sa femme, dont les richesses étaient considérables, le conseil de l'épouser. Aétius, content de s'être vengé, se retira dans la Pannonie, au milieu des Huns,

avec lesquels il n'avait cessé d'entretenir des relations peut-être perfides; puis, assuré de son pardon, il revint à la cour, et l'impératrice, caressant la main qu'elle ne pouvait abattre, l'éleva au rang de patrice.

L'Afrique, épuisée et ravagée, resta sans autre défense que ses habitants, décimés par tant de désastres. Genséric, inquiété par les prétentions de ses neveux qui lui disputaient le commandement, finit par les faire noyer avec leur mère. Des conspirations furent tramées pour les venger; mais Genséric les étouffa dans des torrents de sang. Cependant les Maures, les donatistes, les catholiques, les Numides, qui, divisés par une inimitié inquiète, ne pouvaient réussir à repousser le roi vandale, ne le laissaient pas non plus s'affermir; employant tour à tour la perfidie et la valeur, il finit par obtenir la paix de l'empereur, auquel il promit un tribut annuel et donna pour otage son fils Hunéric; mais, ayant bientôt recouvré ce fils, il tomba à l'improviste sur Carthage. 438. 11 février.

Cette ville, qui s'était relevée de ses ruines, en vain maudites par Scipion, rivalisait de magnificence et de richesses avec Antioche et Alexandrie; son sénat s'était fait respecter de toute l'Afrique, en défendant la liberté municipale contre l'autorité du proconsul romain. Le commerce y était redevenu florissant autant qu'il peut l'être dans une ville asservie; les étrangers, qui accouraient en foule dans ses murs, admiraient ses palais, ses places, les temples splendides qui ornaient la rue Céleste, le marbre et l'or dont brillait celle des Banquiers. Les chefs-d'œuvre des littératures latine et grecque étaient représentés sur les théâtres; on enseignait l'éloquence et la philosophie dans de nombreuses écoles. La patrie d'Annibal était devenue l'émule en savoir de la patrie de Scipion (1), et on lui décernait le titre de Muse de l'Afrique, pour l'ardeur avec laquelle les esprits s'appliquaient à l'étude; la foule encombrait la place publique pour entendre les rhéteurs ou les sophistes qu'attirait le désir de mériter les louanges de la savante cité (2).

Genséric s'en empara, et, après l'avoir abandonnée à la rapacité de ses soldats, il acheva de la dépouiller en se faisant apporter 439. 13 octobre.

(1) *Duæ tantæ urbes, latinarum litterarum artifices, Roma atque Carthago.* (Saint Augustin.)

(2) *Quæ autem major laus aut certior quam Carthagine bene dicere, ubi tota civitas eruditissimi estis, penes quos omnem disciplinam pueri discunt, juvenes ostentant, senes docent? Carthago, provinciæ nostræ magistra venerabilis, Carthago Africæ musa cœlestis, Carthago camœna togatorum.* (Apulée, *Florides*, 20.)

tout ce qui restait de joyaux et d'objets de prix. C'est là qu'il établit sa résidence; puis il cantonna dans les environs un corps de Vandales, composé de quatre-vingts détachements, chacun de cent hommes avec un chef. Les fortifications furent démolies, afin qu'elles ne fournissent point un asile aux indigènes. Les meilleures terres de la Byzacène, de la Gétulie, de la Numidie et de la Mauritanie, dont il s'empara, de Tripoli à Tanger, furent distribuées entre ses soldats; quant aux anciens propriétaires, ils reçurent les fers de l'esclavage ou se trouvèrent grevés de charges énormes, quand il ne convint pas au vainqueur de les déposséder immédiatement.

Aucune autre invasion ne pouvait être aussi préjudiciable à l'Italie: car les sénateurs y perdaient leurs riches patrimoines; le fisc, l'immense héritage de Gildon; la multitude, les subsides en grain et en huile. Les empereurs avaient donc extrêmement à cœur de recouvrer cette province; mais Genséric, aussi rusé que vaillant, opposa mille entraves à chacune de leurs expéditions; bien plus, il se créa une flotte qui rappelait celle des meilleurs temps de Carthage, fit voile vers l'Europe, envahit la Sicile, s'empara de Palerme, et opéra plusieurs descentes sur les côtes de la Lucanie.

Les désastres dont l'Afrique eut à souffrir l'emportèrent sur tous ceux des autres provinces; car, indépendamment de la férocité des Vandales et des courses continuelles des Maures, Genséric continua, même après avoir conclu une paix apparente avec l'empire, à lui susciter des ennemis, pour ne pas être troublé dans sa domination mal affermie; il mêlait, de plus, à la cruauté du barbare les subtilités du théologien, et prétendait violenter la foi des catholiques. Beaucoup d'entre eux furent donc obligés de s'expatrier, et se répandirent dans l'Italie et dans l'Orient, où leur misère touchait d'une vive compassion, en même temps qu'elle inspirait la terreur des Vandales.

Quelques infortunes particulières ont été signalées au milieu de la désolation commune. Célestin, riche sénateur, fut réduit, avec sa famille et ses serviteurs, à mendier sa nourriture en pays étranger, en se résignant néanmoins avec cette vertu qui sait se passer des richesses et des prospérités d'ici-bas. Marie, fille du magnifique Eudémon, fut vendue à des marchands syriens, qui la revendirent dans la ville de Cyrrhus. Une de ses femmes, qui ne s'était pas séparée d'elle, continua de lui rendre les services auxquels elle était accoutumée dans une meilleure fortune. Ce dévouement affectueux finit par trahir la haute condition de la cap-

tive, et la garnison paya sa rançon. L'évêque Théodoret la plaça parmi les diaconesses jusqu'au moment où Marie, ayant appris que son père avait obtenu un emploi honorable dans les provinces occidentales, alla le rejoindre, recommandée d'évêque en évêque par la charité.

CHAPITRE XV.

LES HUNS.

Des notions si bizarres et à la fois si rares nous avaient été transmises sur les Huns, que la curiosité des savants n'était pas moins excitée que celle du vulgaire. De Guignes parut satisfaire à ce sentiment et au goût de la nouveauté, lorsque, dans le siècle passé, il proclama que les Huns n'étaient autres que les *Hiong-nou*, nation nomade toujours menaçante sur les confins de la Chine, qui, repoussée de ce côté, s'était jetée sur l'Europe pour insulter Rome, après avoir défié Pékin (1).

Son système ingénieux séduisit ses contemporains; mais une plus grande connaissance des livres originaux le renversa, comme contraire à la filiation des langues et à l'histoire. Les *Hiong-nou* du Nord furent défaits par les Chinois près des sources de l'Irtisch, et leurs débris se dirigèrent vers l'occident, pour pénétrer dans la Sogdiane; mais, n'ayant pu se frayer un passage, ils furent contraints de s'établir au nord du *Kou-tché*, sous le nom de *Yué-po*. Plus tard, ils s'avancèrent vers le nord-ouest, et habitèrent, sous le même nom, une partie du steppe des *Kirghiz*, traversée par les monts *Oulo-to* et *Alghin-to*. En bonne intelligence d'abord, puis en guerre avec les *Juan-Juan*, ils excitèrent les *Goéi* à les attaquer à l'orient, tandis qu'ils les attaqueraient à l'occident. Depuis cette époque, il n'est plus fait mention d'eux; de même que les héros qui ont disparu du monde sont d'une grande ressource pour les romans à prodiges, ce silence de l'histoire venait

(1) *Histoire des Huns*, 5 vol. in-4°. De Guignes a été contredit par Gebhard dans l'*Histoire du royaume de Hongrie*, I, 187, puis par Klaproth et Rémusat; tous les orientalistes sont désormais opposés à son système. Rémusat et Saint-Martin ont néanmoins reconnu les Gètes et les Ases dans les *Yue-ti* et les *Osi*, que les annales des Chinois mentionnent comme ayant les cheveux blonds. Dans une histoire des royaumes bouddhiques, nous trouvons, vers 506, les *Yue-ti* en guerre avec les peuples des rives de l'Indus, pour leur disputer la coupe d'or de Bouddha.

tout à point pour les faire apparaître tout à coup en Europe, au siècle de Valens. Mais, comme nous l'avons dit, le nom des *Hiong-nou* s'était déjà changé en celui de *Yué-po;* Ératosthène signalait une tribu des Huns (Οὖννοι) à l'occident de la mer Caspienne et au nord des Albanais, deux cents ans avant J. C., c'est-à-dire quand les *Yué-po* inquiétaient encore le nord de la Chine. Il est donc impossible de confondre les Huns avec les Mongols, les Tartares et les Turcs; au contraire, il existe beaucoup de motifs pour les assigner à la race qui occupe aujourd'hui une partie du nord-est de l'Europe, race que nous désignons, d'une de ses fractions, sous le nom de Finnique, et qui serait mieux appelée Ouralique, parce qu'elle descend à l'orient et à l'occident des monts Ourals.

Les chroniques contemporaines montrent aussi les Huns comme appartenant à la même famille que les Avares et les Hongrois, et leurs noms propres, unique débris de leur langage, s'expliquent à l'aide de l'idiome parlé en Hongrie (1). Si l'absence de barbe, les yeux de porc et le nez camus pouvaient les rattacher aux Kalmouks, ces caractères se rencontrent aussi chez plusieurs nations de l'Asie septentrionale, et notamment chez les Vogouls de notre époque, qui appartiennent à la race finnoise orientale. Leur mélange avec les populations turques, slaves, allemandes, améliora cette race au point de produire la belle génération des Avares et des Hongrois.

Dans les premiers siècles de notre ère, elle habitait plus au midi qu'aujourd'hui, et s'étendait, dans les temps antérieurs, jusqu'aux rives de l'Euxin, où elle était confondue avec beaucoup d'autres peuples sous la vague dénomination de Scythes. Ce fut par les fertiles contrées qui avoisinent l'Oural que passèrent les différentes tribus nomades qui, du centre de l'Asie, vinrent faire irruption sur l'Europe. Quelques-unes s'arrêtèrent en chemin et se mêlèrent avec les populations finnoises, formant de nouvelles langues et des

(1) Les arguments étymologiques ont peu de valeur lorsqu'ils sont isolés. Bergmann, dans le *Nomadische Streifereien unter den Kalmüken* (Riga, 1804; vol. I, p. 129), trouva la racine du nom de Muntsak, père d'Attila, dans les mots mongols *mu*, mauvais, *tzak*, temps. Il transforme le nom d'Attila en celui d'*Etzel*, qui signifie quelque chose de majestueux. Ces noms s'expliquent également et avec moins de tiraillement par l'idiome hongrois. Attila est *atzel*, acier; Muntsak, *men tseg*, fertilité. On pourrait ainsi tirer le nom d'Attila des mots *atta*, *atti*, *aetti*, qui, en plusieurs langues asiatiques, signifient juge, chef, roi; d'où Attale, roi marcoman, Attale de Pergame, Attale le Maure, Atéa le Scythe, Atalaric, Eticon, etc. D'autres rapportent les noms de Bléda, Munzuk, Balamir, aux noms slaves Blad ou Vlad, Bolemir, Muzok.

nations nouvelles, dont les unes demeurèrent dans la patrie adoptive, tandis que d'autres, poussées par de nouvelles émigrations orientales, s'avancèrent sur l'Europe.

Denys le Périégète mentionne les Huns sous leur propre nom (Οὖννοι), en les plaçant, comme Ératosthène, sur la côte occidentale de la mer Caspienne, entre les Scythes, les Caspiens et les Albanais; Ptolémée les établit entre les Bastarnes et les Roxolans, c'est-à-dire sur les deux rives du Borysthène; enfin Zonare rapporte que l'empereur Carus fut tué, en 284, dans une expédition contre les Huns.

Ils étaient donc connus bien avant qu'ils tombassent sur les nations indo-germaniques; ils occupèrent d'abord la contrée située entre la mer Noire et le Danube, puis ils se répandirent dans les provinces de l'empire.

L'imagination, épouvantée à l'apparition de ces hordes étrangères, ne trouvant rien qui la satisfît dans le monde réel, eut recours aux fables; on raconta donc que Filimer, roi des Goths, ayant trouvé parmi les siens quelques *Alrunnes*, nom par lequel on désignait les magiciennes, les chassa dans un pays désert, loin, bien loin de son camp, où des esprits malins les trouvèrent; s'étant accouplés avec elles, ils engendrèrent les Huns, êtres horribles et de petite taille, qui ne ressemblaient à des hommes que par l'usage de la parole (1). Ammien Marcellin les représente comme étant d'une férocité sans pareille; à peine nés, on leur sillonnait le visage avec un fer rouge, pour empêcher la barbe de pousser, ce qui les faisait ressembler à des eunuques; le corps trapu, les membres robustes, la tête énorme, les épaules épaisses, on aurait pu les prendre ou pour des animaux se dressant sur leurs pattes, ou pour ces grossières cariatides qui soutiennent les balcons (2). D'autres comparent leur visage à une masse de chair informe percée de deux trous en guise d'yeux, en ajoutant que, malgré leur petite taille, ils sont vigoureux, ont de larges épaules, portent la tête haute, montent admirablement à cheval, et sont d'excellents archers (3). Quelques-uns d'entre eux pour-

(1) JORNANDÈS, *de Rebus Geticis*, 24.

(2) AMMIEN MARCELLIN, XXXI, 2.

(3) Cette description de Jornandès est conforme à celle de Sidoine Apollinaire, *Carm.* II, 245-262 :

Gens animis membrisque minax : ita vultibus ipsis
Infantum suus horror inest. Consurgit in arctum,
Massa rotunda, caput; geminis sub fronte cavernis
Visus adest, oculis absentibus ; acta cerebri

suivant à la chasse, leur occupation habituelle, une biche blanche, traversèrent derrière elle les Palus-Méotides, et connurent ainsi le pays des Scythes. Dans la pensée que cette route leur avait été indiquée par un moyen surnaturel, ils exhortèrent leurs compatriotes à envahir les contrées qu'ils venaient de découvrir (1). Leur conseil fut suivi, et les Huns, s'élançant de leurs déserts, vainquirent une partie des peuples qu'ils rencontrèrent, et mirent les autres en fuite par la terreur qu'inspirait leur horrible aspect.

Ils vivaient à la manière des sauvages, ne sachant pas même faire cuire les viandes, et se nourrissant de racines crues ou de la chair des animaux, qu'ils tenaient entre la selle et le cheval pour l'attendrir. Les prisonniers de guerre cultivaient leurs champs et prenaient soin des bestiaux; ils n'habitaient ni maisons ni huttes, considérant toute enceinte de murailles comme un tombeau, et ne se croyant pas en sûreté sous un toit. Habitués dès l'enfance à endurer le froid, la faim, la soif, ils changeaient souvent de demeure, transportant sur des chars traînés par des bœufs leur famille entière. Les femmes cousaient les vêtements de leurs maris et allaitaient leurs enfants. Ils s'habillaient de toile ou de peaux de martre, pour ne les quitter qu'au moment où ils tombaient en lambeaux. Le casque en tête, une peau de bouc aux jambes, et des chaussures si grossières aux pieds qu'elles les empêchaient presque de marcher, ils ne descendaient que rarement de cheval, et s'y tenaient jour et nuit, tantôt enfourchant la selle, tantôt assis. C'est dans cette position qu'ils mangeaient, buvaient, se réunissaient en conseil; pour dormir, ils se penchaient sur le cou de leur monture. Ils s'élançaient contre l'ennemi en poussant des hur-

In cameram vix ad refugos lux pervenit orbes,
Non tamen et clausos; nam fornice non spatioso,
Magna vident spatia et majoris luminis usum
Perspicua in puteis compensat puncta profundis.
Tum ne per malas excrescat fistula duplex,
Obtundit teneras circumdata fascia nares,
Ut galeis cedant. Sic propter prœlia natos
Maternus deformat amor, quia tensa genarum
Non interjecto fit latior area naso.
Cætera pars est pulchra viris. Stant pectora vasta,
Assignes humeri, succinta sub ilibus alvus.
Forma quidem pediti media est, procera sed exstat
Si cornus equites; sic longi sæpe putantur
Si sedeant.

(1) JORNANDÈS, 24.

lements féroces, et, s'ils trouvaient de la résistance, ils tournaient bride et disparaissaient; puis ils revenaient à la charge, rapides comme l'éclair, en renversant tous les obstacles. Les flèches qu'ils lançaient, soit en se précipitant en avant, soit en fuyant, étaient armées d'une pointe en os, aussi meurtrière que si elle eût été de fer. De près, ils combattaient avec le cimeterre d'une main et un lacet de l'autre, pour saisir l'ennemi; mais aucun d'eux ne pouvait porter un coup avant qu'un cavalier d'une famille privilégiée eût donné l'exemple. Parfois les femmes elles-mêmes prenaient part au combat. Ils étaient arrivés en Europe depuis un siècle, et n'avaient pourtant aucune idée de l'art d'écrire.

Les diverses tribus de ce peuple, ayant quitté les bords du Volga 376.
et des Palus-Méotides, sous la conduite du roi Balamir, soumirent les Akatzires, nation qui avait la même origine qu'eux, et assaillirent les Alains du Tanaïs (1); ceux-ci, vaincus, s'associèrent avec les Huns, et tous ensemble se précipitèrent sur le territoire des Ostrogoths. Le grand Hermanaric, que l'étendue de ses conquêtes avait fait comparer à Alexandre, régnait alors sur une vaste contrée; mais, accablé par la vieillesse, lorsqu'il vit tomber sur lui ce nouvel et formidable orage, il se donna la mort, pour échapper à la honte d'une défaite. Vitimir, son successeur, périt au bord du fleuve Érac, en résistant à l'invasion. Athanaric, chef des Visigoths, fut aussi mis en fuite sur le Dniester, et les Ostrogoths se dispersèrent ou se soumirent. Les Visigoths demandèrent à être admis sur les terres de l'empire, en abandonnant aux Huns le pays situé au nord du Danube, où ils étaient établis depuis un siècle et demi, et qui devint alors le centre d'un nouvel État destiné à durer soixante-dix-sept ans.

Les Huns ne voulaient pas s'y arrêter, et Balamir, encouragé par le succès, dévasta les provinces romaines, où il détruisit plusieurs villes jusqu'au moment où la promesse d'un tribut annuel de dix-neuf livres d'or (20,000 fr.) parvint à l'apaiser. Uldin, 387.
qui lui succéda dans le commandement, fut assassiné, et les Romains durent conjurer par de plus larges tributs les menaces de 412
Karaton. Depuis cette époque, les Huns se trouvèrent mêlés de temps à autre aux événements qui agitèrent l'empire; mais, quarante ans environ après, Roïlas les mena en deçà du Danube, pour saccager la Thrace et menacer Constantinople. Le danger

(1) Klaproth démontre que le nom d'Alains est synonyme de celui d'Asses (Assi), et que les Asses sont les mêmes que les Ossètes, descendants des anciens Mèdes (*Recherches sur les migrations des peuples*; Paris, 1826.)

428. augmentait, quand la peste décima les siens, et lui-même fut tué
430. d'un coup de foudre.

Rouas ou Rugulas recevait de Théodose II un tribut annuel de trois cent cinquante livres d'or (370,000 fr.), pour demeurer tranquille; mais, informé que les Amilzures, les Itimares, les Tonosures et les Boïsks, peuples limitrophes du Danube, avaient fait alliance avec les Romains, il envoya menacer Théodose de rompre leur traité, s'il ne se détachait de ces peuples et ne les obligeait à rentrer dans la contrée d'où ils étaient sortis. Peut-être agissait-il à l'instigation d'Aétius, qui s'était retiré auprès de lui; mais à peine eut-il conclu une alliance avec Valentinien III qu'il
433. mourut, laissant l'autorité suprême à ses deux neveux, Bléda et Attila, le *Fléau de Dieu*.

On serait tenté de voir dans ce guerrier terrible, non un personnage historique, mais un mythe vague, un symbole d'immense destruction, si tant d'écrivains n'en parlaient, et s'il n'avait été vu par l'historien Priscus (1). Au commencement de son règne, il épouvante Théodose II, qui achète une paix honteuse au prix de sept cents livres d'or par an; l'empereur accorde en outre au barbare la permission de trafiquer librement sur les rives du Danube, et il lui promet la restitution de tous ceux de ses sujets qui s'étaient réfugiés dans les provinces impériales. Quand Attila les eut en son pouvoir (et dans le nombre il y avait plusieurs rejetons de race royale), il les fit mettre en croix. Après avoir humilié l'empire, qu'il tient à sa merci, prêt à exécuter tous ses caprices, il fait la guerre aux barbares d'origine diverse établis ou errants au centre de l'Europe. Les Gépides, les Ostrogoths, les Suèves, les Alains, les Quades, les Marcomans, se soumettent ou sont réduits par lui à l'obéissance; il étend son empire depuis les contrées habitées par les Francs jusqu'au pays des Scandinaves, en répandant la terreur dans le monde entier. Une foule de rois forme son cortége, et sept cent mille guerriers attendent qu'un signe de lui leur indique la région marquée par la vengeance de Dieu.

Attila est représenté avec un visage difforme, le teint olivâtre, la tête grosse, le nez camus, les yeux petits et enfoncés, quelques poils rares au menton, les cheveux crépus, la taille épaisse, mais vigoureuse; il était fier dans son maintien et dans son regard,

(1) Priscus avait composé une histoire de Constantinople, dans laquelle il rendait compte de sa mission auprès du roi des Huns; il n'en reste que des fragments. Cette mission, extrêmement curieuse, est rapportée dans le 1er vol. des *Byzantinæ historiæ scriptores* (Paris, 1648), et dans les *Fragmenta historicorum græcorum*, t. IV, p. 77, de la Bibliothèque grecque de Didot (Paris, 1851).

comme un homme qui se sent, par l'énergie, supérieur à tout ce qui l'entoure. Sa vie était la guerre, mais il savait se maîtriser; exigeant avec sévérité la justice chez les autres, il ne la voyait pour lui que dans sa volonté. Il se montrait néanmoins accessible à la prière et bienveillant envers ceux qu'il prenait sous sa protection; ne se fiant pas uniquement dans la force, il fit répandre parmi les siens quelques-uns de ces contes dont le merveilleux séduit la multitude. Une génisse s'étant blessée au pied dans un pâturage, le berger étonné remua l'herbe, et vit saillir la pointe d'une épée; il la déterra et la porta au roi, qui la reçut comme un don du Dieu des batailles et le signe de la domination du monde: *L'étoile tombe, la terre tremble; je suis le marteau de l'univers*, disait-il, *et l'herbe ne croît plus où mon cheval a passé.* Un ermite l'ayant appelé *Fléau de Dieu*, il adopta ce surnom comme un augure, et convainquit les nations qu'il le méritait.

Un tel homme pouvait-il endurer un collègue? Il tue Bléda, et, après avoir vaincu le monde barbare, il se tourne contre le monde civilisé.

Il se dirigea d'abord sur la Perse, et, passant les montagnes, 444.
il arriva dans la Médie; mais les descendants de Cyrus et d'Arsace retrouvèrent leur ancienne valeur, et le contraignirent à rebrousser chemin en abandonnant une grande partie de son butin. Alors le Vandale Genséric, qui craignait de voir l'Afrique lui échapper par suite de la bonne intelligence qui existait entre Théodose et Valentinien, poussa le roi des Huns à envahir l'empire d'Orient. Une de ses hordes vint troubler le commerce qui se faisait sur le Danube, dispersant et tuant les marchands attaqués à l'improviste, et renversa la forteresse de Margum, sous le prétexte de reprendre un trésor enlevé par l'évêque, et d'arrêter quelques hommes qui s'étaient soustraits à la justice de leur roi. La guerre mit donc la Mésie en feu, et l'évêque de Margum, pour se soustraire au péril, livra sa ville au pouvoir d'Attila. Le torrent barbare se précipita de là sur toutes les places fortes de la frontière illyrienne, et détruisit les villes populeuses de Sirmium, Singidunum, Ratiaria, Marcianopolis, Naïssus, Sardique, qui formaient une limite militaire. Une fois qu'Attila eut étendu ses hordes barbares sur une ligne formidable de cinq cents milles, de l'Euxin à l'Adriatique, il dépêcha un envoyé à Valentinien et à Théodose, qui vint dire aux deux empereurs: *Attila, mon maître et le vôtre, vous enjoint d'avoir à lui préparer un palais.*

Théodose rappela en toute hâte les troupes qu'il avait envoyées en Sicile contre Genséric, et celles qui combattaient les Perses; mais

il n'osait point se mettre à la tête de son armée, et il n'avait pas de généraux assez habiles, de troupes assez disciplinées pour tenir tête à l'ennemi. Trois victoires signalées amenèrent Attila jusqu'aux faubourgs de Constantinople, où un tremblement de terre, qui renversa vingt-huit tours, fit craindre que la capitale ne fût pas même un asile assuré pour l'empereur. Soixante-dix cités furent saccagées par les Huns; ceux qui échappaient au massacre étaient réduits en esclavage, et estimés, dans le partage, selon la vigueur de leurs bras, non d'après leur habileté comme sophistes ou comme chrétiens. Théodose, l'invincible Auguste, dépourvu des ressources que fournit une tyrannie vigoureuse, ou une généreuse liberté, ne trouva pas de meilleur parti que d'implorer la pitié d'Attila, et le redoutable Hun lui dicta ces conditions : cession par l'empereur des pays qui avoisinaient le Danube, sur une longueur de quinze jours de marche, augmentation du tribut annuel de sept cents livres d'or à mille livres, outre six mille livres payées comptant pour les frais de la guerre. Cette somme, exorbitante pour un empire épuisé par le luxe, par la mauvaise administration et les préparatifs militaires, ne put être réunie qu'au moyen d'un impôt extraordinaire sur les sénateurs, contraints de faire vendre à l'encan les joyaux de leurs femmes et les ornements héréditaires de leurs palais. L'orgueil, qui survivait à la grandeur, donna le nom de solde à ce tribut, et le titre de général de l'empire au roi des Huns, qui disait en riant : *Les généraux des empereurs sont des esclaves, les généraux d'Attila sont des empereurs.*

Théodose s'obligea, de plus, à mettre en liberté tous les Huns durant la guerre, à payer douze pièces d'or pour chaque esclave romain qui se soustrairait au joug des barbares, et à livrer à discrétion quiconque aurait déserté le camp d'Attila. C'est ainsi qu'il se privait lui-même de l'espoir de s'attacher les peuples barbares, en se montrant incapable de les protéger; il n'osait pas, d'un autre coté, appeler ses sujets à une guerre nationale. Les habitants d'Asimuntium, petite ville de la Thrace, donnèrent pourtant la preuve que l'ancienne valeur n'avait pas encore péri entièrement; à l'approche des Huns, ils sortirent à leur rencontre et les tinrent en respect, leur reprirent même le butin et les prisonniers, et se recrutèrent parmi leurs déserteurs. En vain Théodose leur ordonna de se soumettre aux conditions qu'il avait subies; il fallut qu'Attila conclût un traité particulier avec ces hommes généreux en promettant l'échange des fugitifs et des déserteurs; mais, quand il s'agit de l'exécuter, les Asimuntiens eurent recours à

un patriotique mensonge, et jurèrent qu'ils avaient congédié les déserteurs et tué les esclaves, à l'exception de deux.

Encouragé à se permettre de nouveaux outrages par l'avilissement qu'il rencontrait, Attila exigea de Théodose qu'il renonçât au titre de seigneur de la contrée qui s'étend du Danube jusqu'à Naïssus et à la Nava dans la Thrace; puis, chaque fois qu'il voulait rémunérer un des siens pour ses bons services, il l'expédiait à la cour de Constantinople pour insulter l'empereur dans son palais, sous prétexte de réclamer l'exécution des traités; mais en réalité l'ambassadeur s'enrichissait des dons au prix desquels le faible empereur croyait acheter sa connivence. Au nombre de ces ambassadeurs furent Oreste, noble Pannonien, et Édécon, chef de la tribu des Scyres, devenus ensuite célèbres, l'un comme le père du dernier empereur romain, l'autre comme le père du premier roi barbare de l'Italie. Après s'être acquittés de leur mission, tous deux revinrent près d'Attila, accompagnés de Maximin, l'un des personnages de la cour d'Orient qui s'étaient le plus distingués dans les emplois civils et militaires; avec lui se trouvait le sophiste Priscus, qui nous a laissé le récit de leur voyage et de la négociation. 449.

Ambassade à Attila.

Ils partirent de Constantinople, suivis d'un nombreux cortége d'hommes et de chevaux, et se dirigèrent vers Sardique, qu'ils trouvèrent en cendre; ils gagnèrent ensuite Naïssus, arsenal naguère florissant qui n'était plus qu'un monceau de décombres, où quelques malades languissaient dans les ruines des églises, tandis que le reste de la ville, jonché d'ossements, faisait pitié à voir; enfin ils passèrent le Danube sur des barques faites d'un tronc d'arbre creusé. Déjà Maximin avait eu avec les envoyés du roi des querelles de prééminence; bientôt il lui fut interdit de dresser des tentes, pour ne pas éclipser la majesté royale. Les ministres huns voulurent ensuite qu'il montrât les instructions dont il avait été chargé par son souverain; il s'y refusa, mais il reconnut que l'ennemi en avait déjà connaissance par trahison. Après un long voyage vers le nord, il obtint avec beaucoup de difficulté de rejoindre le roi. Des guides barbares réglaient la direction et la rapidité de la marche, et les villages des environs fournissaient en abondance aux voyageurs des provisions, du millet, de l'hydromel et du *kame*, liqueur faite avec de l'orge. Surpris une nuit par une trombe de pluie et de vent, ils errèrent dans l'obscurité jusqu'à un village dont les habitants s'éveillèrent à leurs cris; ce village appartenait à la veuve de Bléda, qui fit illuminer avec des roseaux tous les alentours, procura aux envoyés romains ce dont ils avaient

besoin, et leur envoya nombre de belles femmes. Ces bons offices furent récompensés par le don de coupes d'argent, d'étoffes de laine rouge, de fruits secs et de poivre de l'Inde.

La capitale de ce vaste royaume des Huns, qui ne possédait pas une seule ville, était un camp entre le Danube, la Theiss et les Krapacks, peut-être aux environs de Jasbérin, d'Agria et de Tokai, ou dans ces champs illustrés depuis par la victoire la plus signalée des temps modernes (*Austerlitz*). Comme nous l'avons vu à l'époque des premiers conquérants asiatiques, les tentes mobiles s'étaient converties en cabanes de bois, de paille et d'argile, disposées symétriquement, et assez nombreuses pour suffire à toute la cour. Onégèse, favori du roi, avait construit un bain en pierre. Un palais de bois très-étendu, entouré d'une palissade de planches polies flanquée de tours, servait d'habitation aux femmes d'Attila. Chacune d'elles avait son appartement séparé, et, comme la jalousie du maître ne leur défendait pas la société des hommes, Maximin put pénétrer dans celui de Cerca, la reine principale; c'était un édifice bien construit, soutenu par des colonnes en bois tourné, sculpté et verni, où ne manquaient ni la régularité des proportions ni le goût dans les ornements. Cerca reçut les ambassadeurs couchée sur un lit moelleux, dans une chambre élégante couverte d'un tapis, où un cercle d'esclaves l'entourait, tandis que ses jeunes suivantes brodaient les vêtements des vainqueurs du monde. Les Huns, comme témoignage de leurs victoires, se plaisaient à étaler une grande profusion d'or et de pierreries, dont ils ornaient leurs personnes, leurs armures, leurs épées, jusqu'à leurs chaussures, et chargeaient leurs tables de plats et de vases d'or et d'argent ciselés.

Attila, au contraire, affectant la plus grande simplicité sur sa personne, n'avait d'autre parure que ses armes; à table, il se servait de coupes et de vases de bois, et ne mangeait ni viande ni pain. A son entrée dans la salle du banquet, on faisait une libation pour le saluer; on s'asseyait ensuite trois ou quatre à chacune des petites tables disposées autour de la table royale, élevée au-dessus des autres de quelques marches, et réservée pour Attila, ses fils, et quelque prince de haute distinction. A chaque service, le roi buvait trois fois à la santé de l'un des principaux officiers, qui devait recevoir debout cet honneur et répondre à son tour par un toast. Les ambassadeurs romains assistèrent à un banquet. Quand les tables furent desservies, le vin resta, et chacun lutta d'intempérance. En même temps, deux poëtes chantaient près du lit d'Attila sa valeur, ses exploits et ceux de ses aïeux :

Nous combattions avec l'épée, disaient-ils; *les aigles et les oiseaux de proie poussèrent des cris de joie; les vierges pleurèrent longtemps; les heures de la vie s'écoulent; quand il faudra mourir, nous sourirons.* Ensuite parurent les bouffons, qui excitèrent dans la salle de bruyants éclats de rire. Seul entre tous, Attila restait grave; il méditait la conquête du monde, et ne faisait trêve à ses pensées que pour caresser les joues d'Irnak, le plus jeune et le plus cher de ses fils.

Priscus fut abordé dans le camp d'Attila par un étranger vêtu comme un Scythe de distinction, qui le salua en grec; il lui apprit qu'après avoir perdu dans les invasions précédentes sa fortune et sa liberté, il était devenu esclave d'Onégèse, et s'était élevé par ses bons services au niveau des Huns, avec lesquels il avait contracté alliance. Il mangeait à la table de son maître, et sa condition parmi les barbares lui paraissait bien préférable à celle qu'il avait en Grèce, où les empereurs, incapables de protéger leurs sujets et leurs amis, grevaient le peuple d'impôts, sans parler d'une multitude de lois obscures, de procès sans fin et de la corruption générale.

Quand Attila entra dans son camp particulier, une nombreuse troupe de femmes vint à sa rencontre sur deux rangs, soutenant en l'air, d'un côté à l'autre, des voiles de lin blanc en manière de dais, sous lequel chantait un chœur de jeunes filles. La femme d'Onégèse attendait devant sa demeure le héros, auquel elle rendit hommage en lui offrant du vin et des mets qui avaient été préparés pour lui. Au signe qu'il fit, les esclaves élevèrent à sa hauteur (car il restait à cheval) une table d'argent sur laquelle Attila prit une coupe qu'il approcha de ses lèvres; puis il salua la dame, et poursuivit sa route.

Loin de rester oisif dans son camp, il réunissait fréquemment son conseil, donnait audience aux ambassadeurs, et rendait la justice du haut d'un tribunal élevé devant la porte du palais.

La première fois qu'il admit auprès de lui les ambassadeurs romains, il était assis sur un siége de bois, environné d'une garde nombreuse; il leur reprocha d'un air menaçant le mensonge de l'interprète Vigile, qui lui avait dit que le nombre des déserteurs sur les terres de l'empire ne dépassait pas dix-sept. Dans une autre audience, il renouvela ses reproches orgueilleux sur l'inexécution des promesses faites soit à lui-même, soit à ses favoris; puis, devenu plus traitable, il congédia les ambassadeurs en leur accordant quelques esclaves pour une légère rançon, et chacun des nobles scythes leur fit présent d'un cheval.

Mais, tandis que Maximin traitait loyalement de la paix, une lâche trahison se machinait à son insu. Au moment où Édécon était à Constantinople et montrait son étonnement à l'aspect de tant de richesses, l'eunuque favori Chrysaphe lui fit dire, par l'intermédiaire de l'interprète Vigile : « Tu peux en mériter une grosse part en donnant la mort à Attila. » Édécon fit une promesse ; mais, soit qu'il eût feint d'accepter, soit qu'il se fût ensuite repenti, il rendit compte du complot au formidable Hun. Attila, cependant, ne manqua point au respect dû au titre d'ambassadeur ; mais il fit arrêter Vigile, qui était revenu au camp, et, lui laissant le choix entre une bourse pleine d'or ou la mort de son fils, prêt à être égorgé sous ses yeux, il arracha de sa bouche l'aveu du crime. Il fit grâce de la vie au coupable moyennant deux cents livres d'or, puis il envoya à Constantinople Eslas et Oreste, avec la bourse donnée à Édécon pour prix de sa trahison. Introduits près de l'empereur, ils lui dirent : *Attila et Théodose sont nés tous deux d'une race très-illustre ; mais Théodose, en se soumettant au tribut, a éclipsé sa noblesse et est devenu l'esclave d'Attila. Il est donc indigne de sa part de tendre des embûches à son seigneur, comme un esclave déloyal.*

Une ambassade plus pompeuse que la première apaisa le courroux d'Attila, qui pardonna à l'empereur, à l'eunuque ; en outre, il céda beaucoup d'esclaves et un vaste territoire sur la rive droite du Danube, pour lequel néanmoins il reçut un prix considérable.

Mort de Théodose. 450. 28 juillet.

Peu après, Théodose mourut d'une chute de cheval, à l'âge de cinquante ans, après quarante-trois ans d'un règne déshonoré par l'abaissement de l'empire, et pourtant illustré à jamais par le Code qu'il fit publier (438), et qui fut le premier recueil officiel de lois qu'aient eu les Romains (1). Pulchérie obtint alors légalement le pouvoir qu'elle exerçait déjà de fait quand elle n'était pas entravée par les eunuques favoris ; pour la première fois, une femme se trouva, en son propre nom, à la tête de l'empire romain. Elle accorda à l'indignation publique la tête de Chrysaphe, le dernier et le pire des favoris de Théodose ; puis, voulant un collègue plutôt qu'un mari, elle jeta les yeux sur un sénateur sexagénaire, Marcien, venu de la Thrace, son pays natal, à Constantinople, avec deux cents pièces d'or qu'il avait empruntées ; s'étant mis sous les ordres d'Aspar et d'Ardaburius, il se comporta vaillamment dans les guerres de Perse et

Pulchérie.

Marcien.

(1) *Voy.* livre VIII, ch. IV.

d'Afrique, et le métier des armes ainsi que l'école de l'adversité lui enseignèrent des vertus inconnues aux Césars bercés dans la pourpre.

Il sentait la nécessité de conserver la paix, mais il ne la voulait pas au prix d'une lâcheté; aussi, lorsque Attila lui envoya demander le tribut avec arrogance, il lui répondit : *J'ai de l'or pour mes amis et du fer pour mes ennemis.* Dernière parole digne d'un Romain. Attila résolut de faire la guerre; mais il hésitait au fond des pâturages de la Pannonie, et ne savait s'il se dirigerait à l'orient où à l'occident, s'il effacerait du monde Constantinople ou Rome. Les événements le jetèrent sur l'occident.

Aétius, revenu à la tête de soixante mille Huns, avait contraint Placidie à l'élever aux plus hauts honneurs et à lui livrer ses ennemis; il exerçait donc orgueilleusement le pouvoir, en étalant le plus grand faste, tandis que le véritable empereur se livrait au fond de son palais à un lâche repos, sous la protection du vaillant capitaine. Aétius, en effet, retarda de quelques années le dernier soupir de l'empire romain; il refréna les Vandales par des traités, maintint l'autorité impériale dans la Gaule et en Espagne, et conclut une alliance avec les Francs et les Suèves. Du reste, il avait continué ses relations avec les Huns d'Attila, dans le camp duquel il faisait élever son fils Carpilion. Sa médiation entretenait la paix entre l'empire et ce redoutable dévastateur, bien qu'il fallût encore l'acheter au prix de fréquentes humiliations; il eut même à sa solde des Huns et des Alains lorsqu'il voulut combattre les barbares déjà établis dans les Gaules.

Ces provinces avaient reçu les Burgundes et les Visigoths, qui, d'hôtes incommodes, ne tardèrent pas à devenir ennemis. Le royaume des Visigoths, dans le midi, était passé de Wallia à Théodoric, qui sut durant trente années (419-451) le consolider. Il mit le siége devant Arles, ville importante; mais, contraint par Aétius de l'abandonner, il se dirigea sur l'Espagne, dont les habitants aspiraient à se rendre indépendants comme ceux de la Gaule centrale. Bientôt il renouvela ses attaques contre Narbonne, tandis que les Burgundes envahissaient la Belgique; mais Aétius accourut, et, vainqueur de ces derniers, il transporta leurs débris dans les montagnes de la Savoie, et délivra Narbonne; il défit encore la ligue armoricaine, et envoya au supplice Batton, chef des Francs, qui la favorisait. D'autre part, le comte Litorius, autre vaillant général de l'empire d'Occident, pressa de plus en plus les Visigoths, et assiégea même Toulouse leur capitale. Théodoric lui envoya plusieurs évêques catholiques,

Visigoths.

en lui offrant de se soumettre à toutes les conditions, pourvu qu'il assurât aux siens la vie et la liberté; mais Litorius s'obstina à refuser tout arrangement. Alors Théodoric ranime le courage de ses guerriers en visitant sous l'habit de pénitent toutes les églises de sa capitale, opère une sortie à leur tête, renverse les assiégeants, et fait prisonnier Litorius lui-même, qu'il livre aux outrages de la multitude; puis il le jette dans un cachot, où il meurt : triste démenti donné aux promesses de ses aruspices, dans lesquels il mettait toute sa confiance. Théodoric aurait pu en
436. ce moment étendre ses États jusqu'au Rhône; mais, soit modération, soit prudence, il accepta la paix.

Les Visigoths, établis dans un pays doux et policé, se façonnèrent à des mœurs moins rudes, sous un roi qui avait lu Virgile et étudié la jurisprudence. Théodoric maria ses deux filles aux fils aînés des rois des Suèves et des Vandales; mais un beau-frère de la première lui tua son mari, et Genséric, soupçonnant l'autre d'avoir tenté d'empoisonner son fils, la renvoya à la cour de Toulouse, après lui avoir fait couper le nez et les oreilles. Théodoric se préparait à la vengeance, et il avait pour le seconder l'appui des ministres impériaux, quand Genséric détourna le péril, en invitant Attila à envahir la Gaule, où l'appelait aussi l'alliance des Francs.

Francs. Ce peuple, qui dominait le pays avoisinant le bas Rhin, était gouverné par une race héréditaire de princes, distingués de leurs sujets par une chevelure blonde dont les boucles retombaient sur leurs épaules. Sous Théodose, il est fait mention de Marcomir et de Suénon leurs rois; puis, vers 418, suivant certaines traditions, Pharamond régnait dans la *Francia*, pays situé au delà de Rhin; Clodion, qui lui succéda, avait sa résidence dans Dis-
440. pargum, entre Louvain et Bruxelles; ayant attaqué à l'improviste la seconde Belgique, il s'empara de Tournai et de Cambrai. Aétius le défit à Héléna (*Vieux-Hesdin*); puis, au moment où les Francs, sans défiance, étaient occupés des cérémonies d'un mariage, il les surprit et enleva les femmes avec les présents nuptiaux.

Clodion repassa donc le Rhin, et renoua son alliance avec les Romains, qui lui cédèrent la Belgique; ainsi Rome perdait même à cause de ses victoires. Clodion, ayant réparé ses forces dans cette contrée, employa les vingt années de son règne à affermir la domination franque du Rhin à la Somme (1).

Lorsqu'il eut fermé les yeux, l'ambition divisa ses deux fils,

(1) Il est reparlé de ces nouveaux États dans le livre VIII.

et Mérovée, le plus jeune, implora la protection de Rome ; il fut reçu dans l'empire comme allié de Valentinien et fils adoptif d'Aétius. Pour être en mesure de le combattre, son frère aîné se fit l'allié d'Attila, et donna ainsi aux Huns un prétexte de plus pour envahir la Gaule.

Honoria, sœur de Valentinien, fournit à Attila une autre apparence de droit. Cette jeune fille, que le titre flatteur d'Augusta, qui lui avait été décerné pour éloigner tous les aspirants à sa main, ne défendait pas de l'amour, se donna au chambellan Eugène. L'intrigue découverte, elle fut envoyée à Constantinople, pour 434.
expier son erreur dans la pieuse compagnie des sœurs de Théodose ; mais, s'arrangeant peu de leurs vertus et de leur austérité, elle expédia secrètement à Attila un eunuque porteur de son anneau, afin qu'il le lui offrît, avec tous les droits qu'elle pouvait lui apporter comme sa femme. L'occasion sourit au Hun, qui envoya demander formellement la main d'Honoria, comme lui étant déjà fiancée, et avec elle la moitié de l'empire. Sa demande fut repoussée, sous le prétexte que les lois romaines n'accordaient aucun droit héréditaire aux femmes. La princesse fut renvoyée en Italie, où, mariée à un homme obscur, elle eut ensuite à subir une prison perpétuelle.

Lorsqu'Attila voit sa demande refusée, il réunit une infinité 450.
de peuples germains, de vassaux ou d'alliés, comme Ardéric, roi des Gépides, et Valamir, roi des Ostrogoths ; il part ensuite de la Pannonie, arrive après une longue marche au confluent du Necker et du Rhin, où il rencontre le fils aîné de Clodion, passe le fleuve sur des poutres liées ensemble, et jette sur les deux Belgiques une multitude innombrable. Les Bourguignons, qui occupaient l'Helvétie occidentale, veulent arrêter la première impétuosité du torrent ; mais ils sont défaits. Après avoir détruit Augusta des Rauraques (Augst, près de Bâle), Vindonissa (Windisch) et Argentuaria (Horbourg ou Colmar), Attila descend sur la rive gauche du Rhin jusqu'à Mayence, et, précédé par la terreur, suivi par la désolation, il prend et saccage Trèves et Scarpiana (1). Il ne laisse pas pierre sur pierre à Metz, où tout est égorgé, jusqu'aux enfants, que l'évêque s'était hâté de baptiser. Dieu rappela à lui saint Servat, pour qu'il ne vît point l'agonie de Tongres.

Deux villes seulement au nord de la Loire échappèrent au fléau, Troyes et Paris. La première dut son salut aux prières de saint

(1) Charpagne, entre Toul et Metz.

Loup, qui, plus tard, suivit Attila jusqu'au Rhin (1); la seconde fut sauvée par les mérites de Geneviève de Nanterre, jeune bergère qui rassura les habitants, exhorta les femmes à se réunir dans le baptistère afin de prier, et leur promit qu'elles seraient préservées de mort et de déshonneur. Les hommes, refusant d'avoir foi en elle, voulaient la noyer ou la lapider; mais l'archidiacre d'Auxerre les apaisa, en les assurant que saint Germain avait la meilleure opinion de Geneviève; en effet, les Huns n'attaquèrent pas Paris (2), et mirent le siége devant Orléans, à l'instigation de Sangiban, chef des Alains, à qui les Romains avaient permis de s'établir dans les environs. L'intention d'Attila était de faire d'Orléans sa place d'armes, après la soumission des Gaules. Les citoyens défendirent la cité avec vigueur, encouragés par la force des remparts et par Aignan leur évêque, qui leur donnait l'assurance d'un prompt secours; cependant, les murailles étaient ébranlées, les Huns occupaient déjà les faubourgs, et le danger devenait imminent. Aignan fait monter un des siens sur les tours, pour voir s'il vient des libérateurs : *Non*, lui dit-on; à quoi il répond : *Priez avec foi.* Quand il apprend une seconde fois que rien ne paraît encore, il répète : *Priez avec foi;* enfin, la troisième fois, on lui dit : *On aperçoit bien loin une petite nuée. — C'est le secours du Seigneur!* s'écrie-t-il, et la multitude de répéter avec confiance : *C'est le secours du Seigneur!*

Siége d'Orléans. 450.

En effet, c'étaient les aigles romaines. Aétius ne s'était laissé abuser ni par les protestations insidieuses d'Attila, ni par les intrigues d'une faction qui, dans la cour italienne, se montrait favorable à la paix par une lâche appréhension de la guerre. Devenu héros par une volonté réfléchie, comme il l'avait été jusque-là par le courage, il réunit le plus de troupes qu'il put, avec la confiance d'en augmenter le nombre grâce aux secours des Visigoths, qui devaient se rallier à lui dans le péril commun. Néanmoins ils avaient résolu d'attendre l'ennemi sur leur territoire; mais l'habile et politique éloquence d'Avitus détermina Théodoric, pour le salut de son royaume, dans l'intérêt commun de la chrétienté, à prévenir l'attaque et à marcher contre l'ennemi qui le menaçait. Il rassembla donc une grosse armée, et le vieux roi lui-même, accompagné de ses deux fils, Thorismond et Théodoric, se mit à la tête de sa vaillante nation, secondée par d'autres tribus. En même temps, Aétius s'employait activement à solliciter les

(1) *Gallia christiana*, t. XII.— *Vita S. Lupi*, ap. SURIUM.
(2) BOLLANDISTES, 3 janvier.

Taïfales dans le Poitou, les Saxons à Bayeux, les Brennes dans la Rhétie, les Alains à Valence, les Armoricains dans la Bretagne, les Sarmates disséminés partout, à venir combattre le formidable ennemi qui voulait envahir une contrée où ils commençaient à goûter les douceurs d'une résidence stable.

Pour peu qu'un général romain réussît à rassembler une armée, il pouvait compter beaucoup sur la supériorité que lui assurait la tactique contre une multitude d'aventuriers indisciplinés, qui n'avaient pour eux que la valeur personnelle. Attila le sentit, et, plus embarrassé qu'aidé par cette foule immense qu'il avait entraînée à sa suite, il connut l'hésitation; alors il consulta les devins et les prêtres, qui lui prédirent une défaite, dont il serait dédommagé par la mort de son plus grand ennemi. A l'approche de cette armée formidable, Attila leva le siége d'Orléans, et, repassant la Seine, il attendit l'ennemi dans les champs Catalauniques, sur les bords de la Marne, où la cavalerie pouvait manœuvrer sans obstacle. Bataille de Châlons.

Là se trouvèrent en présence les trois mondes, asiatique, romain et germanique, les hommes auxquels échappait la domination sur l'Europe nouvelle, et ceux qui prétendaient la saisir (1). Rome avait sous ses drapeaux les Visigoths, les Lètes, les Armoricains, les Gaulois, les Brennes, les Saxons, les Bourguignons, les Sarmates, les Alains, les Francs, les Ripuaires; avec Attila se trouvaient d'autres Francs et d'autres Bourguignons, des Boïens, des Hérules, des Thuringiens, des Gépides, des Ostrogoths : c'étaient des frères, séparés déjà depuis longtemps, et qui maintenant se rencontraient pour s'égorger. 451.

Attila voyant les siens hésiter : « Qu'avez-vous à craindre, leur « dit-il, de ce ramas d'ennemis, différents de langage et d'habi- « tudes, que la peur seule a réunis? Précipitez-vous sur les Alains « et les Goths, qui font toute la force des Romains; le corps ne se « soutient plus quand les os en sont brisés. Courage! montrez « votre valeur accoutumée. L'homme qui est destiné à vaincre ne « saurait être atteint par aucune flèche; celui qui est voué à la « mort périrait même dans le repos du foyer. Cette foule trem- « blante ne soutiendra pas même votre regard. Si l'événement ne « me trompe, voici le champ qui nous fut promis par tant de « victoires. Je lance la première flèche contre l'ennemi; mort à « celui dont les mains resteront oisives tandis que je combat- « trai (2) ! »

(1) *Fit ergo area innumerabilium populorum pars illa terrarum.* JORNANDÈS, XXXVI.

(2) JORNANDÈS, XXIX.

Cette bataille fut effroyable, sans miséricorde, sans quartier. Attila dirigea son principal effort contre les Goths, qu'il regardait avec raison comme le plus puissant obstacle à ses conquêtes. Théodoric, couronnant par des prodiges de valeur une vie de guerres continuelles, périt dans la mêlée; cent cinquante mille hommes jonchèrent de leurs cadavres les rives de la Marne, mais l'honneur de la journée resta aux Romains. Ce fut la dernière grande victoire remportée au nom des anciens maîtres du monde. Attila se retira derrière le retranchement formé par ses chars, et on l'entendit chanter durant la nuit en frappant sur ses armes, comme le lion qui rugit menaçant et terrible dans la caverne où l'ont acculé les chasseurs.

Thorismond, élevé sur le pavois par les Visigoths, sur le champ de bataille même, se préparait à venger son père; mais Aétius prit ombrage d'une nation qui lui semblait porter trop haut ses vues. On raconte donc qu'il alla en personne trouver Attila, son ancien ami, et lui dit : *Tu n'as exterminé qu'une petite partie des Goths; demain ils reviendront à la charge en si grand nombre que la retraite te sera coupée.* Attila le remercia, et lui fit présent de dix mille pièces d'or; puis le même Aétius se rendit dans la tente de Thorismond, auquel il exagéra les ressources des Huns, en lui faisant craindre en outre que, tandis qu'il combattrait, son frère n'usurpât la couronne. Thorismond lui donna aussi dix mille pièces d'or, et hâta sa retraite pour revenir dans ses États (1).

Attila s'était préparé à la défense; il avait même amoncelé les selles et les housses de ses chevaux, décidé à se brûler vif sur ce bûcher, afin que personne ne pût se vanter d'avoir pris ou tué celui qui avait remporté tant de victoires. Tandis qu'il s'attendait à être attaqué, il s'aperçut au silence de la campagne que l'ennemi s'était retiré; lui-même alors battit en retraite, repassa le Rhin, et retourna dans la Pannonie en côtoyant le Danube.

452. Au printemps, il fit les préparatifs d'une nouvelle invasion. Après avoir redemandé la main d'Honoria, qui lui fut encore refusée, il se mit en marche, franchit les Alpes, et vint assiéger Aquilée avec des machines construites par les déserteurs, et prodigua la vie de ses soldats. Les Italiens montrèrent dans la défense de la ville que l'ancienne valeur se ravivait toutes les fois qu'ils n'étaient pas rebutés par la savante oppression des empereurs, ou affaiblis par leurs rivalités. Après trois mois de vains assauts, Attila,

(1) Idace, *ap.* FRÉDÉGAIRE, *Script. fr.*, II.

désespérant de prendre la place, allait lever le siége, quand il aperçut une cigogne qui s'apprêtait à fuir avec ses petits d'une tour où elle avait son nid. Habile à tirer parti de l'accident le plus simple, il dit et fait répéter que la ville est sur le point de tomber, puisque des animaux si fidèles abandonnent ses murailles. Il ranime ainsi le courage fatigué des siens, qu'il ramène à l'assaut avec une fougue superstitieuse; la brèche est ouverte, et Aquilée n'offre bientôt qu'un monceau de décombres, pour ne plus se relever. Altinum, Concordia, Padoue, subirent le même sort, et leurs habitants épouvantés s'enfuirent du continent pour se réfugier dans les îlots voisins, sur l'Adriatique : telle fut l'origine de la ville et de la république de Venise, qui devait conserver plus longtemps que Rome son empire et sa liberté. Venise.

Pénétrant alors dans l'intérieur du pays, Attila livra à la dévastation Vicence, Vérone, Bergame. Pavie et Milan se rachetèrent de l'incendie par une prompte soumission et l'abandon de toutes leurs richesses. Dans cette dernière ville, Attila vit, en entrant dans le palais des empereurs, un tableau où ils étaient représentés sur le trône, foulant aux pieds les rois barbares; il sourit, et fit peindre les Césars répandant à ses pieds des sacs d'or.

L'Italie entière, étonnée et découragée à la nouvelle de ces désastres réitérés, était dans la stupeur, sans direction, sans armée, épuisée d'habitants. Aétius seul restait debout; mais les alliés qui l'avaient secouru de l'autre côté des Alpes, quand leur propre salut était attaché à celui de l'empire, voyaient alors tranquillement la furie des Huns se déchaîner contre l'Italie. L'empire d'Orient se contentait de promettre des secours; réduit à des forces peu nombreuses, le général romain ne pouvait que harceler, sur les ailes, l'armée d'Attila. Valentinien lui-même se reposait faiblement sur la fidélité chancelante d'Aétius, et, trouvant Ravenne un asile peu sûr, il s'était enfui à Rome; puis, voyant que cette ville elle-même était dégarnie de troupes, et que ses murailles se trouvaient en mauvais état, il songeait à quitter l'Italie si le péril devenait plus imminent encore.

Dans le découragement universel, le pape Léon, et Aviénus, riche Romain, personnage consulaire, résolurent de se rendre en suppliant auprès d'Attila, pour implorer de lui, au nom de la religion et des anciens souvenirs, le salut de Rome. Ils trouvèrent près de Peschiera le terrible guerrier; accueillis avec égards, ils le conjurèrent de se retirer, en lui promettant des sommes immenses comme dot d'Honoria.

Les légendes qui, ainsi qu'on l'a vu, s'exercèrent beaucoup

sur ces grands événements, parlent de plusieurs batailles livrées sous les murs de Rome, batailles si acharnées que tous les soldats périrent à l'exception des généraux; les âmes même avaient quitté les corps, que les cadavres continuèrent à combattre trois jours et trois nuits comme des guerriers vivants (1). D'autres dirent que saint Pierre et saint Paul vinrent protéger la ville où reposent leurs cendres, et menacèrent Attila, qui, saisi d'épouvante, rebroussa chemin : miracle perpétué par le pinceau de Raphaël et le ciseau d'Algardi.

On peut croire, même sans l'intervention d'un miracle, qu'un sentiment de respect pour l'ancienne capitale du monde païen et pour la métropole du christianisme retint les barbares. L'exemple d'Alaric était récent : ses triomphes et sa vie finirent aussitôt qu'il eut violé la grande cité. Les compagnons d'Attila, impétueux dans l'attaque, ne résistaient pas aux longues fatigues des siéges; ils étaient décimés par les maladies dont l'Italie a puni tant de fois ses envahisseurs. Enfin quel attrait pouvaient avoir des palais pour Attila, habitué à considérer l'air des champs comme la liberté, et les édifices des villes comme des prisons? Il était avide de butin, et on venait lui en offrir sans qu'il coûtât aucune peine.

453. Ainsi donc cet Attila, qui semble un géant parce qu'il apparaît monté sur un vaste amas de ruines, reprit le chemin de sa ville de bois. Il s'avisa, sur la route, de vouloir ajouter à tant de femmes qui l'avaient rendu père d'une foule d'enfants, la jeune Ildegonde; mais la joie de cette union ou les excès de la couche nuptiale causèrent sa mort. Le cadavre de celui devant lequel tout tremblait, de la Baltique à l'Atlas et au Tigre, fut exposé au milieu de la campagne, sous une tente de soie. Ses Huns coupèrent leurs cheveux, se balafrèrent le visage, et arrosèrent ses funérailles de sang humain. Ils chantaient autour de lui, le regard triste et farouche : « Celui-ci est Attila, roi des Huns, fils de Munzak, seigneur des nations vaillantes, qui, par une puissance inouïe, « posséda seul la Scythie et la Germanie, épouvanta les deux « empires de Rome, à tel point que, pour ne pas lui livrer tout « le butin, après l'avoir calmé par leurs prières, ils lui payèrent « un tribut annuel. Et c'est après avoir conduit toutes ses entre- « prises à la plus heureuse fin, qu'il est mort, non par une bles- « sure de l'ennemi, non par la trahison des siens, mais sans dou- « leur, au milieu de la joie, au sein de sa nation florissante. » Ses restes, placés dans trois cercueils, un d'or, un d'argent, un de fer,

(1) Fragm. de Damascius dans la *Biblioth.* de Photius, p. 1030.

furent ensevelis de nuit avec les dépouilles les plus précieuses de l'ennemi et les cadavres des esclaves qui avaient creusé la fosse; puis, autour de cette fosse, les nobles célébrèrent ses funérailles par des banquets où la débauche le disputa à l'intempérance (1).

On reconnut alors quelle avait été la puissance de cet homme, seul capable de soumettre au frein tant de barbares de caractères si différents. Ses nombreux fils se disputèrent ses vastes possessions; mais déjà elles avaient échappé de leurs mains. Les diverses nations se donnèrent rendez-vous dans la Pannonie; là le Goth à la pesante épée, le Gépide habile à lancer le javelot, l'infanterie suève, la cavalerie des Huns, l'Alain à la pesante armure, l'Hérule aux armes légères, et plusieurs tribus sans chef, qui jusqu'alors avaient suivi le *Fléau de Dieu*, en vinrent aux mains entre elles (2). Trente mille Huns restèrent sur le champ de bataille avec Ellac, fils aîné d'Attila; ses frères, divisés entre eux, soutinrent faiblement la terrible gloire de leur père. Bataille de Netad.

Les hordes hunniques se réfugièrent vers les Palus-Méotides, où peut-être elles prirent le nom d'Uturgures, sous lequel elles envahirent l'Ibérie et l'Arménie; d'autres, sous le nom de Sabires, se mêlant avec les Slaves, produisirent peut-être la nation russe (3). Les Ostrogoths, qui, bien que soumis aux Huns, avaient conservé quelque indépendance et leurs propres rois, étaient, à la mort d'Attila, gouvernés par trois frères Amales, Valamir, Théodomir et Videmir, et ils eurent en partage la Pannonie. Ardéric, roi des Gépides, s'étendit sur la haute Mésie et sur une partie de la Dacie; les Ruges, qui, au temps de Tacite, résidaient à l'embouchure de l'Oder, où l'île de Rugen conserve leur souvenir, et qui ne paraissent plus que dans les armées d'Attila, s'établirent après sa mort au nord du Danube, dans les contrées où sont aujourd'hui l'Autriche et la Moravie; ils y restèrent 467.
jusqu'à l'instant où Odoacre renversa leur domination.

CHAPITRE XVI.

DERNIERS EMPEREURS D'OCCIDENT.

La nuit où mourut Attila, l'empereur Marcien avait vu en songe l'arc du conquérant qui se brisait. Il était brisé en effet, mais

(1) JORNANDÈS, XLIX. — (2) Le même, L.
(3) LÉVESQUE, *Hist. de Russie*.

l'empire n'en restait pas moins avec des plaies incurables. Les impôts, dont les riches rejetaient tout le poids sur les pauvres, qui n'avaient plus même la ressource des largesses impériales, étaient si lourds qu'ils faisaient désirer les barbares. Les soupçons multipliaient les confiscations et les poursuites criminelles; beaucoup d'individus, en révolte contre les lois et la société, se livraient au brigandage sur les routes et dans les bourgades; le nombre en était devenu si considérable, que, sous le nom de Bagaudes, ils avaient soustrait à la domination romaine l'Armorique et une grande partie de l'Espagne. Parmi les provinces, les unes étaient perdues, et les autres chancelaient dans leur fidélité. A peine une peuplade était-elle vaincue ou fixée qu'on en voyait une autre se présenter menaçante, avec des forces non encore entamées. Les armées étaient affaiblies, le trésor épuisé; un sentiment général de lassitude et de frayeur opprimait les esprits et faisait redouter l'approche du douzième siècle de Rome, réputé fatal à sa durée dans les calculs sacerdotaux des Étrusques.

Les empereurs eux-mêmes, incapables de faire le bien, ne savaient qu'accélérer la ruine de l'État. Valentinien III, jeune homme sans énergie, avait perdu dans Placidie le seul frein qui le retînt et le dirigeât. Aétius, le sauveur de l'empire, devint l'objet de sa haine, et, à l'instigation de ses eunuques, il lui plongea dans le cœur l'épée dont il n'avait jamais su faire usage contre les barbares. Les amis du patrice furent assassinés avec une lâcheté pareille; puis on lui attribua, comme à tout homme qui succombe, des projets ambitieux, des intelligences avec l'ennemi, des tentatives de révolution dans l'État. Il nous reste trop peu de documents pour vérifier le fait; ses actes nous le montrent comme ne pouvant souffrir un émule de gloire et de pouvoir, mais non comme avide du rang suprême, que personne n'aurait pu lui disputer. Étranger au sentiment qu'inspire l'amour de la patrie, il ne comprenait d'autre liberté que celle qui consistait à affranchir son souverain du joug étranger, et lui-même de quiconque pouvait faire obstacle à ses désirs. Il combattait pour cet honneur militaire qui pousse encore tant de soldats à prodiguer leur vie, à déployer un courage héroïque dans l'intérêt d'une cause qu'ils n'ont pas examinée, qu'ils ignorent peut-être. Les applaudissements ne manquèrent pas à l'assassin impérial, mais un Romain osa lui dire : *Tu as fait comme celui qui se coupe la main droite avec la main gauche.*

Mort d'Aétius. 454.

Valentinien, insultant aux vertus de l'impératrice Eudoxie, s'attaqua aux dames du plus haut rang. La femme d'un riche

sénateur de la famille Anicia, Pétronius Maxime, repoussa ses tentatives; mais un jour qu'il avait gagné à Maxime de fortes sommes au jeu, il l'obligea à donner son anneau en gage, et l'envoya à celle qu'il convoitait, en lui faisant dire que son mari l'attendait de suite dans les appartements d'Eudoxie. Il parvint ainsi à assouvir ses désirs; mais Maxime, furieux, résolut de laver son outrage dans le sang. Deux soldats d'Aétius, admis imprudemment dans les rangs des gardes, lui offrirent leurs bras, et égorgèrent Valentinien. 455. Mort de Valentinien, 16 mars.

Maxime n'eut pas beaucoup de peine à se faire proclamer empereur; mais ce fut là le terme de ses prospérités et des vertus dont il avait jusque-là donné l'exemple. Une belle fortune, des manières élégantes et généreuses, lui avaient attaché de nombreux clients et des amis sincères, en lui permettant de soutenir dignement le rang de la famille Anicia. Deux fois consul, trois fois préfet du prétoire en Italie, enfin patrice, il associait aux soins réclamés par ces hautes fonctions le goût d'honnêtes loisirs; une horloge hydraulique lui servait à distribuer les occupations de la journée. Combien il dut regretter cette tranquillité perdue, quand il se trouva à la tête d'un empire dont personne n'était capable de faire renaître la grandeur! Que de fois, à la fin de journées orageuses et après des nuits sans sommeil, ne se plaignit-il pas de son sort avec le questeur Fulgence, son ami, en s'écriant : *Heureux Damoclès, dont le règne commença et finit dans le même banquet* (1)! Maxime. 27 mars.

Il voulut se consolider sur le trône en mariant son fils à Palladie, fille de l'empereur assassiné, et lui-même, ayant perdu sa femme, épousa la veuve de Valentinien. Eudoxie, qui avait cédé à la violence, désireuse de venger à la fois son mari et elle-même, eut recours au terrible Genséric; content de pouvoir donner un caractère légitime à l'invasion, ce roi, après avoir réuni une troupe nombreuse de Vandales et d'Alains, fit voile des rives de Carthage et vint débarquer à l'embouchure du Tibre. Maxime, qui, par une incurie impardonnable, n'avait rien préparé pour la défense, ne songea qu'à fuir, en exhortant les sénateurs à suivre son exemple; mais, dès qu'on sut qu'il voulait se sauver, il fut assailli à coups de pierres par le peuple, qui jeta son cadavre dans le fleuve. 12 juin.

Trois jours après cette sédition, Genséric était arrivé sans coup férir aux portes de Rome, qui, vaillante pour l'assassinat, Genséric à Rome.

(1) Sidoine Apollinaire, Lettres, II, 13.

sans énergie pour se défendre, ne savait que gémir et prier. La religion étendit de nouveau son égide sur la cité. Léon, qui l'avait protégée contre Attila, se rendit en procession avec le clergé auprès de Genséric, et, fort de l'autorité d'un nom révéré, de la sainteté de son ministère, de l'accent de l'éloquence, il l'amena à promettre que, s'il ne lui était opposé aucune résistance, il épargnerait aux habitants le massacre et l'incendie, et aux prisonniers la torture. La ville fut livrée à un pillage de quatorze jours, les richesses qui avaient échappé à Alaric furent entassées sur les vaisseaux africains, comme pour consommer la vengeance de Carthage sur sa rivale humiliée.

Le temple de Jupiter au Capitole, monument de patriotisme et de magnificence plus que de religion, fut dépouillé de son toit de bronze doré; néanmoins on épargna les statues des dieux et des héros. Titus avait déposé dans le temple de la Paix les objets précieux enlevés au culte hébraïque, la table d'or, le chandelier aux sept branches également en or; tout devint la proie des barbares. Les églises chrétiennes ne furent pas épargnées, et le pape Léon fit fondre six vases d'argent qui avait été donnés par Constantin. Nous ne disons rien des dépouilles des palais, ravies avec une telle rapacité qu'Eudoxie elle-même, s'étant avancée à la rencontre du libérateur qu'elle avait appelé, se vit arracher les joyaux qu'elle portait; puis elle fut transportée avec ses deux filles sur les vaisseaux, en compagnie de milliers d'esclaves choisis pour leur beauté ou leur vigueur.

Un bon vent ramena la flotte à Carthage avec le butin et les captifs, auxquels l'évêque Déogratias prodigua des secours; pour en racheter quelques-uns et alléger le sort des autres, il vendit les vases d'or de son église; il convertit deux églises en hôpitaux pour soigner ceux que la douleur et le trajet avaient rendus malades, leur distribua des lits, leur fournit la nourriture et des médicaments. Lui-même, tout vieux qu'il était, passait la nuit auprès d'eux, en leur offrant ces consolations que la charité seule sait donner.

Le poëte Paulin, alors évêque de Nole, employa au même usage toutes les richesses des églises, et, comme il ne lui restait plus rien pour racheter le fils d'une pauvre veuve, il se fit esclave à sa place (1).

(1) De pareils faits ne sont pas rares dans la primitive Église, car nous lisons dans les épîtres de saint Clément : « Nous connaissons plusieurs des nôtres qui ont pris volontairement des chaînes pour en délivrer d'autres ; beaucoup se sont

Les barbares faisaient aussi irruption sur d'autres points, et les provinces secouaient le joug de Rome. Les Francs et les Alemans s'étaient avancés jusqu'à la Seine, les Saxons ravageaient les côtes, et les Goths aspiraient à rendre leurs conquêtes durables. Maxime avait confié le soin de les repousser à Flavius Avitus, noble arverne, qui dans sa jeunesse s'était adonné à la littérature et à l'étude du droit, sans négliger les armes et la chasse. Utile à sa patrie dans la paix comme dans la guerre, il combattit à côté d'Aétius et finit par être nommé préfet du prétoire dans la Gaule. Par suite d'une modération naturelle ou pour se soustraire à l'envie, il s'était retiré dans sa maison de campagne près de Clermont, où il passait la journée avec ses amis; le matin, il jouait à la balle ou bien il étudiait dans sa bibliothèque, composée de l'élite des auteurs grecs et latins; sa table se garnissait au dîner et au souper de mets bouillis et rôtis, qu'il servait à ses convives en les arrosant de vins généreux; le reste du jour, il l'employait à dormir, à monter à cheval et à goûter le plaisir du bain (1). Avitus.

Ce fut au milieu de ces doux loisirs qu'Avitus reçut les lettres de Maxime, lui annonçant qu'il était nommé général de la cavalerie et de l'infanterie. Il ne refusa pas ses services à la patrie qui les réclamait, et, soit qu'il leur inspirât de la confiance, soit qu'ils le craignissent, les barbares se tinrent en repos, et le peuple respira; bien plus, il ne dédaigna point de se rendre lui-même comme ambassadeur à Toulouse, pour traiter avec le roi des Visigoths, duquel dépendait la tranquillité de son pays. L'Aquitaine était alors gouvernée par Théodoric II, qui était monté sur le trône en tuant son frère Thorismond, accusé par lui d'avoir voulu s'allier avec l'empire. Avitus l'avait plusieurs fois tenu dans ses bras, lorsqu'il n'était qu'un enfant, et lui avait même appris à comprendre Virgile. Ces anciens rapports d'amitié firent qu'à la nouvelle de la mort de Maxime, Théodoric offrit à Avitus de l'aider à s'emparer du pouvoir souverain auquel il aspirait; l'assemblée annuelle des sept provinces, réunie près d'Arles, le proclama empereur. Marcien le reconnut, et il ne put être repoussé par Rome et l'Italie, qui seulement le prièrent de fixer sa résidence dans l'ancienne capitale du monde; il s'y rendit en effet, et le poëte Sidoine, son gendre, dans un long et ennuyeux panégyrique, fit dire à Jupiter : « C'est ainsi que le Tirynthien supporta 455. 10 juillet.

soumis à la servitude pour nourrir leurs frères avec le prix qu'ils avaient touché en vendant leur liberté. » (I, 55.)

(1) C'est ce que dit Sidoine Apollinaire, qui a écrit le panégyrique d'Avitus.

« le poids des cieux et celui de sa marâtre, quand jadis sur la « roche libyque il prit la place d'Atlas, et la machine du monde « reposa plus sûrement sur les épaules d'Hercule. — O Rome! « mère des dieux, fière de tant de princes, relève le front! Un « empereur d'un âge mûr te rajeunira plus que ne t'avaient fait « vieillir des empereurs enfants. — Et les dieux applaudirent aux « paroles de Jupiter, et les Parques filèrent sur leurs fuseaux « rapides des siècles dorés pour cet empire (1). »

Adulations effrontées et présages menteurs! La vertu d'Avitus ne sut pas résister aux séductions d'un rang auquel restaient les jouissances, à défaut de la grandeur; il se fit beaucoup d'ennemis en portant le déshonneur dans plusieurs familles. Le mécontentement éclata bientôt, et le sénat, à qui la faiblesse des souverains avait rendu quelque autorité, usa de son droit d'élire les empereurs : prétention qui serait d'ailleurs restée sans effet, si elle n'avait été appuyée par le comte Ricimer, l'un des principaux commandants des barbares auxiliaires en Italie. Issu des Suèves par son père et des rois visigoths par sa mère, il avait rendu de grands services à l'empire, et la destruction de soixante galères vandales dans les eaux de la Corse venait de le faire saluer du titre de libérateur de l'Italie.

Enorgueilli de son triomphe, il enjoignit à Avitus de déposer la pourpre, sauf à lui permettre de pourvoir à sa sûreté en se faisant consacrer évêque de Plaisance. La vengeance du sénat le
456. 16 octobre. poursuivit dans cette ville, où il apprit qu'il avait été condamné à la peine capitale. Il prit alors la fuite, dans l'intention de se réfugier de l'autre côté des Alpes; mais il mourut ou fut tué dans le trajet, non sans regretter vivement les doux loisirs de la terre natale.

Après être resté vacant quelque temps, l'empire fut conféré à Majorien, qui était digne de régner en des temps meilleurs. Il
Majorien. 457. 1er août. avait servi sous Aétius avec la réputation d'un homme courageux, libéral et habile; la gloire dont il s'était couvert avait même excité la jalousie de ce général, qui l'avait dépouillé de son grade. Après la mort d'Aétius, il fut réintégré dans ses fonctions, et Ricimer, patrice d'Italie, le nomma général de la cavalerie et de l'infanterie; puis, lorsque Majorien eut, dans ce poste élevé, repoussé les Alemans qui s'étaient avancés jusqu'à Bellinzona, Ricimer le mit sur un trône dont il disposait à son gré, mais où, comme barbare, il n'osait s'asseoir lui-même.

(1) Sidoine Apollinaire, *Carmina*, VII, 581 et suivants.

Majorien informa de son élection le sénat et l'armée dans le termes suivants (1) : « Sachez que j'ai été fait empereur par votre « choix, pères conscrits, et par la sanction de la très-courageuse « armée (2). Que la Divinité soit propice à cet acte pour votre « avantage et le bien public, en accordant d'heureux succès à « notre règne; car je ne suis pas arrivé au souverain pouvoir par « ma volonté propre, mais par soumission au vœu public, afin « de ne pas vivre pour moi seul, ou de ne pas paraître, en refu- « sant, ingrat envers la république pour laquelle je suis né. Nous « avons pris aussi, aux calendes dédiées à Janus, les faisceaux du « consulat, afin que la présente année, en profitant des avantages « de notre naissant empire, fût également désignée par notre « nom. Secondez maintenant le prince que vous avez créé, et « participez avec nous au soin de traiter les affaires, afin que l'em- « pire qui me fut donné par votre intervention grandisse par notre « sollicitude commune. Croyez que la justice aura son cours de « notre temps, et que la vertu pourra prospérer sous ma protec- « tion, qui est acquise à l'innocence. Personne n'aura à craindre « l'espionnage, que, simple particulier, nous réprouvions déjà « dans les habitudes d'autrui, et que maintenant nous condam- « nons plus spécialement. Que personne ne redoute les calomnies, « sauf ceux qui en seront les auteurs. Nous aurons soin, avec « notre père et patrice Ricimer, dont le zèle actif surveillera les « choses militaires, et la Divinité nous aidant, de conserver in- « tact le monde romain, que notre sollicitude commune a déjà pré- « servé des ennemis extérieurs et des discordes domestiques. As- « socié autrefois à vos périls et à vos travaux, j'espère, je me « promets de votre bienveillance, que notre élection se gravera « dans votre souvenir; je m'efforcerai, si le ciel me l'accorde, avec « l'autorité d'un prince et les égards d'un collègue, de faire en « sorte que vous n'ayez point à regretter le jugement que vous « avez porté de moi.

« Puissiez-vous, pères conscrits, vivre heureux et florissants « durant de longues années! »

Cette proclamation reproduit pour la dernière fois le langage constitutionnel des premiers jours de l'empire, tombé en désuétude depuis longtemps. Le petit nombre de lois que cet empereur publia respirent les sentiments généreux, dignement exprimés,

(1) *Novelles* de Majorien, t. III, à la suite du Code Théodosien.

(2) *Ordo omnis regnum dederat, plebs, curia, miles*
Et collega simul. (SIDOINE APOLLINAIRE, Carmina, V, 388.)

d'un père qui gouverne des peuples malheureux; il remédie à leurs maux où il peut, et y compatit en cas d'impuissance. Majorien soulagea les provinces « écrasées par l'exaction variée et multiple des tributs, et par le poids des taxes extraordinaires, » en abolissant les anciennes dettes envers le fisc; il enleva la juridiction et la surveillance en matière d'impôts aux commissions extraordinaires (1), pour la rendre aux magistrats provinciaux.

Les curies, c'est-à-dire les corps municipaux, *viscères de la cité et nerf de la république*, était tellement avilies par l'injustice des magistrats et par la vénalité des exacteurs (2) que l'on se résignait à un exil obscur et lointain pour ne pas en faire partie. Majorien exhorte les décurions à revenir, et supprime les charges pénibles qui les avaient fait déserter; il ne veut plus qu'ils soient responsables du recouvrement de l'impôt dans les localités où ils résidaient, et n'exige d'eux qu'un compte exact de la recette avec une liste des débiteurs en retard. Il restitue aux défenseurs de la cité leur puissance tutélaire, en invitant à élire à ce poste des personnes incorruptibles, capables de soutenir avec courage le pauvre, de combattre les oppresseurs, et d'informer l'empereur des abus de pouvoir commis en son nom.

Il pourvut aussi à la réparation des anciens édifices, qui tombaient en ruine, ou qu'on démolissait pour employer les matériaux à des constructions nouvelles. L'employé d'un magistrat, qui en permettait sans nécessité la démolition, devait être battu de verges et avoir les mains coupées. Aucune fille ne put se consacrer à Dieu avant quarante ans. Les veuves au-dessous de cet âge devaient se remarier, ou se résigner à perdre la moitié de leurs biens. Les mariages disproportionnés furent déclarés nuls. L'adultère était puni de la confiscation des biens et de l'exil; s'il revenait en Italie, on pouvait le tuer impunément. La rectitude de l'intention doit faire pardonner ce que ces dispositions ont de trop minutieux et de trop sévère.

Après avoir défait Genséric, qui était venu de nouveau ravager l'Italie, il conçut le projet de recouvrer l'Afrique; mais, ne pouvant raviver le courage dans les légions et rétablir la discipline, il prit

(1) Ces commissions étaient composées le plus souvent de favoris qui abusaient de leur autorité, pour se gorger de richesses par les artifices les plus subtils. Les lois nous en font connaître un. Les monnaies ayant été altérées, ils prétendirent ne recevoir que de l'or au coin de Faustine et des Antonins, ce qui doublait la contribution, attendu que ceux qui n'en avaient pas étaient obligés d'en venir à des compositions onéreuses.

(2) *Novellæ Major.*, lib. IV, t. IV.

à sa solde des barbares qui accoururent de toutes parts, surtout ceux que la mort d'Attila laissait in[illegible]s. Passant les Alpes à leur tête dans le cœur de l'hiver, il vainquit le roi des Visigoths Théodoric II, qui étendait de plus en plus ses conquêtes dans les Gaules ainsi qu'en Espagne, et l'accepta pour allié. Il tint en respect les Bagaudes, tandis que les arsenaux de Misène et de Ravenne travaillaient activement à l'équipement d'une flotte; bientôt trois cents grosses galères et autant de bâtiments plus petits furent réunis à Carthagène. On dit, en outre, que Majorien passa en personne à Carthage, sous le costume et avec le titre d'ambassadeur, afin de prendre connaissance par ses yeux de l'état de cette ville. Genséric, pour conjurer l'orage, recourut encore à ses artifices ordinaires, les délais et les bassesses; mais, quand il vit que ces moyens ne lui réussissaient pas, il fit de la Mauritanie un désert, réunit ses forces, et, se mettant en mer, surprit la flotte réunie à Carthagène, et la livra aux flammes. Majorien se trouva alors réduit à accepter une trêve, durant laquelle il fit de nouveaux préparatifs; mais les mécontentements que ses réformes précédentes avaient excités furent portés au comble par le récent désastre, et ses soldats soulevés le tuèrent à Voghéra. 461. 2 août.

Alors Ricimer enjoignit au sénat d'élire Vibius ou Libius Sévère, obscur Lucanien, qui, ne tardant pas à devenir incommode à son protecteur, cessa de vivre; après lui, et durant vingt mois, Ricimer, sans prendre aucun titre, gouverna toutes choses, levant l'impôt, recrutant l'armée, et concluant des alliances en son propre nom. Marcellin et Ægidius protestaient néanmoins contre son autorité. Le premier, homme instruit et fidèle à l'ancienne religion, avait été dans l'intimité d'Aétius et persécuté par Valentinien; Majorien lui avait confié le gouvernement de la Sicile et le commandement de l'armée réunie dans cette île contre les Vandales. Plus tard, ayant occupé la province de Dalmatie, il prit le titre de patrice d'Occident, alla en course dans l'Adriatique, et infesta les côtes d'Italie et d'Afrique. Ægidius, maître de la cavalerie et de l'infanterie dans la Gaule, se déclara l'ennemi des meurtriers de Majorien; à la tête d'une armée nombreuse, il se rendit redoutable de l'autre côté des Alpes, et fut le chef des Francs durant les quatre années qu'ils tinrent le roi Childéric en exil. Ricimer et son empereur envoyèrent contre lui le comte Agrippinus, qui, moyennant la cession de Narbonne à Théodoric II et d'un morceau de territoire aux Bourguignons, entraîna les barbares avec lui pour combattre Ægidius; mais celui-ci défit ses ennemis près d'Orléans et menaça l'Italie. Peut-être Ricimer ne trouva-t-il pas 465. 15 août.

d'autre moyen que le poison pour se délivrer de la crainte que lui inspirait Ægidius.

464. 6 février. Béorgor, roi des Alains, était aussi descendu en Italie ; mais il essuya sous Bergame une déroute si complète que, depuis ce moment, il n'est plus parlé de cette nation. Genséric, que le poids des années n'avait pas affaibli, sortait chaque printemps avec une grosse flotte du port de Carthage, et, quand le pilote lui demandait de quel côté il devait faire voile, il répondait : *Va où te mènent les vents ; ils nous porteront au rivage que veut châtier la Providence divine.* Toutes les contrées baignées par la Méditerranée furent infestées par les Vandales, qui, moins avides de gloire que de butin, ne risquaient point de batailles en rase campagne et n'attaquaient pas les places fortes, mais, battant la plage avec leurs chevaux, ravissaient ce qu'ils trouvaient de plus beau et de meilleur, puis se rembarquaient. Les cruautés les plus atroces accompagnaient ces courses de pirates, et cinq cents citoyens de Zante furent en une seule fois jetés à la mer.

Le roi vandale avait fait épouser à son fils Hunéric la fille d'Eudoxie, veuve de Valentinien, qui devait, comme unique rejeton du sang de Théodose, avoir part à l'héritage impérial ; les droits de la princesse, sa bru, lui fournissaient donc un prétexte qu'il exploitait. L'empereur d'Orient acheta à prix d'argent la tranquillité et la mise en liberté d'Eudoxie et de Placidie. L'Occident se trouvait donc exposé seul aux dévastations de Genséric, et, comme Ricimer manquait de forces navales, il dut laisser les Italiens recourir à la médiation de l'empereur de Constantinople.

Ce prince envoya des ambassadeurs à Marcellin, qui, satisfait de se voir reconnu, par cet acte, comme souverain de la Dalmatie, s'engagea à demeurer en repos. Genséric élevait au contraire ses prétentions, et voulait qu'Olybrius, beau-frère de son fils, fût proclamé Auguste ; mais ce titre, après une longue vacance, fut

Anthémius 467. 12 avril. conféré à Procope Anthémius, Galate de nation, l'un des personnages les plus distingués de l'empire d'Orient.

Parti de Constantinople avec un grand nombre de comtes et une petite armée, il entra triomphant dans Rome, où le sénat, le peuple et les alliés approuvèrent son élection. Il avait épousé la fille de Marcien, et il donna la sienne pour femme à Ricimer, dont le mariage fut célébré avec la plus grande splendeur. Anthémius, en quittant Constantinople, avait donné son palais pour en faire un bain public, une église et un hôpital ; à Rome, néanmoins, il toléra les païens et les hérétiques ; il renouvela même dans le forum de Trajan l'ancienne cérémonie de la manumission des esclaves

par un coup de la main sur la joue : *prêt*, dit son panégyriste, *à affranchir les anciens esclaves et à en faire de nouveaux* (1).

L'empereur d'Orient employa alors toutes ses forces et cent trente mille livres d'or afin de purger la Méditerranée des Vandales. Le préfet Héraclius fit une descente sur les côtes de Tripoli avec les troupes de l'Égypte, de la Thébaïde, de la Libye, des chevaux et des chameaux arabes, et assaillit Carthage. Le patrice Marcellin, réconcilié avec l'empire, mit en mer ses bâtiments habitués à la course, et chassa les Vandales de la Sardaigne. Basiliscus, frère de l'impératrice d'Orient, commandait la flotte, forte de onze cent treize voiles et portant plus de cent mille hommes, tant soldats que matelots et rameurs; mais, après avoir opéré heureusement sa jonction avec ceux qui devaient le seconder, il n'eut pas la hardiesse d'avancer droit sur Carthage, et il accorda à Genséric, qui la demandait, une trêve de cinq jours. Le Vandale intrépide, qui savait tirer parti du moindre délai, trouva moyen de mettre le feu à la flotte, et les deux empires virent s'évanouir en quelques heures un armement qui les avait épuisés. Basiliscus s'enfuit à Constantinople avec moitié à peine de ses bâtiments; Héraclius se retira dans le désert, et Marcellin en Sicile, où il fut assassiné; Genséric, de nouveau maître absolu de la mer, ajouta la Sicile à ses États.

L'empire perdait encore d'autres provinces. Les Bourguignons occupaient dans la Gaule, sans parler des deux Bourgognes, le Lyonnais et le Dauphiné, avec une partie de la Suisse et de la Savoie. Gondemar doit être considéré comme le fondateur du premier royaume bourguignon, qui, à sa mort, fut gouverné par son fils Gondioc. Euric, successeur de Théodoric II et législateur des Visigoths, assaillit l'Espagne, dont il chassa les Romains, et soumit les Suèves, réduits à n'y posséder que la Galice. Il s'empara en outre, dans la Gaule, d'Arles et de Marseille, et se trouva maître de tout le pays compris entre les Pyrénées, le Rhône et la Loire. 411-36.

L'Arvernie, la dernière province subjuguée par César, fut aussi la dernière où survécut le patriotisme romain. La résistance qu'elle opposa à Euric fut secondée par Ecdicius, fils de l'em- Arvernie.

(1) *Nam modo nos jam festa vocant, et ad Ulpia poscunt*
Te fora, donabis quos libertate Quirites,
Quorum gaudentes exceptant verbera malæ.
Perge, pater patriæ felix, atque omine fausto
Captivos vincture novos, absolve vetustos.
(SIDOINE APOLLINAIRE, Carmina, III, 543.)

pereur Avitus, qui leva de son autorité privée une armée de Bourguignons pour délivrer le pays; aussi charitable que vaillant, il nourrit en temps de disette jusqu'à quatre mille pauvres. Le poëte Sidoine Apollinaire, son beau-frère, évêque de Clermont, excitait par des actes religieux le courage du capitaine et des défenseurs de la contrée, et faisait autour de la capitale assiégée les processions expiatoires des *Rogations*, nouvellement introduites par Mamers, évêque de Vienne. Le poëte écrivait alors : « Le « bruit court que les Goths sont en mouvement pour envahir le « territoire romain, et notre pays, la malheureuse Arvernie, est « toujours la porte de leurs irruptions. Notre confiance contre « le péril ne nous vient pas de nos murailles ébranlées, de nos « machines tombant de vétusté, de nos créneaux usés par le frot- « tement de nos sentinelles, mais de la sainte institution des Ro- « gations, qui soutient les Arvernes contre les horreurs dont ils « sont entourés de toutes parts (1). »

Plusieurs fois les barbares avaient été repoussés par ces hommes généreux et pieux, dont Rome ignorait le dévouement et qu'elle ne secourait pas; tout ce qu'Anthémius put faire fut d'engager Riotime, chef des Bretons, d'aller au secours des Arvernes; mais il fut vaincu. Cet échec ne les découragea point, et déjà ils avaient repoussé de nouveau de Clermont les assaillants, quand ils apprirent qu'un nouvel Auguste négociait avec Euric pour les céder aux Visigoths. Une lettre éloquente de Sidoine Apollinaire (2) s'opposa en vain à ce honteux traité. « Est-ce donc « là ce que nous auront mérité l'incendie, le fer, la contagion? « Est-ce pour cette paix que nous aurons arraché les herbes « sauvages des meurtrières de nos murailles? Au nom du ciel, « rougissez de ce traité, qui n'est ni honorable ni utile. Nous « acceptons, s'il en est besoin, avec plaisir, les siéges, les com- « bats, la famine; mais, si nous sommes livrés, il sera démontré « que vous aurez lâchement conçu un dessein barbare. »

Ricimer, ne trouvant pas Anthémius assez docile à ses volontés, s'était retiré de Rome à Milan, et il menaçait l'Occident d'une guerre civile. Épiphane, évêque de Pavie, allant et venant d'une ville à l'autre pour réconcilier l'empereur de nom avec l'empereur de fait, eut la satisfaction de les rapprocher; mais la haine couvait dans le cœur du patrice barbare. Dès qu'il eut réuni un gros de Bourguignons et de Suèves orientaux, il refusa d'obéir à l'empire

(1) SIDOINE APOLLINAIRE, Epist. I, lib. VII.
(2) Epist. 7, ibid.

grec, ainsi qu'au souverain venu de Constantinople, et, après avoir proclamé Olybrius, il marcha contre Rome. Le nouvel élu, de la famille romaine la plus illustre, avait épousé Placidie, dernière fille de Valentinien III, de laquelle il prétendait tenir des droits au trône impérial, droits qui étaient appuyés par les Vandales. Sur l'invitation de Ricimer, il renonça aux loisirs de Constantinople, débarqua en Italie, et fut conduit par lui vers Rome; mais le sénat et le peuple étaient pour Anthémius, et, soutenus par une armée de Goths ou de Gaulois, ils résistèrent trois mois; enfin la victoire resta à Ricimer, qui fit massacrer l'empereur, son beau-père, et le pillage de Rome assouvit la rapacité de la soldatesque.

Olybrius.

472. 11 juillet.

Ricimer mourut quarante jours après, cessant de bouleverser l'empire, et laissant le commandement de l'armée à Gondebaud, son neveu, prince des Bourguignons. Olybrius ne lui survécut lui-même que sept mois; la couronne impériale fut usurpée par un certain Glycérius, nous ne savons lequel, puis donnée par Léon, empereur de Constantinople, à Julius Népos, qui avait succédé à son oncle Marcellin dans la souveraineté de la Dalmatie. S'étant transporté en Italie, où il eut peu de difficulté à faire un évêque de Glycérius, son compétiteur, il parut offrir à l'empire en décadence un avenir meilleur.

473-74.

Mais au loin les Visigoths menaçants le contraignirent à leur céder l'Arvernie; près de lui, les barbares auxiliaires se soulevèrent sous le commandement d'Oreste, et marchèrent de Rome sur Ravenne. Julius Népos s'enfuit à leur approche, et, renonçant à un trône que l'on s'étonne de voir encore disputé par des compétiteurs, il se retira dans sa principauté de Dalmatie, où, quatre années après, il fut assassiné par deux courtisans de Glycérius.

475. 28 août.

Oreste, fils de Tatullus, est celui que nous avons vu auprès d'Attila en qualité de secrétaire, et qui fut envoyé comme ambassadeur à Constantinople par le roi des Huns. Après la mort de son terrible maître, il refusa d'obéir à ses fils ainsi qu'aux Visigoths, et, réunissant une troupe de barbares parmi ceux qui suivaient le Fléau de Dieu, Hérules, Scyres, Alains, Turcilinges et Ruges, il se mit avec eux à la solde de Rome, sous le nom accoutumé d'*alliés*. Les empereurs le caressèrent par peur et par nécessité, et le comblèrent de dons, de dignités, jusqu'à le nommer patrice et général; mais, une fois qu'il eut acquis de l'autorité sur sa bande, à titre de vaillant homme de guerre et parce qu'il vivait à leur manière, il les amena à violer leur serment d'obéissance et à proclamer empereur son propre fils Romulus Augustule.

28 octobre.

Mais ce ramas d'aventuriers, regardant le nouvel empereur comme leur créature, prétendaient le soumettre à toutes leurs volontés lui faire augmenter la solde et multiplier les largesses; bien plus, jaloux des barbares qui, dans la Gaule, en Espagne, en Afrique, avaient acquis des établissements, ils demandèrent qu'on leur donnât de même un tiers des terres de l'Italie. Oreste se refusa à cette exigence; mais ils trouvèrent un homme qui les satisfit.

Odoacre. On se rappelle cet Édécon, le collègue d'Oreste dans l'ambassade envoyée par Attila à Constantinople; son fils, nommé Odoacre, sans autre héritage que sa valeur, songea à en tirer parti pour se faire une bonne part au milieu de ces temps orageux, et l'employa à la rapine et au service de l'étranger. Il erra quelque temps dans le Norique; puis, descendu jusqu'en Italie, il apprit les murmures et le mécontentement des alliés, qui se plaignaient du refus d'Oreste. Il promit, lui, de leur accorder ce qu'ils demandaient, s'ils voulaient reconnaître son autorité; il n'en fallut pas davantage pour les faire accourir sous ses bannières, et alors il s'avança sans rencontrer d'obstacles jusqu'à
76. l'Adda, fit Oreste prisonnier dans Pavie, et le tua. Le faible Augustule, que recommandait sa beauté juvénile, lui inspira de la compassion ou peut-être du mépris; il lui laissa la vie, et lui assigna un revenu de six mille pièces d'or. Lucullianum, maison de campagne sur le délicieux promontoire de Misène, construite par Marius, embellie par Lucullus des chefs-d'œuvre de la Grèce, qui était devenue une habitation de plaisance des empereurs, et qu'on avait convertie en forteresse durant les invasions, fut la résidence désignée au dernier successeur d'Auguste.

La dispendieuse et vaine dignité d'empereur parut alors inutile, et, sous la dictée du barbare, le sénat romain écrivit à l'empereur Zénon, à Constantinople, pour lui dire qu'il n'entendait pas continuer davantage la succession impériale en Italie, la majesté d'un seul monarque suffisant pour défendre l'Orient et l'Occident: « Il faut que Constantinople, ajoutait-il, soit le siége de l'empire universel, puisque la république romaine est assez bien protégée par Odoacre, auquel Zénon était prié d'accorder le titre de patrice avec l'administration du diocèse italique. » L'empereur hésita quelque temps, puis souscrivit à cet arrangement.

Ce fut ainsi que, dans la personne du jeune fils d'Oreste, qui, par une coïncidence bizarre, réunissait les noms de Romulus et d'Auguste, fut l'empire d'Occident, quatre cent soixante-seize ans après Jésus-Christ, douze cent vingt-neuf depuis la fon-

dation de Rome, sept cent quarante depuis la première descente en Afrique, cinq cent cinquante depuis la première guerre avec les Germains, cinq cent sept depuis que la bataille d'Actium avait amené la domination d'un seul, trois cent dix depuis la guerre des Marcomans, époque à laquelle commença la grande invasion. Dans cet intervalle, Rome fut d'abord gouvernée par des rois, puis par quatre cent quatre-vingt-trois couples de consuls, enfin par soixante-treize empereurs.

CHAPITRE XVII.

CONSIDÉRATIONS SUR LA CHUTE DE L'EMPIRE ROMAIN.

Si nous avons su faire comprendre à quel but nous tendions, on ne s'attend pas ici aux gémissements ordinaires sur la chute de la grandeur latine. Nous les laissons à ceux qui, fidèles aux idées d'école, jugent les événements avec le patriotisme de Cicéron et de Caton. Quant à nous, l'histoire nous montre dans cette catastrophe l'abaissement d'une barrière opposée au progrès, et l'agonie dans laquelle l'empire d'Orient languit durant dix siècles nous fait juger de ce qui serait advenu de celui d'Occident, s'il eût continué de subsister.

Nous n'attribuerons pas non plus sa chute aux seules attaques des barbares. Après avoir commencé dès le temps de César et d'Auguste, elles le menacèrent pendant cinq siècles sans l'entamer, tant que des causes intérieures n'eurent pas rendu inévitable une catastrophe dont la grande invasion fut l'occasion, et rien de plus.

Les sociétés modernes sont fondées sur l'amour; plus elles se civilisent, plus elles recherchent la paix, et étendent l'égalité à un plus grand nombre d'hommes, enfin à tous. Quels sont, au contraire, les éléments des sociétés anciennes? la haine et la guerre, appuyées sur l'exclusion réciproque de leur liberté privilégiée. C'est à quoi, si l'on y regardait bien, se réduisait le patriotisme, cette vie des États de l'antiquité. Un petit nombre d'hommes, associés entre eux, sont libres à l'intérieur, mais se font les tyrans et les ennemis de quiconque n'appartient pas à leur agrégation; de là, la nécessité de rester toujours en armes pour se défendre ou pour attaquer; de là, l'attention apportée par les législateurs civils et religieux à conserver les usages et les institutions qui distinguent leur nation de toutes les autres.

Ils ne pouvaient empêcher néanmoins les conquêtes, les alliances, les confédérations, d'élargir ces sociétés, en accroissant le nombre des agrégés et en diminuant celui des ennemis. Les priviléges s'étendant ainsi à une quantité plus considérable d'individus, la civilisation et la justice y gagnaient; mais la société était minée dans sa base. Le patriotisme s'énervait en se dilatant, et, s'il survenait un peuple qui l'eût conservé dans son énergie primitive, ce peuple l'emportait.

La Grèce, par suite des conquêtes d'Alexandre, effaça les confins de sa cité, et elle déchut. Les Pélasges, les Étrusques, les autres peuples autour de la Méditerranée, en étaient aussi à cette seconde période quand Rome, la ville patriotique et guerrière par excellence, les assaillit et les subjugua.

Quel obstacle le monde pouvait-il opposer à son élan, à l'austère rigueur de ses patriciens? Avant que l'esprit de conquêtes passât de l'Orient en Europe, les peuples de cette dernière contrée se trouvaient à peu près au même niveau de civilisation; adonnés à l'agriculture, partagés en petites populations selon les territoires, se faisant souvent des guerres de peu d'importance, mais qui étaient propres à alimenter le courage, ils avaient peu de villes, dont aucune ne dominait, et ne se réunissaient que momentanément pour des intérêts passagers; ils ignoraient tous les raffinements sociaux, mais ils possédaient la liberté, caractère qui les distinguait des Asiatiques. Dans les grands empires orientaux, l'individu était perdu ou sacrifié; en Europe, la subdivision produisait ces luttes dans lesquelles l'homme développe et exerce librement les forces qui lui sont propres.

Cet état de choses fut favorisé par la nature, qui avait entrecoupé le sol de fleuves et de montagnes, et par les colonies, qui, composées de bannis ou de citoyens, portaient en tous lieux l'esprit de liberté.

La Grèce s'offrit à nous sous cet aspect, avec ses peuples d'origine et de constitution diverses, mais réunis par la communauté du langage. Associés une fois pour repousser les Perses, ils se divisent ensuite en deux États principaux, l'un aristocratique, l'autre démocratique; de là naquirent des jalousies irréconciliables et des guerres dans lesquelles tous deux consumèrent leurs forces. Alexandre aurait pu élever à un haut degré de grandeur cette nation ramenée à l'unité, s'il eût conservé fidèlement et entretenu l'esprit de patriotisme, et si son génie, entraîné par une imagination orientale, ne l'avait poussé vers l'Asie plutôt que vers l'Europe.

L'Europe n'était pas encore capable de supporter l'unité ; aussi, après sa mort, tout se décompose ; les armées, les ligues, les batailles se multiplient ; rien de grand ou de généreux n'est tenté ; des calculs mesquins d'équilibre politique, dans la pensée de consolider la paix, engendrent des guerres sans fin, dont la dissolution générale est le résultat.

Rome en profite. Rome, mélange elle aussi de nations diverses, est contrainte à se soutenir par la guerre au milieu des populations hostiles de l'Italie. Lorsque l'expulsion des Tarquins eut suspendu le grand travail d'assimilation commencé par les rois, et que l'oligarchie se fut affermie, la plèbe, race vaincue, souffrit sous celle-ci une horrible oppression ; mais, moins docile à la tyrannie que ne le furent les peuples de l'Asie, elle s'agita, demandant du pain et des droits. Pour l'apaiser, les patriciens la tinrent occupée à des guerres perpétuelles, où ils trouvaient l'infaillible avantage, ou de s'enrichir par la victoire, ou bien, s'ils étaient vaincus, de réprimer les prétentions de ceux qu'ils tyrannisaient.

C'était donc par la guerre que les honneurs s'acquéraient à Rome, par la guerre [illegible] s'accroissait le nombre des citoyens, et par la guerre que [illegible] leur éducation ; c'était de guerre surtout que s'occupaient les assemblées du peuple et celles du sénat, qui fournissait les capitaines chargés d'exécuter sur le champ de bataille ce qui avait été décidé dans le conseil.

Quand l'esprit martial s'associe ainsi à tous les éléments de la cité et anime les assemblées délibérantes, il n'est plus possible que la guerre prenne fin ; car elle est le vœu de tous, comme métier, comme moyen de parvenir aux honneurs, d'acquérir les richesses et le pouvoir. L'ardeur de ces fils de Mars n'est pas celle d'un Alexandre ou d'un Gengis-Khan, qui laisse aux peuples une espérance dans la mort du conquérant ; c'est celle d'un héros immortel, dont l'âme se perpétue dans une succession de grands capitaines.

Après avoir subjugué la Péninsule par ses armes, Rome trouve Carthage devant elle. Sublime d'énergie dans la résistance, elle est irrésistible dans la victoire. Au milieu du misérable jeu d'équilibre des anciennes républiques, elle jette son épée dans la balance ; puis, avec sa politique astucieuse, elle tend la main au faible pour opprimer le fort avec son secours, mais dans le but de les subjuguer l'un et l'autre.

Malheur aux vaincus ! D'autres peuples civilisés font des conquêtes sans détruire : Darius et Xerxès laissent les colonies de l'Hellespont et de la Propontide commercer et se gouverner libre-

ment, sans porter atteinte à leurs intérêts ; Alexandre favorise la prospérité de la Perse et accroît celle de l'Égypte ; s'il renverse Tyr, c'est pour élever tout près une ville destinée à éclipser sa splendeur ; les rois de Pont, qui soumirent plusieurs colonies autour de leurs États, ne leur enlevèrent pas leurs lois ; ils cherchèrent même, en favorisant le commerce, à accroître leur richesse, et s'en firent un instrument de puissance.

Rome, au contraire, efface tout caractère national ; dans les provinces où pénètrent ses armées, elle détruit l'ancienne grandeur, l'ouvrage de longs siècles d'industrie. L'opulente Corinthe, Carthage la reine des mers, Rhodes l'épouse du Soleil, sont immolées à cette conquérante jalouse. Les villes commerçantes de la mer Égée perdent leur prospérité ; les cités splendides de la Grèce s'éteignent ; le commerce, cette âme des peuples qui habitent sur le littoral des mers intérieures, expire dans les embrassements de cette dure maîtresse : pour l'atteindre dans son principe, elle fortifie même par des lois l'opinion qui déclare déshonorants le trafic et le travail ; puis elle consomme sa ruine par le farouche droit patricien, qui considère comme ennemis les peuples neutres, et de bonne prise les biens et les individus que l'on saisit chez quiconque n'est point allié.

Que si Rome laissa à quelques-unes des villes conquises de l'Italie et de la Grèce une ombre de liberté, une ombre et rien de plus (1), elle déclara à la Gaule, à l'Espagne, au reste de l'Europe, une guerre d'extermination : l'extension que prirent les colonies, qui, renforcées par les émigrants à cause des troubles de la métropole, parvinrent à altérer jusqu'au langage des vaincus, en est une grande preuve. Les indigènes, sauf le petit nombre de ceux qui, dans certains pays, obtenaient la jouissance plus ou moins large du droit politique romain ou latin, restaient exposés aux jugements iniques, aux extorsions des légistes, à la tyrannie des nobles, à la rapacité des proconsuls, qui, renouvelés chaque année, ne laissaient pas de trêve aux vexations. Salluste appelait la domination romaine impitoyable et intolérable (2) ; Tacite raconte que, pour apaiser les plaintes des provinces, on les dépeuplait (3) ; Tite-Live, qui, dans la naïveté de son enthousiasme lyrique, aveuglé par la

(1) *Majores nostri Capuæ magistratus, senatum, consilium commune, omnia denique insignia reipublicæ... sustulerunt, neque aliud quidquam, nisi inane nomen, Capuæ reliquerunt.* (Cicéron, *contra Rullum*, 1, 6.)

(2) *Imperium ex justissumo atque optumo crudele intolerandumque factum.* (Catil. X.)

(3) *Ubi solitudinem faciunt, pacem appellant.* (Agric. XXX.)

grandeur de sa patrie, s'indigne sincèrement lorsqu'un peuple ose défendre contre elle sa vie et sa liberté, Tite-Live dit que, là où est un publicain, le droit s'évanouit, et qu'il n'existe plus de liberté (1); et Mithridate put s'écrier avec justice : *Toute l'Asie m'attend comme son libérateur!*

Après que le gouvernement républicain eut effacé les nations, le gouvernement impérial vint pour annihiler jusqu'aux individus, n'appréciant plus le citoyen qu'à raison de ce qu'il rapportait à l'État, et isolant ainsi l'intérêt particulier de l'intérêt général. Sauf le petit nombre de ceux qui espéraient prendre part au gouvernement, tous les autres ne connaissaient l'État que par les oppressions et les impôts. Aussi les provinces, au lieu d'augmenter la force de Rome, contribuaient à l'affaiblir, puisqu'elles la regardaient comme une ennemie, et ne voyaient une chance pour reconquérir leur liberté que dans l'asservissement de la ville qui les tyrannisait.

Rome réparait les pertes que lui causaient ses conquêtes en absorbant l'élite des pays subjugués. Cette constitution admirable, née avec la cité, entravée assez longtemps par l'aristocratie, soutenue par les tribuns, par les Gracques, par Marius et plus encore par le génie de César, fit que Rome devint la maîtresse du monde; mais elle finit par saper les fondements de sa grandeur. Dans Rome républicaine, l'idée de la patrie était une religion ; son agrandissement, le but suprême de l'action publique et privée. Pour atteindre ce but, l'or, la vie, la pitié, la vertu, n'étaient comptés pour rien; on n'acceptait la paix qu'après la victoire, et le sentiment patriotique créait ces héros qui font l'admiration de quiconque observe la grandeur sans se soucier du bien-être de l'humanité. Le butin des provinces conquises était partagé entre les soldats, le territoire entre les citoyens, qui formaient ainsi une barrière contre l'ennemi, répandaient parmi les vaincus la terreur de Rome avec le respect pour ses institutions, et lui préparaient de nouveaux triomphes. Mais, à mesure que la cité s'étendait au loin, l'amour qu'on lui portait diminuait ; en effet, la peine de l'exil, terrible autrefois au Romain, même alors qu'elle se bornait à le reléguer à Fidènes ou à Ardée, parut si faible au temps de César qu'il fallut y joindre la confiscation des biens.

Lorsque les conquêtes lointaines obligèrent à proroger les commandements, les généraux contractèrent facilement l'habitude de disposer à leur gré de provinces esclaves ; les armées, dressées

(1) Liv. XLV, 18.

à l'obéissance aveugle envers les chefs qui les guidaient à la victoire, devinrent dans leurs mains des instruments pour combattre la patrie elle-même. Marius et Sylla s'en servirent pour devenir des tyrans sanguinaires, César pour abattre l'aristocratie, et Auguste pour tuer la république.

Alors la constitution s'altère, non pas tant parce que le dictateur de la noblesse ou le tribun de la plèbe a pris le nom d'empereur, mais parce que les conquêtes, cet aliment de Rome, viennent à manquer : elles ne sont plus réclamées par l'ambition privée, quand toute la gloire, tout l'avantage en revient à l'empereur ; ni par le sénat, qui n'a plus besoin de victoires pour distraire ou abuser le peuple ; ni par la nécessité d'acquérir, dans le rude apprentissage des camps, les dignités que l'on gagne désormais en courtisant le chef de l'État. Les empereurs eux-mêmes s'en soucient peu, plus désireux de jouir des douceurs pompeuses de leur rang que d'accroître une domination déjà trop étendue.

Afin d'écarter tout obstacle à leur puissance, et pour remplir le trésor, ces monarques durent amortir le sentiment exclusif de l'amour de la patrie, et disséminer sur un plus grand nombre de leurs sujets les droits de citoyen. Le gouvernement de Rome était celui d'un municipe, où patriciens, peuple, chevaliers, sénat, consuls et tribuns, se balançaient de manière à produire une belle organisation civile ; mais, dès que la cité fut aussi vaste que le monde, cette même organisation ne put suffire à mettre d'accord tant d'éléments hétérogènes. D'autres Romes obtinrent la forme de la cité mère ; mais il ne resta d'elle-même que son fantôme. En vain fut-elle ouverte à toute l'Italie, puis au monde entier, cette extension n'engendra point une véritable classe de citoyens, une noblesse de tout l'empire, destinée à donner des garanties de liberté au peuple, de durée au gouvernement, d'influence à l'administration. Tout dépendait du caprice d'un seul, qui lui-même dépendait de celui de l'armée ; la monarchie ne fut donc pas moins orageuse que la république, et, malgré l'apparence d'une grande unité, elle n'offrait à l'intérieur rien de solidement établi. Races, langues, croyances, institutions, tendances, tout était divers ; un peuple restait étranger à l'autre, et les communications n'étaient ouvertes qu'entre les capitales, c'est-à-dire entre les diverses résidences des citoyens de Rome ; du reste, on trouvait partout des antipathies réciproques entre les vaincus et les vainqueurs, un antagonisme qui, n'ayant rien de légal, désorganisait l'État sans opposer un frein aux dominateurs.

Si César, le véritable fondateur de l'autocratie, eût pu exécuter

ses vastes desseins, consolider l'unité de l'empire, étendre les droits de cité aux provinces, et frapper l'aristocratie au cœur en élargissant le cadre du sénat par des adjonctions toujours nouvelles, peut-être aurait-il pu constituer un gouvernement bien combiné, dont les forces diverses se seraient [illegible]gées vers un seul but; cette confusion de Latins, d'Italiens, de nouveaux Latins, de municipes, de colons, de provinciaux, se serait convertie en un grand ensemble, au profit de la liberté de la nation et de la civilisation du monde; mais Auguste, avec son esprit étroit et son cœur sec, n'eut ni assez de capacité ni assez de générosité pour poser des limites à sa volonté ou à celle de ses successeurs, qui purent dès lors ce qu'ils voulurent, et voulurent ce qu'il y eut de pire.

Les assemblées du peuple devinrent impossibles, quand le monde entier y fut admis. Comme le sénat aurait pu élever une barrière contre l'arbitraire, tous les empereurs s'accordèrent à le décimer et à l'avilir. De là une tyrannie effrénée, qui apparut d'autant plus monstrueuse que le pouvoir exécutif n'était pas, comme chez les modernes, séparé du pouvoir législatif; les princes rendaient la justice et appliquaient les peines décrétées par eux-mêmes. L'ancienne république des patriciens avait enseigné les moyens de se débarrasser de quiconque résistait, et fait des lois dans ce but; les empereurs purent s'en prévaloir dans l'intérêt de leur vengeance, ou pour satisfaire la cupidité de leurs favoris.

Ce fut donc un effet de leur bonté particulière, si quelques-uns n'abusèrent pas d'une puissance illimitée et légale. En effet, avons-nous vu reprocher à ces monstres qui se succédèrent sur le trône d'Auguste d'avoir violé la loi? C'est qu'elle ne restreignait en rien leur volonté : ils étaient pontifes suprêmes de la religion; la morale n'était qu'un sujet de discussion pour les écoles, et restait sans influence contre la parole inflexible de la loi.

Avec de tels moyens, on obtient l'autorité souveraine, mais on ne l'affermit pas; quand la mesure du droit est le pouvoir, la force devient l'arbitre de tout : c'est ce qui arriva. Contraints à se tenir armés, non plus contre les ennemis extérieurs, mais contre leurs sujets, les empereurs accrurent la puissance des prétoriens, qui dès lors usurpèrent la faculté d'élire les empereurs et de s'immiscer dans le gouvernement civil. Lorsque Commode anéantit les dernières libertés du peuple et du sénat, en plaçant le préfet du prétoire à côté du trône, le despotisme véritable fut constitué. Les prétoriens s'emparèrent des biens qui furent à leur convenance, sans prendre même la peine de voiler l'usurpation par

des formules. Ils avilirent le sénat en y introduisant les derniers misérables, pourvu qu'on les payât; ils vendirent les décrets, créèrent jusqu'à vingt-cinq consuls dans une année; bien plus, ils mirent l'empire à l'encan, et l'empire fut adjugé au plus offrant.

Ce que firent les prétoriens dans la cité, les armées l'imitèrent au dehors, et portèrent sur le trône celui qu'elles se trouvèrent disposées à soutenir. Après Maximin commencèrent les luttes entre le sénat et l'armée pour l'élection; or, comme la soldatesque avait l'avantage de la force et du nombre, elle choisissait les empereurs parmi toutes les nations. Rome, au lieu de donner un maître aux étrangers, le recevait d'eux, et le patriotisme s'éteignit de plus en plus entre des chefs non nationaux et des sujets avilis. Chaque armée ensuite prétendant à un droit égal, il en résulta des élections doubles et triples, des guerres civiles dans lesquelles se consumèrent les forces qui eussent été nécessaires pour combattre les barbares, et les frontières se trouvèrent dégarnies, quand il y avait urgence de les défendre.

Dans les cent soixante années qu'embrasse l'*Histoire Auguste*, soixante-dix personnes portèrent le titre d'empereur avec ou sans droit, bien qu'il soit difficile, impossible même, de distinguer autrement que par l'événement le souverain légitime de l'usurpateur, au milieu du bouleversement de l'empire. Des monarchies éphémères pouvaient-elles se diriger d'après une politique uniforme? Chaque nouveau venu apportait dans le gouvernement quelque chose de personnel, et se plaisait à suivre une conduite tout opposée à celle de son prédécesseur, sans qu'aucun d'eux poursuivît un grand dessein ou pût avoir le temps de l'exécuter.

Constantin reconnut la nécessité d'une monarchie régulière, mais sans frein; il n'eut pas néanmoins assez d'art ou de volonté pour mettre d'accord tant d'éléments divers. Non content de faire obstacle à l'insurrection en brisant les gardes prétoriennes, et de séparer le pouvoir qui dirige de celui qui exécute, il dispersa dans les provinces les légions qui défendaient le passage des fleuves, laissant ainsi les frontières exposées à tous les périls de l'invasion.

Mœurs. Ses successeurs s'abandonnèrent à la corruption d'une cour qui reproduisait les habitudes de celles de l'Asie; les palais dans lesquels ils abritèrent leur grandeur menacée devinrent des foyers d'intrigues, où les jugements iniques, les basses turpitudes, remplacèrent les massacres des premiers Césars. Entourés d'eunuques

et de courtisans, ils n'apprirent d'eux qu'à se plonger dans une oisiveté voluptueuse; peu soucieux de voir par leurs propres yeux, ils ignorèrent la guerre et l'administration, les plaintes et les besoins des peuples, se contentant des rapports que leur soumettait un confident rusé, intrigant et vénal.

Les citoyens pouvaient-ils continuer d'aimer une telle patrie? Tenus à l'écart du service militaire par une défiance jalouse, exclus des débats publics par la constitution, l'industrie étant considérée comme honteuse, que restait-il aux pauvres et aux riches? à croupir dans leur fainéantise, ou à exhaler leur énergie turbulente dans les factions du cirque ou dans les excès et les rivalités du luxe. L'école stoïcienne était suivie par les gens les plus honnêtes, et c'est pour elle un titre de gloire d'avoir produit le sage Nerva, le glorieux Trajan, l'habile Adrien, le vertueux Antonin; mais le stoïcisme, isolant l'homme, auquel il faisait regarder l'apathie comme le comble du bonheur, ne produisait pas d'améliorations sociales, et ne montrait dans les actes rien de spontané ni de généreux, mais une arrogance égoïste. Les doctrines d'Épicure, que le patriotisme inhumain de Fabricius avait souhaitées aux ennemis de Rome, devinrent prédominantes et brisèrent le frein que pouvait encore imposer aux âmes la crainte des dieux; alors les Romains dirigèrent vers les voluptés toute l'énergie dont ils étaient doués, et, pour se les procurer, la corruption, le parjure, le faux témoignage, leur parurent des moyens licites.

Une seule fois les Romains montrèrent encore quelque vigueur : ce fut pour repousser la loi Papia Poppéa, qui réprimait le libertinage! Leur amour des spectacles était poussé jusqu'au délire : « Apprennent-ils, dit Ammien Marcellin, qu'il arrive d'un lieu « quelconque des cochers et des coursiers, ils font foule autour « du narrateur, comme leurs aïeux fixaient des regards étonnés « sur les fils de Léda, messagers de la victoire. La plèbe passe sa « vie au jeu, dans les tripots et aux spectacles. Le grand cirque « est le point central de ses espérances, son temple, sa demeure, « le lieu des grandes assemblées. Le peuple s'amasse au forum, « dans les carrefours, sur les places; des gens qui jouissent du « plus grand crédit vont criant dans les rues que l'État est perdu « si, dans les prochaines courses, tel cocher, leur protégé, n'est « pas le premier à s'élancer et à faire le tour de la borne. Le jour « des jeux équestres, l'aube paraît à peine que chacun court et « se précipite, dépassant en vélocité les chars prêts à entrer « dans la lice; beaucoup même veillent toute la nuit, dans la

« crainte où ils sont que leur faction favorite ne vienne à succomber (1). »

Nous avons vu les citoyens de Thessalonique, pour courir au théâtre, oublier combien ils avaient à redouter le courroux de Théodose, et, séduits par l'appât des jeux, se laisser égorger. Saint Augustin et Orose racontent que les Romains réfugiés à Carthage pour échapper à Alaric, passaient le jour entier dans les théâtres; pour eux, tout désastre était comme non avenu, dès qu'ils retrouvaient le cirque; le glaive des Goths ne semblait pas s'être appesanti sur Rome, si les citoyens pouvaient jouir encore des jeux de l'amphithéâtre (2). De là cette phrase heureuse de Salvien : *Le peuple rit et meurt* (3) : tant était grande l'indifférence pour les maux de la patrie !

Le même Salvien reproche une pareille manie aux habitants de Trèves, qui, délivrés à peine du fléau des barbares, imploraient des empereurs les jeux du cirque, comme un remède suffisant aux maux qu'ils avaient soufferts : « Malheureux ! où « les ferez-vous célébrer ? Sur les bûchers et les cendres, sur « les ossements de vos concitoyens ? Tous pleurent, et vous, « transportés d'une joie criminelle au sein du péché, vous pro- « voquez Dieu, vous irritez sa colère par des superstitions détes- « tables (4). »

Le livre de cet écrivain éloquent atteste d'un bout à l'autre la corruption ou plutôt le défaut de mœurs de la société antique, et combien les chrétiens eux-mêmes étaient déchus de la pureté primitive. Décurions et sénateurs, en succédant à une infinité de familles réduites à l'esclavage ou à la mendicité, avaient, à force d'héritages ou d'usurpations, envahi des provinces entières, et, se considérant comme centre d'un petit monde, ne tenaient aucun compte de tout le reste. Les fils du Maure Nabal possédaient les côtes septentrionales de l'Afrique sur une étendue de trente degrés; six citoyens étaient propriétaires de toute l'Afrique proconsulaire; Macrin, quand il fut proclamé empereur, pouvait suffire aux dépenses de l'État avec ses propres revenus, et, si Olympiodore dit vrai, beaucoup de familles principales avaient un revenu de cent

(1) Ammien Marcellin, l. XXVIII, 4.

(2) Saint Augustin, *de Civ. Dei*, I, 32.

(3) De Provid. VI : *In theatris et circis ludimus, deperimus.*

(4) De Provid. *ibid.* : *Jacent reliquiæ infelicissimæ urbis super tumulos defunctorum suorum, et tu circenses rogas ! Nigra est incendio civitas, et tu vultum festivitatis usurpas ! Lugent cuncta, tu lætus es ! insuper etiam inlecebris flagitiossimis Deum provocas, et superstitionibus pessimis iram Divinitatis inritas !*

cinquante livres d'or, ce qui ferait aujourd'hui cinq millions de francs. Si les Goths s'emparaient des champs d'un de ces millionnaires dans la Thrace, il lui en restait d'autres en Espagne; si les Bourguignons brûlaient ses récoltes dans la Gaule, ses forêts d'oliviers en Syrie continuaient à lui rapporter de nouveaux trésors. De là, cette étonnante imprévoyance de gens qui s'amusent sur le bord de la tombe; de là, des abus énormes. Quel magistrat, en effet, pouvait intimer l'obéissance au possesseur de provinces entières?

L'économie, la prévoyance, sont le partage de la classe moyenne; chez elle le désir de conserver et d'acquérir maintient cette ascension progressive qui fait la vie de notre société et produit des améliorations dont elle profite. Ce désir nourrit les vertus domestiques, l'esprit d'association, le sentiment d'égalité, qui est la base de la justice. L'homme qui a grandi en souffrant et en jouissant avec ses pareils, qui a été mêlé à leurs intérêts et à leurs passions, ne s'isole point comme le riche, et ne s'abandonne pas au désespoir comme l'indigent; mais il cherche son avantage propre dans le bien commun, et il aime la patrie, parce qu'il voit que sa prospérité ou sa ruine en dépend; aussi conserve-t-il les souvenirs qui raniment le courage et entretiennent l'espérance.

Condition des personnes.

Cette classe moyenne, si utile, avait disparu dans l'empire, composé de propriétaires d'une fortune colossale et de mendiants, entre lesquels il y avait un abîme. Les grandes villes renfermaient un ramas d'artisans et d'affranchis, qui vivaient du mince trafic que leur laissait le monopole impérial, ou s'employaient à alimenter le luxe et à seconder les goûts voluptueux des riches : foule pauvre et méprisée, inquiète et remuante, menaçante et craintive, qui ne s'agitait pas comme au temps des Coriolan et des Appius pour ses propres droits ou les intérêts de la patrie, mais pour du pain et des jeux, pour demander que les chrétiens fussent jetés aux bêtes, pour soutenir, à prix débattu, des cabales d'eunuques et de favoris qui se gorgeaient d'or en trafiquant des grâces du monarque.

Dans les provinces, la noblesse impériale, à laquelle revenaient les hautes magistratures, ressemblait à celle de Rome, et propageait au loin la corruption de la métropole; la noblesse locale, investie des honneurs municipaux, cherchait à se façonner d'après les exemples de l'une et de l'autre.

L'extension du droit de cité accumulait les richesses de l'Italie dans un petit nombre de mains, de telle sorte qu'on laissait les

campagnes et les villes désertes pour aller à Rome jouir et solliciter; or, comme la foule accourue de l'extérieur vivait dans l'oisiveté, il fallut, au lieu de blé, distribuer du pain, de la viande, des vêtements et de l'argent, le tout aux dépens des provinces. Les corporations d'artisans étaient grevées de charges si lourdes qu'il serait impossible de comprendre comment elles se maintenaient, si l'on ne savait pas que les empereurs pouvaient obliger leurs sujets à y entrer, qu'on n'en sortait plus dès qu'on s'y trouvait, et que celui qui s'en éloignait était ramené comme déserteur. La participation au droit de cité ne fut pour l'Italie qu'une cause de dépopulation en attirant à Rome tous les grands personnages et les oisifs; quant aux provinciaux, ils n'en retirèrent d'autre avantage que d'avoir un conseil municipal, composé de citoyens ayant un certain revenu, et dont l'attribution principale était le recouvrement de l'impôt. Lorsque le droit de cité fut étendu à tous, il y eut un plus grand nombre d'oisifs, que devait nourrir le trésor, dont les charges augmentaient à mesure que ses ressources diminuaient.

Les paysans, portion si nombreuse et si vitale de la population moderne, étaient divisés en colons libres et en esclaves, distincts de nom plus que de fait, et de bien peu supérieurs aux animaux qui les aidaient dans leur labeur. Les maîtres éloignés, propriétaires d'immenses domaines, s'en rapportaient à quelque esclave ou affranchi de prédilection, qui exerçait sur les colons le despotisme orgueilleux et cruel du serviteur qui commande. Loin d'inspirer à ces malheureux les sentiments qui attachent à la patrie, ou d'élever leur courage par une instruction quelconque, leurs maîtres les voulaient ignorants et désarmés, dans la crainte qu'ils n'employassent contre la tyrannie leur pensée et leurs bras. Le colon n'avait pas de moyen légal pour adresser ses plaintes à son maître ou les formuler contre lui; grevé d'une redevance toujours croissante, il s'endettait; puis, quand l'oppression était arrivée au comble, il s'enfuyait, abandonnant maison, champs, famille, pour se mettre au service d'un autre et recommencer avec lui une série de souffrances inévitables, à moins toutefois que son premier maître ne le réclamât en recourant aux procédures sommaires établies par la loi.

Si quelque chose peut compenser la perte de la liberté, le sort des cultivateurs esclaves était préférable à celui des colons, puisque les premiers étaient au moins nourris par le maître, toujours désireux de conserver ces machines animées. Cependant les fatigues et la dureté des intendants les tuaient

promptement, et, les vides n'étant plus remplis par les victoires qui avaient cessé, il fallait acheter de nouveaux esclaves des barbares vainqueurs ou parmi ceux qu'une condamnation privait de leur liberté; mais comme ils avaient en horreur une oppression dans laquelle ils n'étaient pas nés, ils ne restaient tranquilles que sous le fouet et les chaînes. A la première occasion, ils s'enfuyaient, et, dénués de ressources, ils se livraient au vagabondage; parfois, se concertant entre eux, ils égorgaient leurs maîtres, et se jetaient dans les bois sous le nom de Bagaudes, de Limigants, ou sous tout autre nom, pour vivre de vols à main armée, comme les nègres marrons dans les colonies américaines. Salvien est porté à justifier leurs révoltes : *Comment*, dit-il, *osons-nous appeler rebelles et criminels ceux que nous poussons nous-mêmes au crime* (1)?

Ces infortunés, n'espérant plus rien des Romains, caressaient les barbares, apprenaient leur langage, leur servaient de guides, et insultaient aux désastres du peuple dont ils avaient secoué les chaînes (2); ou bien, s'élançant de leurs repaires, ils tombaient sur les cultivateurs, dont ils augmentaient les misères. Si le propriétaire attaqué ou menacé était quelque riche sénateur, il pouvait requérir la force publique, tandis que le petit propriétaire se trouvait exposé sans défense au danger, les lois lui défendant l'usage des armes (3).

Il ne lui restait donc qu'à vendre son petit champ à un opulent voisin ou à le laisser en friche, si pourtant le fisc ne le saisissait pas en payement des lourdes contributions non acquittées; car cette plaie de la fiscalité, que nous avons déjà signalée, s'était accrue à cause d'une foule de vexations imaginées par l'avarice raffinée des empereurs, et de servitudes inventées pour enchaîner les personnes et les biens. Les esclaves étaient attachés au maître, les colons à la glèbe, les artisans au métier; les décurions l'étaient de même au municipe par leur personne, par leurs biens, par leurs enfants, par le droit de succession, par l'amour du sol natal (4). Un gouverne-

(1) *Et vocamus rebelles, vocamus perditos, quos esse compulimus criminosos!* (De Provid., V.)

(2) Voy. SIDOINE APOLLINAIRE, *Lettres* V, 5. Ailleurs, II, 1, il dit de Séranotus : *Exsultans Gothis, insultansque Romanis, leges Theodosianas calcans, Theodoricianasque proponens, Barbaris provincias propinans.*

(3) *Nulli prorsus, nobis insciis atque inconsultis, quorumlibet armorum movendorum copia tribuatur.* (Loi de Valentinien de 364, Code Théod., XV, 15, 1.)

(4) *Filia curialis, si, genitalis soli amore neglecto, in alia voluerit nu-*

ment étranger à l'art de reproduire les richesses qu'il consommait dut exploiter ses sujets avec une tyrannie minutieuse et poussée aux dernières limites, dès que l'unique source où il avait puisé, la conquête, lui fut interdite. A mesure que l'empire déclinait, les avantages éventuels que sa puissance procurait aux provinces diminuaient sans cesse; toujours plus avide d'hommes et d'argent, il demandait d'autant plus aux contribuables qu'il s'occupait moins de leur bien-être.

Mais les sujets, auxquels ces impôts ne profitent en rien, ne les payent pas; eh bien, que les décurions payent pour eux! Ils abandonnent les terres; eh bien, que les autres propriétaires soient tenus de les acheter! Les décurions, abhorrés parce qu'ils sont devenus oppresseurs, pleins de haine à leur tour parce qu'ils sont tyrannisés, se soustraient à leurs fonctions municipales; eh bien, qu'ils y soient obligés par la force, et qu'on les confère aux bâtards, aux Juifs, aux prêtres indignes, aux déserteurs!

Aussi « le titre de citoyen romain, jadis estimé et acquis à grand prix, était fui et répudié comme infâme; » le système des municipes, qui donna à l'Italie deux époques de grandeur, était devenu, par l'avidité du fisc et l'odieux arbitraire des exacteurs, un système d'oppression, et de l'oppression la plus vaste et la plus immédiate qui ait jamais été inventée; toute cette multitude qui affluait à Rome alla chercher à Constantinople, quand elle devint le siége de l'empire, les plaisirs et le pain, laissant l'Italie et les campagnes désertes; les cités, sans biens-fonds, sans chefs, n'étaient plus même capables de se défendre elles-mêmes.

Encore moins pouvaient-elles défendre l'État; comment, en effet, auraient-elles pris souci de ses périls, quand elles n'étaient attachées à lui que par le lien meurtrier de l'impôt? Le mode d'exaction aussi simple qu'arbitraire des barbares était moins pénible que cette lente extorsion sous un gouvernement corrompu, dans lequel les lambeaux d'une liberté perdue se mêlaient aux horreurs d'une servitude réelle. Des milliers d'esclaves n'aspiraient qu'après l'heure où ils verraient l'humiliation de maîtres orgueilleux, et leur jetteraient leurs fers à la face. Les paysans, soumis à une énorme capitation et à d'intolérables corvées, offraient leurs bras à quiconque leur promettait un soulagement ou au moins un changement de maux. Les habitants des villes s'agitaient pour se dégager de cet immense réseau de tyrannie qui enveloppait le monde entier, depuis l'empereur jusqu'au dernier esclave.

bere civitate, quartam mox omnium facultatum suarum ordini conferat, a quo se alienari desiderat. (MAJORIEN, Novell., IV, 1.)

Au milieu de tant de souffrances, comment réveiller le patriotisme; et, le patriotisme éteint, à quel levier avoir recours pour imprimer du mouvement à l'ancienne société?

La religion nationale tombait déjà vers la fin de la république, et les efforts d'Auguste pour la raviver comme élément d'ordre demeurèrent impuissants. Une religion fondée sur la croyance d'un seul Dieu peut, lors même qu'elle s'égare, être ramenée à ses vrais principes, parce qu'elle a un point de départ stable et déterminé. La religion latine, manquant d'une base solide et unique, sans moralité intime, en contradiction avec la raison et les besoins spirituels du temps, ne pouvait plus se relever, une fois qu'elle était ébranlée. Les Antonins tentèrent de la raviver au moyen de la philosophie stoïcienne, qui produisit en effet des princes illustres et des magistrats énergiques; mais la doctrine de cette école, outre ses défauts, ne pouvait jamais devenir populaire comme doit l'être une religion. Religion.

Le christianisme apportait des remèdes organiques. Les vertus publiques et privées s'étaient réfugiées dans le sanctuaire; par la loi romaine, le clergé se trouvait affranchi des tributs et des charges curiales si odieuses, et la loi chrétienne l'empêchait de s'abrutir dans la débauche et l'oisiveté. Mais les rigides solitaires du désert, comme les prêtres dans les cités, loin de défendre le monde ancien, appelaient de leurs vœux un monde jeune et nouveau. En effet, dire qu'une société se dissout, c'est dire qu'elle couve dans son sein une autre société, dont la fermentation décompose les éléments de l'ancienne pour former de nouvelles combinaisons; ainsi la dent de l'enfant s'ébranle et tombe quand elle est poussée par une autre plus vigoureuse qui veut se faire place : opération qui ne peut s'accomplir sans malaise et sans souffrances pour le corps tout entier. Il en fut ainsi de l'empire, où la nouvelle doctrine, bien que vitale et sainte, dut, pour se faire jour, décomposer l'ordre qui subsistait en apparence, mais qui se trouvait au fond totalement ruiné. L'unité, caractère ou désir de la politique romaine, périt lorsque celle-ci dut satisfaire aux besoins de la patrie et du christianisme; ne pouvant donc résister à ce nouveau développement, elle s'évanouit.

Les empereurs déclarèrent d'abord la guerre à une portion toujours croissante de sujets, réduits à considérer comme ennemi un gouvernement qui cherchait à entraver par des mesures impitoyables ce qu'il y a de plus libre au monde, la religion. Plus ce gouvernement les foulait aux pieds, plus ils s'isolaient de lui et s'unissaient entre eux. « Si l'on vit, dit Origène, sous un gouvernement

« inique, et si l'on ne peut s'y soustraire en émigrant, il en résulte « que ceux qui se trouvent unis par le même intérêt spirituel se « groupent entre eux pour défendre cet intérêt contre les lois exis- « tantes. Ce fut ainsi que les chrétiens se rallièrent sous un em- « pire païen, dont la constitution est plus insensée que celle des « Scythes; mais leur union, ayant pour but la vérité, quand même « elle serait contraire aux lois, elle ne l'est ni au droit moral ni à « la raison. » Ils désobéissaient donc, et la discipline s'affaiblissait; les magistrats honnêtes étaient livrés à un combat pénible entre leur conscience et la légalité. Dans la même ville, dans la même maison, on se trouvait ennemis l'un de l'autre, et tous les liens de la société et de la famille se relâchaient de plus en plus.

A la fin, la vérité l'emporta; mais ceux qui s'opiniâtrèrent dans les anciennes croyances étaient encore nombreux, et chaque nouvelle révolution religieuse entraînait inévitablement un grave préjudice pour l'État. Soit que Constantin arborât le Labarum, soit que Julien rouvrît les temples des faux dieux, ou que Jovien revînt s'incliner devant la croix, l'empire restait privé du bras ou des lumières de ceux à qui leur conscience ne permettait pas de servir un prince d'un culte différent; du reste, l'intolérance les repoussait quelquefois.

L'Église, déchirée tout d'abord par les hérésies, ne put songer uniquement à réformer les mœurs au moyen des lois civiles. Le triomphe de la théologie préoccupa les grands écrivains: il ne faut pas en faire un crime à la politique de l'Église, puisque, si la morale était la conséquence, le dogme était le principe; sans le dogme, la morale eût succombé au choc de la barbarie, car la philosophie seule ne pourrait être la source d'une civilisation durable. Néanmoins, comme le prouvent les discours des Pères, la morale et son introduction dans les lois n'étaient point négligées; tandis que les écrivains et les prédicateurs asseyaient la vérité sur des bases solides, une foule de prêtres et de moines répandaient la morale; mais leurs plaintes mêmes révèlent combien elle était opprimée par les anciennes habitudes.

Si l'on s'étonne qu'une croyance qui inspira aux individus des efforts si généreux n'ait agi que faiblement sur la chose publique, on doit réfléchir que, même sous les empereurs chrétiens, le gouvernement se conserva païen; sauf quelques lois de droit spécial, la religion ne dirigeait pas les intérêts publics, et jamais on ne vit un grand prince doué d'assez d'énergie ou d'un esprit assez profond pour entreprendre de créer une organisation nouvelle, conforme aux véritables notions de Dieu et de l'homme.

Ainsi, bien que la société civile et la société religieuse parussent réconciliées, elles restaient aussi opposées, aussi hostiles au fond, qu'elles étaient diverses d'origine et d'essence. La foi nouvelle n'était pas, comme le Palladium et les boucliers d'Ancus, descendue du ciel pour les Romains seulement; mais, embrassant tout le genre humain dans sa justice et sa charité, elle substituait l'amour de l'humanité au sentiment étroit du patriotisme antique. Les chrétiens comprenaient, et ils n'étaient pas seuls, qu'ils ne suffisait pas, pour régénérer l'État, de changer les mœurs et le langage, mais qu'il fallait aussi changer la direction du gouvernement; que c'était là l'unique ressource non-seulement de l'empire, mais de la société, quand déjà les barbares combattaient dans les rangs de l'armée, gouvernaient l'État, et parfois même s'asseyaient sur le trône. Loin donc de déplorer la ruine d'un ordre de choses exclusif de tout autre, ils voyaient dans l'invasion des Goths (1) une extension des droits communs, un rajeunissement nécessaire, et, dans les rudes épreuves de Rome, le juste châtiment de ses iniquités sanguinaires.

Les chrétiens n'excitaient donc pas contre toutes les nations la haine et l'égoïsme patriotique; bien plus, ils faisaient entendre à la nouvelle Babylone les menaces des prophètes contre l'ancienne. Du reste, comprenant que le triomphe de la vérité et la loi de la Providence ne devaient s'accomplir qu'à la chute de Rome, ils semblaient se réjouir des tribulations de la ville terrestre, qui tournaient à la gloire de la cité céleste. C'était là pour les gentils un sujet d'amères accusations contre eux, une cause de relâchement dans les liens sociaux, d'esprit de défiance et de persécution.

Déjà les institutions introduites par le christianisme avaient causé la ruine de beaucoup d'autres. Les municipes furent réduits à une condition misérable, quand Constantin eut appliqué leurs biens-fonds aux églises. Le service militaire et les magistratures cessèrent d'être l'unique but des hommes d'action et d'intelligence, du moment où ils purent se réfugier dans le monastère et dans l'école; les exemptions accordées au clergé nuisaient aux intérêts des laïques. Puis, à l'heure du danger, les deux partis tombant dans l'exagération, les uns mettaient toute leur confiance dans les martyrs et les miracles, les autres dans les cérémonies proscrites. Au lieu de chercher les raisons présentes des maux et les remèdes propres à les guérir, les chrétiens n'y apercevaient que l'avertisssement ou la punition de Dieu; les gentils, que la vengeance des divinités délaissées. Radagaise dé-

(1) Il faut remarquer que les écrivains ecclésiastiques manifestent d'autres sentiments à l'égard des Huns d'Attila et des Vandales de Genséric.

vaste l'Italie, et les païens se réjouissent, dans l'espérance que le culte de leurs adversaires sera enseveli sous les ruines; quand Libanius implore du préfet Icarius des secours contre la famine et la peste qui désolent Antioche, il obtient pour réponse qu'une population en horreur à Dieu ne méritait pas un meilleur sort (1).

Que voyons-nous donc à Rome dans les derniers temps? Un faste efféminé sur le trône; des usurpateurs qui se disputent les provinces sans savoir les défendre; les affaires publiques dans les mains d'esclaves, d'étrangers, d'eunuques; des courtisans qui ne s'occupent que d'intrigues; des évêques en querelle et auteurs de schismes; des généraux barbares à la tête d'armées composées de barbares; des magistrats qui cherchent, comme dans un naufrage, à réunir quelques lambeaux de pouvoir et de richesses. Ajoutez-y

(1) Aucune description ne saurait rendre d'une manière plus vive la décadence de l'empire que ne le fait ce passage de Salvien, *de Gubernatione Dei*, V, 5, 8: *Inter hæc, vastantur pauperes, viduæ gemunt, orphani proculcantur, in tantum ut multi eorum et non obscuris natalibus editi, et liberaliter instituti, ad hostes fugiant, ne persecutionis publicæ afflictione moriantur, quærentes scilicet apud Barbaros romanam humanitatem, quia apud Romanos barbaram inhumanitatem ferre non possunt. Et quamvis ab his ad quos confugiunt discrepent ritu, discrepent lingua, ipso etiam, ut ita dicam, corporum atque induviarum barbaricarum fœtore dissentiant, malunt tamen in Barbaris pati cultum dissimilem quam in Romanis injustitiam sævientem. Itaque passim vel ad Gothos, vel ad Bagaudas, vel ad alios ubique dominantes Barbaros migrant, et migrasse non pœnitet. Malunt enim sub specie captivitatis vivere liberi, quam sub specie libertatis esse captivi. Itaque nomen civium romanorum aliquando non solum magno æstimatum, sed magno emptum, nunc ultro repudiatur ac fugitur, nec vile tantum, sed etiam abominabile pene habetur. Ecquod esse majus testimonium romanæ iniquitatis potest, quam quod plerique et honesti, et nobiles, et quibus romanus status summo et splendori esse debuit et honori, ad hoc tamen romanæ iniquitatis crudelitate compulsi sunt, ut nolint esse Romani? Et hinc est quod etiam hi qui ad Barbaros non confugiunt, Barbari tamen esse coguntur; scilicet ut est pars magna Hispanorum, et non minima Gallorum, omnes denique, quos per universum romanum orbem fecit romana iniquitas jam non esse Romanos.*

Et plus bas: *Ubi aut in quibus sunt, nisi in Romanis tantum, hæc mala? Quorum injustitia tanta, nisi nostra? Franci enim hoc scelus nesciunt. Chunni ab his sceleribus immunes sunt. Nihil horum est apud Vandalos, nihil horum apud Gothos. Tam longe enim est ut hæc inter Gothos Barbari tolerent, ut ne Romani quidem qui inter eos vivunt ista patiantur. Itaque unum illic Romanorum omnium votum est, ne unquam eos necesse sit in jus transire Romanorum. Una et consentiens illic romanæ plebis oratio, ut liceat eis vitam quam agunt agere cum Barbaris. Et miramur si non vincuntur a nostris partibus Gothi, cum malint apud eos esse quam apud nos Romani! Itaque non solum transfugere ab eis ad nos fratres nostri omnino nolunt; sed ut ad eos confugiant, nos relinquunt.*

une plèbe ignorante, sans mœurs, inhabile aux armes, accablée par le malheur, et d'autant plus exigeante, attendant toujours de l'avenir ce qu'il ne saurait lui donner; une plèbe qui renverse, dans un transport de haine souvent injuste, ceux qu'elle a élevés au trône dans un moment d'enthousiasme inconsidéré; une plèbe, enfin, tombée dans cette prostration de l'âme qui naît de la servitude et de la persistance des maux, contemplant, impassible, la désorganisation d'un état de choses qui ne lui inspire pas plus de crainte que d'amour, et, pour se soustraire aux souffrances qui l'assiégent, regardant avec joie les périls passagers de la guerre.

Les barbares.

Tel était l'état moral de la nation, qui avait en face d'elle les barbares, multitude immense, courageuse, animée exclusivement de l'esprit guerrier, riche de vertus domestiques mêlées aux vices qu'engendre la force. Le contraste était frappant entre des chefs à la fleur de l'âge, élus seulement à cause de leur mérite personnel, et des Augustes fainéants; entre des assemblées en plein air et les intrigues ténébreuses des conseils romains; entre des armées composées de soldats nus, intrépides, et des troupes vénales que rebutaient les fatigues et les dangers. Les Germains voulaient acquérir une patrie nouvelle; les Romains ne se souciaient pas de défendre celle qu'ils avaient reçue de leurs aïeux. Les uns avaient pour les animer les promesses d'une religion sanguinaire qui récompensait le carnage par une éternité de délices; les autres se partageaient entre un culte suranné et voluptueux qui périssait, et une foi nouvelle dont le royaume n'était pas de ce monde, et qui enseignait à tendre de nouveau la joue à la main qui dejà l'avait frappée. Les Germains vivaient sous une vigoureuse organisation de tribus; les Romains, ayant perdu le patriotisme, ne possédaient plus aucune source d'énergie. Le gouvernement des premiers était simple et rapide; celui des autres était livré aux agents du fisc et aux légistes, qui, semblables aux vampires, n'avaient de force que pour sucer le sang du peuple. Chez les barbares, les femmes excitaient la valeur et poussaient aux prouesses guerrières; chez les Romains, elles détournaient les hommes des affaires publiques; parfois même elles trahissaient le pays, comme la femme de Stilicon qui recourut à Alaric, comme Honoria qui voulut se donner à Attila, et Eudoxie qui appela Genséric.

Rome n'avait pu traiter les Germains comme les autres nations de l'Europe; car, lorsqu'elle en vint aux prises avec eux, ce n'étaient plus tous les patriciens légalement réunis qui traînaient derrière eux la plèbe en masse, mais quelques hommes ambitieux

Armées.

ou rapides ; on ne combattait plus pour la patrie, mais pour l'idée d'une monarchie universelle. Les Germains durent donc l'emporter. Que si le peuple de Mars eût voulu retarder sa chute, il ne l'aurait pu qu'en ravivant son élément primitif, la force ; on le vit bien lorsque l'empire eut à sa tête une série de princes vaillants, aguerris dans les camps, et portés au trône par leur courage ; beaucoup d'entre eux, par malheur, une fois revêtus de la pourpre, déposaient la cuirasse, ou bien, étrangers à tout autre art qu'à celui de la guerre, laissaient l'administration en de mauvaises mains.

Quant aux citoyens, une fois l'amour de la patrie éteint avec l'enthousiasme de la gloire, quel mobile pouvait les pousser sous les drapeaux? Le menu peuple fuyait la guerre avec effroi, et le nombre de ceux qui, pour se soustraire au service militaire, se faisaient l'amputation du pouce, se multipliait de plus en plus (1). Dans l'origine, le citoyen à qui ses talents et son patriotisme avaient valu le commandement de l'armée, choisissait ses officiers, et, tout entier à ses soldats, partageait avec eux les fatigues, les récompenses et la gloire. S'il parvenait au consulat, il reconnaissait qu'il leur en était redevable, et, lorsqu'il sortait de charge, il revenait servir dans un grade subalterne avec les légions qu'il avait commandées. Quand la république fut tombée, l'empereur resta le général suprême, et les commandants des armees ne furent plus regardés que comme exécuteurs de ses ordres : c'était lui qui était vainqueur là où leurs bras et leur habileté s'étaient signalés, lui qui triomphait, lui qui ajoutait à son nom celui des peuples domptés.

Rien n'offrait donc un appât puissant dans la périlleuse carrière des armes, qui d'ailleurs n'était plus une nécessité ; elle fut encore moins recherchée quand Gallien, peut-être dans le but d'empêcher les séditions fréquentes, défendit aux sénateurs de commander les armees. Alors les patriciens se plongèrent dans l'oisiveté, et, fuyant l'Italie, allèrent se cacher dans la Macédoine, dans la Dalmatie, dans la Thrace, pour se soustraire aux dignités et au service militaire, obligations onéreuses et qui ne rapportaient point d'honneur.

La discipline, ce nerf de Rome, se perdait dans une armée recrutée par force, au milieu de séditions fréquentes, souvent récompensées par les empereurs, réduits à céder aux exigences capricieuses de la soldatesque. Le prince voulait-il transporter toutes les legions sur une frontière éloignée où leur présence était néces-

(1) AMMIEN MARCELLIN, XV, 12. Cf. SUÉTONE, *Aug.* 24.

saire, elles désobéissaient, prêtes à saluer Auguste le premier qui leur promettrait le repos et des largesses. Les soldats, se plaignant du poids de leurs armes, voulurent déposer la cuirasse d'abord, puis le casque ; pour la commodité de la marche, ils préféraient la cavalerie à l'infanterie, qui n'avait d'avantage que sa solidité ; ils cessèrent de fortifier à chaque halte le camp où ils s'établissaient, et dès lors, exposés sans défense aux attaques de l'ennemi, il ne leur resta que la honteuse ressource de la fuite.

Si pourtant le désir de passer de la classe des opprimés dans celle des oppresseurs faisait encore embrasser à quelques-uns le métier de soldat, dans lequel ils pouvaient mettre à sac les provinces et contraindre les empereurs à de grosses largesses, il n'en fut plus de même après Dioclétien. Alors une discipline sévère ramena l'armée à sa véritable nature de machine obéissante ; mais, d'autre part, le faste de la cour conférait les titres militaires à des gens qui les avaient mérités par des services rendus au prince, et non par des exploits militaires. On trouva donc plus commode d'intriguer dans le palais que de risquer sa vie sur le champ de bataille, et force fut alors de recourir au bras de l'étranger.

Rome soutint ses premières guerres avec ses propres armes et avec celles des peuples vaincus, obligés d'entretenir un certain nombre de fantassins et de cavaliers, de bâtiments et de marins. Ces auxiliaires obéissaient à des chefs de leur nation ; mais, bien qu'ils fussent par fois égaux en nombre, parfois même supérieurs à l'armée romaine, ils perdaient de leur force à être levés chez des peuples différents, à se trouver isolés des légions et sous les ordres du général en chef.

César fut le premier qui prit des barbares à sa solde ; Auguste imita son exemple dans une grande mesure, et il en introduisit pour sa sûreté personnelle dans les rangs des gardes prétoriennes. Dans la suite, l'Italie se trouva épuisée de forces, et les alliés furent réduits à la condition de provinciaux et privés dès lors de l'usage des armes ; il devint donc nécessaire de recourir aux barbares. Les Germains, race robuste et aguerrie, mettaient volontiers, par suite de la constitution de leurs bandes guerrières, leur valeur au service de l'étranger, en se contentant d'une solde modique et d'une faible ration ; ils furent donc préférés par les empereurs, auxquels il semblait en outre avantageux de décimer ainsi cette population redoutable.

Mais la tyrannie finit par se tuer elle-même. En excluant des armées les provinciaux et les citoyens, on séparait la force du mobile qui poussait à l'employer ; on obtenait sans doute la tranquil-

lité, mais le courage s'éteignait, tandis qu'on rendait l'ennemi plus formidable en ajoutant la discipline à sa valeur naturelle.

Il semble que Caracalla, en étendant les droits de cité à tout l'empire, aurait dû réveiller chez les provinciaux l'esprit guerrier, que la conquête avait détruit ; mais des révoltes continuelles dissuadèrent ses successeurs de rendre aux citoyens les habitudes militaires, et plus d'un empereur fut charmé d'exempter les provinciaux de la milice, moyennant une taxe qui servit à soudoyer des Germains.

Ces barbares, d'abord inférieurs en nombre aux légions, furent maintenus facilement dans la subordination; mais bientôt ils pénétrèrent dans les rangs privilégiés des légionnaires; puis ce ne furent plus des bandes seulement, mais des populations entières, que l'empire soudoya : secours perfides, car au moment critique ces mercenaires refusaient d'en venir aux mains avec leurs frères. Pleins d'avidité, ils préféraient le pillage aux combats; entraînés par le caprice, ils contraignaient le général à livrer bataille quand le lieu et le moment étaient le moins opportuns ; enfin ils tournaient leurs armes contre leurs maîtres eux-mêmes.

Plus tard, lorsque les armées se trouvèrent entièrement composées de la sorte, le commandement fut aussi confié à des barbares, qui parvinrent ainsi aux plus hautes magistratures et jusqu'au consulat. Rome dut de grands capitaines à ces aventuriers barbares ; néanmoins, comme ils étaient mus, non par l'amour de la patrie ou ce point d'honneur qui produit le vrai courage, mais par la soif des richesses et des grades ou par des jalousies ambitieuses, ils devenaient le plus souvent des hommes dangereux et funestes. Rufin mettait en mouvement les Vandales et les Goths, pour contrarier les projets de Stilicon; celui-ci laissait les Goths lui échapper, pour qu'on ne cessât pas d'avoir besoin de lui ; Aétius n'extermina point Attila, pour empêcher l'agrandissement de Thorismond. Les empereurs ne pouvaient donc avoir une confiance entière dans ces héros stipendiés. Les courtisans enviaient et détestaient des gens que leur épée seule rendait puissants. La vanité latine se trouvait blessée de la supériorité de ceux qu'elle continuait à traiter de barbares, et Stilicon, Aétius, Romanus, Nigidius, tombaient sous le poignard d'eunuques astucieux ou de rivaux efféminés.

Et cependant l'unique moyen de remédier à la ruine imminente de l'empire eût été de fondre les Romains avec les Goths, comme avaient tenté de le faire quelques-uns des empereurs précédents. Cette race, que n'avaient point énervée les vices des

cités, qui se prêtait d'ailleurs facilement aux idées de civilisation, comme on le vit dans les contrées où elle s'établit, aurait peut-être rajeuni le corps décrépit de l'empire, ou l'aurait du moins défendu contre de nouvelles invasions. Mais, d'une part, l'antipathie nationale, accrue encore par des dissentiments religieux, vint s'y opposer; de l'autre, une politique déloyale, qui croyait agir avec prévoyance et habileté en semant la discorde parmi les peuples assaillants, irritait les Goths par la violation des traités, par des trahisons honteuses, et rendait impossible tout accord honorable.

Qu'arriva-t-il? Rebutés par cette conduite perfide, ils se tournaient contre ceux qu'ils avaient défendus auparavant; revenus parmi les leurs, ils leur faisaient connaître les richesses et les délices des contrées soumises à la domination romaine, ainsi que la facilité de s'en emparer. Beaucoup de soldats de Niger, proscrits par Sévère, se réfugièrent chez les Parthes, et leur enseignèrent à fabriquer des armes pareilles à celles des Romains et à en faire usage.

Rome n'avait plus à combattre, comme dans toutes ses autres guerres hors de l'Italie, des ennemis réunis sous une monarchie ou en confédération, qui concouraient tous, sous un seul chef, à une même entreprise, et cédaient tout quand ce chef était renversé; ce qui permettait aux Romains de réparer leurs pertes pendant la paix. Désormais la guerre était partagée, pour ainsi dire, entre cent peuples, qu'aucun lien, aucun intérêt n'associait à une entreprise commune. A peine les aigles latines en avaient-elles terrassé un, qu'il s'en trouvait un autre avec des forces nouvelles et une méthode de guerre différente; on peut donc dire que, durant quatre siècles, depuis Bâle jusqu'à l'embouchure du Rhin et du Danube, il y eut continuellement des hostilités ouvertes ou une paix armée, sans que les guerres produisissent d'autre avantage que de repousser l'attaque.

Or à quoi pouvaient servir des barrières placées par la nature ou élevées de main d'homme, quand les barbares faisaient irruption de toutes parts, soit par goût naturel pour les hasards et les dangers, soit par soif du butin, par vengeance, par l'impulsion d'autres barbares, ou sur l'appel de quelque ambitieux?

Incapables de résister par les armes, les fils de ce Camille qui voulait que sa patrie dût son salut au fer et non à l'or, apaisent d'abord l'ennemi à prix d'argent, en palliant du nom de solde un tribut qui fut ensuite ouvertement exigé comme tribut : déplorable moyen d'obtenir la paix, en ce qu'il épuisait l'empire et lui

faisait écraser ses sujets, tandis qu'il était une ressource pour l'ennemi, prompt à revenir pour élever des prétentions nouvelles, après avoir perdu ce respect qu'inspire une nation dont on ne saurait triompher qu'après une longue résistance.

Un payement quelconque était-il différé ou refusé, les barbares accouraient le réclamer le glaive au poing, d'autant plus audacieux que les provinciaux perdaient chaque jour davantage l'habitude des armes. Quand l'Italie fut envahie, il ne se trouva personne pour résister au torrent. Stilicon offrit deux pièces d'or à tout esclave qui s'enrôlerait, tandis qu'autrefois leur secours n'était accepté que dans les périls les plus urgents; des villes fortifiées, remplies d'une population pressée, résistèrent à peine quelques instants à des bandes de pillards ignorant l'art des siéges, et incapables de poursuivre une entreprise avec ténacité.

Les choses une fois arrivées à ce point, deux faits retardèrent la dissolution de la société romaine : l'irruption des Huns et le partage de l'empire. La première arrêta l'impétuosité des Germains, obligés de faire volte-face afin de pourvoir à leur propre défense; mais, quand les Huns se furent eux-mêmes dirigés sur l'Italie, ils aidèrent à lui porter le dernier coup.

Le partage fait par Dioclétien eut pour résultat d'opposer une défense prompte à des voisins menaçants et de mettre fin aux insurrections des soldats, attendu que quatre préfets du prétoire et quatre armées durent se maintenir réciproquement dans l'obéissance. Mais ce nouvel état de choses accrut les dépenses des cours, qui, loin d'être simples comme au temps d'Auguste, rivalisèrent de faste avec celle de Perse; l'accord manqua aux forces, au détriment surtout de l'Italie, qui cessait d'être la tête et le cœur de ce corps gigantesque.

L'Italie éprouva un plus grand dommage lorsque Constantin transféra sa résidence sur le Bosphore; car, outre qu'elle perdit les priviléges dont elle avait joui comme terre souveraine, elle fut soumise aux impôts communs, précisément lorsque les tributs du monde entier cessèrent d'affluer dans son sein. L'émigration des riches et les invasions des barbares dépeuplèrent les villes, et les campagnes cessèrent de se couvrir de récoltes; bien plus, ces campagnes, qui étaient devenues les jardins des grands, se convertirent en déserts, où les fleuves eurent un libre cours, où les bêtes fauves et les brigands pullulèrent à l'envi.

Que la translation de la capitale fût favorable à la durée de l'empire, c'est ce qu'attestent les dix siècles que vécut Constantinople; mais elle fut une cause de jalousie entre les deux métro-

poles. Rome voyait avec dépit son diadème partagé, et ses richesses, ses ornements, qui allaient embellir la nouvelle cité ; Constantinople supportait impatiemment que Rome prétendît encore à la suprématie. Sur le Tibre, l'aristocratie recueillait dans son sein les débris du paganisme ; à Constantinople, le sang coulait pour les dissensions chrétiennes : les deux villes semblaient se réjouir de leurs périls réciproques ; parfois même l'une dirigeait les ennemis contre l'autre, soit par haine, soit pour son propre salut.

A mesure donc que les périls augmentaient, les moyens de les conjurer diminuaient ; chaque contrée envahie par les barbares cessait de fournir de l'argent, des denrées et des soldats à l'empire. De même que le sang reflue vers le cœur au moment où la vie cesse, ainsi Rome retirait peu à peu des frontières les garnisons et les magistrats, en abandonnant les provinces à l'ennemi ou à elles-mêmes. Alors le seul lien qui unissait les municipes à Rome se trouva rompu, et tous se détachèrent, sans songer à la conservation du corps auquel ils avaient été joints, mais non pas unis.

Quelques empereurs eurent l'idée de réveiller le patriotisme en jetant au milieu de cette désorganisation des éléments de liberté. Le droit de posséder et de porter des armes, enlevé par le soupçonneux Auguste (1), fut restitué aux sujets; Gratien exhorta les provinces à former des assemblées, pour discuter sur des matières d'intérêt public, avec défense à tout magistrat de les empêcher ou de les retarder (2). Honorius suggéra même une sorte de gouvernement fédératif, qui devait avoir pour effet de réunir les intérêts divisés (3) ; mais ni ville ni province n'en profitèrent, tant l'union répugnait au sentiment tout à fait municipal de cette société. De toutes parts donc, hommes et corporations se resserrant en eux-mêmes, il ne resta personne pour défendre l'empire, que les barbares agitèrent à leur gré comme un jouet, jusqu'au moment où il leur prit fantaisie de le briser. — L'Europe moderne devait naître

(1) *De Jure armorum reddito.* Constit. de Valentinien III, en 440. *Singulos universosque nostro monemus edicto, ut romani roboris confidentia, ex animo quo debent propria defensare cum suis adversus hostes, si vis exegerit, salva disciplina publica, servataque ingenuitatis modestia, quibus potuerint armis, nostrasque provincias ac fortunas proprias fideli conspiratione et juncto umbone tueantur.*

(2) *Sive integra diœcesis in commune consuluerit, sive singulæ inter se voluerint provinciæ convenire, nullius judicis potestate tractatus utilitati eorum congruus differatur ; neve provinciæ rector ac præsidens vicariæ potestati, aut ipsa etiam præfectura decretum æstimet requirendum.* En 382. (Code Théod., XII, 12, IX.)

(3) Loi d'Honorius, de l'an 418.

de ses débris; quand il médite sur leur grandeur, l'homme se sent transporté dans l'infini, qui est le secret des réflexions instructives et mélancoliques.

CHAPITRE XVIII.

L'ÉGLISE.

314. Sylvestre, qui vit la paix donnée à l'Église, exerça, durant vingt
336. et un ans, son zèle en l'honneur de Dieu. Il eut pour successeur Marc, dont l'ardeur s'était allumée à la sienne; puis le Romain Jules, qui recueillit, avec un empressement respectueux, saint Athanase, et proclama son innocence. Libère, flottant dans ses
352. actes de la faiblesse au courage, résista à Constance, et souffrit l'exil plutôt que de souscrire à la condamnation d'Athanase; puis il fléchit jusqu'à adopter une formule arienne. Ceux qui font grand bruit de sa chute (1) devraient se rappeler son retour généreux et spontané à la vérité. Durant son exil, le clergé romain avait élu
353. à sa place l'archidiacre Félix II, qui fut chassé à son tour.

Damase, 366. Damase, de Vimarano en Portugal, eut pour concurrent dans son élection Ursicin; soutenus l'un et l'autre par une faction puissante, leur hostilité alla jusqu'à l'effusion du sang, au grand scandale des croyants et à la joie railleuse des païens, qui voyaient que l'ambition s'était glissée dans le sanctuaire. Ursicin, chassé deux fois de Rome, fut exilé dans les Gaules. Damase eut pour ami et pour secrétaire saint Jérôme; il écrivit élégamment en prose et en vers, et composa surtout des épitaphes de martyrs. Ce fut lui qui le premier institua, dans les provinces éloignées, les vicaires du saint-siége, auxquels appartint le premier rang parmi les autres évêques. Les affaires qui devaient être décidées à Rome leur étaient adressées, et ils les transmettaient en donnant leur avis sur la question; ils pouvaient même au besoin réunir les évêques de leur vicariat.

Quand la chaire de saint Pierre fut devenue vacante, Ursicin
384. se remit sur les rangs, mais le Romain Sirice l'emporta. C'est de lui qu'est la première décrétale authentique, à la date du 11 fé-

(1) Voy. ci-dessus, page 128.

vrier 385, qui fixe l'âge requis pour être admis aux ordres sacrés et l'intervalle à garder entre chaque ordination : trente ans pour le sous-diaconat; lorsque l'aspirant est reconnu capable et s'oblige à conserver la chasteté, il peut être fait diacre; puis, après deux ans d'exercice, appelé au sacerdoce, et deux ans plus tard à l'épiscopat.

Le Romain Anastase, *homme insigne*, comme l'a qualifié saint Jérôme, *de vie sainte*, *riche de pauvreté*, *d'une sollicitude apostolique*, gouverna très-peu de temps l'Église, et eut pour successeur Innocent, natif d'Albano, défenseur de Chrysostome contre la cour d'Orient, et zélé conservateur du dogme et de la discipline. L'invasion du Goth Alaric lui fournit une occasion de déployer sa charité, et d'interposer sa médiation pacifique entre un vainqueur féroce et des vaincus sans cœur. Anastase. 398. 401.

Le Grec Zosime, de Mesuraca dans la Grande-Grèce, lui succéda; c'était ainsi qu'arrivaient de toutes les contrées du monde au siége romain ceux qui, par-dessus les autres, étaient en renom de vertu ou de savoir. Abusé d'abord par les erreurs des pélagiens, il les condamna ensuite solennellement, et obtint un rescrit impérial qui les expulsait de Rome. Zosime. 417.

Quand le Romain Boniface fut parvenu à la papauté, l'archidiacre Eulalius, qui l'ambitionnait, occupa Saint-Jean de Latran avec l'appui du préfet Symmaque, et se fit ordonner au milieu d'un petit nombre d'évêques et de prêtres; mais l'empereur confirma le premier, qui resta sur son siége, et maintint ses droits contre les prétentions opposées. Boniface. 418.

Célestin occupa pendant dix ans le trône pontifical, et eut pour successeur Sixte III; tous les deux, avec une ardeur égale, travaillèrent à réprimer les pélagiens et les nestoriens et à faire cesser le schisme qui avait éclaté en Orient. 422-32.

Le Toscan Léon mérita le titre de Grand par son esprit et par ses actes. Lors de son élection, il se trouvait dans les Gaules, où il réconciliait Aétius avec Albin; les malheurs des temps ne lui procurèrent que trop d'occasions d'intervenir dans les affaires publiques. En se portant à la rencontre d'Attila, il obtint du Fléau de Dieu qu'il épargnât Rome; son intercession ne fut pas aussi heureuse auprès de Genséric, et néanmoins c'est grâce à lui que l'incendie fut épargné à la ville éternelle. Il est le premier pontife dont les écrits aient été recueillis. Une éloquence sentie respire dans ses quatre-vingt-seize *Sermons*, bien qu'elle soit déparée par l'abus des antithèses. Ses trois cent soixante-treize *Lettres* attestent le zèle infatigable avec lequel il s'efforçait de conserver la pureté Léon le Grand. 440.

de la doctrine et la paix de l'Église, en combattant sans relâche les différentes hérésies (1).

Hilaire. 461.

Hilaire de Cagliari, son successeur, déploya beaucoup d'activité dans le concile d'Éphèse; mais il ne sut pas se garantir tout à fait des embûches des novateurs. Dans une lettre à Léonce, évêque d'Arles, il donne le nom de monarchie à la suprématie papale. Les deux bibliothèques qu'il établit dans le Baptistère de Latran sont les premières dont il soit fait mention dans l'histoire des papes.

Simplice. 467.

Simplicius, de Tivoli, qui vit s'écrouler la domination romaine, eut beaucoup de peine à défendre l'unité de l'Église; car, une fois que l'empire d'Occident fut tombé, on vit Acacius, patriarche de Constantinople, prétendre à la suprématie.

Après saint Pierre, l'élection du pape se fit par un sénat ecclésiastique de vingt-quatre prêtres et diacres, choisis, dit-on, par lui pour remplacer les apôtres, et à l'image des vingt-quatre vieillards qui se tiennent auprès du trône de Dieu (2). A la mort de Sylvestre, l'Église possédant aussi des biens temporels, le reste du clergé et le peuple concoururent à la nomination du successeur; quand la richesse commença à faire envier ce poste élevé, les empereurs intervinrent dans l'élection des papes pour empêcher les désordres, et se réservèrent ensuite le droit de la confirmer. Odoacre et son préfet Basile firent défense d'élire et de consacrer l'évêque de Rome avant d'avoir consulté le roi et le préfet, soit que ce fût de leur part jalousie politique, soit qu'ils voulussent prévenir les dissensions; mais le décret n'eut pas de suite (3).

Damase fut le premier qui prit le titre de *Serviteur des serviteurs de Dieu*, que le pape Grégoire le Grand adopta ensuite, ainsi que ses successeurs (4).

(1) La Vie de Léon le Grand, par Arndt, est une des nombreuses réparations faites dans ces derniers temps à la vérité catholique par les protestants.

(2) *Apocalypse*, IV, 4.

(3) Saint Pierre, le premier pape, fut élu par Jésus-Christ; depuis saint Lin, le deuxième, jusqu'à Simplicius, en 467, l'élection se fit par le clergé et le peuple; depuis Félix III, en 482, jusqu'à saint Nicolas, en 858, elle se fit par les rois conquérants; depuis Adrien II, en 867, jusqu'à Agapet, en 946, par le clergé et le peuple; depuis Jean XII, en 956, jusqu'à l'antipape Sylvestre, en 1102, par les tyrans d'Italie et par les empereurs; après, encore par le peuple et le clergé, depuis Gélase II, en 1118, jusqu'à l'antipape Victor, en 1138; plus tard, par les cardinaux, depuis Célestin II, en 1143, jusqu'à Grégoire X, en 1271; enfin par le conclave, depuis Innocent V, en 1276, jusqu'à l'époque présente.

(4) Le changement de nom employé plus tard par certains papes n'était pas encore en usage, et Platina, suivant Martin, dit que Sergius II fut le premier à changer son nom ignoble d'*Os porci*; mais Anastase le Bibliothécaire dit que ce

La suprématie de l'évêque de Rome fut favorisée, indépendamment de la tradition apostolique et de la dignité de la métropole, par l'absence d'un autre patriarche en Occident. Léon le Grand, prenant ombrage de saint Hilaire, évêque d'Arles, obtint de Valentinien qu'il restreignît des prétentions contraires, selon lui, à sa suprématie; ce fut la première fois qu'un pape recourut à l'autorité civile pour soutenir les droits du pontificat.

Parmi les constitutions de saint Léon, on doit surtout mentionner celle où il reprend les évêques qui administraient le baptême en dehors des jours solennels de Pâques ou de la Pentecôte, ou contraignaient les pénitents à faire une confession publique qui, même étant un acte d'humilité, pouvait, d'autre part, soit causer du scandale, soit motiver des citations en justice. Il invite, en conséquence, à se confesser d'abord à Dieu, puis au prêtre en secret (1). Au nombre des personnes enlevées par Attila dans Aquilée, et emmenées en esclavage au delà des Alpes, quelques-unes avaient mangé des viandes offertes aux idoles; d'autres ignoraient si elles avaient été baptisées, et quelques femmes avaient contracté de seconds mariages. Léon décide, à leur sujet, que les premières doivent faire pénitence, et que le mariage le plus ancien doit subsister, bien que le second soit excusable (2); quant aux autres personnes, il dit qu'il faut toujours les baptiser, pour ne pas laisser perdre leur âme par un vain scrupule. On n'avait donc pas l'habitude de baptiser sous condition (3).

Deux soins principaux occupaient les successeurs de saint Pierre : propager l'Évangile et le conserver dans la pureté de la tradition; puis combattre les hérésies, qui s'élevèrent nombreuses et puissantes, représentant ainsi cette guerre entre le bien et le mal, qui est un scandale nécessaire au monde, guerre dans laquelle les passions emploient la force, et l'erreur le sophisme.

pape s'appelait Sergius avant d'occuper la chaire de saint Pierre. D'autres attribuent cette innovation à Adrien III, qui s'appelait d'abord Agapet; d'autres encore à Jean XIII, dont le nom était Octavien, et qui voulut par là honorer son oncle Jean XI; d'autres enfin à Sergius IV, qui, par respect, déposa son nom primitif de Pierre. (PALLAVICINI, *Hist. du concile de Trente*, p. II, l. XIII, c. II. — FERRARIS, *Bibl. ad vocem* Papa.) Cependant le changement du nom n'est pas nécessaire; même au seizième siècle, Adrien VI et Marcel II retinrent celui de leur baptême. L'usage de la tiare n'est pas non plus très-ancien. SUGER, en parlant d'Innocent III, dit : « On met sur sa tête un accoutrement phrygien, en guise de casque, orné d'un cercle d'o . » Boniface VIII eut deux cercles; Urbain V, trois.

(1) *Ep.* 136.
(2) *Ep.* 129.
(3) *Ep.* 185.

L'hérésiarque Nestorius. 428.

Quand Nestorius d'Antioche fut nommé patriarche de Constantinople, il dit du haut de la chaire : *César, aide-moi à exterminer les hérétiques, et je m'oblige à exterminer avec toi les Perses, et je te donnerai le ciel pour récompense.* Cinq jours après, il surprend un conciliabule d'ariens, qui, au lieu de se rendre, mettent le feu à la maison et s'y laissent brûler ; puis il persécute avec acharnement les mille nuances de l'hérésie. Ce prélat manquait donc de charité et d'humilité ; il tomba lui-même dans l'erreur, en mettant en question si Marie devait être appelée mère de Dieu ou mère d'un homme (θεοτόκος ἢ ἀνθρωποτόκος) : dans le premier cas, disait-il, Dieu aurait une mère, comme les divinités païennes ; saint Paul serait coupable de mensonge, lui qui proclame la divinité de Jésus-Christ sans père, sans mère, sans généalogie ; la Vierge n'enfanta donc pas un Dieu, et la créature ne produisit pas le Créateur, mais un corps humain, instrument de la Divinité. Le Verbe et Jésus de Nazareth sont deux personnes distinctes ; mais l'une est unie à l'autre, plus que le vêtement à l'homme, le temple à la Divinité. L'incarnation n'est qu'un séjour du Dieu Verbe dans l'homme. Anathème sur l'individu qui dira que le Verbe, après s'être fait homme, est un seul Fils de Dieu par nature, et que l'homme né de Marie est le Fils unique du Père.

Si la victime qui s'était offerte pour racheter le genre humain était un homme, le principe de la rédemption disparaissait, et le christianisme avec lui. Il fallait renoncer au type divin du Christ, et l'on retombait dans l'incarnation brahminique ou dans la révélation prophétique.

Cette distinction, aussi inutile que dangereuse, entre la nature humaine et la nature divine, fut réprouvée comme contraire à la croyance universelle ; mais, comme Nestorius était très-avant dans la faveur impériale, personne n'osait se déclarer son adversaire ; enfin l'avocat Eusèbe se mit à le contredire, en soutenant que le Verbe éternel était né véritablement selon la chair. On se récria contre l'audace et l'indiscrétion d'un laïque, et il lui fut imposé silence ; ce qui permit à l'erreur d'étendre ses racines, jusqu'au moment où Cyrille, évêque d'Alexandrie, prêcha que le Christ était réellement le Verbe, que Marie devait en conséquence être appelée Mère de Dieu, comme les autres sont appelées mères des hommes quoiqu'elles ne contribuent pas à la formation de l'âme. Alors commença une discussion nouvelle, non moins ardente que celle qui avait été soulevée par l'arianisme, et, comme elle, soutenue à l'aide d'intrigues, de suggestions, de faveurs de cour, de tumultes populaires, d'agitations monacales. Les noms de *Théotocos* et

d'*Anthropotocos* devinrent des désignations de parti, et celui de *Christotocos* fut adopté comme terme moyen par ceux qui voulaient éluder la signification précise des deux autres.

Théodoret, évêque de Cyrrhus dans la Syrie Euphratésienne, après avoir converti des milliers d'idolâtres à la vraie foi, et combattu énergiquement Nestorius, ne sut pas se soustraire à cette hérésie, dont les filets déliés enveloppèrent aussi Alexandre de Hiérapolis, modèle de vertu jusqu'alors, et beaucoup d'autres évêques illustres. Le pape Célestin se déclara pour Cyrille. Un concile réuni dans Alexandrie prononça l'anathème contre les sectateurs de Nestorius; puis Théodose convoqua dans Éphèse un concile œcuménique; mais, comme Nestorius, retranché dans sa demeure, ne se rendit pas aux trois sommations, il fut déposé. On discuta sans lui la question, et l'union hypostatique des deux natures dans une seule personne fut proclamée. IIIe concile œcuménique 431

Alors des protestations s'élevèrent de toutes parts; plusieurs évêques d'Orient se résignèrent à perdre leur siége plutôt que d'accepter la récente décision; l'empereur, qui d'abord avait pris parti contre Cyrille, soutint ensuite le concile, et, arrachant Nestorius au monastère dans lequel il vivait retiré depuis quatre ans, l'envoya en exil dans les Oasis. Son hérésie, cependant, gagnait du terrain avec une rapidité inconnue même à celle d'Arius, qu'elle dépassa en durée. Les nestoriens, vaincus dans l'empire, cherchèrent le triomphe ou du moins la liberté parmi les peuples nouveaux, en leur portant la civilisation. L'école d'Édesse, très-florissante dans les premiers siècles du christianisme, et où se formaient les prêtres de l'Assyrie et de la Perse, devint nestorienne et fut proscrite. Barsuma, sorti de cette école et devenu évêque, en institua une nouvelle à Nisibe, d'où les nestoriens se répandirent dans la Syrie et la Mésopotamie. Dans la Perse, malgré les mages, employés de préférence comme médecins, ambassadeurs, ministres, gardant le célibat et élevant les orphelins, ils introduisirent les arts, firent connaître les livres chrétiens, et mirent en usage parmi les doctes la langue syriaque, la première parmi celles de l'Orient qui employa les voyelles dans l'écriture. Barsuma persuada à Firouz, roi de Perse (1), de chasser les chrétiens grecs, et de donner à ses sectaires le siége patriarcal de Séleucie, qu'ils occupent encore. Le Prêtre-Jean (2), si célèbre dans les traditions fabuleuses du moyen âge, étendit son autorité sur l'Arabie, l'Inde

(1) Assemani *Bibliotheca orientalis*, t. IV.
(2) *Pres-tadschani*, prêtre du monde.

et même la Chine, où les nestoriens triomphèrent un moment (1).

Quand l'empire de Mahomet se fut agrandi, les nestoriens conservèrent les premiers postes, même celui de vice-roi dans certaines des provinces conquises. Lorsqu'ensuite les califes eurent établi leur résidence dans Bagdad, ils dirigèrent leurs conseils, et traduisirent en arabe les ouvrages grecs; à leur suggestion, le fils d'Haroun, le septième calife abbasside, Al-Mamoun, appela dans ses académies des médecins, des astronomes, des philosophes, des mathématiciens. Sous les successeurs de Gengis-Kan, ils portèrent leur doctrine jusque dans le Mogol et parmi les Tartares; ils instituèrent un métropolitain à Samarcande, des évêques à Cashgar et ailleurs. De celui qu'on appelait le *catholique* de Babylone, relevaient vingt-cinq métropolitains qui devaient lui rendre hommage tous les six ans. Peut-être était-il l'un d'entre eux, le Thomas, si célèbre dans les Indes, d'où provinrent ces chrétiens qui s'établirent sur les côtes du Malabar et dans les îles de Socotora et de Ceylan, cultivant le palmier, faisant le commerce du poivre, ne relevant pas de l'évêque de Rome, mais du *catholique* nestorien. Aujourd'hui encore ces sectaires survivent en Orient, mêlés avec les jacobites, sous deux patriarches, dont l'un siége à Karemid, en Mésopotamie, l'autre en Perse; d'autres sont répandus dans l'Indostan. Beaucoup d'entre eux rentrèrent plus tard dans le sein de l'Église, en conservant toutefois la communion sous les deux espèces et le mariage des prêtres.

Culte de Marie.

Cette hérésie et le concile qui la condamna sont mémorables à cause de l'extension du culte de Marie, qui en fut la conséquence. Quand les hérétiques tentèrent de la renverser de son trône céleste, la piété multiplia envers elle les signes de vénération. Ce culte affectueux et consolant, qui, offrant à l'âme le type des sentiments les plus doux dans la nature, la pudeur de la vierge et l'amour de la mère, la résignation d'une affligée et le triomphe d'une martyre, la pureté elle-même se faisant la médiatrice des pécheurs, semblait s'adapter essentiellement aux misères de la vie, aux faiblesses de l'homme; ce culte, enfin, qui nous donne pour intercesseur auprès du Juste par excellence la mère de l'homme, la femme de douleurs, ne contribua pas peu à extirper les derniers restes du paganisme, et beaucoup de temples furent alors convertis en églises consacrées à Marie, par

(1) Voy. liv. IX.

suite du besoin que tous éprouvaient de lui témoigner leur dévotion (1).

La Grèce était la contrée la plus fertile en hérésies, soit à cause du caractère de ses habitants, soit parce qu'ils avaient moins de respect pour les évêques de Rome, juges suprêmes de la foi et qui se sentaient libres des entraves que le voisinage des empereurs imposait aux patriarches d'Orient. En Afrique, les donatistes donnèrent beaucoup à faire au zèle de saint Augustin, les uns en discutant les dogmes et en occupant les églises, les autres en renouvelant les ravages qui avaient rendu les circoncellions tristement célèbres. L'empereur Honorius les priva des priviléges qu'ils avaient obtenus durant les troubles précédents, et défendit leurs réunions sous peine de mort : remède exorbitant auquel les évêques préféraient la conversion, vers laquelle ils dirigeaient tous leurs efforts. Saint Augustin proposa une conférence dans Carthage, à l'effet de comparer les doctrines des deux Églises opposées; il fut promis sûreté à tous ceux qui s'y rendraient, mais les absents devaient être déposés comme contumaces. Deux cent soixante-dix évêques donatistes et deux cent quatre-vingt-six catholiques s'y trouvèrent rassemblés. Ces derniers déclarèrent que, si leurs adversaires l'emportaient, ils leur céderaient leurs propres siéges; mais que, s'ils avaient eux-mêmes le dessus, ils ne priveraient pas les donatistes des leurs ou les prendraient pour collègues. Les catholiques triomphèrent, et les donatistes, se trouvant sans appui, ne tardèrent pas à disparaître.

Donatistes.

410.

411. 16 mai.

Le gnosticisme avait dirigé ses traits contre le Père, en discutant sur l'Être premier et nécessaire; les ariens s'attaquèrent au Fils, les nestoriens à la Vierge mère : l'origine de l'homme et du monde, la nature de Dieu et de son Verbe étaient les questions qui avaient jusqu'alors occupé les théologiens, et que l'Église avait définies. Restait à examiner la nature même de l'homme, et pourquoi il souffre tant sous un Dieu bon; pourquoi la venue du Christ n'avait pas fait disparaître le mal; dans quelle mesure les sacrements pouvaient aider l'homme à éviter le péché; comment la

(1) Il suffira d'en citer un exemple. La Sicile, qui était restée obstinément attachée à l'ancien culte malgré les efforts de saint Hilarion, consacra en peu de temps ses plus beaux temples au culte de Marie, savoir : ceux de Minerve, à Syracuse; de Vénus et de Saturne, à Messine; de Vénus Érycine, sur le mont Érvx, élevé, disait-on, par Énée; celui de Phalaris, à Agrigente; de Vulcain, au pied de l'Etna; le Panthéon et le temple de Cérès, à Catane, et le tombeau de Stésichore.

prescience divine se combine avec la liberté humaine ; comment la grâce n'entrave point l'activité morale de l'homme.

Pélagiens. Le Breton Morgan, connu sous le nom de Pélage (1), venu à Rome du vivant du pape Damase, acquit une réputation de vertu et de charité qui lui valut l'amitié de Paulin de Nole et celle d'Augustin ; mais il erra ensuite au sujet de l'un des problèmes les plus ardus en tout temps et en tout lieu, dans toute religion comme dans toute philosophie.

Au moment d'agir, nous nous sentons libres de nous abstenir ou d'opérer de telle ou telle manière ; nous reconnaissons néanmoins que l'action présente dérive des actions antérieures, de manière à en paraître la conséquence nécessaire. Cela ne signifie pas que l'homme soit enchaîné par la fatalité, mais seulement qu'il n'agit pas d'une manière insensée, et qu'il n'exerce jamais si complétement sa liberté que lorsqu'il se conforme à la loi morale. S'il lui arrive d'en dévier, il s'en aperçoit et se dit : *J'aurais pu faire autrement si j'avais voulu.* Il lui faut donc, pour soutenir sa volonté, un appui extérieur, et il le demande à l'exemple, aux encouragements, à l'amitié, à l'approbation, à Dieu ; mais, outre l'influence exercée sur la détermination de l'homme par les choses extérieures indépendantes de lui-même, il y a encore une action intérieure, que chacun sent et qui n'est expliquée par personne.

Combien de questions ne découlent pas de ces faits, soit qu'on les nie, soit qu'on en mesure inexactement l'importance relative, ou qu'on les explique de façons diverses ! Elles devaient nécessairement se présenter au christianisme, qui jamais dans la science ne perd la morale de vue ; or, comme ces questions se lient à d'autres sur l'origine du mal, déjà définitivement arrêtées par l'Église, la solution en devenait plus compliquée.

Les manichéens annulaient le libre arbitre par la fatalité ; Pélage, pour le soutenir, amoindrissait l'efficacité de la volonté divine, c'est-à-dire de la grâce, en supposant que les forces naturelles peuvent suffire pour accomplir la loi. Il disait que l'homme avait été créé mortel, et que le péché n'en avait point changé la nature. Les enfants naissent dans le même état où se trouvait Adam, et les hommes sont libres comme ils l'étaient dans le paradis terrestre. Chacun peut donc rester sans péché et observer la loi, bien qu'on n'atteigne point la perfection. La grâce divine consiste précisément dans la libre volonté de ne pas pécher ; cette

(1) Traduction grecque peut-être d'*Armorique, maritime.*

grâce nous est aussi accordée par Dieu afin de pouvoir accomplir plus facilement ce qu'il nous commande. Le libre arbitre consiste dans l'équilibre entre le bien et le mal, dans la pleine liberté de ceci ou cela.

Pélage enveloppait ses doctrines de paroles vagues; mais le Campanien Célestius, son disciple, les proclama ouvertement. Quelques évêques les soutinrent; d'autres, réunis à Carthage, fulminèrent contre elles. Le pape Zosime, abusé par une profession de foi artificieuse de l'hérésiarque, improuva comme précipitée la condamnation prononcée par les Pères africains, et reçut de nouveau Pélage dans le sein de l'Église; mais, s'étant ensuite aperçu de sa méprise, il réprouva la doctrine des pélagiens, et l'empereur Honorius punit de l'exil ceux qui furent convaincus de l'avoir adoptée. 413-18.

L'adversaire le plus puissant de Pélage fut saint Augustin. D'après sa doctrine, si nous la dépouillons des opinions particulières ou des excès de la polémique, l'homme perd la grâce sanctifiante par le péché originel; il est sujet à la mort et enclin au mal, de telle sorte que son libre arbitre étant affaibli, sinon détruit, il a besoin de la grâce pour se remettre en équilibre. Néanmoins l'homme n'est pas entraîné irrésistiblement au péché, ou porté invinciblement au bien par la grâce; mais il ne reçoit le pouvoir de bien faire qu'au moyen de la grâce sanctifiante, acquise par le sang de Jésus-Christ. Cette grâce intérieure doit prévenir la volonté, et l'élever au-dessus de ses forces naturelles; nous ne la méritons à aucun titre, mais elle nous est donnée gratuitement; sans elle, l'homme ne peut faire aucune œuvre méritoire, et, même avec elle, il ne reste pas entièrement affranchi de tout péché véniel.

L'hérésie pélagienne, dans sa forme grossière trop incompatible avec le christianisme, succomba sous les coups d'un adversaire aussi vigoureux et la condamnation de quatre papes et de plus de vingt conciles. Cependant cette question, d'une haute importance philosophique, politique et religieuse, se représenta sous des aspects divers durant tout le moyen âge; elle fut ensuite soulevée avec une ardeur nouvelle par les protestants; puis elle agita intérieurement l'Église jusque dans ces derniers temps, sous les bannières rivales de Molina et de Jansénius. Transportée aujourd'hui de la théologie dans la science, elle revit dans le système de ces philosophes qui exaltent outre mesure l'individualité et l'énergie de l'âme humaine, et qui, d'accord avec l'esprit pratique, positif et rationnel de l'âge moderne, rehaus-

sent la liberté de l'homme jusqu'à exclure l'influence de Dieu sur les actions et à rendre la prière inutile. Nous retrouvons cette question, sous un autre aspect, chez les publicistes qui cherchent s'il y a une philosophie de l'histoire. Dans la théologie, elle s'occupe du salut individuel; dans la science, elle a pour objet le bien social, mais en étudiant toujours dans quelle mesure l'action de la Providence se combine avec celle de l'homme.

Semi-pélagiens.

Cassien, moine de Lérins, ne trouvant pas que Pélage eût assez tenu compte des faits relatifs à la liberté humaine et à ses rapports avec la puissance divine, bien qu'il reconnût l'insuffisance de la volonté humaine et la nécessité d'un secours extérieur, nia l'action immédiate et spéciale de Dieu sur l'âme, pour opérer la sanctification progressive, action gratuite à laquelle l'homme n'a point droit : mais, selon lui, les forces naturelles de l'homme et les améliorations réalisées par la libre volonté, peuvent tout; le nombre des prédestinés n'est pas limité, puisque les mérites du Christ ont ouvert à tous indistinctement un trésor de grâces, dans lequel chacun, selon son désir naturel de se sauver, a le droit de puiser quand et autant qu'il veut.

Cette semi-pélagianisme, réfuté aussi par Prosper et Augustin, acquiert de la force en montrant l'exagération de ceux qui, en attribuant tout à la grâce, pensaient que Dieu avait décrété irrévocablement le sort éternel de chacun. Saint Augustin, en ne tirant pas les dernières conséquences de son système, avait évité cette doctrine destructive du libre arbitre; l'Église, en restant avec lui, a gardé le juste milieu entre ceux qui attribuent tout à l'activité humaine, et ceux qui l'annihilent dans la puissance de Dieu. Il est également faux que Dieu fasse tout sans le libre concours de l'homme, et que l'homme puisse tout faire sans celui de Dieu.

Eutychéens.

Les Apollinaires avaient confondu les deux natures en Jésus-Christ en mutilant la nature humaine; Nestorius, en les combattant, mit au jour l'hérésie contraire, qui séparait la nature divine de la nature humaine; en opposition aux nestoriens surgissent les eutychéens, qui soutiennent que dans l'incarnation se forma une seule substance, une seule nature. C'est ainsi que plusieurs fois une hérésie en fit naître une diamétralement opposée; or l'Église dut les combattre, en s'arrêtant, entre les extrêmes, à cette limite où se trouve la vérité des doctrines contraires.

440.

Eutychès, abbé d'un monastère près de Constantinople, soutint contre Nestorius que la divinité et l'humanité du Verbe, après l'incarnation, avaient formé une seule nature divine, sous l'apparence d'un corps humain (*monophysites*). C'était encore

anéantir le mystère de l'incarnation, puisque le Christ, s'il n'était point homme véritable, ne pouvait devenir notre médiateur, ni le modèle de toutes les vertus. Un concile de Constantinople le condamna, et le déclara déchu des ordres sacrés; mais les admirateurs de ses vertus obtinrent de Théodose que les actes de ce synode fussent revus dans un concile général, où les évêques qui avaient prononcé contre lui n'auraient pas droit du suffrage, en les considérant comme accusateurs.

Malgré l'opposition de Léon le Grand, cent trente-cinq prélats, présidés par Dioscure, patriarche d'Alexandrie, se réunirent à Éphèse, sous la protection de l'eunuque Chrysaphe. Eutychès, vieillard octogénaire, ayant fait devant eux une profession de foi qu'ils déclarèrent catholique, ils le reçurent de nouveau dans la communion. Les opposants furent réduits au silence et à la soumission par la violence. 449.

L'Église se trouva donc partagée, jusqu'au moment où Pulchérie s'occupa de rétablir l'unité en faisant annuler le *brigandage d'Éphèse*, comme on l'appela, réprouver Eutychès et convoquer une assemblée générale dans Sainte-Euphémie de Chalcédoine. L'empereur Marcien y assista, avec trois cent soixante évêques, qui donnèrent, contre l'erreur nouvelle, la définition de la foi, conformément à la doctrine des Pères et des synodes précédents. Le violent Dioscure fut déposé, et l'on mit au rang des livres canoniques la lettre de Léon le Grand au patriarche Flavius, sur le mystère de l'incarnation. IVe concile œcuménique. 451.

Ce concile attribua au patriarche de Constantinople les mêmes honneurs qu'à l'évêque de Rome, et le droit de confirmer les métropolitains dans les provinces du Pont, de la Thrace et de l'Asie. Lorsqu'il prit cette décision, les légats du pape étaient déjà partis; du reste, il supposait que les droits de l'évêque de Rome étaient des priviléges obtenus à cause de la résidence impériale. Sur la protestation du pontife, le concile réforma ce canon.

Les monophysites se répandirent dans l'Orient, et le moine Jacques Baradée, mort ensuite évêque d'Éphèse, en 578, tenta de les réunir. Il traversait, monté sur un dromadaire, l'Arabie et la Mésopotamie, pour aller répandre la doctrine d'une seule nature; ceux qui l'embrassèrent s'appelèrent, de son nom, *jacobites*. Les Égyptiens n'acceptèrent pas non plus le concile de Chalcédoine, repoussant, avec la croyance catholique, la langue et les usages grecs; mais, lorsqu'ils auraient pu reconquérir peut-être leur indépendance, ils se bornèrent à vouloir changer de chef spirituel, et se soumirent à un patriarche monophite, auquel obéis-

saient les Nubiens et les Abyssiniens. Les Arméniens furent aussi entraînés dans cette erreur par Julien d'Halicarnasse, et reconnurent l'autorité d'un *catholique* résidant à Ekmiasin, ayant sous sa direction des évêques entretenus aux frais des fidèles par le moyen d'une taxe légère.

Ces trois rameaux du christianisme ont survécu dans les pays soumis au Koran; nous ne parlons pas ici de ces réfugiés du mont Liban, qui, du nom de Jean Maron, furent appelés *maronites*, et ont conservé cette désignation après leur rentrée dans le giron de l'Église romaine.

L'empereur Zénon essaya de rétablir la paix entre les catholiques et les eutychéens par la publication d'un *édit d'union* (ἑνωτικόν), en tout conforme au symbole du concile de Nicée, sauf qu'il ne faisait aucune mention du synode de Chalcédoine. La formule de foi y était exposée avec tant d'art qu'elle pouvait faire illusion à la fois aux orthodoxes et aux dissidents; mais le pape Félix vit le piége et l'évita, et l'Église continua de professer que le Christ est une seule personne ayant deux natures très-distinctes, la nature divine et la nature humaine.

Monothélites. Les dissensions continuant, Athanase, patriarche des eutychéens, promit à l'empereur Héraclius de ramener les siens à l'unité, pourvu que les catholiques reconnussent dans le Christ une seule volonté et une seule opération. Les patriarches de Constantinople, d'Alexandrie et d'Antioche, et le pape Honorius lui-même, se contentèrent de cette explication; mais Sophronius, patriarche de Jérusalem, démontra la fausseté de cette doctrine
634. et la fit condamner par un concile. Héraclius prétendit alors trancher la difficulté au moyen d'une exposition (ἔκθεσις) qui défendait de rechercher s'il y a dans le Christ deux actions de la volonté ou bien une seule, en reconnaissant en lui une volonté unique. Le pape Jean IV condamna l'ecthèse comme erronée et comme émanant d'une autorité incompétente. Constant II publia le *type* qui dérogeait à l'édit d'Héraclius et imposait silence aux deux partis; mais le pape Martin fit improuver par un concile les deux édits; enfin le synode général de Constantinople prononça anathème contre les monothélites.

Cependant on n'employait plus seulement contre l'erreur les armes de la persuasion et les décisions des conciles; Théodose Ier
Inquisition. menaça par des édits très-sévères les hérétiques de toute dénomination, dans les ministres de leur culte, dans les assemblées, dans leurs personnes. Évêques ou prêtres, ils étaient déchus de leurs priviléges et de leurs traitements, puis envoyés en exil tant

qu'ils persistaient dans leurs rites et dans leur fausse doctrine. Une amende de dix livres d'or punissait quiconque conférait l'ordination à des hérétiques ou la recevait d'eux. Leurs assemblées publiques ou secrètes étaient prohibées, dans la ville comme dans la campagne, sous peine de confiscation des édifices où ils se seraient réunis. Par la suite, les hérétiques furent notés d'infamie, exclus des emplois honorifiques ou lucratifs, et quelques-uns, privés du droit de tester ou d'accepter de [illegible] prononça la peine de mort contre les manichéens, quoiq[illegible]t affirmé qu'elle ne fut pas appliquée du vivant de Th[illegible]

Maxime fut le premier empereur qui vers[illegible] les hérétiques. Par sentence du préfet du prétoire, Pris[illegible], évêque d'Avila, deux prêtres, deux diacres, le poëte Latromen et Euchrosie, matrone de Bordeaux, furent torturés et mis à mort; d'autres, exilés.

Par une contradiction trop ordinaire, ces priscillianistes, qui agitaient les provinces espagnoles, furent accusés de méfaits révoltants et contre nature, tandis que la rigueur de leur doctrine était poussée au point qu'ils réprouvaient jusqu'au mariage et s'interdisaient toute nourriture animale, mortifiant la chair par des jeûnes, des veilles et des prières continuelles. Quant aux dogmes, ils suivaient ceux de l'hérésiarque Manès.

Le meurtre de Priscillien fut hautement désapprouvé par saint Ambroise de Milan et saint Martin de Tours, aussi zélés à défendre la vérité qu'ennemis déclarés des persécutions. Dans l'histoire des progrès humains, nous ne saurions passer sous silence la sainte horreur que, pour la première fois, inspira alors l'effusion du sang, non-seulement dans des guerres ambitieuses et par suite de sentences iniques, mais encore à titre de peines qui, étant irréparables, ne devraient jamais être appliquées par l'homme, faillible de sa nature. Et pourtant on ne voulait pas détruire le pouvoir répressif sans lequel une société ne saurait subsister; en effet, des doutes s'étant élevés sur le point de savoir si l'on pouvait, après avoir reçu le baptême, prendre part à des jugements criminels, ou poursuivre un accusé dans des affaires entraînant peine de mort, le pape Innocent, d'accord avec saint Ambroise, répondit que, l'autorité publique étant armée du glaive pour châtier les crimes selon que Dieu l'a ordonné, les chrétiens pouvaient l'implorer et l'exercer (1). Peine de mort

Il semblait néanmoins qu'il ne convenait pas au caractère de

(1) *Decr. Innocentii*, c. 3.

IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)

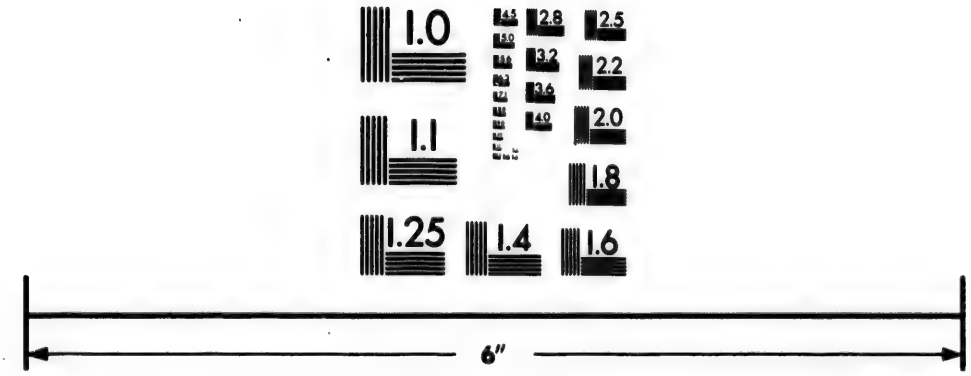

Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

2.8
2.5
3.2
3.6
2.2
4.0
2.0
1.8
1.1
1.0

douceur du prêtre d'assister à un jugement capital; c'est pourquoi saint Ambroise, lorsqu'il voulut se soustraire au fardeau de l'épiscopat, fit en sorte de se trouver présent à la torture d'un accusé, afin d'être considéré comme indigne des fonctions d'évêque. Lorsque Théodose eut vaincu Eugène, bien que ce fût dans une guerre juste, ce même saint Ambroise lui conseilla de s'abstenir quelque temps de l'eucharistie, par égard pour le sang versé (1); du reste, quoiqu'il ne la refusât point aux juges après une sentence capitale prononcée par eux, il approuvait qu'ils restassent quelque temps sans participer à la sainte table (2). Ce sont là des idées qui, un jour, nous l'espérons, passeront dans les faits; il est donc bon de signaler la source d'où elles sont émanées.

Les évêques qui avaient pris part à la condamnation de Priscillien durent donc être désapprouvés par les autres, Ithacius surtout qui avait assisté à la torture et au supplice. Lorsque plusieurs donatistes, qui pourtant avaient versé le sang humain, furent arrêtés en Afrique, Augustin se hâta de prier le tribun Marcellin de ne pas les condamner à mort, les souffrances des serviteurs de Dieu ne devant pas être vengées selon la loi du talion, par des supplices semblables; il l'invita seulement à empêcher les coupables de faire du mal à l'avenir, à les ramener à la douceur, à diriger vers des travaux utiles leur énergie malfaisante : « C'est encore là une condamnation; mais qui ne regardera plutôt « comme un bienfait que comme un supplice de ne pas laisser « le champ libre à l'audace du crime, de le laisser uniquement « au remède du repentir? Juge chrétien, remplis le devoir d'un « tendre père; dans ton indignation contre le crime, souviens-« toi d'être humain, et, en punissant les attentats des coupa-« bles, ne te laisse pas entraîner toi-même à la passion de la « vengeance. »

Quand Honorius promulgua une loi contre les donatistes et les juifs (3), Augustin écrivit au proconsul que, s'il prononçait la peine de mort contre eux, la liberté de les accuser serait enlevée aux ecclésiastiques, prêts à perdre eux-mêmes la vie plutôt qu'à mettre en danger celle des autres. Il ajoutait : « Quelque grand que soit « le mal qu'on veut empêcher, et le bien auquel on aspire, il est « plus nuisible qu'utile de contraindre les hommes par la force, « au lieu de les vaincre par la persuasion (4). »

(1) Rufin, II, 34. — Socrate, V, 26.
(2) Saint Ambroise, *Ep.* 25 et 26.
(3) *Code Théod.*, XLIV, *de Hæret.*
(4) *Ep.* 100.

La sollicitude des évêques pour soustraire les coupables à la mort se manifeste dans une longue lettre adressée par le même saint à Macédonius, vicaire d'Afrique (1) : « Ce n'est pas, dit-il, « que nous approuvions le péché; mais, en détestant la faute, « nous éprouvons de la pitié pour l'homme. Et comme la correc- « tion ne s'obtient que dans cette vie, notre charité pour le genre « humain nous induit à intercéder pour les coupables, afin que le « supplice de cette vie ne soit pas suivi de celui qui ne finira plus. « Nous aimons les méchants, et nous prions pour eux, parce que « Dieu le commande, mais sans participer à leur faute, pour les « amener, au contraire, à en faire pénitence. Que si Dieu est pa- « tient avec ceux qui tardent à se repentir, combien devons- « nous l'être davantage avec ceux qui promettent de s'amen- « der, quoique nous soyons incertains s'ils tiendront leurs pro- « messes ! »

Et ailleurs : « Qui peut savoir ce que penseront un jour les in- « dividus égarés aujourd'hui? Qui sait combien les fautes des « méchants contribuent au perfectionnement des bons? On ne « saurait porter un jugement sur l'homme qu'à la fin de sa vie, « alors que la sentence est irrévocable, et que la comparaison de « l'erreur ne peut servir à la vérité. Or les anges seuls peuvent « prononcer un pareil jugement; les hommes, non. Reste donc bon, « et souffre les méchants. Souffre-les, car peut-être tu as besoin « toi-même d'indulgence. Si tu as été toujours bon, montre-toi mi- « séricordieux; si tu as commis des fautes, ne l'oublie pas. L'ivraie « doit rester avec le bon grain, les boucs avec les brebis, jusqu'au « moment de la moisson. Tolère l'hérétique déclaré, tolère le « païen, tolère le juif, tolère le mauvais chrétien caché. »

Mais il oublia ces maximes bienveillantes, en approuvant les décrets des empereurs contre les donatistes, et les moyens de rigueur employés pour les convertir (2).

Conversions.

Les dissensions intestines étaient compensées par les triomphes que l'Église obtenait au dehors. L'évêque Maroutha, envoyé par Théodose le Jeune comme ambassadeur en Perse, fit connaître le christianisme au roi Yezdedjerd et à sa cour; par ses vertus et sa piété, par ses connaissances en médecine, il s'acquit telle-

(1) *Ep.* 153.

(2) *Quis nostrûm, quis vestrûm non laudat leges ab imperatoribus datas adversus sacrificia paganorum? Et certe longe ibi pœna severior constituta est, illius quippe impietatis supplicium capitale est.* (Ep. XCIII, 10.) Ailleurs il soutient qu'on peut admettre que quelques-uns soient tourmentés dans ce monde, pour que tous ne soient pas éternellement brûlés dans l'autre.

ment la faveur du prince qu'il obtint pour les chrétiens la permission de construire des églises dans tout l'empire, au grand déplaisir des mages, justement fiers d'avoir aidé à relever l'étendard national. S'étant entendus avec les juifs, ils employèrent les raisonnements et l'artifice pour exciter le roi contre les chrétiens. Ils furent trop bien servis en cela par le zèle indiscret d'Abdas, évêque de Suze, qui renversa un temple du Feu. Yezdedjerd le fit venir, et le condamna à le reconstruire; sur son refus, il l'envoya à la mort, et ordonna la destruction de toutes les églises. Alors commença une persécution qui fut continuée par Varane IV, son successeur, puis par le fils de celui-ci, et dans le cours de laquelle on vit les horreurs des premiers martyres, ainsi que la constance des victimes.

Plus tard, lorsque les Romains dévastèrent la province de l'Adiabène, sept mille Perses, emmenés prisonniers à Amida, furent réduits à la plus affreuse misère; mais l'évêque Acasius, ayant réuni le clergé, l'exhorta, au nom de *Dieu qui aime mieux la miséricorde que le sacrifice*, à vendre tous les ornements de l'Église pour subvenir aux besoins de ces malheureux; puis, la guerre étant terminée, il leur donna de l'argent pour retourner dans leur patrie. Tant de générosité appela l'attention de Varane V, qui régnait alors; il suspendit la persécution, et accorda de nombreuses faveurs aux chrétiens.

Le christianisme s'introduisit de bonne heure dans l'Arménie, et la belle langue de ce pays s'enrichit, pour écrire plus[illegible] traductions du Nouveau Testament, d'un alphabet dont elle [illegible]devable à Mesrob, maître de Moïse de Chorène, auteur d'une histoire de cette contrée (1).

La Géorgie soumit la vigueur de ses hommes et la beauté de ses femmes à l'humble pureté de la croix, mais sans détruire les habitudes farouches et dénaturées qui faisaient vendre au père ses enfants, au prince ses sujets, au prêtre ses ouailles.

L'Évangile avait aussi pénétré dans l'Ibérie, dans l'Inde, dans l'Éthiopie, dans l'Abyssinie (2); les premiers actes chrétiens men-

(1) WHISTHON, *Vorrede zu Mosis Chorenensis Historia armenica*, 1736; SCHRODER, *Thes. ling. armenicæ*.

(2) Un singulier monument des relations des empereurs d'Orient avec l'Abyssinie a été trouvé récemment par Salt à Axum, en Abyssinie. C'est une inscription d'Aïzanas, roi des Axumites et des Homérites, en mémoire de la victoire remportée par son frère Saïazana sur la nation des Bongaïtes, qui s'était révoltée. Ce monument épigraphique se place entre les années 329 et 356. Voy. le *Classical Journal* de 1810, vol. I, p. 83.

tionnent Simon de Cyrène, et partout les débuts de la prédication et de la conversion sont admirables et touchants.

Un songe, un augure, le récit d'un miracle, l'exemple d'un prêtre ou d'un héros, les charmes d'une pieuse compagne, la vue d'un tableau, l'heureux effet d'une prière ou d'un vœu fait au Dieu des chrétiens, amenaient, la grâce aidant, le changement de croyance des conquérants septentrionaux. Les vertus austères des moines, que les siècles éclairés peuvent bien rejeter comme inutiles, mais non tourner en dérision, étaient de nature à frapper l'imagination vigoureuse des barbares; ils se laissaient aussi séduire et entraîner par la pompe des cérémonies, par le courage, par la charité des évêques et des prêtres, par la puissance d'une religion capable d'inspirer de pareils sacrifices.

Les Bourguignons, chassés au loin par les Huns, et n'ayant à espérer aucun secours humain, conviennent d'adopter la foi chrétienne; trois mille à la fois reçoivent le baptême d'un évêque gaulois, et croient voir les effets de leur conversion dans la défaite qu'ils font subir à Optar, oncle d'Attila (1). 448.

On n'est pas certain que le christianisme ait pénétré à cette époque chez les Vandales, les Suèves et les Lombards. Il ne fut pas envoyé de missionnaires de l'autre côté du Rhin avant le quatrième siècle. Quelques prisonniers faits dans l'Asie Mineure et emmenés dans ces contrées parvinrent à convertir un certain nombre de leurs maîtres, avec lesquels ils fondèrent une Église errante et grossière, qui députa au concile de Nicée l'évêque Théophile, serviteur inculte du vrai Dieu. C'était d'un de ces chrétiens que descendait Ulfilas; élevé au milieu des Goths, il put mettre à leur portée les dogmes généraux de la foi et de la morale révélée. Patrice, emmené esclave en Irlande à l'âge de seize ans, apprit la langue et les usages du pays; puis, porté dans la Gaule par des corsaires, il entra au couvent de Marmoutier. Ordonné prêtre en Italie, évêque enfin, il fut envoyé en Irlande par le pape Célestin, pour convertir à la foi les habitants de l'île. 376. 372 461.

Le baptême de sang ne manqua même pas chez les barbares. Tandis que, parmi les Goths, Fritigern embrassait le christianisme, que lui prêchait Ulfilas, Athanaric le repoussait dédaigneusement; faisant sortir le char d'Ermensul, il l'envoyait en procession dans les rues, et quiconque refusait de rendre hommage à l'idole nationale était alors brûlé avec ses tentes et sa famille.

(1) Socrate, *Hist. eccl.*, VII, 30. — Sigibert, I, *Chron. ad* 433.

Par malheur, les premiers prédicateurs des barbares furent des ariens; ils durent donc s'étonner grandement lorsque, après avoir accepté de bonne foi ce qu'ils croyaient être la vérité céleste, ils entendirent déclarer qu'ils étaient dans la voie de la perdition (1). De là naquirent des divisions parmi eux, et, à la sollicitation des ariens, Genséric, et plus encore son fils Hunéric, répandirent le sang des catholiques. Les discordes religieuses ne cessèrent, même en Afrique et en Espagne, qu'au moment où les Arabes vinrent en profiter, pour soumettre à la loi du Koran ceux qui n'avaient pas su rester unis sous celle de l'Évangile.

Ce que les Arabes firent en Asie, peut-être les Septentrionaux l'auraient-ils fait en Europe, s'ils n'eussent rencontré l'opposition des ministres du christianisme; liés entre eux par la sainteté et par une dépendance réciproque, les prêtres catholiques menacèrent de l'enfer ces envahisseurs farouches qui ne redoutaient rien au monde, et les plièrent ainsi aux pratiques extérieures du culte, d'où ils les firent passer par degré à la connaissance fondamentale de la religion. Cette éducation chrétienne produisit un changement remarquable dans la moralité et dans la condition politique des barbares. L'usage des lettres qu'ils acquirent, comme nécessaire à une religion de préceptes écrits, leur permit d'étudier les vérités divines, et de se procurer quelques notions sur l'histoire, la nature, la société. Ulfilas dota ses Goths d'un alphabet, pour faire passer dans leur langue les saintes Écritures (2); les traductions,

(1) Salvien tâche de les excuser : *Hæretici sunt, sed non scientes; veritas apud nos est, sed illi apud se esse præsumunt. Impii sunt, sed hoc putant veram esse pietatem. Errant ergo, sed bono animo errant. Qualiter pro hoc ipso falsæ opinionis errore in die judicii puniendi sint, nullus potest scire, nisi judex.* Gub. Dei, V, 2.

(2) Le fragment le plus important de la version d'Ulfilas est de cent quatre-vingt-huit pages in-4°. Il est écrit sur un parchemin pourpre en lettres majuscules d'or et d'argent, ce qui l'a fait appeler *Codex argenteus*. Grégoire de Tours dit que, quand Childebert prit Narbonne en 631, il y trouva vingt livres d'évangiles dans une cassette d'or garnie de pierreries. On suppose que le fragment dont nous parlons appartenait à cet exemplaire. Il était déposé à l'abbaye de Werden en Westphalie, d'où il fut porté à Prague lors de la guerre de Trente ans. Le comte de Königsmarck le trouva dans cette ville quand il la prit, et l'envoya à Christine, reine de Suède. Sept ans après, Isaac Vossius l'emporta avec lui de Stockholm en Hollande; on ignore à quel titre Gabriel Magnus, comte de la Gardie, l'acheta. Il le fit relier en argent massif, et il le donna, en 1669, à l'université d'Upsal. Ce fragment resta inédit jusqu'en 1825, que Zahn le publia. Il s'en trouve à Wolfenbüttel un autre, qui contient l'épître aux Romains. Le cardinal Maï en a découvert d'autres morceaux en 1817, dans la bibliothèque Ambrosienne, et ils ont été l'objet de travaux précieux de la part du comte Ottavio Castiglioni.

outre l'avantage de rendre les conversions plus faciles, inspirèrent aux ecclésiastiques le désir de consulter la liturgie et les écrits des Pères dans les langues grecque et latine, ce qui les fit puiser directement à la source des vérités qui nous ont été transmises. Les barbares, une fois en communauté de croyance avec tous les chrétiens devenus leurs frères spirituels, apprirent à observer les alliances, à être moins impitoyables dans les guerres, à respecter les institutions de l'empire qu'ils détruisaient.

Paganisme.

Cependant les traces du paganisme subsistèrent longtemps encore dans les pays convertis. Nous ne parlons pas de l'Italie ni de Rome, qui implorèrent les anciennes divinités pour sauver la ville menacée par Alaric ; plus tard encore, Grégoire le Grand dut fulminer contre les idoles et les arbres profanes, qui continuaient d'être honorés à Terracine (1) ; il fallut tout le zèle des papes pour extirper les restes des cérémonies idolâtres.

Elles se conservèrent dans la Sardaigne (2), dans la Corse et les autres îles, parmi les paysans. Les conciles de Latran, d'Arles et de Nantes réprouvèrent le culte des arbres et des fontaines consacrées aux démons, objets d'un respect idolâtre pour le vulgaire. Le culte druidiqne se prolongea dans la troisième Lyonnaise jusqu'au commencement du quatrième siècle, époque à laquelle les chefs de la nation, réunis en assemblée, y renoncèrent solennellement. Dans le siècle suivant, il eut pour défenseur l'archidruide Merlin, dont les prophéties devinrent un objet de respect pour les deux Bretagnes, et furent célébrées ensuite dans les romans de chevalerie. Childebert, au milieu du sixième siècle, dut promulguer un décret contre les pratiques du paganisme, encore en vigueur dans le royaume de Paris (3). En 589, le troisième concile de Tolède ordonnait aux prêtres, juges et seigneurs, de rechercher les païens et de les réprimer sévèrement, parce que, dit le concile, le sacrilége de l'idolâtrie était très-répandu en Espagne et dans la Narbonnaise (4). Les pratiques idolâtres durèrent plus longtemps encore dans les vallées des Alpes et dans les forêts germaniques ; si bien qu'il fallut, jusqu'à la fin du huitième siècle, tout le zèle des nouveaux apôtres et des victoires de Charlemagne pour les extirper entièrement.

(1) George, *Epist. ad episcop. Terrac.*

(2) *Accidit quia ipsos rusticos quos habet ecclesia tua, nunc usque in infidelitate remanere, negligentia fraternitatis vestræ permisit.* (Greg., Ep. ad Januarium, episc. Calarit.)

(3) Bouquet, t. IV. *Childer. const. de abolendis reliquiis idolatr.*

(4) *Quoniam per omnem Hispaniam, sive Galliam (Narbonensem) idolatriæ sacrilegium inolevit.* (Delect. Concil., t. II, p. 402.)

Dans une société qui croupissait en proie à l'oisiveté, à la corruption, à des maux de tout genre, beaucoup de personnes embrassaient la vie monastique pour se soustraire à un monde qui n'occupait pas leur activité, répugnait à leur raison et n'offrait que des souffrances. Cette passion de servir Dieu pour Dieu était conforme à des vocations dans lesquelles n'entraient pour rien le calcul ou des intérêts domestiques, comme ceux qui peuplèrent ensuite les monastères d'âmes ennuyées et médiocres. Saint Jérôme, bien qu'il tînt beaucoup de l'Orient par l'enthousiasme religieux et la vivacité de l'imagination, racontait avec un bon sens peu flatteur les excès des moines asiatiques : « Il en est qui, par suite de « l'humidité des cellules, des jeûnes immodérés, par ennui « de la solitude et des lectures trop assidues, tombent dans « l'hypocondrie, et ont moins besoin de nos avis que de l'art « d'Hippocrate... J'ai vu des personnes de l'un et de l'autre sexe, « dont le cerveau s'était altéré par une abstinence excessive, au « point de ne plus savoir ce qu'elles faisaient, ni ce qu'elles « devaient dire ou taire (1). » Mais, aussitôt que la paix laissa tiédir le zèle, les passions humaines envahirent les monastères; après avoir fui le monde pour se donner à Dieu, on revenait de celui-ci à celui-là, intriguant, semant le désordre, de sorte que les empereurs durent interdire la ville aux anachorètes.

Ailleurs saint Jérôme s'élève contre leur ambition : « J'ai vu, « dit-il, des hommes qui, ayant renoncé au ciel de nom seulement, « point de fait, n'ont rien changé à leur ancienne manière de vivre. « Leurs richesses se sont accrues au lieu de diminuer; ils ont les « mêmes cohortes d'esclaves, la même pompe de festins ; parfois « ils mangent sur de misérables assiettes de terre, et, entourés de « nombreux essaims d'esclaves, ils se font appeler *solitaires* (2)... « Fuis aussi ceux que tu verras chargés de chaînes, avec une « barbe de bouc, un manteau noir, et les pieds nus malgré le « froid. Ils entrent dans la demeure des nobles, trompent de « pauvres femmes pleines de péchés, enseignent toujours, et « ne parviennent jamais à connaître la vérité; ils feignent la « tristesse, et, s'imposant en apparence de longs jeûnes, ils s'en « dédommagent la nuit par des repas furtifs (3). »

Ailleurs encore : « Je rougis de le dire. Du fond de nos cellules, « nous condamnons le monde ; enveloppés dans le sac et dans la

(1) *Ad Rusticum*, ep. 95. — *Ad Demetriadem*, ep. 97.
(2) *Ad Rusticum*, ep. 95.
(3) *Ad Eustochium*, ep. 18.

« cendre, nous jugeons les évêques. D'où vient cet orgueil sous la « tunique d'un pénitent?... L'orgueil s'insinue facilement dans « la solitude : celui-ci a jeûné quelque peu, n'a vu personne, et « déjà il se croit quelque chose d'important; il oublie ce qu'il « est, d'où il vient, où il va, et déjà son cœur et sa langue errent « de toutes parts. Contrairement à la volonté de l'Apôtre, il juge « les autres, porte la main où la gourmandise l'invite, dort long- « temps, et croit tout inférieur à lui; il demeure plus souvent en « ville que dans sa cellule, et fait le modeste parmi ses frères, « tandis qu'il va heurtant tous les passants sur les places publi- « ques. »

Ces reproches de l'un des Pères les plus fervents nous font connaître qu'en Occident les moines n'étaient pas l'objet d'un respect qui pût suffire à pallier leurs égarements, ou à faire suivre sans réserve leurs exemples. Soit à cause de nombreux restes du paganisme, soit que les esprits positifs fussent moins disposés à l'exaltation ascétique, les moines y étaient mal accueillis; sans citer les injures grossières que leur adressait dans ses vers Rutilius Numatianus (1), nous rappellerons que, chaque fois qu'un de ces hommes pâles, à la tête rasée, se montrait en Afrique et surtout à Carthage, le peuple le chargeait d'injures et de malédictions (2). Une jeune femme pieuse, nommée Blésilla, étant morte à Rome par suite de jeûnes excessifs, disait-on, le peuple s'écriait : « Quand chasserez-vous « de la ville cette détestable engeance de moines? Pourquoi ne « pas les lapider? pourquoi ne pas les jeter dans le Tibre (3)? »

Cependant, lorsque la vie monastique s'introduisit dans nos contrées, bien qu'on imitât l'Orient et qu'on allât s'instruire des austérités des cénobites aux lieux où les anciens cherchaient une sagesse superbe et mystérieuse, on s'attacha moins à l'isolement, à la contemplation, au mépris de la société, qu'à la vie commune dans la prière et dans les entretiens pieux, moins à la mortification et au silence qu'à la discussion et à l'activité.

On croit que saint Athanase introduisit le premier les cénobites à Rome, vers l'an 390; mais Milan, Vérone, Aquilée, prétendent, avec plus de raison, avoir possédé les premiers monastères. Augustin les trouvait déjà établis à Milan (4), et Martin de Tours habita même un des couvents de cette ville (5); de retour

(1) *De reditu suo*, l. I, v. 439 et suiv.
(2) SALVIEN, *de Gub. Dei*, VIII, 4.
(3) SAINT JÉRÔME, *ad Paulam*, ep. 22.
(4) *Confessions*, IV, 6.
(5) SULPICIUS SEVERUS, Vita sancti Martini, VI : *Mediolani sibi monas-*

370. dans la Gaule, il fonda la communauté de Ligugé, près de Poitiers ; puis le couvent de Marmoutier (*Majus monasterium*), où il recueillit et disciplina les nombreux ermites disséminés dans les grottes et parmi les ruines des temples, le long de la Vienne et de
400. la Loire ; mille d'entre eux assistèrent à ses obsèques. Cassien, qui avait été témoin des austérités des moines de l'Orient, se retira en Provence, après la mort de Chrysostome, et fonda à Marseille deux monastères ; on dit qu'il avait dans sa direction jusqu'à cinq mille personnes, tant hommes que femmes, dont il retraça la vie, à la prière de Castor, évêque d'Apt.

Mais le monastère le plus fameux dans la Gaule fut celui de Lérins (1), fondé par saint Honorat vers l'an 410, où les églises allaient à l'envi chercher des pasteurs, et d'où sortirent, entre autres, saint Salvien et saint Patrice (2).

terium statuit. — Et PAULIN DE PÉRIGUEUX, *de Vita Sancti Martini*, l. I, v. 225 :

Paulum constructa statuit requiescere cella,
Heic ubi, gaudentem nemoris vel palmitis umbris,
Italiam pingit pulcherrima Mediolanus.

(1) « Les monastères de Lérins et de Saint-Victor étaient alors le refuge des hardiesses de la pensée. » (GUIZOT, *Hist. de la civilisation en France*, leçon V.)

(2) Bien qu'ils soient très-divers par les noms, les règles, les costumes, les moines peuvent se réduire à quatre familles principales :

I. LA RÈGLE DE SAINT-BASILE, établie en 357, sous le pontificat de Félix II. Cet ordre, le plus ancien, réforma l'état monastique en choisissant ce qu'il y avait de mieux dans les règles des ermites d'Antoine, d'Hilarion, de Pacôme, de Macaire. Cette règle, outre qu'elle était suivie par tous les moines grecs d'Orient, s'étendit beaucoup en Italie, et fut la plus célèbre des premiers siècles.

Elle fut encore en vigueur chez les *Arméniens*, qui, après s'être introduits en Italie, conservèrent les cérémonies grecques jusqu'au moment où l'on jugea plus convenable de les agréger aux augustins et aux dominicains. Beaucoup de ces Arméniens habitaient le Montenegro ; chassés de là par les Turcs, ils vinrent à Gênes, où leur principal monastère fut celui de saint Barthélemy, ce qui leur fit donner parfois le nom de *Barthélemytes*.

Les *Carmes* suivirent d'abord cette règle.

II. LA RÈGLE DE SAINT-AUGUSTIN, instituée vers l'année 390, sous le pontificat de Sirice ; elle embrassait deux ordres, les *érémitains* et les *chanoines réguliers*, subdivisés en plusieurs branches. Les *chanoines la téranais*, que l'on croit dérivés des premiers disciples, furent placés dans Saint-Jean de Latran par le pape Léon, en 450. Saint Frigidien, chanoine latéranais, nommé évêque de Lucanie, commença dans son diocèse, en 556, une autre branche, appelée *congrégation de Saint-Frigidien des chanoines latéranais*.

En 1115, Pierre des Onesti, prêtre de Ravenne, entraîné par l'amour d'une vie plus austère, construisit près de cette ville Sainte-Marie du Port, avec un monastère, où il établit la congrégation des *Portuesi*. En 1083, Adam, clerc de Mortara, bâtit l'église et le monastère de Sainte-Croix, et fonda les *chanoines*

Les moines commencèrent seulement dans le cinquième siècle à prendre part aux fonctions sacerdotales, et se firent ordonner prêtres sans changer pour cela d'état. Cette innovation trouva

réguliers de Mortara. Les *chanoines réguliers de Saint-Jacques de Cella Volana* furent institués en l'an 1000 dans le diocèse de Comacchio. Les *chanoines réguliers de Sainte-Marie de Crescenzago*, fondés en 1140 par Othon des Morbi, prospérèrent sous le pontificat d'Urbain III. En 1200, quelques écoliers de Bologne établirent la congrégation des *chanoines réguliers séculiers.* Les *chanoines réguliers mantouans de Saint-Marc* furent créés en 1194 par Albert Spinola, prêtre pieux. On fait remonter ceux de *Saint-Clet* jusqu'au pape Clet, successeur de Lin; ceux du *Saint-Esprit-en-Saxe* à Rome furent fondés par Innocent III en 1198, pour diriger un hospice d'enfants trouvés.

On ne connaît pas l'origine des *érémitains;* furent-ils institués par saint Augustin, par Guillaume, duc d'Aquitaine, par le Mantouan Jean Bono? c'est ce qu'on ignore. Les *Jeanbonites* prirent leur nom de ce Jean Bono, qui les établit auprès de Césène peu avant Innocent III; ceux du *bienheureux Pierre* de Pise, de Pierre Gambacurta, auprès de Césène et de Mombello, en 1380.

On classe dans la même catégorie les *trinitaires*, pour le rachat des prisonniers, institués en 1199 par saint Jean de Matha et saint Félix Valesio; les *dominicains* ou *prêcheurs*, par saint Dominique, en 1216, sous le pontificat de Honorius III; les *Serviteurs de Marie*, en 1232, par sept nobles florentins; les *Serviteurs de Marie réformés*, par Philippe Benizzi, vers l'année 1267. Les *Fratelles Alexiens*, après 1309, étaient des laïques qui ensevelissaient les morts. La congrégation des *clercs hospitaliers* fut instituée en 1300, à Sienne, par Augustin Novello, d'abord chancelier du roi Manfred, puis secrétaire de Boniface VIII.

Beaucoup d'ordres militaires, comme les chevaliers du Saint-Sépulcre, ceux de Malte et les chevaliers Teutoniques appartiennent à cette règle.

III. La règle de Saint-Benoit, instituée vers l'année 500, sous le pontificat de Symmaque. En 529 Saint-Benoît fonda la congrégation des *Spécuenses* ou *Cassinais*, ou *bénédictins*, ainsi appelés de la grotte (*Speco*) de Subiaco et de Mont-Cassin. De cette règle sortirent la congrégation *sicule*, établie en 536 par l'abbé Placide avec les premiers disciples de saint Benoît; les *camaldules*, par saint Romuald, patrice de Ravenne, en 1012, d'où vinrent les ermites de *Montecorona* et de *Saint-Michel de Murano;* ceux de *Monte-Carilo* dans l'Apennin d'Urbin; les *Damianites*, ainsi appelés du monastère de Saint-Damien d'Assise, et les religieuses de la même vallée; la congrégation *Cavense*, qui tirait son nom du monastère dans la Cava Metallicana près de Salerne, par l'abbé saint Alferio, en 1050; la congrégation de *Vollonebrense*, par saint Jean Gualbert, près de Florence, en 1060; la congrégation de *Monte-Vergine*, par saint Guillaume de Verceil, en 1121 : on lui donnait encore le nom de congrégation du *Monte-Virgiliano*, où Virgile avait eu un magnifique jardin, et sur lequel, plus tard, on construisit un monastère avec son église de la bienheureuse Vierge d'Epoli. Le même Guillaume, en 1124, institua les *Guillemites*.

Les *Humiliés* furent établis à Milan en 1196. La congrégation des *Fioresi*, du nom de saint Jean de Fiore, fut instituée en 1196, près de Consenza, par le bienheureux Joachim, moine cistercien; celle de *Saint-Nicolas d'Arena*, près de Catane, parut en 1300. Les *célestins*, ainsi nommés de Pierre Moron, plus tard pape, datent de 1274. Les *Olivétains* du mont Oliveto, près de Sienne, furent institués par trois nobles de Sienne en 1319.

quelque opposition dans le concile de Chalcédoine (1), et Léon le Grand la réprouva ouvertement (2); mais les évêques sentirent promptement de quel avantage leur serait cette milice fervente. Le sanctuaire fut donc ouvert aux moines, et plus tard le concile de Nicée attribua aux abbés le droit de conférer les ordres mineurs dans leur couvent.

Tandis que les moines se rapprochaient du clergé, les ecclésiastiques de plusieurs églises épiscopales se réunirent, à l'imitation des moines, sous une règle uniforme, et reçurent le nom de chanoines (*canonici*, de κάνων, règle). Cette institution fut introduite par saint Eusèbe, évêque de Verceil, et par saint Augustin. Puis Crodegang, évêque de Metz, établit, pour l'existence en commun des chanoines, un règlement et des statuts qui furent acceptés par la plupart des chapitres.

680.

Religieuses.

L'Église employa, dans les premiers temps, les diaconesses (c'étaient les épouses des diacres ou de pieuses femmes d'un âge mûr) à veiller dans les basiliques à l'entrée réservée aux personnes de leur sexe, à dépouiller de leurs vêtements celles qui devaient recevoir le baptême, à soigner les malades, à veiller sur les cadavres, à compléter l'instruction des confirmées (3) ; mais elles n'appartenaient pas à la hiérarchie ecclésiastique, car elles n'avaient pas reçu l'imposition des mains (4). Déjà cependant, au quatrième

A cette règle appartiennent les ordres militaires des Templiers, de Calatrava, et d'autres.

IV. La règle de Saint-François, dite des *frères mineurs*, remonte à l'année 1208. A cette règle appartiennent les *franciscains*, les *observants*, les *déchaussés*, les *réformés*, sous l'obéissance d'un seul général; les *conventuels*, les *tertiaires*, les *capucins*.

Les ordres suivants ont des règles particulières : les *chartreux*, établis à la Chartreuse de Grenoble en 1084, par Brunon, citoyen de Cologne ; la congrégation de *Saint-Jérôme de Lupo d'Olmeto*, avec une règle tirée des écrits de saint Jérôme, et commencée sous Martin V ; les *carmélitains*, qui commencèrent en 1160 sous Alexandre III, sur le mont Carmel : la règle leur fut donnée par Albert, patriarche de Jérusalem, en 1209, et Honorius III les confirma en 1227.

Voir principalement Lucii Ferraris *Bibliotheca*, au mot *Religiones regulares*.

On peut consulter, pour les instituts et les costumes des moines :

Bonanni, *Catalogue des ordres religieux;* Rome, 1706.

Héliot, *Hist. des ordres monastiques religieux et militaires*; Paris, 1721.

Lucæ Holstenii, *Codex regulorum*; Augsbourg, 1754.

Henrion, *Hist. des ordres religieux;* Bruxelles, 1838.

(1) *Canon* III, 4.

(2) *Ep.* CIX, 1, 6.

(3) Saint Ignace, *ep.* 12.

(4) *Concile de Nicée*, can. 19.

siècle, beaucoup de vierges vivaient en commun dans des maisons particulières ; cet usage étant passé en Occident, saint Honorat institua à Saint-Cyr, près de Marseille, la première communauté de femmes dans la Gaule. Saint Césaire, évêque, écrivit une règle pour les religieuses (1), et Léon le Grand défendit de leur donner le voile avant que l'âge de quarante années eût tempéré leurs passions et mûri leur jugement. 542.

CHAPITRE XIX.

DISCIPLINE ET RITES.

La hiérarchie établie et introduite dans la vie civile, il était difficile que l'Église conservât la pauvreté apostolique; mais elle perdit, avec celle-ci, de sa ferveur primitive, de sa pureté et de son indépendance. Dans le principe, le clergé ne vivait que des offrandes faites à l'autel, en les partageant avec les pauvres. Les églises et les associations religieuses ne purent posséder des biens-fonds et accepter les legs qu'à dater du règne de Constantin, qui dota lui-même de gros revenus la basilique des Saints-Apôtres; plusieurs églises eurent en partage les biens qui servaient à l'entretien du culte païen, et d'autres, une partie des terres communales, de sorte qu'il n'y eut point de cathédrale qui ne fût propriétaire. De même qu'autrefois il ne se faisait pas de testament sans un legs pour l'empereur, ainsi tous les chrétiens voulurent laisser à l'Église un témoignage de leur piété; c'était aussi une protestation contre l'ancienne croyance que tout appartenait à l'État, tandis que les fidèles ne reconnaissaient pour maître que Dieu seul. 321.

La piété particulière ne se montrait pas toujours prudente, puisqu'elle allait parfois jusqu'à déshériter des parents dans le besoin pour s'assurer les prières des prêtres et des moines (2). L'abus fut

(1) Bollandus, au 12 janvier.

(2) Un païen endurci et un chrétien pieux s'accordent à cet égard. Zosime appelle les moines des hommes à peu près inutiles à l'État, qui ont acquis de grandes terres sous prétexte de nourrir les pauvres, et qui, en réalité, ont réduit presque tout le monde à la pauvreté : Οὔτε πρὸς πόλεμον οὔτε πρὸς ἄλλην τινὰ χρείαν ἀναγκαίαν τῇ πολιτείᾳ, πλὴν ὅτι προϊόντες ὁδῷ μέχρι τοῦ νῦν ἐξ ἐκείνου τὸ πολὺ μέρος τῆς γῆς ᾠκειώσαντο, προφάσει τοῦ μεταδιδόναι πάντων πτωχοῖς πάντας ὡς εἰπεῖν πτωχοὺς καταστήσαντες. V, 23.

Addicta avorum prædia
Fœdis sub auctionibus ;

poussé si loin que Valentinien Ier interdit au clergé de recevoir des legs de la part des femmes; puis il fut défendu aux prêtres et aux moines d'hériter : ce qui fit dire à saint Jérôme qu'il s'affligeait, non de la chose, mais de ce qu'elle eût été méritée. Les Pères s'élevèrent à l'envi contre l'abus des legs pieux, Chrysostome principalement, et saint Augustin refusa plusieurs dons faits à son Église.

Les ecclésiastiques pouvaient laisser à leurs parents les biens reçus pour le service de l'Église, et la piété des fidèles se trouvait ainsi contrainte à des donations nouvelles; les empereurs enlevèrent donc aux prêtres le droit de disposer par testament des biens qu'ils avaient acquis. Qu'en résulta-t-il ? Les propriétés des ecclésiastiques augmentèrent sans mesure, attendu qu'ils recevaient toujours sans jamais aliener; aussi le préfet Prétextat avait-il quelque raison de dire : *Faites-moi évêque de Rome, et je deviens chrétien.*

Il est vrai que ces richesses étaient un fonds de secours pour les pauvres, et qu'on les employait à élever des églises, à donner de l'éclat aux cérémonies du culte, à nourrir des curés dans des pays pauvres et lointains; puis les nominations des prêtres et des évêques devinrent plus indépendantes des laïques, du moment où le clergé ne fut plus dans la nécessité de vivre de leurs aumônes.

Intervention des laïques.

L'intervention des laïques perdit ainsi de son importance dans les affaires ecclésiastiques; on abandonna peu à peu la coutume de demander leur assentiment pour l'ordination des prêtres, bien que les noms des candidats fussent toujours publiés, afin que ceux qui auraient eu connaissance de quelque empêchement formassent opposition. Le concile de Nicée ayant déclaré que la présence et l'assentiment des autres prélats de la province étaient nécessaires pour la validité de l'élection d'un évêque, ils purent dès lors, par leur majorité, annuler les nominations des assemblées ordinaires; et le peuple s'en éloigna quand il vit qu'il ne lui restait plus que l'apparence du droit (1).

Successor exhæres gemit,
Sanctis egens parentibus.
Hæc occultantur abditis
Ecclesiarum in angulis,
Et summa pietas creditur
Nudare dulces liberos.
(Peri Stephanon, hymnus II, 76.)

(1) Non pas toutefois immédiatement. Nous voyons, en effet, dans le sixième siècle, quelques communes participer à l'élection, et Justinien ordonna que les notables de la ville fussent consultés à cet effet. *Novelle* CXXXVII, 2.

L'élection des évêques n'était pas toujours régulière. Nous avons vu comment Paulinien avait été élu (1). Dans l'assemblée réunie à Milan pour donner un successeur à Auxence, le gouverneur qui se présente pour maintenir l'ordre est lui-même nommé évêque. A Châlons, après la mort de l'évêque Paul, les factions s'agitent pour lui choisir un successeur; les deux évêques Patient de Lyon et Euphronius d'Autun prennent un prêtre peu connu, mais d'une réputation intacte, nommé Jean, auquel ils donnent l'onction par une sorte de surprise (2). Les habitants de Bourges confient le choix de leur évêque à Sidoine Apollinaire.

Le clergé.

Dans l'origine, les prêtres et les évêques n'étaient pas vêtus autrement que les séculiers, si bien que l'on prenait parfois saint Ambroise pour son frère Satyre, l'évêque pour le laïque (3). La longue soutane et la cape, que les prêtres conservent encore, étaient le costume ordinaire des philosophes et de ceux qui fuyaient la pompe. Leur unique distinction se trouvait dans les cheveux; les Latins ne laissaient qu'une couronne, et les Grecs qu'une touffe en forme de croix (4). Ils faisaient usage, pour la célébration des rites sacrés (5), d'un vêtement particulier, c'est-à-dire de la chasuble, manteau tout à fait rond et fermé, sauf pour le passage de la tête. Dans la suite, les ecclésiastiques adoptèrent un costume différent, c'est-à-dire plus compliqué. Charlemagne, en 793, ordonnait aux comtes de traiter comme laïques les clercs qu'ils trouveraient avec l'habit séculier; cependant la couleur noire ne devint de règle qu'après le treizième siècle (6). Les ecclésiastiques

(1) Voyez ci-dessus, page 383.

(2) Lettre de Sidoine Apollinaire, IV, 25.

(3) *In obitu Satyri oratio*, 38. Le pape Célestin (*lettre* 2) nous assure que les évêques eux-mêmes n'avaient point de vêtement particulier.

(4) Le quatrième concile de Carthage défend au prêtre de soigner ses cheveux ou de se raser la barbe; mais cette prescription fut peu observée. La tonsure dérive, dit-on, des Nazaréens, qui se brûlaient une partie des cheveux en signe de dévotion particulière (*Concil Aquisgr.*, c. I. — Isidore de Séville, livre I, *de Off. eccl.*, c. 4). Dans le chapitre XVIII des Actes des Apôtres, il est fait mention de Priscille et d'Aquilas, qui avaient coupé leur chevelure par suite d'un vœu. Mais, outre que les Nazaréens portaient habituellement leurs cheveux longs comme Samson, il est difficile de croire que, dans des temps de persécution, on voulût afficher un signe distinctif aussi apparent.

(5) *Religio divina alterum habitum habet in ministerio, alterum in usu vitaque communi.* Saint Jérôme, *in Ezech.*, c. 44. Landolphe, en parlant de l'archevêque Aribert (*Hist. Mediol.*, lib. II, 35), dit que, sous lui, personne n'osait entrer dans le chœur sans être vêtu de la toge blanche (aube) et sans avoir la tête couverte du capuchon, attaché à une sorte de camail de couleur rouge, dont les prêtres faisaient usage à cette époque.

(6) Un édit de l'archevêque de Milan, Sessa, en 1211, défend aux ecclésiastiques

furent aussi exclus de certaines professions, puis de toutes occupations séculières; plus tard, on les astreignit au célibat, loi ancienne, rendue plus rigoureuse avec le temps, et adoptée presque généralement. Le concile de Chalcédoine ne voulait pas qu'un seul ecclésiastique possédât plusieurs bénéfices, pour employer ici une expression introduite ultérieurement.

Au commencement du cinquième siècle, Rome se vantait de posséder vingt-quatre églises et soixante-six prêtres, tant le clergé était peu nombreux. De là une extrême précaution pour que personne ne se fît ordonner hors de son diocèse, pour qu'aucun prêtre n'abandonnât le sien, ou ne voyageât sans licence de l'ordinaire (*litteræ dimissoriæ*). Le concile de Chalcédoine déclara sacrilége quiconque sortirait de la milice sacrée après le vœu; Justinien y ajouta la confiscation des biens au profit de l'Église abandonnée.

Caractère indélébile.

Paroisses.

Lorsque les chorévêques furent supprimés, un prêtre, appartenant au clergé épiscopal, fut chargé du soin des âmes dans les campagnes, et plusieurs villages furent réunis sous une église,

d'aller vêtus de rouge, de jaune, de vert. Un concile provincial du siècle suivant leur interdit les habits à raies, à bordure, avec rubans et boutons d'argent et de métal, ainsi que les capuchons à la mode des laïques. Le concile diocésain de Milan, en 1250, veut que tous les prélats portent sur la simarre un vêtement clos, et non des capes avec manches; qu'ils ne fassent point usage de freins, de selles, d'éperons, ni d'autres choses dorées, argentées ou azurées, ni de surtouts garnis de fourrures, ni de manteaux, soit ouverts, soit fermés, hors les cas où ils doivent monter à cheval. Du reste, défense à eux de porter des étoffes vertes, des manches rouges, des souliers lacés, des colletes boutonnés; ils ne peuvent avoir que des capes noires ou autres, également décentes (GIULINI, *ad an.* 1250). Quelques conciles ordonnent aux prêtres de ne sortir qu'avec l'étole au cou (*Concile de Mayence*, en 813). Landolphe (*Hist. Med.*, liv. II, 35) dit aussi qu'au temps d'Aribert aucun ecclésiastique n'osait imiter les modes des laïques, soit pour le chapeau, soit pour les habits, soit pour la chaussure. Mais la couleur noire était peu en usage parmi le clergé lombard; et Giulini rapporte, à l'année 1203, le testament d'un prêtre qui lègue à divers individus ses habits, dont aucun n'est noir, sauf son chapeau. Nous savons toutefois que les prêtres milanais revêtaient la chape noire durant les offices; la chape rouge était réservée aux chanoines ordinaires. En 1211, un synode milanais défendit aux clercs de se montrer en public sans la chape ou le surplis, ou sans un autre vêtement rond et fermé; de porter des chaussures lacées, des manches, des mouches (ornements tombant du cou sur la poitrine), des garnitures sur leurs habits, et des capes à manches. Celui qui avait reçu les ordres devait porter des habits ronds ne s'ouvrant pas, qui ne fussent ni jaunes, ni verts, ni garnis de petit-gris. Les clercs recevaient la tonsure à l'église ou à l'autel dont ils avaient le titre. Le même synode défendit aux moines de prendre part aux banquets, de jouer aux dés, de parier, de chasser, d'avoir des chiens, de se livrer au trafic, à l'usure, d'avoir des compères et des commères, d'aller aux bains, de porter des bonnets ou une coiffure autre que le capuchon. Combien il est facile de prohiber et d'ordonner!

appelée *titre;* ses membres étaient désignés collectivement par le nom de *plèbe* (λαός), et les curés (*curiones*) par celui de *plébans* (*plebani*); les évêques laissaient à ces derniers les offrandes de chaque église, en veillant à ce qu'ils ne les rendissent pas onéreuses et ne les détournassent pas à leur seul profit (1). Dans les villes, il n'y avait qu'une seule église pour dire la messe, et, lorsque l'affluence était excessive, on en célébrait deux; mais on aurait considéré comme schismatique le prêtre qui eût formé une réunion de fidèles, séparée de l'évêque. Rome, Alexandrie et peut-être quelques autres cités importantes avaient plusieurs paroisses; mais les prêtres de ces paroisses ne consacraient pas, et se bornaient à administrer l'eucharistie consacrée par l'évêque. Lorsqu'il fallut instituer des paroisses dans les villes épiscopales, les églises furent distinguées en cathédrales et en paroissiales. Les plébans ne prononçaient pas l'excommunication et n'avaient point l'autorité d'absoudre. Les évêques avaient le privilége exclusif de consacrer le pain et le vin; mais l'embarras d'envoyer les choses consacrées au loin fit étendre aussi ce privilége aux plébans, qui finirent par administrer de même les autres sacrements, excepté l'ordination, la confirmation et l'absolution de certains cas. Le curé exerça dès lors, sur tous les intérêts spirituels de l'Église, le pouvoir qu'il tire de l'évêque; son institution étant de droit divin, il ne put être déplacé que par suite d'une sentence juridique.

Le nom d'archiprêtre se trouve pour la première fois dans saint Jérôme; c'était d'ordinaire le prêtre le plus âgé, et il faisait les fonctions de vicaire général. Les archidiacres, bras droit de l'évêque, administraient les biens de l'église, distribuaient les aumônes et présentaient les ordinants. Dans l'Église grecque, le défenseur, prêtre ou laïque, devait protéger les ecclésiastiques devant les tribunaux civils. L'Église latine, dans le quatrième siècle, avait des diacres, des sous-diacres, des acolytes, des lecteurs, des exorcistes, des portiers; celle des Grecs, des hypodiacres, des lecteurs, des chantres, des exorcistes, des portiers, des herméneutes.

(1) Les anciens appelaient *parochus* (de παρέχω, *præbeo*) celui qui fournissait du sel, du bois et un gîte aux délégués que les Romains envoyaient dans les provinces :

Proxima campano ponti quæ villula, tectum
Præbuit, et parochi quæ debent ligna salemque.
(HORACE, sat. I, 5, 46.)

Peut-être les curés furent-ils nommés *parochi* par les chrétiens, parce qu'ils étaient chargés par l'évêque de subvenir aux besoins de la plèbe.

Juridiction ecclésiastique.

La hiérarchie une fois réglée de la sorte, on s'occupa de déterminer les devoirs et les honneurs inhérents à chaque dignité, ainsi que la juridiction graduelle. Les papes, tirant leur autorité de Dieu, n'étaient pas susceptibles d'être repris; quelques conciles prétendirent néanmoins les censurer, comme pouvaient le faire les conciles œcuméniques à l'égard des patriarches, les conciles nationaux et provinciaux à l'égard des évêques. Les Pères, réunis à Carthage, prièrent le pape Célestin de ne pas recevoir à la communion les évêques qu'ils en avaient exclus, en disant que le synode de Nicée avait remis au concile provincial les causes des évêques et des prêtres.

Dans le principe, il semble qu'il n'existait aucune différence entre les évêques, et qu'ils ne dépendaient point du siége romain. La persécution ayant fait sentir la nécessité de resserrer les liens de la société extérieure, les communautés de la campagne s'unirent à celles des chefs-lieux et se formèrent en diocèses. Les chorévêques disparurent, quand le concile de Laodicée (366?) eut ordonné qu'il ne serait pas donné de successeurs aux morts, et que les survivants relèveraient des diocésains. L'autorité se concentrait donc dans les mains de ces derniers; mais, en retour, ils furent astreints à la résidence par le concile d'Antioche (341), et celui de Sardique (347) leur défendit de rester absents plus de trois semaines. En outre, ils devaient parcourir leur diocèse, et, dans cette obligation, l'intérêt matériel s'unissait à celui des âmes, puisqu'en visitant les églises de la campagne ils recueillaient les offrandes que les fidèles y avaient déposées dans l'année. Puis, comme l'épiscopat était assimilé à un mariage, on lui appliqua la loi du divorce, en défendant de passer d'une église à une autre, à moins que le bien général ne le réclamât (1); ce qui fut un moyen de mettre un terme aux brigues et à l'ambition d'arriver à des siéges plus avantageux.

Afin d'augmenter leur pouvoir par l'union, les évêques des diverses églises se groupaient autour de celui qui siégeait dans la ville la plus célèbre par ses martyrs ou par une fondation apostolique. Cet évêque prenait le nom de métropolitain ou d'archevêque (2); il avait un pallium distinct, étole étroite qui tombait sur la poitrine et entre les épaules. Il ne leur était pas supérieur par l'auto-

(1) La translation volontaire prohibée s'appelait *metabasis*; celle qui était ordonnée, *metathesis*.

(2) Le neuvième canon du concile d'Antioche de 264 dit : *Per singulas regiones convenit episcopos nosse, metropolitanum episcopum sollicitudinem totius provinciæ gerere.*

rité spirituelle, mais il convoquait en concile les évêques de la province, appelés dès lors suffragants; avant qu'ils entrassent en fonctions, il les consacrait, revisait leurs décisions, veillait sur la foi et la discipline de toute la province (1). Les évêques des dix provinces suburbicaires obéissaient au métropolitain de Rome; les évêques de Libye et d'Égypte, à celui d'Alexandrie; les évêques de l'Asie Mineure, à celui d'Éphèse. L'éclat de la ville où ils avaient leur siége rejaillissait sur ces prélats.

Après la mort d'un évêque, le métropolitain désignait un prêtre pour administrer le siége vacant, et le délégué convoquait d'autres évêques pour se réunir à un jour déterminé. En leur présence, le clergé proposait le successeur, qui était élu par l'assemblée des décurions et du peuple; car l'Église conserva les élections populaires, tandis qu'elles disparaissaient dans le monde entier. La nomination, cependant, ne devenait légale qu'après avoir été approuvée par les suffragants de la province, et confirmée par le métropolitain. L'autorité temporelle n'intervenait point dans les élections, ce qu'elle ne fit que plus tard et pour les villes où le prince avait sa résidence.

L'évêque, en général, était choisi parmi des laïques ou des prêtres, élevés et baptisés dans la même église, de manière qu'il connût son troupeau et en fût connu. Il ne devait avoir qu'une seule femme, jouir de la réputation d'un honnête homme, être un père de famille modèle et sans reproche même aux yeux des païens. On n'avait pas égard à la condition, mais au besoin particulier : éloquent et docte pour les cités, affable et simple pour la campagne, guerrier même pour le diocèse où l'on avait besoin d'être défendu; il fallait qu'il fût le plus souvent d'un âge mûr, et parfois éprouvé par le martyre. Le quatrième concile de Carthage détermine les qualités nécessaires à l'évêque : il doit être prudent par nature, docile, d'habitudes tempérées, d'une vie chaste, sobre, attentif à ses affaires, humble, affable, miséricordieux, versé dans les lettres et la loi de Dieu, sage interprète des Écritures, instruit des dogmes ecclésiastiques; il faut surtout que, dans les questions de foi, son langage soit simple.

Beaucoup d'individus cherchaient à se soustraire à ces fonctions en s'en déclarant indignes, se cachaient dans les déserts et mouraient parfois de frayeur. Gérès, petite ville de l'Égypte, à sept milles de Péluse, nomma évêque Nilammon, qui vivait dans une

(1) L'édition arabe du concile de Nicée, canon 39, nous a conservé cette notice importante sur la hiérarchie, au moins en Orient.

cellule dont il avait muré la porte. Toutes les prières ne purent vaincre sa résistance; il répondit à Théophile, évêque d'Alexandrie, qui vint le solliciter en personne : « Demain, mon père, vous ferez comme il vous plaira. » On revient le lendemain, et Nilammon réplique du fond de sa grotte : « Prions d'abord. » On prie le jour entier, et, le soir venu, on appelle l'ermite, qui ne répond plus. Les pierres sont enlevées, et on le trouve mort.

Détruire les restes du paganisme, préserver la foi des souillures de l'hérésie, tel était le soin principal des évêques; mais la condition de ces temps malheureux les contraignit à se charger de fonctions auxquelles se soustrayaient les autorités temporelles affaiblies. L'évêque alors devient tout; il baptise, confesse, impose les pénitences publiques et privées prononce les excommunications et les lève, visite les malades, prie pour les morts, rachète les prisonniers, nourrit les pauvres, les veuves et les orphelins; il fonde des hospices, administre les biens de son clergé, se fait arbitre et juge de paix, publie des traités de morale, de discipline et de théologie, soutient des controverses avec des hérétiques et des philosophes, s'applique aux sciences et à l'histoire, répond à des consultations d'autres évêques, d'églises, de moines et de particuliers; il siége dans les conciles, se charge d'ambassades, se rend auprès des barbares ou des empereurs pour les adoucir, et il réunit un triple pouvoir, philosophique, politique et religieux.

Constantin, ne pouvant renverser l'ancien ordre de choses au moyen des lois, eut recours à la persuasion, accrut l'autorité des évêques et en fit les tuteurs des faibles et les juges des contestations; telle fut l'origine de la juridiction ecclésiastique. La vénération pour le clergé lui amenait spontanément la population; aussi les évêques passaient la journée entière à statuer sur des procès, et les païens eux-mêmes recouraient à leurs décisions. Affranchies des formules juridiques, les sentences des évêques ramenaient le droit à la raison et à l'équité; car ils tenaient compte de la bonne foi plus que de la parole stricte, des préceptes religieux et moraux plus que des prescriptions civiles, et c'était par la charité et la vérité qu'ils étouffaient l'esprit de chicane. Comme protecteur des faibles, l'évêque s'interposait entre le maître et l'esclave, entre le père et les enfants, corrigeant les iniquités légales (1). Les gouvernements municipaux étant abandonnés par les décurions, les évêques et les prêtres se mettaient à leur tête,

(1) Jean Chrysostome, dans son admirable discours *Sur la dignité du sacerdoce*, expose toutes les charges qui incombaient à un prêtre et surtout à un évêque.

parce qu'ils se trouvaient seuls partout où il fallait veiller, diriger, consoler. Leur autorité temporelle n'était donc pas une usurpation; ils ne l'avaient pas sollicitée, et leur profession ne les destinait point à l'exercer; le besoin naquit, et ils se trouvèrent prêts, parce que la prépondérance morale leur en conférait le légitime usage, parce que le christianisme leur donnait le droit de faire ce qui est utile à l'homme et les moyens de l'accomplir.

Nous avons déjà parlé d'Ambroise, de Chrysostome et d'Augustin. Le Visigoth Théodoric Ier, après avoir été repoussé de Narbonne, chargea saint Orient, évêque d'Auch, d'aller demander la paix. Germain, évêque d'Auxerre, se rendit à Arles pour obtenir un allégement aux charges publiques. Hilaire de Lérins, bien qu'évêque d'Arles, continuait à vivre comme un pauvre. Dans la ville, il recevait le matin quiconque se présentait; le reste du jour, il l'employait à faire des lacs, en même temps qu'il dictait, lisait, écoutait, parlait. Avec les marbres enlevés aux amphithéâtres, il construisait des églises, et, s'il avait besoin de secourir des pauvres ou de racheter des captifs, il vendait les vases sacrés; les jours de jeûne, il prêchait quatre heures, confessait les pénitents, prévenait ou réparait les maux de la misérable administration publique. Un jour, au moment où le préfet, souvent réprimandé par lui, entrait dans l'église avec ses officiers, il lui adressa la parole du haut de la chaire, en disant qu'il était indigne d'entendre la parole divine après avoir méprisé ses avis.

Comme censeurs naturels, les évêques devaient veiller sur la pureté des mœurs, et les corriger conformément à une jurisprudence canonique qui ne faisait point de distinction entre les personnes. Ils conservèrent même sous le despotisme l'important privilége d'être jugés par leurs pairs; en même temps, ils prononçaient seuls sur les accusations portées contre les ecclésiastiques, qui, par ce moyen, étaient soustraits au scandale d'une procédure publique. Une loi formelle enjoignit aux magistrats d'exécuter les décisions des évêques (1); mais, dans quelques églises, il était permis aux prêtres d'en appeler devant le concile provincial (2).

(1) *Code Théod.*, IX, 45, IV.

(2) Le troisième concile de Carthage, en 397, can. 9 : *Ut clerici publica judicia non appellent... cum privatorum christianorum causas Apostolus ad Ecclesiam deferri atque ibi determinari præcipiat.* En 425, Théodose II et Valentinien III rendirent cette loi : *Clericos episcopali audientiæ reservamus... fas enim non est ut divini muneris ministri temporalium potestatum subdantur arbitrio.* Justinien donna force de loi aux canons ecclésiastiques. *Nov.* CXLI.

Dans l'ordre temporel, les chrétiens, redoutant la partialité de juges ennemis de leur foi, et par éloignement pour les formules païennes qui accompagnaient les jugements, avaient tenté d'abord de décliner les tribunaux ordinaires. Ils s'en remettaient donc, comme dans une société de frères, du soin de statuer sur leurs différends, aux évêques et aux anciens; de là, une juridiction volontaire et arbitrale, à laquelle Constantin prêta l'appui de ses décrets. Quand les souverains furent devenus chrétiens, il n'y eut plus de motifs pour écarter du forum séculier les fidèles qui avaient des contestations à porter en justice. L'Église l'interdit seulement à ses ministres (1), auxquels Constantin accorda un forum distinct pour les affaires civiles; privilége que Justinien étendit à leurs procès avec les laïques, sauf appel aux tribunaux ordinaires. La juridiction des évêques était-elle arbitrale ou coercitive? Les empereurs montrèrent qu'ils l'entendaient dans le premier sens (2),

(1) Concile de Vaison, 442.

(2) Voy. les édits d'Honorius, de Valentinien III et de Justinien, en 398, 428 et 541. — On trouve dans le Code de Just., liv. I, tit. 4, *De episcopali audientia*, § 26 : « A l'égard des affaires annuelles de la cité, soit qu'il s'agisse de revenus ordinaires de la ville ou de fonds provenant des biens de la ville, de dons particuliers, de legs ou de toute autre origine; ou de travaux publics, de magasins de vivres, ou d'aqueducs, ou d'entretien de bains, de ports; de construction de murailles, de tours; ou de réparations de ponts, de routes; ou de procès dans lesquels la cité se trouve engagée pour un intérêt quelconque, public ou privé, nous ordonnons ce qui suit : Le très-pieux évêque et trois personnes choisies parmi les premiers de la ville se réuniront et examineront chaque année les travaux faits. Ils auront soin que ceux qui les dirigent ou les ont dirigés les mesurent exactement, en rendent compte, et montrent qu'ils ont rempli leurs engagements dans l'administration, soit des monuments publics, soit des sommes destinées aux vivres et aux bains, soit de tout ce qui se dépense pour l'entretien des routes ou aqueducs, ou pour tout autre objet. »

Ibid., § 30 : « En ce qui concerne la tutelle des pupilles du premier et du second âge, et de tous ceux à qui la loi donne des curateurs, si leur fortune ne s'élève pas au delà de cinq cents pièces d'or, nous ordonnons que l'on n'attende pas la nomination faite par le président de la province, ce qui occasionnerait de grandes dépenses, et beaucoup plus encore s'il ne réside pas dans la même ville où il convient de pourvoir à la curatelle. Alors la nomination des curateurs ou tuteurs devra se faire par le magistrat de la cité... de concert avec le très-pieux évêque et avec d'autres personnes revêtues de charges publiques, si la ville en a plusieurs. »

Ibid., liv. I, tit. 55, *de Defensoribus*, § 58 : « Nous voulons que les avocats de la ville, bien instruits des saints mystères de la foi orthodoxe, soient choisis et institués par les vénérables évêques, par le clergé, les notables, les propriétaires et les curiales. Quant à la transmission de l'office, il y sera pourvu par la glorieuse puissance du préfet du prétoire, afin qu'ils puissent acquérir sécurité et vigueur par les lettres d'admission de sa magnificence. »

et Justinien soumit la sentence de l'évêque à l'approbation du juge public; mais, dans l'Occident, l'ancienne organisation judiciaire étant tombée à l'arrivée des barbares, le juridiction épiscopale s'étendit jusqu'à l'excès.

Le tribunal ecclésiatique attirait à lui, dans trois cas, les causes des laïques. Premièrement, quand les parties s'en remettaient à son arbitrage; la sentence acquérait alors force de chose jugée, aux termes de l'édit de Constantin. En second lieu, l'Église pouvant, comme société particulière, censurer les mœurs de ses membres, elle acquit la juridiction correctionnelle sur les délits appelés secrets, et le sortilége, le blasphème, restèrent de son ressort. Troisièmement, le tribunal de l'évêque connaissait des causes dites ecclésiastiques, surtout relativement au mariage et aux testaments. Le premier n'étant plus considéré seulement comme un contrat civil, mais comme un acte religieux, comme un sacrement, il était naturel que le clergé évoquât les contestations qui en résultaient, ainsi que les cas d'adultère, de concubinage, de fornication, de rapt et autres semblables. Quant aux testaments, nous ne saurions dire à quel titre ils furent considérés comme appartenant à la compétence ecclésiastique, à moins que ce ne fût par le motif qu'ils étaient alors déposés dans les églises, comme ils l'avaient été jadis dans les mains des vestales.

Le droit que les temples et les bois sacrés de l'idolâtrie avaient eu de protéger les délinquants passa aux églises du Dieu vivant. L'empereur Léon défendit d'en arracher personne, et il ne voulut pas que les évêques fussent inquiétés pour avoir donné refuge à des débiteurs; mais il ordonna que la sentence fût notifiée à ces derniers, afin qu'ils constituassent un fondé de pouvoir, et, faute par eux de le faire, on devait procéder conformément à la loi, par la saisie et la vente de leurs biens, meubles et immeubles. Ce qu'ils auraient pu cacher dans l'enceinte de l'église ou dans la maison d'un ecclésiastique, il fallait le mettre dehors et le restituer; les esclaves devaient être rendus avec ce qu'ils avaient emporté, sur le serment du maître de ne pas les châtier au delà de ce que permet l'humanité. Asiles.

Dans les premiers temps de son introduction au sein de la société et du gouvernement, l'Église fut obligée de réclamer l'appui de l'État pour faire exécuter ses volontés, attendu qu'elle n'avait ni règle, ni constitution, ni l'habitude de gouverner. Après l'abolition du polythéisme, elle entrait dans l'État, et se trouvait enveloppée dans ses liens; les empereurs, qui, jusqu'à Gratien, conservèrent le titre de grand pontife, évoquèrent, en cette qua- Intervention impériale.

lité, plusieurs des droits exercés précédemment par les églises, comme sociétés non autorisées. L'Église paraissait donc subordonnée à l'extérieur, bien qu'elle fût tout à fait indépendante au dedans. L'empereur intervenant dans tout, son assentiment était requis en toutes choses ; c'était à lui qu'appartenait, par ses ordres ou par ses recommandations, de diriger les évêques et de les confirmer, de convoquer les conciles, de leur prêter assistance, de décider même sur les matières traitées, et d'ordonner l'exécution des décrets ecclésiastiques; ce qui prouve que le gouvernement restait païen alors même que les princes étaient convertis à la foi. Au fond, néanmoins, cet assentiment, cette confirmation ne faisait qu'attester la force acquise par l'Église, ses conquêtes plus que sa dépendance. D'ailleurs, la sanction donnée par les empereurs aux décrets des conciles ne regardait que leur contenu; car les canons, comme étant inspirés par l'Esprit-Saint, avaient force de loi pour les chrétiens, même non sujets de l'empire. Quand il arriva que des Césars voulurent faire des règlements ecclésiastiques, comme l'*Hénoticon* (1) de Zénon et le *Type* de Constantin II, et rendre des décisions en matière de foi, l'Église protesta contre ces usurpations.

Puis, à mesure que le pouvoir temporel tombait dans l'impuissance, l'autorité ecclésiastique s'accroissait et se consolidait; car, si l'Église d'Orient n'oublia jamais les formules de soumission à l'égard des Césars et se garda de prétendre à la souveraineté, celle d'Occident répudia toute habitude de servilité du moment où l'empire s'écroula. Restée seule debout au milieu de la ruine générale, ayant seule des chances de durée dans la décadence successive de toutes les autres institutions, elle substitua aux idées païennes la science et la charité; elle redoubla d'efforts pour lutter contre la barbarie et pour inspirer des sentiments généreux aux peuples nouveaux dont elle entreprit l'éducation.

Cette conquête du pouvoir ne faisait que réaliser le phénomène qui se révèle dans toute association grande ou petite, la supériorité dévolue aux plus capables. La société romaine, qui se dissolvait de toutes parts dans sa longue décrépitude, par suite de son égoïsme, de la contradiction des idées et des doctrines, ne devait-elle pas faire place à une société dans la vigueur de la jeunesse, aux convictions fortes, dont l'activité opérait sur la vie entière?

(1) L'*Hénotique*, τὸ Ἑνωτικόν, est le décret d'union de 482, que, sous prétexte de concilier tous les partis, publia l'empereur Zénon, favorable aux eutychiens; le *Type*, ὁ Τύπος, ou formulaire, est l'édit de Constantin II, en 648, au sujet du monothélisme.

D'un autre côté, une race barbare, arrivée sans gouvernement, sans lois, sans mœurs, sans culture ni croyance, ne devait-elle pas plier sous l'influence d'un pouvoir constitué, supérieur à la force de ses armes, et qui, tout en poussant à la civilisation, promettait des récompenses et des châtiments éternels?

Diversité de discipline.

Les conciles maintenaient l'unité de croyance au milieu de la diversité d'usages, de nations, de langage; puis, en même temps qu'ils conservaient le dogme intact, ils réglaient la discipline selon les temps et les lieux.

Baptême.

Les premiers fidèles étaient baptisés au bord des fleuves, selon l'usage du Précurseur; on éleva ensuite des baptistères dans le voisinage de l'eau, à côté des églises paroissiales, auxquelles on les réunissait parfois au moyen de portiques, comme on le voit à Aquilée (1). Un seul suffisait pour chaque diocèse.

On montre dans les ruines de la maison Prisca, à Rome, où l'on croit que saint Pierre habita, un chapiteau creusé, où la tradition veut qu'il ait baptisé avec l'eau qui y jaillissait et qui d'abord était consacrée au dieu Faune; on ajoute qu'il administrait aussi ce sacrement dans une catacombe de la voie Salaria et dans celle où il fut ensuite enseveli, à l'endroit appelé depuis *Fons Sancti Petri*. Constantin fit faire, près de l'Église construite dans son palais de Latran, le somptueux baptistère qui existe encore; il consiste en plusieurs rangs de colonnes magnifiques de porphyre ou de marbre et en fragments d'anciens édifices, rassemblés sans unité de style et sans proportions. Au milieu s'ouvre un grand bassin, dans lequel on descend par plusieurs degrés, et qui est de forme octogone, comme l'édifice que précède le portique où attendaient les néophytes. On croit que c'était le bain particulier de l'empereur; il a été restauré plusieurs fois, et on le réserve pour les baptêmes solennels qu'administre le pape.

Les thermes publics de Novatus, frère de sainte Praxède et de sainte Pudentiane, furent aussi convertis à cet usage, ainsi que le bain du sénateur Pudentius, leur père, et celui de sainte Cécile, renfermé aujourd'hui dans la belle église de ce nom.

La forme du baptistère était le plus souvent octogone, parfois aussi carrée, ronde ou en croix, avec des galeries en haut et une chapelle ornée de l'image de saint Jean-Baptiste, ou de saint Pierre baptisant Cornélie, ou de toute autre appropriée au lieu.

(1) Ciampini, *De sacris ædificiis a Constantino Magno constructis;* Martinelli, *Roma ex ethnica sacra*, 1668; Severano, *Memorie sacre della Chiesa di Roma;* G. Allegranza, *Del fonte battesimale di Chiavenna;* Venise, 1765.

Au milieu se trouvait le bassin, dans lequel on descendait communément par sept marches, indiquant les sept dons de l'Esprit-Saint, et l'on y conduisait l'eau des piscines au moyen de canaux, ce qui faisait croire au vulgaire qu'il se remplissait miraculeusement. Léon III réédifia le baptistère de Saint-André, de structure octogone, dont le bassin était entouré de colonnes de porphyre; au milieu s'élevait un agneau d'argent, qui versait l'eau. Parfois les fonts consistaient en une vasque isolée, appuyée sur des lions, des colonnes ou des symboles d'évangélistes. A l'intérieur était un gradin, sur lequel s'asseyaient ou s'agenouillaient ceux qui démandaient le baptême pour recevoir l'effusion; ils étaient décemment nus, selon l'usage continué jusqu'en 1140 (1). Les diaconesses étaient instituées pour les femmes, qui avaient des baptistères distincts.

Cette cérémonie ne se faisait qu'à Pâques et à la Pentecôte. Les baptistères devaient être spacieux; un concile s'assembla dans celui de Sainte-Sophie, à Constantinople. Quelques-uns ont supposé que celui de Saint-Jean, à Florence, avait été un temple de Mars, bien que l'absence d'harmonie que l'on remarque entre les diverses parties de l'édifice atteste qu'il a été construit dans les derniers temps de l'empire. Au moyen âge, il en fut édifié d'autres, sur le modèle des anciens. Au nombre des plus remarquables sont: celui de Pise, de forme circulaire; celui de Saint-Jean de Parme, avec huit faces à l'extérieur et seize en dedans, commencé en 1195 par Benoît Antelmani, et fini vers 1260; celui de Canossa, qui est dodécagone, et Saint-Jean des Fonts à Vérone, qui est octogone, comme ceux de Crémone, de Volterre, de Pistoie, de Florence.

Le catéchumène était soumis à de longues épreuves. Après avoir changé de nom, observé la continence conjugale et le jeûne de quarante jours, il était exorcisé et examiné à sept reprises sur la foi; puis, lorsqu'il avait fait profession pieds nus, expliqué le Symbole, chanté le *Pater*, il était déclaré digne d'être chrétien. Le dimanche des Rameaux et le jeudi saint, on lui lavait les pieds, le samedi, l'évêque, à jeun et vêtu de blanc (2), le baptisait publiquement. La cérémonie se pratiquait ainsi: purifié d'abord dans le bain, le néophyte se tournait vers l'occident pour faire les renon-

(1) [illegible] *De vet. Christ. rit.*, p. 43.

(2) A Milan, dans le douzième siècle, l'archevêque s'accoutrait d'une façon étrange, se ceignant d'un essuie-mains avec un ceinturon en guise de baudrier; ses sandales étaient lacées derrière le talon, de manière à figurer des éperons, etc. C'est dans ce costume qu'il baptisait.

ciations prescrites; après avoir reçu des onctions sur les épaules et la poitrine, il professait sa croyance, et il entrait dans l'eau. Alors les ministres, revêtus d'ornements blancs, lui plongeaient trois fois la tête; puis l'évêque versait l'eau du baptême avec la formule rituelle, après quoi il baisait le nouveau chrétien. Un autre prêtre lui oignait la tête avec le saint chrême, lui imposait le voile blanc, et quelquefois le couronnait de fleurs, de myrte ou de palmes; ensuite il lui lavait les pieds, que certains néophytes gardaient tous durant huit jours. L'évêque lui remettait alors un cierge, et il recevait le corps et le sang de Jésus-Christ; les enfants, le sang seulement, puis du lait, du miel, ou du vin et du miel, et dix *siliques* (1). On récitait à ce moment le commencement de l'évangile de saint Jean, et le secrétaire enregistrait le néophyte. Les parrains assistaient à toute la cérémonie, comme garants de sa foi et de sa conduite; parfois ils étaient plusieurs pour un seul, et parfois il n'y en avait qu'un pour plusieurs. Les vierges tenaient sur les fonts les orphelins qu'elles avaient adoptés.

Le nouveau baptisé se privait, pendant huit jours, de divertissements et de réunions; il assistait à la messe, au sermon, à la communion, et portait un bandeau sur le front, pour protéger le chrême. Ce temps écoulé, il déposait le vêtement blanc, reprenait sa chaussure, et il était béni.

Cette renaissance spirituelle était suivie de la communication du Saint-Esprit par la confirmation, qui se conférait, comme aujourd'hui, au moyen de l'imposition des mains de l'évêque et de l'onction du saint chrême. En cas de nécessité, un simple prêtre pouvait conférer le sacrement de la confirmation.

Eucharistie.

Par le *pain quotidien* de l'Oraison dominicale, on entendait le pain eucharistique, qu'il fallait dès lors prendre tous les jours, ou du moins chaque fois qu'on célébrait le sacrifice. Le zèle s'étant refroidi, on condamna d'abord quiconque laissait passer trois dimanches de suite sans le recevoir; puis, au quatrième siècle, chacun fut tenu de s'approcher de la sainte table au moins trois fois dans l'année, à Pâques, à la Pentecôte, à Noël. Dès le quatrième siècle, l'eucharistie se conservait sous les deux espèces du pain et du vin, dans des vases ayant la forme d'une colombe, qui se balançaient suspendus sur les autels.

Le pain bénit remplaçait l'eucharistie pour les catéchumènes,

(1) Les uns pensent que c'étaient des pièces de monnaie; d'autres, des grains de caroubier, etc. Maffei (t. VI, *Observ.*, art. I, p. 221) croit que c'étaient des imitations de monnaies en cire. Peut-être étaient-ce des *agnus Dei*.

ainsi que pour ceux qui étaient indignes de la recevoir (1). On appelait *eulogies* certains pains bénits, distribués par dévotion, dans les églises, après le saint sacrifice, et offerts à l'autel par les fidèles; on en faisait les hosties à consacrer, qui paraissent avoir été anciennement de pain ordinaire (2). Quelques églises ont conservé des traces de ces oblations; celle de Milan, par exemple, où des hommes et des femmes, appelés les vieux (*vecchioni*), offrent à la grand'messe, dans la cathédrale, trois hosties et six onces de vin à consacrer. Plus tard, dans la France, la Suisse et ailleurs, on distribua le pain bénit dans les messes solennelles.

L'hostie consacrée était reçue dans le creux de la main droite, sous laquelle on tenait la gauche (3); les femmes devaient recouvrir la leur d'un linge (4). Après avoir avalé l'hostie, on buvait dans le calice que présentait le diacre, en aspirant avec un chalumeau, ou bien on y trempa it le pain, usage conservé dans l'Église milanaise durant tout le seizième siècle (5). On conçoit combien les calices devaient être grands, ainsi que le corporal et les patènes. Théodoric fit présent à Césaire, évêque d'Arles, d'une patène qui pesait soixante livres. A Jérusalem et ailleurs, les restes de la communion étaient brûlés; à Constantinople, dans les Gaules et ailleurs, on les donnait aux enfants, qui, après le baptême, recevaient immédiatement quelques gouttes de vin consacré. Il était permis d'emporter chez soi l'eucharistie pour les jours où l'on ne consacrait pas, usage pratiqué surtout par les

(1) On voit dans le musée Trivulce, à Milan, un sacramentaire du douzième ou du treizième siècle, où il est fait mention de la bénédiction du pain pour ceux *qui indigni sunt eucharistia*. On y voit aussi une des colombes dont il vient d'être parlé; il y en une autre dans saint Nazaire le Grand.

(2) « Tu dis peut-être : Mon pain est du pain ordinaire; il est vrai qu'avant les paroles sacramentelles c'est du pain; mais, après la consécration, de pain qu'il était, il devient la chair du Christ. » (SAINT AMBROISE, ou l'auteur quel qu'il soit du livre *de Sacramentis*, IV, 4.)

(3) Saint Cyrille de Jérusalem, dans ses Catéchèses mystagogiques, V, le dit positivement : Προσιὼν οὖν μὴ τεταμένος τοῖς τῶν χειρῶν καρποῖς προσέρχου, μήτε διῃρημένοις δακτύλοις, ἀλλὰ τὴν ἀριστέραν θρόνον ποιήσας τῇ δεξίᾳ ὡς μελλούσῃ βασιλέα ὑποδέχεσθαι, καὶ κοιλάνας τὴν παλάμην, δέχου τὸ σῶμα τοῦ Χριστοῦ, ἐπιλέγων τὸ ἀμήν.

(4) Appelé *dominical*. Dans le concile d'Auxerre de 528, can. 42, on lit : *Unaquæque mulier, quando communicat, dominicale suum habeat*; et dans le can. 36 : *Non licet mulier nuda manu sua eucharistiam sumere*.

(5) Il existe dans la bibliothèque Ambrosienne un sacramentaire écrit postérieurement à 1460, où il est dit, dans la formule pour la communion à donner aux malades : *Corpus Domini Nostri Jesu Christi sanguine suo tinctam conservet animam tuam in vitam æternam*.

ermites, ou bien quand il y avait une persécution. Le respect introduisit la coutume de la recevoir à jeun; puis le concile de Carthage de 397 en fit une obligation, excepté le jour de la cène du Seigneur (1). Le troisième concile de Carthage nous fait connaître un usage ou un abus, en défendant de donner l'eucharistie aux morts; néanmoins on ne croyait pas qu'il fût indécent de placer l'hostie sur leur poitrine en les ensevelissant.

Mariage.

En exerçant son droit sur les mariages, l'Église établit certaines lois à leur sujet; dès lors, ils cessèrent d'être considérés comme des contrats n'ayant d'autre but que l'intérêt et le plaisir. Dans l'origine, on exigeait la déclaration du mariage, c'est-à-dire que les époux vinssent annoncer à l'évêque leur intention de s'unir, cérémonie destinée à remplacer les fiançailles du droit civil, et sans laquelle l'union était considérée comme illégitime. Les empereurs rendirent cette sorte de contrat obligatoire. Généralement la bénédiction nuptiale suivait la déclaration; mais il semble que l'autorité temporelle ne l'ait réputée nécessaire à la validité du mariage que dans le huitième ou le neuvième siècle : elle n'a jamais été considérée comme indispensable dans le droit canonique. Le concile de Trente l'a ordonnée, mais non comme article de foi. « L'Église, dit Tertullien, prépare le mariage et en dresse le contrat, ses prières le confirment, la bénédiction le scelle, Dieu le ratifie. Deux fidèles portent le même joug; ils ne sont qu'une chair et qu'un esprit; ils prient ensemble, ensemble ils jeûnent, ensemble ils sont à l'église, à la sainte table, dans les afflictions, dans la paix. »

Déjà le droit civil avait désigné divers obstacles au mariage; quelques-uns l'empêchaient d'une manière absolue sous peine de nullité, et d'autres pouvaient être écartés moyennant certaines amendes. L'Église, voulant purifier toutes les relations civiles et les soumettre à des règles spirituelles, multiplia ces empêchements; elle appela *impédiments* les seconds, *publics* ou *dirimants* les autres (2). Comme les chrétiens devaient vivre unis par la charité, la croyance et les pratiques religieuses, il fallut protéger les mœurs par de sévères prescriptions, sans négliger d'étendre aux familles lointaines ces liens de bienveillance qui exis-

(1) Canon VIII. Voyez CHARDON, *Histoire des Sacrements*; Vérone, 1754; MARTÈNE, *De antiquis Ecclesiæ ritibus*.

(2) *Impedimentum temporis clausi; impedimentum ecclesiasticum; impedimentum voti; impedimentum disparitatis cultus, criminis, consanguinitatis, cognationis civilis legitimæ, cognationis spiritualis.*

tent déjà entre parents (1) : en conséquence, le mariage était prohibé entre cousins; l'adultère et le rapt constituaient un empêchement. De même que dans le droit romain l'adoption formait un obstacle, ainsi dans l'Église la parenté spirituelle fut un empêchement. Dans le concile de Constantinople (*in trullo*), le mariage fut défendu entre le parrain et les parents du filleul.

Les saints Pères considérèrent toujours les mariages mixtes comme dangereux. Le concile de Constantinople appelé *Quinisexte* (2) déclara nuls ceux qui étaient contractés avec les infidèles, nom sous lequel les lois civiles comprenaient seulement les juifs (3), les païens diminuant et disparaissant de jour en jour. Plus tard, les unions avec les hérétiques furent également défendues.

L'Église s'écarta tout à fait du droit civil quant au divorce et aux secondes noces. Nous avons vu à quels abus le premier était porté par des passions effrénées. Aussi Constantin en restreignit la permission à trois cas seulement; mais Constance dut ensuite fléchir sous les exigences de l'habitude, et augmenter le nombre de ces cas, qui furent plus tard presque tous déclarés nuls par Honorius. Les empereurs qui vinrent ensuite flottèrent dans les mesures qu'ils adoptèrent à cet égard; mais les divorces par consentement mutuel (*ex bona gratia*) furent toujours admis. Bien que Justinien les défendît aussi, sauf le cas où l'un des conjoints se consacrerait à Dieu, les plaintes continuelles au sujet des embûches que se tendaient les époux déterminèrent le même empereur à les permettre de nouveau.

L'Église, se rappelant que le Christ avait réprouvé le divorce, hors le cas d'adultère, ne l'autorisa jamais dans le sens civil; si les époux se séparaient, ils ne pouvaient contracter d'autres nœuds.

Un certain opprobre s'attachait même aux secondes noces, ce qui les fit parfois défendre par les empereurs, contrairement à l'intention générale du droit romain, dont la tendance était de

(1) Saint Augustin, *de Civit. Dei*, XV, 16.

(2) On appelle *Quinisexte* le concile tenu à Constantinople en 692, parce qu'il suppléa par ses canons au cinquième et au sixième concile qui n'en avaient pas laissé. On l'appelle encore *Concilium in trullo*, parce qu'il se tint sous le dôme, *trullus*, du palais impérial.

(3) Une loi de Valentinien, confirmée plus tard par Théodose et Arcadius, porte : « Que nulle chrétienne ne prenne en mariage un juif, et qu'aucune juive n'épouse un chrétien; ou qu'ils soient poursuivis comme coupables d'adultère. » (*Code Theod.*, IX, 7, v.)

(4) *Novelle* CXL.

favoriser la population. Les Cathares, qui réprouvaient les secondes noces, furent condamnés par le concile de Nicée, et les saints Pères, les premiers, proclamèrent la nécessité d'assurer, dans ce cas, les intérêts des enfants (1). Les chefs de l'État durent aussi déroger, dès le principe, à la loi Papia Poppéa contre le célibat, puisque la foi nouvelle le considérait comme une perfection. Si le concubinage est toléré par quelques conciles, il faut se rappeler que, par suite des anciennes distinctions, les mariages n'étaient tenus pour légaux que dans certaines classes, hors desquelles on regardait la femme comme concubine; l'Église, étrangère à ces distinctions, tint pour légitimes tous les mariages contractés conformément à ses règles.

Le sacramentaire le plus ancien est attribué au pape Gélase; mais ses prédécesseurs avaient en partie réglé les cérémonies. Simplicius établit des prêtres hebdomadaires à Saint-Pierre, Saint-Paul et Saint-Laurent, chargés d'administrer les sacrements à toutes les heures de la journée.

La persécution et les fausses interprétations avaient contraint à tenir cachées quelques parties de la doctrine et des rites, surtout le mystère de la Trinité et de l'Incarnation, ainsi que les paroles de la consécration; les prédicateurs et les apologistes les exposaient de manière à n'être compris que des initiés. La formule de la profession de foi et même l'Oraison dominica le n'étaient communiquées aux catéchumènes qu'un moment avant le baptême, et l'on reprochait aux hérétiques de violer le mystère. Mais, pour combattre les gentils d'abord, ensuite les ariens, il fallut l'exposer au grand jour; enfin le mystère cessa lorsque le paganisme disparut, et tous les chrétiens furent baptisés dès l'enfance.

Les Pères de l'Église multiplièrent les efforts pour déraciner l'ancien usage de brûler les cadavres sur le bûcher (2), dans la pensée qu'il n'était pas convenable d'anéantir par le feu les restes des chrétiens, et de détruire ces corps destinés à une seconde vie. Dans les premiers siècles, on célébrait une agape ou banquet funèbre dans la maison du défunt, où étaient invités ses parents, ses amis et les pauvres, afin que tous priassent pour lui, après avoir pris la nourriture (3). Cette cérémonie dégénéra en scandales et en débauches (4); on y introduisit même des jeux pro- Funérailles.

(1) Saint Ambroise, *Hexameron*, l. VI. ch. 4. page 22. Voir le code Théod. *De sec. nuptiis; et* Pothier, *Pand.* t. II. p. 89.

(2) Voyez surtout Tertullien.

(3) Magni, *Vocabul.*, au mot *Agape*.

(4) *Bibere in honorem sanctorum vel animæ defunctæ.*

fanes, et les choses en vinrent au point que plusieurs constitutions synodales la défendirent comme un reste de superstition païenne (1).

Saint Jean Chrysostome reproche à son troupeau de se livrer à des pleurs immodérés, à des gestes furieux, de se couper les cheveux, de se déchirer les joues, d'assister bras nus aux funérailles; non qu'il désapprouve les larmes données aux morts, mais il blâme les excès de la douleur (2). Il condamne de même l'usage des pleureuses vénales, qui poussaient des gémissements à prix fixe sur les cadavres, selon l'ancien usage dont font mention, sans parler des premiers écrivains latins (3), Homère et Jérémie (4). Ces pleureuses furent ensuite usitées en Italie, sous le nom de *cantatrices* ou de *contatrices*. On les voyait, les cheveux épars, l'une assise, l'autre à genoux, celle-là debout près du cercueil, se frappant les mains, commencer des nénies où, à des louanges générales, se mêlaient quelques éloges particuliers du mort, interrompus par des hurlements aigus, auxquels répondait toute la maison. Plus tard, on défendit souvent les pleureuses (5); mais les coutumes locales sont tenaces, et l'on voit encore dans les campagnes du Novarais, dans la Valteline, dans la Lunigiane, ceux qui ont perdu une personne chère convier leurs proches à un banquet où éclatent les sanglots. Dans le Frioul, on pousse des hurlements sur les morts. Chez les Italiens des Abruzzes, à S. Demetrio, le mort est apporté découvert dans l'église au milieu des cris de douleur de gens qui se frappent le visage; puis on entonne un chant de louanges, et tout finit par un banquet. En Sardaigne, le défunt est placé au milieu de la chambre, la face découverte, les pieds tournés vers la porte; les parents, mais plus souvent les pleureuses, feignent en entrant d'ignorer sa mort,

(1) « Nous consacrerons neuf jours aux pleurs dans les maisons; au dixième, nous mettrons le feu au bûcher, et l'on publiera par la ville le banquet funèbre. » *Iliade*, chant XXIV. — Les Romains servaient particulièrement dans ces banquets des pois chiches, légume que, dans certaines contrées de l'Italie, on est encore dans l'habitude de manger le jour de la commémoration des morts.

(2) Homélie I, *in Joann.*

(3) *Mercede quæ*
Conductæ flent alterno in funere præficæ,
Multo et capillos scindunt, et clamant magis.
(LUCILIUS, Sat. XXII, 1.)

(4) Ch. 9. On trouve dans Baruffaldi un traité *de Præficis.*

(5) Notamment saint Charles, *Act. Eccles. Mediol.*

et, quand on la leur annonce, elles éclatent en lamentations désespérées; puis une d'elles se met à faire son éloge.

Aujourd'hui encore la veuve irlandaise improvise le chant funèbre appelé *Coronach*, en l'honneur de son époux; usage tourné en dérision par les Anglais, qui disent proverbialement : *To weep irish*. Chaque strophe de ce chant est interrompue par un chœur de femmes désolées; on reproche au défunt d'avoir quitté la vie, quoiqu'il eût une bonne femme, une vache qui lui donnait abondamment du lait, de beaux enfants et assez de pommes de terre (1).

Il était défendu, aux termes des lois des Douze Tables, d'ensevelir les morts dans l'enceinte de la ville (2). Les premiers chrétiens se faisaient aussi inhumer au dehors (3), mais dans des tombes distinctes. Quand la paix eut été rendue à l'Église, les sépultures, désignées sous un nom qui indiquait le repos et le sommeil (κοιμητήριον, *cœmeterium*), se rapprochèrent de la ville, où elles finirent même par s'introduire, comme le prouvent les tombeaux de Constantin et d'Honorius. On évitait pourtant d'inhumer dans les églises, d'abord pour ne pas en gâter le pavé, qui le plus souvent était en mosaïque, ensuite pour éviter les

(1) Logan, II, 383 : *The scottish Gaël or Celtic manners, as preserved among the Highlanders;* 1831.

En Italie, dans les montagnes des Abruzzes, j'ai souvent assisté aux nénies des femmes sabines. Une fois, l'une d'elles, après qu'on eut enterré son mari, improvisa dans le dialecte du pays :

Si t'arricorda, drent' allu vallone,
Quanno ce commenzammo a ben vuolene,
Tu me dicisti : Damme sù o none.
I'te vuoltai le spalle, e me ne iene.
Or sacci, mio dolcissimo patrone,
Che'n fondo al cor già te vuolevo bene :
Vienci domani, viemme a consolare,
Chè la risposta te la vuoglio dare.

« Si tu t'en souviens, au fond de la vallée, quand nous commençâmes à nous aimer, tu me dis : Dis-moi oui ou non. Je te tournai le dos, et je m'en allai. Sache maintenant, mon très-doux maître, que dans mon cœur je te chérissais déjà : retournes-y demain, viens me consoler, car je veux te donner la réponse. » (Leopardi.)

(2) Hemonem mortuom endo urbed nei sepeleitod neive ureitod, *Hominem mortuum in urbe ne sepelito, neve urito.* Tabula X.

Cette défense avait cependant une raison politique : c'est que le tombeau entraînait la propriété du sol, et celui de la cité ne devait appartenir à personne.

(3) Samuel, *de Sep.*, tr. I, contr. 2, concl. 1.

exhalaisons délétères, enfin parce qu'il ne paraissait pas décent, l'église étant consacrée au Dieu de vie, d'y déposer les trophées de la mort. *Ne me laissez pas mettre dans la maison de Dieu ni sous l'autel*, recommandait saint Éphrem, *attendu qu'il ne convient pas à un ver de terre de reposer dans le sanctuaire du Seigneur*. Quelques-uns, cependant, obtenaient de placer ceux qui leur étaient chers auprès des restes des martyrs, comme saint Ambroise, qui déposa Satyrus, son frère, près de saint Victor.

Les tombes des premiers chrétiens étaient très-simples (1). On élevait, sur les reliques des saints, une petite chapelle; les cendres des personnages consulaires étaient enfermées dans des urnes de marbre, et l'on recueillait celles des autres individus dans des vases de grès, ou seulement sur de grandes tuiles. Là où se trouvaient des grottes naturelles et creusées de main d'homme, on déposait les cadavres, couchés sur le dos, dans des niches pratiquées des deux côtés. Il y avait aussi des sépultures privées, appelées *bisomes*, *trisomes* (*bisoma*, *trisoma*, de *bis*-σῶμα, etc.), et ainsi de suite, selon qu'elles pouvaient contenir deux, trois cadavres ou plus. Les enfants qui avaient vécu moins de quarante jours étaient mis dans des tombes séparées. Souvent on remplissait le cadavre d'aromates : de là cette odeur suave qui sortait parfois des tombes que l'on ouvrait, et qui fut considérée par quelques-uns comme un indice de sainteté.

Des inscriptions naïves et souvent incultes expriment le rang et l'état du défunt, son âge, l'année courante d'après les consuls en exercice, et l'indiction. Des formules de repos et d'espérance les distinguent des épitaphes païennes. Les caractères romains y sont mal formés, inégaux, serrés, tronqués, souvent mêlés à des lettres grecques. Les ornements, très-simples, consistent le plus souvent en palmes (augure de paix, interprété à tort, par quelques-uns, comme un signe de martyre), en guirlandes de cyprès, de pin, de myrte, de vigne, d'olivier, dans le monogramme du Christ, en colombes portant un rameau au bec.

Les rites funéraires variaient selon les lieux. L'usage des flambeaux allumés autour des cercueils, et celui des chants funèbres, remontent à la plus haute antiquité (2); mais le concile d'Elvire (3) défend de mettre des lumières dans les cimetières, afin que les corps n'en soient pas troublés dans la paix de la tombe. Le synode de Chalcédoine reproche à Dioscure de n'avoir pas encensé le cadavre

(1) Voy. liv. VI, ch. 33.
(2) Saint Basile, *Orat. in Jul. de funere Constant.*
(3) En l'an 305, can. 34.

de la pieuse Péristorie (1). Quoique Tertullien blâme ceux qui répandent des fleurs sur les morts, il est souvent fait mention de ce gracieux symbole de la beauté et de la fragilité de la vie, comme étant journellement en usage (2).

De longs ouvrages ont été consacrés à traiter des rites et de leurs diverses modifications; nous en extrairons seulement ce qui nous paraîtra important ou curieux. Rites.

Dès les temps apostoliques, nous trouvons le jeûne prescrit pour le quatrième et le cinquième jour de la semaine; il ne fut plus ensuite observé que le samedi (3). Puis, sur la fin du dixième siècle, les fidèles furent invités à s'abstenir de viande le quatrième jour, et à jeûner le samedi (4).

L'usage des flambeaux dans la célébration des rites et dans les exorcismes date du premier siècle. Nous trouvons dans le deuxième siècle l'eau bénite et le signe de la croix; on porte déjà le viatique aux malades, on fait solennellement des prières expiatoires pour les morts et l'on célèbre les trois messes solennelles le jour de Noël. Dans le

(1) Baronius, *ad ann.* 312, n° 34.

(5) Saint Ambroise dit, dans l'oraison funèbre de Valentinien : *Je ne sèmerai pas de fleurs sur sa tombe, mais je répandrai sur son esprit le parfum du Christ.* Et saint Jérôme s'adresse en ces termes à Pammachius, au sujet de la mort de sa femme : *Les autres maris répandent sur le tombeau de leur compagne des violettes et des roses, des lis et des fleurs empourprées.*

(3) Sainte Monique, mère de saint Augustin, étant venue à Milan, fut scandalisée de ce qu'on n'y jeûnait pas le samedi; mais saint Ambroise lui dit de se conformer à l'usage du pays, pour ne pas exciter l'étonnement. Saint Augustin et saint Ambroise rapportent que, sauf le samedi saint, il n'y avait pas de jour de jeûne dans le Milanais.

(4) Dans les canons d'un concile qui fut tenu à la fin du dixième siècle, on lit : *Laici omnes feria IV a carne abstineant, et VI feria jejunent, si ita possunt perficere, aut pauperibus eleemosynas tribuant.* (Martène, t. IV, *Anecd.*)

Grégoire VII recommanda, sans l'imposer, l'abstinence des viandes dans le can. 7 du concile romain de 1078. Innocent III, interrogé par l'évêque de Braga relativement à ceux qui, par faiblesse, ne peuvent renoncer à manger de la viande le samedi, lui répond de faire observer l'usage du pays. Dans plusieurs pays de l'Espagne, surtout dans la Castille, la Galice et Majorque, il fut permis de temps immémorial de manger, les jours maigres, l'intérieur et les extrémités des animaux; dans certains diocèses de France, toute espèce de viandes est permise les samedis entre Noël et la Purification. La même licence fut étendue à tous les samedis dans les royaumes de Castille, de Léon, et dans les Indes. *V.* Ferraris, *ad V. Sabbatum.* On lit dans la bulle par laquelle Grégoire VIII annonce la troisième croisade (1187) : « Puisque dans le monde entier, sans exception, on se prive de chair le vendredi et le samedi, nous et nos frères nous nous en abstiendrons aussi le mardi, à moins qu'une maladie, une fête, ou un autre motif valable, ne nous en dispense. »

troisième, nous voyons bénir les cimetières. Dans le quatrième, il est ordonné de sanctifier les fêtes avec des rites prescrits, en s'abstenant de tous travaux, même de ceux des champs. Alors la paix ayant été accordée à l'Église, on solennise les anniversaires qui rappellent les souvenirs les plus saints; la croix est élevée sur les édifices et flotte sur les drapeaux. Peut-être aussi la cloche fut-elle introduite à cette époque, pour appeler les fidèles à l'église (1).

(1) Une tradition vulgaire veut que les cloches aient été appelées *campanæ*, *æs nolanum* ou *nolæ*, parce qu'elles auraient été d'abord en usage à Nole, dans la Campanie. Mais des clochettes étaient attachées aux ornements sacerdotaux du grand prêtre hébreu, quinze siècles avant Jésus-Christ. Plaute *Trin. IV*, 2, 162) désigne des sonnettes lorsqu'il dit :

Nunquam ædepol temere tinnit tintinnabulum :
Nisi quis illud tractat aut movet, mutum est, tacet.

Plutarque parle de véritables cloches (*Sympos.*, IV, quæst. 5) qui appelaient les habitants d'une ville au marché aux poissons; à ce propos, Strabon racontait déjà avant lui une historiette où plus d'un moderne pourrait se reconnaître; la voici : Un joueur de cithare se trouvait à Iasos de Carie, où il faisait preuve de son habileté, quand sonna la cloche du marché aux poissons; tous alors de le laisser là, à l'exception d'un vieillard qui était sourd. L'artiste lui adressa ses remercîments, en faisant l'éloge de son goût pour la musique. Le vieillard n'y comprit pas grand'chose; mais, voyant les autres partis, il demanda au musicien si par hasard on n'avait pas sonné la cloche, et, sur sa réponse affirmative, il se hâta aussi d'aller au marché. (*Géogr.*, XIV, p. 658.)

Selon Pline, il y avait des cloches suspendues au mausolée de Porsenna, et on les entendait de très-loin quand le vent soufflait : *In summo, orbis æneus est et petasus unus, ex quo pendent exapta catenis tintinnabula, quæ vento agitata longe sonitus referunt* (Hist. nat., XXXVI, 13 ou 19). A Rome, on avait des cloches pour indiquer l'heure des bains : *Redde pilam, sonat æs thermarum* (MARTIAL, épig. XIV, 163). Les prêtres de Cybèle se servaient de cloches (LUCIEN, *De la déesse syrienne*). Auguste fit placer des clochettes autour de la coupole du temple de Jupiter Capitolin. (SUÉTONE, *Oct. Aug*). PORPHYRE raconte que certains philosophes de l'Inde se réunissaient au son d'une clochette pour prier et pour dîner (*De Abstinentia animal.*, IV).

Les cloches étaient donc connues avant que Rufus Festus Aviénus les appelât *nolæ* dans le quatrième siècle; d'autres, *campanæ* dans le huitième. Ce nom leur vint peut-être de fonderies qui auraient existé dans la Campanie, dont le bronze était réputé excellent : opinion plus croyable que celle de F. Bernardino de Ferrare, qui le fait dériver d'un certain Campus, habile fondeur.

Quand l'Église du Dieu vivant ne pouvait trouver de sécurité que dans l'oubli, il est certain que les fidèles ne se réunissaient pas au son des cloches. Il est rapporté qu'ils y suppléaient par la crécelle, et l'usage qu'on en fait encore dans plusieurs pays durant la semaine sainte, pour laquelle les rites les plus anciens ont été conservés, pourrait en être un indice; mais on ne put même

Les processions, qui jadis se mettaient en marche pour conjurer le courroux de Minerve, ou pour rendre hommage, dans Éleusis, à celle qui avait enseigné aux hommes la culture du blé, se déployèrent en l'honneur du Dieu qui souffrit et pardonna. Les

se servir de cet instrument qu'au moment où la paix fut obtenue. Les fidèles ne faisaient d'abord que s'avertir de maison en maison, avec la rapidité et les moyens employés par les sociétés secrètes.

Baronius, F. Bernardino, les auteurs du *Rituel* de Beauvais, en 1637, affirment que les cloches furent élevées du temps de Constantin; mais aucun contemporain n'appuie cette assertion. Quelques-uns attribuent à saint Paulin de Nole, non l'invention, mais l'introduction de cet instrument; d'autres, au pape Sabinien, qui succéda à Grégoire le Grand en 504; mais il n'y a point d'autorité qu'on puisse citer. Cependant Grégoire de Tours, mort en 596, désigne les cloches quand il dit en parlant de Grégoire, évêque de Langres : *Commoto signo, sanctus Dei, sicut reliqui, ad officium dominicum consurgebat;* et de Nicétas, archevêque de Lyon : *Quod presbyter audiens, jussit signum ad vigilias commoveri* (*de Vitis* PP., c. 7 et 8); et dans l'Histoire de France, liv. III, ch. 15 : *Dum per plateam præterirent, signum ad matutinas motum est.*

Les critiques s'accordent à penser que *signum* indique la cloche. Elle se trouverait alors déjà mentionnée par cette expression dans les règles de saint Césaire d'Arles, de saint Benoît et de saint Aurélien.

Un capitulaire de Charlemagne, de 789, dit que les cloches ne doivent pas être baptisées, *cloccæ non sunt baptizandæ*; et Baronius assure que Jean XIII, avant de placer une grosse cloche à Latran, la bénit avec les cérémonies accoutumées, et l'appela Jean.

Ce que nous venons de dire ne concerne que l'Occident, car les cloches ne furent pas usitées en Orient avant le huitième siècle. Cela résulte du livre des Miracles de saint Athanase, mort en 627, et du deuxième concile de Nicée, en 787. On dit qu'au moment où le corps du saint approchait de Césarée, les habitants sortirent au devant de lui en procession avec des croix, après s'être réunis dans l'église *au bruit des bois sacrés* (*Concile de Nicée*, art. 4); et le bibliothécaire Anastase, en traduisant les actes de ce concile en latin, avertit que *Orientales ligna pro campanis percutiunt.*

Les historiens de Venise nous apprennent que le doge Orso Partecipazio envoya en 865 des cloches à l'empereur Michel, pour Sainte-Sophie. Depuis lors, on en expédia d'autres en Orient, sans qu'elles y fussent jamais nombreuses. Godefroy de Bouillon les fit sonner à Jérusalem; mais elles tombèrent à la venue de Saladin, et plusieurs écrivains assurent qu'elles n'étaient en usage dans le Levant que chez les Maronites et les caloyers du mont Athos. On se servait, en leur place, de crécelles ou de bois que l'on frappait du haut de quelque édifice. Après la prise de Constantinople, les Turcs fondirent les cloches de la ville pour les convertir en canons, et l'on ne put dès lors en avoir dans l'empire musulman que par un privilége très-rare. Les conquérants craignaient qu'on ne s'en servît pour soulever le peuple au son du tocsin. Le même motif poussa Charles-Quint, lorsqu'il eut dompté la ville de Gand, à faire briser la cloche dite de Roland, parce qu'elle servait à réunir les mutins; il la laissa sonner, fêlée comme elle était, pour qu'elle rappelât aux habitants le châtiment qui leur avait été infligé.

Rogations introduites par saint Mamers, évêque de Vienne en Dauphiné, dans le cinquième siècle (1), furent adoptées généralement dans le neuvième.

Saint Lazare, archevêque de Milan, désigné par quelques-uns comme l'auteur des Litanies, les composa peut-être à l'occasion d'Attila ; il est certain que les prières qu'elles contiennent indiquent un péril imminent, bien qu'elles puissent se rapporter aux Hongrois, quand ils menacèrent l'Europe en 900, époque où elles reçurent probablement leur forme actuelle. Durant les trois jours où on les récitait, le jeûne était d'obligation, et l'on se répandait des cendres sur la tête. Il se mêla à leur récitation, dans les temps d'ignorance, des pratiques profanes, comme de suspendre des guirlandes de fleurs aux maisons et aux églises, et d'exposer, soit en réalité, soit d'une manière figurée, des mets et des légumes, des œufs, des vases d'eau, de vin, d'huile, de lait ; les femmes plaçaient sur les balcons des poupées en chiffons, dans l'espoir d'obtenir une heureuse délivrance, et d'élever leurs enfants sans accident sinistre (2).

Dans le premier concile de Nicée, on ajouta la seconde partie au *Gloria Patri;* la seconde partie de l'*Ave Maria* est postérieure à la condamnation de Nestorius, et fut introduite comme protestation continuelle en l'honneur de la mère de Dieu (3).

On appelait *titres* les lieux destinés aux réunions des premiers chrétiens ; on y suspendait une image, un feston ou tout autre signe. Rome en comptait sept, confiés à sept diacres cardinaux, c'est-à-dire fondamentaux ; de là vinrent les titres qui se confèrent encore aux cardinaux de l'Église romaine. Ce nom de *cardinal*, commun à plusieurs et peut-être à toutes les églises où l'on baptisait, fut ensuite restreint aux seuls électeurs du pontife, auxquels on réserva de même la pourpre après 1242, et le titre d'*éminence* après 1630.

Les autels étaient une simple table carrée ou ronde parfois, couverte d'une nappe, sans chandeliers ni croix ; une balustrade séparait du reste de l'église le sanctuaire, où personne n'entrait,

(1) Baronius (*Martyrol.*, 24 avril) les croit plus anciennes, et Mamers n'aurait fait, selon lui, que leur donner une forme stable.

(2) Muratori, *Antiq. it.*, diss. 41, X. — *Antichità Long. milanesi*, d. XXV.

(3) Grancolas dit, dans le *Brev. Rom.*, c. 25, qu'on ne trouve nulle part *Sancta Maria, mater Dei*, etc., avant 1508 ; il pense que les frères mineurs étaient les seuls à y ajouter le *Nunc et in hora mortis nostræ*, qui se trouve pour la première fois dans un de leurs bréviaires de l'an 1515 ; mais cette prière étant usitée même dans les églises d'Orient, il n'est pas possible de la croire aussi récente.

pas même les empereurs, si ce n'est pour les offrandes. Pendant la célébration de l'office, le prêtre tournait le dos vers le peuple, comme on le fait encore dans quelques basiliques de Rome ; cet usage ayant changé, il dut se retourner vers les assistants, seulement quand la formule s'adressait au peuple, ou pour le bénir, et, dans quelques rites, comme l'arménien, pour lui montrer le pain sacré.

Dans les premiers temps, l'évêque, avec les prêtres et les diacres, disait la messe de la manière suivante : il commençait par le salut *Dominus vobiscum ;* puis venait la lecture de l'Ancien Testament en Orient, et des Épîtres en Occident; on chantait ensuite un psaume, qui était suivi de l'évangile et de l'homélie de l'évêque. Alors on faisait sortir les catéchumènes et les pénitents, et l'on couvrait l'autel d'une nappe ; l'évêque et les prêtres, rangés autour de l'autel, se lavaient les mains, et les fidèles se donnaient le baiser de paix en Orient et dans la Gaule, ce qui se pratiquait avant la communion dans l'Italie et l'Afrique. Les assistants présentaient les oblations ; on offrait à l'évêque le pain et le calice, on priait pour lui, pour le clergé, pour les princes, pour la paix, les vivants et les morts, et l'on célébrait la commémoration des martyrs et des bienfaiteurs de l'Église. A la suite de la préface, on consacrait l'hostie par les paroles sacramentelles ; le remercîment et les invocations venaient après l'hostie rompue, on récitait l'Oraison dominicale, et l'évêque bénissait le peuple. Le voile qui couvrait le mystère étant levé, l'évêque communiait, puis le diacre distribuait l'eucharistie, tandis que l'évêque disait : *Ceci est le corps du Seigneur.* Après avoir remercié Dieu, l'évêque saluait le peuple en lui disant : *Pax sit vobiscum*, et les assistants répondaient : *Et cum spiritu tuo.* Durant le sacrifice, deux diacres, placés aux deux bouts de l'autel, écartaient les insectes avec des éventails de plumes de paon : usage conservé à la messe papale.

Dès les premiers siècles, il est fait mention de la messe privée dite par l'évêque ou le prêtre seul, sans participation des laïques. Les plus anciens sacramentaires contiennent des messes particulières pour des saints, avec lecture des actes de leur martyre ; Tertullien parle de celles qu'on disait pour les fidèles défunts.

Le pape Boniface avait l'habitude de ne se servir que de calices et de patènes en bois ; mais le concile de Tribur (1) pensa que, si cela était bon quand les prêtres étaient d'or, il fallait, quand ils étaient

(1) Près de Mayence ; concile de 895, can. 18.

devenus de bois, que les vases sacrés fussent en métal précieux. Déjà, au temps de saint Ambroise, les églises possédaient des ornements de grande valeur, des couronnes suspendues au-dessus des autels, des lampes, des encensoirs, de riches couvertures de livres et de diptyques, ou petites tables sur lesquelles on inscrivait les bienfaiteurs de l'église, afin de faire commémoration de leur nom pendant la messe. Au besoin, on vendait ces objets précieux pour soulager des pauvres, racheter des esclaves, agrandir des cimetières (1).

Le peuple, pendant la messe, se tenait à genoux ou le corps incliné vers la terre, et l'on croyait que le saint sacrifice commençait après l'évangile, au moment de souhaiter la paix. Le pape Symmaque, dit-on, introduisit le *Gloria in excelsis* pour les dimanches et les fêtes des martyrs. Dans l'Église romaine, on ne récitait pas le *Credo* à la messe, et le pape ou l'évêque prêchait immédiatement après l'évangile. Saint Césaire faisait même fermer les portes pour empêcher les fidèles de sortir à l'évangile, et il leur criait : « Où allez-vous? Au jour du jugement, vous n'aurez pas la faculté de m'écouter. » Dans les premiers temps on n'écrivait point le canon par respect pour le mystère, mais il était transmis par tradition orale afin qu'il ne fût jamais profané. Il paraît qu'avant la consécration, on couvrait les choses mystérieuses, soit en tirant un voile sur l'autel, comme le fait l'Église grecque, soit en l'enveloppant dans le pavillon suspendu au-dessus (2). Sous Innocent III, le légat Guy-Paré, à Cologne, ordonna que la clochette fût sonnée à l'élévation, et que le peuple se prosternât; il voulut aussi qu'en portant le viatique, le bedeau le précédât et fît entendre la clochette. A la communion, on se donnait le baiser, usage qui dura tant que les hommes furent séparés des femmes; plus tard, on fit baiser une croix ou une relique. L'*Agnus Dei*, par ordre du pape Sergius, fut récité au moment où l'on rompait le pain sacré.

Le synode d'Auxerre, de 538, avait décrété qu'il ne convenait point de célébrer plus d'une messe par jour sur le même autel; celui de Compostelle, de 1056, décida que les prêtres et les évêques devaient la célébrer tous les jours, à moins d'empêchements (3); on prétend que le synode romain de 1603 fut le seul qui défendît d'en dire plus d'une par jour, œuvre jugée méritoire dans les premiers temps.

(1) SAINT AMBROISE, *de Off. Eccl.* II, 28.
(2) *Id.*, I, 10.
(3) LABBE, t. IX, p. 1087.

Les bénitiers à l'entrée de l'église sont empruntés aux rites païens. Le tronc pour les aumônes fut introduit au temps des croisades. Pour l'éclairage, on préférait l'huile, la cire étant réservée pour les processions; on faisait usage de chandeliers à plusieurs branches, appelés arbres, et richement ornés (1).

Que ceux qui se plaignent de la multiplication excessive des jours de fête songent qu'ils amenaient au pied des autels une multitude ignorante, qu'ils procuraient le repos aux esclaves condamnés à travailler sans relâche et sans profit; il faut admirer, au contraire, les moyens employés par l'Église pour faire concourir toute chose, en mère affectueuse, au soulagement de ceux qui souffraient (2).

Une série de solennités ecclésiastiques commençait à l'Avent, comme préparation à la fête de Noël. Cette solennité, postérieure à celles de Pâques, de la Pentecôte et de l'Ascension, semble avoir été fixée à Rome au jour que les païens célébraient le retour du soleil. Ce jour venu, on s'envoyait, de part et d'autre, des présents, des étrennes, sans oublier les pauvres (3). Les gentils fêtaient le premier jour de l'année en se travestissant, les hommes en femmes, et quelquefois sous forme d'animaux; puis ils passaient la journée à chanter, à danser, à courir les spectacles, à se livrer à mille excès, ce qui faisait appeler la solennité de ce jour la *fête des Fous* (4). On eut beaucoup de peine à déraciner cet usage,

(1) Il y en a encore un dans la cathédrale de Milan.

(2) On voit dans Hérodote les prêtres égyptiens se plaindre de la tyrannie de Chéops, qui, pour hâter la construction de sa pyramide, diminua le nombre des jours fériés.

(3) Plus tard, il était d'usage à Milan, lors des fêtes de saint Ambroise et de saint Étienne, que l'archevêque bénît douze mesures de vin destinées à être distribuées aux pauvres. Au jour de Noël, les prêtres et les diacres se rendaient en chape à la curie, où l'archevêque les recevait en leur disant : *Puer natus est nobis, et filius datus est nobis;* chacun répondait, *Deo gratias*, puis lui baisait les mains et la bouche. L'archevêque, s'asseyant ensuite, donnait au vicomte une férule et une paire de gants, au portier une autre paire de gants, un cierge à chacun de ceux qui devaient mettre sur la table le premier service (BÉROLD, *Manuscr. de la biblioth. du Dômer.*)

(4) « Voilà les calendes venues, et toute la pompe des démons s'apprête, toute l'officine des idoles va sortir, et l'antique privilége du nouvel an va se consacrer. On fait figurer Saturne, Jupiter, Hercule; on expose Diane; Vulcain est promené avec pompe... Les hommes se travestissent en bêtes, les garçons en filles; ils violent l'honnêteté, ils perdent le jugement, se moquent de la censure publique... Il n'y a pas assez de charbon pour teindre le visage de ces dieux... Afin que leur aspect soit plein d'horreur, on cherche partout des peaux, des fourrures, du fumier... Les chrétiens les admettent dans leurs demeures. » (*Fragm. inéd. de saint Augustin*).

qui dura, surtout à Rome, jusque dans le huitième siècle, bien que réprouvé par les conciles; on y substitua les souvenirs de l'enfance de Jésus-Christ.

L'Épiphanie, instituée au moins dès le quatrième siècle en mémoire du baptême du Christ et des miracles de Cana, était la fête principale des Grecs, comme Noël chez nous. Plus tard, elle fut introduite en Occident pour célébrer la manifestation aux gentils; on faisait donc alors des processions en mémoire de la venue des mages, dont la tradition vulgaire fit des rois, en leur assignant un nom, une patrie et une couleur (1). On proclamait ce jour-là, puis on suspendait à un cierge la *table pascale*, éphéméride des fêtes mobiles; encore aujourd'hui on annonce publiquement dans la cathédrale de Milan, lors de la célébration de cette fête, le jour de la solennité de Pâques.

La Chandeleur fut substituée, le deuxième jour de février, aux Lupercales d'Évandre ou bien à une fête en l'honneur de Cérès, pendant laquelle on allumait des flambeaux pour chercher Proserpine; peut-être a-t-elle remplacé les Ambarvales, sacrifices en l'honneur des dieux infernaux. On voudrait en attribuer l'introduction à Gélase Ier; mais il est probable qu'elle lui est postérieure d'un siècle. Le carnaval, aux désordres duquel l'Eglise s'est opposée constamment, est aussi un débris des rites païens.

C'est dans le concile *in Trullo* de 692 que se trouve mentionnée pour la première fois la fête de l'Annonciation. Les seuls jeûnes obligatoires pour les premiers chrétiens étaient ceux qui précédaient la Pâque (2), en mémoire de la passion du Christ; on les observait, dans la pensée de se conformer à ces paroles évangéliques: *Vous jeûnerez quand l'époux vous sera enlevé* (3). Certains jeûnes étaient pratiqués par pure dévotion, comme nous l'avons dit de ceux de la quatrième et de la sixième férie, c'est-à-dire le mercredi et le vendredi de chaque semaine; d'autres étaient ordonnés par les évêques dans les dangers de l'Église, ou chacun se les imposait aux jours qu'il choisissait, par pure dévotion. Celui du carême ne se rompait qu'à la chute du jour (4), les autres à none.

Jeûnes.

(1) L'archevêque de Milan conduisait une procession des plus solennelles jusqu'à Saint-Eustorge, où l'on croyait que les corps des mages avaient été déposés dans un sépulcre qui existe encore, et d'où l'on prétend qu'ils furent enlevés au temps de Frédéric Barberousse, pour être transportés à Cologne. Le cortége était une représentation vivante de celui des trois rois, avec toute la magnificence de spectacle dont le moyen âge était avide.

(2) *Const. Apost.*, V, c. 18.

(3) Saint Matthieu, IX, 15. — Saint Marc, II, 20.

(4) Saint Ambroise, *in Ps.* 118, n° 46.

Il est probable que le jeûne du carême, avec dispense pour les samedis et les dimanches, commençait le jour qui fut plus tard appelé sexagésime ; il commençait même à la septuagésime en Orient. Durant ce temps de pénitence, on ne se mariait pas ; les autels étaient couverts d'étoffes de deuil, et l'on ne goûtait point de viande. Quelques-uns adoptaient la xérophagie, c'est-à-dire qu'ils se nourrissaient d'aliments secs, en s'abstenant des fruits vineux et succulents ; d'autres se réduisaient au pain et à l'eau (1). Il ne fut permis que très-tard de manger maigre, et l'autorisation de faire gras ne date que du siècle passé. A Milan, durant le carême, on exorcisait fréquemment les catéchumènes avec du sel, et on leur apprenait le catéchisme. S'ils étaient adultes, on les soumettait à des pénitences ; on se contentait de l'apparence pour les enfants, et l'on faisait passer sur un cilice bénit une grande pierre avec le monogramme du Christ (2). A Alberstadt, dans la basse Saxe, chaque année un citoyen passait le carême entier à se promener dans l'église pieds nus et sans se reposer, pour faire pénitence au nom de tous ; puis, le jeudi saint venu, il était absous, et avec lui la ville entière.

L'usage de ne pas célébrer la messe le vendredi, pendant le carême, est ancien ; il fut confirmé, pour l'Église grecque, par le concile de Laodicée (3), et s'est conservé dans le rite ambrosien. Au temps de saint Ambroise, on ne bénissait pas encore les oliviers ; cette fête, introduite depuis, se célébrait à Milan avec des cérémonies bizarres. A la sortie de l'église, l'archevêque montait sur un riche palefroi, et, accompagné d'un homme d'armes de la famille de Ro, qui lui servait d'écuyer, il allait chanter la messe à la basilique Ambrosienne ; l'abbé venait à sa rencontre pour lui faire présent d'un *palmorerium* et d'une truite. D'après une tradition très-répandue, saint Ambroise avait guéri un lépreux dont la maladie était héréditaire ; c'est pourquoi le lundi *in Authentica*, trois lépreux venaient vers l'archevêque, qui les bénissait, et, après les avoir aspergés d'eau bénite et d'encens, les conduisait au bain près de la porte du Tessin. Là, un prêtre lavait et peignait leur tête. En sortant du bain, on les habillait de neuf ; l'archevêque (4) leur

(1) TERTULLIEN et ORIGÈNE, *Hom.* X, *in Levit.*

(2) On appelait ce monogramme χρισμόν, et il y a encore une pierre de ce genre derrière le chœur de Milan.

(3) En l'an 363. Can. 46.

(4) Le titre d'archevêque ne se trouve pas donné au métropolitain de Milan avant 777, époque à laquelle on lit, sur un parchemin du monastère de Saint-Ambroise : *Thomas, archiepiscopus Mediolanensis.*

lavait le pied droit, l'essuyait et le baisait; puis il s'en donnait trois coups sur la tête : culte du malheur, conforme aux inspirations chrétiennes et aux coutumes naïves du moyen âge.

Le jeudi saint était, dès les premiers temps de l'Église, destiné à réconcilier les pénitents. L'évêque, après les avoir admonestés et réunis sous sa verge pastorale, leur donnait le baiser de réconciliation. On consacrait les saintes huiles, et l'on chantait la messe, durant laquelle le peuple communiait; l'évêque lavait les pieds des prêtres, et le saint sacrement était déposé dans la sacristie, les hymnes et les mystères cessant dans ces jours de deuil. Le samedi ou plutôt la nuit avant Pâques, on conférait le baptême, la confirmation et l'eucharistie aux catéchumènes.

Pâques.

Quand la solennité de Pâques invitait les croyants à chanter l'*Alleluia*, les solitaires eux-mêmes, dans leurs ermitages, faisaient quelque trêve aux rigueurs de la pénitence. Saint Pacôme assaisonnait ses herbes avec de l'huile; saint Benoît permettait un repas meilleur, et saint Antoine couvrait ses épaules d'un vêtement de feuilles de palmier. Dans le monde, il était d'usage de bénir un agneau cuit, pour en faire le premier mets de la famille après le jeûne du carême, et souvent on exécutait des danses dans les églises et dans les cimetières. On enlevait du cierge pascal des parcelles qui étaient distribuées au peuple le dimanche *in Albis*, afin de les placer dans les maisons et les champs par dévotion, et comme préservatif contre les maléfices : de là vinrent ensuite les *agnus Dei*. Les baptisés, qui, pendant toute la semaine de Pâques (*in Albis*), avaient porté un vêtement blanc, le déposaient le dimanche suivant et se mêlaient aux fidèles.

Cette grande solennité était suivie de cinquante jours de réjouissances et de fêtes, durant lesquels il était défendu de donner des spectacles (1), de jeûner ou de s'agenouiller (2); on était tenu d'assister plus fréquemment à l'église, et la discipline ecclésiastique diminuait de sa rigueur (3). Le dimanche avant l'Ascension, le pape bénissait une rose qu'il envoyait en don à des princes et à des grands. L'Ascension est une des fêtes les plus anciennes. La Pentecôte a été substituée à la fête juive des semaines et des prémices.

La fête du Saint-Sacrement (*corpus Domini*) ne fut approuvée qu'en 1264 par Urbain IV, qui la vit naître à Liége à l'occasion

(1) *Code Théod.*, lib. XV, 5, v.
(2) TERTULLIEN, *de Corona mil.*, n° 3.
(3) ALBASPINA, *in can.* 43 *concilii Illiber.*

de révélations dont avait été favorisée la sœur hospitalière Julienne. Saint Thomas d'Aquin composa le bel office de ce jour; mais le saint sacrement ne fut porté que couvert dans les rues avant le concile de Vienne en 1311; c'est de cette époque seulement que l'usage s'introduisit de l'exposer publiquement et de donner les bénédictions; les *Quarante Heures* furent ensuite instituées par le P. Joseph de Ferno (1), capucin milanais, mort en 1564.

La fête de la Trinité, déjà en usage dans quelques églises, fut rendue générale par Jean XXII; celle de la Transfiguration fut placée par Calixte III au 6 d'août, en mémoire de la délivrance de Belgrade en 1456, comme on institua celle du Rosaire en commémoration de la bataille de Lépante. Innocent IV, dans le concile de Lyon, ordonna l'octave de la Nativité pour rendre Dieu propice à la septième croisade; Innocent XI, celle du nom de Marie, pour la victoire que les Polonais, sauvant Vienne et l'Europe, avaient remportée sur les Ottomans.

On croit que la Dédicace de l'Église, célébrée dans le Milanais le second dimanche d'octobre, fut instituée par saint Eusèbe, après les dégâts dont les temples avaient soufferts de la part des Goths (2). On conserva les rites observés dans l'antiquité pour la consécration des temples et des autels, qui furent oints d'huile sainte, comme ceux de Jéhovah, de Jupiter et de Brahma; l'évêque, suivi du clergé, faisait plusieurs fois le tour de la basilique, en l'aspergeant d'eau lustrale, oignait de chrême la pierre de l'autel et traçait en rouge des croix grecques sur les murailles : c'était ainsi que les portes des Hébreux avaient été marquées avec le sang mystique de l'Agneau, quand l'ange exterminateur vint frapper de mort les premiers-nés de l'Égypte.

L'Immaculée Conception, devenue une fête générale par l'ordre du concile de Bâle, fut instituée pour obtenir la fin de la peste qui désolait alors l'Europe. Les Grecs ne célébraient pas l'assomption de Marie, mais sa mort (κοίμησις τῆς Παναγίας), et beaucoup d'églises lui sont dédiées, surtout dans les monastères.

La Commémoration des Morts fut introduite par saint Odilon, abbé de Cluny, vers l'an 1050; la Toussaint, par Boniface IV,

(1) Thiers, *De l'exposition du saint sacrement.*

(2) Jusqu'au douzième siècle, il était d'usage que la procession s'avançât vers l'église, frappât à la porte fermée, et, lorsqu'elle était ouverte, se mit à poursuivre le clergé, qui, courant à toutes jambes, allait se réfugier derrière l'autel. (*Antich. Long. milanes.*)

lorsque, au commencement du septième siècle, il obtint de l'empereur Phocas le Panthéon, qu'il dédia à Marie et à tous les martyrs.

L'anniversaire des saints fut fixé par un beau symbole au jour de leur mort, comme à celui où ils étaient nés à la véritable vie. Saint Jean Baptiste est le seul dont l'Église célèbre la nativité. Dès le temps de saint Augustin, chaque église solennisait d'abord ses propres martyrs, et saint Étienne était seul fêté dans toutes. Constantin ordonna que les jours des martyrs fussent consacrés comme le dimanche.

Dans le troisième siècle, on trouve des traces certaines de l'invocation de Marie et des saints comme intercesseurs, et Origène parle d'anges vénérés de la même manière. Dans le principe, le nom de *saint* était commun à tous les chrétiens après la mort, puis il fut particulier aux évêques; une dévotion spéciale l'attribua ensuite aux personnages les plus pieux et les plus bienfaisants. Comme il pouvait en résulter des erreurs et des abus, il fut ordonné que personne ne serait plus appelé saint qu'après une procédure régulière. Saint Uldéric, évêque d'Augsbourg, fut le premier canonisé de cette manière par Jean XVI en 993, dix ans après sa mort. Alexandre III réserva plus tard exclusivement au saint-siége la canonisation, quand il mit au rang des saints Édouard III d'Angleterre.

Canonisation.

Les fêtes les plus solennelles, comme Pâques, la Pentecôte, Noël, l'Épiphanie, étaient précédées de veillées dans lesquelles on passait la nuit entière à prier et à chanter; mais elles devinrent des occasions de scandale, et l'on y renonça. Dès le temps des apôtres, quelques heures étaient destinées spécialement à la prière, et les constitutions apostoliques exhortent à prier six fois par jour.

La psalmodie faisait les délices des premiers chrétiens; mais, dit Isidore (1), on chantait avec une légère modulation qui ressemblait moins à un chant qu'au débit d'une personne qui parle harmonieusement. Saint Ambroise fit chanter à Milan des hymnes et des psaumes par des voix qui alternaient et se répondaient, suivant l'usage d'Orient; il y adapta, ainsi que Grégoire le Grand, des airs déterminés (2). L'*antiphone*, c'est-à-dire le chant alterné, consistait peut-être en un verset répété par le peu-

(1) *De Off. Ecclesiæ*, I, 5.

(2) Saint Augustin atteste l'impression que firent sur lui les cantiques et les psaumes qu'il entendit chanter dans l'église de Milan. *Confess.*, IX, 6.

ple à chaque pause faite par le chœur, comme on le pratique aujourd'hui pour le *Venite exultemus*, et pour certaines hymnes, telles que le *Stabat mater*.

L'office se divisait en trois parties : l'une se faisait à l'aube, l'autre le soir, et se prolongeait jusqu'à la nuit, et la dernière à tierce; mais peut-être, dans l'Orient, se divisait-il en sept parties, tel qu'il fut introduit aussi parmi nous vers le huitième siècle. On restreignait toutefois l'office complet au clergé seul, sans que tout le peuple fût obligé d'y prendre part.

Il est inutile de dire que la liturgie variait beaucoup d'une Église à l'autre, et le lecteur a dû s'apercevoir que nous nous en sommes tenu plus particulièrement à celle de Milan, tant parce qu'elle nous est plus connue que parce qu'elle a conservé plus de vestiges d'antiquité; car nous croyons que saint Ambroise n'a pas introduit un rite nouveau, mais que l'ancien s'est conservé dans son Église, malgré la tentative de plusieurs papes pour l'abolir, et les efforts plus énergiques de Charlemagne. D'après ce rite antique, on dirait que chaque église n'avait qu'un seul autel (1), et qu'on n'y célébrait la messe qu'autant qu'il avait été consacré par des reliques de martyrs (2). Il paraît qu'il n'y avait, du temps de saint Ambroise, qu'une église ou deux au plus dans Milan.

Mœurs.

Les œuvres des saints Pères fournissent de nombreux détails sur les mœurs d'alors. Le christianisme avait bien donné aux habitudes héréditaires de la vieille société une direction meilleure, mais sans les changer entièrement. L'esclavage domestique continuait, et certaines maisons ne comptaient pas moins de deux à trois mille esclaves; une dame riche à qui une de ses femmes avait le malheur de déplaire la faisait encore attacher au montant de son lit et fustiger sous ses yeux (3). La condition des femmes réintégrées dans leur dignité naturelle s'était peu améliorée. A l'église, elles se tenaient séparées des hommes, et une jeune fille honnête ne serait pas sortie à la chute du jour. Quelques dames conservaient l'ancien faste et se faisaient porter à l'église dans un char doré, traîné par quatre mulets, au milieu d'un cortége d'eunuques et d'esclaves vêtus de tuniques d'or et de soie; on les voyait elles-mêmes étinceler de diamants, et porter à leurs oreilles la

(1) Cependant, d'après une description du diocèse de Milan, faite en 1288 par Buonvicino da Riva, il y aurait eu, dans cinquante-six paroisses, dix-sept cent quatre-vingts églises, avec deux mille deux cent soixante-dix autels.

(2) Saint Ambroise. *Exhort. ad virg.* — *Ep.* 20, *ad Marcellinam.*

(3) Saint Jean Chrysostome, *Œuvres*, t. XI, p. 112.

subsistance de mille pauvres familles; associant au luxe la dévotion, elles brodaient sur leurs vêtements des scènes de l'Évangile (1). D'autres préféraient, au contraire, les tranquilles joies du chaste amour; cependant, au milieu des austérités, elles conservaient encore des vestiges d'élégance dans la manière de disposer les plis de leur tunique, et savaient révéler les grâces qu'elles dérobaient aux regards. Les abus qui se produisaient, quoiqu'ils fussent le propre d'un petit nombre, ne fournissaient encore que trop matière aux reproches des prédicateurs, qui, tout en exaltant la virginité, recommandaient le mariage, surtout dans les jeunes années.

Dans les grandes villes comme Antioche et Constantinople, les enfants étaient élevés avec soin : à l'âge de cinq ans, ils apprenaient dans les écoles publiques à lire et à tracer des caractères sur la cire; les grammairiens leur faisaient ensuite connaître Homère et les autres poëtes grecs; ils passaient enfin sous les maîtres d'éloquence, qui souvent, par pédanterie dévote, faisaient profession de l'ancienne croyance.

La plupart, à la fin de leurs études, recevaient le baptême, et, initiés à la foi dans l'âge le plus ardent, quelques-uns se retiraient au désert; d'autres s'appliquaient au droit civil, qui donnaient accès aux dignités; un bien petit nombre suivaient la carrière des armes, que la mollesse du temps et la voix des prédicateurs avaient fait tomber en discrédit (2).

Quelques superstitions païennes avaient survécu : les bois et les grottes sacrées (3) étaient encore un objet de vénération; on consultait les augures (4) et les enchanteurs; on portait des amulettes, surtout avec l'effigie d'Alexandre, dont la gloire était devenue une religion (5). Quelques-uns, associant ces superstitions au christianisme, portaient sur eux des feuillets de l'Évangile, et les suspendaient au cou de leurs enfants; à leur naissance, ils allumaient plusieurs lampes, en affectant à chacune un nom différent, et donnaient au nouveau-né celui de la lampe qui avait

(1) ASTER., *Homil. in divitem et Lazarum.*

(2) SAINT JEAN CHRYSOSTOME, *Op.*, I, 84.

(3) *Id.*, I, 727.

(4) Constantin décrétait en 321 : *Si quid de palatio nostro aut ceteris operibus publicis degustatum fulgure esse constiterit, retento more veteris observantiæ, quid portendat ab haruspicibus requiratur, et diligentissime scriptura collecta, ad nostram scientiam referatur. Ceteris etiam usurpandæ hujus consuetudinis licentia tribuenda, dummodo sacrificiis domesticis abstineant, quæ specialiter prohibita sunt.* (Code Théod., XVI, 10, 1.)

(5) SAINT JEAN CHRYSOSTOME, I, 682; II, 243.

duré le plus (1). Les malades se faisaient oindre avec l'huile des lampes qui brûlaient dans les lieux saints (2), et se faisaient aussi imposer les mains par quelque pieux solitaire, dans l'espoir d'obtenir leur guérison; mais l'opinion s'étant répandue que l'âme de ceux qui mouraient de mort violente échappait au démon, quelques-uns poussaient le fanatisme jusqu'à égorger leurs propres enfants.

Les lois de Théodose II et les conciles attestent que la croyance dans la magie n'avait pas cessé. Constantin défendit les enchantements contre la santé des hommes et contre leur pudeur, mais non ceux qui auraient pour but de les guérir, ou de préserver les champs de la grêle (3). Constance condamna à mort ceux qui troublaient par des pratiques de magie les éléments, et attentaient à la vie des hommes ou évoquaient les morts (4).

La manie des jeux publics, que nous avons déjà signalée, était aussi du nombre des habitudes profanes qui ne se perdaient pas. Le théâtre avait une grande vogue à Constantinople; les comédies étaient accompagnées de danses et de chants, où l'on voyait figurer, au grand scandale des fidèles, jusqu'à des jeunes filles le visage découvert.

Il ne faut donc pas s'étonner que, dans des temps d'ignorance, des traditions mal fondées ou des pratiques superstitieuses aient pénétré dans les rites de l'Église. On sait avec quel zèle les pontifes s'employèrent, surtout depuis le concile de Trente, à purger les bréviaires et les missels (5) de leçons et de croyances absur-

(1) Saint Jean Chrysostome X, 107.

(2) *Id.*, XII, 573.

(3) *Eorum est scientia punienda et severissimis merito legibus vindicanda, qui magicis adcincti artibus, aut contra hominum moliti salutem, aut pudicos ad libidinem deflexisse animos detegentur. Nullis vero criminationibus implicanda sunt remedia humanis quæsita corporibus, aut in agrestibus locis ne maturis vendemiis metuerentur imbres, aut ruentis grandinis lapidatione quaterentur, innocenter adhibita suffragia, quibus non cujusque salus aut æstimatio læderetur, sed quorum proficerent actus, ne divina munera et labores hominum sternerentur.* En l'année 321. Code Théod., IX, 14, III.

(4) *Multi magicis artibus ausi elementa turbare, vitas insontium labefactare non dubitant, et manibus accitis, audent ventilare, ut quisque suos conficiat malis artibus inimicos. Hos, quoniam naturæ peregrini sunt, feralis pestis absumat.* En l'année 357. *Ibid.*, IV.

(5) On trouve, dans un missel milanais de 1488, la messe contre la mort subite, composée, y est-il dit, par le pape Clément, qui accorda deux cent quarante jours d'indulgence à quiconque y assisterait; en y assistant cinq fois avec un cierge allumé, on était garanti de la mort subite, comme l'expérience, ajoute le

des. Le temps les y avait introduites; l'Église, surveillante attentive de la pureté du dogme et de la vérité, prenait soin de les en effacer.

CHAPITRE XX.

LITTÉRATURE PROFANE.

Culture générale.

Les cités qui n'avaient pas subi le joug des barbares continuaient à cultiver les belles-lettres. Jusqu'à Justinien, Aristote et Platon étaient expliqués publiquement à Athènes, tandis que des grammairiens et des rhéteurs y vendaient de l'éloquence et des notions philosophiques; c'était là que venait se perfectionner quiconque aspirait au titre d'homme instr it. Une jeunesse vive et bruyante y prenait parti pour tels ou tels maîtres, les soutenait dans leurs rivalités et leurs triomphes. Saint Basile et Grégoire y faisaient leurs études avec Julien l'Apostat. Béryte était en renom pour ses écoles de jurisprudence; Édesse, pour celles de grammaire, de rhétorique, de philosophie, de médecine, qui voyaient accourir, comme on y parlait le grec et le syriaque, les jeunes gens des provinces orientales. Antioche, ville de luxe et de dissipation, portait à l'excès la mollesse comme l'austérité; elle fourmillait à l'intérieur de brillants désœuvrés, qui criblaient de leurs épigrammes les philosophes et les rois, tandis que les campagnes

manuscrit, en a été faite à Avignon et dans les environs. Le même missel contient, à la date du 4 février, la messe de sainte Véronique. Dans sa vieillesse, elle ne pouvait plus suivre Jésus-Christ. Un jour, dit-on, elle lui prêta un voile; il s'essuya le visage, et lui laissa son image empreinte sur le suaire. Elle s'en alla à la ronde avec le voile admirable, et, l'ayant étendu sur Volusien, qui était perclus et bossu, elle le redressa; elle convertit Tibère en le guérissant de la lèpre; enfin elle entra au paradis avec son suaire. Dans une préface d'un missel de 1475, on lit ces paroles : « Oh! qu'elle est glorieuse cette journée, dans laquelle Judas s'attend, pendant une heure du jour, à recevoir un soulagement! » Il y a une messe pour un défunt, *de cujus anima dubitatur, ut, si plenam veniam anima ipsius obtinere non potest, saltem vel inter ipsa tormenta, quæ forsitan patitur, refrigerium de abundantia miserationum tuarum sentiat* (Venise, 1563, Giunti). C'était un usage particulier à l'Espagne, quand on haïssait quelqu'un, de faire dire pour lui une messe des morts, comme si l'on eût hâté son décès en faisant célébrer ses obsèques. Cela fut défendu par le dix-septième concile de Tolède, can. 3, en l'année 694. On ne cessa que tard de célébrer à Pavie, avec double rite, la commémoration de Boèce, martyr, le 23 octobre. Dans différents lieux, les noms d'Hercule, de Jason et d'autres bienfaiteurs des peuples s'introduisirent dans les litanies.

environnantes étaient peuplées d'anachorètes. Là toutes les sectes discutent sans se combattre; Libanius y compose tranquillement l'éloge de l'Apostat, se flattant de voir renaître l'idolâtrie; et saint Jean Chrysostome y fait tendre d'immenses toiles pour garantir du soleil la multitude écoutant avec enthousiasme sa parole, qui fait briller à ses yeux une doctrine lumineuse et de vives espérances.

Alexandrie, moins tolérante, bizarre mélange d'étude et d'agitation, voit ses citoyens industrieux prendre part aux querelles ascétiques : juifs, catholiques, donatistes, adorateurs de Sérapis, s'y poursuivent à coups de pierre et d'épée, parfois la torche à la main; ils appellent la persécution ou se révoltent contre elle. Théodose, en ordonnant la destruction du temple de Sérapis, anéantit la célèbre bibliothèque.

Constantinople, siége de la religion et de l'autorité politique en Orient, s'ouvrait aux esprits les plus distingués et à toutes les sectes qui, cherchant un appui à leurs dogmes chancelants, venaient solliciter la faveur de la cour, obtenue souvent par des moyens peu louables. Constantin protégea les lettres, affranchit de charges personnelles les médecins, les grammairiens, les professeurs de beaux-arts et de droit, ainsi que leurs femmes et leurs enfants, dégreva leurs maisons d'impôts, et assura leur traitement (1); des lois à ce sujet furent renouvelées par ses successeurs. Il établit dans sa capitale une école qui avait quelque rapport avec nos universités; c'était un édifice octogone, où quinze professeurs œcuméniques, c'est-à-dire universels, enseignaient sous la direction d'un grand maître, qui était en même temps conservateur des archives ecclésiastiques et de la bibliothèque. Julien augmenta celle-ci en y ajoutant la sienne. Valens y attacha ensuite sept antiquaires pour copier les manuscrits, ce qui fit qu'en cent cinquante années elle ne compta pas moins de cent vingt mille volumes. Mais, sous Basile, le feu détruisit une aile du bâtiment octogone, et beaucoup de livres furent consumés, entre autres les quarante-huit chants des poëmes d'Homère, écrits en lettres d'or, sur l'intestin d'un serpent de cent vingt pieds de long; enfin tout fut livré aux flammes par le fanatisme iconoclaste de Léon l'Isaurien.

Les professeurs de l'Octogone étaient en grande réputation, et les empereurs les consultaient souvent; comme toutes les universités, ils tendaient à conserver le passé et à s'opposer aux innova-

(1) *Code de Justinien*, X, 52, 6.

tions, tout en exigeant qu'on ajoutât une foi aveugle aux livres dont ils se faisaient les prôneurs.

Rome chrétienne, dans un siècle aussi fécond, ne produisit pas un seul grand écrivain; elle s'appliquait de préférence à affermir son autorité, à résoudre les questions controversées, à protéger la vérité persécutée ailleurs. On appela saint Augustin de l'Afrique pour enseigner l'éloquence, puis un rhéteur de la Gaule pour faire le panégyrique de Théodose; Macrobe y vint de l'Égypte. La translation du siége de l'empire à Constantinople avait répandu la langue latine en Orient : le meilleur poëte, Claudien, vint donc de l'Égypte; d'Antioche, le meilleur historien, Ammien Marcellin; de Syrie, Ichérius, élevé en Grèce et réputé le meilleur orateur de son temps. Les étrangers ayant reçu l'ordre de quitter Rome à cause d'une grande disette de vivres, les gens de lettres, peu nombreux d'ailleurs, durent sortir de la ville; mais on conserva trois mille danseuses, autant de cantatrices, avec leurs maîtres, toute leur suite et les chœurs.

Les écoles, cependant, ne manquaient pas; Jérôme s'y exerçait, enfant, à la déclamation, préludant, par des luttes simulées, à de véritables triomphes; puis il allait entendre, dans les tribunaux, les orateurs les plus éloquents discutant l'un contre l'autre et s'emportant jusqu'à l'injure et aux personnalités (1). Valentinien Ier soumit à de certaines règles ceux qui venaient étudier à Rome : ils devaient apporter de leur pays natal des attestations justifiant de leur état; faire connaître, en arrivant, où ils logeaient; à quelles études ils entendaient se livrer; ne pas fréquenter les mauvaises compagnies ni les spectacles; faute de quoi ils devaient être chassés à coups de verges (2).

Le christianisme n'avait pas adouci le naturel farouche des Africains; opiniâtres dans leurs dissensions, ils allaient jusqu'à

(1) *Comm. in ep. ad Galat.*, c. 2.

(2) *Quicumque ad urbem discendi cupiditate veniunt, primitus ad magistrum census provincialium judicum, a quibus copia est danda veniendi, ejusmodi litteras proferant, ut oppida hominum et natales et merita expressa teneantur; deinde ut primo statim profiteantur introitu, quibus potissimum studiis operam navare proponant; tertio ut hospitia eorum sollicite consualium norit officium... Quin etiam tribuimus potestatem, ut si quis de his non ita in urbe se gesserit, quemadmodum liberalium dignitas poscat, publice verberibus adfectus, statimque navigio superpositus, abjiciatur urbe, domumque redeat. His sane qui sedulam operam professionibus navant, usque ad vigesimum ætatis suæ annum Romæ licet commorari. Post id vero tempus, qui neglexit sponte remeare, sollicitudine præfecturæ etiam impurius ad patriam revertatur*, etc. Dat. III. Id. Mart. Triv. Valentiniano et Valente III. A. Coss.

répandre le sang; les hérésies aboutissaient parfois au brigandage et au meurtre; la dévotion déréglée s'abandonnait à la débauche au milieu des offices et sur les autels. A Carthage surtout, on se faisait un mérite de déployer dans le vice une mâle vigueur; une tourbe de jeunes efféminés, en habits de femmes, offraient dans les rues, à prix d'argent, leurs ignobles faveurs.

La Gaule avait surtout fait des progrès en culture intellectuelle. Marseille, Arles, Narbonne, Vienne, Toulouse, Bordeaux, Clermont, possédaient des écoles de jurisprudence et de philosophie, mais plus encore de grammaire et de rhétorique; elle fournit à Rome plusieurs sophistes ingénieux et déclamateurs, tant en prose qu'en vers, délateurs dans le siècle précédent, panégyristes dans celui où nous sommes arrivés.

La loi de Gratien, qui établit des écoles dans les principales 376.
villes de la Gaule, ne parle que de maîtres de rhétorique et de grammaire, en distinguant ceux de la langue latine et de la langue grecque (*attica*). Les professeurs de rhétorique étaient les plus considérés, comme l'attestent les rations qu'on leur assignait à titre de salaire (1); cependant les professeurs de grammaire n'enseignaient pas simplement les éléments de la langue, mais toutes les sciences philologiques (2). Quant aux écoles qui contribuent le plus à former l'homme et le citoyen, personne n'y songeait. Ces professeurs passaient d'une ville à l'autre, alléchés par les salaires les plus élevés, et trafiquaient de vers, de panégyriques, de compliments, de discussions, sans prendre souci de l'empire qui tombait en ruine, ni du christianisme qui se propageait.

Les écoles devenaient des pépinières de mauvais goût, où l'on

(1) On leur donnait vingt-quatre rations par jour; moitié seulement aux autres professeurs. L'usage de fixer les salaires par rations était général, et le fisc les rachetait moyennant un prix déterminé. Le traitement indiqué ci-dessus est pour les écoles municipales; dans les écoles impériales de Trèves, les rhéteurs avaient trente rations, un grammairien latin vingt, un grammairien grec douze.

(2) C'est ce que prouve un poëme d'Ausone en l'honneur d'un grammairien de Bordeaux :

Quod jus pontificum, quæ fœdera, stemma quod olim
Ante Numam fuerat sacrificis Curibus;
Quod Castor cunctis, de regibus ambiguis, quod
Conjugis e libris ediderat Rhodope;
Quod jus pontificum, veterum quæ scita Quiritum,
Quæ consulta patrum; quid Draco, quidve Solon
Sanxerit, et Locris dederat quæ jura Zaleucus;
Sub Jove quæ Minos, quid Themis ante Jovem:
Nota tibi. (De Profess., c. 22.)

enseignait à suppléer à la pensée par une emphase de plus en plus exagérée, et à la perfection du style par une profusion de figures. C'était à d'autres sources qu'avaient puisé les hommes qui s'appliquaient à la science de Dieu et aux questions morales et théologiques; néanmoins, comme le remarque Fauriel, on trouve un contraste singulier entre le fond et la forme, entre les idées et le style (1) : celles-là, parfois graves, sont toujours intéressantes comme peinture des hommes et du temps auquel ils appartiennent; celui-ci, toujours affecté, est plein de recherche, comme si l'auteur, en mettant son imagination en quête de combinaisons ingénieuses de phrases et de paroles, craignait toujours de n'en pas trouver d'assez nouvelles et d'assez piquantes, d'assez fausses et d'assez forcées. S'il est contraint d'employer immédiatement le mot propre, il s'efforce de le relever, de lui donner un air neuf à l'aide d'un tour de phrase, afin de provoquer l'attention, d'exciter l'étonnement.

Si l'on compare la manière ampoulée, les antithèses, l'affectation de Sénèque et de Lucain, avec la manière de plusieurs Espagnols modernes, on est porté à croire que les écrivains de ce pays apportèrent à Rome quelque chose du sol natal; ils durent en outre, comme les Africains et les Gaulois, en se servant d'une langue qui n'était pas celle de leur pays, donner dans l'exagéré et le prétentieux.

Langue latine.

Le latin n'était pas leur idiome naturel; car, bien qu'on répète qu'il était devenu la langue universelle, il ne faut pas croire que le peuple le parlât réellement. Les écoles, la magistrature, ceux qui rédigeaient les actes publics, les auteurs, n'employaient peut-être pas un autre langage; mais le peuple de chaque province conservait l'idiome indigène. Il se passait alors ce que l'on voit aujourd'hui en France, où l'on peut dire que l'on parle généralement la langue de Paris, sans que le provençal, l'alsacien, le breton, cessent d'être en usage. Dans les pays même où l'on parlait latin, il devait se mêler dans le langage, sur une si grande étendue de territoire, beaucoup d'éléments étrangers. Nous irons plus loin : en Italie, dans le Latium même, la langue parlée était différente de la langue écrite, et peut-être le romain rustique ne ressemblait pas plus au latin de Cicéron que les dialectes italiens ne ressemblent à la langue dans laquelle on écrit; mais nous reviendrons ailleurs sur ce sujet (2).

(1) *Hist. de la Gaule méridionale sous la domination des conquérant germains*; Paris, 1837, t. I, p. 419.

(2) Voy. liv. VIII, ch. 20.

A mesure que la culture intellectuelle s'altéra, et que s'accrut le mélange des idiomes, l'élément populaire prévalut, et ce qui était imitation, ce qui relevait de l'art, fit place à ce qui était inculte et spontané; les Romains eux-mêmes eurent beaucoup de peine à conserver la pureté aristocratique de l'expression. Il est à remarquer néanmoins qu'au moment où la langue se montrait si déchue chez des écrivains tels que Macrobe, Apulée et autres, qui séparaient l'idiome pratique du langage littéraire, le bon sens et la gravité des jurisconsultes soutenaient la mâle simplicité du latin contre le luxe corrupteur des beaux esprits; il s'écoula même beaucoup de temps avant qu'on en vînt aux sentences affectées et entortillées du Code Théodosien.

La Bible vint rajeunir la littérature. Cette simplicité d'exposition donna l'idée d'une poésie plus naïve; elle enseigna à traiter les sujets les plus élevés, sans avoir recours aux abstractions métaphysiques dans lesquelles tombent les Orientaux et les Grecs eux-mêmes, quand leur esprit se livre à la réflexion. La Bible parle toujours par symboles et par images, comme si l'imagination eût pris cette voie quand la religion lui défendait les représentations pittoresques; elle apprit donc aux auteurs à s'exprimer par des images vives, et les inventions symboliques dont fut si riche le moyen âge commencèrent alors. Beaucoup de causes, et non littéraires, vinrent arrêter ce mouvement; toujours est-il que le latin classique se trouva modifié par les idées chrétiennes, et qu'il naquit un nouveau langage qui devint l'idiome commun des philosophes, pour durer jusqu'au moment où renaquit la langue de Cicéron.

Parmi les rhéteurs et les grammairiens, qui étaient alors en grand nombre, comme il arrive d'ordinaire dans les temps de décadence, nous nommerons Servius (1), qui fit usage, en commentant Virgile, de plusieurs traditions dont la trace s'était perdue; Tyron Delphidius, qui fut renommé dans la Gaule comme poëte, avocat et professeur. Donat, maître de saint Jérôme à Rome, qui fit sur Térence des commentaires, dont ceux que nous possédons aujourd'hui ne sont peut-être qu'un abrégé peu exact; 364.
il traita aussi du barbarisme, du solécisme, des schèmes et des tropes, sans parler des éléments de la grammaire; son ouvrage servit de modèle à ceux qui furent composés ensuite sur le même sujet (2).

(1) *Servii Mauri Honorati Commentarii in Virgilium.*, ed. A. Lyon, 2 vol. in-8°, Gœttingue, 1825.

(2) Ses deux traités, *Ars sive editio prima de litteris, syllabisque, pedibus*

Un autre Donat laissa une Vie de Virgile, destinée peut-être à servir d'introduction à un commentaire sur ses Bucoliques, qui s'est perdu, et des scolies sur l'Énéide, pour en révéler les beautés.

Nonius Marcellus de Tibur, contemporain de Constantin, écrivit sur la *Propriété des mots latins* (1), ouvrage pédantesque dans lequel il nous a transmis néanmoins beaucoup de passages d'anciens auteurs.

Sextus Pomponius Festus traita de la *Signification des mots*, en abrégeant un travail de Verrius Flaccus, contemporain d'Auguste, sur ce sujet. Le sien fut lui-même abrégé, au temps de Charlemagne, par Paul Diacre; il ne nous en est resté qu'une partie (2).

Nous avons de Charisius Flavius Sosipater cinq livres d'observations grammaticales, et d'autres livres de Diomède.

Fabius Furius et Placiadès Fulgentius leur sont postérieurs; le dernier, Africain peut-être, a laissé une interprétation des mots anciens, trois livres de *Mythologie*, et un livre sur les choses contenues dans Virgile, *De expositione virgilianæ continentiæ*, titre qui révèle déjà la sottise barbare d'un pédant que l'on a de la peine à comprendre, et dont on se moque quand on l'a compris (3).

Le dernier rhéteur ancien, Arusianus Messus, composa un recueil alphabétique de phrases et de locutions glanées dans les classiques (4).

Éloquence latine.

De Pline à Constantin, c'est à peine si l'on trouve un orateur qui mérite ce nom, tant l'éloquence, cette ancienne gloire de

et tonis, et Editio secunda de octo partibus orationis, réunis au troisième *de Barbarismo, solœcismo, schematibus et tropis*, ont été publiés par Lindemann, sous le titre de *Ælii Donati ars grammatica tribus libris comprehensa*, dans le *Corpus gramm. lat.*, t. I, p. 5 et suiv.

(1) *Nonius Marcellus, de Proprietate sermonis*, ed. Gerlach et Roth; Basiliæ, 1842.

(2) *M. Verrii Flacci fragmenta et Sexti Pompei, Festi fragmentum ad fidem Ursiniani exemplaris recensitum*, ed. E. Egger; Parisiis, 1838.

(3) Aug. Van Staveren a inséré cet auteur dans sa belle édition des *Auctores mythographici latini*; Leyde, 1742. Voici la première période de ses *Mythologiæ : Quamvis inefficax petat studium res, quæ caret effectu, et ubi emolumentum deest negotii, causa cesset inquiri; hoc videlicet pacto, quia nostri temporis ærumnosa miseria non dicendi petat studium, sed vivendi fleat ergastulum, nec famæ adsistendum poeticæ, sed fami sit consulendum domesticæ.*

(4) *Quadriga sive exempla elocutionum ex Virgilio, Sallustio, Terentio, Cicerone, per literas digesta.* Ce recueil, que P. Burmann appelle *luculentum grammaticæ rei monumentum*, a été publié dans le tome Ier du *Corpus gramm. lat.* de Lindemann; 4 vol. in-4°, Leipsick, 1831.

Rome, était alors déchue. Calpurnius Flaccus, imitant ce que Marcus Sénèque avait fait pour les anciens rhéteurs, fit un recueil des *Déclamations de dix orateurs du second ordre* (1); ce sont des exercices sur des sujets fictifs, où il y a peu d'art et d'élégance, et nulle spontanéité.

Les Grecs appelaient *panégyries* (2) certaines réunions dans lesquelles ils invitaient les personnes présentes à écouter des dissertations sur un sujet quelconque; or, comme les orateurs se proposaient le plus souvent, pour conserver leurs allures adulatrices, les louanges d'un dieu, d'un héros, d'une ville, le mot *panégyrique* devint synonyme d'*éloge*. Ce genre de composition, inconnu peut-être aux Romains de la république, se répandit quand les autres occasions de faire parade d'éloquence eurent disparu. Le premier panégyrique dont il soit fait mention est celui de Pline; mais, si quelques-uns des successeurs de Trajan n'acceptèrent pas toujours des éloges débités en face, le faste oriental, en s'introduisant dans les mœurs, fit renaître l'usage des panégyriques. Panégyristes.

Il nous en reste douze, imitations malheureuses d'un modèle qui n'a pas une grande valeur; ce sont des félicitations et des flatteries adressées aux Augustes, au nom de la province, par les orateurs les plus éloquents. Par un effet du hasard, tous ceux qui nous ont été conservés en latin, sont composés par des Gaulois (3); ils visent à l'emphase, et pour eux l'art consiste à dire longuement

(1) Burmann les a éditées en 1720, à la suite des *Quintiliani declamationes*.

(2) De πᾶν, tout, et ἄγυρις (éolien) pour ἀγορά, assemblée. Le *Parénétique* d'Isocrate et son *Panégyrique*, dans lequel il fut heureux au moins pour le choix du sujet, appartiennent à ce genre. Je n'ai pu consulter l'ouvrage récemment publié à Lyon : *Histoire civile et religieuse des lettres latines au quatrième et au cinquième siècle*, par F. Collombet.

(3) Claudius Mamertinus en récita un à Trèves le 20 avril 292, anniversaire de la fondation de Rome, à la louange de Maximien Hercule, et un généthliaque le jour de la naissance de cet empereur. Eumène, natif d'Autun, où il était professeur, qui accompagna Constance Chlore, comme secrétaire (*magister sacræ memoriæ*), dans ses expéditions militaires, en a laissé quatre : un à l'occasion de la réouverture des écoles d'éloquence à Autun, en 297; un autre récité à Trèves en l'honneur de Constance; le troisième et le quatrième prononcés en présence de Constantin. Nazaire, professeur à Bordeaux, en composa un pour le jour de naissance des Césars Crispus et Constantin; Claudius Mamertinus le jeune, pour remercier Julien de l'avoir fait consul; Latinus Pacatus Drépanius, de l'Aquitaine, pour se réjouir avec Théodose de sa victoire sur Maxime, en 391; il est cité avec éloge par ses contemporains, et ce qui nous en reste a quelque valeur. Corippus en fit un pour Justin le jeune, en vers; Magnus Félix Ennodius, diacre, puis évêque, fit l'éloge, en 507, à Milan ou à Ravenne, du roi Théodoric. Voy. *Panegyrici veteres latini*, *ad usum Delphini*, *Parisiis*, 1676; *Panegyricæ orationes veterum oratorum*, ed. Patarol, *Venetiis*, 1709.

et en termes élégants ce que l'on pourrait exprimer avec simplicité et en peu de mots.

Symmaque paraît s'être proposé Pline pour modèle dans sa manière de vivre et d'écrire; de son temps, époque de mauvais goût, il fut vanté à l'envi par Macrobe, Ammien Marcellin et Libanius; Prudence lui-même, en le réfutant, le préfère à Cicéron (1), et dit que personne ne s'élève, ne frémit, ne tonne, ne se gonfle du souffle de la parole, et ne déploie plus d'éloquence que lui. Quelques fragments de cet orateur tant loué, retrouvés de nos jours (2), attestent combien l'éloquence avait dégénéré, non-seulement depuis Cicéron, mais même depuis Fronton. Il apprécie les anciens; mais, courant après le clinquant poétique, il se perd dans la licence des transpositions, en jeux de mots, et se montre avide d'applaudissements bien plus qu'ami du beau véritable. Nous ne dirons rien de ses basses adulations (3).

Ses lettres, qui furent recueillies par son fils en dix livres, sans ordre chronologique, ne sont pas inutiles à l'histoire; ceux qui les compareront à celles de Cicéron, puis à celles de Pline, auront sous les yeux l'espace que parcourut la littérature pour arriver de la simplicité républicaine aux formules serviles. Nous avons vu combien il s'employa activement en faveur du paganisme (4).

(1) *O linguam miro verborum fonte fluentem,*
Romani decus eloquii, cui cedat et ipse
Tullius : has fundit dives facundia gemmas.
Os dignum æterno tinctum quod fulgeat auro,
Si mallet laudare Deum.
(PRUDENCE, in Symm., I.)

(2) *Symmachi octo orationum ineditarum partes... curante* ANGELO MAIO; Mediolani, 1815.

(3) Quand Valentinien s'associe Valens, Symmaque s'écrie : *Si qua inter cognatas cœlitum potestas hujusmodi esset æquatio, paribus cum sole luminibus globus sororis arderet; nec radiis fratris obnoxia, precarium raperet luna fulgorem; iisdem curriculis utrumque sidus emergeret, pari exortu diem germana renovaret, per easdem cœli lineas laberetur, nec menstruo pigra discursu aut in senescendo varias mutaret effigies, aut in renascendo parvas pateretur ætates. Ecce formam beneficii tui astra nesciunt æmulari: illis nihil est in mundana luce consimile, vobis totum est in orbe commune.*

Pour l'inauguration du pont que le même empereur fit construire sur le Rhin : *Eat nunc carminis auctor inlustris, et pro clade popularium Xanthum fingat iratum; armatas cadaveribus undas scriptor decorus educat. Nescivit flumina posse frenari. Tantumne valuit rivus Iliacus, ut in auxilium Vulcani flamma peteretur? Profundus didicit, quid parvus evaserit? Defensio ipsa cœlestium tuo operi non meretur æquari. Fluvium incendisse vindicta est, calcasse victoria.*

(4) Voyez ci-dessus, page 102.

Une statue fut élevée dans le forum de Trajan à l'Africain Marius Victorinus pour son éloquence, et Julien l'excepta de la défense portée contre les chrétiens d'enseigner les belles-lettres; mais cet honneur et les éloges d'Augustin et de Jérôme n'empêchent pas ses œuvres de paraître obscures et incultes; il se montre en outre pauvre de science et de raisonnement quand il traite des matières de foi.

Langue grecque.

La langue grecque, bien qu'elle eût plusieurs dialectes distincts, ne formait pourtant qu'une seule langue; en effet, quand le roi de Perse cherchait à persuader aux Athéniens de s'unir à lui contre les autres Hellènes, ils répondirent que ce serait une honte à leurs yeux de se séparer de ceux qui avaient des dieux, des temples, des sacrifices communs avec eux, et parlaient le même langage (1). Parmi les dialectes (qu'il faut distinguer de ceux que nous considérons comme tels), celui de l'Attique avait prévalu dans la littérature, grâce aux grands écrivains qui l'avaient employé, co[illegible] aussi à la puissante culture intellectuelle des Athéniens. N[illegible]ins ceux qui voulurent s'en servir sans l'avoir parlé dès leur naissance tombèrent dans de fréquentes impropriétés d'expression. Le mélange de formes étrangères fit donc perdre sa pureté à ce dialecte lui-même; comme la domination macédonienne avait répandu l'usage du grec parmi des nations éloignées, dans des villes dont le peuple ne l'avait pas naturellement sur les lèvres, à Pergame et à Alexandrie par exemple, il s'altéra dans la mesure de son extension. Alors des écrivains, même sérieux, et surtout ceux qui cherchaient à plaire à la multitude, comme Xénophon d'Éphèse, Héliodore et Chariton, adoptèrent des modes et des expressions récemment introduits dans l'usage.

La cour, transplantée à Constantinople, y apporta beaucoup de locutions entièrement latines (2), dont le nombre fut augmenté

(1) Hérodote, I.

(2) Sur une monnaie des Éphésiens à l'effigie de l'empereur Maxime on lit ΒΩΤΑ pour *vota*. Plutarque dit que Cicéron naquit ἡμέρᾳ τρίτῃ τῶν νέων καλανδῶν. Nous avons un ouvrage de Constantin Porphyrogénète sur les cérémonies de la cour de Constantinople, où l'on rencontre plusieurs acclamations en usage au banquet impérial, introduites, à n'en pouvoir douter, dans les commencements du nouvel empire. Lorsque l'empereur a pris place, cinq βοκάλες (*vocales*, chanteurs) s'écrient : *Conserbet Deus imperium ouestrum*; puis le cinquième ajoute : *Bona tua semper*; le quatrième : *Bictor sis semper*; le troisième : *Multos annos bictorem te faciat Deus*; le deuxième : *Bictor semper eris*; le premier reprend : *Deus præstet*, etc. Ces compliments sont en lettres grecques. Voyez *de Cærem. aulæ Byz.*, I, 75. C'est ainsi que l'on trouve : Ὀφφικίαλες τοῦ παλατίου (*Officiales palatii*); ρὲμ σαλβὰμ ποπίλι φόρε (*rem salvam pupilli ore*); ἄρματα pour armes; βιγλία pour veille, et ainsi de suite.

par les nouvelles discussions que ravivèrent l'école d'Alexandrie et le christianisme. Les prédicateurs orthodoxes, s'adressant plutôt à la multitude qu'aux gens de lettres, durent se rapprocher du langage vulgaire; c'est pourquoi saint Paul déclarait qu'il voulait écrire comme les gens simples, et l'Évangile offre des expressions qu'on ne rencontre pas dans les bons auteurs (1), ainsi que des phrases qui ont un air étranger. Les Pères ne visèrent pas non plus à l'atticisme; saint Basile s'en excuse en disant qu'il converse ordinairement avec Moïse, Élie et d'autres bienheureux dont le langage exprime un sentiment vrai, mais dont la phrase est négligée; cependant il doit être rangé parmi les meilleurs écrivains grecs de l'époque, surtout si l'on compare ses compositions à celles des cénobites qui habitaient les déserts de la Libye, ou même dans la Syrie ou dans la Thrace.

C'est alors que commença la décadence de la plus belle langue parlée par les Occidentaux, et dont l'éclat avait duré plus de quinze siècles. Cette langue, si musicale dans sa mélodie, si abondante en inflexions, si claire et si logique dans sa syntaxe, si délicate dans la gradation des synonymes, si riche dans la composition des mots, s'affaiblissant sans se dénaturer, se transforma pour devenir le grec moderne, et la partie la plus pure se conserva dans les hymnes et les psalmodies à travers de nombreuses vicissitudes, afin qu'elle servît encore à chanter les fastes de la nation régénérée.

Plusieurs écrivains profanes employèrent dignement le grec ancien sous les premiers empereurs de Byzance. Il nous reste d'Ulpien d'Antioche, en Syrie, contemporain de Constantin, plusieurs dissertations et un commentaire sur les douze Philippiques de Démosthène. Himérius, de Prusias en Bithynie, qui mérita les bonnes grâces de Julien, avait composé plus de soixante-quinze discours, qu'il allait débiter dans les villes de la Grèce, où il recueillait des applaudissements; mais ils sont d'un style emphatique, surchargés d'érudition et dénués d'intérêt comme de hardiesse. Prohærésius, de Césarée, son prédécesseur dans la chaire d'éloquence à Athènes, fut favorisé par Julien de la même exception que Victorin; mais il ne voulut pas séparer son sort de celui de ses collègues et, si Eunape dit vrai, Rome lui éleva une statue avec cette inscription ampoulée et barbare : *Regina rerum Roma regi eloquentiæ.*

333. Thémistius, Paphlagonien, surnommé Εὐφραδής (le beau par-

(1) Γῦρος, ὀψώνιον, κράβατος, κῆνσος, ἀποκεφαλίζειν, εὐχαριστεῖν, etc.

leur) fut très-aimé de Constance, qui lui fit ériger une statue de bronze, et non moins bien vu de Julien (1) et de ses successeurs. Bien qu'il ne fût pas chrétien, il obtint les premiers emplois; il fit l'éducation d'Arcadius, eut pour ami Grégoire de Nazianze, pour élèves Libanius et Augustin. Loin d'accepter un salaire de ses auditeurs, il secourait ceux d'entre eux qui étaient dans le besoin. La philosophie qu'il professait était un mélange de Pythagore, d'Aristote, de Platon, et il s'était formé sur le modèle du dernier un style clair, doux, élégant, riche de pensées et d'énergie. Dans les trente-trois panégyriques qu'il composa pour sept princes successifs, il sut laisser à l'écart les flatteries triviales, et mêler aux choses gracieuses des vérités utiles. Supérieur aux autres par l'étude, les connaissances et l'art, il fournit à l'histoire de bons renseignements; c'est, du reste, un sujet d'étonnement pour nous, avec nos habitudes si différentes, de le voir consacrer une harangue pleine de feu à prôner la beauté de Gratien (2).

(1) « La renommée a porté à nos oreilles le nom de Thémistius, et nous avons cru qu'il était de notre dignité impériale et de la vôtre de récompenser convenablement le mérite d'un homme comme lui, en l'agrégeant à l'assemblée des nobles pères. L'une sera ainsi honorée par l'autre; car le sénat verra dans cette disposition, non-seulement un effet de ma bienveillance pour Thémistius, mais encore une preuve de l'estime que je porte à un corps digne de posséder un semblable philosophe. De cette manière, la récompense de l'un honorera l'autre, et la gloire du sénat se réfléchira sur quiconque y sera admis; car, si les moyens de s'illustrer sont divers, les uns acquérant un nom par leurs richesses et leurs domaines, les autres par des services rendus à l'État, d'autres encore par l'éloquence; en un mot, si plus d'un sentier conduit à la gloire, il est vrai aussi que tous sont obliques ou glissants, à l'exception d'un seul qui est sûr et solide, celui de la vertu. Ainsi donc, toutes les fois qu'il s'agira d'associer quelqu'un à votre ordre, examinez d'abord si c'est cette voie qu'il a suivie, et appréciez par-dessus tout autre mérite la justesse de l'esprit et un cœur vertueux, car ces deux qualités sont le principal but de la philosophie. L'érudition de Thémistius suffirait à le faire juger digne des plus grands honneurs, quand même il la renfermerait en lui-même et en jouirait en silence, puisque la vertu mérite des éloges lors même qu'elle ne se manifeste pas par des discours et ne daigne point se montrer aux regards vulgaires. Tel n'est pourtant pas le cas du personnage dont je vous entretiens; il n'a point choisi un genre de philosophie qui ne se communique pas aux autres; loin même de vouloir posséder seul un bien qu'il a acquis par ses travaux, il fait des efforts pour le communiquer à autrui, en se rendant l'interprète (προφήτης) des anciens sages, et l'hiérophante des mystères impénétrables de la philosophie. Il ne laisse pas s'éteindre et périr de vétusté les doctrines antiques; mais il s'efforce de les rajeunir et de les fortifier, en même temps qu'il donne à tous l'exemple de vivre conformément aux principes de la raison, et de marcher sans cesse vers la science. »

(2) Ἐρωτικὸς, ἢ περὶ κάλλους βασιλικοῦ, *Oratio* XIII, p. 161 de l'édition de Petau.

Libanius.

Libanius, né à Antioche sur l'Oronte en 314, corrigea sous de bons maîtres des études commencées sous de mauvais, et professa dans Constantinople avec un tel renom que des rivaux envieux l'accusèrent de magie et de toutes sortes de méfaits. Condamné à l'exil, il ouvrit une école à Nicomédie, puis à Nicée et à Athènes; plus tard, rappelé à Constantinople, il prit en si grand dégoût les tracasseries de ses ennemis qu'il abandonna de nouveau cette ville et se fixa à Antioche, désolé de voir l'hellénisme périr, tant en fait de goût qu'en matière de religion.

Les maîtres chrétiens de Julien lui avaient fait promettre de ne jamais entendre Libanius; ce qui lui fit lire ses écrits avec l'avidité qu'inspire une défense, et tel fut le plaisir qu'il y trouva qu'il le prit pour modèle. Son attachement à la religion et aux coutumes anciennes le lui rendit plus cher encore; aussi, lors de son avénement au trône, voulut-il lui prouver sa gratitude d'une manière digne de lui, et plus encore lorsqu'il ne le vit pas accourir dans son palais avec la foule des philosophes. Durant son séjour à Antioche, Libanius lui rendit des visites, mais sans empressement; jamais il ne se présenta devant lui que sur une invitation formelle, donnant ainsi plus de valeur aux panégyriques qu'il composait en l'honneur du philosophe guerrier.

Son langage et son style furent très-châtiés, et même jusqu'à la recherche; mais jamais il ne s'élève à cette éloquence de pensées graves et profondes, qui exercent de l'influence sur le cœur, et manifestent une intelligence convaincue, un sentiment chaleureux. Ses *Progymnasmata*, exemples d'exercices de rhétorique, pourraient convenir à ces professeurs modernes d'éloquence, qui n'aiment pas la fatigue et habituent les jeunes gens à penser avec les idées des autres. Son discours sur ses propres affaires (λόγος περὶ τῆς ἑαυτοῦ τύχης) est une autobiographie longuement délayée. Nous avons fait mention d'autres ouvrages de lui, en y puisant au besoin. Il a laissé plus de quarante dissertations sur des sujets de fantaisie, et plus de deux mille lettres adressées à cinq cents personnes, empereurs, généraux, gouverneurs, gens de lettres, évêques, saints, comme Basile et Chrysostome. Le discours *à la jeunesse sur le tapis* (πρὸς τοὺς νέους περὶ τοῦ τάπητος) montre jusqu'à quel point les étudiants d'Antioche poussaient l'indocilité et l'insolence : ils avaient disposé un tapis à terre pour que leur maître tombât en s'y embarrassant les pieds. Il nous révèle dans d'autres discours plusieurs abus de ce temps, comme l'arbitraire avec lequel le préfet d'Antioche faisait arrêter les paysans qui apportaient des vivres à la ville, et les employait de force aux tra-

vaux publics avec leurs bêtes de somme (1); les emprisonnements dictés par le caprice, et les mauvais traitements qui les accompagnaient; la déloyauté de quelques campagnards, qui, pour se soustraire aux vexations des militaires, se mettaient sous la protection des officiers, puis en abusaient pour se soustraire au fermage et aux redevances (2). Dans une de ses harangues, il s'excuse d'avoir interrompu ses leçons, en alléguant un sort qu'on lui avait jeté sur la langue (3); il se plaint dans d'autres de la fureur avec laquelle les moines renversent les temples (4).

La fable de Julien, intitulée *les Césars*, est une des compositions les plus belles et les plus originales de cette littérature. Durant la liberté des Saturnales, Romulus invite à un dîner les dieux au rang desquels il a été mis; les empereurs qui ont régné sur la ville fondée par lui sont assis aux premières places sur leurs siéges élevés, et les autres occupent une table à part au-dessous de la lune. A mesure que paraissent les tyrans, l'inexorable Némésis les précipite dans le Tartare, les autres sont plaisantés finement et jugés par Silène. Au dessert, Jupiter fait annoncer par Mercure qu'une couronne céleste sera décernée comme prix au plus méritant parmi les convives. Aussitôt se présentent pour concourir Jules César, Auguste, Trajan, Marc-Aurèle, Constantin, et, pour compléter la compagnie, Alexandre de Macédoine. Chacun expose pompeusement ses hauts faits, à l'exception de Marc-Aurèle, qui garde modestement le silence. Alors les juges, grands connaisseurs des âmes, scrutent les intentions secrètes, et amènent les concurrents à confesser que la gloire, la puissance, le plaisir, furent leurs seuls guides. Constantin est conspué, et Marc-Aurèle remporte le prix, pour être resté philosophe sur le trône, en se proposant d'imiter la Divinité (5). Julien.

L'idée n'était pas nouvelle, et déjà Lucien avait fait subir aux morts un jugement tantôt plaisant, tantôt sévère; mais ici

(1) *Epistola* 396.

(2) Περὶ τῶν προστασιῶν. — Περὶ τῶν γεωργῶν. — Περὶ τῶν ἀγγαρείων. — Πρὸς τὸν βασιλέα περὶ τῶν δεσποτῶν.

(3) Περὶ τῶν φαρμάκων.

(4) Ὑπὲρ τῶν ἱερῶν.

(5) « Je ne crois pas que, dans aucun ouvrage aussi court, on trouve à la fois tant de caractères et de mœurs, tant de finesse et de solidité, tant d'instruction sans que l'auteur prenne jamais le ton dogmatique, tant de sel et d'enjouement sans qu'il cesse jamais d'instruire. En un mot, il me semble que les *Césars* devraient ou déprévenir ou du moins embarrasser ceux qui ont voué une estime exclusive aux productions de l'ancienne Grèce. » La Bletterie, *Histoire de l'empereur Jovien ; Préface*.

l'importance du sujet s'accroît de la majesté des acteurs et de celle de l'auteur, qui pouvait, en se constituant le juge de ses prédécesseurs, apprécier au vrai les mérites de chacun d'eux, quand il n'était pas égaré par l'esprit de parti; du reste, dans leur condamnation comme dans leur approbation, il formulait sa propre sentence.

Libanius travailla peut-être à son *Misopogon;* mais à coup sûr il eut pour collaborateur Maxime, auquel il soumettait ses écrits. Dans cet ouvrage, tour à tour fin et trivial, spirituel et fade, il se mêle, comme dans les satires, beaucoup de faux à quelques vérités. Irrité contre les Antiochiens, il feint d'exercer contre lui-même sa mauvaise humeur, exagère ses propres défauts, et, représentant comme autant d'imperfections ses bonnes qualités, il met en contraste celles-ci avec les vices d'Antioche, dont il fait des vertus (1).

(1) « Aucune loi ne défend de se louer ou de se blâmer soi-même. Si je désirais dire du bien de moi, la vérité me contraindrait au silence; mais, voulant en dire du mal, je ne crains pas d'épuiser de sitôt la matière.

« Je commence par ma figure. Elle n'avait rien de régulier ni de trop agréable, et, par humeur, par bizarrerie, rien que pour la punir de ne pas être belle, je l'ai rendue monstrueuse en portant cette longue barbe, forêt où se nichent de petits animaux fastidieux que je laisse s'y promener impunément. Elle me contraint à manger et à boire avec une extrême circonspection, car je la salirais certainement si je n'y prenais pas bien garde; heureusement que je ne me soucie guère de donner et de recevoir des baisers.

« Vous dites qu'elle est bonne à faire des cordes; employez-la à cet usage, j'y consens; mais elle est dure, et je crains que vous ne réussissiez pas à l'arracher sans blesser vos petites mains si délicates. Croyez-vous m'affliger par vos plaisanteries? Ne voyez-vous pas que je les brave? Il me coûterait si peu de faire tomber sous le rasoir cette barbe épaisse et pointue, et de donner à mes joues un air de fraîcheur, ces grâces enfantines qui conviennent à des femmes et qui les rendent aimables, aussi peu qu'à vous de faire de votre mieux, même avec des cheveux blancs, pour ressembler à vos jeunes filles; car, par raffinement de délicatesse, ou même par simplicité peut-être, vous maintenez sur votre visage une éternelle jeunesse, et c'est à vos traits, non à votre menton, qu'on s'aperçoit que vous êtes des hommes.

« Comme s'il ne suffisait pas de laisser pousser une barbe touffue, mes cheveux mal peignés ne donnent guère de besogne aux barbiers; je me taille rarement les ongles, et mes doigts sont tachés d'encre. Voulez-vous savoir mes secrets? J'ai la poitrine velue et hérissée comme celle du roi des animaux. Jamais je n'ai cherché le secours de l'art pour suivre la mode, et j'eus toujours la bizarrerie, la petitesse de conserver ce que me donna la nature. Eussé-je une verrue seulement, je ne vous en ferais pas mystère; mais je n'en ai aucune, pas même de celles qui méritent votre indulgence.

« J'ai assez parlé du corps; passons à l'esprit.

« La vie que je mène est étrange comme ma personne. Mon goût me bannit du théâtre, et je suis tellement insensible au beau que je ferme aux comédiens

C'est un ouvrage où l'esprit étincelle, mais dégénère souvent en causticité inconvenante. L'auteur, tout en se donnant comme philosophe, se manque à chaque instant à lui-même par dépit,

la porte du palais, où ils n'entrent que le premier jour de l'an; j'y fais alors tant d'attention que l'on voit bien qu'il ne s'agit que d'une cérémonie. Le tribut que la tyrannie de l'usage exige de moi, je le paye avec la réserve d'un fermier qui apporte à peine à un maître plein de dureté la part qu'il lui doit...

« Mais écoutez quelque chose de plus extraordinaire. Aucun débiteur n'a le tribunal plus en haine que moi l'hippodrome; c'est pour cela que vous m'y voyez rarement : je n'y parais qu'aux fêtes solennelles, bien différent de mon cousin, de mon oncle, de mon frère; loin d'y passer le jour entier, je n'ai pas la patience de voir plus de six courses. J'y assiste sans y prendre d'intérêt, avec ennui, et sans autre plaisir que celui de m'en aller.

« Quant à ma vie intérieure, je dors sur un lit fort dur, je partage ma nuit entre de graves occupations et un sommeil léger, souvent interrompu. Une nourriture si frugale qu'elle ressemble à la diète me rend l'humeur aigre, et me donne je ne sais quoi d'inconciliable avec les bonnes manières d'une ville plongée dans les délices. Chers amis, ne me reprochez pas cette manière de vivre, mon intention n'ayant pas été de vous offenser par le contraste; pardonnez-moi le ridicule préjugé dont je fus esclave dès mon enfance, de faire la guerre à mes sens, et de les tenir dans les limites de la plus stricte tempérance. C'est pour cela que mon estomac n'a jamais à souffrir des inconvénients d'un excès, et depuis que je fus élevé à la dignité de César, je n'ai été contraint qu'une fois de le soulager; encore n'était-ce pas par intempérance...

« Quand j'étais à Paris, mes manières obtenaient de l'indulgence chez une nation grossière comme sont les Gaulois; mais quelle injustice est la mienne de prétendre qu'elles ne révoltent pas une ville brillante comme la vôtre, une ville si peuplée, le centre de la richesse, de l'oisiveté, le rendez-vous des danseurs et des joueurs de flûte, une ville où il y a plus d'histrions que de citoyens, et qui est habituée à traiter ses princes avec mépris... Ces nobles inclinations qui vous suivent partout éclatent principalement au théâtre et dans les assemblées publiques. Là le peuple vocifère et applaudit avec fracas; là les magistrats se perpétuent par des profusions, et c'est ainsi qu'ils acquièrent une plus grande célébrité que n'en eut jamais le législateur d'Athènes par son entretien avec le monarque lydien. Là on ne voit que jeunesse, que beauté, que grâce, que tournures charmantes, et des barbes toutes fraîches; comme chez les Phéaciens, jeunes et vieux s'accordent dans l'amour du luxe et des plaisirs.

« Et quoi! Julien, as-tu donc été assez simple pour croire que nous imiterions ta grossièreté, ta rudesse, tes bizarreries? O le plus malavisé des hommes et le plus désireux de haine (φιλαπεχθημονέστατε)! Qu'as-tu fait de ces connaissances tant vantées par tes lâches flatteurs? Cette âme, l'unique objet de ta complaisance et de tes soins, cette âme que tu t'appliques sans cesse à embellir, à orner de sagesse, comment en est-elle venue si vite à tant d'extravagance? Nous te le disons clairement : la sagesse, nous ne savons ce que c'est; nous en avons entendu parler, mais nous n'en avons nulle idée. Que si, pour être sage, il faut t'imiter, tenir comme indispensable la soumission aux dieux et aux lois, ne pas insulter ses égaux, prendre la défense du pauvre contre le riche oppresseur, braver, comme tu l'as fait souvent, dans l'intérêt de la justice, les inimitiés, les colères, les injures, se maîtriser soi-même, étouffer son ressentiment, régler son cœur, c'est chose vraiment étrange que cette sagesse! S'il est nécessaire de renoncer

jusqu'au moment où il oublie tout à fait son rôle ; alors, laissant l'ironie, il se jette dans les injures contre les habitants d'Antioche, où, dit-il, on trouve plus d'histrions que de citoyens. L'amour de la liberté leur fait refuser d'obéir aux lois, aux magistrats et aux dieux ; ils vont aux temples pour lui complaire, mais sans y observer la modestie et le silence ; enfin il leur oppose le contraste des Athéniens, si remplis de dévotion envers les dieux, si bienveillants avec les étrangers (1). Le style accuse la rapidité d'un écrit de circonstance.

même aux plaisirs qui ne déshonorent pas ceux qui s'y livrent ; si la sagesse ne peut s'allier avec la fréquentation des théâtres ; si elle ne se réconcilie jamais dans le secret des familles avec ceux qui l'outragent en public, il n'y a plus pour toi moyen d'échapper, et c'est alors que tu voudrais nous entraîner dans le précipice ! Le mot de subordination nous fait horreur, attendu que nous ne voulons dépendre ni de Dieu ni de la loi. Vive en tout la liberté !

« Y a-t-il une scélératesse égale à la tienne ? Quoi ! tu ne veux pas souffrir qu'on t'appelle seigneur ; tu te mets en courroux pour un titre autorisé par l'usage, en le trouvant trop fastueux, et pourtant tu exiges que nous obéissions à ton autorité et à celle des lois. Prends plutôt le nom de seigneur et de maître, et laisse-nous la réalité de l'indépendance. Non, non, tyran en effet, tu n'as de la bonté que l'apparence. Quelle est cette barbarie d'empêcher les riches d'abuser de leur crédit dans les tribunaux, d'interdire aux pauvres le métier de délateur ?... »

(1) « Est-il une occasion de nous mortifier que néglige ta brutale colère ? Souvent tu te rends aux temples, et pour te plaire le peuple court en foule à celui où tu dois aller ; par cette raison, beaucoup de magistrats font de même. On t'y fait un pompeux accueil ; applaudissements, acclamations comme au théâtre, rien n'est épargné... Que faut-il de plus pour te contenter ? Pourquoi refuses-tu à notre zèle les louanges auxquelles il a droit ? Mais non, tu prétends en savoir plus long que l'oracle de Delphes, et tu réponds à nos empressements par des réprimandes ; tu censures nos cris, tu nous reproches l'indécence prétendue de nos acclamations, et tu nous dis : « Vous venez rarement au temple pour les dieux, et, quand vous y venez pour moi, le tumulte et l'irrévérence règnent dans le lieu saint. Des gens sages et vertueux doivent se rappeler Homère qui recommande le silence religieux, et faire des vœux dans le recueillement pour attirer les bénédictions célestes. Si de telles clameurs n'étaient pas répréhensibles, Ulysse aurait-il réprimé les transports d'Euryclée ? Nous qui sommes de vils mortels, vous nous mettez à la place des dieux, vous nous prodiguez un encens que vous dérobez à leurs autels : ces dieux mêmes, si je ne me trompe, n'ont pas besoin de nos adulations ; un culte sage et réglé, des prières modestes, voilà tout ce qu'ils nous demandent. »

« Souffre donc, Julien, que les habitants d'Antioche te haïssent, qu'ils te déchirent en secret, t'insultent en public. Dévore les injures, puisque les louanges te déplaisent. Si tu ne te conformes pas à leur genre de vie, ils pourront te le pardonner ; mais comment excuser le reste ? Tu ne partages ton lit avec personne ; tu es un sauvage que rien ne peut apprivoiser. Ton cœur, inaccessible à la volupté, résiste à ses plus puissants attraits... Ils te demandent pour première récréation ta propre métamorphose ; ils te conjurent de peupler les théâtres de danseurs et de danseuses, d'actrices effrontées, de jeunes garçons rivalisant de beauté avec

Attentif à combattre la religion du Christ avec toutes sortes d'armes, et gonflé surtout de la vanité d'auteur, il crut utile d'opposer au christianisme une réfutation complète, et il pensa que personne ne s'en acquitterait mieux que lui-même; il composa donc un écrit intitulé : *Contre les chrétiens et leur croyance*, ouvrage d'un tel poids dans l'opinion de Libanius qu'il détrônait Porphyre. Cyrille d'Alexandrie nous en a conservé une bonne partie dans la réfutation qu'il en fit; il paraît qu'il entassa tout ce qui avait été dit précédemment contre le christianisme, surtout par Celse, en y joignant les pensées de Maxime, de Priscus et de quelques autres de ses amis, sauf à donner à l'ensemble l'autorité du nom impérial. « Son but, dit-il, est d'exposer à tous les « hommes les raisons qui lui donnèrent la conviction que la doc- « trine galiléenne était une invention humaine, n'ayant rien de « divin, et qui avait été composée malignement pour abuser la « partie crédule et puérile de l'âme, en propageant comme vraies « certaines fables prodigieuses. » Il commence par engager ses adversaires à s'en tenir aux règles ordinaires du jugement, et à ne pas récriminer avant d'avoir réfuté; en effet, il savait que les chrétiens auraient une belle revanche à prendre s'ils analysaient l'hellénisme, et que la force de la vérité consiste dans l'ensemble et non dans le détail des preuves. Il reproche donc aux chrétiens de s'être engagés dans une voie particulière, en empruntant aux Hébreux leur dédain à l'égard des dieux, aux Grecs le mépris de la circoncision et des autres cérémonies mosaïques, et d'offrir des victimes sanglantes; puis il accuse beaucoup de leurs rites. Les apologistes s'emparèrent depuis de ses reproches pour démontrer l'antiquité contestée de certains dogmes et de certaines coutumes de l'Église.

Versé dans l'art du sophiste, il sait combien le vulgaire savant se laisse abuser par des citations extraites du livre que l'on réfute, ce qui, tout en montrant la bonne foi de l'agresseur, oppose à celui qui est attaqué la preuve la meilleure, son propre aveu; mais il faudrait que les citations fussent sincères. Or le commun des lecteurs ne s'inquiète guère de savoir si elles

les femmes, d'hommes efféminés et plus amollis que de grandes dames. Ils te demandent des assemblées et des fêtes, mais non de ces fêtes consacrées aux dieux, dans lesquelles il faut de la sagesse et de la décence; tu n'en célèbres que trop déjà de celles-ci, et tout le monde en est las et dégoûté. »

Voyez *Juliani imp. opera quæ supersunt omnia*, ex recensione Spanhemii; Lipsiæ, 1696, in-fol. — *Juliani quæ feruntur epistolæ*, ed. Heyler; Moguntiæ, 1828, in-8°.

sont altérées ou dénaturées par leur isolement du texte, et si l'interprétation qu'on en donne n'est pas arbitraire; c'est sur quoi se fiaient Julien et ses imitateurs, ainsi que ses panégyristes du siècle passé, qui comprirent comme lui combien est terrible cette arme du ridicule, et s'en servirent pour discréditer les choses les plus saintes, au grand divertissement de la foule (1).

Aussitôt que l'ouvrage de Julien eut paru, il fut réfuté par Apollinaire de Laodicée, qui n'employa que les arguments empruntés au bon sens, sans recourir aux saintes Écritures. Julien, après avoir jeté les yeux sur ce travail, écrivit : *J'ai lu, j'ai compris, j'ai méprisé.* Un évêque répondit : *Tu as lu, tu n'as pas compris; si tu avais compris, tu n'aurais pas méprisé* (2). Il fut combattu plus directement, cinquante ans après, par Philippe de Side, saint Cyrille et Théodoret, qui font voir combien le sophiste impérial avait dénaturé les faits, mal interprété les dogmes, attaqué les vérités les plus évidentes.

Les lettres de Julien n'ont pas de spontanéité; mais elles révèlent sa philosophie et un esprit distingué qui parfois s'égare dans d'étranges puérilités. A l'occasion d'un envoi de cent figues sèches de Damas, adressé à Sérapion, il consacre la moitié d'une très-longue lettre à vanter ces fruits avec des lieux communs de rhétorique et en entassant les autorités; l'autre moitié contient l'éloge du nombre cent pour ses propriétés arithmétiques et poétiques, attendu les cent bras de Briarée, les cent villes de Crète, les cent portes de Thèbes, l'hécatombe, les centuries, les centurions, les centumvirs et autres. Quelques-unes de ses lettres sont des rescrits impériaux; d'autres contiennent des bassesses envers des écrivains auxquels il prodigue l'encens et des protestations de dévouement qui paraîtraient excessives même de la part d'un écolier.

L'abjecte adulation qui respire dans ses divers panégyriques en l'honneur de Constance et d'Eusébie trouve difficilement

(1) Au nombre des artifices employés dans le siècle passé contre la religion, nous citerons celui du marquis d'Argens, qui, à l'aide de la réfutation de saint Cyrille, s'avisa de reconstruire à sa guise l'œuvre de Julien, et de la faire imprimer sous le titre de *Défense du paganisme par l'empereur Julien*, en grec et en français; Berlin, 1764. Une réfutation victorieuse en fut faite par George-Frédéric Meier, dans le *Beurtheilung der Betrachtungen der Herrn marquis von Argens über des Kaiser Julian* (Halle, 1764), et par Guillaume Crichton, *Betrachtungen über des Kaiser Julian Abfall von der christlichen Religion und Vertheidigung des Heidenthums* (Halle, 1765).

(2) Le jeu de mots ne comporte pas la traduction : Ἀνέγνων, ἔγνων, κατέγνων. La réponse fut : Ἀνέγνως, ἀλλ' οὐκ ἔγνως· εἰ γὰρ ἔγνως, οὐκ ἂν κατέγνως.

une excuse dans les circonstances critiques où il était placé, et dans la nécessité de feindre. Son discours *en l'honneur du Soleil roi*, εἰς τὸν βασιλέα Ἥλιον, est un éloge du *Logos* de Platon; dans celui sur la mère des dieux, il se met l'esprit à la torture pour expliquer allégoriquement le culte insensé de Cybèle. Ses discours contre Héraclius et autres cyniques sont des diatribes. Quand il eut perdu, dans les Gaules, Salluste son ami, Julien chercha à se consoler par des écrits dans lesquels l'affection qui les dicta se trouve étouffée sous un amas d'allusions et de citations (1).

Mais le subtil Julien, l'habile et disert Thémistius, l'abondant et pompeux Libanius, le violent et irascible Eunape, et tous les autres disciples de cette école, étaient des hommes du passé; l'avenir se trouvait en d'autres mains.

(1) « On aime à voir un homme admiré dans sa cour et sur les champs de bataille écrire et penser dans son cabinet, et parler en philosophe aux peuples qu'il sait gouverner en roi. Julien réunit ces deux genres de mérite; mais remarquons que cet avantage, si rare aujourd'hui, l'était beaucoup moins chez les anciens. A Rome, un grand nombre d'empereurs avaient cultivé les lettres. On sait que César fut le rival de Cicéron à la tribune, et voulut l'être de Sophocle au théâtre. Auguste, très-bon écrivain en prose, fit de plus des tragédies et des poëmes. Caligula se piqua d'éloquence. Claude écrivait avec pureté, et composa l'histoire de son temps. L'imagination ardente et fougueuse de Néron se livra à la poésie comme à la musique. Adrien, poëte, peintre, architecte et historien, passa encore pour le premier orateur de son siècle. Marc-Aurèle, philosophe comme Épictète, fut écrivain comme lui. Septime Sévère, orateur dans les deux langues, composa des mémoires sur son règne. Alexandre Sévère chanta les vertus qu'il avait dans le cœur, et célébra en vers les empereurs les plus humains qui l'avaient précédé sur le trône. Les deux Gordien furent magistrats, guerriers et hommes de lettres; et l'un d'eux, avant de régner, publia un poëme en trente chants en l'honneur de Marc-Aurèle et d'Antonin. Balbin, élu par le sénat et massacré par les troupes, réussit dans la poésie et l'éloquence. Gallien, qui fut à la fois voluptueux et brave, et qui se rendit célèbre par des victoires et des bons mots, avait le talent de bien écrire, et fit des vers pleins de volupté et de goût. Tacite, maître du monde, se glorifiait de descendre de l'historien de ce nom, et ne passait pas une nuit sans lire ou composer. On érigea une statue à Numérien comme orateur, et un seul homme dans l'empire (Némésien) lui disputait le prix de la poésie. Constantin, enfin, associant les usages de l'ancienne Rome à ceux de l'Église et les droits du trône à ceux de l'autel, devenu chrétien, fut tout à la fois empereur et orateur sacré; il composa et prêcha plusieurs sermons, et l'on a encore aujourd'hui un de ses ouvrages intitulé : *Discours à l'assemblée des saints*, sermon composé et prêché à Byzance, pour la fête de Pâques, par le successeur de César et d'Auguste. Ainsi, avant Julien, seize empereurs avaient été au rang des écrivains de Rome. » (THOMAS, *Essais sur les Éloges*, ch. XIX.)

CHAPITRE XXI.

LITTÉRATURE CHRÉTIENNE.

Ne cherchant pas l'art pour lui-même, mais faisant servir la forme à la pensée, et créant une littérature d'un caractère neuf quand l'ancienne perdait le sien, les Pères de l'Église suivaient des routes différentes.

Jamais, jusqu'alors, on n'avait songé à réunir le peuple dans une église pour lui exposer ce qu'il devait croire, comment il fallait adorer et agir. La connaissance des choses sacrées était demeurée, comme tout le reste, le privilége d'un petit nombre, et n'avait jamais été communiquée au vulgaire. Aurait-il été possible de prêcher dans le temple quand les docteurs n'étaient pas eux-mêmes d'accord sur les dogmes et sur la morale? L'éloquence antique se limitait aux intérêts particuliers d'un citoyen ou d'une cité; tout au plus quelques philosophes discutaient avec leurs disciples, mais sur des doctrines spéciales, dépourvues d'un caractère public et universel.

Du moment où le Christ eut dit : *Allez et prêchez à tous*, il fallut exposer à la congrégation des fidèles la vérité universellement acceptée, et lui expliquer ce qui importe au salut de tous. Le prêtre prenait l'enfant dès l'âge le plus tendre, et lui insinuait, à l'aide du catéchisme, les vérités les plus sublimes, grâce auxquelles une femme très-simple pourrait répondre sur ce qu'ignoraient Aristote et Platon. Cet enseignement durait autant que la vie, soit pour confirmer dans la foi les croyants, soit pour ramener ceux qui s'égaraient, soit pour convertir les incrédules.

La prédication fut d'abord appuyée par l'évidence du miracle, et le Saint-Esprit, qui parlait par la bouche des apôtres, n'avait pas besoin des persuasions de l'humaine sagesse (1); mais, quand la religion se fut étendue et mêlée à la société, elle se munit des armes dont l'erreur se servait pour la combattre, et l'éloquence passa de la tribune à la chaire, de la politique à la morale, des intérêts du monde à ceux du ciel.

Comme art, l'éloquence chrétienne prit son essor à l'époque où la parole divine put librement retentir du haut de la chaire.

(1) Ép. aux Corinthiens, I, II, 4.

Le champ lui fut ouvert par les luttes avec les ariens ; puis elle grandit, grâce à des orateurs qui soutiennent la comparaison avec ce que l'antiquité vante de plus illustre, et laissent bien loin derrière eux leurs contemporains. En Orient surtout, les Pères savent faire plier, non-seulement l'art, mais aussi la langue des Grecs, aux inspirations sacrées, pour exprimer les idées neuves de la foi; et pourtant cette langue, comme une mélodie ancienne à laquelle on aurait adapté de nouvelles paroles, reste ce qu'elle était quand elle tonnait avec Démosthène ou charmait avec Isocrate. Ce degré de culture était nécessaire pour gagner à la foi les gens instruits, et la foule de ceux qui s'étaient exercés aux luttes des rhéteurs; Julien le comprit, et, afin d'émousser une arme dangereuse pour sa croyance, il excluait les chrétiens de l'école. Ils protestèrent d'une voix unanime contre cet édit inique, et ne s'en appliquèrent qu'avec plus de zèle à l'étude, comme il arrive pour toutes les choses défendues; Grégoire de Nazianze disait aux païens : *Je vous laisse toutes les autres richesses, naissance, gloire, autorité, les biens qui s'évanouissent comme un songe; mais je prends l'éloquence, et, pour l'acquérir, je ne regrette ni fatigues, ni voyages par terre et par mer* (1).

Saint Athanase.

Il est à regretter que les persécutions auxquelles Athanase fut en butte de la part de ses ennemis n'aient pas laissé survivre un seul des discours qu'il prononça dans le cours de sa vie orageuse, et à l'aide desquels il ébranla le monde chrétien. Dans ses ouvrages de controverses (2), consacrés plutôt au dogme qu'à la morale, il dédaigne les ornements, ainsi que les formes de la rhétorique et de la philosophie grecque, pressant l'argumentation, sans jamais toucher une corde pathétique, et montrant une intelligence convaincue, non moins qu'une énergique volonté.

Saint Grégoire et saint Basile.

Grégoire de Nazianze et Basile s'embellissent, au contraire, de tous les ornements de l'art, s'appliquant, non plus comme Athanase, à retrancher d'un corps vigoureux les membres infectés, mais à réconcilier par l'amour; ils discutent moins sur la précision du dogme qu'ils ne cherchent à améliorer les mœurs, et leurs exhortations, qu'avive l'éloquence d'un langage châtié, respirent l'enthousiasme de la conviction. Le peuple grec, abandonnant les ateliers où il gagnait le pain de chaque jour, accourait, curieux et avide, à cet enseignement qui cachait l'art d'Athènes sous une simplicité populaire et persuasive (3); or, comme la cause

(1) Contre Julien.

(2) Ils ont été publiés par le P. Mabillon, en 3 vol. in-fol., 1698.

(3) Nous ne saurions trop recommander la lecture et l'étude du beau travail

de l'humanité, dont ils prirent la défense, est plus universelle, plus vitale que celle d'une république, leurs discours sont plus intelligibles pour nous que ceux des anciens orateurs. Après tant de siècles, ils nous offrent encore le tableau vivant des luttes intérieures, des incertitudes, des espérances qui accompagnent l'homme dans le court trajet du berceau à la tombe.

Basile (1) déployait d'abord aux regards du peuple de Césarée les merveilles de la création, pour l'amener par degrés à la contemplation du Créateur. Chaque matin et chaque soir, il exposait l'ordre des saisons, les mouvements alternatifs de la mer, les instincts divers des animaux, leur migration régulière et tout ce qui, dans la nature humaine, excite davantage l'étonnement (2) : « Si quelquefois, s'écrie-t-il, dans la sérénité de la nuit, portant « des yeux attentifs sur l'inexprimable beauté des astres, vous avez « pensé au Créateur de toutes choses; si vous vous êtes demandé « quel est celui qui a semé le ciel de telles fleurs; si parfois, dans « le jour, vous avez étudié les merveilles de la lumière, et si vous « vous êtes élevés, par les choses visibles, à l'Être invisible, alors « vous êtes des auditeurs bien préparés, et vous pouvez prendre « place dans ce magnifique amphithéâtre. Venez; de même que, « en prenant par la main ceux qui ne connaissent pas une ville, « on la leur fait parcourir, ainsi je vais vous conduire, comme des « étrangers, à travers les merveilles de cette grande cité de l'u- « nivers. »

Il la décrit et l'explique, non sans commettre beaucoup d'erreurs physiques, mais avec une imagination intelligente; il élève sans cesse les âmes vers le Créateur, et fait jaillir des réflexions morales de ce grand livre de la nature où tout est symbole pour qui sait l'interroger : « Puis-je, s'écrie-t-il, en connaître la magni- « ficence telle qu'elle apparaît aux yeux de son créateur? Si « l'Océan est beau et digne d'éloge devant Dieu, combien est plus « beau le mouvement de cette assemblée chrétienne, où les voix « des hommes, des enfants, des femmes, confondues et retentis- « santes comme les flots qui se brisent au rivage, s'élèvent, au « milieu de nos prières, jusqu'à Dieu lui-même? »

Ses homélies sont pleines d'onction évangélique, et surtout de

de M. Villemain, intitulé : *Tableau de l'éloquence chrétienne au quatrième siècle*, nouvelle édition; Paris, 1849.

(1) *Sancti Basilii, Cæsareæ Cappadociæ archiepiscopi, opera omnia*, gr. et lat.; opera et stud. JUL. GARNIER; Paris, 1721-30; trois vol. in-fol., réimprimés en six vol. in-8°, à Paris, 1839, chez les frères Gaume.

(2) *Homélie* VI *sur l'Hexaméron, ou ouvrage des six jours.*

charité; aussi fut-il appelé le prédicateur de l'aumône, parce qu'elle était à ses yeux un moyen de réparer l'inégalité des richesses, surtout à cette époque où un père se voyait parfois contraint, comme le raconte le saint lui-même, de vendre un fils pour se procurer le pain nécessaire à la nourriture des autres : spectacle déplorable qui entraînait Basile jusqu'à considérer toute richesse comme une iniquité et comme un vol.

La fragilité de la vie et de toutes les choses humaines est dépeinte par lui avec les couleurs de la Bible, si différentes de celles de Simonide et de Stésichore; il la rend, pour ainsi dire, palpable, à l'aide d'images toujours saisissantes : « De même, dit-il, que « ceux qui dorment dans un navire sont poussés vers le port, et, « sans le savoir, emportés vers le terme de leur course; ainsi, « dans la rapidité de notre vie qui s'écoule, nous sommes entraî- « nés, par un mouvement insensible et continu, vers notre dernier « terme. Tu dors, le temps t'échappe; tu veilles et tu médites, « la vie ne t'échappe pas moins. Nous sommes, comme des cou- « reurs, obligés de fournir une carrière. Tu passes devant tout, « tu laisses tout derrière toi. Tu as vu, sur la route, des arbres, « des prés, des eaux, et tout ce qui peut se rencontrer d'agréable « aux regards; tu as été un moment charmé, et tu as passé outre. « Mais tu es tombé sur des pierres, des précipices, des rochers, « parmi des bêtes féroces, des reptiles venimeux et d'autres « fléaux; après avoir un peu souffert, tu les as laissés derrière « toi. Telle est la vie; ni ses plaisirs ni ses peines ne sont dura- « bles. »

Grégoire de Nazianze (1), inférieur à Basile par le génie, mais d'une imagination plus brillante et plus gracieuse, méditait sur le même sujet. Afin d'avoir des livres à substituer aux poëtes profanes, quand Julien les eut interdits aux chrétiens, il composa des vers, inférieurs par l'art à ceux des classiques, mais dont le sentiment était neuf et plein de vérité. En réfléchissant sur l'énigme de notre existence, il s'écrie : « Qu'ai-je « été? que suis-je? que deviendrai-je? j'interroge les sages, et « aucun d'eux ne sait me répondre. Enveloppé de nuages, j'erre « çà et là, n'ayant rien, pas même le rêve de ce que je désire; « car nous sommes déchus et égarés, tant que le nuage des sens

(1) *Gregorii Nazianzeni opera omnia*, gr. et lat., ex interpr. Jac. Billi Prunæi; Parisiis, 1609-1611. Une meilleure édition, entreprise par un bénédiction, fut interrompue par la mort de ce savant; à Paris, on vient de reprendre ce travail d'après le texte qu'avait préparé l'auteur, et l'on a réimprimé le premier volume, que l'on possédait.

« est appesanti sur nous, et celui-là paraît le plus sage qui est le « plus trompé par le mensonge de son cœur. Que suis-je? ce que « j'étais a disparu, et maintenant je suis autre chose. Que serai-je « demain, si je suis encore? rien de durable. Je passe, et me « précipite, tel que le cours d'un fleuve. Dis-moi ce que je parais « être, et regarde-moi bien avant que je m'évanouisse. On ne « fend pas deux fois les flots que l'on a traversés, et l'on ne revoit « point le même homme que l'on a vu.

« Mon âme, qu'es-tu? d'où viens-tu? qui t'a chargée de « mouvoir un cadavre? qui t'a imposé les chaînes de la vie? Toi, « souffle, comment es-tu mêlée à la matière? esprit, à la chair? « Si tu es née à la vie en même temps que le corps, quelle fu- « neste union pour moi! Image d'un Dieu, je suis fruit d'un « honteux plaisir. La corruption m'a produit; homme aujourd'hui, « je serai poussière demain : voilà les dernières espérances. Mais « si tu es quelque chose de céleste, ô mon âme! apprends-le- « moi; si tu es, comme tu le penses, un souffle et une parcelle « de Dieu, rejette la souillure du vice, et je te croirai. »

Mais, au milieu de ses incertitudes, tout à coup il s'arrête effrayé; il blâme et rétracte ses paroles : « Aujourd'hui les té- « nèbres, dit-il, ensuite la vérité, et alors, ou contemplant Dieu, « ou dévoré par les flammes, tu connaîtras toutes choses... « Lorsque mon âme eut dit ces paroles, ma douleur tomba, et, « vers le soir, je revins de la forêt à ma demeure, tantôt riant « de la folie des hommes, tantôt souffrant encore des combats « de mon esprit agité. »

« Pourquoi, s'écrie-t-il ailleurs, pourquoi n'ai-je pas les ailes « de l'hirondelle ou de la colombe? Avec quelle rapidité je « fuirais la compagnie des hommes, pour aller vivre dans « la solitude, au milieu des bêtes fauves, plus fidèles que les « hommes! Là mes jours s'écouleront sans ennuis et sans re- « grets; me servant de la raison, qui me rend supérieur aux « bêtes, pour connaître la Divinité et m'élever jusqu'au ciel, « je savourerai, par la contemplation, les douceurs d'une vie « complétement tranquille. Là, comme si je parlais d'un lieu « élevé, je crierai aux habitants de la terre : Hommes de la « terre, hommes condamnés à mourir, êtres d'un moment, vous « qui ne vivez que pour devenir la proie du tombeau! quand « cesserez-vous de courir après de vaines illusions, et, trompés « par votre intelligence même, de rêver en plein jour? Quand « finirez-vous de traîner, dans ce monde, la chaîne de vos éga- « rements?... Misérables mortels! encore quelques instants, ils

« ne seront plus que poussière! Un même sort les attend tous.
« Riches ou pauvres, rois et sujets, environnés des mêmes ténè-
« bres, tous viendront aboutir au même point; on ne distin-
« guera plus les puissants de la terre que par de somptueux
« mausolées, où se liront leurs noms et leurs titres gravés sur le
« marbre ou sur le bronze. »

L'éloquence de ce saint, d'une imagination splendide, est nourrie de cette poésie méditative et idéale : l'atticisme s'associe, chez lui, à la hardiesse orientale, la délicatesse d'un langage plein d'élégance aux élans désordonnés de l'enthousiasme; l'austérité de l'apôtre aux raffinements du rhéteur. Pleure-t-il sur les tombeaux, c'est un autre Jérémie. Lance-t-il l'invective contre Julien, on croit entendre Isaïe, et son éloquence, toujours noble, se soutient à l'aide de tours habiles, de pensées ingénieuses, auxquelles se mêlent heureusement les idées les plus touchantes.

Ce n'était pas à cause de ses emplois et de ses dignités que l'homme apparaissait grand aux yeux des Pères, mais uniquement par ses mérites personnels. Laissant donc aux adorateurs du passé les panégyriques des monarques et des héros, ils employaient leur éloquence à louer les hommes de vertus simples et ignorées, que la mort avait déjà soumis à ce jugement devant lequel se tait toute réflexion humaine. L'éclat que l'éloquence profane tire du récit d'exploits retentissants et du contraste entre la grandeur et le néant, est compensé par le pathétique qu'inspirent des vertus bienveillantes consacrées au service des hommes. Dans l'oraison de son frère Césaire, Grégoire, n'ayant à le louer d'aucune action publique, s'arrête à ses qualités morales; il dit comment il les perfectionna par l'éducation, et comment il eut occasion de les exercer pour résister au prestige le plus dangereux de tous, l'amitié des grands : « Julien, dit-il,
« s'étant perdu lui-même en renonçant au Christ, se mit à tour-
« menter les autres, non pas à la manière des anciens ennemis de
« la foi, en professant ouvertement l'impiété, mais en voilant la
« persécution sous des procédés en apparence pleins de modé-
« ration. Ainsi, pour nous ôter la gloire du martyre, il faisait
« condamner comme malfaiteurs ceux qui étaient persécutés
« comme chrétiens; puis, afin d'avoir l'air d'employer la persua-
« sion au lieu de la violence, il livrait à la déconsidération,
« plutôt qu'il n'intimidait par le danger, ceux qui demeuraient
« fidèles. Quand il eut gagné les uns par l'attrait des richesses,
« les autres par des promesses, tous par la séduction de ses

« discours et l'autorité de l'exemple, il vint enfin tenter Césaire. « Insensé ! il espérait donc que mon frère, que le fils de mes « parents serait une proie facile ! » Et, après avoir décrit le combat que son frère eut à soutenir, il ajoute : « Vous avez peut-« être craint que Césaire ne s'abaissât à quelque chose indigne « de son âme. Rassurez-vous : la victoire est avec le Christ, qui « a vaincu le monde. » En effet, Julien, se voyant à bout de ses efforts, s'était écrié : *Heureux père! malheureux enfants!*

La tombe, néanmoins, non-seulement inspire aux chrétiens de la tristesse et des regrets, mais elle est pour eux un avis saint et salutaire : « Combien, ô vénérables vieillards (continue Grégoire « en faisant allusion à ses parents), combien de temps encore « devons-nous attendre avant d'aller vous rejoindre en Dieu? « Combien d'épreuves nous reste-t-il à traverser? Si la vie en-« tière est très-courte en comparaison de l'éternité de Dieu, ces « restes de vie, ce dernier souffle qui commence à s'éteindre, « sont bien plus fugitifs. De combien de jours Césaire nous a-t-il « devancés? Combien de temps avons-nous encore à pleurer sa « perte? Ne courrons-nous pas nous coucher sous la même « pierre? Ne serons-nous pas bientôt nous-mêmes une même cen-« dre? Que nous vaudra ce retard de quelques jours? Voir quel-« ques maux de plus, souffrir et travailler sans doute pour payer « ensuite à la nature le tribut commun et inévitable; suivre les « uns, précéder les autres, pleurer ceux-ci, être pleurés par « ceux-là, et recevoir des hommes qui viendront après nous le « tribut de larmes que nous avons payé à ceux qui nous précédés, « voilà ce qui nous attend. Telle est la vie des mortels, telle est « la scène du monde : nous sortons du néant pour vivre, et vi-« vants nous rentrons dans le néant. Que sommes-nous? un songe « variable, un fantôme que l'on ne peut saisir, le vol d'un oiseau « qui passe, le vaisseau qui fuit sur la mer sans laisser de traces : « poussière, vapeur, rosée du matin, fleur aujourd'hui épa-« nouie, et demain fanée. »

De ce néant la pensée religieuse s'élève à toute la grandeur de l'homme; l'orateur s'appliquant une vérité générale de foi, s'écrie : « Alors je verrai Césaire, non plus exilé, non dans la tombe, « non comme un objet de larmes et de pitié, mais triomphant, « glorieux, couronné, tel enfin, ô très-cher frère, que j'ai m'es « souvent apparu en songe, soit réellement, soit par suite d'une « illusion créée par mes désirs. Aujourd'hui, cessant toute « plainte, je vais m'examiner moi-même pour voir si je n'ai point « en moi, sans le savoir, quelque grand motif de me louer. Fils des

« hommes, puisqu'il est temps que je vous adresse la parole, jus-
« ques à quand serez-vous durs de cœur et aveugles d'intelli-
« gence?... Ne saurons-nous jamais connaître et mépriser ce qui
« frappe les yeux, pour nous arrêter sur les grandeurs visibles à
« l'esprit? Et si pourtant il faut nous affliger, ne convient-il pas
« mieux de nous plaindre de voir notre exil se prolonger, et
« d'être renfermés trop longtemps dans ces tombes vivantes que
« nous portons avec nous? Voilà une douleur, voilà le souci qui
« jour et nuit me travaille, sans me laisser un moment de repos. »

A la lecture de ce discours, on comprend combien est vraie cette ingénieuse pensée de Grégoire : « La consolation qu'un « homme éprouve à pleurer sur lui-même est toute-puissante « sur ceux qui versent des larmes; quiconque souffre comme « eux sait mieux consoler les affligés. »

Grégoire fit aussi l'éloge de sa sœur Gorgonie, trouvant que, s'il y a impiété à déshériter les siens, c'en est une, et plus grande encore, de les priver des louanges que nous ne refusons pas à des étrangers. Une femme pieuse, dont la vie s'était passée en saintes austérités pour s'éteindre doucement (1), fournit à Grégoire des tableaux si attachants qu'on regrette de le voir recourir par moments à l'art, afin de relever un sujet qui lui semble faible par lui-même.

Il prend un essor plus assuré dans l'éloge de son père, évêque de Nazianze, où il épanche à la fois la douleur d'un fils et l'affection d'un ami; dans l'exorde, il s'adresse à saint Basile, en présence duquel il parle : « Homme de Dieu, serviteur fidèle « et savant dispensateur des divins mystères, d'où viens-tu? « que veux-tu ici? quel bien nous apportes-tu? viens-tu cher- « cher le pasteur ou passer en revue son troupeau? Si tu viens « pour nous, hélas! tu nous trouves ayant à peine vie, et frappé « par la mort dans la plus chère partie de nous-mêmes. » Parfois, s'adressant à sa mère, il lui dit : « La mort et la vie, bien « qu'elles te semblent en opposition, sont en rapport entre « elles, et l'une tient lieu de l'autre. Je ne sais si l'espérance qui « nous délivre des maux présents pour nous conduire à une vie « céleste, peut s'appeler mort. Le péché seul est la véritable « mort... O mère! il te manque quelqu'un qui prenne soin de ta « vieillesse; mais où est ton Isaac que te laissa mon père pour « te tenir lieu de tout? »

(1) « Autour d'elle coulaient des larmes muettes, douleur inconsolable, mais silencieuse; chacune se faisant conscience d'honorer de gémissements le départ si tranquille de la chrétienne, dont la mort paraissait une solennité pieuse. »

Il rappelle avec complaisance, dans l'éloge de saint Basile, leur éducation commune, les soins qui les occupèrent ensemble. Ces retours sévères sur la famille, sur soi-même, étaient inconnus à l'art antique, et bien plus encore à celui qui se prostituait alors à la flatterie, pour louer en face les empereurs, fût-ce Trajan ou Valens, Constantin ou Julien. Nous ne voudrions pas néanmoins donner Grégoire comme modèle d'éloquence sacrée; il cherche trop les artifices de rhétorique, qui ne l'amènent pas néanmoins à fondre la moralité avec les faits, à éviter les digressions, les longueurs, à rejeter le clinquant qui a l'aspect de la nouveauté sans la substance. Cependant la chaleur et l'élévation que son langage tire des idées supérieures, quoiqu'il se plaise à un style modéré, la richesse des images, des comparaisons, des expressions métaphoriques, le talent de l'écrivain, le placent au-dessus des Pères contemporains, sans en excepter saint Jean Chrysostome.

On a recueilli cent cinquante-huit poëmes de saint Grégoire, sans parler de plusieurs épigrammes et de la très-faible tragédie du *Christ souffrant* (1); plus, deux cent quarante-deux lettres, dont quelques-unes doctrinales, mais la plupart familières. Un ami lui demandait s'il fallait faire des lettres longues ou courtes; il lui répond que l'opportunité doit en régler la mesure : « A quoi bon écrire longuement si l'on a peu de choses à dire? « Pourquoi se restreindre en quelques lignes quand on a beau- « coup à se communiquer?... La précision requise dans une « lettre est la clarté; il ne faut pas non plus s'engager dans un « labyrinthe de paroles stériles qui ne laissent apparaître que la « manie de parler. Le premier mérite dans ce genre, c'est de se « rendre également agréable aux ignorants et aux doctes : aux « premiers, par un langage qui ne soit pas au-dessus de leur « faible intelligence; aux autres, par un style qui, sans être « vulgaire, se fasse comprendre sans efforts. Vient ensuite le « mérite de la grâce, qu'on ne doit attendre ni d'un sujet aride « et dénué d'importance, ni d'une élocution incorrecte, propre « à inspirer seulement l'éloignement et l'ennui, et qui ne se prête « ni aux sentences ni aux allusions, c'est-à-dire à ce qui assai- « sonne et relève le discours. Que surtout le naturel domine. Les « oiseaux voulurent un jour se créer un roi; chacun exaltait « ses mérites, et l'aigle fut choisi et jugé le meilleur, parce qu'il « n'avait pas la prétention de l'être. »

(1) Cette tragédie, Χριστὸς πάσχων, se trouve aussi dans la *Bibliotheca græca* de Didot, à la suite des *Fragmenta Euripidis*; Paris, 1846.

Nous avons aussi environ quatre cents lettres de saint Basile, qui sont des modèles de discussion épistolaire. Dans le traité aux jeunes gens *Sur la manière de lire avec fruit les ouvrages des gentils*, il recommande de les étudier d'abord pour y trouver des exemples de vertu; secondement, parce que tout ce qu'ils contiennent d'utile et de vrai fut puisé dans les saintes Écritures, opinion qui était alors assez généralement répandue. Il pouvait ajouter que c'était un moyen de se perfectionner le goût, d'exercer l'intelligence et la critique. Son mérite est d'avoir, par cet opuscule, empêché la destruction des livres profanes, à laquelle se livrait un zèle immodéré.

Saint Grégoire de Nysse.

Son frère, Grégoire de Nysse, était professeur de rhétorique; il entra ensuite dans les ordres, et s'adonna à la théologie, où il porta l'amour de la philosophie profane, hésitant entre Platon et l'Évangile, expliquant les dogmes à l'aide du raisonnement et par la méthode allégorique de l'Orient, sans tomber néanmoins dans l'erreur. L'oraison funèbre de son frère de Nazianze, qu'il composa, est une œuvre extrêmement médiocre et tout à fait théologique, où les peintures ne sont point vivifiées par l'imagination et le sentiment; il se laisse entraîner par le mysticisme à une aridité méthodique, au lieu d'y puiser le coloris oriental et de s'élever au spectacle des progrès du christianisme.

Synésius. 360-431.

Synésius de Cyrène, disciple de la célèbre Hypathie, fut choisi par ses concitoyens, à l'âge de dix-neuf ans, pour offrir à Arcadius une couronne d'or qu'ils lui avaient décrétée, et prononça devant ce prince un discours sur l'art de gouverner (περί βασιλείας), dont la noble et prudente franchise a été l'objet de justes éloges (1). Tandis que Claudien exalte les exploits et les vertus de l'oisif et imbécile Honorius, il est beau de voir le jeune orateur africain faire entendre à Arcadius des vérités dignes de la fermeté antique, et lui dévoiler la décadence de la discipline militaire; les citoyens et les sujets, lui dit-il, achètent l'exemption du service, les Scythes déserteurs parviennent aux premières dignités, et cette jeunesse étrangère, impatiente du frein des lois, aspire à usurper les richesses, non à imiter les arts d'un peuple qu'elle méprise et déteste. Il exhorte l'empereur à ranimer par son exemple le courage de ses sujets; à bannir le luxe de la cour et des camps; à remplacer les barbares, qui vendent leur sang à prix d'or, par une armée intéressée à défendre la propriété et

(1) *Synesii, episcopi Cyrenes, opera quæ exstant omnia*, gr. lat., interprète Dionysio Petavio, Lutetiæ, 1612 et 1629; pages 1-32.

les lois; à contraindre, dans un danger imminent, les artisans à réveiller la cité de son sommeil insouciant; à armer les cultivateurs pour la défense de leurs champs, et à défier lui-même, à leur tête, une nation étrangère à toute vertu, pour ne déposer les armes qu'après l'avoir vaincue et soumise.

Devenu ensuite chrétien, il continua d'étudier Platon, qu'il cherchait à concilier avec l'Évangile, en donnant parfois la préférence au philosophe, ce qui l'entraînait vers des opinions métaphysiques peu droites. Il croyait à l'immortalité de l'âme, non à l'éternité des peines; ses idées sur l'essence divine étaient pures, mais il traitait de frivolités les questions relatives aux dogmes.

Par attachement à ses opinions et pour ne pas se séparer d'une épouse chérie, il refusa longtemps l'évêché de Ptolémaïs, dans la Cyrénaïque; il écrivait à son frère : « Je partage aujourd'hui « mon temps entre le plaisir et l'étude. Quand j'étudie, surtout les « choses du ciel, je me retire en moi; dans les récréations, au con- « traire, je suis le plus sociable des hommes. Mais un évêque doit « être un homme de Dieu, étranger, inaccessible au plaisir, entouré « de mille regards qui surveillent sa vie, occupé des choses célés- « tes, non pour lui, mais pour les autres, puisqu'il est le docteur « de la loi et doit parler comme elle. »

Il ajoutait : « J'ai une femme que j'ai reçue de Dieu et de la « main sacrée de Théophile; je déclare donc que je ne veux ni « me séparer d'elle ni vivre furtivement avec elle comme un « adultère; je souhaite, au contraire, en avoir de beaux et nom- « breux enfants. »

On attachait tant de prix à son consentement que, malgré son mariage, il fut sacré évêque; du reste, il montra qu'il savait comprendre la dignité de ce titre, ainsi que la distinction entre l'autorité ecclésiastique et la puissance temporelle. « Dans les temps « antiques, dit-il, les mêmes hommes étaient prêtres et juges. « Les Égyptiens et les Hébreux furent longtemps gouvernés par « des prêtres; mais, comme l'œuvre divine se faisait ainsi d'une « manière tout humaine, Dieu sépara ces deux existences : l'une « resta religieuse, l'autre toute politique. Pourquoi essayez-vous « donc de réunir ce que Dieu a séparé, en mettant dans les affai- « res, non pas l'ordre, mais le désordre? Rien ne saurait être plus « funeste. Vous avez besoin d'une protection, allez au dépositaire « des lois; vous avez besoin des choses de Dieu, allez au prêtre « de la ville. La contemplation est le seul devoir du prêtre qui « ne prend pas faussement ce nom. »

Lorsqu'Andronicus introduisit dans la Cyrénaïque des supplices

et des tortures inusitées dans cette colonie grecque, Synésius mit en œuvre les conseils et les prières pour l'adoucir; mais, ne pouvant y réussir, il lui interdit l'Église de Ptolémaïs, en exhortant les autres Églises de l'Orient à l'imiter. Il ne croyait pas usurper les droits séculiers en protégeant son troupeau; mais, lorsque ce même gouverneur fut révoqué, Synésius le protégea contre le peuple irrité.

L'empire, qui ne savait pas refréner ses propres magistrats, pouvait encore moins tenir en bride les barbares. Des hordes, dans lesquelles les femmes elles-mêmes portaient les armes, se précipitèrent sur la Cyrénaïque, dévastant tout et n'épargnant que les enfants, pour s'en servir à réparer leurs pertes. L'évêque gémissait en voyant cet ouragan détruire de fond en comble la civilisation grecque et chrétienne, et, mêlant naïvement ses souvenirs pieux et profanes, il s'écriait : « O Cyrène, dont les regis-
« tres publics font remonter ma race jusqu'aux Héraclides! tom-
« beaux antiques des Doriens, où je n'aurai pas de place! mal-
« heureuse Ptolémaïs, dont j'aurai été le dernier évêque! Je ne
« puis en dire davantage; les sanglots étouffent ma voix. Je suis
« tout entier à la crainte d'être forcé peut-être de quitter le sanc-
« tuaire. Il faut nous embarquer et fuir; mais, quand on m'ap-
« pellera pour le départ, je supplierai qu'on attende; j'irai d'a-
« bord au temple de Dieu, je ferai le tour de l'autel, je baignerai
« le pavé de mes larmes, je ne m'éloignerai pas avant d'avoir
« baisé le seuil et la table sainte. Oh! que de fois j'appellerai Dieu!
« Oh! que de fois je saisirai les barreaux du sanctuaire! mais la
« nécessité est invincible et toute-puissante. Combien de temps
« encore me tiendrai-je debout sur les remparts, et défendrai-je
« le passage de nos tours? Je suis vaincu par les veilles, par la
« fatigue de placer des sentinelles nocturnes, pour garder à mon
« tour ceux qui me gardent moi-même. Moi qui souvent passais
« les nuits sans sommeil pour épier le cours des astres, je suis
« accablé de ces veilles pour nous défendre des incursions enne-
« mies. Nous dormons à peine quelques moments mesurés par la
« clepsydre; ma part de repos m'est enlevée par le cri d'alerte,
« et, si je ferme les yeux, que de rêves affreux où me jettent les
« pensées du jour! Nous sommes en fuite, nous sommes pris,
« blessés, chargés de chaînes, vendus en esclavage.... » Puis, comme s'il eût désavoué cette résolution qu'il avait prise de fuir :
« Cependant, continue-t-il, je resterai à mon poste dans l'église;
« je placerai devant moi les vases sacrés, j'embrasserai les co-
« lonnes du sanctuaire qui soutiennent la table sainte; j'y res-

« terai vivant, ou j'y tomberai mort. Je suis ministre de Dieu, « et peut-être faut-il que je lui fasse le sacrifice de ma vie! Dieu « jettera quelques regards sur l'autel arrosé par le sang du pon- « tife (1). »

Les citoyens, animés par ses paroles et par son exemple, défendirent la ville et repoussèrent les assauts des barbares, qui, se répandant sur le reste de la province, la dépeuplèrent pour toujours. Peut-être Synésius lui-même périt-il sous le glaive ennemi, ou de la douleur qu'il éprouva de tant de désastres.

Orateur et poëte, il écrit avec élégance, s'élève par moments jusqu'au sublime, et sait orner les matières les plus abstraites tantôt par la poésie, tantôt par des traits d'histoire et de mythologie. Il dressa à son fils à naître un discours ayant pour sujet sa *Vie littéraire*, dans lequel il raconte que, pour devenir philosophe, et non sophiste, il avait étudié les ouvrages de Dion Chrysostome, et, à son exemple, cultivé la poésie en même temps que l'art oratoire; au discours que cet écrivain éloquent avait composé à la louange des cheveux, il opposa l'*Éloge de la calvitie*, rempli d'esprit et d'allusions fines mêlées à des observations morales. Dans le livre intitulé *l'Égyptien* ou *de la Providence*, il peint la position de l'empire romain sous l'allégorie d'Osiris et de Typhon, avec l'intention de démontrer que les calamités publiques ne sont pas un moti pour accuser la Providence. D'autres traités le montrent comme un heureux disciple de Platon dans l'art de revêtir de belles formes les pensées les plus profondes.

Ses cent cinquante-quatre lettres d'amitié et d'affaires sont aussi attrayantes qu'instructives; soit qu'il proteste de son respect pour la vertueuse Hypatie (δέσποινα μακάρια), sa mère, sa sœur, son institutrice, sa bienfaitrice, soit qu'il raconte agréablement à son frère un voyage, il sait toujours se faire aimer.

Il composa aussi dix hymnes en vers ïambiques, dans lesquels il mêla aux vérités évangéliques les rêves de Platon, en embellissant le tout d'images poétiques, et en s'élevant à un idéalisme méditatif qui néanmoins devient bientôt monotone : « Heureux « celui qui, fuyant les cris de la matière et s'échappant d'ici-bas, « monte vers Dieu d'une course rapide : Heureux celui qui, libre « des travaux et des peines de la terre, s'élançant sur les routes « de l'âme, a vu les profondeurs divines! C'est un grand ef- « fort de soulever son âme sur l'aile des célestes désirs. Sou-

(1) *Catastasis*, où il décrit les malheurs de la Pentapole, p. 302 et suiv.; éd. Petau.

« tiens cet effort par l'ardeur qui te porte aux choses intellec-
« tuelles. Le Père céleste se montrera de plus près à toi, te
« tendant la main. Un rayon précurseur brillera sur la route, et
« t'ouvrira l'horizon idéal, source de la beauté. Courage, ô mon
« âme! abreuve-toi dans les sources éternelles; monte par la
« prière vers le Créateur, et ne tarde pas à quitter la terre.
« Bientôt, te mêlant au Père céleste, tu seras dieu dans Dieu
« même. »

Saint Éphrem.

Éphrem, d'Édesse ou de Nisibe en Mésopotamie, fut un prodige d'amour au milieu des litiges dont les saints eux-mêmes ne s'abstenaient pas. Il vécut loin du monde; aussi ne l'avons-nous pas nommé parmi les saints Pères, dont il connut à peine le nom, jusqu'au moment où, attiré par la gloire de saint Basile, il alla le visiter et exciter son admiration. Entièrement étranger au grec, sans éducation, il embrassa la vie monastique, dont il devint le panégyriste, après en avoir observé les prodiges en Égypte. Pauvre, au point qu'il n'eut jamais ni matelas, ni bâton, ni besace, il veillait, jeûnait et pleurait surtout. Rempli d'une véritable humilité, il ne se vantait que d'une chose, de n'avoir jamais offensé son semblable par ses discours, et de ne s'être querellé avec personne; il se reprochait d'avoir été trop enclin à la miséricorde, faiblesse, espérait-il, qui lui serait pardonnée. Dans les *Paranèses* (Παραινέσεις), il adresse des exhortations aux moines, en leur donnant une sorte de règle pour leurs travaux et leurs prières; puis, dans ses *Discours sur les saints Pères qui moururent en paix*, il retrace la vie des *Pasteurs* solitaires de la Mésopotamie avec des élans d'imagination et d'amour (1). L'onction et la simplicité sont les caractères de son style; riche d'images, empruntées la plupart à la vie champêtre, il n'a point les ornements de la rhétorique, trop communs chez les Pères grecs, et possède bien les saintes Écritures de manière à les reproduire exactement (2).

Il décrit, dans la *Confession*, sa propre vie, ou plutôt la manière dont il passa des doutes à la certitude catholique. Les gnostiques, et spécialement Bardesane et Harmonicus, ayant composé des hymnes que beaucoup de fidèles chantaient sans défiance quoiqu'elles fussent entachées d'erreurs, il en fit cinquante-deux sur les

(1) *Sancti patris nostri Ephrem Syri opera omnia quæ exstant, græce, syriace et latine, ad manuscriptos codices vaticanos aliosque castigata, studio et labore* J. S. Assemani; Romæ, 1732, 6 vol. in-fol.

(2) *Sancti patris nostri Ephrem Syri opera omnia quæ exstant græce; syriace et latine, ad manuscriptos codices vaticanos aliosque castigata.* Rome, 1737, 6 vol. in-fol., par les soins de Gérard Volfio.

mêmes airs, dans des sentiments orthodoxes. Quelques-unes sont encore chantées par les Maronites et les chrétiens de Mésopotamie. Ses hymnes à Marie respirent un enthousiasme qu'on retrouve à peine dans saint Bernard. Ses chants de mort (Νεκρώσιμα ᾄσματα), destinés principalement aux funérailles des moines, sont encore plus riches de poésie; il loue leurs vertus, les propose pour modèles et envie leur sort, parce que « ils n'entendent plus de gé-« missements, mais la parole de Dieu, la consolation de la dou-« leur, le gage d'une grande espérance; ils ne sont pas morts, « ils reposent dans le Christ. »

Dans tous ses chants, la pensée d'une vie nouvelle console des douleurs présentes et de la perte d'une existence fugitive : sentiment qui suffit pour distinguer l'affliction païenne de la tristesse du chrétien, les angoisses du désespoir du sourire de la confiance. « Combien est poignante la douleur d'une mère qui perd son enfant! « combien est dure la séparation de la mère d'avec le fils! Toi, « Seigneur, qui recueilles les exilés dans ta maison paternelle, tu « prendras soin des orphelins.

« Le jour où mourut un fils ouvrit une plaie profonde dans l'âme « de ses parents; il leur enleva et brisa le bâton de leur vieillesse. « O Seigneur! que ta charité les soutienne!

« La mort a ravi à la mère son fils unique; elle lui a coupé son « bras droit, elle a brisé tous ses membres. O mon Dieu! rends « à cette mère son antique vigueur!

« La mort a séparé la mère de son premier-né; cette mère reste « malheureuse et désolée. O mon Dieu! regarde-la dans son aban-« don, console sa douleur.

« La mort a arraché l'enfant du sein de sa mère, et la pauvre « mère inconsolable en pleure la perte. O mon Dieu! fais qu'elle « revoie son enfant dans le ciel!

« Heureux enfants qui jouissez de la béatitude dans le ciel! In-« fortunés vieillards que la mort a laissés au milieu des afflictions « de cette vie! Toute une famille en proie à la désolation invoque, « ô mon Dieu! tes secours. »

Saint Cyrille. Saint Cyrille, patriarche de Jérusalem, publia les instructions (Κατηχήσεις) qu'il faisait aux néophytes, en leur exposant la substance du dogme, de la morale et de la discipline (1); c'est un témoignage imposant de l'immutabilité de la croyance catholique, auquel se joignent les instructions de saint Gaudens,

(1) *Sancti Cyrilli, archiep. Hierosol., opera*, éd. Ant. Aug. Touttée; Paris, 1720, in-fol.

évêque de Brescia, où l'on remarque par intervalles des éclairs d'éloquence.

Eusèbe de Césarée fut disciple de Pamphile, qui souffrit le martyre au temps de Galère, et dont il ajouta le nom au sien. Élevé en Palestine, il subit l'emprisonnement comme chrétien, et fut soupçonné d'avoir recouvré sa liberté en sacrifiant aux dieux. Il se montra favorable à Arius jusqu'au moment où cet hérésiarque fut convaincu d'erreur et condamné. Eusèbe de Césarée. 270-338.

Explorateur avide de toutes les doctrines, il s'efforça de concilier les opinions païennes avec celles du christianisme, ce qui fait qu'on trouve dans ses livres Jésus-Christ mêlé avec Pythagore et Platon. Il composa, outre la vie de son maître Pamphile, cinq livres pour la défense d'Origène, dans lesquels ses discussions théologiques, principalement contre Marcel d'Ancyre, laissent apercevoir des doutes sur la nature du Verbe divin.

Mais son ouvrage le plus important est la *Préparation évangélique*(1); c'est un recueil de passages extraits de plus de quatre cents auteurs dont les écrits sont perdus en grande partie, fait pour servir d'introduction philosophique à la science de l'Évangile et pour démontrer, contrairement aux allégations des Hébreux et des gentils, que le christianisme ne fut pas adopté avec une confiance insensée et une crédulité téméraire, mais avec un jugement éclairé, et comme l'emportant de beaucoup sur tous les systèmes païens. Dans les six premiers livres, Eusèbe s'occupe de prouver la vanité de ceux-ci; les neuf autres contiennent l'exposition des motifs qui déterminèrent les chrétiens à adopter la théologie des Hébreux. Il passe donc en revue la cosmogonie des Phéniciens selon Sanchoniaton, des Égyptiens d'après Manéthon, des Grecs selon qu'elle est exposée par Diodore de Sicile, Évhémère et Clément d'Alexandrie; puis il soutient que la doctrine de Platon est peu supérieure à celle du vulgaire, et que les interprétations allégoriques de la mythologie furent réfutées par les Romains eux-mêmes, attendu que la croyance commune les acceptait dans le sens matériel. Il établit que les explications données à l'aide de l'histoire naturelle ou de la morale ne se soutiennent pas davantage; que le culte et les sacrifices s'adressaient aux démons chassés plus tard par le Christ; enfin qu'il ne fallait pas croire au destin ni à une puissance exercée par les étoiles sur les actions humaines.

(1) M. Séguier de Saint-Brisson en a donné une très-bonne traduction française; Paris, 1846, 5 vol. in-8°.

Après avoir renversé les arguments de ses adversaires, il traite de la nature du système hébraïque, puis de ses sources, et prétend que, si les philosophes grecs, Platon surtout, eurent quelque chose de bon, ils le puisèrent dans les saintes Écritures, en flottant du reste au milieu de vaines hypothèses et de contradictions perpétuelles.

Après avoir établi les bases de la doctrine hébraïque comme *Préparation*, il continua, dans la *Démonstration évangélique*, à montrer les motifs pour lesquels les chrétiens, s'écartant de l'excellente doctrine des Juifs, abandonnèrent certaines manières de vivre qui ne convenaient qu'à un peuple isolé, obligé de sacrifier dans un temple unique, chose impossible à une religion qui embrasse toutes les nations de l'univers.

Afin de légitimer la foi due aux livres historiques de l'Ancien Testament, il fit la *Chronique* ou *Histoire universelle*, en deux livres. Dans le premier, il rapporte les événements principaux qui se sont accomplis chez tous les peuples jusqu'en l'an 325 de J. C. Une section est consacrée à chaque peuple, et contient des extraits de différents écrivains aujourd'hui perdus; le second se compose de tables synchroniques où sont notés, de dix en dix ans, les noms des monarques et les principaux événements, à partir de la vocation d'Abraham. Cet ouvrage a été retrouvé de nos jours (1), et, si le résultat n'a pas répondu aux espérances, s'il a peu ajouté aux connaissances que l'on avait déjà, il les a du moins confirmées.

Dans la *Vie* ou *Panégyrique de Constantin*, Eusèbe pousse l'adulation jusqu'à supposer l'empereur en communication immédiate avec la Divinité, et l'invite à faire part au monde de ce que lui ont appris ses visions célestes; néanmoins, reprenant parfois la gravité épiscopale, il lui fait entendre les vérités évangéliques, et associe à la louange d'utiles et sévères leçons.

Son *Histoire ecclésiastique*, sujet sur lequel il écrivit le premier, commence à l'origine du christianisme, et va jusqu'au concile de Nicée; c'est un recueil de souvenirs contemporains, réunis et discutés avec méthode et discernement, exposés avec franchise et simplicité; sans ce travail nous serions dans les ténèbres pour tout ce qui concerne les premiers temps de l'Église. Son intention n'était pas tant de faire un livre pour l'édification des fidèles qu'un exposé destiné à être mis sous les yeux des gentils, pour les arracher aux systèmes erronés et aux préju-

(1) Il a été retrouvé à Constantinople, dans une version arménienne qu'ont éditée à Milan, en 1818, Angelo Maï et Zorab; elle l'a été encore, et mieux peut-être, à Venise, dans la même année, par le mekhitharistе Aucher.

gés de l'éducation ; il présenta donc le christianisme dans tout son éclat, sans attaquer de front l'ancienne croyance et en s'abstenant de discussions hostiles. Il ne fait pas mention de l'arianisme, et peut-être termina-t-il exprès son histoire à l'année qui précéda celle où cette hérésie fut condamnée, afin d'être dispensé de manifester sa propension pour elle.

Il sentit que l'histoire devait prendre un aspect nouveau : « Tandis que les autres racontent les victoires et les triomphes des « grands capitaines, les exploits des héros qui ont versé leur « sang pour défendre leur patrie, leurs enfants, leur biens, nous « qui écrivons l'histoire d'un État céleste et divin, nous n'avons « à exposer que des guerres sacrées, faites pour la paix de « l'âme et de la conscience, pour la vérité et non pour la patrie, « pour la piété et non pour les objets de la tendresse ; nous de- « vons confier aux monuments perpétuels des lettres l'insigne « constance des athlètes chrétiens, l'énergie invincible de leurs « âmes, les trophées érigés par eux contre les démons, leurs vic- « toires invisibles pour un œil mortel, les couronnes d'éternelle « mémoire qui leur ont été décernées (1). »

Saint Nil le Majeur disposa le *Manuel* d'Épictète à l'usage des chrétiens; il laissa en outre des chapitres parénétiques, et bon nombre de lettres dans lesquelles la morale est exposée d'une manière attrayante. Saint Nil.

La clarté et le naturel dans l'élocution, la majesté des idées, le pathétique des sentiments, la puissance du raisonnement, l'abondance et la hardiesse des images, tout le savoir de l'époque, se trouvent réunis dans saint Jean Chrysostome, image vivante de l'Église d'Orient, comme saint Augustin le fut de celle d'Occident. Initié à tous les secrets de cette langue grecque si riche et si élégante, il n'ignorait aucune des ressources au moyen desquelles la parole se modifie, se transforme et produit des effets merveilleux. Il peint avec les vives couleurs du drame la difformité du vice, ou excite les passions en faveur de la vérité, en cachant avec adresse sa prestigieuse habileté à manier la rhétorique et la philosophie. Ce fut à Antioche, quand il n'était pas encore absorbé par les travaux ecclésiastiques, qu'il rédigea ses nombreux traités, notamment celui *Sur le sacerdoce*, dans lequel la vigueur du raisonnement n'enlève rien à la chaleur du sentiment. Dans trois livres, il défend la *vie monastique* contre les chrétiens qui tournaient les moines en ridicule, et se Saint Jean Chrysostome.

(1) Avant-propos du livre V.

vantaient d'en avoir frappé ou maltraité un, d'avoir fait quelque mauvais tour à un autre, mis le juge aux trousses d'un troisième ou causé son emprisonnement. Aux yeux de Chrysostome, le mépris des richesses, de la gloire, du pouvoir temporel, rend le moine libre, puissant, honorable par-dessus tous les autres hommes.

Ordonné prêtre à l'âge de trente-huit ans, il écrivit des homélies qui lui attiraient de lointains auditeurs et faisaient souvent éclater de bruyants applaudissements. Si l'on se borne à lire des fragments détachés, il est impossible d'en comprendre, la force puisque leur beauté consiste dans l'ensemble, dans la chaleur qui les anime d'un bout à l'autre, dans le charme de cette abondance asiatique qui sert de parure à une morale toujours pure et généreuse, dans la magie d'un style qui revêt la pensée des expressions les mieux appropriées, claires pour instruire, pittoresques pour décrire, énergiques pour exhorter, pathétiques pour émouvoir ou consoler. L'imagination, qui prédominait en lui, devait plaire singulièrement à des gens qui venaient de quitter le paganisme, et que leur inclination portait à donner un corps à toute chose; aussi mit-il à profit cette faculté brillante pour éveiller les sentiments les plus profonds du cœur humain. Inimitable dans l'art d'émouvoir et d'intéresser, il sait tirer un enseignement des sujets les plus stériles, en donnant la forme et la couleur aux idées qui en paraissent le moins susceptibles, sans jamais négliger l'occasion d'exciter à la piété et à l'affection.

Son style, néanmoins, sans cesse éblouissant, n'est pas suffisamment varié, et cette abondance asiatique convient mieux à l'audition qu'à la lecture. Les homélies qu'il composa à Constantinople n'offrent pas une aussi grande perfection, hâtées qu'elles furent par la nécessité de vaquer au soin d'un grand nombre d'âmes; mais l'infortune, le danger, les inimitiés, lui rendirent dans l'exil l'énergie et la douceur, qui reparaissent dans ses lettres comme au temps de ses plus belles années.

Il ne divise pas ses discussions en plusieurs points, usage introduit plus tard par les scolastiques. Très-versé dans la connaissance de la Bible, il s'y tient strictement, sans chercher des significations mystiques et secrètes; il s'efforce, au contraire, d'en donner l'interprétation littérale la plus précise, et termine toujours par une application morale. Non moins habile à sonder le cœur humain pour y découvrir ses vices, il les scrute avec insistance et les peint avec sévérité, en saisissant les circonstances les plus favorables pour amener le pécheur à s'amender.

Ce sentiment des beautés naturelles, qui charme dans saint Basile, revit dans Chrysostome, mais associé à une morale sévère : « La nuit n'est pas faite pour être donnée en entier au sommeil. « Voyez les artisans, les voituriers, les marchands, l'Église elle-« même, se lever à minuit ; levez-vous donc aussi, et contemplez « ce bel ordre d'étoiles, ce profond silence, cette vaste tranquillité. « L'âme à cette heure se sent plus pure, plus légère, plus « élevée ; les ténèbres et le silence excitent la componction ; les « hommes, gisant tous dans leurs lits comme dans les sépulcres, « offrent l'image de la fin du monde... O hommes ! ô femmes ! « pliez les genoux, soupirez profondément, priez ! Que ceux « qui ont des enfants les réveillent, et, durant la nuit, faites de « votre chambre une église. S'ils sont trop délicats pour suppor-« ter la veille, faites-leur réciter une prière ou deux, puis recou-« chez-les afin qu'ils s'accoutument à se lever (1). »

L'éloquence grecque s'éteint avec saint Jean Chrysostome. Trente-trois ans après sa mort, Proculus prononça son éloge, monument déplorable d'une décadence dont l'art ne se releva plus. Une seule parole éloquente ne résonne plus désormais dans une langue demeurée pourtant très-belle encore, chez un peuple exempt de l'invasion de ces barbares auxquels on impute parfois l'anéantissement des belles-lettres dans l'Occident.

Il ne faut pas, quand nous louons l'éloquence des saints Pères, qu'on nous oppose Démosthène et Cicéron ; les Pères manquent de cette pureté de style, sobre à la fois et sévère, qui jamais ne cesse de plaire dans les classiques. Sans méthode précise, trop abondants en détails, ils se jettent dans des digressions, et, en voulant instruire, ils abusent de l'érudition, qui refroidit ; puis on sent trop chez eux des habitudes de rhéteurs, et, chose étrange, plus encore dans les lettres familières que dans les œuvres oratoires (2). Mais les grands écrivains de l'antiquité surgirent dans des circonstances bien autrement propres à fomenter le génie ; ceux dont l'éloquence rivalisa en France au dix-septième siècle avec celle des Pères de l'Église eurent l'avantage d'une civilisation perfectionnée par les arts, par la vie sociale, par la magnificence d'une cour dont l'éclat s'allait au goût le plus raffiné. Au quatrième siècle, au contraire, les orateurs chrétiens s'élèvent au

(1) *Sancti patris nostri Joannis Chrysostomi opera omnia*, cura et studio P. de Montfaucon ; Paris, 1718-1838, 13 vol. in-fol. Les frères Gaume en ont donné une nouvelle édition à Paris, 1834-1839, en 13 vol. in-4°. Voyez Homélie 20, *in Acta Apost.*, 3, 4.

(2) Par exemple, les lettres de Chrysostome à Olympiade.

milieu de la décadence générale, des invasions étrangères, des querelles acharnées, d'une grossièreté efféminée, d'un découragement profond; dans un temps enfin où des monarques ineptes sont circonvenus par des femmes et par des eunuques, où tout plie sous un ordre tyrannique ou languit dans une lâche insouciance.

Pour peu qu'on veuille une fois ne pas s'en tenir uniquement à ces formes que l'école admire, pour peu qu'on pénètre au fond des choses et qu'on fasse attention à ce qui distingue essentiellement les Pères de l'Église des anciens orateurs, on est frappé de la conviction ardente et sympathique qui vivifie leurs écrits du commencement à la fin, qui en rend le langage si chaleureux et si vrai, qui rend tout intéressant parce que tout est sincère. Si l'on veut en outre comparer le brillant de compositions soigneusement élaborées, mais qui ne sont nourries que d'adulation, avec la vigueur de celles où sont agités les intérêts les plus vivaces, les plus sublimes, de l'homme et de l'humanité, on est surpris de trouver les Pères si supérieurs à leurs contemporains, et de voir des esprits si divers, séparés par les temps et les lieux, s'accorder aussi bien pour soutenir les mêmes doctrines et pour défendre toujours la cause la plus noble, la plus généreuse.

Pères latins.

La culture intellectuelle avait eu chez les Latins beaucoup moins de durée que chez les Grecs; du reste, quand l'ancienne littérature cessa de produire, la nouvelle n'annonça point une moisson brillante. Dans les premiers jours du christianisme, aucun écrivain ne s'éleva parmi les Latins avant Tertullien de Carthage, et l'on ne trouve pas chez ceux qui fleurirent après lui cette belle harmonie du génie grec, ni cette élocution gracieuse et charmante que les Hellènes conservèrent presque sans altération; mais les Latins ont plus d'onction, et, s'ils savent moins plaire, ils émeuvent et touchent plus sûrement. Les traditions littéraires étaient moins enracinées en Italie, et moins encore en Espagne, dans les Gaules et en Afrique, que dans la Grèce; c'est pourquoi le développement des esprits fut moins raffiné, mais il resta plus original. Si la langue s'altère, le style renaît, et ce qui manque aux écrivains en pureté et en correction est remplacé par l'énergie du sentiment, par la richesse des images, par l'élévation des vues et surtout par la nouveauté du fond : mérite remarquable dans une littérature qui, dès le berceau, n'avait fait que traduire et arranger.

Saint Jérôme se trouva entraîné, dans ses écrits comme dans sa vie, par la fougue de son imagination; ce qui fait qu'on y ren-

contre, à côté d'admirables beautés, des erreurs et des bizarreries. La gravité théologique est offensée par de basses plaisanteries ou des reproches violents; l'expression, toujours énergique, parfois naturelle, est souvent gâtée par des citations inopportunes que lui fournit une vaste érudition, par des réflexions froides et triviales, par le défaut de ne pas savoir s'arrêter à temps. Comment d'ailleurs aurait-il pu être correct, s'il lui arrivait parfois d'écrire mille lignes dans un jour (1), et si le traité contre Vigilantius fut composé en une nuit? Son imagination parvient néanmoins encore à orner les matières les plus arides, et de beaux éclairs d'éloquence, une dialectique serrée, font aimer la lecture de ses ouvrages.

Il se plaint que, « négligeant la simplicité et la pureté des paroles évangéliques, on fasse étalage comme pour un athénée ou des auditeurs; le discours, embelli des mensonges de la rhétorique et semblable à la courtisane, a moins pour but d'instruire le peuple que de gagner sa faveur et de solliciter les sens des auditeurs. Qu'ils s'adressent à Cicéron, à Polémon, à Quintilien, ceux qui recherchent l'éloquence et les déclamations; l'Église du Christ n'est pas sortie de l'Académie et du Lycée, mais d'une humble plèbe, et la folie de Dieu a triomphé de la sagesse de l'homme. Qui lit encore Aristote? qui connaît Platon? à peine quelques vieillards oisifs; mais tout le monde parle de nos campagnards et de nos prédicateurs. Il faut donc expliquer avec un langage simple leurs paroles simples. » Nous avons déjà dit qu'il ne sut pas lui-même suivre ces sages préceptes.

Nous avons de lui beaucoup d'oraisons funèbres (*epitaphia*), entre autres celle de Népotien, prêtre d'Albino, dans laquelle on trouve l'art païen et des éloges même sur la beauté; mais parfois, lorsqu'il dépeint ses derniers moments, son langage est affectueux : « Il rejetait sa couverture, palpait, voyait ce que les autres ne « voyaient pas, et se levait comme s'il eût voulu recevoir et sa- « luer quelqu'un qui venait; dans ce moment, il rappela notre « amitié et la douceur de nos études, et, prenant la main de son « oncle, il lui dit : *Cette tunique dont je me servais dans le « ministère du Christ, envoyez-la à mon cher Jérôme, mon « père par l'âge, mon frère par le sacerdoce; l'affection que vous « me deviez comme étant votre neveu, reportez-la sur cet ami que « vous aimiez autant que moi.* »

De ce malheur particulier s'élevant aux calamités générales, il

(1) Préface du second Comm. in Ephes.

se félicite que Népotien ait été ravi à tant de souffrances. Alors il parle des infortunes des empereurs, de la chute des grands et des ministres, du sang qui, depuis vingt années, est répandu à flots de Constantinople aux Alpes Juliennes : « Combien de ma-« trones et de vierges de Dieu, combien de corps nobles et purs « abandonnés à des bêtes féroces! Évêques prisonniers, prêtres « égorgés, églises renversées, chevaux foulant sous leurs pieds « les autels du Christ, reliques de martyrs exhumées, partout des « gémissements, des plaintes et l'image multipliée de la mort. « Le monde romain succombe, et notre front altier ne se courbe « pas encore. Heureux Népotien, qui ne vit pas ces désastres! in-« fortunés nous-mêmes, qui souffrons tant de maux, ou qui « voyons nos frères les souffrir! Depuis longtemps Dieu est « offensé, et nous ne cherchons point à l'apaiser; c'est à « cause de nos péchés que les barbares sont puissants, et « nos vices ont amené la ruine de l'armée romaine. » Puis, comme s'il contemplait de haut le genre humain qui se désole et périt, il s'écrie : « Revenons à nous. Sais-tu comment tu « fus dans l'enfance, l'adolescence, la jeunesse, l'âge mûr et la « vieillesse? Chaque jour nous mourons, et cependant nous nous « croyons immortels... L'unique bien est d'être unis entre nous « par Jésus-Christ... La charité vit toujours dans le cœur, et « c'est par elle que, bien qu'absent, notre cher Népotien est « présent; malgré le vaste espace qui nous sépare, il nous em-« brasse des deux mains, en nous donnant un gage d'amitié. « Soyons unis d'esprit, d'affection, et la force d'âme que le bien-« heureux évêque Chromatius montra pour la mort d'un frère, « imitons-le pour celle d'un fils. Que notre plume le célèbre, « que nos lettres fassent retentir son nom; saisissons par le sou-« venir celui que nous ne pouvons tenir par le corps, et, si nous « ne pouvons nous entretenir avec lui, ne cessons de parler de « lui. »

Saint Ambroise.

Il suffit de lire saint Ambroise pour voir combien il était familier avec les classiques; car ses discours sont remplis de tournures et de pensées empruntées aux meilleurs auteurs. Il fallait donc que le mauvais goût fût bien général pour que son style soit, malgré cela, incorrect et bizarre, sans hardiesse d'expression, et pour qu'il se livre à de vaines subtilités et à des jeux d'esprit, quand il n'est pas animé par le sentiment du devoir ou du péril (1).

Le meilleur de ses discours est peut-être celui qu'il composa

(1) *D. Ambrosii Opera, ex editione romana;* Paris, 1742. 5 vol. in-fol.

sur la mort de Satyrus son frère, et dans lequel on retrouve ces épanchements d'affection domestique que nous avons admirés dans les Pères grecs : « A rien ne m'a servi d'avoir recueilli ta « respiration mourante, d'avoir appuyé ma bouche sur tes lèvres « éteintes. J'espérais faire passer ta mort dans mon sein, ou te « communiquer ma vie. Gages cruels et doux, embrassements « malheureux, au milieu desquels je sentis son corps devenir « froid, se raidir, son dernier souffle s'exhaler ! Je le pressais entre « mes bras qui s'attachaient à lui, mais j'avais déjà perdu celui « que je serrais encore. Ce souffle de mort, dont je me suis pé- « nétré, est devenu pour moi un souffle de vie. Veuille du moins « le ciel qu'il purifie mon cœur, et mette dans mon âme ton inno- « cence et ta douceur ! »

Des affections domestiques il s'élève à la contemplation des malheurs publics, comme dans ce bel exorde : « Nous avons con- « duit, très-chers frères, devant l'autel du sacrifice la victime « demandée, victime pure, agréée par Dieu, Satyrus, mon com- « pagnon et mon frère. Je n'avais point oublié qu'il était mortel, « et je ne me laissai pas abuser par une vaine espérance; mais la « grâce a dépassé mon espoir, et, loin de me plaindre à Dieu, je « dois le remercier; en effet, j'avais toujours désiré, si des ca- « lamités devaient fondre sur moi ou l'Église, que la tempête se « déchaînât contre moi ou ma famille. Grâces soient rendues à Dieu « que, dans le bouleversement universel produit par les barbares « qui promènent la guerre partout, j'aie satisfait à l'affliction « commune avec mes chagrins particuliers, et que le coup m'ait « frappé seul quand je craignais pour tous !

« O mon frère ! si tu fus heureux par tout ce qui rend la vie « brillante, tu ne l'as pas moins été par l'opportunité de ta mort ! « Ce n'est point à nous, mais aux désastres que tu as été ravi; tu « n'as point perdu la vie, mais tu as été sauvé des calamités sus- « pendues sur nos têtes. Toi qui avais tant d'affection pour les « tiens, oh ! combien tu aurais gémi à la vue de l'Italie menacée « par un ennemi déjà à nos portes ! Quelle affliction pour toi en « songeant que tout notre espoir de salut se trouve dans le bou- « levard des Alpes, et que des troncs d'arbres sont l'unique bar- « rière qui défend la pudeur ! Combien ton âme se serait attristée « envoyant quelle petite distance nous sépare d'un ennemi féroce « et brutal, qui n'épargne ni la vie ni l'honneur ! »

Rien d'aussi beau ne se trouve dans la *Consolation* pour la mort de Valentinien, ni dans le panégyrique de Théodose. Dans son ouvrage le plus étendu et le plus curieux, *De officiis ministrorum*

(Sur les devoirs des ecclésiastiques), il passe en revue ceux de tous les hommes, et résout des questions de philosophie pratique.

Origène lui est d'une grande utilité dans l'*Hexaméron*, où il explique les six journées de la création. Ses éloges de la virginité produisaient un tel effet que les pères et les époux se plaignaient de ce qu'un trop grand nombre de jeunes filles consacraient à Dieu leur pureté. Dans l'intention d'opposer un antidote aux chants profanes en usage parmi le peuple, il composa aussi plusieurs hymnes d'une noble et touchante simplicité, dont quelques-unes sont encore chantées aujourd'hui (1). C'était avec une sainte complaisance qu'il se rappelait la mélodie produite par des voix d'hommes, de femmes, de vierges et d'enfants, retentissant comme le bruit des flots (2), et dont saint Augustin lui-même se sentait ému jusqu'aux larmes (3).

Mamert. 474. Claudianus Mamertus, frère d'un évêque de Vienne, et cité avec éloge, par Sidoine Apollinaire, parmi les esprits les plus distingués de son temps, a écrit trois livres, *De statu animarum*, dans lesquels il traite, avec beaucoup de sagacité et de dialectique, de la spiritualité des âmes.

Saint Vincent de Lérins publia, en 434, le *Commonitorium*, avertissement contre les hérésies condamnées trois ans auparavant dans le concile général d'Éphèse, avec des exhortations aux fidèles de suivre ce qui avait été professé et cru *partout*, *toujours* et *par tous*.

Vincent de Lérins.

Nous aimons à citer ses idées à l'égard du progrès et de la stabilité de l'Église : « N'y a-t-il pas de progrès dans l'Église du Christ? se demande-t-il. Il y en a un, certain et grand, et le plus grand ennemi de Dieu est celui qui veut l'empêcher ; mais ce doit être un progrès véritable de la foi, et non un changement. Le progrès consiste à agrandir une chose en elle-même, et passer d'un état à un autre, c'est changement. L'intelligence, la science, la sagesse de chacun et de tous, doivent donc croître avec les ans et les siècles, mais dans leur genre, c'est-à-dire dans le même dogme, dans le même sens, dans la même pensée. C'est ainsi que les corps se développent, mais restent pourtant les mêmes, et le vieillard est

(1) *Deus creator omnium. — Jam surgit hora tertia. — Nunc, Sancte nobis Spiritus*; et quelques-uns disent aussi le *Te Deum*, que d'autres prétendent avoir été composé par un moine appelé Sisebut, qui vécut probablement au sixième siècle, dans le couvent de Mont-Cassin. Voyez QUESNEL, *Observ. ad breviarium chori monasterii M. Cassini*, dans le *Pœnitentiale* de Théodore, publié par Jacques Petit, Ire partie, p. 2[illegible]8.

(2) *Hexaméron*, III, 5.

(3) *Confessions*, IX, 7.

encore le même individu qu'il était enfant. La règle légitime et vraie du progrès est que le nombre des années découvre dans les êtres, à mesure qu'ils grandissent, les parties et les formes que le Créateur avait déterminées; mais, si la figure humaine se change en une autre de genre divers, si l'on ajoute ou retranche un membre, il faut que le corps périsse, ou devienne monstrueux, ou du moins s'affaiblisse. Le dogme chrétien doit suivre cette loi du progrès, c'est-à-dire se consolider et s'[illegible] avec le temps, et se montrer plein et entier dans toutes les [illegible] de ses parties comme dans tous ses membres; mais il [illegible] aucun changement au préjudice de son essence, aucun [illegible] dans sa définition. »

Le plus complet parmi les Pères latins fut saint Augustin, qui, s'il eût été favorisé par des temps plus opportuns, aurait pu être rangé au nombre des esprits les plus élevés; il sut tout, et son intelligence docile se plia à tout. Métaphysicien, historien, versé dans la connaissance des mœurs et des arts, dialecticien subtil, orateur grave et majestueux, il écrivit sur la musique, et traita les questions théologiques les plus ardues; il décrivit la décadence de l'empire, et analysa les phénomènes de la pensée. Il sait vivifier par l'éloquence la discussion scolastique, et associer l'imagination à la théologie, quoique contraint le plus souvent de consumer sa sagacité en subtilités mystiques (1). Son éloquence a parfois quelque chose de barbare et d'affecté; mais elle est souvent neuve et simple, toujours vive et concise. Les pensées si brillantes qui sortaient de cette imagination ardente comme le climat natal, et l'émotion extraordinaire avec laquelle il les exprimait, agissaient puissamment sur les esprits africains. Si, manquant d'art, inégal et rude dans son style, il ne s'élève pas autant que les Pères orientaux, il a plus de la manière évangélique, parce qu'il s'adresse plus souvent au cœur : il porte jusque dans la chaire cette vive tendresse de l'âme qui respire dans ses *Confessions*, et ne l'abandonne jamais, même dans les discussions les plus arides de la théologie.

Saint Augustin.

Il vint de Carthage professer l'éloquence à Rome, « non par « l'espoir de considération et d'avantages plus grands, mais parce « que, dit-il, j'avais ouï dire que la jeunesse y était plus studieuse, « plus patiente de l'ordre et de la répression; qu'un maître n'y

(1) *Sancti Aurelii Augustini, Hipponensis episcopi, opera, emendata studio monachorum ordinis Sancti Benedicti;* Parisiis, 1679-1700, 8 vol. in-fol. Les œuvres de saint Augustin ont été réimprimées en 11 vol. gr. in-8°, sur cette édition des Bénédictins, chez les frères Gaume; Paris, 1835-1838.

IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)

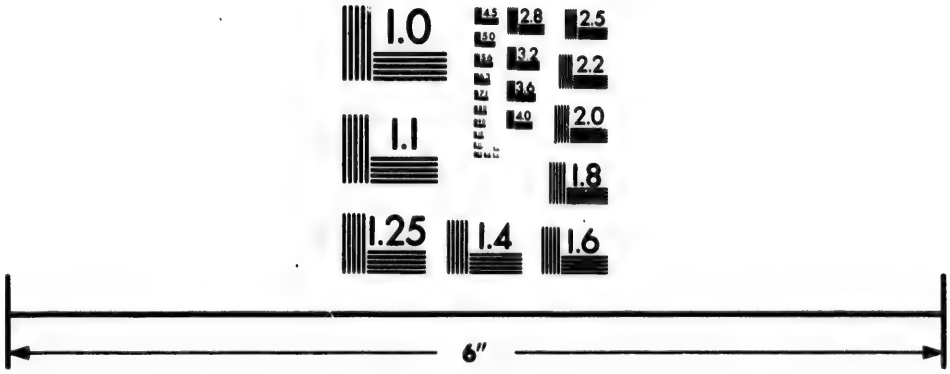

Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4505

2.8
2.5
3.2
2.2
3.6
2.0
1.8
1.1
1.0

« voyait jamais sa classe insolemment envahie par des disciples « étrangers à ses leçons, et que les siens même n'y étaient admis « que de son consentement. A Carthage, au contraire, une liberté « impudente règne parmi les écoliers, qui entrent hardiment « dans les classes, et troublent avec une scandaleuse impunité « l'ordre et les règles établies pour l'enseignement (1). » Il poursuit de la sorte, en retraçant l'indiscipline de la jeunesse carthaginoise. Les choses néanmoins ne se passaient pas à Rome non plus d'une manière exemplaire; parfois les élèves s'entendaient pour aller tous d'un commun accord chez un autre professeur, et frustrer le premier de la rétribution qui lui était due.

Les *Confessions*, livre destiné aux âmes qui reviennent dans le droit chemin, non à celles qui ne s'en écartèrent jamais, sont un modèle mal imité par certains traités modernes où respire un orgueil cynique. Rien ne coûte moins à l'homme que de s'avouer pécheur d'une manière générale, certain qu'il est qu'on ne le croira point sur parole; parfois un individu confesse des fautes énormes, non pour être méprisé, mais pour faire admirer le changement attesté par la seule confession, ou bien pour que la grandeur et la beauté des œuvres offrent un contraste favorable. Augustin, au contraire, fait à Dieu une exposition naïve des luttes qu'il livra pour passer de la mauvaise voie dans la bonne, de l'erreur à la vérité. Tandis que le philosophe moderne, sans rougir d'une union illégitime, en jette les fruits dans un hôpital, lui, chrétien, a honte de sa faute; il élève ses enfants et leur assure un état, sentant que la violation d'un devoir n'en justifie pas une nouvelle, et qu'on ne doit pas faire porter à d'autres la peine de son péché. Plein d'ambition et d'amour, il s'enivre, dans les égarements de son jeune âge, à la coupe des plaisirs, et ne se satisfait pas; il prend la célébrité en dégoût, court avec avidité après le bonheur et la vérité, et, dans la violente solitude de son cœur, il combat contre lui-même, et surmonte les obstacles que lui opposent une fausse sagesse, une longue habitude, les excitations de la jeunesse et de la concupiscence. Augustin nous les signale avec cet accent de vérité de l'homme qui en a souffert, avec l'énergie de celui à qui le repentir fait agrandir sa faute. L'homme se reconnaît donc lui-même dans ce miroir qu'il offre aux regards; il se console en voyant ce qu'une volonté ferme peut fournir de force nouvelle, et résout les problèmes de l'existence intérieure au moyen de continuels recours à Dieu, qui en est l'unique explication. Le profond naturel de cet

(1) *Confessions*, V, 8.

écrit, est une chose nouvelle dans l'antiquité, ainsi que la réflexion sévère et la tristesse sans désespoir que le christianisme a mises dans l'homme.

Dans les *Soliloques*, qui sont des entretiens avec lui-même pour connaître *Dieu et l'âme*, il déploie une dialectique déliée, à laquelle s'associe une imagination pleine de sensibilité. Quelle n'est pas l'agitation inquiète de cette âme avide de vérité! « Dans ma « première jeunesse, une certaine timidité enfantine qui tenait « de la superstition m'empêchait de rechercher la vérité; mais « l'âme m'ayant gonflé le cœur, je me jetai dans un autre excès. « J'entendis parler d'hommes qui affirmaient pouvoir, sans recou- « rir à l'impérieuse autorité, délivrer de l'erreur quiconque vien- « drait à leurs leçons, et lui montrer la vérité sans aucun voile. « J'étais alors tout feu, tout étourderie, comme est la jeunesse, « aimant la vérité, mais avec cette espèce d'orgueil que l'on con- « tracte dans l'école, quand on entend discuter sur toutes les « matières des hommes réputés savants. Je ne demandais donc « aussi qu'à entrer en lice, prenant en dédain, comme faible, tout « ce qui s'élevait au delà de mon intelligence et de mes sens. « Aveugle que j'étais! je cherchais sur la route de l'orgueil ce « qui ne se trouve que sur celle de l'humilité (1). Je restai « neuf ans avec les manichéens... Je ne pouvais néanmoins me « dissimuler à moi-même qu'ils étaient bien plus féconds en ar- « guments pour combattre la croyance de l'Église, qu'en preuves « pour établir leur doctrine (2). »

Lorsqu'il fut ensuite parvenu à tranquilliser son âme en se reposant dans l'autorité, il combattit les erreurs des autres, et discuta les points les plus épineux de la philosophie. En réfutant les académiciens et en discutant avec les origénistes, la question du fini et de l'infini, c'est-à-dire la création, se présentait à son esprit : avec les manichéens, il dut traiter de l'origine du mal; avec les pélagiens, de quelques-uns des rapports entre le nécessaire et le contingent. Les relations entre la foi et la science sont expliquées dans d'autres travaux destinés à démontrer que l'élément humain du raisonnement doit s'appuyer sur l'élément divin de la foi; enfin, dans la *Cité de Dieu*, il aborde la question politique, soutenant que tous les événements d'ici-bas accomplissent les desseins de la Providence, qui, sans entraver le libre arbitre, fait converger les volontés finies aux vues de sa sagesse infinie.

(1) *Serm.* LI, cap. V, num. 6.
(2) *De Utilitate credendi*, cap. I, num. 2.

En Occident, il fut le premier qui donna une forme systématique à la doctrine de l'Évangile, et, sous ce rapport, il peut être considéré comme le père de la dogmatique latine : non qu'il ait imaginé un nouveau système philosophique, mais il mit à profit ses longues études et son esprit flexible pour trouver des affinités non encore observées entre le christianisme et l'école d'Alexandrie ; puis il combattit les erreurs de celle-ci avec l'autorité de l'Église, pour fondre le néo-platonisme avec les objets de la révélation, en démontrant que l'appui de la sagesse divine est indispensable à la science et à la raison humaine. Dieu, être nécessaire, infiniment parfait, est vivant, attendu que la vie est meilleure que l'inertie ; il est la vie elle-même, parce que la vie est meilleure que l'être vivant ; il est le principe de l'intelligence ; il est immuable dans sa sagesse. Il créa librement le monde, mais il le connaissait avant qu'il existât. Il est la vérité éternelle, l'éternelle loi de toute justice ; il est le bien suprême du monde spirituel, auquel l'homme tend à se réunir par le moyen de la religion. Il appela tous les hommes à la félicité par la voie de la vertu, à laquelle ils doivent atteindre à l'aide de la raison et de la volonté, qui peut, à son gré, user de la liberté pour se rapprocher ou s'éloigner de Dieu.

Les idées que renferme en elle l'intelligence divine étant éternelles et immuables, non-seulement comme actes de sa pensée, mais comme types des créatures, les idées sont indépendantes des choses.

Tout ce qui existe est bon ; la mort elle-même est bonne, parce qu'elle a pour cause l'existence. Il ne faut pas chercher le mal dans les substances, mais dans les fausses analogies qui s'établissent parmi les êtres. L'univers, essentiellement parfait, doit comprendre toute espèce de choses, et, dès lors même, des créatures inférieures et corruptibles.

C'est là ce qu'il opposait aux manichéens. Les pélagiens soulevaient la question de la grâce. Il les combattit sur ce terrain, en procédant par démonstrations successives : comme philosophe, parce que leur science était bornée et imparfaite ; comme réformateur pratique, parce qu'ils affaiblissaient le moyen de gouvernement le plus efficace que possédât l'Église ; comme logicien, parce que leurs idées ne s'adaptaient pas aux conséquences déduites des idées fondamentales de la foi. Il soutint que l'homme, après le péché originel, cessa d'être impeccable ; que la grâce de faire le bien ne peut lui venir que de Dieu, qui l'accorde à qui il veut et comme il le veut (1). Il

(1) MARHENECKE, *Dialogues sur la doctrine de saint Augustin touchant la*

cherche alors à concilier la liberté humaine avec la prédestination divine, le mal avec la Providence; ces discussions embarrassèrent beaucoup les théologiens, qui prétendirent trouver dans saint Augustin des passages venant à l'appui d'opinions que l'Église condamne ou qu'à peine elle tolère.

Au début de sa vie philosophique, il suivit les doctrines erronées des académiciens; mais, comme il reconnut les difficultés qu'elles présentent dans les problèmes fondamentaux, il en chercha la solution dans les hypothèses excessives des platoniciens, et adopta les idées innées dans l'extension qu'ils leur donnaient; il fut enfin conduit à la vérité en croyant que la nature humaine est raisonnable par son essence, ce qui lui fait chercher, trouver, connaître la vérité (1).

Selon saint Augustin, comme il est donné à chacun de consulter dans sa propre conscience cette vérité, celui qui n'entend pas sa voix n'en peut accuser que lui-même (2); que si tous ne savent pas la distinguer, cela vient de ce que les choses vraies ressemblent à celles qui sont fausses, et de ce que l'illusion des passions fait prendre les unes pour les autres. Il affirme donc que la vérité habite dans le for intérieur de l'homme (3), ce que peut-être voulait exprimer cette sentence admirée : *Connais-toi toi-même*; et il donne l'observation des faits intérieurs comme la source des vérités les plus sublimes : doctrine immensément supérieure à cet empirisme vulgaire mis en vogue par Locke, qui veut tout déduire de l'observation extérieure.

Saint Augustin cite l'exemple de l'idolâtrie afin de prouver que le tort de l'erreur, soit dans les opinions de la foule, soit

liberté et la grâce; Berlin, 1821 (allemand). — G. F. Wigger, *Essai d'une exposition historique d'Augustin et de Pélage*, ib.

(1) Nous avons déjà signalé le faux raisonnement de Platon, qui disait : *Savoir, c'est se souvenir*, et le démontrait par l'exemple d'un enfant qui, interrogé avec art, répond sur des points qui jamais ne lui ont été enseignés. La conclusion de Platon était : *Donc il a les idées en lui, et il suffit qu'elles y soient développées.* La nôtre est : *Donc il est raisonnable.* Saint Augustin, qui d'abord avait fait le premier raisonnement, se rétracta en disant : *Car il pourrait se faire que l'enfant répondît à ce qu'on lui demande, parce qu'il est d'une nature intelligente.* Rétract. I, 8.

(2) *Ubique, veritas, præsides omnibus consulentibus te, simulque respondes etiam diversa consulentibus. Liquide tu respondes, sed non liquide omnes audiunt. Omnes unde volunt consulunt, sed non semper quod volunt audiunt. Optimus minister tuus est qui non magis intuetur hoc a te audire quod ipse voluerit, sed potius hoc velle quod a te audierit.* Confess., X, 26.

(3) *De vera religione*, 39.

dans celles des doctes, réside uniquement dans la volonté. Les hommes aimèrent plus les œuvres que l'ouvrier, et, n'ayant pas assez de force pour le chercher, ils s'arrêtèrent à ses œuvres. De l'amour des créatures, ils se laissent aller à *vouloir les servir*. Les doctes, *voulant* une liberté sans frein, tombent dans l'incrédulité; les uns et les autres peuvent se relever de ces erreurs, *s'ils croient ce qu'ils ne sauraient encore comprendre* (1).

On trouve déjà chez lui l'argument de Descartes, qui donne les actes de la pensée comme démonstration de l'existence (2); mais le *Je suis*, qui manque d'appui chez Descartes, parce qu'il suppose une majeure, n'est accepté par le saint que comme un principe incontesté par les académiciens qu'il réfute, et non comme première vérité. Il prouve, lui (3), que tout homme sait par le témoignage de sa conscience qu'il vit, sent et comprend; ce qui équivaut à connaître son âme, c'est-à-dire le sujet qui vit, sent et comprend.

Ses ouvrages contiennent encore quelques opinions qui sont attribuées à des philosophes postérieurs; d'autres, dont l'oubli a entraîné dans l'erreur; d'autres, sur lesquelles se sont appuyés tous les hérésiarques qui ont surgi depuis Pélage jusqu'à Jansénius. Contrairement à des doctrines que l'on voudrait aujourd'hui ressusciter, il distingue clairement la faculté de sentir de celle de juger; c'est dans la dernière qu'il fait consister l'esprit (4), et il démontre que, si nous étions munis uniquement de sens, nous ne saurions employer les signes, faute d'avoir les moyens de les distinguer de l'objet désigné (5).

Son traité *Des choses qui ne se voient pas*, est dirigé contre ceux qui repoussent le christianisme, parce qu'il impose l'obligation de croire ce qui ne tombe pas sous les sens; il y démontre que, si l'on n'a pas foi en des choses imperceptibles aux yeux, la société civile manque alors de base; néanmoins il ajoute que notre croyance s'appuie également sur des preuves sensibles,

(1) *De vera religione*, 38.

(2) Je pense, donc je suis. *Prius abs te quæro, ut de manifestissimis capiamus exordium, utrum tu ipse sis. An tu forte metuis ne hac interrogatione fallaris, cum utique, si non esses, falli omnino non posses?* De lib. arb., II, 3.

(3) *De Trinitate*, X.

(4) *Quæstiones*, IX.

(5) *Mens servat aliquid quod libere de specie imaginum* (des choses corporelles) *judicet, et hoc est magis mens, id est rationalis intelligentia, quæ servatur ut judicet.* De Trin., IX, 5.

comme l'accomplissement des prophéties, et surtout le grand changement du monde, opéré par un crucifié.

Il fit aussi une guerre active à l'astrologie, très-répandue alors; il montrait combien est différente la destinée de deux jumeaux nés sous la même conjonction d'astres, et combien il est absurde d'admettre une détermination antérieure du destin, puis de prétendre le modifier, en ne commençant une entreprise que sous l'influence bienfaisante de telle ou telle planète.

Comme il avait émis certaines opinions plus ou moins claires ou orthodoxes, il songea dans sa vieillesse à les éclaircir ou à les corriger, dans les *Rétractations*, en repassant quatre-vingt-treize de ses ouvrages, qui formaient deux cent cinquante-deux volumes. Néanmoins Posidonius, son biographe, en tenant compte de ses homélies et de ses lettres, compte mille trente œuvres de saint Augustin, sans être encore certain de les rappeler toutes. Mettant de côté les ouvrages qui sont des répétitions ou réfutent des erreurs disparues, il nous en reste douze, qu'on doit mettre au nombre des travaux les plus importants qu'ait produits l'Église occidentale.

Quant à la politique, saint Augustin, à ces paroles de saint Paul : *Il n' est pas de puissance qui ne soit établie par Dieu*, ajoute : *Soit qu'il l'ordonne, soit qu'il la permette*. Les premières clartés du christianisme ne suffirent pas à faire disparaître cette maxime jusque-là indubitable, que le droit de vie et de mort appartient au souverain; cela est si vrai que saint Augustin put dire : « Le soldat qui ne tue pas, quand le prince légitime le lui commande, est aussi coupable que celui qui tue sans ordre (1). » On n'en était pas encore arrivé à se faire une idée claire d'un droit public nouveau, en établissant une distinction entre la force et le droit de juger. Saint Augustin excuse la terrible nécessité de la guerre toutes les fois qu'il s'agit de repousser l'injure, de venger le préjudice causé aux sujets, de s'opposer à des voisins ambitieux; mais il admet que l'injustice de son principe peut la rendre inique, ainsi que la violence des moyens, l'abus de la victoire, l'acharnement contre l'ennemi, la cruauté des représailles, le trouble apporté à la paix des innocents, la soif des conquêtes, les violences de tous genres, quand on peut les empêcher (2).

Il avait examiné aussi, en répondant à Marcellin, comment la

(1) *De Civ. Dei*, I, 29. — Voyez DE MAISTRE, *du Pape*, IV, 4.
(2) Réfutation du manichéen Faustus.

religion se concilie avec la politique (ce qui paraissait impossible aux païens), d'après les deux préceptes de rendre le bien pour le mal, et de présenter la joue gauche à celui qui a frappé la joue droite : préceptes qui, selon eux, interdisaient de revendiquer les biens enlevés par un ennemi, ou de repousser les barbares qui dévastaient l'empire. Mais Augustin répond que rien n'est plus propre à maintenir la concorde que la clémence et le pardon des injures; que la bonne intelligence s'établit plus facilement entre personnes habituées à la patience et à la douceur, qu'entre celles qui ne reconnaissent de loi que la force; que le précepte de présenter l'autre joue ne doit pas être entendu à la lettre au point de le pratiquer extérieurement, mais comme une disposition du cœur. Cela n'empêche pas de punir les méchants pour les améliorer même malgré eux, ou de les réprimer par la guerre, qui est loin d'être défendue par l'Évangile, puisqu'il détermine les devoirs des soldats (1). Que ceux-ci les remplissent, que peuples et magistrats, maîtres et esclaves, rois, juges, publicains, maris, femmes, parents, enfants, soient tels que le veut le christianisme, puis l'on verra si l'État peut y perdre. Imputer, du reste, aux princes chrétiens la décadence de l'empire, est une absurdité, puisqu'il y avait longtemps, d'après les témoignages des gentils eux-mêmes, que les vices publics et privés avaient commencé à le saper par la base.

Quand Rome fut prise par Alaric, une voix s'éleva dans tout le monde chrétien pour dire que c'était la vengeance du sang de tant de martyrs, et une sorte de joie de cette grande expiation perce dans plusieurs discours d'Augustin lui-même; mais les partisans de l'ancien culte virent dans ce désastre une punition infligée par les dieux abandonnés, et imputèrent aux chrétiens la ruine de l'État.

Augustin leur opposa un ouvrage d'histoire et de philosophie, la *Cité de Dieu*, monument curieux de génie et d'érudition, où il entreprend de démontrer que les idées de vertu et de gloire ont été bouleversées dans le paganisme, et recherche dans celui-ci les causes véritables de la ruine de l'empire. Il met en présence les deux civilisations qui se combattent, et prononce la sentence de mort de l'une d'elles avec une conviction inconnue jusqu'alors à l'histoire, tandis qu'il célèbre le triomphe de l'autre, qui, depuis Abel, continue d'avancer au milieu des persécutions du monde et des consolations de Dieu.

(1) SAINT LUC, III, 14.

Il commença cet ouvrage en 411, et le publia successivement en vingt-deux livres jusqu'à l'année 427. Les dix premiers sont employés à réfuter les païens; les cinq suivants à démontrer l'erreur de ceux qui croyaient le culte des dieux nécessaire à la prospérité temporelle de ce monde. Au siége de Troie, Priam est égorgé au pied de l'autel des dieux, et l'on choisit le temple de Junon pour y déposer les dépouilles et les prisonniers. L'empire de Ninus a disparu, et celui des Grecs est tombé; néanmoins personne alors ne portait atteinte au culte des dieux. Dans les cinq livres suivants, il combat les individus qui se figuraient devoir servir les dieux pour obtenir la béatitude dans l'autre vie. Les dix derniers montrent l'origine des deux cités, c'est-à-dire l'Église et la société du siècle, leurs progrès et leur destinée différente.

« Il y a deux cités, dit-il : une des hommes, qui a pour chef « Caïn; l'autre de Dieu, incorruptible et pure, dont Abel fut « le premier citoyen. La première fut édifiée par l'amour de « soi-même, porté jusqu'au mépris de Dieu; la seconde par « l'amour de Dieu, porté jusqu'au mépris de soi-même; l'une « se glorifie en soi-même, l'autre dans le Seigneur; l'une cher- « che la gloire des hommes, l'autre ne veut point de gloire en « dehors du témoignage de la conscience; l'une marche gon- « flée et vaniteuse, l'autre dit à Dieu : Tu es ma gloire; dans « l'une, les princes sont entraînés par la passion de dominer sur « leurs sujets; dans l'autre, princes et sujets se prêtent une as- « sistance réciproque, ceux-là en gouvernant bien, ceux-ci en « obéissant. »

A côté d'antithèses continuelles et d'un style brillant, on trouve dans ce livre une foule de minutieux détails destinés à faire connaître la fin des deux cités; en effet, saint Augustin veut employer l'Apocalypse mot à mot, sans qu'il ait assez de son imagination pour se servir du langage mystérieux, et de sa haute intelligence pour discerner quelle idée il convient de traduire ou non en images. Si l'on n'est pas rebuté par ces défauts, on admirera dans ce poëme de quel point de vue élevé saint Augustin, avant tout autre, sut embrasser d'un coup d'œil l'humanité entière. Dès les temps les plus reculés, l'homme avait aperçu dans l'ordre merveilleux du monde physique un sublime dessein de la Providence, et compris le langage dans lequel *les cieux racontent la gloire de dieu*. Mais que, sous la variété continuelle des événements dont se compose l'histoire de la famille humaine, se cachât un dessein immuable et nécessaire de cette Providence, dessein qui s'accomplit peu à peu, malgré les obstacles de l'ignorance et des passions,

c'est ce qu'aucun des plus grands philosophes n'avait su même entrevoir; car, s'ils croyaient, en général, à la Providence et aux châtiments comme aux récompenses dont elle fait suivre le mal et le bien, tant pour les individus que pour les nations, ils ne supposaient pas même que les fils des événements pussent aboutir tous dans la main de Dieu, ce qui produit l'unité dans cette variété immense.

En effet, comment le deviner? Les nations cheminaient, chacune dans sa voie, comme si elles eussent été distinctes l'une de l'autre; le libre arbitre de l'homme, la force, les victoires, les défaites, décidaient du sort des peuples. Le christianisme seul pouvait annoncer que tous les hommes sont frères, que le Christ est le centre de l'humanité, et que l'extension de son règne est la fin vers laquelle se dirigent les choses humaines, même par ce qui semble les en détourner le plus. Les persécutions en avaient offert une douloureuse, mais incontestable preuve; en outre, les Pères de l'Église ont proclamé que la réalisation des préceptes de l'Évangile est le but vers lequel la Providence dirige les choses de ce monde.

Saint Augustin observe les événements sous ce point de vue, en donnant le premier exemple de ce que les modernes ont appelé la philosophie de l'histoire. Des considérations les plus sublimes descendant à la pratique, il conseille aux membres de la cité divine de rester soumis et tranquilles tant qu'ils se trouvent mêlés avec ceux de la cité terrestre, de prier même pour ceux-ci, afin de jouir de la paix temporelle, qui est un bien commun aux bons et aux méchants.

Après s'être proposé d'abord de répondre au paganisme politique de l'Occident, il s'écarta de son sujet, et, au lieu d'une simple réfutation, il donna au monde une exposition, qu'on peut dire entière, des doctrines du christianisme. Il détermina l'Espagnol Paul Orose de Tarragone à reprendre et à traiter son premier sujet, pour répondre aux plaintes des païens qui accusèrent le christianisme d'être la cause des malheurs dont l'empire était affligé. Cet écrivain entreprit donc de démontrer, dans son livre empreint d'une religieuse tristesse (1), que, depuis l'origine du

P. Orose.

420.

(1) Il porte, dans des manuscrits, le titre étrange de *Ormesta mundi*. Dans l'ignorance où l'on est de l'étymologie de ce nom, nous sommes porté à y voir l'erreur d'un copiste qui aura trouvé écrit *Pauli Or. mœsta mundi*. On croit que l'ouvrage était intitulé: *De Miseria hominum;* titre qui conviendrait bien à l'histoire en général. Paul Orose se rendit en Palestine avec saint Jérôme; puis il mit la désunion entre lui, Pélage et Jean de Jérusalem, dans la fameuse

monde, de grandes calamités n'ont cessé de désoler le genre humain; que l'histoire est une répétition continuelle de la première faute, une série de révoltes contre Dieu et de punitions méritées pour ces fautes; qu'il n'y avait donc rien d'extraordinaire dans les maux d'alors, quelque douloureux qu'ils fussent. Il en conclut que la vie est une voie d'expiation par laquelle l'homme s'avance, à travers mille amertumes qui l'y préparent, à la félicité véritable dont peut jouir même par avance sur la terre celui qui apprend de la religion à accepter les épreuves comme elles doivent l'être. Ce fut un des livres les plus connus dans le moyen âge, et l'un des premiers qu'on imprimât et traduisît.

Salvien. 390-484.

Quand les Vandales eurent occupé l'Afrique, aux gentils qui reprochaient au christianisme les désastres de l'empire, se joignirent les chrétiens eux-mêmes, se plaignant que la vertu et les souffrances ne leur valussent que des malheurs. Alors Salvien, l'éloquent prêtre de Marseille, écrivit son livre *du Gouvernement de Dieu* (1), dans lequel, après avoir démontré combien on juge souvent à tort du bien et du mal, il cherche dans l'histoire la manifestation de la justice divine, dont on ne saurait se plaindre avec raison, quand la corruption est aussi générale en dedans qu'en dehors de l'Église; établissant même des comparaisons remplies de riches descriptions et de passages pathétiques, il signale chez les barbares, dévastateurs de l'empire, des vertus ignorées ou tombées en désuétude chez les Romains, si bien qu'il ne faut pas s'étonner de leur succès.

Il devança ainsi cette doctrine prêchée de nos jours, que, dans la lutte engagée entre deux causes, la meilleure finit toujours par avoir le dessus; il montra qu'il avait compris ce dont aucun de ses contemporains n'eut le sentiment, savoir, que la chute de l'empire donnerait naissance à une civilisation nouvelle constituée sur la base du christianisme.

On est frappé de ce qu'il y a de vie, d'accord, de mouvement dans la société religieuse, au moment où la société civile languit inerte et se décompose. Nous avons trouvé parmi les gens de lettres païens des grammairiens glacés, des rhéteurs loquaces, de maigres chroniqueurs, des poëtes d'épithalames et d'idylles, tout ce qui peut exister avec la servitude

question des Origénistes et dans celle de la Grâce. La meilleure édition de Paul Orose est celle de Havercamp; Lugd. Bat., 1738, 1 vol. in-4°.

(1) Le *De Gubernatione Dei* est l'œuvre principale de Salvien, surnommé le Jérémie des Gaules, l'apologiste des Barbares. Voy. *Salviani Massiliensis opera*, éd. de Baluze; Paris, 1684, 1 vol. in-8°.

et l'affaissement moral. Chez les chrétiens, il y a des philosophes, des hommes politiques, des orateurs qui agitent les plus hautes questions. Les mêmes hommes qui écrivaient, aux théories joignaient l'action; nous voulons parler des évêques, qui, tout à la fois philosophes et politiques, méditaient, agissaient, persuadaient, gouvernaient. C'est pour cela que leurs écrits sentent parfois la précipitation, étant composés pour la circonstance, et destinés à résoudre des questions au moment même où elles viennent de naître dans l'Église; mais ces questions sont traitées avec la liberté qui manque tout à fait à la littérature des païens, qu'asservit l'étiquette de la cour; à peine un doute s'élevait sur un point non encore bien éclairci, qu'il était discuté de toutes parts, jusqu'à ce que la décision eût été prononcée et réduite en une formule de dogme.

S'occupant surtout des choses, les écrivains chrétiens tombèrent dans plusieurs défauts, dus en partie à leur propre caractère, en partie à la décadence des études, en partie aussi au mépris des formes. Jean Chrysostome s'abandonne quelquefois à une redondance sans énergie; Augustin et Ambroise conservent dans les antithèses les habitudes de la rhétorique; Cyprien se complaît dans la période ampoulée du Midi; la limpide facilité de Lactance fait ressortir d'une manière plus choquante les dures métaphores et le style de fer de Tertullien. Mais par combien de qualités ces défauts ne sont-ils pas rachetés chez Athanase, habile à trouver des arguments, si vigoureux dans leur exposition; chez Basile, qui procède avec une noble élégance, une précision énergique et un pur atticisme, chez Grégoire, qui associe la sublimité à l'exactitude; chez Jean Chrysostome, dont la richesse ne diminue pas le pathétique; chez Cyprien, dont la véhémence magnanime se rapproche de celle de Démosthène; chez Jérôme, qui joint à la force et à l'imagination l'érudition la plus variée; chez Ambroise, naturellement doux, toujours noble et plein d'onction; chez Augustin, qui, sublime et populaire, réunit les qualités de tous, et sait habilement s'en servir dans des luttes de toute sorte qui sont autant de victoires.

CHAPITRE XXII.

POÈTES.

Les poëtes s'étaient fait un métier de la flatterie; réunis en maîtrises comme les autres professions, ils se laissaient conduire

par leurs chefs au palais des grands, tantôt pour chanter leurs louanges, tantôt pour célébrer un jour de naissance, leur fête ou leur mariage. De là, un déluge de vers inspirés par la faim et par la servilité, dont les misérables auteurs doivent rester dans l'oubli avec leurs trop nombreux imitateurs. D'autres traitaient des sujets didactiques, la plupart matériels, comme la pêche, la chasse, etc., ou composaient des poésies descriptives, dans lesquelles l'absence d'idées se cache sous une certaine élégance. Une critique mesquine, vague, inintelligente (1), se perd à étudier les rapprochements des paroles et des rhythmes, en s'occupant beaucoup plus de l'oreille que du jugement, des images que des pensées, des sens que de l'âme.

Personne ne songe plus à jeter un regard sur les poëtes astrologiques, sauf quelques amateurs de raretés. Poëtes grecs.

Nonnus de Panopolis, en Égypte, a laissé les *Dionysiaques*, poëme en XLVIII livres sur les exploits de Bacchus; son premier éditeur, Falckenburg (2), le comparait à ceux d'Homère, et César Scaliger le mettait au-dessus. C'est un de ces exercices alors en usage sur un sujet à l'aide duquel on peut faire étalage d'érudition, qui prête à la déclamation, et à propos duquel l'auteur a recueilli et conservé les milles traditions répandues sur Bacchus. Les fables sont très-variées, les images souvent belles et les sentiments vrais; mais le style, qui passe brusquement de la trivialité à l'emphase, dénote l'absence de goût. Peut-être Nonnus fit-il déroger l'hexamètre de son ancienne gravité en le rendant plus coulant et plus élégant. Un poëme chrétien (3) qu'il composa fait supposer qu'il fut converti à la vérité. Nonnus. 410.

Des aventures bizarres méritent une mention à Cyrus, compatriote de Nonnus de Panopolis; en 439, il fut préfet de Constantinople, puis du prétoire, enfin consul, tant son esprit poétique Cyrus.

(1) *Literas plenas nectaris, florum, margaritarum... Argutus artifex erat, faciebat siquidem versus oppido exactos, tam pedum mira quam figurarum varietate; hendecasyllabos lubricos et enodes; hexametros crepantes et cothurnatos; elegos vero nunc echoïcos, nunc recurrentes, nunc per anadiplosim fine principiisque connexos.* Devinez, si vous le pouvez, ce que veut dire ce critique. Un autre prétend louer un auteur parce qu'il est *commaticus, copiosus, dulcis, elatus.* Un autre écrit : *At vero in libris tuis jam illud quale est, quod et teneritudinem quamdam continuata maturitas admittit, interseritque tempestivam censura dulcedinem, ut lectoris intensionem per eventilata disciplinarum philosophiæ membra lassatam repente voluptuosis excessibus, quasi quibusdam pelagi sui portubus, foveat.*

(2) *Antuerpiæ, apud Plantinum*, 1569, in-8°. La dernière édition est de Fréd. Graefe, Leipzig, 1819, 2 vol. in-8°.

(3) *Metaphrasis evangelii Joannei*, ed. Passow, Lipsiæ, 1834.

l'avait mis en faveur auprès de Théodose II et d'Eudoxie, bien qu'on l'accusât de pencher vers le paganisme. Durant les quatre années de son gouvernement, Constantinople s'embellit et fut entourée de murailles nouvelles, ce qui fit que le peuple, réuni dans le cirque, s'écria en présence de l'empereur : *Gloire à Cyrus! il a renouvelé la ville de Constantin.* Théodose regarda ces éloges comme une insulte pour lui, et Cyrus lui devint odieux; il lui ôta ses emplois, confisqua ses biens, et peut-être lui serait-il arrivé pis encore s'il n'eût embrassé le sacerdoce. Il fut bientôt nommé évêque de Cotyée, en Phrygie. Ses poëmes sont vantés par les historiens; il n'est resté de lui que sept épigrammes d'un style pur et élégant, qui se trouvent dans l'*Anthologie* (1).

Musée.

Le grammairien Musée, auteur du poëme sur *Héro et Léandre*, appartient probablement à cette époque. Ce petit chef-d'œuvre mérite de prendre place à côté des œuvres antiques par sa simplicité et l'art de disposer, qui est particulier aux tragiques; mais il leur est supérieur peut-être par le coloris dont l'amour sensuel y est revêtu.

Quintus de Smyrne.

Quintus de Smyrne, dit le Calabrais, parce que son ouvrage fut trouvé dans un couvent près d'Otrante par le cardinal Bessarion, doit être postérieur à Musée. Son ouvrage est intitulé *Paralipomènes* d'Homère, le poëte s'étant proposé de continuer l'Iliade à partir de la mort d'Hector jusqu'à la ruine de Troie. Comme l'unité et l'intérêt lui font défaut, il entasse les incidents, dans lesquels il fait intervenir la Divinité sans cette foi qui caractérise les anciens et sans l'économie raisonnée des modernes. Les batailles ne conservent rien de la prodigieuse variété que l'on remarque dans Homère; néanmoins il imite son modèle en homme qui l'a étudié à fond, et non pas seulement avec la patience d'un grammairien. La diction de son poëme est riche, les ornements variés et souvent admirablement appropriés au sujet. Ces qualités firent paraître Quintus de Smyrne si supérieur à ses contemporains, que quelques-uns ont supposé qu'il n'avait fait qu'amplifier la petite Iliade de Leschès, ou que rassembler des fragments de différents poëtes cycliques.

L'*Enlèvement d'Hélène*, attribué à Coluthus de Lycopolis, auteur d'un autre ouvrage en six chants, intitulé *les Calydoniaques*, se rattache encore aux poëmes homériques. Tryphiodore, Égyptien aussi, composa les *Marathoniaques* et l'*Hippodamie;* puis l'*Odyssée lipogrammatique*, en omettant dans chacun des chants

(1) Voy. les *Analecta* de Brunck, t. II, p. 454.

une lettre de l'alphabet et le *sigma* dans tous. Le temps a fait justice de ce jeu puéril; mais il nous a laissé un autre petit poëme sur la destruction de Troie, Ἰλίου ἅλωσις, dont le plus beau passage est celui où Hélène, avertie par Vénus des embûches des Grecs, se rend au temple dans lequel le cheval de bois a été placé. Appelant à voix basse les héros qui s'y trouvent blottis, elle leur rappelle leurs femmes, et les émeut jusqu'aux larmes ; déjà même Anticlus va répondre à cette voix touchante, quand Ulysse se hâte de l'égorger (1).

Six hymnes orphiques de Proclus sont au nombre des meilleures compositions de ce temps; elles ont pour but de démontrer que le paganisme, pur et philosophique à son origine, fut altéré par le mélange des opinions vulgaires. Trois de ces hymnes peuvent passer pour des chefs-d'œuvre. Nous avons du même auteur une *Chrestomathie grammaticale*, tirée des anciens grammairiens avec des notes précieuses tant sur la vie des auteurs que sur des poésies de genres différents, dont la plus grande partie est aujourd'hui perdue. Il distingue dans la poésie le genre historique et l'imitatif, classant dans le premier l'épopée, l'élégie, la satire, la poésie lyrique, et le drame dans le second.

On attribue à Grégoire de Nazianze une tragédie sur la passion du Christ (ὁ Χριστὸς πάσχων); c'est un tissu d'hémistiches d'Euripide, employés dans une acception que ne leur avait pas donnée le grand poëte. Ces amusements difficiles étaient devenus alors à la mode. Eudoxie, ainsi que nous l'avons vu, chanta Jésus-Christ en deux mille trois cent quarante-trois hexamètres formés de phrases d'Homère, et Falconia Proba en fit autant avec des phrases de Virgile. On fit aussi en latin, comme on l'avait fait en grec, des vers dont la mesure différente donnait la forme de différents objets (2); on en composa d'anagrammatiques, d'anacycliques, de sotadiques, c'est-à-dire dont les lettres ou les paroles, lues en sens inverse, donnaient encore le vers et le sens; il y en eut d'ophites ou serpentins, dont le vers pentamètre finissait par les mêmes mots qui commençaient l'hexamètre. Publilius Optatianus Porphyrius, exilé par Constantin, obtint sa grâce en lui offrant une série de compositions dont quelques-unes figuraient un autel, d'autres

Poëmes difficiles.

(1) Ces poëmes de Musée, de Quintus de Smyrne, de Coluthus, de Tryphiodore, se trouvent dans la *Bibliotheca græca*, à la suite de l'Hésiode; Paris, Didot frères, 1841.

(2) Voy. ces poëmes figurés, texte et traduction, aux notes additionnelles du tome III, p. 427.

une flûte, d'autres un orgue (1). Il en est une dont le premier vers est tout en mots disyllabiques, le second tout en mots de trois syllabes, et le troisième de quatre. Dans une autre, les mots d'une, de deux, de trois, de quatre et de cinq syllabes, se succèdent; il en est dans lesquelles la première partie de l'hexamètre est reproduite dans la seconde du pentamètre; dans une les vers peuvent se lire de droite à gauche sans que la mesure soit altérée; dans une autre de vingt vers, toutes les premières lettres forment, en les réunissant, *Fortissimus imperator;* les quatorzièmes, *Clementissimus rector;* les finales, *Constantinus invictus.*

Romans. Le roman ne fut pas non plus négligé. Le meilleur de tous est l'*Histoire de Théagène et de Chariclée*, en dix livres, composé, vers 390, par Héliodore d'Émèse en Phénicie, qui fut évêque. Une belle ordonnance, une distribution heureuse, des événements neufs et vraisemblables, des épisodes bien amenés, des caractères et des mœurs soutenus, un dénoûment naturel, distinguent cet ouvrage des précédents, et l'offrirent à l'émulation non-seulement des Grecs qui suivirent, mais encore des modernes à l'époque de la renaissance des lettres. Ces amours chastes étaient une nouveauté; mais c'est en vain qu'on y chercherait des renseignements sur un temps et un peuple; car, ainsi que dans les tableaux grecs, il n'y a point de fond, et tout roule plutôt sur des accidents merveilleux que sur le développement successif de la passion.

Tatius, etc. Tatius d'Alexandrie, qui, vers la moitié du cinquième siècle, écrivit en huit livres les *Aventures de Leucippe et de Clitophon*, est inférieur à Héliodore pour les caractères et l'intrigue; son imagination garde aussi bien moins de retenue. Chariton d'Aphrodise raconta les amours de *Chéréas et de Callirrhoé*; l'Égyptien Eustathius écrivit les *Amours d'Ismène et d'Isménias*, obscénités ennuyeuses; Aristénète de Nicée, épistolographe et romancier, nous a laissé des *Lettres amoureuses*, production froide et alambiquée.

Longus. Nous devons mentionner ici le sophiste Longus, auteur des *Amours de Daphnis et Chloé*, petit roman assez faible de composition, mais riche de détails infiniment gracieux, qui en font comme une idylle prolongée. Sous le naturel qui plaît, on voit percer l'art employé pour l'atteindre, trahi qu'il est par des antithèses et des figures pompeuses. L'admirable traduction d'Annibal Caro l'a rendu plus célèbre que la discussion puérile qui, de nos jours, a mis en rumeur le monde littéraire. Il a surtout le mérite d'avoir inspiré *Paul et Virginie*.

(1) Voy. tome III, p. 431.

Le meilleur poëte de cette époque se rendit d'Alexandrie à Rome. Parvenu à l'âge mûr, il adopta la langue latine après s'être exercé déjà dans l'idiome grec, et lui donna une énergie qu'elle ne connaissait plus depuis longtemps. Nous voulons parler de Claudien, qui, de 395 à 404, écrivit sur différents sujets, quelques-uns de réminiscence, d'autres d'inspiration (1). Aux premiers appartiendraient les deux épopées, l'*Enlèvement de Proserpine*, en trois chants, auxquels il ne manque que quelques vers à la fin, et la *Gigantomachie*, dont nous n'avons que le commencement. Les personnages sont des divinités, et ne peuvent inspirer cet intérêt qui naît de la vue d'êtres semblables à nous, qui sont en butte aux passions que nous éprouvons nous-mêmes. Pour atteindre à une grandeur plus qu'humaine, Claudien enfle sa voix, et les paroles, les images, les descriptions, sont sur un ton si constamment élevé qu'il rebute par sa pompe et sa monotonie.

Il n'est pas plus heureux avec les sujets contemporains, auxquels ils se trouva condamné ou se condamna lui-même. Rome, dont l'idée remplit les écrivains du bon siècle, fait place chez lui à un homme, à Stilicon, auquel il ne cesse, directement ou par voie détournée, de prodiguer la louange. On n'avait pas vu jusque-là de panégyriques en vers, ou très-peu (2), bien que quiconque était promu à une dignité se trouvât dans l'obligation de prononcer un panégyrique en prose devant l'empereur, qui devait ainsi apprendre à mépriser les hommes et à se croire tout permis. Mais les poëtes, désireux de participer aux avantages que l'on en tirait, se mirent à composer des panégyriques sur le modèle des autres, mais embellis de quelques images de plus. Les invectives marchèrent de pair avec les éloges, l'usage étant alors comme aujourd'hui de dénigrer les uns pour encenser les autres.

Claudien célébrait donc à tout propos son Mécène barbare, et déchirait Rufin et Eutrope, ses adversaires; mais, se trouvant trop à l'étroit dans le vrai, il se jetait dans les exagérations, pour lesquelles son esprit avait du penchant. Du reste, il se montre habile dans l'art d'agrandir les petites choses, d'embellir des pauvretés. Quoique son imagination soit peu féconde, il trouve des accents extrêmement heureux (3); il a surtout un art admirable

(1) Claudii Claudiani *opera omnia* recensuit N. L. Artaud, Paris, 1824, dans la Bibliothèque latine de Lemaire.

(2) Peut-être faut-il ranger dans cette classe l'éloge de Messala, par Tibulle, et celui de Pison, attribué à Saléius Bassus.

(3) ..... *Nec te jucunda fronte fefellit*

pour faire entendre l'harmonie dont l'oreille n'était plus frappée depuis deux siècles, et que la langue latine ne pouvait plus connaître après lui (1); mais il ne sait jamais franchir ce point im-

Luxuries, prædulce malum, quæ dedita semper
Corporis arbitriis hebetat caligine sensus,
Membraque Circæis effeminat acrius herbis.
(De Laud. Stilic., II, 132.)

. . . . . *Figendaque sensibus addis*
Verba, quibus magni geminatur gratia doni.
(Ibid., 158.)

Quoties incanduit ore
Confessus secreta rubor, nomenque beatum
Injussæ scripsere manus!
(De Nuptiis Mariæ, 8.)

Pervenit ad aures
Vox jucunda deæ, strepituque excita resedit,
Et reliquum nitido detersit pollice somnum;
Utque erat indigesta comas, turbata capillos,
Mollibus exsurgit stratis.
(Epithalamium, 25.)

Sur le printemps :

Mitior alternum Zephyri jam bruma teporem
Senserat, et primi laxabant gramina flores.
(In Eutrop., II, 96.)

Il dit d'Eutrope, le consul eunuque :

Heu terræ cœlique pudor! Trabeata per urbes
Ostentatur anus, titulumque effeminat anni.
(Ibid., I, 9.)

Et ailleurs :

Ducis impetus undas
Vincebat celeres, et pax, a fonte profecta,
Cum Rheni crescebat aquis.
(De Laud. Stilic., I, 200.)

(1) Nous retrouvons aussi chez lui (*de Nuptiis Mariæ*, 289) la comparaison du cheval, que depuis Job aucun poëte n'a oubliée :

Nobilis haud aliter sonipes, quem primus amoris
Sollicitavit odor, tumidus, quatiensque decoras
Turbata cervice jubas, Pharsalia rura
Pervolat, et notos hinnitu flagitat amnes,
Naribus accensis; mulcet fœcunda magistros
Spes gregis, et pulchro gaudent armenta marito.

Il décrit les amours des plantes dans le même chant nuptial (v. 65) :

Vivunt in Venerem frondes, omnisque vicissim

perceptible au delà duquel les grands écrivains arrivent à élever l'esprit et à toucher le cœur. Sa verve, que parfois l'on prendrait pour de l'inspiration, brille surtout dans les invectives, qui, plus que tout le reste, sont riches de poésie.

Après avoir abordé hardiment son sujet, il tarde peu à languir, comme il advient des improvisateurs et de tous ceux dont l'esprit n'est pas soutenu par l'étude. Il n'apporte pas non plus un soin judicieux dans le choix de ses images, qui sont parfois exagérées ou dégoûtantes : ainsi des chevaux savourent à l'avance leur proie du lendemain (1), des veines vomissent l'or (2), ou des mers crachent des perles sur la plage (3).

Mais, si les poëtes latins conservèrent jusqu'à la fin le privilége des beaux vers et des phrases gracieuses, ils se nourrirent trop de réminiscences, au lieu de sentiment; ils étaient d'autant plus froids qu'ils s'écartaient davantage de la foi populaire. Alaric s'avançait menaçant, et ils rêvaient la Rome de Fabricius et de Caton; dans la ville des papes, ils chantaient Jupiter et la guerre, et parlaient à Stilicon un langage qui aurait convenu à Marius.

On est étonné, en lisant Claudien, de la confiance qu'il montre dans ces anciennes divinités abattues non pas tant par les décrets impériaux que par les prédications, les mépris et les vertus des chrétiens. Le génie poétique ne peut prendre un essor

Felix arbor amat : nutant ad mutua palmæ
Fœdera ; populeo suspirat populus ictu,
Et platani platanis, alnoque adsibilat alnus.

Et la demeure de Vénus (v. 78) :

Hic habitat nullo constricta Licentia nodo,
Et flecti faciles Iræ, vinoque madentes
Excubiæ, Lacrymæque rudes, et gratus amantûm
Pallor, et in primis titubans Audacia furtis,
Jucundique Metus, et non secura Voluptas,
Et lasciva volant levibus Perjuria pennis.
Hos inter petulans alta cervice Juventas
Excludit senium luco.

(1) *Crastina venturæ spectantes gaudia prædæ.*
(De Raptu Proserpinæ, I, 286.)

(2) *Oblatum sacris natalibus aurum*
Vulgo vena vomit.
(De Laud. Serenæ, 76.)

(3) *Cantaber oceanus vicino littore gemmas*
Exspuit. (Ibid., 74.)

élevé qu'en s'associant aux grandes impressions du peuple pour lequel il chante. S'il s'enchaîne, au contraire, à des idées dénuées de vie de force, d'avenir, il se condamne à ne produire que des jouets puérils. Voyez Claudien : comme si rien ne se fût passé dans l'intervalle, il a sous la main des dieux et des augures pour toutes les occasions, pour élever aux nues l'empereur catholique Théodose, pour célébrer la naissance d'Honorius et prophétiser la fécondité de ses hymens immaculés, non moins que pour proclamer et vanter les victoires de Stilicon.

En d'autres temps quelques littérateurs, attachés uniquement au culte de l'art, purent employer avec succès les formes toujours belles de la mythologie ; ce fut de leur part une affaire d'étude, rien de plus. Mais alors il y avait deux ennemis en présence, et chanter le Christ ou Jupiter, c'était se déclarer pour l'un contre l'autre. Claudien voulut se mettre avec ceux qui se flattaient d'empêcher la lumière de briller, en fermant les yeux à ses rayons (1) ; peut-être aussi méritait-il, en se constituant le chantre officiel du paganisme, que le sénat lui fît décréter par les *doctissimes* empereurs le titre de très-illustre, le rang de tribun et de notaire, avec une statue dans le forum de Trajan (2) ; mais la postérité ne saurait lui tenir compte de l'esprit qu'il usa à vouloir faire reverdir ce qui était irrémédiablement flétri.

(1) Il y a une épigramme de lui dans laquelle il prie en riant, au nom de tous les saints, un certain Jacob de ne pas le critiquer ; elle commence ainsi :

Per cineres Pauli, per cani limina Petri,
Ne laceres versus, dux Iacobe, meos.

(2) Dans le quinzième siècle, on déterra un piédestal avec cette inscription, dont l'authenticité est un peu suspecte : CL. CLAVDIANO V. C. TRIBVNO ET NOTARIO, INTER CETERAS VIGENTES ARTES PRÆGLORIOSISSIMO POETARVM, LICET AD MEMORIAM SEMPITERNAM CARMINA AB EODEM SCRIPTA SVFFICIANT, ADTAMEN TESTIMONII GRATIA OB IUDICII SVI FIDEM DD. NN. ARCADIVS ET HONORIVS FELICISSIMI AC DOCTISSIMI IMPERATORES, SENATV PETENTE, STATVAM IN FORO DIVI TRAIANI ERIGI COLLOCARIQUE IUSSERVNT.

Sur la base de cette statue, à la suite de l'inscription, était gravée cette épigramme hyperbolique que nous a conservée l'Anthologie (III, 275; *Appendix*, 158) :

Εἰν ἑνὶ Βιργιλίοιο νόον καὶ μοῦσαν Ὁμήρου
Κλαυδιανὸν Ῥώμη καὶ Βασίλεις ἔθεσαν.

SCALIGER (*Poetices lib. V, qui et Hypercriticus*) appelle Claudien *maximus poeta*, et lui décerne cet éloge : *Solo argumento ignobiliore oppressus, addit de ingenio quantum deest materiæ. Felix in eo calor, cultus non invisus, temperatum judicium, dictio candida, numeri non affectati, acute dicta multa sine ambitione.*

Ses flatteries lui valurent, outre des distinctions honorifiques, la main d'une riche héritière africaine; mais la ruine de Stilicon entraîna aussi celle du poëte. Orgueilleux de la protection du général, il avait lancé, sous son inspiration peut-être, une épigramme contre deux préfets du prétoire, Mallius, qui dormait quand il s'agissait de faire le bien, et Adrien, qui n'était que trop éveillé pour mal faire (1). Ce dernier n'eut garde de s'endormir lorsque vint l'occasion de lui imputer à crime les éloges donnés à Stilicon. Claudien s'enfuit, et adressa de sa retraite une lettre au préfet offensé, en déplorant lâchement son imprudence et en lui citant des exemples d'hommes, de dieux et d'animaux, pour l'exciter à la clémence (2).

Flavius Mérobaude.

Flavius Mérobaude, poëte que les palimpsestes viennent de nous révéler (3), et qui avait servi en Espagne sous le règne de Placide Valentinien, eut aussi les honneurs d'une statue avec une inscription dans le forum de Trajan. Dans son poëme, consacré à célébrer le vainqueur d'Attila, il décrit d'abord la paix glorieuse dont jouit l'empire, grâce à celui qui a réduit Mars au silence et fait reposer son char (4); puis il montre la Discorde qui, envieuse de ce bonheur, excite Bellone à le troubler (5); enfin, quand tout est bouleversé par elle, il représente les Romains les yeux fixés

(1) *Mallius indulget somno noctesque diesque;*
Insomnis Pharius sacra, profana rapit.
Omnibus hoc, Italæ gentes, exposcite votis,
Mallius ut vigilet, dormiat ut Pharius.

(2) Epistola I, *Deprecatio ad Hadrianum.*

(3) Flav. Merobaudis *carminum orationumque reliquiæ, ex membranis Sangallensibus ed. G. Niebuhrio*, 1823.

(4) *Ipse pater Mavors, Latii fatalis origo,*
Festa ducis socii trucibus non impedit armis;
Tela Dei, currusque silent.

(5) *Quis miseros, germana, tibi sopor obruit artus*
Pace sub immensa? quoniam tua pectora...
Mersit iniqua quies, inopes tua classica...
Indue mortales habitus, tege casside vultus;
Urge truces in bella globos, Scythicasque pharetras.
. . . . . .
Romanos populare deos, et nullus in aris
Vestæ exoratæ fotus strue palleat ignis...
Majorum mores et pectora prisca fugabo
Funditus...
Spernantur fortes, nec sit reverentia justis;
Attica neglecto pereat facundia Phœbo...
Omniaque hæc sine mente Jovis, sine numine summo.

sur Aétius, qui seul est capable de les sauver. On voit que la machine est tout à fait dans le système antique, et absolument comme si les autels de Vesta et de Jupiter étaient encore entourés d'hommages.

Rutilius Numatianus.

Rutilius Claudius Numatianus, de Toulouse, qui avait été préfet de Rome, se montre encore plus chaud partisan du paganisme; quelques années après, étant allé visiter ses propriétés dans les Gaules, il fit une description de son voyage (*De reditu suo*). C'est un poëme en deux livres, dans lequel il maltraite la religion judaïque, n'osant s'attaquer directement à la foi chrétienne (1), et dénigre le genre de vie des moines, qu'il trouva en grand nombre dans les îles de Gorgona et de Caprée (2).

Aviénus.

Rufus Festus Aviénus, deux fois proconsul, mit en vers latins, au temps de Théodose, les *Phénomènes* et les *Pronostics* d'Aratus, ainsi que la description du monde (*Metaphrasis periegeseos*) de Denys d'Alexandrie, en mille trois cent quatre-vingt-quatorze hexamètres; il songeait même à réduire en vers ïambiques jusqu'à l'histoire de Tite-Live, entreprise bien digne de l'époque (3). On lui attribue un résumé de l'Iliade, écrit d'un meilleur style et avec moins d'aridité que les arguments dont les grammairiens faisaient précéder les anciens poëmes; il composa aussi, sous le titre de *Ora maritima*, sept cent trois vers, qui probablement sont le premier chant d'une *Description des côtes* depuis Cadix jusqu'à la mer Noire. Les 42 *Fables ésopiques* qu'on lui attribue, paraissent appartenir à un certain Flavius

(1) *Radix stultitiæ, cui frigida sabbata cordi,*
Sed cor frigidius relligione sua est...
Atque utinam nunquam Judæa subacta fuisset
Pompeii bellis, imperioque Titi!
Latius excisæ pestis contagia serpunt,
Victoresque suos natio victa premit. (I, 398.)

(2) *Munera fortunæ metuunt, dum damna verentur:*
Quisquam sponte miser ne miser esse queat?
Quænam perversi rabies tam stulta cerebri,
Dum mala formides nec bona posse pati? (I, 445.)
. . . . . .
Perditus hic vivo funere civis erit...
Impulsus furiis, homines divosque reliquit,
Et turpem latebram credulus exsul amat.
Infelix putat illuvie cœlestia pasci;
Seque premit, læsis sævior ipse deis. (I, 524.)

(3) Si toutefois il faut entendre dans ce sens ce que dit Servius sur le chant X aux vers 272 et 388 de l'Énéide.

Avianus; du reste, elles sont d'époque incertaine et très-inférieures en mérite à celles de Phèdre.

Ausone. 309-94.

Quand Décimus Magnus Ausonius naquit à Bordeaux d'un médecin célèbre (1), son horoscope lui prédit de grands honneurs. Ses parents le firent donc élever avec un soin extrême. Après avoir étudié la rhétorique à Toulouse et dans sa ville natale, il suivit la carrière du barreau, puis enseigna la grammaire et la rhétorique jusqu'à l'âge de trente ans; alors l'empereur Valentinien Ier l'appela près de lui, pour faire l'éducation de son fils Gratien. Ce fut là le commencement de sa fortune; car, nommé comte et promu aux premières dignités de l'État, il devint préfet du prétoire en Italie et en Afrique, enfin consul. Gratien, qui n'avait pu assister à son entrée en charge, voulut être présent lorsqu'il déposa les faisceaux, et le poëte, à cette occasion, récita le remercîment qui nous est resté (2). Son élève impérial lui répondit : *J'acquitte une dette, et en la payant je reste encore débiteur*; mot qui vaut mieux dans sa concision que toute la harangue étudiée du consul poëte. Lorsque Gratien eut cessé de vivre, Ausone voulut se retirer des honneurs; mais il ne put réaliser son désir qu'après la défaite de Maxime; ce fut alors qu'il retourna dans sa patrie, où il écrivit la plupart des ouvrages qui nous restent.

Il composa trois préfaces pour des ouvrages que l'on ne connaît pas, et environ cent quarante épigrammes à la manière de Martial, dont il est loin d'avoir le trait; seulement il l'égale en obscénité. Dans les *Parentalia*, il retrace les fastes de sa famille, et, dans une autre série de compositions, il fait l'éloge des professeurs de sa patrie. Nous avons aussi de lui trente-huit épitaphes sur des sujets fictifs, des vers sur les douze Césars, et la description des dix-sept principales villes de l'empire (3). Il mit en scène,

(1) Ausone fait dire à son père :

Judicium de me studui præstare bonorum :
Ipse mihi nunquam, judice me, placui...
Felicem scivi, non qui, quod vellet, haberet;
Sed qui per fatum non data non cuperet.
Non occursator, non garrulus, obvia cernens,
Valvis et velo condita non adii.
Famam, quæ posset vitam lacerare bonorum,
Non finxi; et, veram si scierim, tacui...
Nonaginta annos baculo sine, corpore toto,
Exegi, cunctis integer officiis.

(Idyll. 2.)

(2) Voy. ci-dessus.

(3) *Rome*, *Constantinople*, *Carthage*, *Antioche*, *Alexandrie*, *Trèves*,

dans deux de ses compositions, les sept sages de la Grèce, qui proclament les maximes de leur philosophie. L'idylle fut envisagée par lui dans le sens primitif du mot, c'est-à-dire comme un petit tableau, et il en composa vingt; l'une d'elles, au sujet de la Pâque, si pourtant elle est de lui, le rangerait parmi les chrétiens, tandis que la treizième, qui se compose d'hémistiches de Virgile, mis en œuvre pour décrire un jour de noces, le placerait parmi les païens les plus licencieux. Vingt-quatre lettres à ses amis sont mêlées de poésie et de prose. Son *Éphéméride* est un petit poëme en vers de différents rhythmes, sur la manière de passer la journée; les idées et la versification lui donnent de l'intérêt.

Ses ouvrages étaient en telle estime que Théodose lui adressa une lettre pour les lui demander, et les empereurs le comblèrent à l'envi, ainsi que sa famille, de titres et de dignités. Si pourtant sa versification conserve cet éclat que les Latins ne perdirent jamais, elle pèche par le goût et porte l'empreinte de la décadence. Il se jette dans des circonlocutions étudiées, faute d'oser se servir du mot propre : les lettres sont les noires filles de Cadmus; le papier, la blanche fille du Nil, et les roseaux pour écrire deviennent des nœuds cnidiens (1). Dans un de ses poëmes il énumère tout ce qui va trois par trois : les Grâces, les Parques, les gueules de Cerbère, le trident de Neptune, les têtes de la Gorgone, Dieu qui est un et triple. Il mêle ainsi souvent le sacré au profane, et, s'il était chrétien, il voulait rester païen en fait d'art. Il se complaît aussi dans les tours de force : par exemple, en terminant un vers par le monosyllabe qui commence le vers suivant. On remarque chez lui, en somme, une frivolité continuelle au milieu des périls de l'empire; en cela, il ressemble donc à ces poëtes italiens du seizième siècle qui parlaient d'amour et de chevalerie au moment où périssait l'indépendance de l'Italie.

Nous avons vu Paulin, l'ami d'Ausone, partir du même point et arriver à un bien autre résultat. Saint Sévère, lié aussi d'amitié avec lui, a laissé un poëme bucolique (*De morte boum*) sur l'une des nombreuses épizooties qui, au commencement du quatrième siècle, vinrent s'ajouter à tant d'autres calamités. Dans cette églogue, le pâtre Buculus raconte au bouvier Égon comment il a perdu son troupeau; Tityre, questionné par tous deux

Milan, Capoue, Aquilée, Arles, Mérida, Athènes, Catane, Syracuse, Toulouse, Narbonne, Bordeaux.

(1) Epist., IV, 77.

sur la manière dont il a conservé le sien, répond que c'est en marquant au front ses bestiaux du signe de la croix, d'où il prend occasion d'amener ses compagnons à adorer avec lui le Christ : ce sont les idées nouvelles habillées à l'antique.

Aurélius Prudentius Clémens, né à Calahorra, en Espagne, fut préfet de deux villes; puis il obtint un grade militaire qui l'approcha de la personne de l'empereur (1). A l'âge de trente-sept ans, il s'adonna entièrement aux travaux de l'esprit, et composa des poëmes didactiques, d'autres sur les vérités de la religion; il fut le premier qui traita largement et avec éloquence les mystères chrétiens. L'*Apothéose* est un poëme contre les sabelliens et autres hérétiques; de même que Ἁμαρτιγένεια, ou l'*Origine du péché*, est dirigée contre les marcionites et les manichéens. Il écrivit aussi deux livres contre Symmaque, le défenseur de l'idolâtrie. On lui attribue, peut-être à tort, le manuel biblique (*Enchiridium utriusque Testamenti*), résumé de l'histoire sainte en quarante-neuf quatrains. Prudence. 348.

Ses poésies lyriques forment deux collections : l'une (*liber* Καθημερινῶν) contient douze hymnes pour différentes heures de la journée et certains jours de fête ; l'autre (*de Coronis*) renferme quatorze hymnes en l'honneur des martyrs. L'hymne en l'honneur de saint Hippolyte ne le cède en rien, que nous sachions, à la poésie des Métamorphoses d'Ovide. On rencontre aussi dans les autres, où l'onction chrétienne se fait souvent sentir, des passages gracieux et touchants. Bien que Prudence tombe parfois dans le solécisme et blesse les règles du mètre, on voit qu'il connaît ce que les anciens produisirent de mieux (2).

(1) *Bis legum moderamine*
Frenos nobilium reximus urbium,
Jus civile bonis reddidimus, terruimus reos.
Tandem militiæ gradu
Evectum pietas principis extulit,
Assumptum propius stare jubens ordine proximo.
(Préf. des Καθημερινῶν.)

(2) Il exhorte Honorius à abolir les jeux sanglants, et reproche particulièrement aux vestales d'assister aux combats de gladiateurs :

Inde ad consessum caveæ pudor almus, et expers
Sanguinis it pietas, hominum visura cruentos
Congressus, mortesque, et vulnera vendita pastu
Spectatura sacris oculis. Sedet illa verendis
Vittarum insignis phaleris, fruiturque lanistis.
O tenerum mitemque animum! Consurgit ad ictus;
Et quoties victor ferrum jugulo inserit, illa

Prosper. 408-63.

Saint Prosper d'Aquitaine, notaire de Léon le Grand, a laissé quelques poëmes, cent six épigrammes, ou, pour dire mieux, des pensées morales tirées de saint Augustin, un chant sur les ingrats (Περί ἀχαρίστων), nom sous lequel il entend les semi-pélagiens, qui prétendaient que l'homme, par ses seules forces, peut atteindre à la perfection. Les jansénistes ressuscitèrent ce poëme dans le siècle passé comme favorable à leurs idées sur la grâce divine.

Sidoine Apollinaire. 430-488.

Né à Lyon d'une famille illustre, Sidoine Apollinaire fit, à l'âge de vingt-cinq ans, le panégyrique de l'empereur Avitus, son beau-père, et en fut récompensé par l'érection de sa statue dans le forum de Trajan, honneur réservé désormais, non aux hommes qui se signalaient par des exploits, mais à ceux qui décernaient le mieux la louange. Son attachement pour Avitus ne lui nuisit point auprès de ses successeurs; dans un autre panégyrique, qu'il adressa à Majorien, il cite, pour s'excuser, des exemples de lâcheté semblable, qui jamais n'ont manqué. Il n'épargna pas non plus les louanges à Anthémius, qui fut ensuite élevé à l'em-

Delicias ait esse suas, pectusque jacentis
Virgo modesta jubet converso pollice rumpi,
Ne lateat pars ulla animæ vitalibus imis,
Altius impresso dum palpitat ense secutor.
. . . . . Podii meliore in parte sedentes
Spectant æratam faciem quam crebra tridente
Impacto quatiant hastilia, saucius et quam
Vulneribus patulis partem perfundat arenæ,
Cum fugit, et quanto vestigia sanguine signet!
Quod genus ut sceleris jam nesciat aurea Roma,
Te precor, Ausonii dux augustissime regni,
Et tam triste sacrum jubeas, ut cetera, tolli.
Perspice, nonne vacat meriti locus iste paterni,
Quem tibi supplendum Deus et genitoris amica
Servavit pietas? Solus ne præmia tanta
Virtutis caperet, partem, tibi, nate, reservo,
Dixit, et integrum decus intactumque reliquit.
Accipe dilatam tua, dux, in tempora famam,
Quodque patris superest successor laudis habeto.
Ille urbem voluit taurorum sanguine tingi:
Tu mortes miserorum hominum prohibeto litari.
Nullus in urbe cadat cujus sit pœna voluptas,
Nec sua virginitas oblectet cædibus ora.
Jam solis contenta feris infamis arena,
Nulla cruentatis homicidia ludat in armis.
Sit devota Deo, sit tanto principe digna
Et virtute potens et criminis inscia Roma,
Quemque ducem bellis sequitur, pietate sequatur.

(Contra Symmach., II, 1900.)

pire; s'étant retiré dans l'Arvernie, il habita la vallée de Cambon, près d'un lac, à peu de distance du mont Dor, où sa *cabane*, ainsi qu'il l'appelle, n'offrait ni marbres ni ornements étrangers. On y voyait pourtant une salle de bains, une salle de parfums et de repos; mais la piété chrétienne en avait banni les peintures obscènes (*non hic pernudam corporum pulchritudinem turpis prostat historia*). Une triple arcade menait à une piscine dans laquelle six têtes de lions versaient l'eau fournie par les sources des montagnes. En sortant de là, on trouvait la salle matronale, près de laquelle était le cellier et la chambre à tisser. Il y avait aussi un portique, au levant, soutenu par de gros piliers ronds, d'où l'on jouissait de la perspective du lac; près du vestibule, une longue galerie servait aux clients pour causer, et aux nourrices pour se reposer du frais. Dans l'hiver, un grand feu brûlait dans une salle où il dînait; dans la belle saison, il se faisait servir sur une terrasse, devant laquelle se déroulait une vue à faire oublier celles de la Campanie (1).

Il passait là sa vie avec trois fils et une femme excellente, visité par tout ce que la Gaule avait d'hommes distingués, écrivant des vers sur les mille petits accidents de la vie, comme Ausone, comme Stace. Le sacerdoce ne lui fit pas dépouiller l'esprit profane, et les périls de la patrie n'altérèrent pas l'égalité de son humeur.

On peut donc chercher dans ses compositions la peinture du monde romain dans les Gaules, ainsi que celle des conquérants qui se succèdent, et près desquels il eut à soutenir plusieurs fois la dignité de sa nation. Il loue chaque chose avec cet esprit provincial que certains prennent pour du patriotisme : ceux qui l'entourent, amis ou serviteurs, il les met au-dessus de tout ce que l'antiquité ou l'âge présent peut citer; néanmoins, au milieu de tant d'éloges, il sent la corruption dont la littérature est atteinte, il déplore le barbarisme qui s'introduit, et encourage ceux qui conservent encore la pureté du langage.

Un jour qu'il se rendait de Lyon dans l'Arvernie, il voit des fossoyeurs occupés à fouiller le terrain dans lequel reposaient les cendres de son aïeul; il les fait saisir aussitôt et expirer dans les tourments : voilà comment les rustres étaient traités par l'aristocratie romaine. 472-472.

Élevé à l'évêché de Clermont, il eut à signaler son amour pour la patrie et sa charité pendant les désastres qui survinrent.

(1) Ep. II, 2, Carm. XVIII : *Si quis Avitacum*, etc.

La connaissance qu'il avait des événements récents le fit songer à en retracer l'histoire; mais le coloris fait défaut au dessin. Nous avons de lui vingt-quatre compositions, dont trois panégyriques et quelques épithalames qui ne manquent ni de verve ni d'imagination; mais la routine des écoles le fit tomber dans des subtilités et des métaphores exagérées, qui parurent de l'or pur aux Romains dégénérés comme aux envahisseurs ignorants.

Le poëme du *Phénix* a fait aussi ranger Lactance parmi les poëtes; mais les deux autres compositions versifiées qu'on lui attribue, sur la Pâque et sur la passion du Christ, paraissent être de Vénantius Fortunatus, poëte du sixième siècle.

Juvencus, prêtre espagnol, mit en vers la première partie de la Bible (*Veteris et Novi Testamenti collatio*) et les miracles du Christ (*Pasquale*), en restant fidèle au texte sacré.

Commodien fit un poëme contre les païens, dans lequel les initiales de chaque article forment le titre de l'ouvrage; ainsi, dans le passage cité en note on retrouve, par les initiales, *præfatio*. Ce qui est plus digne d'observation, c'est que les hexamètres n'y tiennent plus compte de la quantité des syllabes, mais seulement de leur nombre (1); ce passage de la versification ancienne à la moderne prouve combien la prononciation était déjà altérée, quoique le latin continuât de subsister. Nous en trouvons un nouveau signe dans l'introduction de la rime, qui, si elle avait paru quelquefois dans les classiques, s'employait alors, par système, tant dans les vers (2) que dans la prose (3). Néanmoins, si la prose, en se rap-

(1) *Præfatio nostra viam erranti demonstrat*
Respectumque bonum, cum venerit sæculi meta,
Æternum fieri; quod discredunt inscia corda.
Ego similiter erravi tempore multo,
Fana prosequendo, parentibus insciis ipsis.
Abstuli me tandem inde, legendo de lege.
Testificor Dominum, doleo, proh! civica turba
Inscia quod perdit, pergens deos quærere vanos.
Ob ea perdoctus ignaros instruo verum.

(2) Un poëme de saint Augustin ou d'un contemporain, contre les donatistes est en vers trochaïques rimés :

Abundantia peccatorum solet fratres conturbare,
Propter hoc Dominus noster voluit nos præmonere;
Comparans regnum cœlorum reticulo misso in mare,
Congreganti multos pisces, omne genus hinc inde,
Quos cum traxissent ad littus, tunc cœperunt separare:
Bonos in vasa miserunt, reliquos malos in mare.

(3) Saint Augustin, de Tempore : *Et magis ex ipsa (vita) corrumpitur quam sanetur; magis occiditur quam vivificetur.* Sermon 138, De Verbis Domini : *Ecce venitur ad passionem, ecce venitur et ad sanguinis effusionem,*

prochant du langage ordinaire, altéré par le mélange de tant d'expressions et de phrases barbares, se ressentait de cette corruption, le poëte, sans inspiration ni spontanéité, mais d'un esprit studieux et riche de souvenirs, retrouvait quelque chose de la pureté grammaticale et de l'élégance de ses modèles; aussi les auteurs dont la prose est incorrecte et rude, comme Sidoine Apollinaire et Martianus Capella, ne semblent plus les mêmes quand ils écrivent en vers.

Quelques poëtes chrétiens ne firent qu'imiter les classiques dans les descriptions, dans les récits, dans les compositions didactiques ou élogieuses; ils restaient anciens pour la forme, pour les images et le style, sauf qu'ils substituaient aux sujets profanes la sainte Écriture, les vies des saints, les vertus chrétiennes; mais le jeune tronc repoussait cette greffe hétérogène. De même, chaque fois que les poëtes postérieurs voulurent recourir à de pareils moyens pour donner au christianisme une couleur poétique, ils ne réussirent pas à produire quelque chose de grand et d'original.

D'autres, s'abandonnant à l'expression de sentiments personnels, ouvraient une nouvelle carrière en abordant la poésie lyrique, qui jamais ou presque jamais n'avait exprimé chez les Latins les inspirations intérieures, ou ne s'était soutenue que par l'imitation. En effet, le christianisme, religion tout intime, avec ses sublimes modèles, dans les prophètes, dans les psaumes et les cantiques répétés en chœur pour exprimer la joie et la tristesse universelles, pouvait donner naissance à une poésie originale, spontanée, pleine d'enthousiasme.

Cette poésie prit un essor de plus en plus hardi dès que l'Église eut obtenu la paix, et quand les soins de Damase, d'Ambroise, de Grégoire, eurent donné des règles au chant. Quelques hymnes, chantées encore par l'Église, soutiennent la comparaison avec les plus belles odes des classiques, sinon pour l'élégante pureté de la langue, à coup sûr pour la profondeur du sentiment et la puissance poétique (1).

venitur et ad corporis incensionem. De Civ. Dei, XVI, 6 : *Tamquam lex æterna in illa eorum curia superna.* XVII, 12 : *Infidelitas gentium, cum Dei populum exsultabat atque insultabat esse captivum, quid aliud quam Christi commutationem, sed scientibus nesciens, exprobrabat?..... Illius enim spei est confirmatio verbi hujus iteratio.* XIX, 1 : *Partim erudito otio, partim necessario negotio.* 2 : *Uno (vitæ genere) in contemplatione vel inquisitione veritatis otioso, altero in gerendis rebus humanis negotioso... Crucifixerunt salvatorem suum, et fecerunt damnatorem suum.*

(1) Telles que celles de saint Ambroise :

Deus creator omnium...

Destinée, non aux plaisirs d'un petit nombre, mais à exercer sur tous son influence, non à être lue dans le cabinet, mais à être chantée en pleine église, cette poésie dut s'éloigner des formes de la poésie lyrique profane, et devenir plus libre quant à la langue et au mètre; elle s'affranchit donc des règles sévères de la prosodie et du rhythme, jusqu'au moment où l'accent prévalut entièrement sur la quantité et amena la versification des modernes. L'usage auquel elle était destinée détermina le choix du mètre, et fit donner la préférence aux strophes de quatre vers et aux ïambes de quatre pieds, comme s'adaptant mieux aux simples cantilènes du chœur.

On retrouve aussi dans la poésie descriptive, lorsqu'elle n'est pas surchargée de détails inutiles et étrangers, comme dans certains panégyriques de saints, la gravité solennelle et la force majestueuse de la muse latine; elle offre en outre, pour dominer le lecteur, un sentiment profond, aussi éloigné de la fadeur que de l'emphase, et sans ces peintures, destinées uniquement à montrer l'art du peintre, auxquelles se plurent trop les poëtes païens de cette époque.

Si les Grecs brillent par l'éclat des idées, par la hardiesse de l'imagination, par la grâce, la douceur, l'abondance propre à leur langue, si belle entre toutes, les Latins sont plus simples, plus majestueux, nous dirions presque plus intimement croyants; or c'est ce qu'il fallait à des chants destinés à soutenir le courage dans des luttes pénibles, d'abord contre une persécution acharnée, ensuite contre les calamités accumulées sur nos contrées de l'Occident.

On a si peu l'habitude de proposer pour modèles ceux qu'on appelle d'ordinaire les écrivains barbares du christianisme, que nous sommes obligé de nous appuyer de l'autorité d'autrui (1)

Et de Prudence :

Salvete, flores martyrum,
Quos lucis ipso in limine
Christi insecutor sustulit,
Ceu turbo nascentes rosas.

Les autres hymnes anciennes que l'Église chante encore sont *Gloria in excelsis*, de saint Hilaire; le *Jam mœsta quiesce querela*, de Prudence, et deux hymnes de Sédulius.

(1) Aide Manuce l'Ancien, dans sa préface au recueil intitulé : POETÆ CHRISTIANI VETERES, dit : *Statui christianos poetas cura nostra impressos publicare, ut, loco fabularum et librorum gentilium, infirma puerorum ætas illis imbueretur, ut vera pro veris, et pro falsis falsa cognosceret, atque ita adolescentuli, non in pravos et infideles, quales hodie plurimi, sed in*

pour recommander, sinon de les substituer dans les écoles aux classiques, souvent immoraux, toujours frivoles, au moins de ne pas négliger les pieux cantiques et les exhortations efficaces de la foi, de l'espérance et de la résignation.

CHAPITRE XXIII.

SCIENCES.

La philosophie néo-platonique, altérée comme elle l'était par le mélange des sciences cabalistiques et de la théurgie, espérait atteindre son apogée, grâce à la protection de Julien, lorsque ses espérances s'évanouirent avec la vie de cet empereur. Athènes en conservait l'école, académie de luxe au milieu de celles qui avaient un but d'utilité, et demeurée comme une ancienne ruine parmi des institutions plus nouvelles, depuis que les Muses avaient dit adieu à la patrie de Sophocle. La tradition, source des connaissances des cabalistes, avait été adoptée aussi par les néo-platoniciens, qui imaginaient une chaîne de maîtres (σειρὰ ἑρμαϊκή), lesquels s'étaient transmis de main en main les doctrines secrètes des sages primitifs (1). Interrompue par Constantin, comme contraire au christianisme, elle fut renouée par un Plutarque d'Athènes (2), surnommé le Grand à cause de son habileté à reproduire les enseignements de Plotin, de Porphyre et de Jamblique. Philosophie.

Il initia à ses secrets Hiérius, son fils; Archiade, son gendre, et surtout Asclépigénie, sa fille, devenue dépositaire de l'arcane théurgique.

Instruit par Asclépigénie, par Syrianus, successeur de Plutarque à Athènes, et par le fameux Olympiodore à Alexandrie, Proclus, qui était initié dans toutes les sectes, amena le néo-platonisme à sa perfection. Il paraît que cette école disparut avec lui.

probos atque orthodoxos viros evaderent, quia adeo a teneris assuescere multum est. L. Vivès, célèbre professeur de belles-lettres du seizième siècle, écrivait : *Legendi et poetæ nostræ pietatis Prudentius, Prosper, Paulinus, Sedulius, Juvencus et Arator ; qui cum habeant res altissimas, et humano ingenio salutares, non omnino sunt in rebus rudes et contemnendi. Multa habent quibus elegantia et venustate carminis certent cum antiquis ; nonnulla quibus etiam eos vincant.* G. Fabricius, Gaspard Barth, Leyser, Daum, ont exprimé la même opinion.

(1) Voy. tome V, p. 597.

(2) Eunape (Vie des sophistes, éd. de Boissonnade, p. 5) l'appelle ἡ πάσης φιλοσοφίας ἀφροδίτη καὶ λύρα.

Il fut remplacé dans la chaire athénienne par Marin de Palestine, qui écrivit la vie du maître; il montra que Proclus atteignit le comble de la félicité, parce qu'aux quatre vertus cardinales qui constituent la sagesse, savoir la justice, la force, la prudence et la tempérance, il joignit dans sa personne les qualités physiques de la santé, de la bonté des sens, de la vigueur et de la beauté.

Proclus avait expliqué les mystères de la science à Hégias avant l'âge permis; mais celui-ci en fit si peu de cas qu'il devint infidèle à l'école. La chaîne d'or était donc au moment de se briser, quand elle fut renouée par Isidore de Gaza, rempli d'une foi vive dans la sainteté de Proclus et dans l'origine céleste de la science théurgique. Par malheur, son intelligence et son érudition n'étaient point égales à son zèle; aussi, soit conscience de l'insuffisance de ses forces, soit inclination, soit-peut-être qu'il vît cette école perdre chaque jour de son crédit, il se retira en Égypte, où le mysticisme conservait plus de fervents adeptes.

Il eut pour successeur Zénodote, puis Damascius, qui s'était mis au courant de toutes les sciences, et avait un jugement droit, qui devait le garantir au moins des erreurs les plus pernicieuses des philosophes de son école; mais il fut le dernier anneau de la chaîne hermétique, car Justinien, regardant cette école comme un foyer de doctrines hostiles au christianisme et dangereuses
526. pour la société, la fit fermer. Damascius se réfugia à Alexandrie, et les autres philosophes, auprès de Chosroès Nouschirvan, roi de Perse; mais, n'y trouvant pas les largesses qui leur avaient été promises, ils revinrent dans leur patrie, et se dispersèrent. Non-seulement leur école disparut avec eux, mais on oublia Platon lui-même, jusqu'au moment où les Grecs, qui s'étaient enfuis devant le cimeterre ottoman, le remirent en lumière dans l'Italie et l'Occident.

Ce grand philosophe avait été l'objet d'un culte sans délire de la part de Chalcidius, qui commenta son *Timée;* de Salluste, auteur d'un opuscule intitulé *Des dieux et du monde*, qui, bien que païen, détournait Julien de persécuter les chrétiens; de Césaire, frère de Grégoire de Nazianze, auteur de cent quatre-vingt-quinze questions et réponses théologiques et philosophiques sur des passages, de la Bible; de Némésius d'Émesse, enfin, qui écrivit sur la nature de l'homme un des ouvrages les plus accrédités de ce temps: versé dans la connaissance pratique de tous les philosophes, il se servait de leurs doctrines pour éclaircir le dogme ou le soutenir, et son style était plus châtié que celui de ses contemporains.

Cependant le goût de l'ancienne philosophie se perdait à tel point que Jérôme pouvait s'écrier : « Qui désormais lit Aris-« tote? Combien y en a-t-il qui connaissent les écrits et le nom « de Platon? à peine quelques vieillards désœuvrés qui le lisent « dans un coin, tandis que nos apôtres, gens grossiers, nos « pêcheurs d'hommes, sont connus et cités dans l'univers « entier. »

Dans des temps aussi remarquables, qui voient mourir une civilisation pour faire place à une autre, il ne s'est trouvé personne pour retracer, sans flatterie ou sans haine, sous leurs véritables traits, les peuples envahisseurs et le caractère des empereurs et des grands. Suivant que l'écrivain de cette époque est idolâtre ou chrétien, il juge les autres à son point de vue, et porte aux nues ou rabaisse avec mépris les individus, selon le bien ou le mal qu'ils firent à son parti. Histoire.

Et d'ailleurs, comment contempler d'un regard ferme et raconter avec ordre, avec vérité, tant de désastres au milieu de cette mollesse des intelligences, de cet abattement des esprits? Quelle confiance avoir dans le lendemain quand on voyait l'arbre social périr branche à branche, sans qu'il fût possible de prévoir quel rejeton sortirait de son tronc? Les barbares, dans leurs mouvements perpétuels et irréfléchis, ne laissaient voir que l'agitation du chaos, ou l'impulsion d'un hasard aveugle, inexorable. Maudire leurs victoires était dangereux, quand déjà on les voyait menaçants sur sa tête, et il y avait lâcheté à les célébrer; il valait donc mieux se taire et s'étourdir.

Sextus Aurélius Victor fit un résumé fort succinct des événements qui s'étaient accomplis depuis Auguste jusqu'aux victoires de Julien dans les Gaules; il écrivit encore les Vies des Romains illustres, d'étrangers même, comme celles d'Antiochus de Syrie, de Mithridate et d'Annibal, attribuées parfois à Cornélius Népos, à Pline, à Suétone, à d'autres. On lui doit aussi l'*Origine de la nation romaine*, ouvrage extrait de Verrius Flaccus, d'Antiate, de Cnéus Egnatius Vérinus, de Fabius Pictor, de Licinius Macer, de Varron, de César, de Tubéron, des Annales des pontifes, qui ne va pas au delà de la première année de Rome; mais c'est peut-être le travail de quelque grammairien postérieur, destiné à servir d'introduction aux autres ouvrages d'Aurélius Victor. Julien lui décréta une statue de bronze, honneur avili parce qu'il fut prodigué, et le nomma gouverneur de la seconde Pannonie. Théodose l'appela ensuite à la dignité de préfet de Rome. 360.

Eutrope, qui fit la campagne de Perse avec Julien, écrivit par 364.

l'ordre de Valens un *Bréviaire* de l'histoire romaine en dix livres, depuis les temps les plus anciens jusqu'à Jovien. Le style en est facile, simple et châtié, et l'amour de la vérité s'y fait sentir, quoique l'auteur n'ait pas toujours assez d'habileté et de jugement pour écarter ce qui est erroné.

Sextus Rufus composa, par ordre de Valentinien, un tableau des victoires et des provinces du peuple romain, espèce de statistique terminée par un opuscule dans lequel il décrit les monuments et les édifices de Rome. Que penser d'histoires écrites par ordre?

On a perdu les ouvrages de Praxagoras d'Athènes, qui, bien que païen, donna des éloges à Constantin; d'Eunape, médecin de Sardes, qui s'en fit le détracteur; d'Olympiodore de Thèbes, son continuateur à partir de 405 jusqu'à l'an 425; de Priscus, qui écrivit les guerres d'Attila, et l'*Historia omnimoda*, depuis le Christ jusqu'à l'année 430, dédiées par Flavius Lucius Dexter à saint Jérôme, qui à son tour lui dédia le catalogue des écrivains ecclésiastiques. Eunape écrivit aussi les Vies des philosophes et sophistes; mais, étranger à la philosophie, les renseignements qu'il fournit sont en trop petit nombre pour faire bien connaître le néo-platonisme. Le tableau historique des savants illustres, par Hésychius de Milet, est encore moins substantiel.

De même que Polybe avait entrepris de raconter les événements qui firent la grandeur de Rome, Zosime exposa ceux qui amenèrent sa chute. Il part du règne d'Auguste, et, après avoir parcouru rapidement dans son premier livre les trois premiers siècles de l'empire, il s'étend davantage sur le quatrième dans les livres suivants. Jusque-là, cependant, il ne fait que compiler et résumer avec un choix judicieux et en conservant, au moins dans l'ensemble, la clarté, qui est le premier mérite des abrégés. Il devient véritablement historien dans le cinquième livre, où il raconte l'ébranlement de l'empire sous Honorius, Arcadius et Théodose le jeune. Il néglige beaucoup trop la chronologie, mais il sait choisir et coordonner les événements, remonter aux causes et signaler les conséquences; il possède enfin la connaissance des hommes et celle des ressorts qui les font mouvoir, eux et les gouvernements. Peut-être résumait-il à la fin de son histoire, qui nous manque, les causes, souvent indiquées, qui amenèrent la ruine de l'empire. La principale à ses yeux est le christianisme et la chute de l'idolâtrie; aussi se déchaîne-t-il contre les empereurs chrétiens, et sa haine sert à corriger les flatteuses exagérations des écrivains ecclésiastiques (1).

(1) Zosimus, *ex recognitione Immanuelis Bekkeri*; Bonnæ, 1837, in-8°.

Ammien Marcellin. 320-90.

Ammien Marcellin a une importance beaucoup plus grande (1). Issu d'une bonne famille d'Antioche, il fit la guerre en Mésopotamie et dans la Gaule, de 350 à 359, puis se retira du service à l'âge de cinquante ans, afin de passer le reste de ses jours à Rome, où il écrivit en latin, bien qu'il fût Grec, une histoire de l'empire, avec les qualités et les défauts d'un soldat qui raconte sans grande habileté; mais il est toujours guidé par le bon sens et l'amour de la vérité, quand il ne se laisse pas égarer par son attachement à l'ancienne religion et à Julien. Bien qu'assez instruit, il ne se propose pas de suivre tel ou tel modèle, et ne songe point à faire de l'histoire un exercice de rhétorique; il sait même que la simplicité est le premier mérite de l'historien, et il lui sacrifie toute pompe de style.

Les trente et un livres de son récit embrassaient l'histoire de l'empire depuis le règne de Nerva, où Tacite finit, jusqu'à la mort de Valens; mais il ne nous reste que les dix-huit derniers (352-378), les plus importants en réalité, puisque tout autre historien nous manque dans cette période. A la manière des chroniqueurs, il se livre à des digressions indigestes sur les comètes et d'autres accidents naturels, tandis qu'il se tait sur des circonstances d'une telle gravité que l'on serait tenté de croire que son travail nous est parvenu incomplet. Il sait montrer comment s'enchaînent les événements, et dessiner les caractères; enfin il nous a transmis des renseignements précieux sur les pays et les mœurs qu'il a observés, notamment sur la Germanie, où il séjourna plusieurs années. Sans être favorable au christianisme, il ne témoigne pas d'aigreur contre lui, désapprouvant également les folies mystiques de Julien, l'intolérance de Constance et les erreurs des évêques qui s'écartaient de la discipline primitive.

Après ce dernier historien profane, on ne rencontre plus que des chroniqueurs et des compilateurs. Jules Exupérance a laissé un opuscule sur les guerres civiles de Marius, Lépidus et Sertorius, extrait peut-être de Salluste. Prosper d'Aquitaine a écrit une chronique en deux parties : la première, qui prend le monde depuis la création jusqu'à l'année 378 du Christ, est tirée d'Eusèbe; l'autre s'étend de la mort de Valens à la prise de Rome par Genséric, en 455. Idace, évêque de la Galice, outre une chronique qui se termine en 467, a rédigé les fastes consulaires, de l'an 265 de Rome à l'an 468 de J.-C. Il entreprend de continuer saint Jérôme, et, jusqu'à la troisième année du règne de Valenti-

(1) Ammiani Marcellini *quæ supersunt*, Ernesti, Leipzig, 1773, in-8°; et mieux, Wagner et Erfurdt, Leipzig, 1808, 3 vol. in-8°.

nien, il ne fait que copier les meilleurs écrivains; puis il raconte de lui-même, comme témoin des faits et acteur, s'étant trouvé plusieurs fois, dans des circonstances difficiles, chargé, ainsi que les autres évêques, de missions civiles. Il donne, sur les Goths, sur les Suèves, des détails qu'on ne trouve point ailleurs, et, sans lui, toute l'histoire d'Espagne resterait très-obscure; puis, ce qui est rare chez les anciens, il observe la chronologie, en disposant les faits par olympiades, et d'après les années du règne de chaque souverain.

Un ouvrage très-important pour faire connaître la condition politique et civile de l'empire après Constantin, non moins que pour l'étude du droit, est la *Notice des dignités civiles et militaires de l'Orient et de l'Occident* (1), espèce d'almanach royal, dans lequel sont désignés tous les emplois des deux empires; il paraît avoir été composé entre les années 445 et 453, après l'occupation du diocèse d'Illyrie par les Huns, et avant qu'ils eussent détruit Concordia et Aquilée.

Historiens ecclésiast.

L'importance des écrivains ecclésiastiques s'accroît à mesure que disparaissent les écrivains profanes. Nous avons déjà nommé Eusèbe de Césarée, le premier et le plus grand d'entre eux (2). Son ouvrage fut traduit en latin par Rufin, prêtre d'Aquilée, qui, avec des additions et des retranchements, le continua jusqu'à Théodose. Philostorge de Cappadoce, instruit dans la philosophie et l'astronomie, écrivit aussi une histoire ecclésiastique depuis la naissance de l'arianisme, pour lequel il inclinait, jusqu'à l'année 425; c'est un résumé ampoulé, mais utile. On a perdu les histoires de Philippe de Side et d'Hésychius de Jérusalem. Gélase le jeune retraça les vicissitudes de l'Église depuis le concile de Nicée jusqu'à la mort de Constantin.

Socrate eut plus de célébrité. Peu versé dans les matières théologiques, il marcha d'abord sur les traces de Rufin; puis, s'étant aperçu qu'il avait pris un mauvais guide, il eut recours à des sources plus pures, dont il tira une œuvre judicieuse et d'un style simple. Hermias Sozomène, avocat de Constantinople, dont le jugement est moins sain, mais l'exposition plus élégante, refondit ce travail, auquel il ajouta des choses d'un faible intérêt, surtout à l'égard des anachorètes, qu'il admirait; son histoire, qui

(1) *Notitia utraque dignitatum cum Orientis, tum Occidentis, ultra Arcadii Honoriique tempora, et in eam Guidi Panciroli commentarius*; Venetiis, 1602, in-fol.

(2) Voy. ci-dessus, page 457.

va de l'année 323 à l'année 439, a été continuée jusqu'au commencement du sixième siècle par Évagrius d'Épiphanie.

Jean d'Égée, le rhéteur Zacharie, l'anagnoste Théodore, Léonce de Byzance, inférieurs aux précédents en mérite comme en importance, sont peu postérieurs à l'époque dont nous nous occupons.

Théodoret d'Antioche, orateur, traducteur, controversiste, évêque de Tyr, condamné comme hérétique, puis réhabilité, a laissé une histoire ecclésiastique qui s'étend de l'année 325 jusqu'à la mort de Théodore de Mopsueste, en 429. Écrivain érudit, il peint plus largement que ses prédécesseurs, en évitant les erreurs dans lesquelles une manière de voir étroite les avait entraînés. Sur l'invitation de Sporatius, commissaire impérial au concile de Chalcédoine, il exposa toutes les hérésies dans un ouvrage en cinq livres. Dans le premier, il énumère ceux qui admettent plus d'un Dieu et attribuent au Fils une nature humaine, quant à l'apparence seulement; dans le second, ceux qui combattent la divinité du Christ; dans le troisième, six hérésies diverses; dans le quatrième, les dernières hérésies, depuis Arius jusqu'aux nestoriens et aux pélagiens; le cinquième est une exposition succincte de la foi. 387-458.

Il raconta encore les miracles et les actions édifiantes de trente ermites (Φιλόθεος ἱστορία); ce que fit aussi Palladius de Galatie dans son Histoire dite Lausiaque, parce qu'elle fut dédiée à Lausus.

Sulpice Sévère, né en Aquitaine et converti par saint Martin, a écrit la vie de cet homme de Dieu, de ce grand évêque, et retracé en deux livres les vicissitudes de la religion, depuis l'origine du monde jusqu'en l'an 410 de J.-C. Bien qu'il ne nous enseigne rien de nouveau, et que sa pieuse crédulité nuise à son discernement, il plaît par la pureté de sa diction, qui l'a fait surnommer le Salluste chrétien. 363-410?

La Recette médicale (Πανάριον) de saint Épiphane, né en Palestine, évêque de Salamine, se rattache à l'histoire des hérésies; il en énumère quatre-vingts, en indiquant la manière de les guérir. Vingt sont antérieures au Christ et divisées en cinq catégories : l'état barbare, qui dura jusqu'à Noé; le scythisme, qui continua même après la construction de Babel; l'hellénisme, c'est-à-dire la véritable idolâtrie; le samaritisme, qui comprend les hérésies des Esséniens, des Sébuéens, des Gorthéniens et des Dosithéens; enfin le judaïsme, qui embrasse les Saducéens, les Scribes, les Pharisiens, les Nazaréens, les Osséniens, les Hérodiens. Sans dénombrer les soixante hérésies postérieures au Christ, nous nous bor-

nerons à dire qu'Épiphane ne les combat pas victorieusement. Bien qu'attentif à recueillir tout ce que ses lectures, extrêmement variées, l'ont mis à même de trouver dans une multitude d'ouvrages, il ne sait pas soumettre ses matériaux à un ordre méthodique; il fait preuve d'ailleurs de peu d'exactitude dans ses jugements, et parfois il se trompe complétement. Nous avons de lui un autre livre, l'Anacéphaléose (Ἀνακεφαλαίωσις), qui est la *Récapitulation* de son travail, et un ouvrage de peu de valeur *Sur les poids et mesures*.

L'Arménie, à cette époque, brilla d'un vif éclat, et fut illustrée surtout par le nom du grand historien Moïse de Khoren, mort vers l'année 487. Son contemporain fut l'Arménien David, peut-être condisciple de Proclus dans les écoles grecques, où Sahag et Mesrob, les régénérateurs de l'Arménie, l'avaient envoyé avec d'autres pour acquérir les connaissances qu'ils surent mettre avec tant d'avantage au service de leur patrie. Dans les *Fondements de la philosophie*, il réfute le pyrrhonisme; outre qu'il importe à l'histoire comme témoignage de la science répandue dans l'Arménie, il mérite d'être compté parmi les plus célèbres néo-platoniciens.

Géographie. La géographie, cette sœur de l'histoire, ne fit point de progrès. Au troisième siècle, les murailles de l'école d'Autun étaient tapissées de cartes géographiques (1), de même qu'autrefois une carte de l'Italie avait été peinte dans le temple de Tellus (2), et une du monde entier dans un portique de Rome (3). Frontin nous parle de cartes topographiques (4); Végèce, d'autres plus étendues qui servaient aux généraux (5). Julianus Titianus avait fait, au commencement du troisième siècle, une description des provinces de l'empire qui s'est perdue. Dans la quinzième année de son règne, Théodose (le jeune probablement) ordonna de mesurer les provinces dans leur longueur et leur largeur (6); ce travail

(1) Eumène, *Orat. pro restaur. scholis*, c. 19.
(2) Varron, *De Re rustica*, I, 2.
(3) Pline, *Hist. nat.*, III, 3, 14.
(4) *Script. rer. agr.*, p. 28.
(5) *De Re milit.*, III, 6.
(6) Sédulius nous en donne la certitude :

Hoc opus egregium, quo mundi summa tenetur,
Æquora quo, montes, fluvii, portus, freta et urbes
Signantur, cunctis ut sit cognoscere promptum
Quidquid ubique latet; clemens genus, inclyta proles,
Ac per secla pius, totum quem vix capit orbis,
Theudosius princeps venerando jussit ab ore
Confici, ter quinis aperit dum fascibus annum.

servit à dresser une carte de l'univers romain plus exacte que celle d'Agrippa. Avec les barbares, elle tomba dans l'oubli, dont elle ne sortit qu'un moment. Conrad Celtès, au quinzième siècle, trouva dans une bibliothèque d'Allemagne, une carte des voies romaines sur douze feuilles de parchemin, ayant en tout vingt et un pieds trois pouces allemands de longueur sur un pied de largeur; acquise par Conrad Peutinger d'Augsbourg, ville très-florissante alors par le commerce et les études, elle passa de sa bibliothèque dans celle de Vienne, en conservant le nom de *Table de Peutinger*. Meerman, après l'avoir examinée, nia que ce fût la carte qui avait été levée par l'ordre de Théodose (1), et prétendit qu'elle ne pouvait pas être antérieure au siècle de Charlemagne; la preuve en résultait de l'écriture, qui est du genre appelé lombard, et les ornements, qui sont dans le style que nous nommons gothique; à ces indices, il fallait ajouter les erreurs d'orthographe et une ignorance de géographie physique telle que l'auteur de la carte donnait à la terre une longitude vingt fois plus grande que la latitude, et n'assignait pas aux routes une longueur proportionnée. Mannert y vit une mauvaise copie de l'ancienne carte, faite dans le treizième siècle; en somme, leurs arguments se balancent de telle manière qu'on ne saurait en faire un usage historique.

Nous trouvons des renseignements plus certains dans les *Itinéraires* de l'empereur Antonin, espèce de livre de poste indiquant seulement les distances d'une ville à l'autre. Nous en avons deux, un de mer et un de terre; malgré leur titre, il est certain qu'ils ont été dressés postérieurement à Constantin, bien que sur des notes peut-être de beaucoup antérieures, auxquelles on aura ajouté successivement les noms des stations nouvelles. La dernière rédaction en est attribuée par quelques-uns à Æthicus Ister, chrétien du quatrième siècle, dont nous avons une *Cosmographie* qui n'a d'importance qu'à cause de la disette des matériaux géographiques.

Supplices hoc famuli, dum scribit, pingit et alter.
Mensibus exiguis, veterum monumenta secuti,
In melius reparamus opus, culpamque priorem
Tollimus, ac totum breviter comprendimus orbem:
Sed tamen hoc tua nos docuit sapientia, princeps.

(1) *Commentarius in epigramma anonymi vel potius Sedulii presbyteri, de tabula orbis terrarum, jussu Theodosii jun. imp. facta, in quo cum de illius, tum de Peutingerianæ origine, ætate ac natura ex professo agitur.* (Anthologie de Burmann, vol. II.)

Dans le cours du même siècle, un Bordelais traça l'itinéraire de sa ville natale à Jérusalem, et d'Héraclée à Rome et à Milan. Godefroid a publié une description du monde faite par un anonyme; elle est mieux entendue pour la partie orientale, et fournit quelques renseignements sur les Perses.

Vibius Séquester, qui vivait vers cette époque, nous a laissé une *Nomenclature des fleuves, ruisseaux, lacs, bois, marais, montagnes, peuples mentionnés par les poëtes*, qui a pour principal mérite d'avoir servi de base à un travail du même genre fait par Boccace (1).

Compilateurs. Les philologues et les compilateurs, dont nous avons déjà trouvé quelques-uns dans le siècle précédent, nous ont conservé bon nombre de renseignements sur l'histoire et les autres sciences.

Macrobe. Aurélius Théodosius Ambrosius Macrobius, né en Orient, qui vivait sous Théodose le jeune, représente, dans ses *Saturnales*, une réunion de personnages de distinction qui s'entretiennent, durant les féeries de Saturne, sur des matières relatives à l'antiquité. On peut juger, par les titres de quelques-uns de ses chapitres combien son ouvrage est varié : « Que tous les dieux furent « d'abord des symboles du soleil. — Plaisanteries et bons mots de « Cicéron, d'Auguste, de Julie et autres. Particularités sur le luxe « romain. — Pourquoi la honte fait rougir. — Pourquoi le ver- « tige vient en tournant. — Pourquoi les femmes ont la voix plus « douce que les hommes. — Pourquoi les corps plongés dans « l'eau paraissent plus grands. »

Macrobe rapporte les renseignements et les doctrines qu'il emprunte aux autres avec les expressions mêmes des auteurs, ce qui produit une bigarrure de style désagréable; mais il avoue qu'il manie le latin avec difficulté, et il n'en fournit que trop la preuve quand il lui arrive par moments de parler sans citer les autres.

Il nous a conservé de cette manière plusieurs fragments d'une grande importance, outre le *Songe de Scipion*, qui avait été extrait de la *République* de Cicéron et qu'il commenta pour son fils; il montra dans cette explication des connaissance assez étendues en astronomie.

Martianus Capella. Martianus Minéus Félix Capella, de Médaure en Afrique, écrivit à Rome, vers la moitié du cinquième siècle, un ouvrage qui porte le titre de *Satyricon*, et qui est divisé en neuf livres, sorte de macédoine composée de vers et de prose. Les deux premiers

(1) Voir le *Recueil des itinéraires anciens*, publié par le comte de Fortia d'Urban; Paris, impr. roy., 1845, in-4°.

livres sont relatifs à un mariage allégorique de la Philosophie avec Mercure. Les autres traitent chacun d'une des sciences entres lesquelles se partageaient alors les études, la grammaire, la dialectique, la rhétorique, la géométrie, l'astrologie, l'arithmétique, la musique avec la poésie, en les effleurant toutes, et même légèrement. Cet ouvrage a servi de texte à l'enseignement des écoles au moyen âge.

Le *Liber memorialis* de Lucius Ampélius appartient à ce genre de recueils par extraits ; on y trouve dans cinquante petits chapitres des notions très-abrégées et sans valeur sur le monde, les éléments, la terre et l'histoire : travail aussi vain qu'est inutile le traité sur les différents mètres (*De metris liber*) de Flavius Mallius Théodorus, qui fut consul en 399.

Censorinus.

Censorinus écrivit ses *Indigitamenta* à propos des divinités qui passaient pour exercer quelque influence sur la vie de l'homme ; cet ouvrage est perdu. Celui qui nous reste de ce grammairien est un traité chronologique, astronomique, arithmétique et physique, intitulé : *De die natali*, mine féconde de connaissances exactes et utiles (1).

Nous placerons ici, quoiqu'il y ait incertitude sur le temps ou

(1) Le titre des chapitres suffit pour en faire connaître l'importance : 1. *Præfatio.* — 2. *Cur genio, et quomodo sacrificetur.* — 3. *Genius quid sit, et unde dicatur.* — 4. *Variæ opiniones veterum philosophorum de generatione.* — 5. *De semine hominis, et quibus e partibus exeat.* — 6. *Quid primum in infante formetur, et quomodo alatur in utero.* — 7. *De temporibus quibus partus solent esse ad nascendum maturi, deque numero septenario.* — 8. *Rationes Chaldæorum de tempore partus, item de zodiaco et de conspectibus.* — 9. *Opinio Pythagoræ de conformatione partus.* — 10. *De musica ejusque regulis.* — 11. *Ratio Pythagoræ de conformatione partus confirmata.* — 12. *De laudibus musicæ, ejusque virtute; item de spatio cœli, terræque ambitu, siderumque distantia.* — 13. *Distinctiones ætatum hominis, secundum opiniones multorum, deque annis climatericis.* — 14. *De diversorum hominum clarorum tempore mortis.* — 15. *De tempore et de ævo.* — 16. *Sæculum quid sit ex diversorum definitione.* — 17. — *Romanorum sæculum quale sit.* — 18. *De ludorum sæcularium institutione, eorumque celebratione usque ad imp. Septimium et M. Aurelium Antoninum.* — 19. *De anno magno secundum diversorum opiniones, item de diversis aliis annis, de olympiadibus, de lustris et agonibus capitolinis.* — 20. *De annis vertentibus diversarum nationum.* — 21. *De anno vertente Romanorum, deque illius varia correctione, de mensibus et diebus intercalariis, de diebus singulorum mensium, de annis Julianis.* — 22. *De historico temporis intervallo, deque adelo et mythico, de annis Augustorum et Ægyptiacis.* — 23. *De mensibus naturalibus et civilibus et nominum rationibus.* — 24. *De diebus et varia dierum apud diversas nationes observatione, item de solariis et horariis.* — 25. *De dierum romanorum diversis partibus, deque eorum propriis nominibus.*

Stobée.

il vivait, Jean de Stobée, en Macédoine, que l'on peut croire païen en ne voyant pas un seul auteur chrétien cité par lui parmi tant d'autres dont il parle. Il recueillit, pour l'instruction de son fils Septimus, ce qu'il trouva de mieux dans ses nombreuses lectures; de ce travail sortit une *Anthologie d'extraits de sentences et de préceptes*, très-précieuse encore, bien qu'elle nous soit parvenue confuse et en désordre. Chaque chapitre de ce recueil a un titre particulier, sous lequel sont disposés les passages des poëtes d'abord, puis des historiens, des orateurs, des philosophes, des médecins, sans autre lien que celui du sujet. Plus de cinq cents écrivains sont ainsi mis à contribution, et la plupart sont maintenant perdus, notamment les comiques anciens, dont cette anthologie nous a conservé un grand nombre de vers.

Agriculture.

Vindanius Anatolinus donna quelques bons préceptes d'agriculture, mais il subit encore l'influence des superstitions païennes. Le dernier écrivain latin qui se soit occupé de cette matière est Palladius Rutilius Taurus Émilianus. Ses quatorze livres contiennent des extraits d'anciens auteurs, surtout de Columelle, bien qu'il soit plus exact que lui en parlant des arbres fruitiers et des jardins. Son dernier livre est en vers élégiaques. Nous ne ferons que mentionner Innocentius, auteur d'un *Art de mesurer les terres* (1).

Mathématiciens.

Diophante d'Alexandrie, qui écrivit une *Arithmétique* en treize livres, dont six nous restent, en abrégé du moins, fut peut-être contemporain de Julien l'Apostat. Outre qu'il nous fait connaître l'état des sciences exactes au quatrième siècle, on aime à voir chez lui la méthode claire avec laquelle il résout des problèmes analytiques ingénieusement posés. Il faut chercher aussi, dans son ouvrage, les premières tentatives de la science appelée depuis algèbre en l'honneur de l'Arabe Géber, à qui l'invention en est attribuée.

En 378, Paul d'Alexandrie explique, dans une introduction à l'astrologie, les éléments de cette science, qui est si vaine.

Le Sicilien Julius Firmicus Maternus ne fait, dans huit livres de mathématiques, qu'accumuler des songes astrologiques et des procédés pour tirer l'horoscope.

Les *Collections mathématiques* de Pappus d'Alexandrie sont des extraits de bon nombre d'ouvrages, et attestent chez lui beaucoup de connaissances.

(1) La collection la plus complète est celle qui est intitulée : *Rei agrariæ auctores legesque variæ*, cura Will. Goesii, cum Nic. Rigaltii notis et observationibus; Amstelodami, 1674.

Théon, son contemporain, professeur de mathématiques à Alexandrie, commenta Euclide et Ptolémée, et fut plus célèbre encore par la belle Hypatie, sa fille, qui avait appris de lui les éléments de la science. Lorsqu'elle eut perfectionné son éducation à Athènes, elle fut appelée à Alexandrie pour enseigner la philosophie ; elle suivait les doctrines éclectiques, en s'appuyant néanmoins sur les sciences exactes, et en introduisant leurs démonstrations dans les sciences spéculatives, ce qui permit de leur appliquer une méthode plus rigoureuse. L'évêque Synésius, son disciple, la vénéra toujours ; Oreste, préfet d'Égypte, l'aimait, l'admirait, et s'aidait même de ses conseils dans les différends qui s'élevèrent entre lui et le fougueux archevêque Cyrille. On dit que l'attachement qu'elle conservait pour le paganisme la rendait hostile aux chrétiens, et quelques imprudents irritèrent contre elle le peuple ; un jour qu'elle allait professer à l'école, elle fut arrachée de son char, dépouillée de ses vêtements, et massacrée par une foule sanguinaire, qui jeta ses membres au feu. Théon et Hypatie. 370-415.

Pour les Romains, la guerre était plutôt un art qu'une science. César lui-même, dans ses Commentaires, n'est pas d'une grande utilité pour ceux qui s'occupent particulièrement de stratégie ; mais, après lui, les armées changent d'éléments, de constitution et de forme, et, pour s'en faire une idée exacte, il faut recourir à de nouveaux auteurs. Le platonicien Onésandre, dont nous avons fait mention dans le siècle précédent, se montre philosophe et moraliste dans l'exposition de ses préceptes stratégiques, recueillis sans doute d'ouvrages antérieurs ; on peut donc y apprendre la partie morale et comme la philosophie de la guerre. L'empereur grec Léon le Philosophe a fait son éloge en le copiant presque en entier sans le citer, et le duc de Saxe l'avait en grande estime. Coray a publié à Paris, en 1822, *le Général d'armée* d'Onésandre, Ὀνησάνδρου στρατηγικός, en le dédiant aux Grecs qui combattaient alors pour la liberté. Ce généreux vieillard, auquel sa nation fut redevable de vifs encouragements, et le monde littéraire d'éditions excellentes, disait dans ses Prolégomènes : *Je ne connais qu'une guerre nécessaire et juste, celle que l'on entreprend pour la liberté. La liberté n'a qu'une arme à laquelle rien ne résiste, et cette arme, c'est le mépris de la mort* (1). Guerre.

(1) Πόλεμον ἀνάγκαιον καὶ δίκαιον ἕνα μόνον γνωρίζω τὸν ὑπὲρ τῆς ἐλευθερίας πόλεμον... Ἓν ἀνίκητον μόνον ὅπλον ἔχει ἡ ἐλευθερία, τὴν καταφρόνησιν τοῦ θανάτου. — Pour faire juger l'importance de l'ouvrage d'Onésandre, nous donnons ici la table des chapitres dont il se compose : *Du choix du général*. — *Défini-*

Hygin, qui a écrit sur la castramétation, n'était pas un homme de guerre. Le traité d'Arrien sur la *Tactique des Grecs* (Λόγος τακτικὸς ἢ τέχνη τακτική), est un ouvrage des plus importants pour

tion du général parfait. — De son conseil. — Des motifs de la guerre (la justice des motifs, donnant du courage aux soldats, contribue au succès). — De l'armée avant son entrée en campagne. — De la marche de l'armée. — De la marche des troupes par divisions. — Des retranchements. — Des décampements. — Des exercices (dans ce chapitre il est aussi question *des fourrages, des espions, des sentinelles de nuit, de la manière de lever le camp, des entrevues, des déserteurs, des reconnaissances, du secret, de l'exploration des entrailles des victimes avant le combat*). — *De la poursuite de l'ennemi et des entrevues. — Du temps des repas. — De la fermeté dans les revers. — Dans quelles circonstances le général doit inspirer la terreur aux ennemis et encourager ses soldats par la vue des prisonniers. — Des différentes manières de se ranger en bataille. — Comment la cavalerie doit être disposée. — Comment on range les troupes légères sur un terrain difficile. — Des intervalles dans les rangs pour ménager la retraite. — Par quels moyens on peut assaillir l'ennemi qui a beaucoup de troupes légères quand on en manque soi-même. — Il ne faut pas trop étendre la phalange, pour ne pas donner à l'ennemi la facilité de la tourner. — Il est nécessaire d'avoir toujours des troupes de réserve pour venir au secours de celles qui sont fatiguées, et de ne jamais oublier les embuscades. — Il est utile qu'au milieu du combat le général répande parmi les siens des nouvelles favorables, quoique fausses. — Il doit faire en sorte que ceux qui se connaissent se trouvent dans les mêmes rangs, pour que chacun combatte à côté de son ami. — Le signal de l'attaque ou l'ordre d'une manœuvre quelconque doit être donné par les lieutenants du général ou par les officiers généraux. — On doit ajouter à la parole des signaux militaires. — Les soldats ne doivent jamais quitter leurs rangs, soit que l'armée tienne ferme, soit qu'elle batte en retraite. — Le général ne doit rien négliger pour que l'armée marche en bataille et en bon ordre. — Il est bon que les soldats crient en combattant. — Avant la bataille, le général doit arrêter son plan d'après celui de l'ennemi, et assigner sa place à chaque officier général. — Si l'ennemi est plus fort en cavalerie, il faut choisir une position difficile à emporter. — Le général ne doit pas braver les dangers, ni engager sa personne dans les combats. — Des récompenses. — Du pillage. — Des prisonniers de guerre. — De l'enterrement de ceux qui succombent sur le champ de bataille, et des moyens pour faire face à la défaite. — Des précautions nécessaires durant la paix. — Comment on doit traiter les villes prises et les traîtres. — Des surprises nocturnes, et de l'utilité de connaître pour la réussite le cours des astres. — De la manière de prendre une ville pendant le jour. — Des piéges et des embûches devant les portes d'une ville assiégée.* — A la fin, l'auteur traite les sujets suivants : *La crainte est un faux prophète. — Le général encouragera les soldats en prêchant d'exemple. — Des machines de guerre pour l'assaut d'une ville. — Comment on peut continuer un assaut en redoublant d'efforts. — Du repos du général. — Les lieux considérés par les assiégés comme inexpugnables donnèrent souvent gain de cause aux assiégeants. — De l'emploi des trompettes dans un assaut. — Ce que doit faire le gé-*

l'art militaire, ainsi que son *Histoire d'Alexandre* et celle de l'*Expédition contre les Alains*. Quand, sous Alexandre Sévère, on en revint à donner la préférence à l'art militaire grec, Élien écrivit aussi sur la *Tactique des Grecs*, Τακτικά, avec plus d'étendue, mais sans fournir plus de lumières qu'Arrien ; car ce qu'il ajoute consiste en dispositions et en manœuvres inutiles et inexécutables, ou en théories dénuées de sens, étranger qu'il était au métier des armes.

Nous avons mentionné les *Stratagèmes* de Polyen comme assez curieux, et rien de plus. Frontin, bien qu'il l'emporte sur lui dans le choix et la disposition des matières, se propose toute autre chose que d'offrir un système scientifique de la guerre. Comme il la connaît néanmoins, il juge les faits avec bon sens ; il s'élève, des détails, à des observations générales, et classifie les expédients dont il rend compte. Par malheur, ils sont quelquefois absurdes, et, comme ils appartiennent à tous les temps et à toute nation, ils ne révèlent la physionomie d'aucune époque donnée. Julius Africanus fournit dans ses *Cestes* (1) des notions militaires qui, sans aucune valeur pour les temps antérieurs, sont bonnes pour le sien, s'il est vrai qu'il ait concouru au plan de campagne et participé à l'expédition d'Alexandre Sévère contre les Perses.

Flavius Végétius Rénatus fut le premier qui rédigea un traité dogmatique de la science militaire ; l'*Epitome institutionum rei militaris*, qu'il dédia à l'empereur Valentinien, est un extrait des divers auteurs ayant déjà écrit sur la stratégie, tant sur terre que sur mer, et appuyé sur les règlements d'Auguste, de Trajan et d'Adrien ; il le composa, dit-il, « afin que les instructeurs des jeunes soldats pussent, par l'exemple et l'imitation des anciennes vertus, rétablir l'honneur des armées romaines, dégénérées et abattues. » Végèce.

Adrien, trouvant que l'ancienne légion se prêtait mal aux manœuvres nouvelles, recourut au remède vulgaire de choisir les soldats les plus braves et les plus obéissants pour en former une cohorte de mille hommes, comme si ce qui n'est pas bon le devenait par le morcellement. Il est probable qu'on plaçait cette cohorte à la tête de la légion, et, derrière elle, les neuf autres cohortes, disposées de manière à faciliter la formation du batail-

néral en prenant une place d'assaut. — Quand on veut réduire une ville par famine, il faut y renvoyer les prisonniers d'une complexion faible. — Conduite que doit tenir le général après la victoire.

(1) Les *Cestes* de Jules Africain, espèce d'encyclopédie, se trouvent dans les *Mathematici veteres* ; Paris, 1693, in-fol.

lon carré (*quadratum agmen*), d'un usage très-fréquent contre la cavalerie, dans laquelle consistait la principale force des Perses et des Arabes (1) ; mais déjà Végèce dit que de son temps il ne subsiste plus de la légion que le nom. Nous avons vu en effet qu'elle ne se recrutait qu'à grand'peine, et qu'il fallait lui assigner des cantonnements voluptueux, alléger ses armes, la remplir même d'étrangers; néanmoins, dit Végèce, au lieu de porter de bonnes armes pour se défendre, ils se laissaient tuer non comme des hommes, mais comme des brutes.

Julius Africanus, après avoir déploré la négligence des soldats de son temps à se munir d'armes défensives, continue en ces termes : « Si l'on songeait à protéger les guerriers avec des cui-« rasses et des casques à la manière grecque; si on leur donnait « de longues lances; si on les exerçait à lancer le javelot avec « plus de justesse, à combattre chacun pour soi-même, et à « s'élancer au moment opportun sur l'ennemi, en courant de « toute leur force pour franchir la portée des traits, on pourrait « être certain que les barbares ne résisteraient pas. »

Ces modifications furent précisément adoptées sous Alexandre Sévère, qui forma de soldats équipés de la sorte une phalange de six légions, plus nombreuse que n'avait jamais été celle des Grecs.

Mais déjà l'astuce est substituée à la force, et Julius Africanus lui-même emploie une bonne partie de son ouvrage à indiquer les moyens de faire périr l'ennemi sans combattre, en empoisonnant les eaux, les vivres, l'air même, en épouvantant les chevaux, en tendant à ses adversaires de ces piéges que l'antique vertu romaine avait en horreur. Il conseille aussi des expédients pour soutenir avec intrépidité soit l'attaque de l'ennemi, soit le fer des chirurgiens : à cet effet, rien de plus efficace que de porter sur soi, dans la mêlée, une petite pierre trouvée dans le gésier d'un coq; il est bon encore de se rendre favorable le dieu Pan, qui inspire la terreur panique, et possède une grande puissance pour donner le courage ou pour l'ôter.

Après le changement de la constitution, et lorsqu'on parvint aux premiers grades de l'armée en servant à la cour des princes livrés au faste asiatique, le goût des armes diminua beaucoup,

(1) Urbicius, enseignant à l'empereur Anastase comment on peut défendre l'infanterie contre la cavalerie, lui conseille de placer à chaque angle du carré des chevaux portant des machines qu'il appelle *canons* ; c'étaient des pieux disposés sur un pivot et munis d'un fer aigu que l'on enfonçait en terre, c'est-à-dire des chevaux de frise.

et il fallut remplir les légions de barbares, les munir ou plutôt les embarrasser de machines : c'étaient de grands engins, dont l'un lançait des dards à l'aide d'une arbalète que l'on montait avec une manivelle, l'autre, des pierres ou des balles de plomb et de fer (1). On commença à donner des machines à chaque légion quand les camps sur les frontières ressemblèrent à des forteresses; puis on les fit marcher avec l'armée elle-même, et, au temps de Végèce, « chaque centurie était munie d'une baliste « servie par onze soldats et placée sur des chars à roues tirés par « des mules. » Chaque légion en comptait cinquante-cinq petites, plus dix grandes; ce qui devait rendre les évolutions et les marches moins rapides.

Végèce, *De re militari*, expose ses idées avec méthode et clarté, à la manière de Xénophon; il établit en principe que l'art et l'expérience l'emportent sur la nature, et que les Romains durent à l'exercice ainsi qu'à leurs institutions d'atteindre à une supériorité qu'ils ne tenaient pas du nombre et de la force. « Les « Romains ne l'emportaient pas en nombre sur les Gaulois, en « agilité sur les Espagnols, en vigueur sur les Germains, en ruse « sur les Africains, en richesse sur le Asiatiques, en savoir sur « les Grecs; mais, mieux que tous, ils savaient choisir de bons « soldats, leur enseigner la guerre par principes, accroître leur « vigueur par des exercices journaliers; prévoir tout ce qui peut « être nécessaire dans les différents genres d'engagements, de « marches, de campements; punir les lâches, récompenser les « braves. La connaissance du métier de la guerre augmente le « courage; on ne craint pas de pratiquer ce qu'on a bien appris; « aussi une petite troupe bien exercée et disciplinée l'emporte « sur une plus nombreuse, mais inférieure par la pratique des « armes, et qui se trouve dès lors exposée aux défaites les plus « meurtrières. »

La perfection de l'art consiste à bien choisir les soldats, à les exercer, à les former, à les animer, à leur montrer en perspective des récompenses et des châtiments, des motifs d'encouragement et de crainte; à leur donner une nourriture salubre qui conserve et accroisse les forces physiques.

Végèce passe ensuite aux détails des divers exercices pour la cohorte, la centurie, le peloton, le soldat. Dans le deuxième

(1) Napoléon eut la curiosité d'en faire l'essai à Paris, et il trouva que l'effet était encore au-dessous de ce qu'il avait pu s'imaginer. Le P. Daniel avait pourtant soutenu, dans son *Histoire de la Milice française*, que ces machines étaient supérieures à l'artillerie.

livre, il s'élève aux théories supérieures, à la manière de mettre une légion en bataille, aux moyens à l'aide desquels il fallait enchaîner au drapeau le soldat qui n'était plus volontaire : on lui faisait donc jurer par Dieu, par le Christ, par l'Esprit-Saint et par la majesté de l'empereur de faire de bon cœur tout ce qu'on lui commanderait, de ne jamais déserter, et de sacrifier sa vie pour l'empire romain.

Une hiérarchie sans fin s'était aussi introduite dans l'armée, où les titres honorifiques attestaient la servilité, et devaient rendre le soldat raisonneur et inquiet, par suite du désir excité en lui de monter de l'un à l'autre de ces grades, qui souvent ne différaient que de nom.

Dans le livre III, Végèce traite de la formation des armées, des moyens de les conserver en état de santé et dans un bon esprit, des qualités des généraux, du maintien de la discipline, des signaux et des différents ordres de bataille ; il s'occupe en outre des dispositions à prendre sur les différents terrains, des corps de réserve, du passage des fleuves et de la manière d'établir un camp. Il parle, dans le IVe, des fortifications ; dans le Ve, de la marine ; mais le génie militaire et maritime a subi trop de changements aujourd'hui pour que les règles auxquelles on le soumettait autrefois puissent offrir un intérêt sérieux.

La cohorte, du temps de Végèce, différait de celle d'Adrien en ce qu'elle se composait de deux lignes, la première de soldats pesamment armés, l'autre d'archers couverts de fer avec lances et javelines; derrière eux étaient deux rangs de vélites; puis une rangée de machines à lancer des traits, entre lesquelles se tenaient les arbalétriers et les frondeurs avec les recrues mal équipées; enfin les *additi*, destinés à protéger les machines, se postaient derrière, et plus loin les triaires, pour donner au besoin comme réserve.

Végèce reconnaît sept ordres de bataille. Dans le premier, l'armée conserve sa symétrie primitive et reste parallèle à l'ennemi, disposition sans art ni calcul, qu'il est possible d'employer quand on veut attaquer tous les points de la ligne opposée. Un grand carnage résultera de cet engagement de deux armées sur toute leur longueur, à moins que l'une d'elles, plus vaillante et plus nombreuse, n'enveloppe l'autre de toutes parts, en terminant la lutte tout d'un coup ; mais, quand même une armée est supérieure à l'autre, elle doit éviter cet ordre de bataille, qui oblige à une marche générale de front très-difficile, même en plaine.

Le deuxième ordre consiste à placer à la droite les meilleures troupes, à attaquer avec elles en tenant momentanément la gauche hors de portée.

Dans le troisième, on opère de même avec l'aile gauche, mais l'attaque est plus faible, attendu l'usage des boucliers.

Dans le quatrième, les deux ailes attaquent vivement et en même temps celles de l'ennemi, tandis que le centre se tient en arrière, ce qui forme une tenaille.

Le cinquième ne diffère du précédent que par la disposition des troupes légères, qui couvrent le centre pendant que les ailes attaquent.

Le sixième, auquel recourent les grands généraux quand ils ne se fient ni sur la valeur ni sur le nombre de leurs troupes, consiste à attaquer avec sa droite la gauche de l'ennemi, tandis que le reste se dispose en forme de broche ou de Z.

Le septième ordre est celui que l'on observe dans une position où l'on veut résister à des troupes plus braves et plus nombreuses, en s'appuyant sur un lac, sur une rivière, sur un bois.

On comprend combien de semblables distinctions sont mal déterminées.

Ce qu'il y a de mieux dans Végèce, ce sont les maximes générales contenant des principes sûrs, qui n'ont pas encore perdu leur utilité. En voici quelques-unes :

« Plus vous aurez exercé et discipliné les soldats dans leurs « quartiers, moins vous courrez de dangers en campagne.

« Ne disposez jamais vos troupes en bataille rangée que vous « n'en ayez éprouvé la valeur par des escarmouches. Cherchez « à réduire l'ennemi par la famine, par la terreur, par les sur- « prises plus que par les batailles; car, dans ces dernières, le « hasard a une grande part.

« Détachez de l'ennemi le plus d'hommes que vous pourrez; « recevez bien tous ceux qui viendront à vous, car vous gagnerez « plus en attirant à vous des hommes qu'en les tuant.

« Après une bataille, fortifiez les postes au lieu de disperser « l'armée.

« Le meilleur dessein est celui qui reste caché à l'ennemi. « L'art de saisir les occasions est plus utile à la guerre que la « valeur.

« L'armée acquiert des forces dans l'exercice; elles les perd « dans l'inaction. Ne conduisez jamais les soldats au combat, « s'ils ne peuvent se promettre la victoire.

« Celui qui connaît et apprécie sainement ses propres forces « et celles de l'ennemi, succombe rarement.

« La valeur l'emporte sur le nombre; une position avantageuse « l'emporte parfois sur la valeur.

« Des manœuvres toujours nouvelles rendent un général « redoutable; une manière d'opérer trop uniforme le fait mé- « priser.

« Celui qui laisse les siens s'éparpiller à la poursuite des fuyards, « mérite de perdre la victoire.

« Selon que vous serez fort en infanterie ou en cavalerie, cher- « chez un champ de bataille favorable à l'une ou l'autre arme, « et que le choc principal vienne de celle des deux sur laquelle « vous comptez le plus.

« Délibérez en plein conseil sur ce qu'il conviendrait géné- « ralement de faire; décidez avec un très-petit nombre ou même « à vous tout seul sur ce que vous devez faire dans un cas par- « ticulier.

« Les grands généraux ne livrent jamais bataille sans y être « amenés par une occasion favorable ou la nécessité. Il y a plus « de science à réduire l'ennemi par la faim que par le fer. »

Un autre ouvrage, intitulé : *De rebus bellicis*, qui contient de plus différentes notions sur les finances, est dédié à Théodose II.

Médecine.

On peut à peine appeler science la médecine de cette époque, tant elle se perd en enchantements, en formules orphiques et pythagoriciennes, en figures cabalistiques. Sextus Placitus Papyriensis, auteur d'un recueil indigeste de recettes pour la préparation de médicaments tirés des animaux, même des parties les plus dégoûtantes, recommande pour la guérison de la fièvre quarte de porter sur soi un cœur de lièvre; on prévient les coliques, dit-il, en mangeant bouilli un chien à peine né, ou bien il faut, quand elles prennent, répéter : *Per te diacholon, diacholon, diacholon*. L'individu qui mange trois violettes est préservé de toutes maladies durant l'année. Pour guérir quelqu'un de la fièvre aiguë, il faut couper un morceau de la porte sur le seuil de laquelle est passé un maniaque, et dire : *Tollo te, ut ille N. febribus liberetur*.

Marcellus de Side, en Pamphylie, a laissé un poëme en hexamètres sur la lycanthropie, et un autre sur les médicaments extraits de poissons. Les deux Sérénus Sammonicus, père et fils, ont écrit aussi en vers la médecine. Vindicianus, comte des

archiatres de Valentinien Ier, obtint uue grande célébrité; mais il ne nous reste de lui qu'une lettre en tête de l'ouvrage de Marcellus Empiricus de Bordeaux, médecin de Théodose. Ce Marcellus a composé pour ses fils un recueil de recettes médicales, physiques ou sympathiques, contre toutes sortes de maladies, afin que ses fils pussent en faire un usage charitable; mais la bonne intention ne pallie pas l'absurdité de l'œuvre (1). Il prescrit les jours précis où il faut préparer les médicaments, les prières à dire au commencement de l'année et au premier chant des hirondelles, ainsi que la manière d'employer le *rhamnus spina Christi*, dont les propriétés sont miraculeuses parce qu'il fut un des instruments de la passion du Rédempteur.

Oribase, médecin de Julien, le complice et l'instigateur de ses pratiques superstitieuses, a fait, sur l'invitation de ce prince, des extraits d'ouvrages anciens; mais ce qui nous en reste n'ajoute rien à ce que l'on savait. Il s'étend sur les exercices du corps en usage chez les anciens, et sur l'éducation physique à donner aux enfants, en recommandant, ce qui ne sera jamais trop répété, de fortifier le corps avant de cultiver l'intelligence; de laisser reposer l'esprit jusqu'à sept ans, et de le confier alors à des maîtres; d'attendre l'âge de quatorze ans pour l'enseignement de la grammaire et de la géométrie. A partir de ce moment, il veut que les jeunes gens soient sans cesse occupés, afin que l'aiguillon de l'amour ne se fasse pas sentir chez eux de trop bonne heure.

Nous avons de cette époque une introduction à l'anatomie, modelée, mais non calquée sur Aristote. Dans un écrit de Némésius, évêque d'Émèse, sur la nature de l'homme, on a cru trouver un passage indiquant la circulation du sang, quand peut-être l'auteur n'entendait parler que du lien général qui existe entre les artères, les veines et les nerfs (2).

(1) Si un corps étranger est entré dans l'œil de quelqu'un, il faut toucher l'organe affecté en répétant trois fois : *Tetune resonco bregan gresso*, ou bien *in moder comarcos axatison*, et cracher chaque fois. Si l'on a l'orgelet à l'œil droit, qu'on le touche avec trois doigts de la main gauche, en crachant et en disant trois fois : *Nec mula parit, nec lapis lanam fert, nec huic morbo caput crescat, aut si creverit tabescat.* Pour le panaris, touchez trois fois le mur en prononçant ces mots : *Pu, pu, pu, nunquam ego te videam; per parietem repere.* Pour des coliques, dites trois fois : *Stolpus a cœlo cecidit; hunc morbum pastores invenerunt, sine manibus collegerunt, sine igne coxerunt, sine dentibus comederunt;* ou bien gravez sur une plaque d'or ces caractères :

a * M Θ R J A

répétés jusqu'à trois fois parallèlement.

(2) Voici le passage dont Almeloveen (*Inventa nova antiqua*, Amsterdam.

Célius Aurélianus, de Sicca en Numidie, qui vivait au troisième siècle, a laissé un livre des maladies chroniques, et un autre des affections aiguës. Ces deux ouvrages, extraits des auteurs grecs, sont mal écrits, et néanmoins ils ont du prix en ce qu'ils nous font connaître la médecine méthodique, et aussi à cause du soin particulier avec lequel la partie diagnostique y est traitée.

Sous Théodose II, Théodore Priscien écrivit en latin et en grec un livre qui se divise en quatre parties : l'*Euporiston*, des remèdes faciles à se procurer; le *Logicus*, sur les symptômes des maladies chroniques et aiguës; le *Gynécion*, sur les maladies des femmes, et le *Physicorum liber*, sur les expériences de physique.

Un Végèce a traité de la médecine vétérinaire (*mulomedicina*), et un Gargilius Martial des maladies des bœufs, en s'étendant sur toute l'économie rustique.

Un livre, attribué à tort à C. Plinius Valérianus, porte le titre de *Medicina Pliniana*.

Après Constantin, il y eut des archiatres palatins, souvent décorés du titre de comtes de première classe, et, après le cinquième siècle, mis au même rang que les ducs ou vicaires impériaux. Valentinien II ordonna que chacun des quatrorze quartiers de Rome eût un médecin élu par sept de ses confrères.

CHAPITRE XXIV.

BEAUX-ARTS.

Nous avons traité longuement ailleurs de l'origine de l'architecture (1), et remarqué qu'à l'exemple de tous les autres arts d'utilité positive et d'agrément, elle s'était conformée aux lieux, au cli-

1684) s'est tant servi contre Harvey : Διαστελλομένη μὲν ἡ ἀρτηρία ἐκ τῶν παρακειμένων φλεβῶν ἕλκει τῇ βίᾳ τὸ λεπτὸν αἷμα, ὅπερ ἀναθυμιώμενον τροφὴ γίνεται τῷ ζωτικῷ πνεύματι· συστελλομένη δὲ τὸ αἰθαλῶδες τὸ ἐν αὐτῇ κενοῖ διὰ παντὸς τοῦ σώματος καὶ τῶν ἀδήλων πόρων.

(1) Tome I, p. 445, et surtout tome II, ch. XIX.

Voyez aussi :

STIEGLIK, *Histoire de l'architecture chez les anciens.*

J. G. LE GRAND, *Hist. générale de l'architecture, comparaison des monuments de tous les âges chez les différents peuples, et théorie de cet art puisée dans les exemples, comme dans les grands effets ou productions de la nature.*

TH. HOPE, *Histoire de l'architecture.*

mat, aux matériaux. Des souterrains de l'Inde et des lourdes constructions de l'Égypte, elle arriva en Grèce à imiter les chênes de Dodone, et à embellir les premières habitations que ces arbres avaient servi à construire; mais, tandis que toutes les architectures périssaient ou cessaient de produire, celle de la Grèce renaquit de ses cendres, tantôt conservée avec une fidélité classique, tantôt transformée par des innovations.

Bien que l'on trouve quelques vestiges de la voûte dans les édifices de l'Inde et de l'Égypte (nous les avons indiqués), ainsi que dans quelques anciens monuments helléniques, les Grecs en firent peu souvent usage dans les meilleurs temps. Ils ne pouvaient dès lors donner à leurs édifices une plus grande ampleur que ne le permettaient les toits plats en pierre qu'ils faisaient; d'un autre côté, il leur était impossible d'y introduire la lumière sans laisser passage à la pluie et à l'air, puisqu'ils ne se servaient pas du verre pour les fenêtres. Les temples restaient donc étroits, et n'étaient éclairés que par des interstices ménagés dans la frise, par l'ouverture de la porte et par des lampes; c'est pourquoi, au lieu de mettre beaucoup de soin à les embellir à l'intérieur, on déployait toute la magnificence au dehors, en les entourant d'un ou de deux rangs de colonnes, qui réunissaient le double avantage de les orner et d'abriter la foule qu'on n'admettait pas dans le sanctuaire.

L'agora et le théâtre, dans lesquels tout citoyen avait accès, devant être au contraire très-vastes, étaient laissés découverts; la beauté du ciel et l'habitude de la vie en plein air contribuaient d'ailleurs à ce qu'il en fût ainsi. Comme la constitution démocratique du peuple grec empêchait les particuliers de se distinguer par des habitations somptueuses (1), l'amour des arts se reportait tout entier sur les constructions publiques. De là, cette magnificence des édifices dont se couvrit la Grèce, tous conservant, malgré une extrême variété dans les détails, leur caractère original de pureté selon les uns, de faiblesse selon les autres. Les colonnes, considérées comme partie principale, courtes et solides pour soutenir les masses superposées, étaient espacées entre elles autant que le permettait la longueur d'une imposte de marbre ou celle d'une poutre. Ce système ne permit pas de hasarder des formes plus vastes, et il lui manqua l'inépuisable variété qui naît de la courbe et de la voûte.

(1) Démosthène accuse publiquement Midias, parce que sa maison à Éleusis est plus élevée que les autres.

Rome, au contraire, apprit à sa naissance, des architectes étrusques, à construire la voûte, qu'on voit dans les villes pélasgiques d'Italie, sur les aqueducs comme sur les égouts construits par les Tarquins; comme elle n'avait pas à sa disposition d'aussi riches carrières de marbre que la Grèce, elle construisait en briques, et trouvait plus d'avantage à employer la voûte : l'arc devint ainsi le caractère distinctif de l'architecture romaine, progrès important, puisqu'il permet de rattacher entre eux des piliers et des murs à bien plus grande distance qu'on ne saurait le faire avec des architraves en bois ou en pierre, et de couvrir, avec des toits aussi solides que faciles à construire, des vaisseaux spacieux. On retrouve donc des arcs dans tous les lieux où les Romains édifièrent. Tantôt, au fond d'une place carrée ou autour d'une place circulaire, ils ouvrirent des hémicycles couverts de demi-coupoles ou de coupoles entières, ou formées par des arcs concentriques; tantôt ils circonscrivirent différents petits arcs dans un plus grand, où ils les croisèrent dans des directions différentes. Lors même qu'ils appuyèrent les portiques sur des colonnes, à la manière grecque, ils jetèrent l'arc de l'une à l'autre, en le masquant par une architrave simulée. La courbe, néanmoins, devait toujours reproduire le demi cercle, ni plus ni moins.

Cela suffit pour distinguer l'architecture romaine de celle des Grecs, et, bien que la première eût emprunté à celle-ci quelques parties, elles les rendit ornementales d'essentielles qu'elles étaient. L'inflexible ligne droite de l'architrave se combinait mal avec l'arc se courbant d'un pilastre à l'autre, la sommité anguleuse du toit avec la convexité de la coupole. Les triglyphes et les dentelures perdaient leur signification s'il n'existait pas, à l'intérieur, des poutres dont elles eussent à figurer la saillie; mais les Romains, qui n'étaient pas inventeurs, ne trouvèrent aucun moyen original pour orner convenablement l'archivolte.

Bien que Rome, lorsqu'elle eut opprimé l'Étrurie, tirât de la Grèce la plupart de ses artistes, et que l'imitation grecque se montre déjà dans le tombeau de Scipion Barbatus (l'an 456 de Rome) où le triglyphe dorique est surmonté de dentelures ioniques, ces architectes durent se plier au goût romain; ce qu'ils ajoutèrent de grec s'y rattacha comme hors d'œuvre. De là, un style bâtard qui plut à un peuple bien éloigné de posséder ce sentiment exquis du beau, particulier aux Grecs. La victoire procurait-elle aux Romains des chefs-d'œuvre d'art, des colonnes, des sculptures, ils chargeaient des architectes de les employer dans les édifices, qu'il fût possible ou non de faire accorder les morceaux

anciens avec la construction nouvelle. La colonne, partie principale de l'architecture grecque, ne fut plus qu'un ornement pour interrompre le mur continu, destiné à soutenir le poids perpendiculaire et la pression oblique de la voûte ; elle put donc se dresser sur un piédestal incommode aux passants, et qui s'élevait parfois, comme dans les arcs de triomphe, à une grande hauteur entre le plafond et le stylobate, ce qui lui faisait perdre de son effet et de son importance. Au lieu de rester le soutien de l'architrave, elle servit d'appui à ce qui déjà était porté par le mur; aussi, outre qu'elle semblait faire saillie pour ajouter à la solidité, elle rendait la figure du chapiteau moins déterminée à l'œil. La colonne se trouve même placée, dans le Panthéon, dans l'intérieur d'un arc indépendant et d'elle et de la corniche, de manière qu'elle ne soutient que celle-ci, et que la corniche ne porte rien : démonstration manifeste de son inutilité.

Le fronton, qui, chez les Grecs, se continuait sans interruption, change de destination dans l'architecture romaine : il se trouve parfois placé sous la corniche, ou bien il surmonte une porte, une fenêtre, une niche; on le voit même, à Balbek, dans l'intérieur d'un portique. Par suite, au lieu d'un fronton grandiose, il y en eut plusieurs petits, parfois brisés, parfois arrondis, ou surmontés de plus grands, comme au Château-d'Eau à Rome, au temple de Diane à Nîmes, à celui du Soleil à Balbek, et au palais de Dioclétien à Salone.

Les Romains introduisirent donc ces modifications, avec d'autres encore, dans les ordres d'architecture. Comme le dorique était trop sévère pour se plier à une modification, ils l'employèrent rarement; mais ils donnèrent son nom à un autre dont ils exclurent les traits les plus caractéristiques. L'ordre ionique perdit avec eux la diversité entre la face et les côtés de la volute, ce qui faisait la principale beauté de son chapiteau. L'ordre corinthien se transforma en composite. L'ove fut tronqué dans sa partie supérieure, et les dentelures écrasées par en bas. Les ordres furent mêlés ensemble, comme dans le théâtre de Marcellus, où la corniche ionique couronna la colonne dorique. Vitruve, qui voyait les Grecs ne s'écarter jamais du principe originaire de la cabane de bois, se plaint de ce que les Romains ne voulaient point faire attention à ces convenances de détail, et mettaient dans les corniches inclinées de leurs frontons les dentelures sous les médaillons, suivant ainsi leur caprice en toute chose.

Ces défauts se faisaient remarquer dans les meilleurs temps, s'il convient d'appeler défaut ce qui est une déviation des règles

arbitraires. Il faut avouer, en effet, que l'architecture romaine, avec la courbe de ses arcs, apporta beaucoup de variété à la beauté des lignes droites, des superficies planes et des formes anguleuses de la Grèce; mais sa décadence fut prompte. Déjà l'arc de triomphe élevé par Tibère à son prédécesseur est démesurément large, soutenu par des piliers de maçonnerie avec deux maigres colonnes, et un fronton mal posé va de l'une à l'autre. Celui de Trajan, à Ancône, pèche par l'excès contraire, écrasé qu'il est entre les piliers; en outre, les soubassements très-élevés sont surchargés de moulures insignifiantes. On trouve encore un plus mauvais sentiment de l'art dans la porte des Borsari à Vérone, édifiée peut-être sous le règne d'Alexandre Sévère, avec ses colonnes à cannelures torses et les frontons de ses niches tour à tour rondes et triangulaires. Dans le palais de Spalatro, l'arcade naît des colonnes sans corniche. Mais, si l'on peut considérer comme un progrès cette suppression d'une partie inutile, c'est toujours une combinaison défectueuse que des colonnes posant sur des modillons au lieu de piédestaux, et dont une rangée s'élève sur l'autre sans une ligne continue indiquant un plafond; que des corniches qui, au lieu de suivre la ligne horizontale d'une colonne à l'autre, circulent avec la frise autour d'une voûte immense. Ajoutez à cela les ornements semés sans sobriété, sans signification et sans effet, comme à Palmyre, où la quantité des colonnes et des frises dégénère en superfluité et en confusion.

Ces défauts choquent d'autant plus que la sculpture eut une décadence plus rapide encore; en effet, les gigantesques modillons en marbre du magnifique temple de la Paix ne sont guère supérieurs aux ouvrages des siècles barbares. Sous Constantin, il y avait une telle pénurie d'artistes que l'on dut dilapider les anciens monuments pour embellir les nouveaux, surtout à Constantinople; cet empereur pensait, comme Jules II, que les édifices devaient s'élever, et non se construire. L'arc érigé en souvenir de ses triomphes est, dans son ensemble, plus majestueux que celui de Septime Sévère; mais les ornements furent enlevés de l'arc et du forum de Trajan, et se marièrent mal avec des ouvrages nouveaux, où manquait l'art des contours, qui produit la grâce : qualité précieuse dont sont dépourvues tout à fait les images du Sauveur et des douze Apôtres, en argent, qu'il fit porter à Saint-Jean de Latran, comme d'autres statues de son siècle, existant au Capitole, ainsi que les médailles et les monnaies du même temps. Il fit enlever la tête à une statue d'Apollon pour y substituer la sienne, qui fut ensuite frappée de la foudre en 1100. L'arc

de triomphe élevé en son honneur à Thessalonique est plus grandiose que celui de Rome, et de tous les côtés plus chargé de reliefs et d'ornements.

La colonne érigée à Théodose le Grand est de beaucoup au-dessous de celles de Trajan et d'Antonin, autant que nous en pouvons juger par les dessins de Bellini. Le piédestal de l'obélisque égyptien, placé par ce prince dans l'hippodrome de Constantinople, et sur lequel on le voit représenté, avec ses fils, assistant aux jeux et entouré de sa cour, est une grande preuve de décadence. Les portes de bronze de Saint-Paul, avec des figures et des arabesques en argent, furent fondues à cette époque; mais la richesse ne peut déguiser la décadence de l'art.

Si la loi qui exempte les peintres et leur famille des logements militaires (1) atteste chez Constantin le désir d'encourager les arts, d'autres lois prouvent combien le goût du beau se perdait parmi le peuple; ainsi il fut nécessaire de promulguer la défense de démolir les mausolées, les arcs de triomphe, d'abattre les colonnes par caprice, ou par besoin de s'en servir pour d'autres constructions (2); on dut même instituer un magistrat pour défendre par la force les monuments publics (3).

Art chrétien.

L'art chrétien, sorti des catacombes, où il avait fait ses premiers essais (4), put élever des temples, et les embellir d'effigies et d'ornements. Le pape Sylvestre reçut en don, de Constantin, le palais de Latran pour sa demeure et pour l'usage du culte. Ce pontife fit édifier derrière ce palais un baptistère octogone, consacré à saint Jean-Baptiste. L'église voisine, dédiée sous le même nom, a été depuis considérablement changée; mais le pape y prend encore possession de la ville et du monde (*urbis et orbis princeps*). Constantin éleva sur l'emplacement du cirque de Néron un temple au prince des apôtres; il fit contruire aussi ceux de Saint-Paul hors des murs, de Saint-Laurent et de Sainte-Agnès dans une vallée parsemée de catacombes, entre les voies Salaria et Nomentana. Le dernier fut converti en chapelle funéraire quand on y déposa Constance, fille de l'empereur, dans un admirable sarcophage de porphyre, orné d'allégories bacchiques. On voit des symboles du même genre dans la mosaïque du baptistère rond qui

(1) *De Excusatione artificum.*

(2) *Code de Justinien*, XIII et suiv., *de sepulcr. viol.* — *Code Théod.*, IX, 17; XVI, 49, xv.

(3) *Centurio nitentium rerum.* Ammien Marcellin, XVI, 6.

(4) Voy. tom. V, page 256.

se trouve près de cette église; non qu'il eût été précédemment consacré à Bacchus, mais parce que les pampres et la vendange étaient des symboles chrétiens.

Trois églises furent bâties par l'ordre du même empereur ou de sa mère sur le mont des Oliviers, à Bethléem, et sur le saint sépulcre, par des architectes qui probablement avaient vu Saint-Paul de Rome, ce qui empêcha leur imagination de se laisser entraîner aux exagérations du style oriental. Constantin éleva d'autres églises dans sa nouvelle capitale, comme Sainte-Sophie, les Saints-Apôtres, Sainte-Dynamie, Sainte-Irène, et, si nous en croyons Grégoire de Tours, une magnifique dans l'Arvernie. La rapidité avec laquelle il voulait voir se terminer les constructions fit que toutes ne tardèrent pas à s'écrouler, à l'exception peut-être des églises de Saint-Jean et de Sainte-Constance.

L'église dédiée dans Rome à sainte Prisca, sur l'emplacement où s'élevait le palais de cette matrone, baptisée par saint Pierre et considérée comme la première martyre, a quelque ressemblance avec les catacombes, puisqu'on y trouve un tombeau, un autel et une chapelle. Saint-Clément, qui, antérieur à Théodose, est un des plus anciens restes de cette architecture primitive, conserve dans sa pureté la forme rituelle, entouré qu'il est d'un atrium à colonnes avec un pronaos. Il est divisé en trois nefs, dont celle du milieu a trente-quatre pieds de largeur, celle de droite treize, et celle de gauche dix-huit (anomalie qui n'est pas rare); de larges degrés conduisent à la tribune (le chœur), sous laquelle se trouve la confession avec les reliques. Saint-Sylvestre, Saint-Hermès, Saint-Martin des Monts, à Rome, furent aussi élevés sur des oratoires souterrains.

Galla Placidia, fille de Théodose, voulut que l'église de Saint-Nazaire et Saint-Celse, à Ravenne, imitât les hypogées; elle y fit disposer des tombeaux pour elle, pour Honorius, son frère, pour Constance, son époux, et pour Valentinien III, son fils.

Un des premiers temples païens changé en église fut Saint-Urbain, hors la porte Capène, au-dessus de la source d'Égérie. Il est tout en briques, et son portique est orné de quatre belles colonnes. Saint-Pierre aux Liens est attribué à Léon le Grand; mais on ignore d'où il tira ces colonnes d'ordre dorique qui sont beaucoup plus élevées que celles de Pæstum. Chaque colonnes, avec son chapiteau, a de hauteur près de huit fois son diamètre.

Constantin et ses premiers successeurs n'abattirent pas les temples païens et ne changèrent point leur destination. Quand Théodose

eut assuré le triomphe du christianisme, il fallut élever partout des églises, puisque l'on comptait presque autant de fidèles que de citoyens. Les temples des dieux, destinés à l'accomplissement des rites, non aux réunions de la foule, étaient petits, comme nous l'avons dit ailleurs; l'affluence des adorateurs d'une multitude de divinités différentes avait multiplié leur nombre dans Rome, mais ils n'étaient pas devenus plus vastes. Ils pouvaient donc difficilement être changés en églises chrétiennes, où le peuple entier se réunissait pour prendre part à la prière et au sacrifice, pour entendre les vérités de la foi et les préceptes de la morale. Des vaisseaux plus spacieux devenaient dès lors nécessaires, et l'on jugea plus convenable d'approprier les basiliques au nouveau culte.

Basiliques.

On se rappelle que c'étaient des enceintes couvertes, où les marchands se réunissaient pour traiter de leurs affaires, et dans lesquelles les orateurs venaient plaider, et les juges prononcer leurs sentences. Pline en comptait dix-huit dans Rome (1). Les temples étaient entourés extérieurement de nombreuses colonnades; mais les basiliques ne laissaient voir au dehors que des murailles nues; elles avaient d'ordinaire la forme d'un carré long, et se trouvaient partagées en trois nefs par deux rangées de colonnes aboutissant à un demi cercle élevé de quelques marches et couvert d'un hémicycle en forme de niche, appelé en grec ἀψίς, en latin *tribunal*. Là siégeait le magistrat, entouré des juges, ayant en face de lui les avocats. Dans des cabinets contigus se tenaient les scribes ou autres, auxquels on soumettait, pour les résoudre ou les concilier, les questions de droit ou les différends qui s'élevaient entre négociants. Quelques-unes de ces basiliques avaient des balcons ou tribunes pour la commodité des spectateurs.

Rien ne pouvait mieux convenir aux réunions des chrétiens, tant pour l'espace que pour la distribution. L'autel fut placé au milieu du tribunal, l'évêque s'assit sur la chaire du magistrat, le clergé autour de lui; le reste de l'édifice reçut les fidèles, les hommes au midi, les femmes au nord, les catéchumènes dans la nef du milieu; dans les tribunes étaient les veuves et les vierges.

On dit que la basilique Porcia, ainsi nommée de Lucius Porcius, consul à Rome en 570, fut la première consacrée au culte chrétien; on prétend même qu'elle servit de modèle à des églises, qui lui empruntèrent leur nom.

(1) *Hist. nat.*, VI, 33.

Au moment où le pape Libère s'entretenait avec un sénateur de celle de Sainte-Marie Majeure, qu'il se proposait d'élever à Rome, la neige tomba au milieu du mois d'août, et sur cette neige un ange traça le plan de la nouvelle église. Cette légende atteste que l'on attribuait aux formes des temples une origine supérieure au caprice de l'artiste. Tout semble, en effet, avoir été rituel dans les constructions chrétiennes, comme jadis dans le temple hébraïque. Les premières églises furent même disposées à son imitation; car on lit dans les constitutions apostoliques, ouvrage du quatrième siècle, que saint Pierre voulut que les Églises ressemblassent à un navire, avec deux pastophories ou sacristies aux extrémités; l'évêque et les prêtres siégent au milieu, tandis que les diacres sont debout, vêtus légèrement, comme des marins prêts à naviguer. Leur mission est de veiller à ce que les laïques soient rangés en bon ordre, les femmes séparées des hommes; qu'ils écoutent en silence les lectures et l'explication de l'évêque, qui représente le pilote. Des portiers doivent être préposés du côté où entrent les hommes, des diaconesses du côté où se tiennent les femmes.

Quand les chrétiens avaient le choix du lieu, ils construisaient leurs églises sur une hauteur, d'une longueur double de la largeur, le chevet du côté de l'orient, le pied au couchant, symbole du progrès catholique, qui, de l'immobilité orientale, s'avançait d'un libre essor vers un avenir plein de grandeur.

On y rencontrait d'abord l'*atrium*, portique à colonnes (1), aussi large que l'église, et qui devint, quand les catacombes furent abandonnées, le lieu de repos des morts, où ils attendaient la résurrection la tête tournée au levant. Les riches pouvaient obtenir des tombes séparées dans le même lieu; mais les seuls évêques étaient ensevelis dans les nefs. La famille impériale avait ses caveaux sous le seuil sacré, ce qui faisait dire à Jean Chrysostome que les rois étaient devenus les portiers des pêcheurs. Parfois l'atrium s'étendait jusqu'à former une cour carrée, comme on le voit déjà devant le temple du Soleil à Balbek, à la chapelle d'Isis à Pompéi, et dans plusieurs églises chrétiennes (2).

(1) On le voit encore à Rome, à Saint-Laurent, à Saint George en Vélabre, à Sainte-Marie de Transtévère, et, quelque peu modifié, à Saint-Jean de Latran, Sainte-Marie Majeure, etc.

(2) Telles que celles de Saint-Clément, des Quatre-Saints couronnés, de Saint-Laurent, de Rome; de Saint-Apollinaire et de Saint-Jean de la *Sagra in Classi*, à Ravenne; de *Parenzo*, dans l'Istrie; de Saint-Ambroise, à Milan. Cette dernière, Saint-Zénon à Vérone et Sainte-Marie de *Torcello* sont les églises de l'Italie supérieure qui conservent le plus d'analogie avec l'ancienne basilique.

Le temple païen, de même que les maisons, n'avait pas de fenêtres; il recevait la lumière par les portes, ou par une ouverture dans le plafond, ou par des lampes. Le groupe antique le plus remarquable fut trouvé dans une chambre des bains de Titus, ornée de marbres précieux, mais où n'entrait pas la lumière du jour. Dans les temples chrétiens, des fenêtres rondes ou à plein cintre transmettaient une lumière tempérée par des vers coloriés, représentant au peuple des faits de l'Ancien ou du Nouveau Testament.

Au dehors, point de colonnes, de moulures, ni aucune saillie, sauf celle du toit; mais des murailles nues dont la simplicité et l'harmonie donnaient à l'édifice un air de majesté.

L'église était partagée en trois zones : dans la première (*narthex, ferula, pronaos*), voisine de la porte, prenaient place les pénitents non excommuniés et les catéchumènes qui entendaient l'évangile sans pouvoir assister au sacrifice. La seconde (*navis, naos*) recevait les initiés; elle était séparée de la première par un mur transversal à trois portes : celle qui était à droite servait pour les hommes, celle qui se trouvait à gauche pour les femmes, celle du milieu pour les processions.

Dans la nef du milieu, plus élevée ou plus basse, destinée aux cérémonies religieuses, se plaçaient les lévites et les trois chœurs chantants, destinés, un pour l'orchestre, un pour l'épître, un pour l'évangile, dont la lecture, ainsi que celle des lettres des évêques, était le privilége des diacres. Devant les ambons, en pierre le plus souvent, octogones ou carrés (1), avec des mosaïques et des sculptures, s'élevait la colonne du cierge pascal.

Le siége de l'évêque, derrière l'autel, occupait le centre de l'abside, qui s'appelait presbytère, et dont la voûte était dorée. A côté se trouvaient les pastophores. Cette chaire épiscopale était élevée de trois marches au-dessus des stalles des prêtres du rang le plus haut; l'évêque pouvait ainsi, par-dessus l'autel, parcourir du regard la foule rassemblée. A côté s'élevaient deux ambons : un pour lire les évangiles, l'autre les épîtres. A l'extrémité des deux nefs latérales étaient le *senatorium* et le *matroneum*, pour les sénateurs et les matrones.

La troisième zone était le sanctuaire (*cella, hieration*), séparé du reste du temple par un arc triomphal; on y montait par trois degrés sur lesquels s'abaissait le voile peint, et il n'était donné

(1) Celui de Saint-Ambroise, à Milan, a été formé de deux tombeaux superposés.

qu'au prêtre d'y pénétrer. Au-dessous était la confession, crypte où se trouvaient des ossements de martyrs, sur laquelle était appuyé l'autel unique, consacré au Dieu unique. La colombe de l'Eucharistie était suspendue au-dessus, et l'on voyait tout autour des lampes de formes diverses, attachées au baldaquin en triangle grec, soutenu par quatre colonnes et appelé *ciborium*.

Plusieurs variétés de détails s'introduisirent dans la forme générale. Il nous reste la description de l'église de Tyr, abattue comme les autres au temps de Dioclétien, et que les habitants de cette ville voulurent rebâtir, après le règne de Constantin, sur le même emplacement, mais plus vaste et plus ornée. L'édifice était entouré d'une enceinte murée, où l'on pénétrait par une galerie ouverte vers l'orient, si élevée qu'elle semblait de loin inviter les fidèles. Cette galerie donnait accès dans une grande cour carrée, ayant de chaque côté, pour les catéchumènes, des porches à colonnes, fermés de jalousies qui laissaient circuler l'air. Les fidèles pouvaient se purifier aux fontaines qui jaillissaient au milieu de la cour, à la suite de laquelle on trouvait le pronaos, avec trois portes vers le soleil levant; celle du milieu, plus haute et plus large avec ses battants d'airain ciselé, donnait entrée dans la grande nef, accompagnée de deux autres plus basses, qui recevaient la lumière de fenêtres garnies d'un grillage en bois artistement sculpté.

La basilique, soutenue par des colonnes plus élevées que celles du péristyle, était décorée d'ouvrages précieux; le pavé était en marbre, la couverture en cèdre, et une grille séparait les fidèles du sanctuaire (1).

Comme on employait à ces édifices des colonnes enlevées de toutes parts, et dès lors de dimensions diverses, au lieu de raccourcir celles qui étaient trop longues, ou d'exhausser, au moyen d'un piédestal, celles qui se trouvaient trop courtes, on bannit l'architrave, et l'on jeta de l'une à l'autre les arceaux, qui partirent immédiatement de leur sommet: méthode connue déjà peut-être, mais devenue alors d'un usage général.

On transporta du môle d'Adrien dans la basilique de Saint-Paul hors des murs (2) vingt-quatre colonnes de marbre violet, dont les élégants chapiteaux contrastaient avec la grossièreté des seize autres colonnes ajoutées depuis, peut-être quand Théodose et Arcadius

(1) Eusèbe, *Hist.*, X, 3.

(2) Brûlée le 21 juillet 1832.

Voyez J. Ciampini, *Synopsis de sacris ædificiis a Constantino constructis*; Rome, 1691.

agrandirent cette basilique. Ces colonnes divisaient l'édifice en cinq nefs, qui, avec une autre transversale, formaient une espèce de croix. Ces quatre rangées offraient au dedans un coup d'œil bien plus grandiose et plus magnifique que les péristyles extérieurs des anciens.

Les arcs partent ici des colonnes, contrairement à ce que nous offrent les constructions d'un style plus pur. Dans Sainte-Constance, les colonnes sont jumelles, non dans le sens de la circonférence, mais selon le rayon de la rotonde; on en voit de semblables près de Nocera des Païens, et dans une autre près de Bonn, qu'on attribue à sainte Hélène, ainsi que dans beaucoup d'autres qui sont postérieures.

Les églises se multiplièrent ensuite dans Rome (1), et l'on pourrait y suivre pas à pas l'architecture dans son déclin et dans sa renaissance; car il n'y eut pas de siècle, quelque malheureux qu'il fût, dans le cours duquel la munificence ou la piété des pontifes n'en fît édifier au moins une.

Il en fut aussi construit dans les autres villes, à mesure que le christianisme s'y établit; elles conservaient toutes les formes rituelles, soit pour le plan, soit pour l'élévation, soit pour les ornements. Lorsque ensuite le culte ne se borna point à honorer un seul martyr, le nombre des autels s'accrut, et la simplicité du dessin s'altéra par l'interruption des belles lignes; ce fut bien pis encore quand s'introduisit la pompe profane des mausolées.

(1) On calcule qu'il a été construit à Rome, dans le deuxième siècle, deux églises; dans le troisième, neuf; dans le quatrième, dix-sept; dans le cinquième, huit; dans le sixième, douze; dans le septième, cinq; dans le huitième, onze; dans le neuvième, sept; dans le dixième, une; dans le onzième, sept; dans le douzième, huit; dans le treizième, seize; dans le quatorzième, huit; dans le quinzième, trente; dans le seizième, quatre-vingt-treize; dans le dix-septième, soixante-deux; dans le dix-huitième, sept : en tout, trois cent trois églises.

ÉPILOGUE.

Nous sommes élevés dès l'enfance à admirer Rome, la ville-reine; on nous donne à étudier une littérature majestueuse, pleine de sa grandeur, et des historiens qui, idolâtres de tant de prodiges, sans tenir compte de ce qui est juste ou non, exagèrent les vertus, justifient les forfaits, émettent des idées fausses et inhumaines sur la liberté, la gloire, le droit de conquête. Nous sommes amenés ensuite à méditer sur cette législation qui frappe encore d'étonnement après tant de progrès de la science du droit et de la jurisprudence. Environnés des admirables débris de cette civilisation, et considérant comme une gloire héréditaire ou nationale la magnificence et les triomphes de ceux que nous regardons comme nos instituteurs ou nos ancêtres, il n'est pas surprenant qu'il nous soit pénible de revenir sur des jugements acceptés sans discussion et devenus des sentiments, de nous arracher ces illusions, de substituer aux belles phrases les faits dans leur nudité, à l'éclat la justice, à la gloire l'humanité.

Nous aussi, qui sommes plein de foi et d'espoir dans les progrès que fait le genre humain en apprenant et en s'améliorant toujours, nous ne saurions nier la prodigieuse influence exercée par Rome sur les améliorations successives du monde. Au morcellement des communes elle substitua l'idée de nation, à des dynasties de rois celle d'un peuple, d'un peuple-roi; elle brisa les mille barrières qui isolaient les populations, rapprocha des civilisations très-diverses, afin que l'une profitât à l'autre, et prépara le temps où devait lui succéder une dynastie de nations régnant non plus par la force, mais par l'intelligence.

La nécessité de ce changement n'était pas prédite par les sibylles, ni aperçue par les philosophes et les hommes d'État; loin de là, ils s'irritaient contre les chrétiens, qui la prêchaient, et Rome mourait persuadée de son immortalité; elle mourait par la force, elle qui avait vécu par la force.

Elle mourait, mais en laissant à l'avenir un immense héritage. Dans toutes les contrées de l'Europe où elle put atteindre, elle fonda des villes d'où rayonna la civilisation, et qui, après avoir fixé au sol le flot des barbares, eurent ensuite la force, aidées par les évêques et les communes, de briser la tyrannie féodale (1).

(1) Qu'on voie à quel point les choses se passèrent différemment en Pologne et en Écosse, où il n'y eut point de villes romaines.

Sa littérature demeura, comme objet d'étude, à côté de la littérature nationale, et servit à faire l'éducation des nouveaux peuples européens, qui tous en éprouvèrent l'influence, ceux-là même qui voulurent le moins le reconnaître. L'Homère du moyen âge se faisait guider par Virgile dans son merveilleux voyage.

Son idiome survécut longtemps : conservé par l'Église, il offrit une langue universelle, non comme une chimère philosophique, mais comme un fait; modifié par les dialectes primitifs, il engendra les langues nouvelles, plus logiques si elles sont moins majestueuses, plus claires si elles sont moins poétiques.

Ses lois restèrent toujours; maintenues d'abord et modifiées par l'Église, elles s'introduisirent ensuite dans les écoles et dans la société séculière pour régler les actes, les transactions, les contrats, en fournissant de nobles modèles d'ordre et d'équité, bien qu'elles apportassent parfois des entraves à la pensée.

Rome avait trouvé le monde divisé en municipes sans unité; elle étouffa leur individualité en les réunissant à elle, mais elle sut les organiser. Lorsqu'elle vint à se dissoudre, ces institutions continuèrent de subsister, réduites, il est vrai, à la simple administration; mais, plus tard, mêlées aux éléments septentrionaux et vivifiées par les immunités ecclésiastiques, elles produisirent les communes du moyen âge et l'époque la plus glorieuse de l'Italie.

Rome laissa encore, comme héritage, l'idée du pouvoir central faisant tout mouvoir; idée qui se perpétua, partie dans l'administration qui ne changea point, partie dans les souvenirs. Les peuples barbares cherchèrent à imiter celle qu'ils admiraient sans pouvoir l'égaler; par elle un empire chrétien renaquit sous Charlemagne, et, si des légistes bourgeois purent opposer aux usurpations sans frein des juridictions féodales la force d'un pouvoir suprême, ce fut à elle qu'on le dut.

Combien son accroissement, sa grandeur, sa décadence, ne sont-ils pas riches de leçons pour celui qui observe l'homme et admire sa puissance, moins dans l'abus effréné de la force que dans les lentes conquêtes de la justice! Nous avons suivi celles-ci pas à pas, en cherchant à dissiper devant nous le nuage des opinions préconçues, en sympathisant avec les opprimés, avec les vaincus, avec le peuple. Il ne faut donc pas s'étonner si nos jugements se sont formulés tout autrement que ceux des admirateurs de la violence, des triomphes et des héros; si la voie Sacrée et le Capitole nous ont moins occupé que le quartier de Suburre et des Catacombes; si nous avons moins accordé une

admiration extatique à la Rome de César, que nous n'avons observé dans une contemplation prolongée son agonie et sa fin. Il n'y a pas de spectacle plus intéressant que celui d'une société qui se dissout et d'une autre qui s'élève. Et quand l'histoire offrit-elle une occasion plus opportune d'y attacher ses regards?

Nous nous sommes arrêté longuement à considérer le combat entre le monde oriental, le monde chrétien et le monde septentrional; à voir le christianisme, l'hellénisme, la philosophie, la barbarie, se disputer la terre. Mais l'hellénisme, blessé au cœur, s'efforce en vain de se régénérer en adoptant tout ce qu'il trouve de mieux chez son adversaire; arbre vermoulu que ne rafraîchissaient pas les rosées du ciel, et qui, semblable à l'upas, répandait une ombre meurtrière sur tout sentiment d'amour et de générosité, pouvait-il recevoir la greffe de l'olivier destiné à vivifier le monde? Après avoir cessé de tuer, le paganisme s'arme d'arguments dans les écoles, se pare de symboles dans les temples, appelle opiniâtrément à son aide les préjugés de l'aristocratie et les habitudes du vulgaire; mais, aussitôt que l'appui de la légalité lui manque, il vient expirer au fond des catacombes, où le christianisme avait grandi (1).

Sachant que la résistance est un crime quand elle cesse d'être un devoir, le christianisme, afin de ne pas provoquer les tyrans, avait d'abord versé son sang en silence et le pardon sur les lèvres; mais, une fois qu'il eut pris vigueur dans les tourments et les mâles voluptés de l'abstinence et de la solitude, il éleva la voix au milieu du fracas des armes; de croyance personnelle et intérieure, il s'est changé en institution; il a son gouvernement, ses revenus, sa représentation, ses assemblées, et il peut désormais se dégager des entraves de la société civile.

Celle-ci demeure païenne au fond, dans ses institutions, dans ses lois, dans ses mœurs, telle qu'elle naquit et grandit; aussi l'empire, tout en reconnaissant l'Évangile, marche-t-il dans un autre sens que celui qui est prescrit par la loi nouvelle.

Le christianisme ne se proposait pas son renversement; il tendait à améliorer les hommes, afin que la société devînt meilleure, mais non à corriger celle-ci aux dépens de ceux-là, selon la méthode pratiquée jusqu'alors par les sages. Il ne fait donc pas cesser tout

(1) Répétons-le, nous considérons le catholicisme comme une immense force civilisatrice; la démonstration de la sainteté de ses dogmes appartient à d'autres sciences. L'histoire doit l'envisager comme une religion de liberté et de progrès, et ne croit jamais insister sur le plus grand changement qui se soit opéré ici-bas.

à coup la guerre, l'esclavage, l'obéissance passive. Quelles forces avait-il pour cela? Il ne détermine pas les rapports de conscience entre rois et peuples, attendu qu'il n'y avait point encore de nations chrétiennes, mais seulement des individus. Le gouvernement est encore dans la main des empereurs, qui sont les chefs des armées et de l'État, pontifes et dieux, avec un sénat disposé à tout approuver, une armée prête à tout exécuter; mais l'Église déclare que les empereurs dépendent eux-mêmes d'un Dieu qui les élève et les abat à son gré; la rigidité de la loi romaine doit plier devant les lois chrétiennes, c'est-à-dire devant la morale et la justice. Les Césars ne sont pas détrônés, mais renversés de l'autel et du siége pontifical. A côté de la société qui doit périr, il s'en élève, comme modèle, une autre entièrement différente, fondée sur l'égalité des hommes, sans noblesse ou priviléges héréditaires, avec une hiérarchie élective, dans laquelle les honneurs, la considération, le pouvoir, sont appuyés sur la seule base légitime, le mérite.

On ne pouvait toutefois l'appeler société chrétienne, tant que les dépositaires de la nouvelle doctrine ne seraient pas parvenus à s'emparer de l'homme au berceau, à écarter de lui les idées de l'ancien ordre de choses, devenues habitudes, et à infiltrer dans son âme celle du nouveau, avec les préceptes reçus sur les genoux de la mère.

Ce but ne pouvait être atteint tant que la cité romaine resterait debout; or, constituée par la force, elle ne pouvait être renversée que par la force.

Que si le gouvernement libre est, non pas celui qui affranchit l'homme de toute subordination, mais bien celui dans lequel le joug de la force fait place aux règles de la morale, la soumission aveugle à une croyance rationnelle, le supplice à l'expiation, nous devons dire que le droit canonique, dans son intégrité, conduisait mieux que les lois romaines à l'émancipation. Les chrétiens résistent, parce qu'ils craignent plus Dieu que l'homme; les individus et les nations apprennent que, persécutés dans un lieu, ils peuvent mettre à l'abri dans un autre les droits de leur conscience. Les Romains définissaient la loi : *ce qui plaît au prince* (1), et, selon Aristote, il valait mieux être gouverné par un homme que par de bonnes lois (2); or les maîtres du christianisme enseignèrent à désirer, en tous pays, des institutions telles qu'il ne fût pas

(1) *Quod principi placuit, legis habet vigorem.*
(2) Aristote, *Polit.*, III.

possible au roi de tyranniser ses sujets (1), et saint Augustin professait que les gouvernements étaient institués par le peuple et pour le peuple : « Les rois et les seigneurs (*domini*), dit-il, ne sont pas « nommés afin de régner et de dominer, mais pour régir; car « règne dérive de roi, et ce dernier mot de régler. Le faste prin- « cier doit être considéré, non comme l'attribut de celui qui « règne, mais comme l'effet de l'orgueil de celui qui commande... « Dieu, ayant fait l'homme raisonnable à son image, voulut qu'il « dominât sur les créatures dénuées de raison, non sur l'homme. « C'est pourquoi les premiers justes furent pasteurs de troupeaux, « et non pas rois d'hommes, Dieu voulant par là nous donner à « connaître à la fois ce qui est conforme à l'ordre des créatures « et à l'expiation des péchés (2). »

Nous n'avons jamais rencontré, chez les anciens sages, de pareilles idées de liberté, et, avant saint Augustin, aucune voix n'avait protesté contre la peine de mort (3). Il implore lui-même du tribun Marcellin la grâce de quelques sectaires, demandant que l'emprisonnement remplace pour eux la peine capitale, « afin « qu'ils soient ramenés, dit-il, d'une activité malfaisante à un « labeur utile, de la folie du crime à la raison et au repentir. »

Vous avez là l'idée première du système pénitentiaire, gloire ou espérance de notre siècle d'humanité ; vous avez, dans les assemblées paroissiales, diocésaines, œcuméniques, le gouvernement représentatif, vanté comme la plus haute conception de la philosophie et comme le terme du progrès social. Vous avez la liberté et l'égalité dans l'assemblée des fidèles ; la monarchie élective dans l'Église, dont le chef, bien que choisi parmi le peuple, obtient des fidèles une obéissance parfaite. Ce qui même a paru un songe d'esprits bienveillants ou d'utopistes, à savoir un langage commun et la paix universelle au moyen d'assemblées générales, fut réalisé autant que possible dans la société chrétienne par l'usage de la langue latine et par les conciles.

Dans ces assemblées, des prélats désarmés osent contredire des empereurs, et, tandis que les sénateurs font assaut de lâcheté, ils opposent aux décrets la voix de la conscience. Celui de Nicée est le premier exemple donné au monde d'une association de tous les peuples connus, différents par les lois, par les usages, par la civilisation, réunis par une même foi et pourtant indépendants, envoyant des députés populaires discuter la question de savoir com-

(1) Saint Thomas, *de Regimine principum*.
(2) *De Civitate Dei*, XII, 2; XV, 1.
(3) Voy. ci-dessus, pages 337 et suivantes.

ment on doit croire, adorer et se conduire. Plusieurs droits y sont reconnus, et l'on proclame un symbole d'unité générale, qui couronne les plus sublimes doctrines des temps antiques ; aussi, dès ce moment, une nouvelle ère de progrès commence pour la civilisation et pour l'intelligence humaine.

La liberté, bannie en tous lieux par la funeste influence de l'égoïsme, se réfugie donc dans le sanctuaire, protégée par la foi en Celui par qui règnent les rois. On pourrait, au premier abord, trouver une apparence de despotisme dans ce gouvernement de l'Église, qui impose ce qu'il faut croire, étend son empire sur la conscience et proscrit l'hérésie ; mais il s'offre sous un bien autre aspect si l'on songe qu'il tire son infaillibilité d'un principe qui, supérieur à l'homme, est fait pour satisfaire complétement la raison ; qu'il agit, en toutes choses, publiquement, par lettres, par conciles, par discussions, à tel point que chaque détermination est prise à la suite de délibérations en commun. Les hérésies elles-mêmes prouvent quelle activité régnait dans ce corps, où l'autorité semblait devoir l'étouffer. *Je ne souffrirai jamais la servitude de l'esprit*, disait un évêque (1) ; *celui-là me paraît tomber trop bas qui est obligé de cacher sa pensée.*

Le christianisme avait posé comme base de toute doctrine ce qu'il y a de plus général dans ses croyances et dans la raison humaine. Les intelligences n'avaient donc qu'à travailler avec énergie pour élever toute science sur un fondement inébranlable ; de là seraient venus la régénération complète du savoir et l'immense progrès qui est le fruit de l'accord. Par malheur, l'opinion individuelle prit bientôt la place de la foi universelle ; elle s'appliqua à la solution de problèmes impossibles à débrouiller, et le temps et les efforts se consumèrent à construire des systèmes incertains en droit, éphémères de fait ; le caractère de généralité manqua dans les réformes partielles, et les investigations ne profitèrent plus à l'agrandissement de l'ordre de la foi bien affermie, mais elles marquèrent un retour à des théories particulières, à des écoles exclusives, à des hypothèses gratuites.

Malgré cela, bien que les conditions de la société d'alors et les désastres survenus eussent retardé les résultats à recueillir, il n'est peut-être pas une seule des améliorations des temps plus civilisés qui ne se trouve, au moins en germe, dans les saints Pères ; ayant succédé aux apôtres et aux martyrs pour soutenir, par le savoir et la parole, les croyances nouvelles nées au milieu

(1) Sidonius Apollinaris, *Ep.* VIII, 18.

du peuple et propagées parmi le peuple, ils rompent le cercle perpétuel d'imitation dans lequel la littérature profane était comme enchaînée, et font éclore le siècle d'or de la littérature chrétienne. Nous avons pu étudier dans leurs écrits diverses particularités de l'histoire des peuples, les progrès lents, mais incessants, par lesquels fut amenée à maturité la révolution la plus vaste, et les obstacles que lui opposa la science, appuyée sur les anciens usages, jusqu'au moment où elle fut appelée elle-même à soutenir les nouvelles doctrines avec un redoublement d'énergie.

Déjà, avant Auguste, les productions de l'esprit et des arts ne se proposaient que d'exciter les instincts personnels, tandis que les enseignements de l'Église fomentaient, chez les fidèles, une passion toute sociale. Il semblerait, quand on lit les auteurs profanes des premiers siècles chrétiens, qu'ils composassent dans des pays éloignés de tout tumulte, dans la Rome triomphale et confiante en ses divinités protectrices, tant ils chantent puérilement sur le bord de la tombe, et encensent par réminiscence les immortalités défuntes.

C'est à bon droit que l'art, réduit à cette condition misérable, est pris en dédain par les Pères de l'Église, eux qui, tonnant du haut de la chaire, discutant dans le concile ou chantant dans la solitude, sont toujours les hommes de leur temps et de la réalité ; ils respectent et révèlent les souffrances d'une société qui périt, et se font les héros de la charité et de l'opposition, quand on ne voit ailleurs que basse flatterie, résignation efféminée, ou patience douloureuse.

Après la lutte contre le paganisme, soutenue, durant les quatre premiers siècles, qui proclamaient la liberté de croire et d'adorer, la liberté de la conscience indépendante de César, le triomphe est complet ; mais il faut alors asseoir les fondements de l'édifice nouveau, affermir la discipline, épurer, éclairer les croyances.

Il faut livrer de nouveaux combats. A chaque pas surgissent des hérésies, soit contre la foi, soit contre la morale, soit contre la discipline. Le Christ n'avait pas dit que sa barque aurait toujours les vents propices, mais seulement qu'aucune tempête ne la submergerait.

Aujourd'hui ces hérésies ont perdu leur signification, semblables désormais à ces squelettes d'animaux antédiluviens qui attestent de violentes révolutions ; mais quiconque voudra laisser de côté ce qu'il y a de plus opposé à la profondeur, c'est-à-dire

la raillerie et le dédain, reconnaîtra que chacune de ces opinions eut son influence sur le cours des choses et sur les idées qui donnent l'impulsion à l'humanité.

Les Pères s'arment parfois, en réfutant, de raisons si générales qu'elles peuvent répondre à tous les novateurs dont chaque époque voit pulluler la race. Ainsi Tertullien prouve, dans ses *Prescriptions*, que les hérésies ne sont pas la route du véritable christianisme, parce que chacune est nouvelle en comparaison de la vérité existante dès le principe ; parce que les hérétiques n'ont ni règle ni but dans les débats qu'ils engagent contre l'Église, abandonnés qu'ils sont à leur propre jugement ; parce que ces opinions se contredisent l'une l'autre, chacune prétendant posséder exclusivement la vérité (1). Si parfois l'esprit de dispute entraîna véritablement soit à des discussions frivoles, soit à des paroles amères, et accumula les difficultés sur le sentier que devait dégager la foi pour marcher une et assurée, prenons en pitié ces égarements de la raison humaine, qui, se sentant rendue à la liberté, en abusait comme l'enfant débarrassé de ses langes.

Il est plus instructif et plus consolant de contempler ces prêtres qui, sans intérêt ni espérance terrestre, se répandent sur tout le monde habité, et rattachent les peuples à l'Église par la charité : mot nouveau entendu de la multitude, qui sent en lui une vérité plus qu'humaine ; mot qui fait aimer la religion qui l'a inspiré.

Quelques-uns se réfugient dans la solitude, ce besoin des âmes dégoûtées du monde ou brisées par la tempête. Ne les accusons pas d'oisiveté et d'indolence avant de considérer comment l'homme doit commencer la réforme sur lui-même, et quelle influence exerça sur les imaginations barbares cet enthousiasme de pénitence, supérieur à tout ce que la volonté humaine a de fragile, et sans nous rappeler que ce fut à cette école sévère que les Jérôme, les Chrysostome, les Athanase et bien d'autres se préparèrent à résister aux séductions de l'erreur et aux menaces de la puissance.

C'est par eux, en effet, que se répand avec le christianisme une connaissance plus exacte des devoirs de famille, de citoyen, d'homme enfin ; que tombe la superstition, et que de nouveaux germes sont déposés dans le sein de l'ancienne civilisation, afin que tout ne disparaisse pas dans le naufrage. C'est par eux que l'Église s'affermit dans l'ordre social comme autorité publique, comme

(1) Ce sont les mêmes arguments dont se servit Nicole contre les protestants dans les *Préjugés légitimes*.

république morale, pour fondre ensemble ce qui reste de vertus aux Romains corrompus avec les vertus incultes et énergiques que possèdent les barbares; pour apporter remède aux vices des premiers et procurer l'éducation aux seconds; pour embrasser dans son universalité le monde entier, comme dans une étreinte de bienfaisance, d'humanité, de tolérance et de charité protectrice; pour opposer aux mystères de la chair et à la sagesse des sens une spiritualité sublime, et aux rapines sanguinaires des envahisseurs, le dogme de la fraternité universelle; pour conserver le dépôt des lettres et la tradition des arts; pour retremper, à l'aide de ses commandements sévères, les intelligences abâtardies par la frivolité; pour renouer les communications entre les provinces divisées et disputées. Éloignée d'une rigidité exclusive, bien qu'immuable dans le dogme, l'Église s'adapte au caractère des diverses nations; les discussions, les hérésies, les rites, prennent une forme différente chez les Syriens et chez les Grecs, chez les Africains et chez les Latins; mais partout se fait sentir également la conviction qui lutte, l'enthousiasme qui élève, la charité qui sanctifie.

Dans l'histoire ecclésiastique, en effet, le siècle le plus important est celui que nous examinons; c'est le siècle où les opprimés deviennent tout à coup dominateurs. Si nous avons plus parlé de l'Église que du reste, la raison en est que la vie, à mesure qu'elle s'échappe du corps social de l'empire, se retire en elle; lorsque tous refusent les fonctions civiles comme un fardeau insupportable, les prêtres sont là pour les suppléer à la tâche, et restent seuls debout au milieu des ruines, comme les architectes du nouvel édifice. Sachant que leur royaume n'est pas de ce monde, et que la charité les oblige à être utiles, à sauver, en quelque lieu que ce soit, ils accourent où l'on souffre, s'interposent entre le tyran et les opprimés, entre les envahisseurs et les populations subjuguées. Aux rois, ils prêchent l'origine commune, et les égards dus aux pauvres; ils inculquent au peuple la soumission raisonnée. Ils s'offrent aux gouvernants comme conseillers, comme tuteurs aux sociétés retombées en enfance. Un évêque gaulois entasse le blé dans les greniers, et, quand le pays est dévasté, il les ouvre pour qu'on y puise. Martin, Remy, Ambroise, Paulin, sont les héros de cet âge.

Sans d'aussi généreux dévouements, que serait devenu le monde envahi par des hordes de Germains, de Goths, de Vandales, qui se poussaient les unes les autres, ne sachant d'où elles venaient, où elles allaient, mais sentant comme une impulsion

supérieure qui les chassait vers le Capitole? Les violences de l'invasion ne furent que trop douloureuses, mais elles causèrent moins de mal que l'agonie sans vigueur de ceux qui ne surent pas résister. Comme les inondations du Nil, les courses des barbares laissèrent un limon d'une merveilleuse fécondité, brisèrent les institutions qui s'opposaient au progrès, et rendirent possible cette société qui est la nôtre, laquelle se fonde, non sur la force et l'exclusion, mais sur la raison et l'amour.

C'est là déjà une différence capitale entre le temps dont nous avons parlé et ceux dont nous approchons. Nous avons vu les sociétés dominées par un principe unique : la théocratie domine dans l'Inde et dans l'Égypte, l'autorité paternelle dans la Chine, la monarchie en Perse, la liberté en Grèce, l'État dans Rome. De là cet air de vigueur qui apparaît dans les hommes et les faits; de là aussi les excès, la république et la monarchie poussant quelquefois à abuser, l'une de la liberté, l'autre de la servitude : chaque chose s'empreint d'un même caractère, et la littérature et les arts deviennent l'expression d'un intérêt unique dans la société.

Parmi les modernes, au contraire, les idées et les sentiments se combattent entre eux et se limitent réciproquement. L'aristocratie se place à côté du gouvernement d'un seul ou de celui de la commune; les uns et les autres sont tenus en bride par un pouvoir ecclésiastique qui jamais ne laisse tirer les dernières et impitoyables conséquences de principes mal établis. Là donc l'unité avait causé la tyrannie; ici la franchise naît de la variété. Là l'éducation unique et dominante imprimait des sentiments et des opinions uniformes pour toute la vie, tandis que chez nous celle que l'on reçoit aux écoles, toute puisée dans les débris des souvenirs antiques, se trouve corrigée par des leçons que donne la société. Là l'usage, l'exercice, le progrès de la civilisation, sont confiés au gouvernement, c'est-à-dire aux privilégiés, non pas en tant qu'ils agissent individuellement, mais comme concourant simultanément à l'action publique; chez les modernes, au contraire, la civilisation, est d'intérêt public, mais elle est abandonnée entièrement à l'activité libre de chaque citoyen, les gouvernants n'ayant à s'occuper de la chose publique que pour conserver la société, en écartant tous les obstacles. A l'autorité, ce lien unique chez les anciens, est substitué chez les modernes celui des mœurs; là une plus grande indépendance politique, mais pour un petit nombre de privilégiés; ici une plus grande indépendance personnelle et pour tous : les anciens ne considéraient que le citoyen, nous considérons l'homme.

Et quiconque possède une âme raisonnable est homme. La division établie dès les premiers temps entre les hommes est abolie par l'égalité religieuse; or, pour arriver de celle-ci à l'égalité civile, il n'y a que les conséquences à tirer. Jadis les vaincus perdaient tout, parce qu'ils perdaient leurs dieux; maintenant le christianisme, en donnant un même Dieu à tous, fonde un nouveau droit des gens. Si l'Église ne proclame pas hautement le droit de l'esclave à la liberté, elle proclame le devoir pour l'homme libre d'être bon, et dès lors de ne pas sévir cruellement contre l'esclave, de ne pas abuser de son corps, de ne pas le tuer et de ne pas le battre; au contraire, elle lui commande de l'aimer comme lui-même. L'héroïsme pour ceux-là même qui se montrèrent humains dans l'antiquité, comme César, Germanicus, consistait à égorger sans pitié quiconque était ennemi (1). A peine Constantin est-il devenu chrétien qu'il promet de l'argent pour chaque ennemi qui sera amené vivant. On ne devra plus, à l'intérieur, chercher à assurer le bonheur d'un petit nombre par l'oppression d'une multitude sans droits et sans nom; la population des campagnes ne sera plus sacrifiée au seul avantage des villes, et les siècles futurs devront étendre à tous la sécurité, l'éducation, la dignité morale. Les nations antérieures, aussitôt qu'elles voyaient disparaître le principe unique qui leur servait de base, tombaient nécessairement d'une manière plus ou moins rapide. Ainsi périt la Perses, quand les satrapes se rendirent indépendants; la Grèce, quand la prédominance macédonienne courba les républiques sous des rois; Rome, quand ses victoires l'eurent amenée à rendre les droits égaux entre les nations vaincues et ses citoyens, elle qui était constituée originairement sur la différence et l'exclusion. Mais, dans les siècles nouveaux, si

(1) Aux faits nombreux cités dans le livre précédent nous ajouterons ceux-ci : Tacite raconte que, dans la guerre de Germanicus, quelques Germains se réfugièrent sur la cime d'arbres élevés; ce que voyant les Romains, *admotis sagittariis, per ludibrium figebantur* (*Annales*, II, 17). Les Romains se précipitent, pendant une nuit obscure, sur les Marses et les Germains. Après avoir divisé les légions avides de sang en quatre corps, afin que la dévastation fût plus étendue, on mit le pays à feu et à sang, sans pitié pour l'âge ou le sexe. Du côté des Romains, il ne fut pas répandu une goutte de sang, parce que le soldat tuait les ennemis à moitié endormis, désarmés et errants au hasard, *non sexus, non ætas miserationem attulit... sine vulnere milites, qui semisomnos, inermos aut palantes cociderant* (I, 51). Germanicus exhortait ses soldats à poursuivre le massacre, disant de ne pas faire de prisonniers, parce que l'extermination seule du peuple entier pouvait mettre fin à la guerre, *nil opus captivis, solum internecionem gentis finem bello fore* (II, 21).

un élément succombe, un autre prend sa place. Les nations se transforment, elles ne périssent pas : elles accomplissent leurs révolutions politiques, morales, économiques, sans disparaître; lors même qu'elles sont enchaînées par la force brutale, l'espérance ne les abandonne pas, et, au lieu de se livrer à d'impuissantes lamentations, elles nourrissent une confiance active dans une restauration à venir, dans le progrès.

FIN DU SIXIÈME VOLUME.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE SIXIÈME VOLUME.

LIVRE VII.

SEPTIÈME ÉPOQUE (323-476).

BAS-EMPIRE.

Pages.

CHAPITRE 1er. — La Germanie..... 1
Race gothique. — Teutonique. — Langues..... 3
Germains. — Leurs différents noms..... 4
Saxons..... 6
Francs. — Suèves. — Lombards. — Vandales..... 7
Burgundes ou Bourguigons. — Sarmates..... 8
Constitution physique de la Germanie..... 9
Documents historiques..... 10
Religion de la Germanie et des peuples du Nord..... 11
Sacerdoce..... 19
Constitution politique. — Assemblées. — Rois..... 21
Condition des personnes..... ib.
Esclaves..... 22
Service militaire..... ib.
Bandes guerrières..... 23
Caractère et mœurs des Germains..... 24
Ordre judiciaire..... ib.
Femmes..... 26
CHAPITRE II. — Invasion de l'empire par les barbares..... 27
Goths..... 30
Francs..... 84
Alemans..... 36
Autres barbares..... 38
CHAPITRE III. — Constantin..... 40
Fondation de Constantinople..... 43
Lois..... 48
Famille de Constantin..... 50
Crispus..... ib.
Princes héréditaires..... 52
Mort de Constantin..... 54
CHAPITRE IV. — Affaires religieuses..... ib.
Donation de Constantin..... 56
Papes..... ib.
Hérésies..... 58
Les donatistes..... ib.

Pages.
Circoncellions 59
Arianisme 60
Premier concile général 67
Discipline 68
Fin d'Arius 70
CHAPITRE V. — Constitution du Bas-Empire 71
Nouvelle administration ..... *ib.*
Consuls 74
Patriciens ..... *ib.*
Préfet du prétoire 75
Préfet de la cité 76
Diocèses. — Provinces 77
Armées 78
Dignitaires de la couronne. — Questeur 80
Trésorier. — Comte des domestiques 81
Domaines impériaux ..... *ib.*
Personnes. — Citoyens de Rome et de Constantinople 82
Citoyens provinciaux 83
Gouvernement municipal 85
Défenseurs 92
Questeur. — Juridiction 93
Hommes de loi. — Finances 95
Collation lustrale 98
Impôts indirects 99
Prestations personnelles ..... *ib.*
Industrie 100
CHAPITRE VI. — Fils de Constantin. — Saint Athanase 106
Partage de l'Empire. — Guerre des Perses ..... *ib.*
Guerre civile 107
Mort de Constantin II ..... *ib.*
Mort de Constant 108
Mort de Magnence ..... *ib.*
Gallus et Julien 109
Sapor 111
Prise d'Amida. — Julien dans la Gaule 112
Révolte de Julien 116
Mort de Constance 117
Saint Athanase 119
Exil d'Athanase 123
Concile de Rimini 125
Faute de Libère ..... *ib.*
CHAPITRE VII. — Réaction du paganisme 126
Portrait de Julien ..... *ib.*
Mélange des cultes païens 130
Ouvrages de Julien 134
Ses impostures 136
Incendie du temple de Daphné 146
Intolérance de Julien 148
CHAPITRE VIII. — Julien et Jovien 149
Perse 152
Guerre avec les Perses 154

Pages.
Mort de Julien 157
Jovien empereur 158
Mort de Jovien 163
CHAPITRE IX. — Valentinien et Valens 164
Procope 166
Invasions des barbares 170
Mort de Valentinien 172
Invasion des Huns 173
Bataille de Salice, gagnée par les Goths 175
Mort de Valens. — Gratien 176
CHAPITRE X. — Théodose 177
Athanaric. — Les Ostrogoths dispersés 180
L'évêque Ulfilas. — Fravite. — Priulfe 181
Maxime. — Révolte de la Bretagne. — Mort de Gratien 182
Mort de Maxime. — Caractère de Théodose 183
Thessalonique 187
Valentinien et sa mort 189
Arbogaste et Eugène 190
CHAPITRE XI. — Triomphe du catholicisme. — Les saints Pères 192
Paganisme ..... *ib.*
Païens illustres 194
Symmaque 195
Les saints Pères 199
Saint Jean Chrysostome 200
Saint Grégoire de Nazianze 203
Saint Basile 204
Édit contre les Ariens 208
Catholiques 209
Saint Grégoire, évêque de Nysse 212
Saint Jérôme ..... *ib.*
Saint Paulin 221
Saint Hilaire de Poitiers 223
Saint Ambroise 225
Saint Martin 231
Saint Augustin 233
CHAPITRE XII. — L'Empire partagé. — Honorius 238
Stilicon 240
Eutrope 241
Bataille de Polentia 247
Radagaise 248
Constantin 250
Chute et fin de Stilicon 251
CHAPITRE XIII. — Alaric et les Italiens 253
Situation de l'Empire. — Italie 254
Rome 257
Premier siége de Rome 262
Deuxième siége de Rome 265
Sac de Rome 266
Mort d'Alaric 268
Ataulphe ..... *ib.*
Constance 270

Pages.

Les Vandales en Espagne 270
Fin d'Ataulphe 271
Wallia 272
Mort de Constance. — Exil de Placidie. — Fin d'Honorius. — Lois 273
Chapitre XIV. — Arcadius. — Théodose II. — Valentinien III 275
Eutrope. — Abondantius. — Gaïnas 277
Chute d'Eutrope 278
Eudoxie. — Saint Jean Chrysostome 280
Mort d'Eudoxie et d'Arcadius 284
Pulchérie 285
Athénaïs, appelée ensuite Eudoxie 287
Guerres de Perse 288
Valentinien III 291
Aétius et Boniface ..... *ib.*
Genséric en Afrique 292
Fin de Boniface 295
Chapitre XV. — Les Huns 297
Balamir 301
Bréda. — Attila 302
Ambassade à Attila 305
Mort de Théodose 308
Pulchérie ..... *ib.*
Marcien ..... *ib.*
Visigoths 309
Francs 310
Honoria, fiancée d'Attila 311
Siége d'Orléans 312
Bataille de Châlons 313
Venise 315
Mort d'Attila 316
Bataille de Nétad 317
Chapitre XVI. — Derniers empereurs d'Occident ..... *ib.*
Mort d'Aétius 318
Assassinat de Valentinien 319
Maxime proclamé empereur ..... *ib.*
Genséric à Rome ..... *ib.*
Avitus 320
Ricimer. — Mort d'Avitus 322
Majorien ..... *ib.*
Ses lois 323
Ricimer règne sans être empereur 325
Anthémius 326
Guerre contre les pirates vandales 327
Arvernie ..... *ib.*
Ricimer et Olybrius; leur mort 329
Massacre d'Anthémius. — Pillage de Rome ..... *ib.*
Julius Népos. — Oreste. — Romulus Augustule ..... *ib.*
Odoacre 330
Chapitre XVII. — Considérations sur la chute de l'empire romain 331
Mœurs 338
Condition des personnes 341

Pages.
Religion 345
Les barbares 349
Armées romaines 350
Les auxiliaires 351
CHAPITRE XVIII. — L'Église 356
Papes. — Damase ..... *ib.*
Anastase, Zosime, etc 357
L'hérésiarque Nestorius 360
IIIe concile œcuménique 361
Culte de Marie 362
Donatistes 363
Pélagiens 364
Semi-pélagiens 366
IVe concile œcuménique 367
Monothélites. — Inquisition 368
Peine de mort prise en horreur 369
Conversions 371
Paganisme 375
Évêques 377
Moines 379
Religieuses 380
CHAPITRE XIX. — Discipline et rites 381
Intervention des laïques diminuée 382
Le clergé 383
Caractère indélébile du sacerdoce. — Accroissement de l'autorité épiscopale. — Paroisses 384
Juridiction ecclésiastique 386
Asiles 391
Intervention impériale ..... *ib.*
Diversité de discipline 393
Baptême ..... *ib.*
Pénitence 395
Eucharistie ..... *ib.*
Mariage 397
Funérailles 399
Rites (cloches, processions, etc.) 403
Jeûnes 410
Pâques 412
Canonisation 414
Mœurs 415
CHAPITRE XX. — Littérature profane 418
Culture générale ..... *ib.*
Langue latine 422
Éloquence latine 424
Panégyristes 425
Langue grecque 427
Thémistius 428
Libanius 430
Julien 431
CHAPITRE XXI. — Littérature chétienne 438
Saint Athanase 439

Pages.
Saint Grégoire de Nazianze et saint Basile..... 439
Saint Grégoire de Nysse..... 447
Synésius..... ib.
Saint Éphrem..... 451
Saint Cyrille..... 452
Eusèbe de Césarée..... 453
Saint Nil..... 455
Saint Jean Chrysostome..... ib.
Pères latins..... 458
Saint Jérôme..... ib.
Saint Ambroise..... 460
Mamertus. — Vincent de Lérins. — Maxime..... 462
Saint Augustin..... 463
Paule Orose..... 472
Salvien..... 473
CHAPITRE XXII. — Poëtes..... 474
Poëtes grecs Monnus. — Cyrus..... 475
Musée. — Quintus de Smyrne..... 476
Poëmes difficiles..... 477
Romans. — Achille Tatius. — Longus..... 478
Poëtes latins. — Claudien..... 481
Flavius Mérobaude..... 483
Rutilius Numatianus. — Aviénus. — Avianus..... 484
Ausone..... 485
Prudence..... 487
Prosper..... 488
Sidoine Apollinaire..... ib.
Lactance..... 490
Juvencus, Commodien..... ib.
CHAPITRE XXIII. Sciences..... 493
Philosophie..... ib.
Histoire..... 495
Ammien Marcellin..... 497
Historiens ecclésiastiques..... 498
Géographie..... 500
Compilateurs..... 502
Macrobe..... ib.
Martianus Capella..... ib.
Lucius Ampélius..... 503
Censorin..... ib.
Stobée. — Agriculture..... 504
Mathématiciens..... ib.
Théon et Hypatie. — Guerre..... 505
Végèce..... 507
Médecine..... 512
CHAPITRE XXIV. — Beaux-arts..... 514
Art chrétien..... 519
Basiliques..... 521
Épilogue..... 526

FIN DE LA TABLE DU SIXIÈME VOLUME.

Pages.
439
447
ib.
451
452
453
455
ib.
458
ib.
460
462
463
472
473
474
475
476
477
478
481
483
484
485
487
488
ib.
490
ib.
493
ib.
495
497
498
500
502
ib.
ib.
503
ib.
504
ib.
505
507
512
514
519
521
526